Les Journées de Tam Đảo

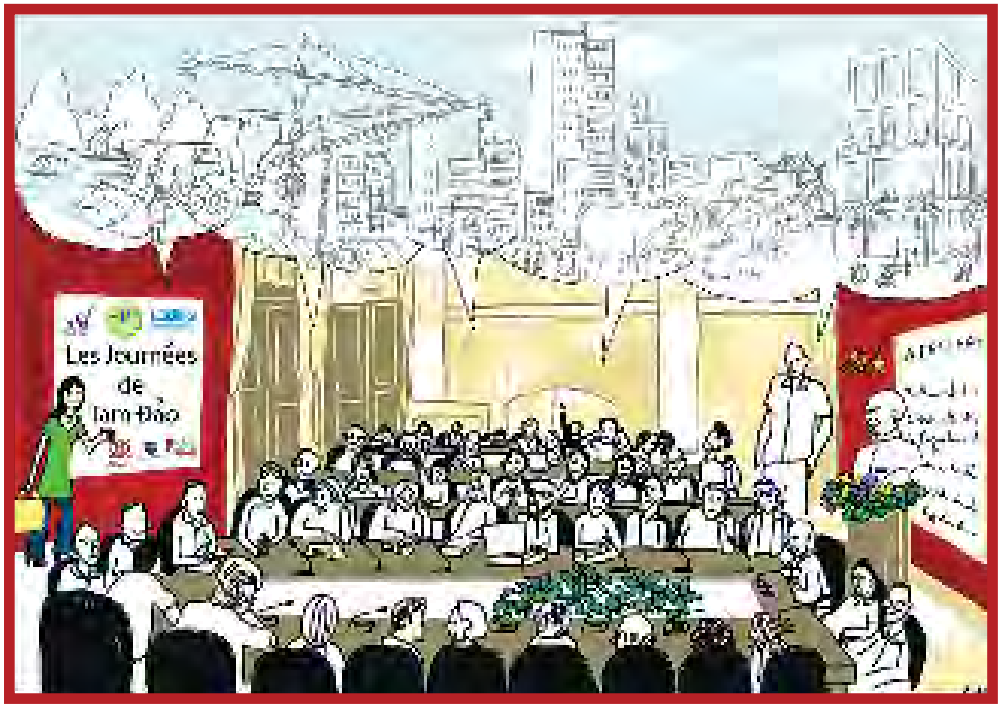

Stratégies de réduction de la pauvreté : approches méthodologiques et transversales

Université d'été en Sciences Sociales 2009

Éditeurs scientifiques

Stéphane LAGRÉE, Jean-Pierre CLING,
Mireille RAZAFINDRAKOTO et François ROUBAUD

Maison d'édition Tri Thức
Hà Nội, 2010

Les Journées de Tam Đảo

Stratégies de réduction de la pauvreté : approches méthodologiques et transversales

18 - 26 septembre 2009

Éditeurs scientifiques

Stéphane LAGRÉE, Jean-Pierre CLING,

Mireille RAZAFINDRAKOTO et François ROUBAUD

afd Agence Française de Développement

IRD Institut de recherche pour le développement

École française d'Extrême-Orient

cnrs

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Couverture et illustrations dessinées :
Clémence Barbier – clemencebarbier@hotmail.com

Sommaire

Avant-propos 5

Allocutions d'ouverture 13

Séances plénières

Réduction de la pauvreté et protection sociale – *Martin Rama* 25

De la réduction de la pauvreté à la redistribution au Việt Nam – *Ngô Huy Liêm* 41

Institutions, gouvernance et pauvreté – *Nicolas Meisel, Jacques Ould Aoudia* 59

Marché du travail, secteur informel et conditions de vie des ménages au Việt Nam – *Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud* 87

Mobilités, migrations et pauvreté en Asie du Sud-Est – *Michel Bruneau* 111

Synthèse des séances plénières – *Philippe Papin* 159

Ateliers

Atelier 1

- Mondialisation, croissance et développement *Houssein Boumellassa, Michel Fouquin, Tran Thi Anh-Dao* 171
- Liste des stagiaires 259

Atelier 2

- Impacts des migrations sur le développement et la pauvreté *Michel Bruneau, Flore Gubert Andrew Hardy, Jacques Ould Aoudia* 261
- Liste des stagiaires 367

Atelier 3

- Pauvreté et bien-être de la population : analyse à partir des enquêtes statistiques auprès des ménages *Jean-Pierre Cling, Javier Herrera, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud* 369
- Liste des stagiaires 483

Atelier 4

- Anthropologie du développement : formation aux méthodes d'enquêtes de terrain en sociologie et anthropologie *Claude Arditi, Christian Culas, Olivier Tessier* 485
- Liste des stagiaires 540

Biographies des intervenants 543

Évaluations des Journées 593

Avant-propos

Les deux premières Universités d'été en sciences sociales ont été organisées en 2007 et 2008, en partenariat entre l'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam (ASSV) et le Ministère des Affaires Étrangères français dans le cadre du projet Fonds de Solidarité Prioritaire en Sciences Sociales (FSP2S) *« Appui à la recherche sur les enjeux de la transition économique et sociale au Việt Nam »*, mis en œuvre par l'École française d'Extrême-Orient[1] (ÉFEO).

L'organisation de ces Universités d'été répondait au constat unanimement exprimé par le conseil scientifique franco-vietnamien du projet FSP2S d'un besoin de renforcement des capacités méthodologiques et de maîtrise des outils d'enquêtes et de traitement des données tant quantitatives que qualitatives. Les deux premières manifestations ont eu comme objectif commun d'introduire les futurs spécialistes vietnamiens en sciences sociales – chercheurs, doctorants, étudiants, praticiens du développement – au savoir-faire et aux outils scientifiques nécessaires à une connaissance rigoureuse de la réalité sociale, et de fournir les bases théoriques et méthodologiques pour l'élaboration et la réalisation de projets de recherche pertinents, en ligne avec les standards internationaux. Elles se sont ainsi pleinement inscrites dans la stratégie politique de formation universitaire et de recherche du Việt Nam, notamment dans le programme « 20 000 docteurs à l'horizon 2020 ». Elles ont donné lieu à deux ouvrages en édition bilingue[2] (français et vietnamien) qui non seulement restituent le contenu des journées mais fournissent également un support pédagogique déjà largement utilisé au Việt Nam comme en France.

« Les Journées de Tam Đảo 2009 » (JTD 2009) qui sont l'objet de cet ouvrage s'inscrivent ainsi dans une logique de capitalisation scientifique et méthodologique des précédentes éditions en l'élargissant : la définition d'une thématique fédératrice abordée suivant différents angles de vue ; une première ouverture régionale à d'autres stagiaires non vietnamiens (Cambodge, Laos) ; un nouveau partenariat institutionnnel. Comme les années précédentes, l'édition de cet ouvrage a été assurée par l'équipe de coordination de l'Université d'été, à laquelle s'est jointe cette année l'équipe IRD-DIAL (Institut de Recherche pour le Développement) au Việt Nam. Cette équipe est partie prenante de cette opération depuis l'origine et a participé à la conception scientifique des Journées 2009.

Les actes des JTD 2009 sont proposés en version bilingue, français et vietnamien[3]. Ils se composent de textes rédigés par les intervenants et des retranscriptions

---

1 Ce projet a été lancé en 2005 et s'est achevé en 2009.

2 Lagrée S. (éditeur), *Les Journées de Tam Đảo. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement (2)*, Université d'été en sciences sociales, Éditions Thê Gioi, Hanoi, septembre 2009, 401 p. (version française), 398 p. (version vietnamienne) ;
Lagrée S. (éditeur), *Les Journées de Tam Đảo. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement*, Université d'été en sciences sociales, Éditions Thê Gioi, Hanoi, novembre 2008 (rééditée en mai 2009), 348 p (version française), 350 p (version vietnamienne).

3 Le présent ouvrage respecte l'orthographe en vietnamien ; les textes livrés par les formateurs ainsi que les biographies n'ont toutefois pas été modifiés.

des séances plénières et des ateliers. Les interventions sont suivies de nombreux échanges avec le public. Les textes de lecture n'ont pas été inclus dans la présente publication mais sont disponibles sur le site internet www.tamdaoconf.com. La liste des stagiaires est insérée après chaque atelier de formation afin de favoriser la mise en réseau scientifique ; elle est suivie de la biographie de chaque intervenant. Enfin, une synthèse des évaluations de l'Université est placée en fin d'ouvrage. Un CD Rom des actes est proposé en complément à la présente publication.

Une thématique fédératrice : la lutte contre la pauvreté

Afin de susciter les débats et de renforcer les connaissances sur les principaux enjeux internationaux, les JTD 2009 ont été conçues autour du thème fédérateur des stratégies de lutte contre la pauvreté.

« Civiliser l'économie mondialisée ou garantir que la mondialisation devienne une force positive pour tous les peuples du monde » préconise la Déclaration du Millénaire. À ce jour pourtant, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés à l'horizon 2015 sont pour le moins mitigés au plan international. Certains pays tels que le Việt Nam sont en voie de réaliser une partie des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Mais, au rythme actuel de progression au niveau mondial et compte tenu de l'impact de la crise mondiale intervenue en 2008, force est de constater que la lutte contre la pauvreté et pour le développement humain dans ses différentes dimensions est appelée à demeurer un enjeu majeur au cours des prochaines années.

C'est en particulier le cas au Việt Nam, qui a récemment fait son entrée dans le club des pays « émergents » asiatiques et est appelé à devenir un pays à revenu intermédiaire en 2010 ou 2011. Depuis le début de la décennie 1990, son taux de croissance économique figure parmi les plus élevés du monde. Le pays poursuit avec force sa modernisation économique axée sur l'industrialisation et l'urbanisation. Sa présence est active dans les différentes instances internationales et en janvier 2007, il est devenu le 150ème membre de l'Organisation mondiale du commerce. Ces différentes évolutions ont permis de réduire significativement la pauvreté à l'échelle nationale. Dans le même temps, le Việt Nam est aujourd'hui confronté à de multiples défis internes : l'accès aux services de base demeure difficile particulièrement en zone rurale, les inégalités sociales sont en augmentation, le marché de l'emploi doit absorber une population jeune et peu qualifiée, les enjeux liés au phénomène d'urbanisation et de péri-urbanisation deviennent de plus en plus cruciaux ; par ailleurs, les conditions de vie de la population ont aussi été affectées par la crise.

Les JTD 2009 ont été organisées de la manière suivante :

– elles ont débuté par une mise en perspective en séances plénières de deux jours à l'ASSV (traduction simultanée), le 18 et le 19 septembre 2009. Cinq interventions ont introduit et développé les approches méthodologiques et transversales sur le thème des stratégies de lutte contre la pauvreté. Une conférence débat a

porté sur les « Enjeux de la recherche en sciences sociales au Vietnam »[1] et une restitution synthétique des deux journées a ensuite été présentée ;

– les séances plénières ont été suivies par quatres ateliers thématiques parallèles de cinq jours à la station d'altitude du Tam Đảo (traduction consécutive), du lundi 21 au vendredi 25 septembre. Ont été alors approfondis l'étude de la mondialisation, de la croissance et du développement (atelier 1), l'impact des migrations sur le développement et la pauvreté (atelier 2), l'analyse de la pauvrété et du bien-être de la population à partir des enquêtes statistiques auprès des ménages (atelier 3), et les méthodes d'enquêtes de terrain en anthropologie du développement (atelier 4).

Lors de la première journée du 18 septembre, une première conférence introductive a été conduite par Martin Rama, économiste en chef de la Banque mondiale au Việt Nam et responsable des études liées aux politiques économiques et de développement. L'exposé s'est articulé à partir des stratégies de réduction de la pauvreté et de protection sociale. Les facteurs de risques et de vulnérabilité ainsi que la nécessité d'une approche intégrant différentes mesures et politiques y ont notamment été présentés. Cette première intervention a été complétée par Ngô Huy Liêm, économiste et spécialiste de développement au Việt Nam, qui a passé en revue les différents problèmes en matière d'inégalités et de pauvreté auxquels le pays est confronté, avec un éclairage sur l'entrée ethnique. En début d'après-midi, une autre approche des questions de pauvreté en lien avec les institutions et la gouvernance a été développée par Nicolas Meisel et Jacques Ould Audia – économistes. La « bonne gouvernance » est-elle une bonne stratégie de développement ? Les réponses à cette question centrale ont mis en lumière de nouveaux concepts pour analyser la réalité de la gouvernance dans les pays en développement.

La journée du 19 septembre a débuté par un examen approfondi par Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud des caractéristiques du marché du travail, du secteur informel et des conditions de vie des ménages au Việt Nam afin d'appréhender les déterminants de la pauvreté et sa dynamique. L'importance du secteur informel, la précarité des activités dans ce secteur ou encore l'impact de la crise économique ont constitué les principales entrées permettant de mieux comprendre les grands défis de politique publique qui se posent aujourd'hui au Việt Nam. En lien direct avec cette dernière intervention, le géographe Michel Bruneau a proposé un changement d'échelle d'analyse en élargissant la perspective aux questions de mobilités et de migrations en Asie du Sud-Est. Les facteurs d'accroissement récent du phénomène ont été présentés ainsi que les formes de mobilités internes et internationales. Deux systèmes migratoires ont ainsi été distingués – péninsulaire et archipélagique – afin de mieux caractériser les types de main-d'œuvre qui y sont liés. Enfin, l'intervention a abordé les différents espaces-réseaux des diasporas de la région. En début d'après-midi, une conférence-débat a réuni chercheurs en

[1] Quatre spécialistes de la recherche et du développement ont exposé puis discuté avec le public – il s'agit de Nguyễn Xuân Thắng (économiste, Vice-président de l'ASSV), Alain Henry (sociologue, Directeur de l'AFD au Việt Nam), Vũ Đức Nghiệu (linguiste, Vice recteur de l'Université des Sciences Sociales et Humaines de Hà Nội) et Jacques Boulègue (Professeur des Universités, Représentant de l'IRD au Việt Nam).

sciences sociales et acteurs politiques du développement sur le thème « Enjeux de la recherche en sciences sociales au Vietnam : de la gestion de la crise au développement durable ». Enfin, pour conclure les séances plénières, Philippe Papin, avec le regard de l'historien, a proposé une synthèse critique de ces deux premières journées en s'interrogeant notamment sur ce que serait une société sans pauvres et sans inégalités.

La formation s'est poursuivie du lundi 21 au vendredi 25 septembre avec quatre ateliers thématiques menés en parallèle à la station d'altitude du Tam Đảo située à 80 km de Hà Nội.

L'atelier 1 se caractérisait par une approche macro-économique et d'économie internationale. La formation a porté essentiellement sur les critères d'émergences, les pays émergents, leur attractivité et les nouveaux risques. Une large place a été faite aux aspects méthodologiques et outils statistiques avec notamment une présentation des bases de données du Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII) ponctuée de travaux pratiques. Les différentes politiques commerciales ont été abordées, la crise actuelle et les scénarios de « sorties de crise » ont également été analysés et discutés.

L'atelier 2 a traité de l'impact des migrations sur le développement et la pauvreté sous l'angle qualitatif et quantitatif, selon une approche interdisciplinaire. Un état des lieux des migrations en Asie du Sud-Est a été dressé, les outils de mesure et d'analyse ont été présentés par le prisme de changements d'échelle. Les études de cas africaines – Maroc et Mali – et asiatiques – Laos et Thaïlande – ont porté la réflexion vers d'autres réalités sociales. Elles ont offert autant de points de comparaison avec la situation vietnamienne qui a été abordée sous un angle historique et sociologique à travers des recherches de terrain menées dans la province montagneuse de Thái Nguyên, au nord du Việt Nam.

L'atelier 3 « Pauvreté et bien-être de la population » a offert une consolidation et un approfondissement des formations statistiques et d'analyse du marché du travail délivrées lors des Journées 2007 et 2008. L'approche micro-économique a été privilégiée. Les concepts de pauvreté et d'inégalité ont été présentés ainsi que les outils de mesure et les sources disponibles. L'acquisition des connaissances a été élargie à une initiation au logiciel *Stata* afin de favoriser les travaux pratiques à partir de l'exploitation de l'enquête VHLSS – *Vietnam Household Living Standard Survey*. En mobilisant ces outils, chaque groupe de stagiaires a choisi et traité un sujet spécifique lié à la thématique générale de l'atelier.

Enfin, *l'atelier 4* a proposé une application des méthodes, concepts et notions en anthropologie du développement. Il s'agissait ici aussi du prolongement de la formation menée en 2008 dans le cadre d'entretiens qualitatifs dans les villages du piémont du Tam Đảo. L'originalité de la formation a consisté à mettre les stagiaires en situation réelle d'enquête de terrain, en appliquant les concepts, notions et techniques introduits préalablement autour des stratégies de lutte contre la pauvreté et de leurs impacts sur les conditions de vie des populations.

Les quatre ateliers de formation : un regard croisé sur une thématique commune

	Ateliers	Échelle / niveau d'analyse	Disciplines	Outils / Méthodes
1	Mondialisation, croissance et développement	Échelle mondiale Unité d'analyse : pays Approche macro	Économie	Grands agrégats et indicateurs macro ; modélisation
2	Impacts des migrations sur le développement et la pauvreté	Échelle régionale et nationale Niveau micro (ménages)	Géographie Histoire Économie	Qualitatif (histoire) et quantitatif (microéconomie, géographie)
3	Pauvreté et bien-être de la population : analyse à partir des enquêtes statistiques auprès des ménages	Échelle nationale Approche micro Unité d'analyse : les ménages, les individus	Outil mobilisable par différentes disciplines (économie, démographie, sociologie)	Concepts et notions pour l'analyse de la pauvreté ; analyse d'enquêtes statistiques
4	Anthropologie du développement : formation aux méthodes d'enquêtes de terrain en sociologie et anthropologie	Échelle locale (communes/villages) Unité d'analyse : les ménages, les individus	Socio-anthropologie	Entretiens qualitatifs

Les quatre ateliers ont été construits pour être suivis par des participants de différentes disciplines, la priorité étant de permettre à tous de mobiliser des approches et des outils les plus divers possibles, appliqués à différentes échelles (micro, méso, macro). Cette volonté de croiser les regards sous un angle pluridisciplinaire s'est cristallisée lors de la dernière journée de restitution du 26 septembre, où deux stagiaires de chaque atelier ont présenté une synthèse des acquis de la semaine, qui a ensuite fait l'objet d'une discussion générale.

Par ailleurs, des supports d'accompagnement ont été proposés durant la semaine :

– Conférence : *« IRD - Département Soutien Formation. Le renforcement des capacités »* par Benjamin Buclet Chargé de mission – IRD Département Soutien Formation (lundi 21 en soirée) ;

– Conférence : *« La Banque mondiale en quête de modèles : lecture globale et application au cas du Vietnam »*, Knowledge Publishing House, Hanoi ; présentation de la publication par les auteurs Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud (jeudi 24 en soirée)

Cet ouvrage présente l'activité de la Banque mondiale dans le monde avec un coup de projecteur sur le Việt Nam. La Banque mondiale est en effet le premier bailleur de fonds dans ce pays et joue un rôle de coordination entre les donateurs. L'ouvrage analyse l'économie politique de la relation entre la Banque mondiale et le gouvernement vietnamien ; il montre que ce dernier

bénéficie de l'aide financière apportée par l'organisation internationale mais que in fine cette dernière, en quête de modèles, a plus besoin du Việt Nam que l'inverse ; leur partenariat se caractérise par une relation d'égal à égal que très peu de pays en développement sont capables d'instaurer.

– Projection documentaire : *« Nioro du Sahel, une ville sous tension »* – 56 minutes, 1999 ; commenté par Benjamin Buclet (IRD-DSF)[1] – *sous titrage en vietnamien* (vendredi 25 en soirée)

Nioro du Sahel, une ville du Mali, isolée à la frontière mauritanienne, à près de 500 km de pistes de Bamako... Nioro n'est pas une priorité économique. C'est ainsi que cette agglomération de 25 000 habitants n'a jamais été électrifiée par l'État malien. Le soir venu, les Niorois s'organisent et les familles aisées se reconnaissent au bruit de leur groupe électrogène. Le courant suit les liens de parenté et de voisinage. Or, dans le cadre d'un Comité de jumelage, une équipe de Français s'est lancée depuis quelques années dans l'électrification de la ville. Au-delà des câbles et des poteaux, la mise en place du réseau électrique révèle rapidement des enjeux sociaux et politiques inattendus. Le projet dépasse alors « l'objet technique » des Français et dévoile de profondes tensions.

Réalisation : Christian Lallier

Conseil scientifique : Jacques Champaud

Coproduction : Europimages FMP en association avec le GRETS (Groupe de Recherches Energie, Technologie et Sociéte d'Électricité de France), CNRS, IRD, CSI

Une première ouverture régionale

L'édition 2009 initie également une nouvelle dimension régionale donnée à l'évènement à titre expérimental, avec la participation pour la première fois de chercheurs cambodgiens et laotiens, afin de permettre une mise en réseau scientifique de la recherche sur une échelle plus large.

Par ailleurs, les candidats ayant souhaité participer à l'édition 2009 des Journées de Tam Đảo ont pâti du succès rencontré les années précédentes car la sélection a été particulièrement sévère ! En effet, près de deux cents demandes de participation ont été déposées mais seuls quatre-vingt candidats ont pu être retenus pour l'ensemble de la formation, soit moins d'une demande sur deux. Cette sélection a été jugée nécessaire pour garder une « taille humaine », afin de préserver une forte dynamique de groupe et une approche pédagogique pertinente lors des ateliers à la station.

Au total, quatre-vingt onze stagiaires ont assisté à l'ASSV aux séances plénières (soit un peu plus qu'aux ateliers thématiques).

---

[1] En appui à ce documentaire, une publication proposée par Alain Henry (AFD-Hà Nội) a été distribuée au public avant la projection du film documentaire afin de mieux saisir la nature de l'échec du projet : « La Générosité ne suffit pas : Nioro du Sahel, les raisons d'une discorde », in *A quoi sert d'aider le Sud ?* (dir. Serge Michailof), Economica, Paris, 2006.

Les fiches d'inscription recueillies permettent de dégager le profil suivant :
- une proportion plus forte de femmes : 58 % des stagiaires ;
- un public jeune : 65 % des stagiaires ont moins de 35 ans ;
- une diversité des statuts et du niveau d'éducation : master (20), doctorant (13) – parfois enseignant –, chercheur (32), enseignant et chercheur (12), enseignant (4), divers (7) ;
- la sociologie (30), l'économie (28) et l'anthropologie (12) sont les disciplines les plus représentées, devant l'histoire (11) et la géographie (4) ;
- une primauté des inscriptions laissée à Hà Nội et Hồ Chi Minh Ville (42 et 33 inscrits) mais des stagiaires venant également de Lào Cai, Thái Nguyên, Huế, Cần Thơ et pour la première fois d'autres pays d'Asie du Sud-Est (Cambodge et Laos) ;
- une large ouverture institutionnelle : 1/ pour le Việt Nam : Académie des Sciences Sociales du Việt Nam (30), Comités populaires (12), Ministères (7), Université d'économie de Hồ Chí Minh Ville (6), Universités des sciences sociales et humaines de Hồ Chí Minh Ville (5) et de Hà Nội (5), ÉFEO (5), Centre de Recherche des Études Urbaines et du Développement de Hồ Chi Minh Ville (3), École supérieure d'économie nationale, Université ouverte de Hồ Chí Minh Ville, Université de Huế et de Thái Nguyên, Université Hoa Sen ; 2/ pour la région : Académie Royale du Cambodge et Université Royale de droit et des sciences économiques de Phnom Penh ; Université nationale du Laos – faculté d'économie et de gestion.

Un nouveau partenariat institutionnel

Les JTD 2009 ont bénéficié des cofinancements de l'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam (ASSV), de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), pour la première fois de l'Agence Française de Développement (AFD), ainsi que de l'École française d'Extrême-Orient (ÉFEO), du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). L'arrivée de l'AFD comme financeur majeur de l'évènement est un signal fort de la qualité scientifique de ces Journées et de l'intérêt porté par celle-ci à l'articulation entre recherche appliquée et actions de développement. Nous remercions sincèrement toutes ces institutions de la confiance accordée à cette manifestation scientifique.

Gage du succès de cette initiative originale, l'ASSV, l'AFD, l'IRD, l'EFEO, l'Université de Nantes et l'AUF ont décidé de s'engager dans la durée en signant un accord de partenariat couvrant la période 2010-2013, afin de pérenniser une Université régionale d'excellence en sciences sociales, humaines et économiques en Asie du Sud-Est. Dans ce cadre, nous avons le plaisir d'annoncer la tenue de la quatrième édition des « Journées de Tam Đảo » du 16 au 24 juillet 2010. La formation s'articulera autour du thème « Transitions décrétées/vécues, du global au local : approches méthodologiques, transversales et critiques ».

Nous adressons toute notre reconnaissance à l'ensemble des intervenants pour les qualités scientifiques et pédagogiques affichées durant toute la formation :

Claude Arditi, Jacques Boulègue, Houssein Boumellassa, Michel Bruneau, Jean-Pierre Cling, Christian Culas, Michel Fouquin, Flore Gubert, Andrew Hardy, Alain Henry, Javier Herrera, Nicolas Meisel, Ngô Huy Liêm, Nguyễn Xuân Thắng, Jacques Ould Aoudia, Philippe Papin, Martin Rama, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, Olivier Tessier, Trần Thị Anh Đao et Vũ Đức Nghiệu.

Nous remercions également ici pour la qualité du travail effectué les rapporteurs des séances plénières et des quatre ateliers de formation : Béatrice Wisniewski, séances plénières (doctorante en archéologie, CREOPS Université Paris-Sorbonne) ; Christophe Vigne, atelier 1 (doctorant en histoire, Université Paris 7) ; Pascal Bourdeaux, atelier 2 (École Pratique des Hautes Études-Paris) ; Jean Verly, atelier 3 (diplomé de l'ESC Rouen et licencié de lettres modernes à Paris-Sorbonne) ; Emmanuel Pannier, atelier 4 (doctorant en anthropologie, Université de Provence).

Enfin, nous tenons à féliciter les interprètes qui nous ont accompagnés lors de cette troisième édition. Il s'agit de Nguyễn Việt Tiến (Université nationale de Hà Nội), Vũ Văn Đại (Université de Hà Nội), Nguyễn Thị Cục Phương (Université de Hà Nội), Trần Phương Thảo (Université de Hà Nội) et Lê Thanh Mai (ADETEF).

Trần Thị Lan Anh
Stéphane Lagrée
Jean-Pierre Cling
Mireille Razafindrakoto
François Roubaud

Allocutions d'ouverture

Mesdames et Messieurs, chers collègues et participants,

Au nom de l'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam, j'ai l'honneur d'adresser mes plus chaleureuses salutations à tous les invités, scientifiques internationaux, formateurs et participants à cette Université d'été organisée à l'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour l'ouverture de la troisième édition des « Journées de Tam Đảo ». Nous sommes de plus en plus convaincus de la nécessité de renouveler cette manifestation. La thématique proposée cette année, les « Stratégies de réduction de la pauvreté », est particulièrement au cœur des préoccupations mondiales. Faisant suite à 25 ans de politique de *Đổi mới*, si de nombreuses satisfactions sur le plan macro-économique doivent être soulignées, le nombre de ménages pauvres demeure encore trop élevé. Le Việt Nam aura pour tâche dans les prochaines années de s'inscrire dans la liste des pays en voie de développement à revenu intermédiaire.

Nous savons combien est difficile le renouvellement des crédits pour que cet évènement, de plus en plus majeur dans le paysage des sciences sociales au Việt Nam et de la région Asie du Sud-Est, perdure. Je tiens ainsi à remercier les co-financeurs de cette université.

Je déclare ouverte la troisième édition des « Journées de Tam Đảo ». La formation se composera de séances plénières tenues dans notre Académie et d'ateliers thématiques à la station d'altitude. Ces dix jours passés ensemble permettront aux chercheurs de consolider leurs connaissances afin de contribuer à l'élaboration des politiques de développement de leur pays.

Tous mes vœux de succès vous accompagnent ; je souhaite également saluer chaleureusement la délégation de l'Académie Royale du Cambodge et son vice-Président qui nous ont rejoint cette année.

À nouveau, tous mes remerciements vont aux scientifiques internationaux, à l'Agence Française de Développement, l'Institut de Recherche pour le Développement, l'École française d'Extrême-Orient mais aussi le Centre National de la Recherche Scientifique et l'Agence Universitaire de la Francophonie qui ont permis que ces Journées soient aujourd'hui proposées.

Đỗ Hoài Nam
Président de l'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam

Messieurs les Présidents, Messieurs les directeurs, chers collègues,

Je ferai simplement une brève introduction pour souligner l'importance que l'Agence Française de Développement attache aux travaux de cette semaine et à la production très intéressante de l'Université d'été de Tam Đảo. Je voudrais souligner trois points qui convergent pour justifier notre soutien à ce travail.

Cette Université vise à contribuer au renforcement des capacités, à améliorer nos propres stratégies et nos produits, mais aussi, nous le pensons, elle ambitionne de remettre en cause, dans le cadre d'un travail conjoint entre chercheurs et bailleurs de fonds, le « prêt-à-porter » intellectuel du bon développement. L'aide sans appropriation n'est rien, l'appropriation par les populations, les bénéficiaires, les institutions est une condition nécessaire de l'aide. En réalité, l'appropriation a toujours lieu mais sa nature amène à réflexion : s'opère t-il un détournement complet des objectifs de l'aide ? S'agit-il d'une activité sociale et économique intéressante mais pas forcément cohérente avec les objectifs ? Y a-t-il réelle appropriation ? Pour tout projet de développement, le résultat final est plus ou moins aléatoire, entre détournement et appropriation ; nous pensons que le travail de la recherche dans ce domaine est précisément d'éclairer l'ensemble de ces mécanismes. Le travail des chercheurs, la formation des chercheurs vietnamiens ou régionaux, les comparaisons internationales sont autant de conditions nécessaires à une bonne appropriation locale de l'aide. Les vingt dernières années ont été au Việt Nam celles de la croissance, du progrès et des changements ; elles soulignent également la place des chercheurs, des universitaires afin de mieux éclairer le chemin parcouru, de capitaliser et de procéder à une lecture critique des mécanismes à l'œuvre.

Pour nous, bailleurs de fonds, les financements de projets devraient aujourd'hui s'accompagner systématiquement d'une mesure d'impacts. Les efforts d'harmonisation de l'aide visent à une meilleure efficacité et, en tant que prestataires de services, les bailleurs n'échappent pas à la règle de toute activité économique : l'évaluation et le perfectionnement des processus, l'amélioration des produits. Il y a encore quelques décennies, les bailleurs de fonds ne soutenaient pas vraiment la recherche alors que les fabricants de verre ou d'acier bénéficiaient d'un département de la recherche. Peut être croyait-on alors que leur rôle principal était de faire du conseil en politiques publiques, de faire du « mou » en quelque sorte. Il n'y avait donc pas lieu de s'interroger, il suffisait d'improviser. Je pense tout au contraire, qu'à présent, les bailleurs sont conscients des critiques qu'ils doivent apporter à leurs propres processus, à leurs méthodes pour les améliorer. Nous aurons aujourd'hui nombre d'exposés qui cristalliseront la réflexion ; n'en citant qu'un, le terme même de gouvernance apparaît comme une sorte de compact intellectuel qu'il faut casser comme des atomes afin de comprendre réellement sa composition et son fonctionnement.

Quelles sont les attentes d'une telle Université ? Pour nous, il s'agit de contribuer à questionner un certain « prêt-à-porter » intellectuel. Il est beaucoup question de convergence économique. Cette convergence s'accompagne constamment d'idées

et de savoirs sur le bon développement, la bonne gouvernance. Pourtant, lorsque l'on regarde l'actualité économique et sociale, l'on voit une résurgence, un renforcement des identités locales et des particularismes. Il est probablement très imprudent de vouloir considérer un développement homogène. Tout le monde convient que chaque géographie a ses particularités, chaque région ses propres trajectoires économiques mais encore faudrait-il que cela soit clairement exposé dans nos propres recommandations et savoirs sur le développement. D'où l'importance pour l'AFD de constater ici une très forte pluridisciplinarité. Je dirais que les deux grandes qualités de notre réunion sont d'allier jeunes chercheurs et chercheurs confirmés, des catégories socialement différenciées, de lier des étudiants et des professeurs, et d'avoir réussi le tour de main délicat d'associer, pour quelques jours, historiens, géographes, démographes, anthropologues, économistes et, ne les oublions pas, des sociologues. Nous pensons que ce constat est un préalable nécessaire à une véritable progression de la réflexion.

Je terminerai en remerciant très chaleureusement l'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam qui est véritablement le moteur, l'opérateur et l'hôte de cette session, et qui, pour nous, est un partenaire précieux car il permet de réaliser une telle manifestation. Je voudrais bien sûr également remercier, et ils ont déjà été nommés, tous nos partenaires scientifiques, également les collègues et les professeurs qui sont venus de très loin pour participer à cette Université. Enfin je remercie très personnellement Stéphane Lagrée et son équipe qui ont consacré ces dernières semaines à l'organisation de l'évènement ; je sais que pendant dix jours nous allons avoir l'impression que tout est parfaitement huilé mais en réalité, derrière les rideaux, tout chercheur s'apercevrait qu'il s'agit là d'un mécanisme de coordination sociale extrêmement complexe.

Je vous remercie.

Alain Henry
Sociologue
Directeur de l'AFD au Việt Nam

Monsieur le Président, chères et chers collègues,

L'avantage d'être universitaire est que je sais que nous sommes tous collègues, aussi bien collègue professeur que collègue étudiant. L'IRD est associé avec l'Académie des Sciences Sociales du Vietnam depuis la création de l'Université d'été en sciences sociales, les Journées de Tam Đảo. C'est une fierté d'autant plus grande que cette université a su survivre à une crise économique accompagnée de difficultés de gestion financière du côté français. La fierté de l'IRD est partagée avec un banquier, l'AFD, l'Agence Française de Développement, co-organisateur de l'université d'été. Monsieur Alain Henry, représentant de l'AFD au Vietnam, se demandait pourquoi le fabricant d'acier ou de verre a un département de recherche. Il s'agit pour ces industriels de s'adapter à la ressource ou d'espionner les autres fabricants de verre ou d'acier. Vu de l'IRD, l'AFD a un département de recherche dont les missions sont ciblées bien autrement, c'est à dire donc comme un outil de dialogue permettant de bien placer les fonds et d'évaluer l'impact de leurs utilisations. Ainsi le dialogue de l'AFD avec le partenaire vietnamien et l'IRD permet de faire avancer des projets de recherche accompagnant des actions pour le développement. L'Université d'été de Tam Đảo en est un témoignage avéré et qui j'espère sera renouvelé dans les années futures.

Je voulais rebondir de nouveau sur le discours de Monsieur Alain Henry et j'ai retenu sa méfiance exprimée envers le « prêt-à-porter » intellectuel. Maurice Godelier en 2007 a reproché aux actions de grands organismes et à certaines recherches faites dans ce cadre « d'aborder les réalités locales, bien souvent sous la forme d'une seule et même réalité idéelle ». L'action de l'IRD s'en distingue bien, en effet il s'agit alors d'observer sur le terrain, de dialoguer, et d'établir avec le partenaire des solutions adaptées à la réalité locale. Il n'y a pas de schéma apporté a priori, et les Journées de Tam Đảo, lieu de dialogue, en sont, pour moi, un des premiers témoignages.

Je dois souligner que l'effort de l'IRD, sur le Việt Nam et sur l'Asie du Sud-Est, se porte sur deux domaines pour lesquels la lutte contre la pauvreté est très prégnante. Tout d'abord, les sciences sociales et humaines – à peu près la moitié des chercheurs de l'IRD présents au Việt Nam sont des chercheurs en SHS – et ensuite la lutte contre les maladies. Très souvent dans nos sociétés, les maladies, leur émergence, et la pauvreté sont extrêmement liées. Les discussions qui ont eu lieu hier lors des Doctoriales en Sciences Sociales étaient consacrées à la thématique « santé de la reproduction et famille », elles nous ont montré les liens qui existaient avec la lutte contre la pauvreté et la capacité d'action en ce sens.

Dans le futur, il me semble que les contrats d'objectifs que des institutions comme l'IRD sont en train de négocier avec leur gouvernement vont de plus en plus associer les partenaires locaux. En huit ans de carrière à l'IRD, j'ai pu observer cette montée du partenariat, c'est un motif de satisfaction et un critère de bonne santé de l'Institut. C'est en partie attribuable à des outils ciblés et à une structuration institutionnelle de l'action partenariale. Ainsi le DSF de l'IRD, Département Soutien et Formation des

communautés scientifiques du Sud, est présent à la table centrale de notre réunion de ce jour. Il représente, au niveau du fonctionnement opérationnel de l'IRD, plus de 12 % des crédits employés. Ces crédits sont délégués directement aux partenaires, à la formation des jeunes mais aussi aux échanges à tous niveaux que ce soient des doctorants, des post-doctorants ainsi qu'à la création d'équipes installées dans les pays partenaires. C'est un outil opérationnel et efficace du partenariat pour le développement.

En sciences sociales, nous allons bientôt avoir au Việt Nam un changement des cadres de recherche de l'IRD. Souvent dans le dialogue avec les partenaires, il nous est dit qu'un tel changement est délicat car il peut être interprété comme un désengagement. Il n'en est rien, bien au contraire il faut comprendre que la multiplicité et la variété des interventions permises par de tels changements sont une garantie de la qualité du partenariat. Récemment, Monsieur le Premier Ministre du Việt Nam a d'ailleurs bien mentionné lors d'une intervention sur le développement durable qu'il mettait en avant la qualité et non pas la quantité. J'espère qu'au terme de cette troisième édition des Journées de Tam Đảo, la qualité déjà acquise sera bien maintenue et que cela permettra de répondre aux besoins du peuple vietnamien.

Le Việt Nam est un exemple de croissance économique et sociale assez insigne. Les objectifs affichés dans le plan 2011- 2020, qui vient d'être discuté au sein du Parti Communiste du Việt Nam, ont l'ambition de porter le Việt Nam dans le club du peloton de tête des nations. En 2020 donc, je pense que l'IRD n'aura plus les mêmes raisons d'être présent au Việt Nam puisque notre Institut travaille principalement dans les pays en développement, disons dans les pays qui ne sont pas inscrits au G20. L'IRD doit dès maintenant se préparer avec vous à un changement de positionnement dans notre partenariat, c'est un gage de confiance dans votre développement, qui je crois est le meilleur hommage que l'on puisse rendre aux Vietnamiens.

Tous mes souhaits de réussite et de bonne santé accompagnent les participants à l'université d'été de Tam Đảo.

Merci de votre attention.

Jacques Boulègue
Professeur des Universités
Représentant de l'Institut de Recherche pour le Développement au Việt Nam

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

Le séminaire qui s'ouvre aujourd'hui à l'Académie des Sciences Sociales et qui va se poursuivre dans quelques jours dans des lieux plus champêtres est depuis 2007 un rendez-vous essentiel pour les chercheurs et étudiants avancés dans le domaine des sciences sociales. Lancées grâce à un programme du gouvernement français et au soutien de l'Académie des Sciences Sociales, ces « Journées de Tam Đảo » ont aussi bénéficié dès 2007 de l'aide de l'Agence Universitaire de la Francophonie et de plusieurs autres partenaires (CNRS, IRD).

Nous sommes heureux d'être associés à un tel événement qui correspond bien dans son esprit et dans sa réalisation à la philosophie à laquelle adhère l'Agence Universitaire de la Francophonie : favoriser les échanges, les discussions, les coopérations entre universitaires et futurs universitaires et chercheurs du Vietnam et au-delà d'Asie du Sud-Est puisque nous avons aujourd'hui, dans la salle, des invités de pays voisins en plus des participants vietnamiens. Cette initiative va clairement contribuer au renforcement de la recherche en sciences sociales dans la région et à la formation des universitaires et futurs universitaires qui travaillent dans ce domaine essentiel pour le développement de l'Asie du Sud-Est. Le rapprochement de ces journées avec un autre projet soutenu par l'AUF, les « doctoriales », dont la quatrième journée a eu lieu hier dans ce même lieu, a aussi permis une synergie très positive avec la possibilité donnée aux doctorants et chercheurs de participer à ces deux événements complémentaires.

Nous nous réjouissons particulièrement de l'usage de la langue française dans ces deux projets. Cette langue peut être le liant, le moyen de communication permettant à des chercheurs en sciences sociales de pays différents de travailler ensemble pour des projets de formation ou de recherche.

Je ne doute pas de la réussite de ces Journées de Tam Đảo et de la qualité des ateliers qui seront faits pendant cette semaine de travaux et j'espère que ce projet pourra se poursuivre dans les années à venir.

Je vous remercie

Stéphane Grivelet
Directeur délégué aux programmes
Agence Universitaire de la Francophonie — Bureau Asie-Pacifique

Monsieur le Président de l'Académie des Sciences Sociales du Vietnam,

Mesdames et Messieurs les organisateurs et contributeurs des Universités d'été de Tam Đảo,

Chers collègues,

C'est un grand honneur pour moi que de pouvoir aujourd'hui vous présenter la perspective du CNRS à l'égard de l'Université d'été « Les Journées de Tam Đảo 2009 ».

L'Université d'été et le CNRS partagent un engagement fort à cultiver une grande diversité de perspectives, pour les structurer par leurs travaux, favorisant ainsi l'émergence d'approches nouvelles et utiles.

Le CNRS est connu pour sa taille : plus large organisation de recherche en Europe, avec 30.000 personnes dont près de 15.000 chercheurs, couvrant un vaste spectre de disciplines, des sciences dites « dures » aux Sciences Humaines et Sociales. Ce n'est pourtant pas notre taille qui importe, mais l'interdisciplinarité qu'elle permet. C'est dans le brassage d'idées que le CNRS puise la puissance de sa production et la qualité de sa recherche.

Le CNRS croit en l'échange, au choc des perspectives, à la fertilité que permet la diversité. Sur nos 1250 unités de recherche, 1150 unités sont « mixtes », en partenariat le plus souvent avec des universités, mais aussi des entreprises, en France ou à l'étranger. Nos partenariats nous apportent cette diversité, stimulante et fertilisante.

En Sciences Sociales et Humaines aussi, ce sont près de 2000 chercheurs répartis sur un réseau de 300 unités en France et 27 Instituts Français de Recherche à l'Etranger (IFRE, en partenariat avec le ministère Français des Affaires Étrangères et Européennes), qui contribuent à une grande diversité de perspectives.

Ces trois axes, diversité, partenariats et fertilité, sont aussi, semble-t-il, au cœur de cette Université d'été, à laquelle le CNRS est d'autant plus spontanément heureux de contribuer.

Je voudrais ici remercier de nouveau l'ensemble des contributeurs « fondateurs » qui ont permis la structuration, par le projet FSP2S clos en mai 2009, de ces Universités d'été : le MAEE français, l'ASSV, l'IRD et l'AUF, mais aussi l'ÉFEO pour leur engagement à construire et démontrer l'apport annuel de cette Université d'été, et enfin l'AFD, dont l'engagement a été déterminant pour la tenue de l'Université 2009.

Il reste maintenant aux intervenants à stimuler par leurs présentations l'acuité des participants et l'engagement de chacun aux quatre ateliers, pour la meilleure fertilité des échanges.

En associant formations et ateliers dans ces domaines ainsi qu'en méthodologie d'enquêtes et analyses statistiques, ces Journées contribueront sans nul doute à l'émergence de stratégies de lutte contre la pauvreté.

Avec la conviction que vos travaux seront stimulants, et l'espoir que vos conclusions seront ensuite perçues comme pertinentes,

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente ambiance de travail.

Luc Le Calvez
CNRS, Direction des Relations Internationales
Directeur, Bureau Asie du Sud-Est

Monsieur le Président, chers collègues, chers amis,

C'est avec un plaisir tout particulier que l'ÉFEO s'associe, pour la troisième année, à la mise en œuvre des Journées de Tam Đảo en 2009, un événement qui, au fil des années, marque le poids de son importance pour le développement des relations de collaboration et d'échanges scientifiques entre l'Académie Vietnamienne des Sciences Sociales et les diverses institutions françaises parties prenantes.

Pour l'essor des sciences sociales, rien ne vaut plus que l'acquisition des méthodologies d'enquêtes et de traitement des données, et pour les acquérir rien ne vaut plus que la confrontation de ses propres expériences avec celles d'autres chercheurs et celles d'autres peuples du monde. C'est bien pour cela que je me réjouis de la diversité des approches en lien avec la thématique « Stratégies de réduction de la pauvreté » annoncée par le programme de cette semaine de travail : diversité des problématique abordées – mondialisation, migrations, enquêtes ménages et de terrain –, diversité des disciplines scientifiques – économie, histoire, géographie, anthropologie –, diversité des aires géographiques – non seulement le Việt Nam mais aussi, pour n'en citer que quelques uns, le Maroc, le Mali et la Thaïlande.

Des journées d'études et de discussions à venir, ces multiples dimensions représenteront, j'en suis convaincu, un défi pour tous les participants et les formateurs. Il est au cœur, dans la nature même du processus d'étude, je souhaite à toutes et à tous de le relever en toute sérénité.

Andrew Hardy
Historien
Représentant du centre ÉFEO (Hanoi)

Carte de localisation

Séances plénières

Réduction de la pauvreté et protection sociale

Martin Rama, économiste en chef de la Banque mondiale au Việt Nam

Aperçu de la pauvreté 26
Changement de nature des risques 31
Quelques aspects institutionnels 32
Échanges 35

(Retranscription)

Ma présentation sera basée sur le rapport annuel de la Banque mondiale intitulé *Vietnam Development Report*, qui est disponible en anglais et en vietnamien. Ce rapport couvre chaque année un sujet précis, celui de décembre 2007 porte précisément sur la réduction de la pauvreté et la protection sociale. Pour cela, il s'appuie sur les données d'une enquête auprès des ménages réalisée par le département des statistiques tous les deux ans : *Household Living Standards Survey – VHLSS*. Du point de vue méthodologique, ma présentation apparaîtra donc sous un angle quantitatif.

Deux précisions importantes :

- ce que je veux vous présenter est axé sur une période statistique s'achevant en 2006. La mise à jour de l'analyse de la pauvreté en 2008 s'effectue actuellement via l'Académie des Sciences Sociales, des universités, instituts et des ministères. Une enquête semblable à celle de 2006 a été réalisée en 2008. Le nettoyage de ces données comprenant des milliers de ménages prend du temps. Je vais donc utiliser des chiffres qui ne sont pas tout à fait récents mais qui, je crois, ont de la pertinence ;
- d'un point de vue méthodologique, je ferai une présentation d'économiste, avec des tableaux, des graphiques, des chiffres, etc., mais ces données ne sont pas la seule source d'hypothèses. Le travail que nous faisons en matière de pauvreté, en matière de protection sociale, essaye de combiner des approches quantitatives et qualitatives. Sans être des anthropologues, nous travaillons énormément avec des organisations de la société civile pour utiliser des techniques standardisées de participation, afin d'essayer d'établir des hypothèses que les données confirment ou non.

Mon objectif est de vous livrer un aperçu de la pauvreté au Việt Nam lors des dernières années. Nous nous baserons sur les points temporels pour lesquels nous possédons des enquêtes permettant des comparaisons rigoureuses. Le premier point qui soit fiable sur un plan quantitatif est 1993.

Dans un second temps, je m'intéresserai aux risques qui affectent les ménages. Le Việt Nam, dans ce domaine, montre de nombreux indicateurs positifs. La faim est de moins en moins répandue, la pauvreté également. Mais cela ne veut pas dire que les ménages ne sont pas face à des risques parfois catastrophiques. Comment passer de la suppression de la faim à la réduction de la pauvreté et à la protection sociale ? Le Việt Nam entre dans le groupe des pays à revenu intermédiaire. L'agenda de protection sociale est très important pour un pays qui se développe aussi vite. Je voudrais illustrer ces problèmes actuels par le biais du secteur de la santé, des retraites et donc de la sécurité sociale.

Enfin, j'aborderai également les aspects institutionnels. Le chantier des réformes est ici particulièrement important.

Aperçu de la pauvreté au Việt Nam

Une chute soutenue de la pauvreté

Taux de pauvreté et brêche de pauvreté (%)

	1993	1998	2002	2004	2006
Poverty rate	58.1	37.4	28.9	19.5	16.0
Urban	25.1	9.2	6.6	3.6	3.9
Rural	66.4	45.5	35.6	25.0	20.4
Kinh and Chinese	53.9	31.1	23.1	13.5	10.3
Ethnic minorities	86.4	75.2	69.3	60.7	52.3
Food poverty	24.9	15.0	10.9	7.4	6.7
Urban	7.9	2.5	1.9	0.8	1.2
Rural	29.1	18.6	13.6	9.7	8.7
Kinh and Chinese	20.8	10.6	6.5	3.5	3.2
Ethnic minorities	52.0	41.8	41.5	34.2	29.2
Poverty gap	18.5	9.5	6.9	4.7	3.8
Urban	6.4	1.7	1.3	0.7	0.7
Rural	21.5	11.8	8.7	6.1	4.9
Kinh and Chinese	16.0	7.1	4.7	2.6	2.0
Ethnic minorities	34.7	24.2	22.8	19.2	15.4

Source: Based on preliminary GSO data. Estimates for 2006 are unofficial.

L'histoire de **la réduction de la pauvreté** au Việt Nam est spectaculaire. La Banque mondiale travaille dans de nombreux pays en utilisant des méthodologies identiques et je ne connais pas un autre pays qui ait réussi à réduire sa pauvreté aussi vite. Mais cela ne veut pas dire que tout est en forme.

Il y a plusieurs façons de mesurer la pauvreté et il est difficile de se mettre d'accord sur ce qu'est être pauvre. Les dimensions sont multiples : vulnérabilité, exclusion… notions difficiles à capturer par des chiffres. Deux ménages peuvent présenter le même niveau de vie mais une vulnérabilité très différente. La Banque utilise, et le

bureau des statistiques également, une méthodologie basée sur la consommation des ménages. On utilise des enquêtes ménages pour reconstituer les dépenses – y compris ce qui a été produit par le ménage et consommé sur place – afin d'essayer de produire un chiffre de consommation par tête. On construit alors un panier-type des individus proches de la ligne de pauvreté, en sachant que même des gens très pauvres consomment non seulement des aliments mais aussi d'autres produits, même à des niveaux très faibles. L'équivalent en calories de la partie alimentation de ce panier est alors calculé. Ce chiffre nous permet d'estimer le pourcentage de la population qui n'arrive pas à assurer 2100 calories par jour. Ce seuil est établi par l'Organisation mondiale de la santé, et il varie d'un pays à l'autre.

Examinons quelques chiffres[1]. Des estimations sur la base de la méthodologie que je viens de décrire montrent que le pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté passe de 58 % en 1993 à 16 % en 2006. Il s'agit de données comparables. Les villes sont bien entendu plus riches – 4 % de la population urbaine est pauvre en 2006 –, et il y a une grande différence entre la majorité Kinh et les minorités ethniques. La réduction n'en demeure pas moins vraiment spectaculaire.

Différentes mesures de la pauvreté

La tendance est semblable, mais le niveau varie

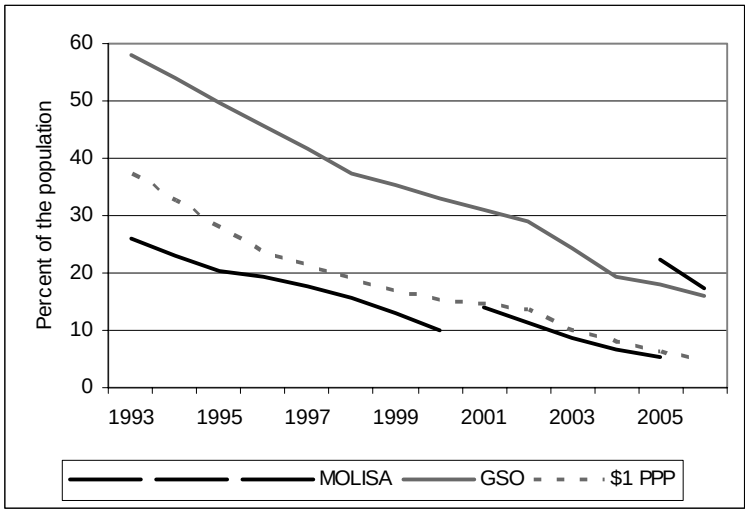

Source: Based on data from GSO, MOLISA and World Bank.

[1] *Food Poverty* : il s'agit d'une mesure de détresse. 6,7 % de la population en 2006 n'arriveraient pas à 2100 calories avec une affectation totale de leur budget à ce poste.
Poverty Gap : la brèche de pauvreté est une mesure plus complexe ; il s'agit de la distance moyenne des individus à la ligne de pauvreté.

Vous noterez quand même un petit élément troublant faisant penser à l'agenda de protection sociale : pour la première fois, depuis que nous avons des registres, la pauvreté urbaine a augmenté en 2006. Cette légère hausse montre un nouveau défi auquel fait face le Việt Nam, car les formes de pauvreté urbaine sont souvent plus extrêmes. L'augmentation n'est pas statistiquement significative. Mais elle n'est pas simplement due au redécoupage administratif, faisant que des communes rurales soient à présent classées en zone urbaine. La véritable raison est que les villes deviennent de plus en plus chères. Le coût de la vie à Hồ Chí Minh Ville, par exemple, provoque aujourd'hui des retours en province parmi des travailleurs ayant immigré de province.

La mesure « $1 USD par jour » a été développée pour établir aisément certaines comparaisons internationales. Cette mesure est connue. Elle pose cependant deux problèmes : $1 USD n'est ni « un » ni « dollar ». Lorsque vous parlez d'un dollar, vous pensez à 19 000 đồng. Mais dans ce cas un « dollar » est l'équivalent de $1 USD aux États-Unis, pays de référence qui émet la monnaie. On peut acheter avec un dollar au Việt Nam l'équivalent d'environ $3,30 aux États-Unis. Ce ratio est appelé parité du pouvoir d'achat – *Purchasing Power Parity* (PPP). Quant à « un », à l'origine le chiffre était de 1,08 : ce qui correspondait à peu près à la ligne de pauvreté de l'Inde à l'époque. Aujourd'hui, le chiffre est de $1,25. Vivre avec « un dollar » par jour au Việt Nam est donc avoir des dépenses atteignant $ 0,38 (= 1,25/3,3). Avec 2100 calories comme référence, le taux de pauvreté au Việt Nam est passé de 58 % à 16 % entre 1993 et 2006. Avec « $1 USD par jour », la trajectoire est similaire mais le niveau en 2006 est plus faible.

D'autres mesures de pauvreté existent. Pour le gouvernement du Việt Nam, un individu est pauvre s'il dispose de moins de 260 000 đồng de revenu par mois en milieu urbain, ou de moins de 200 000 đồng en milieu rural. Cette mesure repose sur un consensus sur ce qu'est être pauvre. Les autorités locales, et sur ce plan le Việt Nam a un système extraordinaire, classent les ménages en pauvres et non-pauvres. Ce classement est bon quand il s'agit de dire *qui est plus pauvre que qui*. Nous l'avons vérifié en appliquant des méthodes participatives utilisées par des anthropologues. Les villageois sont appelés à dire qui est plus riche que qui, ce qui donne lieu à des discussions animées : « je sais que tel a tant de bétail, qu'un autre a telle parcelle, etc. ». Nous avons utilisé ce classement comme référence. Généralement les autorités locales visent juste, bien qu'elles n'aiment pas reconnaître comme pauvres des individus qui ont des comportements considérés inacceptables : ceux qui parient, boivent et autres en sont exclus. Le problème est qu'il est difficile d'effectuer un changement d'échelle, de passer du niveau local au niveau national. Le gouvernement effectue une agrégation du nombre de gens pauvres, mais si la notion de pauvreté varie d'un endroit à l'autre, les chiffres se compliquent.

Par ailleurs, tous les cinq ans le Việt Nam révise sa ligne de pauvreté à la hausse, puisque la notion est relative. Ce qui donne lieu à une réduction de la pauvreté en dents de scie. Mais sur la durée, ce qui est intéressant d'un point de vue méthodologique est que quelque soit la mesure la tendance est fortement à la baisse.

Une nette convergence

Un rattrapage rapide des provinces les plus pauvres

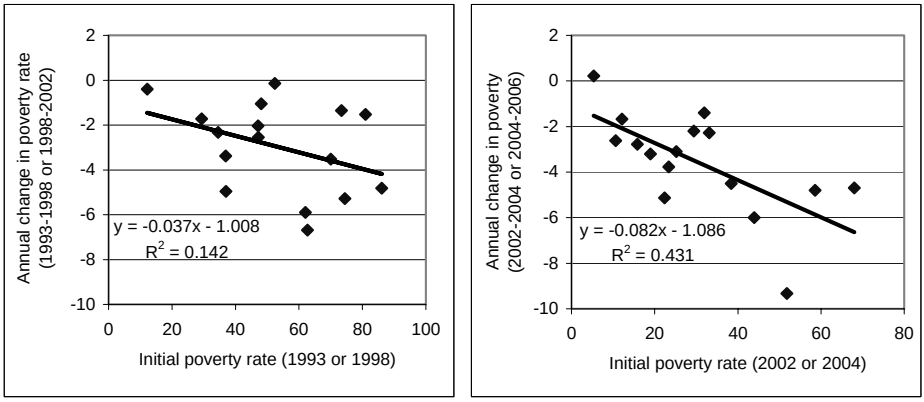

Source: Based on preliminary GSO data, with one observation per region and per inter-survey period. Estimates for 2004 - 2006 are unofficial.

Autre élément remarquable : la convergence des taux de pauvreté des différentes provinces. Non seulement le Viêt Nam réduit la pauvreté – la Chine a réduit la pauvreté très vite aussi– mais il a une bonne performance en matière d'inclusion.

Le premier graphique identifie la période 1993-1998, le second 2002-2004. L'axe horizontal correspond au taux de pauvreté d'une province ; l'axe des ordonnées mesure l'évolution de la pauvreté entre les deux dates. Vous observez que la tendance est à la baisse : des provinces les plus pauvres ont des taux de réduction de la pauvreté les plus forts. Autrement dit, les provinces les plus pauvres sont en train de rattraper les provinces plus riches.

Les disparités spatiales restent cependant très importantes. En 2002, seuls les villes et les deltas sont « hors pauvreté ». Progressivement, la pauvreté chute dans le Sud, et aussi dans le Centre, mais les montagnes et les hauts plateaux demeurent très pauvres.

Mais une forte concentration spatiale

Cartes de la pauvreté par province

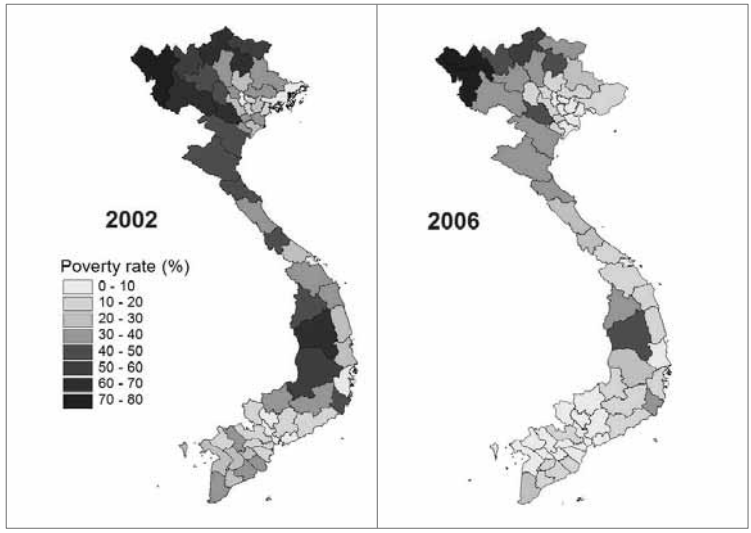

Source: Based on preliminary data from GSO. Estimates for 2006 are unofficial.

Ce constat nous amène à aborder l'entrée ethnique. Le Việt Nam est composé de 54 groupes ethniques. Il existe une grande hétérogénéité entre ces groupes, mais la différence est grande entre la majorité Kinh, et un petit peu chinoise, et les autres groupes. Ceci est illustré dans les graphiques, qui montrent la répartition des dépenses par tête dans la population. Deux répartitions coexistent côte à côte, l'une étant en retard par rapport à l'autre : celle de l'ethnie majoritaire et celle des minorités ethniques. L'axe des abscisses montre le niveau de dépense par habitant pendant l'année. En tracé continu vous avez la ligne de la majorité Kinh, en discontinu les minorités ethniques. La ligne verticale est le seuil de pauvreté de 2100 calories.

Entre 1993 et 2006, la vague Kinh traverse le seuil de pauvreté. Le groupe des minorités ethniques se rapproche. La réduction de la pauvreté devrait donc être forte pour les minorités ethniques dans les années à venir. Dans la pratique, cela veut dire qu'il y aura un groupe de gens juste en-dessous du seuil de pauvreté qui passera juste au-dessus.

Si le rattrapage n'est pas spectaculaire, il est souligné par de nombreux indicateurs : les minorités ethniques ont accès à plus de routes, plus d'écoles, plus d'éducation, etc, même si beaucoup d'efforts restent à faire. Mais des politiques qui ont très bien fonctionné pour le groupe kinh n'assurent pas les mêmes résultats pour tous les autres groupes. Pour les ethnies minoritaires les questions foncières et l'utilisation des forêts posent encore problème.

Changement de nature des risques

Le Việt Nam pourrait devenir un pays à fort revenu intermédiaire en une génération. **La nature des risques** auxquels feront alors face les ménages sera fort différente. J'aimerais souligner deux grands risques dont la nature est en train de changer.

Le premier est de vieillir en pauvreté, de vieillir sans ressources. La population vietnamienne a 27 ans en moyenne. Il s'agit donc d'un pays très jeune. Cependant, la transition démographique est extrêmement rapide. Le Việt Nam est passé de quatre à deux enfants par famille, ce qui est très bon pour la croissance. Quand ces enfants grandiront, un membre de la famille sur deux apportera un revenu, au lieu de un sur trois. Aussi, avec une population dans la trentaine le taux d'épargne (et donc le taux d'investissement) sera très élevé. Il est difficile d'être pessimiste sur la croissance vietnamienne du fait d'une telle structure démographique.

Le risque de vieillir sans ressources

Un vieillissement extrêmement rapide de la population

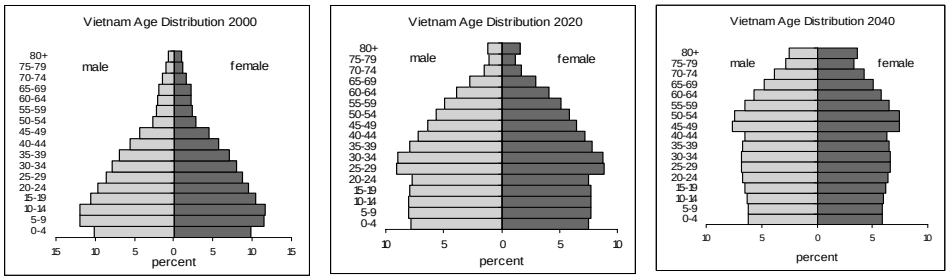

Source: Based on United Nations (2007).

Mais la projection démographique pour 2040 montre une pyramide d'âges qui ressemblera à celle du Japon, sauf que le vieillissement s'opèrera plus vite. Il serait tentant d'ignorer ce problème aujourd'hui, en se disant que l'on vit en famille à trois générations, et que les plus jeunes soutiendront toujours les plus vieux. Mais la situation va évoluer très vite. Dressons un profil type. Le « Vietnamien moyen » d'aujourd'hui, travaille dans le secteur informel, probablement dans l'agriculture ; dans 20 ans, il exercera peut-être dans le secteur formel, peut-être aura-t-il émigré en ville, peut-être vivra t-il dans une famille à deux générations sinon une.

Le second risque concerne la santé. Les maladies transmissibles sont de moins en moins importantes en tant que cause de mortalité. Par contre, les décès dus aux accidents et aux maladies non-transmissibles (comme les problèmes cardiaques, par exemple) sont en augmentation rapide. En termes de politique publique, les interventions nécessaires pour faire face aux maladies transmissibles sont tout-à-fait différentes de celles nécessaires dans le cas de maladies non-transmissibles. Dans le premier cas, l'approche est « verticale ». On s'attaque au problème, comme dans beaucoup de

pays à faible revenu, maladie par maladie. On essaie de freiner la propagation des épidémies. Le mode d'intervention est la vaccination massive. Par contre, quand le risque est individuel, lorsque vous prenez votre moto à la sortie de l'Université d'été par exemple et que vous vous faites renverser, il s'agit d'un problème d'assurance.

Quelques aspects institutionnels

Une redistribution spatiale à grande échelle

Transferts budgétaires nets

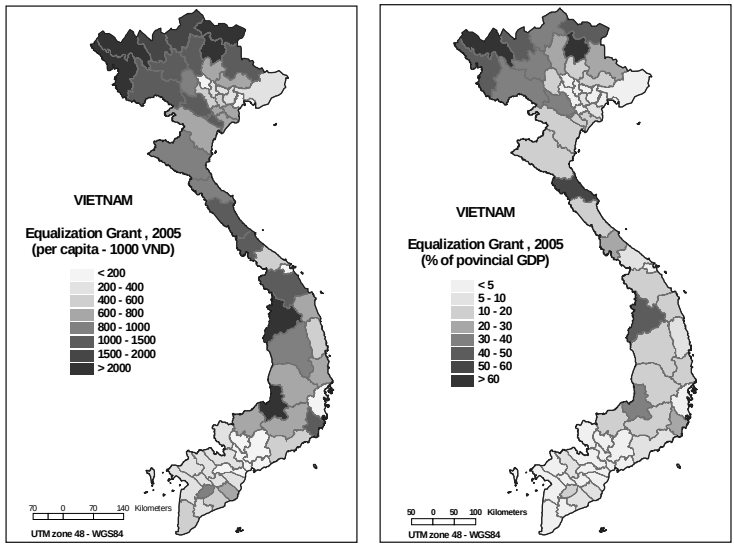

Source: Based on data from MOF and GSO.

Se pose ici la question du fonctionnement des politiques sociales au Việt Nam. Quels sont les problèmes inhérents aux retraites et à la santé ? Est-ce que le gouvernement est en train de se doter de moyens suffisants pour soutenir encore la réduction de la pauvreté tout en mettant en place un système moderne de protection sociale ? Et est-ce que les incitations des programmes de sécurité sociale sont bien adaptées pour encourager la participation et contenir le coût des services sociaux sans décourager le travail ou l'épargne ?

Un regard superficiel sur le Việt Nam pourrait laisser croire qu'il n'y a que très peu d'efforts pour redistribuer les revenus. L'impôt sur le revenu n'est qu'à ses débuts, et les programmes ciblés de transferts vers les ménages les plus pauvres ne mobilisent qu'une fraction faible du revenu national. Avec une vision de pays industrialisé, on peut se demander comment il se fait alors que le Việt Nam ait connu une des réductions de la pauvreté les plus rapides au monde et qu'il ait un net rattrapage des provinces les plus pauvres. Mais en fait, il y a une énorme redistribution de revenus

entre provinces, à travers la péréquation budgétaire, qui a été renforcée au début de la décennie. Cette redistribution permet à des provinces pauvres de soutenir des dépenses importantes en matière d'infrastructures, de créer des opportunités. Elle leur permet aussi de fournir des services sociaux ; par exemple, de financer l'assurance santé des plus pauvres.

Si la mobilisation de ressources est considérable, des faiblesses importantes existent en matière d'incitations. Le système de retraites en offre un exemple clair, si l'on compare le niveau des prestations à celui que donnerait un système d'annuités. Les annuités sont un instrument financier symétrique à l'assurance-vie. Lorsque l'on souscrit à une assurance-vie, on cotise tant qu'on est vivant et une somme d'argent est versée aux héritiers à partir du décès. Pour l'annuité, la séquence est inverse : une somme est payée à l'intermédiaire financier, qui la transforme en une retraite versée jusqu'au décès du bénéficiaire. Les graphiques comparent le système de retraite vietnamien à une annuité hypothétique. La comparaison est basée sur le montant de la retraite mesuré en pourcentage du dernier salaire, ou taux de remplacement.

Retraites: inégalités et faibles incitations

Les retraites au Vietnam comparées à la valeur des cotisations

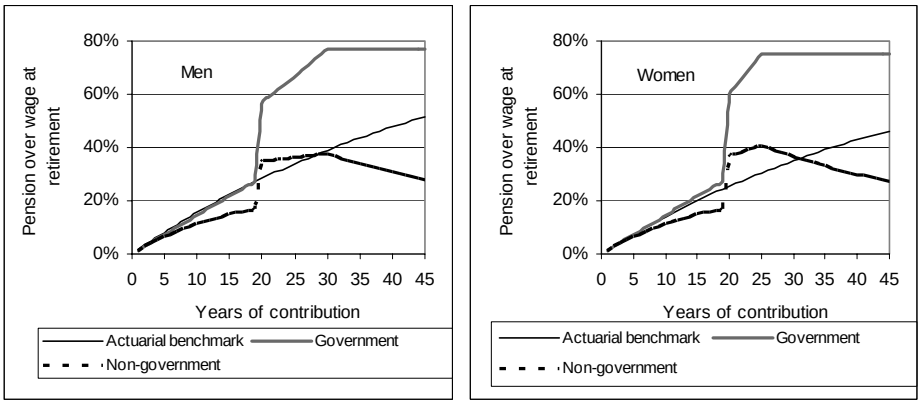

Source: Based on Paulette Castel and Martin Rama (2005), updated so as to reflect the changes made to the draft Social Insurance Law by the National Assembly. Pension benefits include 3 percent contribution paid by VSS towards health insurance.

Nous observons une très forte inégalité entre hommes et femmes, et surtout entre le secteur public et le secteur privé. Cette inégalité est due à des subtilités dans la formule sur laquelle repose le calcul des retraites, en particulier dans la façon dont le salaire est indexé au cours des années. On s'aperçoit qu'après vingt ans de contribution – le minimum nécessaire pour recevoir véritablement une retraite – les travailleurs du secteur public obtiennent plus que ce qu'une annuité leur permettrait. Ceci est vrai aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Par contre, dans le secteur privé

après quelques années, les cotisations ne sont pas aussi bien rémunérées qu'elles le seraient dans un système d'annuités. Parce que le niveau des retraites n'est pas attrayant, les évasions sur le salaire déclaré sont fortes. Les entreprises formelles emploient des travailleurs enregistrés à la sécurité sociale avec un salaire minimum, de façon à ne pas être pénalisées, et proposent primes et bonus. De telles incitations sont source de graves problèmes de financement à terme, car les carrières seront trop courtes, les cotisations insuffisantes. Le système actuel de calcul de retraite du Việt Nam pose problème. Dans trente ans, les retraites seront si faibles pour un nombre si important de personnes que la situation ne sera pas viable. Une génération arrivera à l'âge de 60 ans avec des retraites faibles par rapport au salaire ; d'autres n'auront jamais cotisé car ils se seront dit que cela n'en valait pas la peine.

On est toujours très optimiste, on se dit qu'il y aura quelqu'un pour nous venir en aide. Pour la sécurité sociale, l'incitation à faire défaut et à penser qu'il y aura toujours un moyen de compenser est très forte. Nous avons eu des modèles de viabilité financière, comme le Chili, jusqu'au moment où l'on s'est demandé ce que l'on allait faire de la moitié de la population n'ayant pas cotisé pour la retraite. Il faut être prévoyant dès à présent, forcer ou encourager la participation dans le système, pour obtenir un système qui est à la fois viable et protège la population contre le risque de vieillir sans ressources.

Par ailleurs, un tel système peut mobiliser d'importantes sommes d'argent. Tel qu'il est maintenant, le fond des retraites pourrait accumuler des réserves équivalentes à plus d'un tiers du PIB en quelques décennies. Des pays comme Singapour ont utilisé ces réserves de façon stratégique pour le développement des infrastructures par exemple. Le potentiel est énorme, et l'agenda de la protection sociale se superpose ainsi à celui de la croissance.

À nouveau, tout ceci est basé sur des chiffres mais il y a aussi beaucoup de discussions de politique économique, de consultations avec les gens sur le terrain. Pour les jeunes Vietnamiens, l'agenda de protection sociale, tout comme l'environnement, la bonne régulation, la bonne gouvernance – mais qu'est-ce que la bonne gouvernance ? –, la suppression de la corruption, sont autant de défis.

Venir à bout de ces défis pourrait permettre au Việt Nam de devenir un pays industriel en une génération. Le tournant est donc crucial.

Merci.

Échanges…

■ **Stéphane Lagrée**

Merci Martin pour cet exposé passionnant. Nous allons passer aux questions, aux échanges avec la salle. Je demanderai à chaque personne de se nommer et d'indiquer son rattachement institutionnel.

■ **Jean-Pierre Cling, IRD – DIAL**

Sur la question des inégalités au Việt Nam, et je crois qu'il y a tout un débat par rapport à la Chine, les rapports de l'Académie des Sciences Sociales réalisés avec le soutien de la Banque mondiale montrent qu'il y a effectivement une baisse des inégalités entre régions grâce à la politique de redistribution. Par contre, il y a une hausse des inégalités entre zones rurales et urbaines, une hausse des inégalités intra-urbaines également. On a l'impression que le rôle de l'investissement étranger, de l'industrialisation, de l'intégration internationale d'une manière générale, par l'investissement direct, a plutôt un rôle inégalitaire puisque la concentration des investissements étrangers est remarquablement forte autour des deux grands pôles économiques de Hồ Chí Minh Ville et de Hà Nội. Il y a ainsi une certaine contradiction. D'un côté, il y a cet investissement extrêmement concentré et de l'autre des travailleurs qui viennent des zones rurales, ce qui a un effet redistributif. Comment tenter de résoudre cette contradiction issue de la concentration du PIB et de la dimension redistributive ?

Maintenant que le pays est devenu un pays à revenu intermédiaire, n'est-il pas étonnant que le Việt Nam ait encore besoin de l'assistance de la Banque mondiale pour calculer sa pauvreté, ses lignes de pauvreté ?

■ **Martin Rama**

Est-ce que le Việt Nam est devenu un pays à revenu intermédiaire selon les critères de la Banque mondiale ? La réponse est multiple. Pour le classement statistique, nous nous fondons sur le PIB par habitant. Si le Việt Nam dépasse un certain seuil, autour de $1000 USD, nous disons qu'il est un pays à revenu intermédiaire. Pour ce qui est du critère d'accès aux prêts concessionnels, nous utilisons une mesure du revenu national qui est, en ce moment à $915 USD. On estime, suivant la vitesse à laquelle le Việt Nam se développe, que le seuil de coupure pour l'accès aux prêts concessionnels sera dépassé en quelques années – il faut également que le pays soit passé pendant deux années consécutives au-dessus de ce seuil. Ces prêts ont un élément de transfert très fort. Nous prêtons au Việt Nam, en ce moment, un milliard deux cents millions de dollars par an en prêts concessionnels. En valeur présente, à peu près la moitié de cette somme ne sera pas rendue. Quand il sortira du concessionnel, le Việt Nam aura accès à des taux d'intérêt comme s'il s'agissait – ou presque – des États-Unis. La prime de risque au pays sera supprimée. Cela nous donne formellement un horizon de quelques années qu'il est difficile de préciser. Seul le conseil d'administration des pays membres de la Banque mondiale, dont la France et le Việt Nam, décide de ces règles.

Pourquoi l'engagement ? Peu de pays ont la chance de passer en une ou deux générations de l'extrême pauvreté au développement. Peu de pays (la Corée du sud, Taiwan, Singapour…) ont réussi une telle transformation. Ma conviction personnelle est que des réformes assez complexes, concernant l'organisation des marchés pour l'infrastructure, la protection sociale, la protection de l'environnement, doivent être mises en place rapidement afin que le Việt Nam réussisse aussi. Un autre grand problème des pays qui atteignent un revenu intermédiaire est lié aux crises. Peu de pays échappent à une crise financière à un moment ou un autre, et le recul peut alors être catastrophique. Naviguer dans les turbulences de l'intégration financière d'un monde qui est devenu beaucoup plus compliqué, sans trébucher, est un grand défi. Il me semble donc nécessaire de poursuivre un rapprochement étroit avec les autorités pendant peut-être une bonne dizaine d'années, pour les aider à mettre en place les réformes nécessaires tout en protégeant la stabilité.

Je ne peux qu'être d'accord avec ce qui vient d'être dit à propos des linégalités. Nous sous-estimons les inégalités au Việt Nam. L'une des raisons à cela est la sous-estimation de la valeur locative en milieu urbain, qui s'est énormément accrue ces dernières années.

■ **Nguyễn Thị Văn, Institut de sociologie, ASSV**

Je travaille dans les secteurs de l'éducation et de la santé. L'assurance concerne de plus en plus de personnes au Việt Nam, incluant ceux qui travaillent dans le secteur privé et les paysans. Pourtant, les enquêtes de terrain montrent que le nombre d'individus qui ont réellement bénéficié d'une assurance maladie demeure très faible. Sur le plan de l'éducation, les coûts d'investissement ont considérablement augmenté. La qualité en matière d'éducation est-elle pour autant proportionnelle aux investissements ? Quant au système des retraites, il reste beaucoup à faire. Pour ma part, après trente années de travail, ma retraite permettrait de couvrir les dépenses d'une semaine.

■ **Trần Thị Anh Đào, Université de Rouen**

Il me semble que la question de la pauvreté s'est posée dans une logique socio-spatiale. Vous avez proposé une carte de pauvreté selon les groupes ethniques. Je pense que les autorités vietnamiennes ont su répondre à ce défi – faisons référence par exemple aux zones d'assistances décentralisées – que se passera t-il lorsque le Việt Nam deviendra un pays à revenu intermédiaire ? Des inégalités urbaines liées, en partie, aux redistributions émergent ; les autorités ont-elle envisagé des politiques à ce niveau ?

Pourriez-vous nous préciser la situation sur l'impôt sur le revenu, quel est le niveau de revenu imposable ? Existe t-il un impôt sur le profit ?

■ **Chan Sanvary, Université Royale de droit et des sciences économiques de Phnom Penh**

Peut-on parler de relation de causalité entre réduction de la pauvreté et protection sociale ? Quelle est la prévision de la Banque mondiale sur un taux de pauvreté à 5 % ?

Martin Rama

Je commencerai par la question sur la protection sociale et la pauvreté. La relation existe mais elle est difficile à déterminer. Je voulais signaler que le Việt Nam, devenant un pays à revenu intermédiaire, est sorti des formes les plus extrêmes de pauvreté pour une majorité de la population. Les soucis de la classe moyenne émergeante du pays sont de plus en plus liés aux soins de santé et aux problèmes de retraite, et non pas aux difficultés de fin de mois. J'ai voulu décrire ce changement mais, à nouveau, la protection sociale est nécessaire pour la réduction de la pauvreté.

Je n'oserai pas faire de prévision, les économistes sont très mauvais pour les prévisions ! Il y a une tendance soutenue à la réduction de la pauvreté mais de nouvelles formes de pauvreté vont émerger, notamment en milieu urbain. Si je devais caricaturer, les changements pourraient se caractériser par le passage d'une pauvreté de nature économique à une pauvreté de nature sociale.

Concernant l'impôt sur le revenu et les instruments dont nous disposons : il y a un impôt sur le revenu qui était à l'origine un impôt sur les hauts salaires et qui a été élargi en 2009. Le problème est que l'assiette de l'impôt peut être calculée pour certaines formes de revenu, pour les gens salariés, pour certains gains de capital, certains profits mais il est très difficile de mettre cet impôt en place dans un pays où la plupart des individus sont des fermiers, des travailleurs indépendants ou s'emploient dans le secteur informel, et surtout où les grandes fortunes se font à travers des gains de capital. Tenter des avancées sur ce sujet créerait une masse énorme de contribuables au moment où le plus grand défi fiscal pour le pays réside dans le passage d'un système où il y avait un petit nombre de grands contribuables à un dans lequel il faut taxer de très nombreuses petites et moyennes entreprises aux formes d'activités très diversifiées. Si l'on ajoute, d'un coup, des millions de contribuables sur l'impôt sur le revenu, le système pourrait se bloquer. Nous pensons qu'il ne faut pas s'engager dans une imposition excessive, ne pas surtaxer ceux qui sont à la lisière du système, car il faut les encourager à se formaliser. Pour ces raisons, nous avons suggéré au Gouvernement d'utiliser d'autres instruments d'imposition comme la taxe foncière. Je suis sceptique sur le fait que l'impôt sur le revenu soit à lui seul capable de contrecarrer les inégalités des années à venir. Le niveau d'inégalités va certainement s'accroître. La question est d'essayer de le contenir au mieux.

La Banque mondiale n'a pas une si grande importance au Việt Nam. Et cela est une très bonne chose. Même avec un prêt d'un milliard deux cents millions de dollars de prêts par an, le Việt Nam est un pays qui peut dire « non , nous ne sommes pas d'accord », et cela est très salutaire. Cela oblige notre bureau à être beaucoup plus présent sur le plan analytique.

Pour ce qui est des incitations, le Việt Nam a choisi une logique de socialisation. Par exemple, dans le cas de la santé, il faut qu'il y ait un prix de marché pour les soins, mais il faut aussi soutenir ceux qui ne peuvent pas payer. Il s'agit d'une idée attrayante pour les économistes, car elle combine efficience et répartition, mais la mise en place est très difficile. Et cela se voit clairement : dans les hôpitaux la socialisation encourage le développement de services médicaux pour ceux qui peuvent les payer, ainsi que des interventions qui ne sont pas nécessaires. Des problèmes d'incitations existent aussi dans le cas de l'assurance vieillesse, où

les retraites ne sont pas liées aux cotisations personnelles comme la socialisation le voudrait.

Quant à soutenir ceux qui ne peuvent pas payer, à l'insuffisance des ressources s'ajoute le problème de la gestion des systèmes de protection sociale. Et ces problèmes pourraient s'aggraver au fur et à mesure que le pays devient plus urbain. Au Việt Nam, l'identification des gens pauvres se fait bien en milieu rural, où tout le monde se connaît. Mais en ville, on perd facilement la trace des immigrants. Nous avons financé un recensement de Hồ Chí Minh Ville, il y a quelques années. Nous avions alors identifié 400 000 personnes de plus que le gouvernement. Nous tentons avec la sécurité sociale d'unifier tous les systèmes d'information sur lesquels se font les paiements : le système d'assurance maladie, l'assurance vieillesse et le transfert individuel aux ménages les plus pauvres. Il s'agit d'un agenda de réformes qui a bien une ou deux décennies devant lui. Notre souci est que nous puissions commencer dès demain.

■ **Lưu Bích Ngọc, directrice adjointe de l'Institut de recherches démographiques et des affaires sociales**

Je suis très intéressée par votre exposé sur les vues économiques et les problèmes sociaux liés à la réduction de la pauvreté. Je voudrais aborder l'accès aux services médicaux pour la population dite « pauvre ». Dans votre document, vous nous dîtes qu'environ 80 % des ménages possèdent une assurance maladie en 2006. En 2008, notre institut a mené une étude portant sur l'assurance santé pour les pauvres et les minorités ethniques. La politique vietnamienne a changé. La carte d'assurance maladie a été remplacée par le programme 139. Toutes les provinces ont un fonds spécial affecté aux dépenses de santé pour les pauvres. Les personnes pauvres et les minorités ethniques bénéficient de soins médicaux gratuits. Après 2006, compte tenu des problèmes rencontrés, la carte d'assurance maladie a été abandonnée.

En ce qui concerne la démographie, vous avez parlé du vieillissement rapide de la population vietnamienne. En tant que démographe, je dirai que la population du Việt Nam est en cours de vieillissement, la structure démographique du Việt Nam va beaucoup changer. Dans les trente prochaines années, la population va augmenter. Cela pose un problème de création d'emplois. Je voudrais savoir si la Banque mondiale a effectué des analyses, des prévisions sur le lien entre la lutte contre la pauvreté et l'augmentation de la population active.

■ **Martin Rama**

En général, je trouve que dans le secteur de la santé, les efforts vont dans la bonne direction mais la mise en œuvre est plus difficile. Je pense que dans le secteur de l'assurance vieillesse, il y a un peu moins de clarté. Sur la question de l'accroissement de la population active ou en âge de travailler et l'emploi, la réponse est mitigée. Notre analyse du marché du travail vietnamien souligne une très forte flexibilité. Cela a des avantages. Nous l'avons vu pendant la crise et le prochain exposé va probablement en parler : les travailleurs acceptent des ajustements de salaires qui seraient inconcevables dans d'autres pays. Cette flexibilité du marché du travail a permis au Việt Nam de bien naviguer dans la turbulence de la crise mondiale. Elle permet aussi aux entrants dans le marché du travail de trouver leur place.

Le chômage n'est donc pas un problème aussi important au Việt Nam qu'ailleurs. Mais cette population entrante, relativement peu qualifiée, va maintenir une pression sur les salaires qui s'accroîtront lentement. À l'autre bout, des professionnels très qualifiés vont eux gagner beaucoup. Je suis plus inquiet sur les moyens de protéger le modèle vietnamien de croissance économique avec inclusion sociale.

■ **Stéphane Lagrée**

Merci de vos commentaires et questions. Je laisse la parole à Monsieur Ngô Huy Liêm, consultant-économiste, qui traitera de la pauvreté et des différentes formes de redistribution.

Texte de lecture *(www.tamdaoconf.com)*

Working Paper. Vietnam Development Report 2008, "Social Protection" – Joint Donor Report to the Vietnam Consultative Group Meeting, Hanoi, December 6-7, 2007 (Chap. 1, 2, 3 & 12)

De la réduction de la pauvreté à la redistribution au Việt Nam

Ngô Huy Liêm, économiste

(Retranscription)

[Ngô Huy Liêm]

Mon exposé approfondira, dans une première partie, la question de redistribution entre les régions, puis dans une deuxième partie la situation concernant les groupes ethniques minoritaires. Dans une troisième partie, je parlerai du concept de pauvreté en faisant référence à la crise économique mondiale.

Outline

- Complementary comments to the presentation of Mr. Martín Rama (WB)
- Focus on development inequality/distribution
  - Inter and intra -regions
  - Between different ethnic groups, especially ethnic minorities
- Impacts of global crisis on different poverty groups

Martin Rama a beaucoup utilisé de données du Département des statistiques et du rapport annuel de la Banque mondiale ce matin. Il a parlé de protection sociale. Les données ont été utilisées de façon très scientifique et, en tant que chercheur, j'aimerais utiliser les méthodes et les mesures concernant la pauvreté, au niveau macro, de façon systématique.

La question de redistribution entre les régions

Nous avons parlé de l'analyse quantitative et qualitative. Pour le Việt Nam, la différence entre les régions est assez grande, nous devons être particulièrement rigoureux et recouper nos expériences. Les données statistiques se sont considérablement améliorées depuis une quinzaine d'années. Les organismes et les

experts travaillant dans ce domaine ont acquis des compétences. Ainsi, les enquêtes en 2007 menées par le Comité sur les groupes ethniques ont permis d'approfondir le problème de la pauvreté. La démarche scientifique est aujourd'hui plus approfondie, mieux organisée.

L'étude de la pauvreté est très diversifiée. La situation du Việt Nam est particulière, la comparaison avec d'autres pays est difficile. Le système vietnamien a un impact réel sur la réduction de la pauvreté. J'y reviendrai.

Sources of data and references

- Five (5) VLSS of GSO: 1993, 1998, 2002, 2004, 2006
- Research studies conducted by the World Bank/World Development Report (Social Protection), MOLISA, UNDP, CEMA, GSO, etc. and other researchers
- Latest study (draft!) "Poverty of Ethnic Minorities in Vietnam" by Bob Baulch, NTM Hoa, NTT Phuong, PT Hung, 2009

Lorsque l'on s'attache au taux de pauvreté, il faut garder en mémoire la différenciation entre zones urbaines et rurales. Il faut également observer l'écart de pauvreté entre les zones.

Poverty rate and Poverty Gaps

	1993	1998	2002	2004	2006
Poverty rate	58.1	37.4	28.9	19.5	16.0
Urban	25.1	9.2	6.6	3.6	3.9
Rural	66.4	45.5	35.6	25.0	20.4
Kinh and Chinese	53.9	31.1	23.1	13.5	10.3
Ethnic minorities	86.4	75.2	69.3	60.7	52.3
Food poverty	24.9	15.0	10.9	7.4	6.7
Urban	7.9	2.5	1.9	0.8	1.2
Rural	29.1	18.6	13.6	9.7	8.7
Kinh and Chinese	20.8	10.6	6.5	3.5	3.2
Ethnic minorities	52.0	41.8	41.5	34.2	29.2
Poverty gap	18.5	9.5	6.9	4.7	3.8
Urban	6.4	1.7	1.3	0.7	0.7
Rural	21.5	11.8	8.7	6.1	4.9
Kinh and Chinese	16.0	7.1	4.7	2.6	2.0
Ethnic minorities	34.7	24.2	22.8	19.2	15.4

Martin Rama a présenté ce graphique. Les données sont discutables et la critique interminable. Le fait est que les méthodes sont différentes. La Banque mondiale a mené une recherche systématique et le Việt Nam a procédé d'une autre manière. L'objectif est pourtant identique : identifier des solutions pour réduire la pauvreté. Il y a quelques années, on discutait beaucoup sur la raison de l'utilisation du critère de 200 000 đồng pour évaluer la pauvreté, ou du seuil de 13 kg de riz. Au début de l'année 1993, je travaillais avec le Ministère du Travail sur la pauvreté. Les décisions à ce sujet étaient légions mais le Việt Nam a maintenu l'indicateur « riz ». C'est une approche par le concret. Quelques années plus tard, l'indicateur monétaire a été introduit pour l'évaluation du seuil de pauvreté. Beaucoup de chercheurs étrangers ne comprennent pas ces changements de critères.

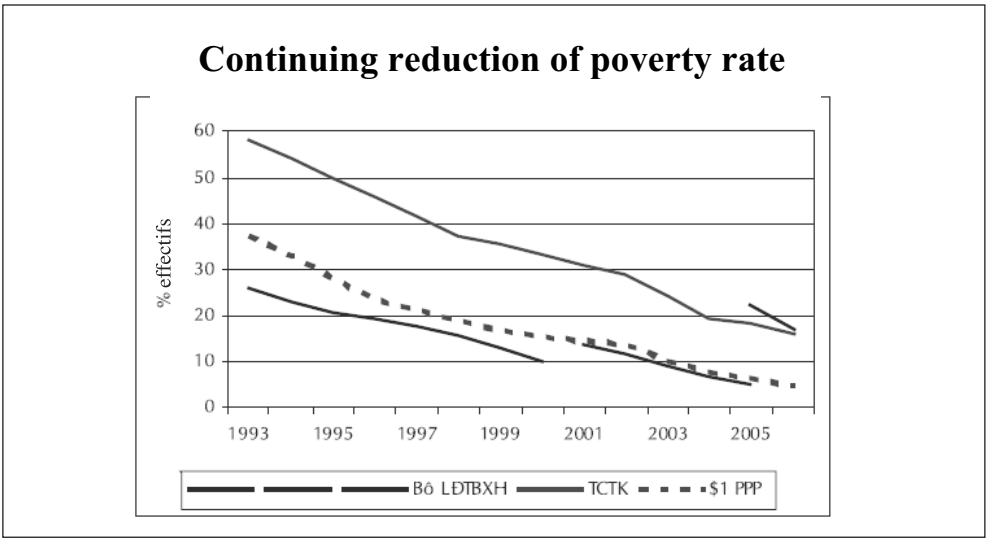

La carte de la pauvreté est très intéressante. La méthode est proposée par la Banque mondiale mais, avant elle, d'autres organismes l'ont utilisée, notamment le Ministère du travail. Puis la Banque a proposé des méthodes plus scientifiques. Les cartes sont devenues professionnelles. Cette carte nous montre où se trouvent les populations pauvres, leur densité. Des contradictions apparaissent. Nous devons à la fois réduire le nombre de pauvres et le taux de pauvreté. C'est difficile. Le Việt Nam doit utiliser, à mon sens, deux stratégies distinctes : pour les zones où il y a beaucoup plus de pauvres – il s'agit souvent de zones développées ; pour les zones moins développées où le taux de pauvreté est élevé mais la densité faible. Trop souvent, les autorités locales ne rapportent que le taux de pauvreté et parlent moins des pauvres, notre objectif est pourtant de réduire le nombre de pauvres et non pas de diminuer le taux de pauvreté.

Provincial poverty map

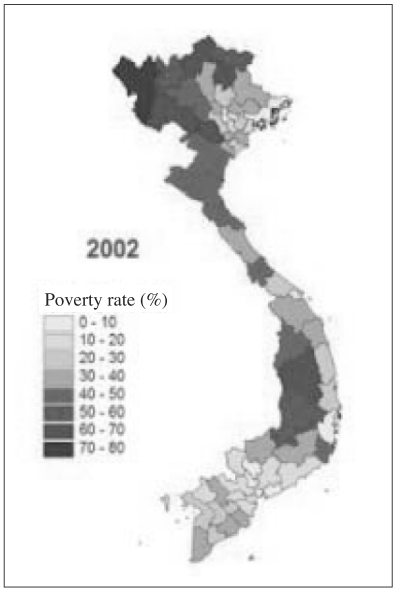

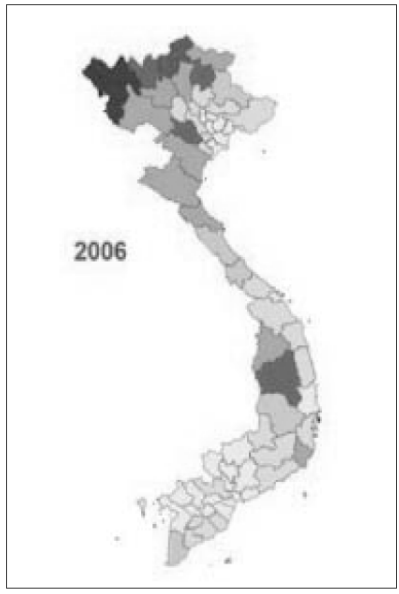

Poverty rate vs. poverty density

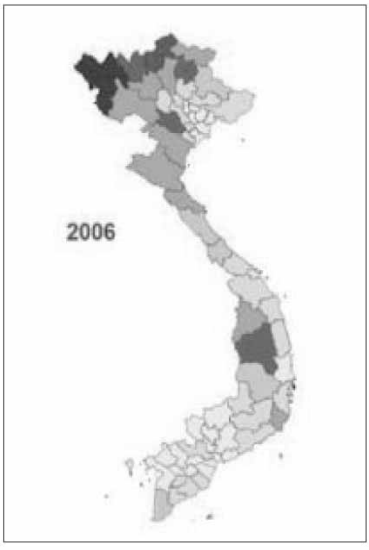

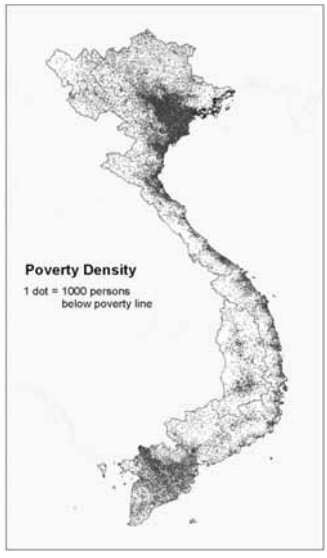

Il est très difficile de traduire le terme « inégalité » en vietnamien. « écarts dans le développement » serait plus approprié. Ce problème de terminologie n'a pas été approfondi. Quand on mène des enquêtes sur les inégalités, il ne faut pas seulement observer le taux de revenu mais s'intéresser aussi aux différentes formes de droits – droits de l'enfant, droits d'accès aux services, etc.

Dimensions of Inequality

- Rights inequality
- Assets inequality
- Income or expenditures inequality
- Social inequality (Health, education, employment, etc.)
- Gender inequality
- Regional inequality/geographical
- Cultural inequality (ethnics, racism, etc.)

Abordons la question du taux de pauvreté.

Regional poverty rate

	1993	1998	2002	2004	2006
Northern Mountains	81.5	64.2	43.9	35.4	30.2
Northeast			38.4	29.4	25.0
Northwest			68.0	58.6	49.0
Red River Delta	62.7	29.3	22.4	12.1	8.8
North Central Coast	74.5	48.1	43.9	31.9	29.1
South Central Coast	47.2	34.5	25.2	19.0	12.6
Central Highlands	70.0	52.4	51.8	33.1	28.6
Southeast	37.0	12.2	10.6	5.4	5.8
Mekong Delta	47.1	36.9	23.4	15.9	10.3
Vietnam	58.1	37.4	28.9	19.5	16.0

La tendance générale est à la baisse. Cette réduction ne s'opère pas de façon homogène – suivant les zones géographiques, suivant les approches objectives et subjectives. Les écarts entre les régions les plus riches et les plus pauvres sont considérables.

Increasing trend of inequality

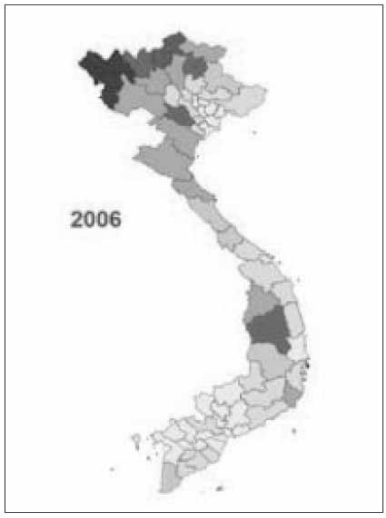

Top 5 provinces (%)	Bottom 5 provinces (%)
HCMC 1.8	Son La 63.9
Da Nang 3.5	Hoa Binh 66.1
Ha Noi 5	Bac Can 68.8
Ba Ria–Vung Tau 6.9	Ha Giang 70
Quang Ninh 7.2	Lai Chau 76.6

L'approche cartographique permet d'examiner l'ensemble du pays et les régions. Au Việt Nam, la lutte contre la pauvreté a été menée au niveau national, il faut à présent procéder à un changement d'échelle et regarder chaque région. Des situations très différenciées apparaissent, par exemple dans le Nord, les Hauts plateaux, le Sud.

Inequality within 1 province

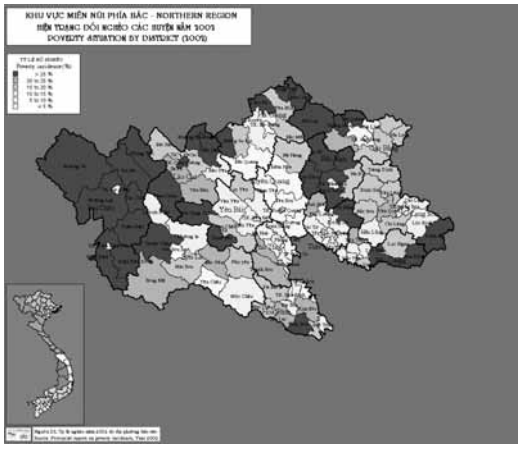

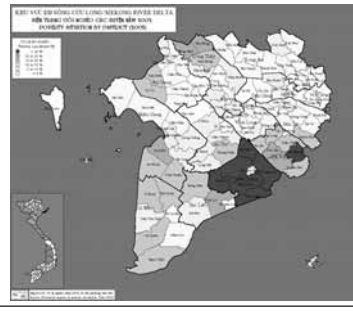

Les données du Département de la statistique livrent de précieuses informations pour orienter les politiques mais les actions menées doivent être concrètes. Au Việt Nam, les modes de calcul sont parfois difficiles à comprendre. Des normes de pauvreté existent mais la notion de foyer pauvre fluctue en fonction des régions et des périodes considérées. Il faut combiner les approches et les données.

Risque et de vulnérabilité

Considérons le district de An Phu de la province de An Giang. La courbe en haut du graphique représente la totalité des familles et la courbe en dessous la totalité des familles pauvres. Nous avons le nombre de familles pauvres par commune. La courbe la plus basse représente le nombre de ménages récemment sortis de la pauvreté et la dernière courbe les familles récemment entrées dans la catégorie pauvre. Les rapports parlent peu de ces dernières catégories. Pourtant, dans certaines communes, le nombre des « nouveaux pauvres » est supérieur aux « anciens pauvres ». Je veux souligner, ici, que l'exactitude des données permet de mieux cibler les catégories vulnérables de la population. Au Việt Nam, je pense que les autorités locales détiennent de bonnes données sur la pauvreté. J'ai vécu aux Philippines pendant plus de dix ans, et le système de calcul par région y est moins performant. Certes, les données vietnamiennes sont éparpillées et ne permettent pas de comparaisons mais, elles nous aident à mieux mener la lutte contre la pauvreté dans chacune des régions.

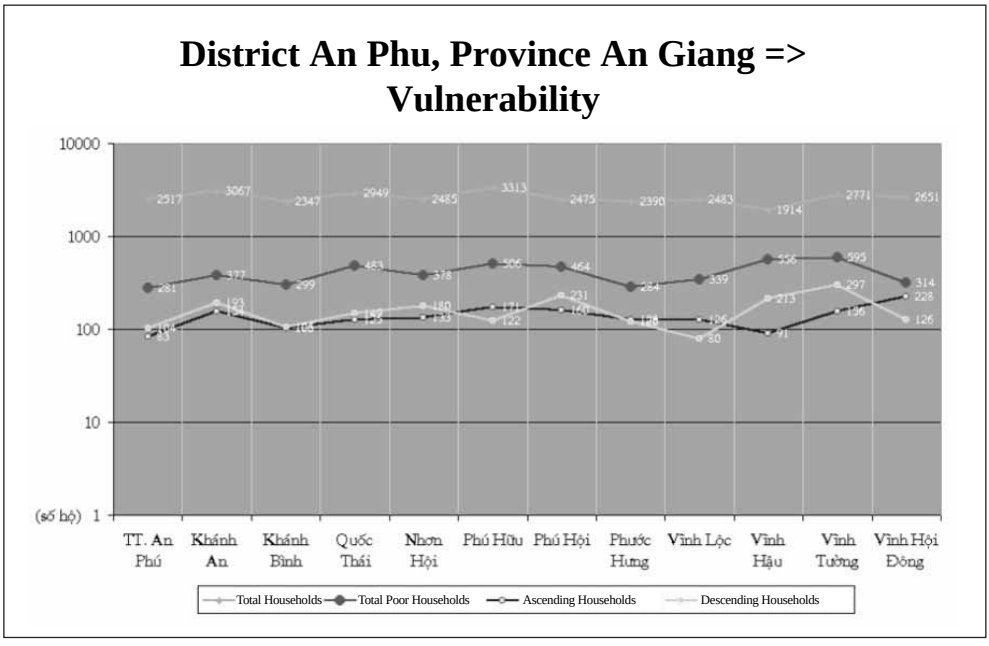

La notion de pauvreté est relative. Il y avait tout à l'heure une question sur les inégalités entre les différentes régions, nous allons revenir sur certains éléments de réponse en cartographie.

Il faudrait analyser le schéma des zones industrielles, les investissements et la réduction de la pauvreté. La dernière crise financière a quelque peu modifié les choses. Beaucoup de ruraux ont afflué vers les zones moins pauvres. Une fois la crise passée, combien d'entre eux vont revenir dans leur village ?

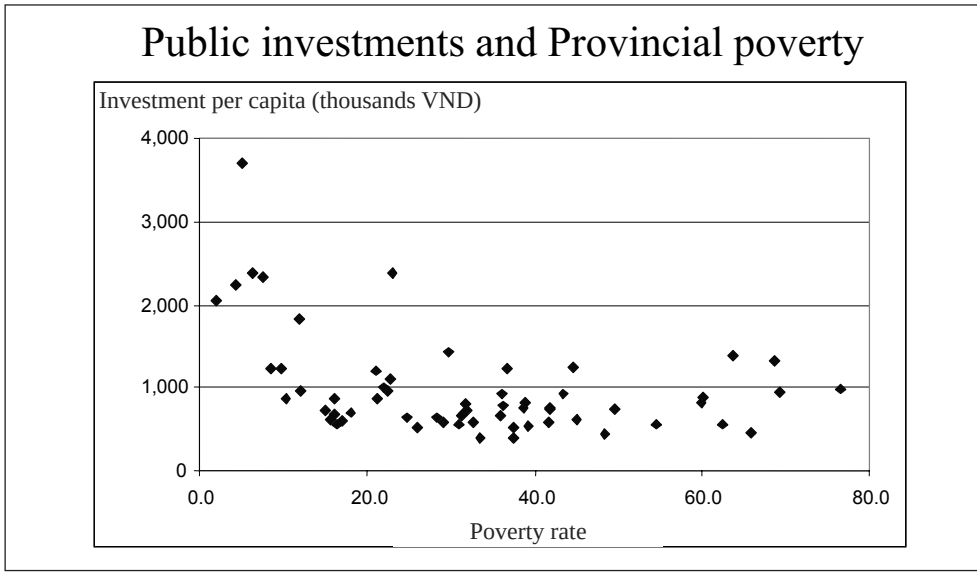

Martin Rama le soulignait : la répartition des fonds publics, les transferts de la part du budget de l'État sont affectés aux régions en difficulté. Mais les investissements privés, souvent étrangers, se concentrent dans des régions plus riches. Les régions pauvres n'attirent pas d'investissements. Il se créé un décalage entre d'une part la volonté et les politiques de l'État, et d'autre part, les mesures concrètes et les chiffres.

Ce tableau montre la répartition des dépenses des plus pauvres aux plus riches.

Share of Expenditures by Quintile

	1993	1998	2002	2004	2006
Poorest	8.4	8.2	7.8	7.1	7.2
Near poorest	12.3	11.9	11.2	11.2	11.5
Middle	16.0	15.5	14.6	15.2	15.8
Near richest	21.5	21.2	20.6	21.8	22.3
Richest	41.8	43.3	45.9	44.7	43.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Richest/Poorest	5.0	5.3	5.9	6.3	6.0
Gini index for expenditures	0.34	0.35	0.37	0.37	0.36

Le rapport est de six entre le niveau de consommation des plus pauvres et des plus riches. Selon la norme internationale, cet écart demeure acceptable. Pour les autorités publiques du Việt Nam, il importe de réévaluer la situation car cette situation est nouvelle et contraste fortement avec les données anciennes.

La situation chez les groupes ethniques minoritaires

En ce qui concerne les minorités ethniques, de fortes différences existent entre les groupes. Autrefois pourtant, nous ne considérions que les Kinh et les autres.

Expenditures of different ethnic groups (1995, 2006)

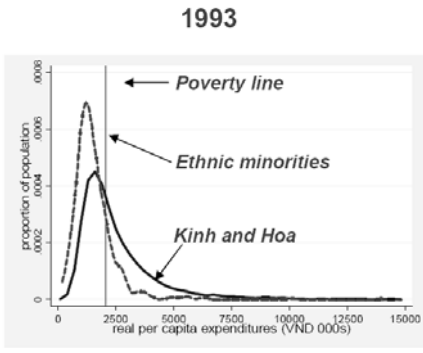

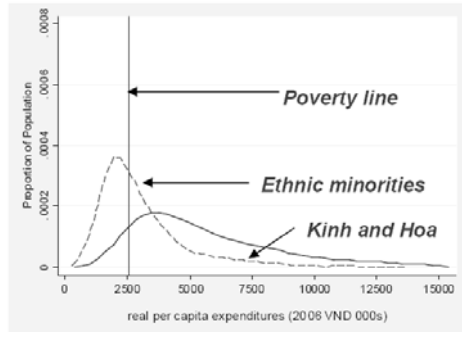

Il faut différencier afin de pouvoir identifier les caractéristiques de chaque population. On voit dans ce tableau des différences très pertinentes entre différents groupes ethniques.

Ethnies	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Consommation par tete Médiane en VND	Observations
Kinh-Hoa	13.5%	2.7%	VND 4.267	5,875
Khmer-Cham	34.6%	5.8%	VND 2.819	122
Tay-Thai-Muong-Nung	45.2%	11.1%	VND 2.729	420
Other Northern Uplands	72.4%	26.1%	VND 1.878	239
Central Highlands	73.6%	25.7%	VND 1.955	198
Others	50.1%	23.5%	VND 1.942	28
Total	20.4%	4.9%	VND 3.936	6,882

Profondeur de la pauvreté : ce ratio mesure la distance moyenne entre le revenu (ou la consommation) des pauvres et la ligne de pauvreté (en pourcentage).

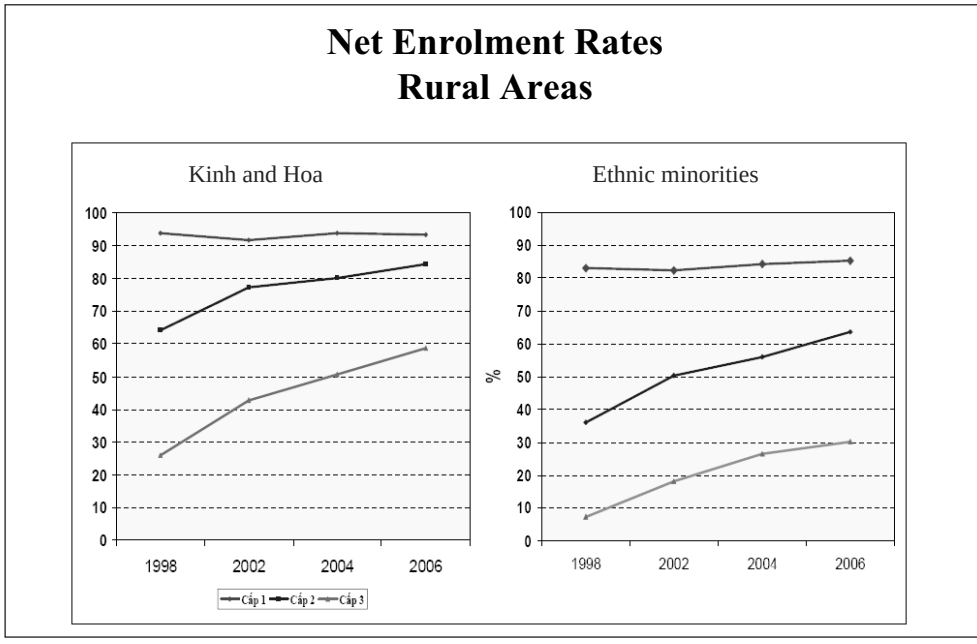

La santé et l'éducation sont deux domaines où la différenciation est très forte. L'accès à l'éducation ne signifie pas toujours la poursuite des études. Le taux d'abandon en zone rurale est élevé chez les groupes ethniques. Il faut aussi souligner les écarts en fonction du genre.

Drop Outs by Highest Grade Attained, Rural Area 2006

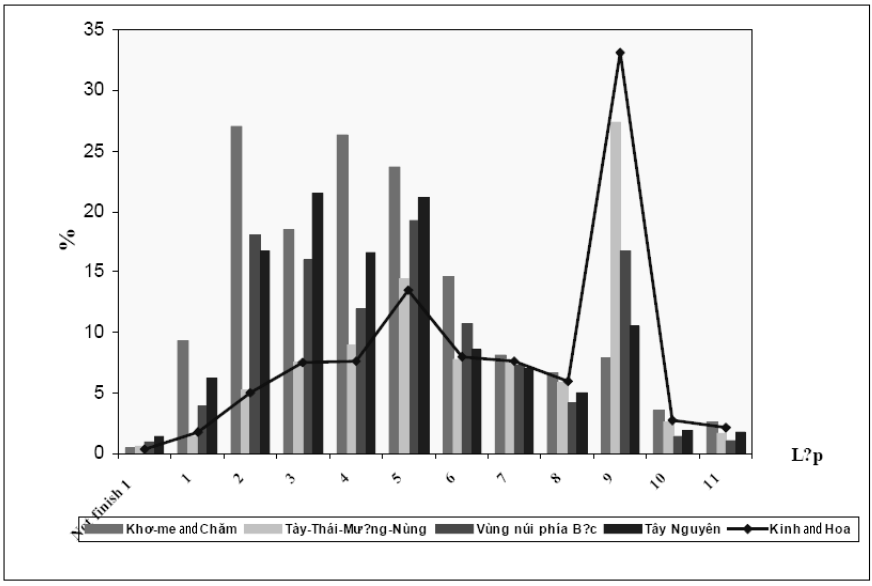

Drop-outs by Highest Grade Obtained in Remote Communes, 2006 (boys, girls)

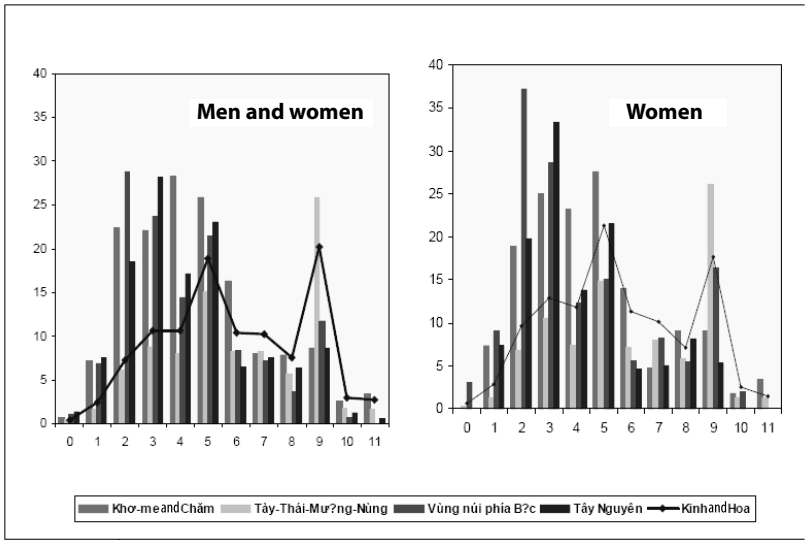

« Initiatives et compétences sont les moteurs de la migration », si l'on se fonde sur cette hypothèse, les minorités ethniques rencontrent beaucoup de difficultés pour quitter leur pays natal – les effectifs pour la population ethnique sont moins élevés et l'agriculture est la plus importante ressource.

Source of income

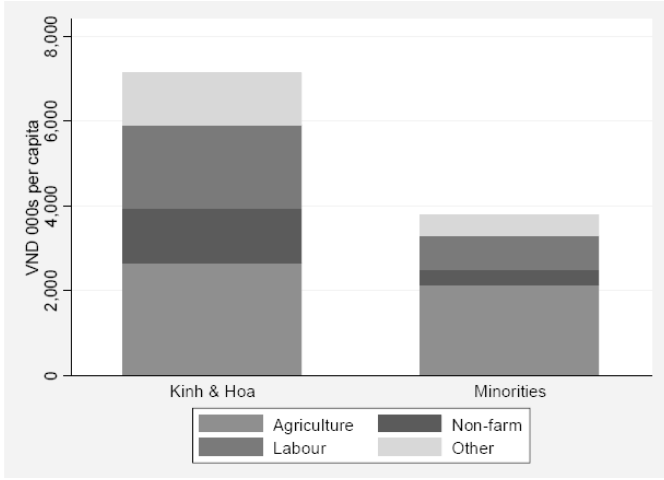

L'écart ne cesse de croître entre le groupe Kinh-Chinois et les minorités ethniques. En 2008, l'enquête du Comité des ethnies sur la satisfaction de la population des minorités montre que l'accès aux services publics dans les zones rurales s'est amélioré mais nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la qualité de ces services.

Access to public social services in rural areas (Water, electricity, credit..)

	Clean Water (% total Households		National Electricity Supply (% total Households		Preferential loans	
	1998	2006	1998	2006	1998	2006
Kinh và Hoa	32.9	88.4	75.7	97.3	10.0	5.0
Dân tộc thiểu số	11.6	55.6	47.0	79.7	17.0	15.4
Khơ-me và Chăm	57.1	90.1	24.6	82.7	4.3	5.3
Tây-Thái-Mường-Nùng	5.1	57.6	56.3	82.4	20.5	16.9
Vùng núi phía Bắc	3.0	35.5	63.1	55.6	13.6	14.6
Tây Nguyên	2.4	50.8	25.3	92.9	18.5	17.6
Khác	7.6	40.2	30.2	77.4	19.9	16.4
Trung bình ở nông thôn	29.1	82.8	70.5	94.3	11.3	6.8

Quels sont les déterminants affectant ces écarts ?

Factors affecting the inequality

- Languages and cultures
- Land and assets
- Quality of education, income from education investments
- Income from infrastructure provision
- Geographical disposition
- Others…

Les éléments présentés dans ce tableau doivent être analysés dans le contexte de chaque région. On ne peut disposer d'un panorama du pays et décréter des mesures nationales ; la prise en compte de contextes de chaque région est essentielle. On ne peut mener de politique unique dans la lutte contre la pauvreté.

Impact de la crise et pauvreté

Quels sont les impacts de la récente crise sur la pauvreté ?

Pour les groupes ethniques minoritaires, les enquêtes récentes évoquent un impact indirect par le biais des prix. Nous pensons que l'impact n'est pas considérable car les familles pauvres, surtout dans la région des Hauts-plateaux, travaillent dans les secteurs publics davantage protégés – plantations. Les secteurs touchés par la crise sont l'import-export, l'investissement direct étranger, la production, le tourisme, etc. La production et le tourisme ont été sans doute les plus affectés. Les changements de la population active, des prix et dépenses, de valeurs de richesse incitent les entreprises à modifier leurs comportements. Elles développent de stratégies nouvelles et sont plus économes. Pour la population pauvre, les migrants sont les plus touchés par la crise.

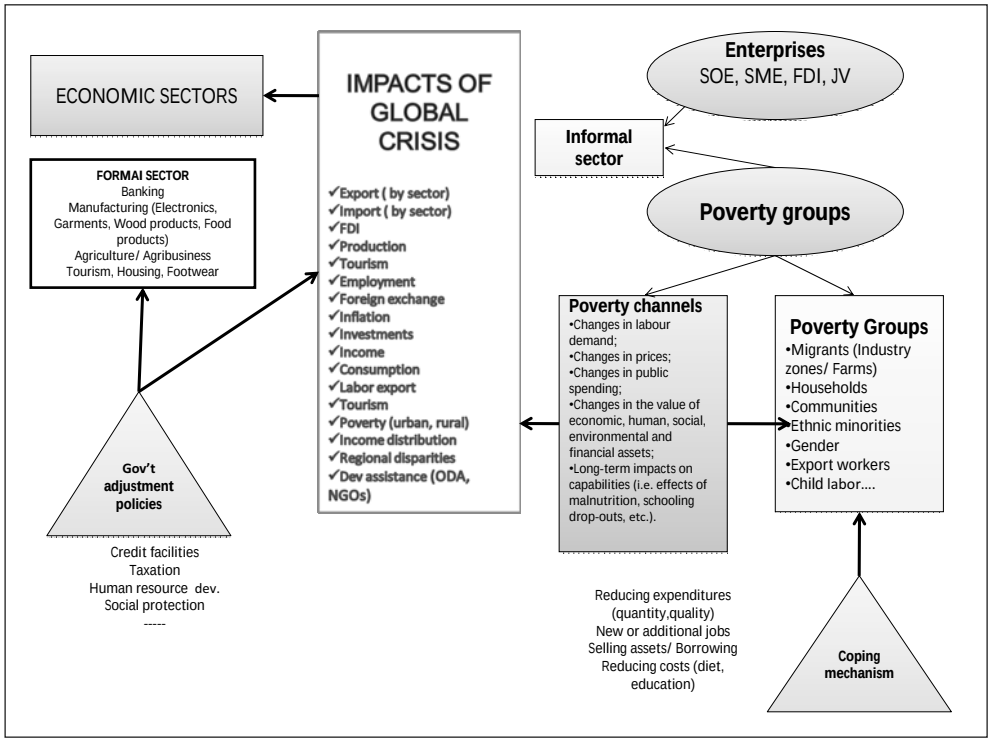

Lorsque nous interrogeons ces personnes, le réseau d'aide sociale est mis en avant. C'est une différence importance par rapport à d'autres pays d'Asie en crise à la fin des années 1990 (Thaïlande) : lors du retour au village, les fondations sociales sont fragilisées ou ont disparu. Au Việt Nam, le capital social résiste à la crise.

Measures could help to rectify the situation of development inequality/inequality

- Developing agricultural extension systems and markets that are appropriate to the needs and crops grown by the minorities;
- Making the laws and regulations governing the control and use of forest land more inclusive, while continuing the reform of the State Forest enterprises
- Simplifying the procedures for the minorities to gain commercial loans and (unsubsidised) micro-credit for both agricultural and non-agricultural activities;
- Pro-upland regional (and transportation) policy
- Targeted interventions in education and health See Hoang et al. (2006) for a comprehensive diagnosis of ethnic minority and gender issues in agricultural extension in Vietnam.

Quelles que soient les mesures à prendre, le plus important pour les pauvres demeure une réduction des dépenses. Dans l'avenir, il nous faudra faire des études plus approfondies portant sur l'impact de l'adhésion du Việt Nam à l'OMC. Les pauvres en sont certainement les premières victimes.

La crise récente pourrait contribuer à l'accélération de la mise en place d'un meilleur système de protection sociale. Nous en parlons depuis plus de dix ans. Il importe que l'État vietnamien renforce aujourd'hui la mise en œuvre et le perfectionnement de ce système.

Nous pouvons réduire la pauvreté mais il faut être attentif aux questions de différenciations sociales. Il faut se placer à l'échelle de la région et étudier cette différenciation à l'intérieur de chacune d'elle afin de proposer des mesures concrètes. Il faut harmoniser les efforts. Un village, une commune peut être l'objet d'une vingtaine de programmes de réduction de pauvreté ! Il importe de mieux cerner les populations cibles en fonction des régions, renforcer la capacité d'analyse des politiques – le manque de synergie est trop souvent cité, considérer les caractères propres à chaque ethnie et orienter le développement aussi vers la culture.

Durant ces Journées de Tam Đảo, vous allez vous intéresser à l'exploitation des données. Je pense que le travail sur la pauvreté demande à la fois une base théorique solide et une pratique concrète, de lier les méthodes quantitatives et qualitatives. Je vous remercie.

Échanges…

■ **Nguyễn Trí Thông, Université d'économie, Hồ Chí Minh Ville**

Nous parlons de la lutte contre la pauvreté et de protection sociale, de redistribution pour diminuer l'inégalité sociale. N'y a-t-il pas contradiction pour les décideurs politiques entre réductions d'impôts pour les investisseurs et augmentation des dépenses de l'État pour la protection sociale ?

■ **Ngô Huy Liêm**

Cette contradiction n'est pas nouvelle. On ne peut se passer des dépenses mais il faut en même temps augmenter le budget. Dans cette période de crise, les programmes de lutte contre la pauvreté doivent se maintenir. Les coupes budgétaires doivent être affectées à d'autres domaines. Les succès obtenus par le Việt Nam dans la lutte contre la pauvreté sont aussi liés à la croissance économique. Il ne faut pas diminuer les dépenses dans les secteurs sociaux. La façon dont nous allons surmonter, ou non, ce défi dépend de la gouvernance.

■ **Nguyễn Công Thảo, Institut d'anthropologie**

Je vous remercie pour cet exposé qui complète celui de Martin Rama. Beaucoup d'études ont été menées sur la pauvreté dans les zones montagneuses. Au Việt Nam, parler des hautes terres implique l'entrée ethnique alors que les Kinh sont à présent majoritaires à l'échelle des districts. Dans ces régions, les minorités ethniques sont de plus en plus marginalisées. Est-ce également votre constat ?

■ **François Roubaud**

J'ai une question de méthode et une mise en perspective des deux exposés de ce matin. Vous nous avez exposé des graphiques et de superbes cartes d'inégalité par province, et même des calculs de vulnérabilité par district au sein de la province. Pourriez-vous nous préciser vos sources de données ? L'exposé de ce matin nous a incité à regarder vers demain, à déplacer l'attention vers des questions de protection sociale, de retraite, vers de nouvelles pauvretés, vulnérabilités, en milieu urbain. Les questions sont très proches de celles que l'on se pose aujourd'hui dans des pays développés. Et puis, si l'on regarde la présentation de Ngo Huy Liêm, et en partie celle de Martin Rama, nous nous apercevons que les anciennes formes de pauvreté, en milieu rural, en particulier pour les minorités ethniques et dans les zones montagneuses, restent très élevées. Visiblement le chemin vietnamien n'a pas été aussi efficace que cela pour ces catégories marginales, en milieu rural. Est-ce qu'il n'y a pas là une contradiction, ou un risque de priorité dans les politiques à mettre en œuvre maintenant, entre les formes traditionnelles de pauvreté que l'on pourrait oublier si l'on se focalise sur les nouvelles formes de pauvreté urbaine ?

■ **Ngô Huy Liêm**

L'inquiétude de Thảo est celle des décideurs politiques vietnamiens. Dans le passé, les mesures portaient trop sur l'économie. Avec la croissance, les causes de pauvreté ne sont pas seulement d'ordre économique, notamment pour les populations minoritaires. La stratégie 2011-2015 met en avant la dimension anthropologique et culturelle des stratégies à mettre en place. Vous avez mentionné la notion de marginalisation et d'exclusion. Il faut faire attention dans l'emploi et la traduction de ces termes. Il y a une dizaine d'années, un interprète ne saisissant pas la signification a traduit : « exclu de la société », ce qui a provoqué des réactions très vives.

L'exposé de Martin Rama nous a invité à adopter un regard plus général, plus large sur la pauvreté. Cette dernière crise est peut-être une bonne opportunité pour les décideurs, les autorités afin d'accélérer le processus de protection sociale. Dans l'avenir, la réduction de la pauvreté doit être intégrée dans les politiques générales de développement économique et social.

Les données et les cartes que nous avons exposées ne s'appliquent pas à l'ensemble du pays. Chaque district et commune disposent de données propres. Les données fournies par les autorités et les chercheurs sont souvent différentes. Je n'ai pas l'intention de critiquer le modèle utilisé mais je voudrais attirer l'attention sur la qualité et la fiabilité des données. Les données citées ici ont été recueillies dans les villages, communes et districts.

■ **Nguyễn Thị Việt Hồng, Département général des statistiques**

Quels commentaires avez-vous sur le constat de Martin Rama qui dit que le Việt Nam est un des pays qui a connu le plus de succès dans la lutte contre la pauvreté ?

■ **Ngô Huy Liêm**

Lorsque l'on parle de réduction de la pauvreté, le Việt Nam est souvent mentionné. Le problème est que les formes de pauvreté évoluent en fonction du contexte. Avant d'adhérer à l'OMC, nous maîtrisions certains facteurs qui aujourd'hui ne sont plus sous notre contrôle.

■ **Lưu Bích Ngọc, Centre de Population-Institut nationale d'économie de Hà Nội**

Du fait des résultats obtenus pour lutter contre la pauvreté au Việt Nam, les experts préconisent-ils aux décideurs politiques de maintenir la lutte au premier plan des priorités ? En réalité, nous nous heurtons à un problème : nous avons besoin d'introduire des programmes d'éducation, du savoir-vivre auprès des jeunes et des adolescents. Or, lors de nos déplacements dans les provinces, le discours récurrent des autorités locales est : « nous n'avons pas le temps pour ces questions, nous devons réduire la pauvreté ».

■ **Ngô Huy Liêm**

Apprendre aux jeunes le savoir-vivre est en lien direct avec la lutte contre la pauvreté. Malheureusement, l'action se porte seulement sur les aspects de crédits, d'infrastructures, etc.

Les programmes spécifiques pour les groupes ethniques des régions montagneuses seront toujours nécessaires. Il faut savoir ou sont les pauvres, qui ils sont. Il faut préciser les méthodes, les approches efficaces.

Martin Rama

Je pense que la lutte contre la pauvreté reste une priorité au Việt Nam. Je dirais peut-être, à nouveau comme Ngo Huy Liêm, que tout en gardant cette priorité, il y a des différences dans la façon de faire. Je crois que si nous réfléchissons aux outils de lutte contre la pauvreté, certains domaines d'action apparaissent évident : développement des infrastructures de base dans des régions reculées – programme 135 ou les 61 districts. Il est très important que ces programmes se poursuivent. Puis nous devons améliorer le ciblage des catégories considérées pauvres. Le système d'identification des gens pauvres et d'assistance fonctionne très bien en milieu rural pour le Việt Nam. En milieu urbain, le monde est beaucoup plus anonyme. Les gens qui arrivent des campagnes et qui vivent dans des dortoirs ne sont pas considérés comme faisant parti du même groupe social. On se heurte à un manque d'identification, à un mauvais ciblage même au niveau des statistiques. Nous travaillons depuis des années avec le département des statistiques pour obtenir, dans les enquêtes ménages, la couverture des immigrants. Nous sommes en train de perdre une partie de la population.

Ngô Huy Liêm, De la réduction de la pauvreté à la redistribution au Việt Nam.

Institutions, gouvernance et pauvreté

Nicolas Meisel, économiste du développement, Agence Française de Développement (AFD),

Jacques Ould Aoudia, économiste du développement, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi

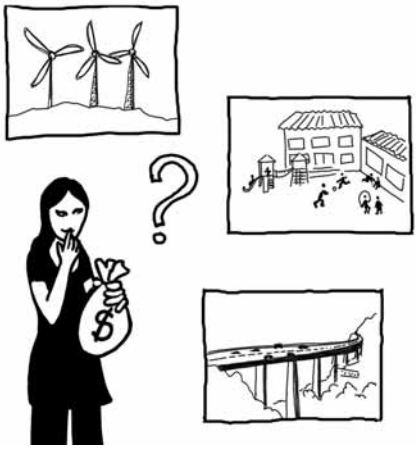

Résumé
Gouvernance et pauvreté, approche micro : l'importance du risque 60
Gouvernance et pauvreté, approche macro : le développement comme rupture 62
Exposé de Nicolas Meisel et Jacques Ould Aoudia 64
Échanges 78
Texte de lecture 86

Résumé

La pauvreté est souvent définie par les économistes en termes strictement monétaires. Est pauvre celui dont les revenus ou le niveau de vie sont inférieurs à un seuil monétaire donné. Le classement des pays selon leur niveau de richesse est pensé suivant cette même logique en fonction du produit intérieur brut (PIB) par habitant.

Le Prix Nobel d'économie Amartya Sen a fortement contesté cette vision réductrice de la pauvreté (ou de la richesse). Pour lui, la pauvreté tient avant tout, pour un individu, en l'absence de possibilité d'exploiter ses capacités et d'orienter son existence. La pauvreté est donc liée à son état de santé, à son niveau d'éducation, à son espérance de vie ou à sa possibilité d'exprimer sa voix dans les débats qui concernent son existence. La pauvreté monétaire n'est pour lui qu'une des dimensions de la pauvreté.

Mais il y a un proverbe africain qui propose une troisième voie et qui dit *« Le pauvre est celui qui n'a pas d'amis »*. Ce proverbe ouvre une toute autre approche de la pauvreté. Il signifie que dans les sociétés peu développées, où les institutions impersonnelles (comme l'état civil, la sécurité sociale, les réseaux bancaires, une fiscalité individualisée, etc.) sont inexistantes ou très faibles, la pauvreté s'apparente à l'absence de relations personnelles : est pauvre celui qui est isolé, sans la sécurité que lui procure son réseau de relations personnelles, et notamment familiales.

Dans l'approche suggérée par le proverbe, pauvreté et richesse sont donc fonction du capital social, pris dans une approche collective[1].

Ce proverbe renvoie aux travaux de l'anthropologue Marcel Mauss (Essai sur le don, 1924) : l'homme se définit d'abord par la capacité et l'obligation de donner, recevoir, et rendre. Cette obligation de réciprocité est le moteur du lien personnel que chacun doit impérativement tisser avec son entourage. C'est la réciprocité qui crée, entretient, nourrit ce lien vital sans lequel l'être isolé est vulnérable à l'extrême dans les sociétés premières (puisqu'aucune institution impersonnelle n'existe pour lui assurer un minimum de sécurité). Ainsi l'hospitalité traditionnelle à un étranger est elle accordée dans l'espoir de la création d'un lien qui assurera, dans un avenir non connu, un retour par réciprocité.

Cette aptitude à la réciprocité prime sur l'échange marchand, sur le contrat. Les sociétés de nos ancêtres ne reposaient pas tant sur la primauté du désir d'accumulation ou sur celle de l'achat et la vente de biens et services, que sur cette obligation de don et de réciprocité, marque du statut social et gage de sécurité par le tissu relationnel dense qu'elle engendre (fait d'obligations réciproques). Dans l'échange non marchand par réciprocité, l'acte d'échange, créateur de lien, compte plus que l'objet échangé. Dans cet esprit, le conflit, la négociation permanente (par exemple le marchandage d'un prix), la lutte permanente pour le pouvoir… ont pour principale fonction de nourrir et d'entretenir le lien personnel, élément autour duquel toute les régulations sociales fonctionnent.

Le monde des sciences sociales occidentales, et notamment celui de la micro-économie, est marqué par l'hégémonie d'un modèle utilitariste selon lequel nous sommes des individus séparés, rationnels, accumulateurs, qui ne font qu'optimiser leur satisfaction personnelle. Et c'est à travers ce prisme qu'on définit la « pauvreté ». Pour l'économie standard, le pauvre est celui qui n'accumule pas, par manque de capital initial certes, mais aussi souvent par erreur de calcul, par myopie sur ses propres intérêts, par peur de prendre des risques, de se projeter à long terme, par manque de rationalité.

Gouvernance et pauvreté, approche micro : l'importance du risque

Nous voulons montrer dans un premier temps que dès lors qu'on adopte une approche par les institutions, et notamment les institutions de gouvernance, les comportements du « pauvre » n'ont rien d'irrationnel. Ils correspondent à la nécessité de se protéger contre des niveaux de risque individuels extrêmement élevés, dont un accroissement supplémentaire met directement en danger la survie même de l'individu ou de ses proches. La priorité pour celui que l'économie standard considère comme « pauvre » n'est donc pas de maximiser ses revenus mais de diversifier son risque. Tous ses comportements dérivent de cette priorité anthropologiquement très distincte du désir d'accumulation. Or pour l'économie standard, c'est le désir

[1] On note ainsi que l'approche d'Amartya Sen reste très individuelle.

d'accumulation qui oriente les comportements. D'où les difficultés de l'économie standard à comprendre le développement.

En termes économiques, la conséquence de cette primauté de la protection contre les risques est l'établissement d'un équilibre stable à un bas niveau de richesse : au lieu d'investir, de se spécialiser sur une seule activité, et de voir ses revenus croître par apprentissage et économie d'échelle, le « pauvre », en toute rationalité, disperse ses investissements pour s'assurer contre le risque de tout perdre. Ce faisant, il n'entre pas dans la logique économique vertueuse de la spécialisation, des économies d'échelle, des gains de productivité et de l'accumulation qui est la marque des sociétés à économie de marché.

Dans les sociétés développées, l'existence « d'institutions » en charge d'assumer la plupart des risques collectifs permet de réduire considérablement le niveau de risque individuel contre lequel l'individu doit être protégé. Ces institutions (systèmes de sécurité sociale, état de droit, systèmes financiers perfectionnés, etc.) permettent de réduire les coûts individuels de transaction tout en faisant supporter au niveau collectif (par la médiation de l'État pour l'essentiel) les coûts très élevés de mise en place et de maintenance de cette architecture institutionnelle. En rehaussant le niveau de sécurité collective (sécurité entendue au sens large), ces institutions permettent aux individus de s'engager dans des investissements plus risqués et à plus long terme, donc potentiellement plus profitables. La dynamique de l'accumulation et de l'enrichissement individuel se met en place.

Karl Polanyi parle « d'économie de subsistance » que l'on peut opposer à « l'économie d'accumulation ». Pour illustrer le changement radical de fonctionnement des sociétés, nous pouvons opposer les caractéristiques des sociétés dites « traditionnelles » aux sociétés dites « modernes ».

type 1 : Sociétés « traditionnelles »	type 2 : Sociétés « modernes »
Primauté des relations interpersonnelles	Primauté des relations impersonnelles
Négociations permanentes (oral)	Respect des contrats (écrit)
Lutte permanente pour le pouvoir	Stabilité du pouvoir par des règles impersonnelles et formalisées
Relations assignées (mariage, emploi)	Relations choisies (mariage, emploi)
Primauté du statut (sexe, statut social, statut familial…)	Primauté du contrat indépendamment du statut personnel
Loyauté	Légalité
Institutions informelles	Institutions formelles
Sociétés de liens *(Community based societies)*	Sociétés de droit *(Law based societies)*
Durée des organisations liée à la présence du fondateur	Organisations pérennes
'Mauvaise gouvernance' (BM)	'Bonne Gouvernance' (BM)
Economie de subsistance	Economie de profit et d'accumulation

type 1 : Sociétés « traditionnelles »	type 2 : Sociétés « modernes »
L'économie est insérée dans la société, aux côtés de la politique, la tradition, la famille, la religion, les croyances	L'économie s'est largement autonomisée par rapport aux autres champs (politique, religion, tradition) et domine le champ des références (rentabilité, rapports marchands…)
Principe de réciprocité et de redistribution traditionnelle	Principe de redistribution par l'État et d'échanges marchands
Solidarités traditionnelles (obligations au sein du groupe)	Solidarités institutionnelles (droits individuels, individualisme)

Gouvernance et pauvreté, approche macro : le développement comme rupture

Notre analyse des relations entre gouvernance et pauvreté permet alors de comprendre comment on peut s'arracher à l'équilibre stable de bas niveau de productivité, comment on sort du cercle vicieux de la pauvreté à l'échelle d'un pays. Contrairement à la vision des agences d'aide qui pensent « combattre la pauvreté » en s'attaquant à tous les aspects de l'existence des « pauvres » pour en atténuer les difficultés (accès à la santé, à l'éducation, au microcrédit), la sortie concrète de millions d'individus de la pauvreté en Asie depuis 50 ans a impliqué des ruptures complètes en l'espace d'une ou deux générations dans la structure sociale et économique des pays en question.

Qu'observons-nous des systèmes de gouvernance qui ont permis de réaliser cette transition au cours des 50 dernières années dans les pays qui ont réalisé leur décollage économique, en Asie de l'Est notamment ?

Ces pays sont passés d'économies agraires de subsistance à faible valeur ajoutée à des productions industrielles et tertiaires à beaucoup plus forte valeur ajoutée. Cette mutation ne s'est pas faite par la simple addition d'initiatives individuelles heureuses. Elle s'est faite, dans le cas des pays d'Asie (mais aussi autrefois dans les pays d'Europe occidentale), très souvent grâce à l'intervention massive d'institutions collectives puissantes capables de réduire les risques de la transition et d'assurer un niveau élevé de confiance interpersonnelle, processuelle et systémique pendant la transition. Tel a souvent été le rôle de la puissance publique, de l'État. Les États ont été ces machines institutionnelles qui ont permis de réduire le niveau d'incertitude et de mutualiser les coûts de la transition entre couches sociales, entre villes et campagnes, et entre générations.

L'expérience empirique des 50 dernières années montre que la pauvreté se réduit par une élévation forte et prolongée du régime de croissance économique, où chacun améliore (certes inégalement) sa position sociale et son revenu.

Les systèmes de gouvernance économique, politique et sociale qui ont permis cette transition n'ont pas grand-chose à voir avec la « bonne gouvernance » telle que prescrite par les institutions financières internationales. Ils mobilisent d'autres capacités : vision stratégique, coordination des acteurs et entraînement de ceux-

ci dans un projet crédible au niveau collectif, élaboration de systèmes d'incitation alignant les intérêts individuels sur l'intérêt général.

Dimension méthodologique : l'analyse des institutions s'appuie sur la base de données « Profils Institutionnels » (IPD). La base fournit des données quantitatives sur les caractéristiques institutionnelles et de gouvernance de 123 pays (base 2009), dont le Việt Nam. Chaque pays est ainsi renseigné sur près de 400 caractéristiques institutionnelles (agrégées en 130 indicateurs). C'est l'analyse de données (qui a été présentée lors des précédentes Universités d'Été) qui permet l'analyse multicritères des institutions.

De la « Bonne Gouvernance » à la gouvernance pour le développement

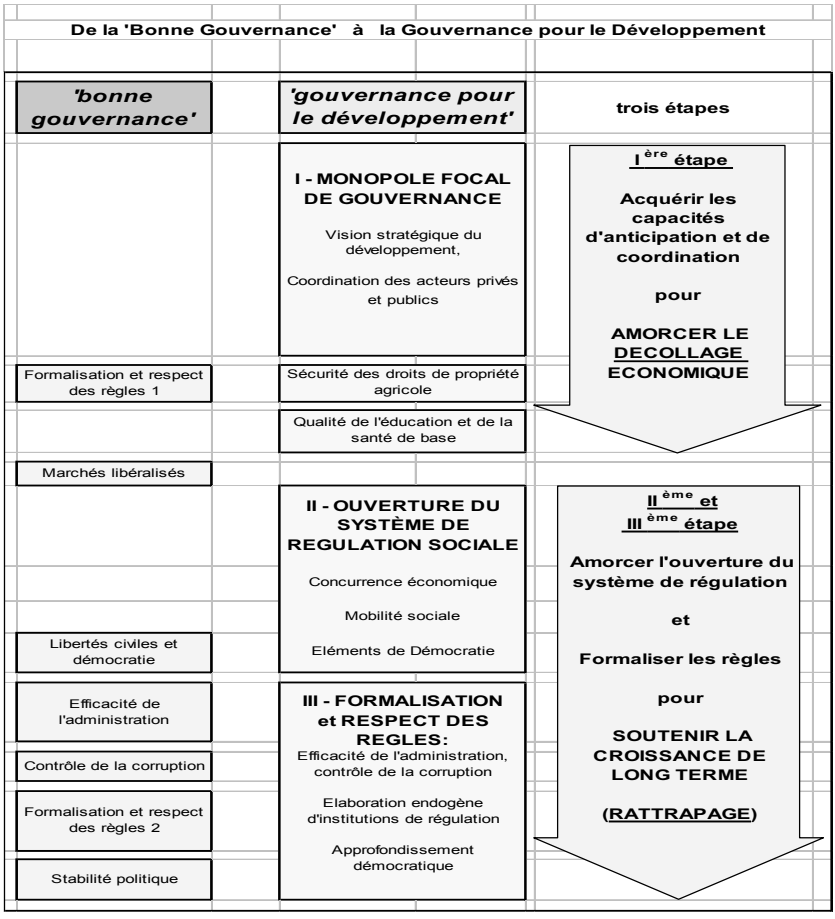

Conclusion : le développement n'est pas tant amélioration incrémentale sur l'ensemble des aspects de la vie des « pauvres », croissance homothétique de leurs revenus, que changement dans la nature des institutions et des organisations économiques qui structurent la vie des groupes humains.

(Retranscription)

Exposé de Nicolas Meisel et Jacques Ould Aoudia

[Nicolas Meisel]

La pauvreté est souvent définie par les économistes en termes monétaires. Est pauvre celui dont le niveau de vie est inférieur à un seuil monétaire donné. Le classement des pays selon leur niveau de richesse est pensé suivant cette même logique en fonction du PIB.

Le Prix Nobel d'économie Amartya Sen a fortement contesté cette vision réductrice de la pauvreté. Pour lui, la pauvreté tient avant tout, pour un individu, en l'absence de possibilité d'exploiter ses capacités et d'orienter son existence : elle est donc liée à son état de santé, à son niveau d'éducation, à son espérance de vie ou à sa possibilité d'exprimer sa voix dans les débats qui concernent son existence.

Mais il y a un proverbe africain qui propose une troisième voie et qui dit « Le pauvre est celui qui n'a pas d'amis ». Il signifie que dans les sociétés peu développées, où les institutions impersonnelles (comme l'état civil, la sécurité sociale, les réseaux bancaires, une fiscalité individualisée, etc.) sont inexistantes ou très faibles, la pauvreté s'apparente à l'absence de relations personnelles : est pauvre celui qui est isolé, sans la sécurité que lui procure son réseau de relations personnelles, et notamment familiales. Ce proverbe renvoie aux travaux de l'anthropologue Marcel Mauss (Essai sur le don, 1924) : l'homme se définit d'abord par la capacité et l'obligation de donner, recevoir, et rendre. Cette obligation de réciprocité est le moteur du lien personnel que chacun doit impérativement tisser avec son entourage (puisqu'aucune institution impersonnelle n'existe pour lui assurer un minimum de sécurité).

Cette aptitude à la réciprocité prime sur l'échange marchand, sur le contrat. Les sociétés de nos ancêtres ne reposaient pas tant sur la primauté du désir d'accumulation, sur celle de l'achat et la vente de biens et services, que sur cette obligation de don et de réciprocité, marque du statut social et gage de sécurité par le tissu relationnel dense qu'elle engendre (fait d'obligations réciproques). Dans l'échange non marchand par réciprocité, l'acte d'échange, créateur de lien, compte plus que l'objet échangé.

La pauvreté : des approches différentes

- **Une approche nouvelle, particulièrement pertinente pour les pays en développement :** être pauvre, c'est être isolé, sans liens personnels, coupé des réseaux sociaux qui assurent contre les risques de la vie (d'après un proverbe du Mali).

Le monde des sciences sociales occidentales, et notamment celui de la micro-économie, est marqué par l'hégémonie d'un modèle utilitariste selon lequel nous sommes des individus séparés, rationnels, accumulateurs, qui ne font qu'optimiser

leur satisfaction personnelle. Et c'est à travers ce prisme qu'on définit la « pauvreté ». Pour l'économie standard, le pauvre est celui qui n'accumule pas, par manque de capital initial certes, mais aussi souvent par erreur de calcul, par myopie sur ses propres intérêts, par peur de prendre des risques, de se projeter à long terme, par manque de rationalité.

Comme pour la pauvreté, selon la perspective adoptée, la définition et l'importance des institutions varient énormément. On propose schématiquement trois niveaux de compréhension :

+ à un premier niveau – **l'économie standard** – les institutions ne sont pas prises en compte, elles sont présupposées. Toutes les institutions nécessaires à la réalisation de l'équilibre général sont présentes par l'hypothèse du modèle. La question de l'institution ne se pose plus ;
+ tout au long du 20e siècle, en parallèle à l'économie standard, s'est développée **l'économie institutionnelle ou institutionnaliste**. Elle porte aujourd'hui le nom de nouvelle économie institutionnelle – *New institutional economy*. Elle a connu un regain d'intérêt depuis le milieu des années 1990 pour trois raisons. Il y a d'abord eu le Prix Nobel d'économie accordé à Douglas North en 1993, l'un des pères de la nouvelle économie institutionnelle ; puis l'échec des théories de la croissance – on a vu dans les institutions une nouvelle explication potentielle de la croissance économique – ; et enfin, l'échec successif des différentes doctrines d'aide au développement depuis les années 1960. L'accent a été porté sur l'épargne et sur l'investissement en capital dans les années 1960-1970, puis sur la stabilisation des prix et les équilibres macro-économiques dans les années 1980, enfinsur l'éducation et la santé dans les années 1990 ;
+ Au milieu des années 1990, puisque la croissance ne venait toujours pas dans le groupe des 55 pays les moins avancés, les institutions ont été invoquées : si les marchés ne sont pas efficients, si l'on ne peut réaliser les équilibres bénéfiques que l'économie modélise, cela est dû à des coûts de transaction extrêmement élevés. **Ces institutions permettant au marché de bien fonctionner ont alors pris le nom de « bonne gouvernance »**. Le président de la Banque mondiale, Wolfensohn, en 1996, a déclaré que la corruption était désormais un thème majeur d'intervention pour le développement. Avant cette date, la corruption était considérée comme une question relevant du domaine de la souveraineté nationale.

Puisque la question des institutions est très liée à l'économie institutionnelle, il importe de comprendre ce que sont les institutions pour la nouvelle économie institutionnelle. Pour Douglas North, les institutions sont les règles du jeu. En termes économiques, elles sont un des principaux déterminants des coûts de transaction. Douglas North et John Wallis en 1974 ont fait une étude sur les États-Unis où ils ont déterminé que les coûts de transaction pouvaient représenter jusqu'à la moitié du produit intérieur brut du pays (PIB). Il s'agit d'un formidable levier pour jouer sur la croissance.

Les institutions déterminent ce que Douglas North appelle la structure des incitations ; elles sont extrêmement importantes pour comprendre les comportements individuels car elles organisent, structurent la façon dont les individus se comportent

et interagissent. Elles peuvent être la réelle source de la croissance économique. Pour North, l'accumulation de capital et de travail, les gains de productivité sont des manifestations de la croissance bien plus que des causes. Le renversement du raisonnement économique standard par la nouvelle économie institutionnelle est éloquent : les déterminants ultimes de la croissance économique sont à chercher dans les institutions, l'organisation des acteurs, les règles du jeu qui structurent les incitations à investir, à éduquer ses enfants, à innover, à prendre des risques… Nous reviendrons sur cet aspect pour comprendre la croissance forte de pays comme le Việt Nam ou la Chine. Des économistes comme Paul Krugman ont avancé que la croissance en Asie de l'Est était plus liée à la *« transpiration qu'à l'inspiration »*. Nous pensons, avec un regard institutionnaliste, que cette vision est contestable. Notre hypothèse est que la croissance des pays d'Asie de l'Est depuis 50 ans est **principalement liée aux institutions et à la capacité d'innovation institutionnelle**.

Revenons à la prescription standard. Une « liste » de bonnes choses à faire a été proposée dans le sens de la définition de la « bonne gouvernance ». Selon la Banque mondiale, cette liste comprend six grands domaines : l'état de droit, le contrôle de la corruption, la stabilité des droits de propriété, l'efficacité de l'administration et de la justice, la responsabilité des dirigeants, la décentralisation. Cette bonne gouvernance est la condition nécessaire à la croissance d'après le discours des Institutions de Bretton Woods.

Nous allons essayer de nous en démarquer en montrant que la « bonne gouvernance » ainsi définie n'est pas nécessairement un prérequis à la croissance. Tout d'abord, nous voudrions montrer sur le graphique suivant les indicateurs de la base de données *Profil Institutionnel* – base de données sur 123 pays aujourd'hui, 85 à l'époque – constituée de près de 400 variables institutionnelles par pays.

Comparaison du domaine couvert par la base de données "Profil institutionnel" avec celui des 6 indicateurs de gouvernance WGI "World Governance Indicators"

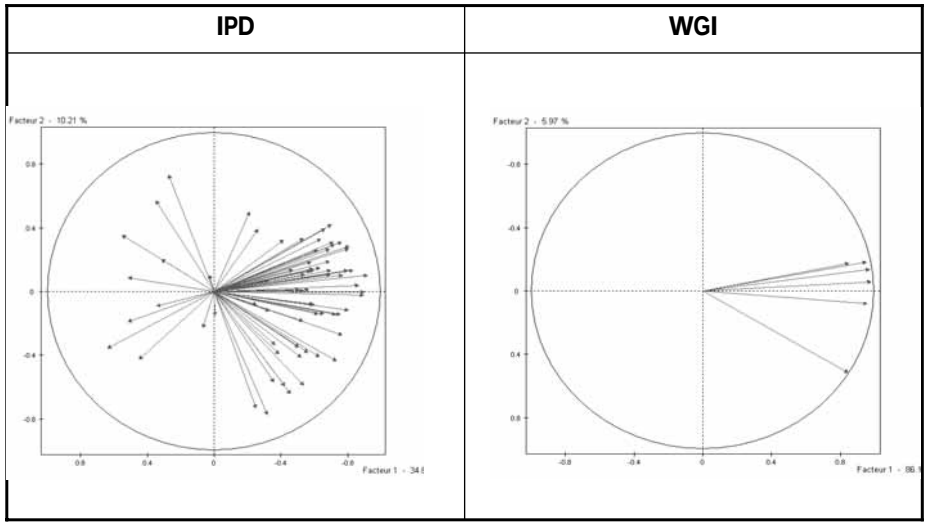

Sources : IPD : Institutional Profiles Database ; WGI : World Governance Indicators

Cette base de données a été élaborée en 2001. La seconde date de 2006, la troisième de 2009. À gauche sur ce graphique, vous voyez l'ensemble de l'information couvert par la base de données *Profil Institutionnel* que l'on compare, à droite, avec l'information couverte par les six indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale (WGI). L'angle entre les flèches représente la corrélation entre les variables. Chacune des flèches correspond à un indicateur. À droite, l'information contenue dans les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale est très faible et largement redondante : les six indicateurs de bonne gouvernance mesurent finalement plus ou moins la même chose. Quand on les compare aux indicateurs de la base de données *Profil Institutionnel*, vous voyez que le champ d'informations couvert est beaucoup plus large. La question des institutions est donc bien plus large que ce que recouvre le concept de bonne gouvernance. Ceci nous amène à redéfinir les institutions, à ne pas les considérer simplement comme un ensemble de contraintes et d'opportunités qui déterminent la structure des coûts de transaction dans une économie.

Retournons un instant à l'étymologie du mot. Institution vient d'un mot latin qui veut dire « tenir debout », « tenir ensemble ». Il s'agit de la même racine que le mot « État »[1]. Les institutions viennent fondamentalement du besoin pour un groupe humain de « tenir ensemble », de prévenir les risques de violence, d'autodestruction. Les premières institutions sont ainsi nées avec les premiers groupes humains sous la forme de rites, de symboles, de sacrifices, de langages, de normes qui avaient tous pour objectifs de repousser la violence à l'extérieur du groupe et de lui permettre de se maintenir stable, en sécurité. Le groupe pouvait survivre et se perpétuer. Les premières institutions, aujourd'hui explorées par l'archéologie et l'anthropologie, sont par nature religieuses – la racine latine de « religion » est *religiare* qui veut dire « relier ».

On retrouve **la question fondamentale du lien social**, de la cohésion sociale évoquée plus haut pour définir d'une façon large la pauvreté.

Alors que la **forme des institutions** a énormément varié à travers l'Histoire, et varie également à travers les pays, les **fonctions institutionnelles** de préservation du groupe, de protection contre la violence sont universelles. Cela s'est vérifié lors de la récente crise financière. Les pays qui étaient, soi-disant, les plus libéraux, ont fait intervenir leur État dès qu'ils ont senti que le risque de déstabilisation sociale était trop fort. Alors même que tous les dogmes, depuis au moins 25 ans, consistaient à dire que l'État n'avait pas sa place dans l'économie, et surtout pas dans la finance, soudainement, la Banque d'Angleterre a nationalisé une banque en difficulté. Cela aurait été inconcevable il y a une dizaine d'années.

[1] Le mot « statistique » vient de la même racine. Les statistiques à l'origine, sont les moyens qu'un État se donne pour connaître sa population.

Réciprocité -/- Utilitarisme

- Approche selon le modèle utilitariste de maximisation de l'utilité individuelle: la pauvreté comme comportement irrationnel (économisme).

Lorsque l'on adopte une approche par les institutions, par le risque comme l'a très bien dit ce matin Martin Rama, on comprend que les comportements des « pauvres » ne sont pas du tout irrationnels.

Gouvernance et pauvreté, approche micro : l'importance du risque

Le besoin de sécurité contre les risques (faim, maladie, risques naturels ou humains…) est universel, éternel.

Plusieurs façons d'assurer ce besoin de sécurité:

- dans les sociétés en développement : par le lien personnel (et d'abord par la famille)
- dans les sociétés développées : par des institutions impersonnelles, formalisées, établies sur des droits.

Les institutions sont créées par les groupes humains pour se protéger contre toute une série de risques. Lorsque ces institutions n'existent pas ou sont inadéquates, l'individu n'a pas d'autre choix que de s'assurer lui-même. Mais comment s'assurer lorsque l'on n'a pas les institutions pour se protéger ? La solution est de diversifier ses sources de revenus et ses activités. En fait, ces comportements non-optimaux ou sub-optimaux correspondent à la nécessité, extrêmement rationnelle, de se protéger contre des niveaux de risque individuel élevés : la faim, la santé, la survie. La priorité n'est pas de maximiser le revenu mais de diversifier le risque ; tous les comportements dérivent de cette priorité qui est anthropologiquement très distincte du désir d'accumulation.

Comportement rationnel du pauvre

- Diversifier ses risques et non maximiser son profit.
- → équilibre stable à un bas niveau de productivité: économie de subsistance ←→économie d'accumulation.

Sociétés traditionnelles et modernes

type 1 : Sociétés « traditionnelles »	type 2 : Sociétés « modernes »
Primauté des relations interpersonnelles	Primauté des relations impersonnelles
Négociations permanentes (oral)	Respect des contrats (écrit)
Lutte permanente pour le pouvoir	Stabilité du pouvoir par des règles impersonnelles et formalisées
Relations assignées (ex : mariage, emploi)	Relations choisies (ex mariage, emploi)
Primauté du statut (sexe, statut social, statut familial…)	Primauté du contrat indépendamment du statut personnel
Loyauté	Légalité
Institutions informelles	Institutions formelles
Sociétés de liens (Community based societies)	Sociétés de droit (Law based societies)
Durée des organisations liée à la présence du fondateur	Organisations pérennes
'mauvaise gouvernance' (BM)	'Bonne Gouvernance' (BM)
Economie de subsistance	Economie de profit et d'accumulation
L'économie est insérée dans la société, aux cotés de la politique, la tradition, la famille, la religion, les croyances	L'économie s'est largement autonomisée par rapport aux autres champs (politique, religion, tradition) et domine le champ des références (rentabilité, rapports marchands…)
Principe de réciprocité et de redistribution traditionnelle	Principe de redistribution par l'Etat et d'échanges marchands
Solidarités traditionnelles (obligations au sein du groupe)	Solidarités institutionnelles (droits individuels, individualisme)

Le désir d'accumulation oriente les activités selon l'économie standard. Deux logiques émergent : la logique de diversification du risque par opposition à la logique d'accumulation. La conséquence est l'établissement d'un équilibre stable à un bas niveau de richesse et qui se reproduit au niveau macro-économique. Au lieu d'investir à long terme et de se spécialiser, l'individu disperse ses investissements et s'assure contre le risque à très court terme. Il adopte des comportements « court-termistes ». Cela est à tout à fait rationnel : il ne sert à rien d'être riche sur le long terme si vous mourrez à court terme ! Plus les perspectives de retour sur investissement sont éloignées, incertaines, moins il est rationnel d'investir. Il est ainsi peut être beaucoup plus rationnel d'envoyer ses enfants dans les champs qu'à l'école car il s'agit ici d'un investissement de très long terme. C'est une chose que beaucoup de gens en occident, et notamment beaucoup d'économistes, ont du mal à comprendre de façon spontanée. Le problème est évidemment que cette diversification du risque à l'échelle individuelle coûte cher, elle ampute les marges individuelles déjà faibles, elle empêche la concentration des investissements, les économies d'échelle, les gains de productivité qui en découlent ; bref, elle bloque l'extension du phénomène d'accumulation du capital.

Dans les sociétés les plus riches, au contraire, on trouve des institutions dont le rôle est précisément d'assurer les grands risques collectifs. Ces institutions impersonnelles permettent de réduire considérablement le niveau de risque qui est supporté à l'échelle

individuelle. Ce sont les institutions de sécurité sociale pour la santé, pour la retraite, l'état de droit, la justice, la police, les systèmes financiers perfectionnés, etc.

Les coûts fixes pour mettre en place et maintenir cette infrastructure institutionnelle sont très élevés. Il n'est possible de les assumer qu'une fois atteint un certain niveau de richesse. Les coûts sont alors pris en charge par la collectivité et non par l'individu. En rehaussant le niveau de sécurité collective, ces institutions stabilisent et sécurisent les anticipations individuelles. Elles permettent de réduire radicalement les coûts de transaction marginale à l'échelle individuelle. L'individu voit ainsi son horizon s'allonger et peut s'engager dans des investissements plus risqués à plus long terme et potentiellement plus profitables. La dynamique de l'accumulation et de l'enrichissement individuel peut se déployer.

Pour illustrer ce changement radical de fonctionnement des sociétés, on peut opposer les sociétés où les risques sont assurés sur une base interpersonnelle, idiosyncratique, c'est-à-dire en fonction des caractéristiques des individus, d'une part, aux sociétés où les risques sont assurés sur une base impersonnelle, à un niveau systémique.

[Jacques Ould Aoudia]

Ce tableau présente les deux idéaux-types de fonctionnement de régulation sociale en opposant, d'un côté, les sociétés à régulation traditionnelle et, de l'autre côté, les sociétés dites modernes. Cette opposition ne peut pas se capturer avec un seul concept. Il faut comprendre que la polarisation des modes de fonctionnement des sociétés a correspondu à de nombreux niveaux d'interprétation, d'outils anthropologiques, économiques ou même philosophiques.

Pour nous, économistes, ce que l'on a trouvé de plus essentiel pour opposer ces types de société est la question de la dépersonnalisation des relations sociales au fur et à mesure que l'on se dirige vers les sociétés développées. À l'inverse, dans une société traditionnelle, les relations sont fondamentalement basées sur le lien personnel. On accorde sa confiance à quelqu'un car on le connaît ou bien parce que l'on se connaît depuis plusieurs générations. Les relations commerciales se nouent ainsi.

On peut également lire ce type d'opposition dans d'autres espaces de réflexion. C'est aussi du côté des sociétés traditionnelles, un espace où la négociation est permanente alors qu'elles sont très formalisées et impersonnelles dans les sociétés « modernes » où le contrat est posé, il fixe les relations jusqu'à ce qu'il soit renégocié mais il crée une période suffisamment stable pour que la transaction puisse s'effectuer à coût faible.

Sur le plan politique, on oppose des sociétés où la question du pouvoir est posée en permanence à celle où la dévolution du pouvoir s'effectue selon des règles écrites et acceptées. Prenons un exemple. Lors de la deuxième élection de Bush aux États-Unis, on a assisté à une contestation électorale sur le décompte des voix en Floride. On a compté et recompté. Mais quand la cour suprême a déclaré que Bush avait gagné les élections, il n'y a eu aucune émeute. Dans beaucoup de pays d'Afrique et d'Amérique latine, et parfois aussi en Asie, les élections sont presque systématiquement contestées.

Des règles formelles et impersonnelles, quand elles sont légitimes, c'est-à-dire conformes aux normes sociales, permettent de stabiliser la décision et de créer un climat de confiance dans les institutions politiques, dans le pouvoir. Tandis que dans le cas où les règles restent personnalisées, l'on est à même de contester sans cesse les mécanismes politiques de dévolution du pouvoir. C'est bien ce que l'on voit dans la plupart des pays en développement où la démocratie ne correspond pas aux normes sociales : les processus électoraux sont presque toujours contestés (listes électorales, etc.) ainsi que les résultats des élections.

Dans le système traditionnel, les relations sont assignées. Le mariage n'est pas une décision individuelle mais résulte d'un ensemble de règles sociales. L'accès à l'emploi est déterminé par le capital social (la position sociale de sa famille). Dans les sociétés dites modernes, on s'affranchit de ces assignations, on choisit son conjoint, on choisit sa femme – sous d'autres règles, plus subtiles –, de même, l'accès à l'emploi est plus lié aux diplômes, au mérite, qu'au capital social.

Il est très tentant de présenter les diverses sociétés comme « retardataire » ou « avancée ». Attention à la vision normative ! Sur la question des arguments fondamentaux qui font tenir les relations sociales, je trouve qu'il est assez illustrant d'opposer la **loyauté** personnelle qui fait que l'on tient sa parole à la **légalité** qui fait que l'on respecte le contrat, ce qui a été écrit. Il s'agit de deux types de respect de l'engagement, deux modes de création de confiance (confiance qui réduit les coûts de transaction et est donc favorable à l'activité économique) qui peuvent fonctionner dans les deux types de régulation sociale.

Une chose éclairante également est la façon dont l'économie est insérée dans la société traditionnelle, elle est encastrée dans la société en quelque sorte au même titre que le politique et la religion. Le pouvoir, la richesse, les croyances, les superstitions et les liens familiaux sont liés. Alors que tout l'effort d'une société moderne est de séparer ces espaces et de créer des règles qui régulent la relation entre eux, et notamment entre le pouvoir et la richesse.

Pour faire le lien avec ce qui a été dit précédemment sur le risque individuel, on peut dire que dans les sociétés traditionnelles, le réseau, et principalement la famille, assure les solidarités face à la maladie, le chômage, etc. ; dans les sociétés modernes, elles sont assurées par des droits absolument impersonnels : remboursements de la sécurité sociale, retraites, assurances chômage sur la base de droits accumulés.

[Nicolas Meisel]

La base de données *Profil Institutionnel* permet de représenter 85 pays[1] que nous allons étudier à l'aide d'une Analyse en Composantes Principales (ACP).

Sur ce plan, la dimension qui concentre le maximum d'informations (ou de variance) contenues dans la base de données est représentée sur l'axe horizontal. Ici, l'axe exprime 35 % de la variance, c'est-à-dire de l'information contenue dans la base de données. Cet axe oppose précisément, sur la gauche, les sociétés où le lien interpersonnel prime, aux sociétés où le droit formel et impersonnel prime,

[1] Au moment où s'est tenue l'Université 2009, Institutional Profiles Database 2009 n'était pas encore disponible. Les graphiques présentés portaient sur la base 2006. Les conclusions sont robustes dans le temps.

sur la droite. Lorsque l'on projette une centaine de pays caractérisés par environ 400 variables institutionnelles, l'information dominante est bien cette opposition entre les deux types de société. Il s'agit d'une photographie à un moment donné. Ce résultat tiré de l'Analyse en Composantes Principales est absolument fondamental pour décrire les sociétés. Nous sommes tous plus ou moins prisonniers de cette opposition entre l'informel et le formel, la loyauté et la légalité, l'interpersonnel et le dépersonnalisé. Nous voyons clairement les pays qui s'allongent le long de cet axe. Il serait intéressant pour vous d'essayer de deviner où se trouve le Việt Nam sur cet axe de la dépersonnalisation des règles, de la formalisation, sachant que plus on va vers la droite, plus on formalise les règles et les relations, plus on dépersonnalise les relations et le système de régulation sociale.

Principal Component Analysis on Institutional Profiles

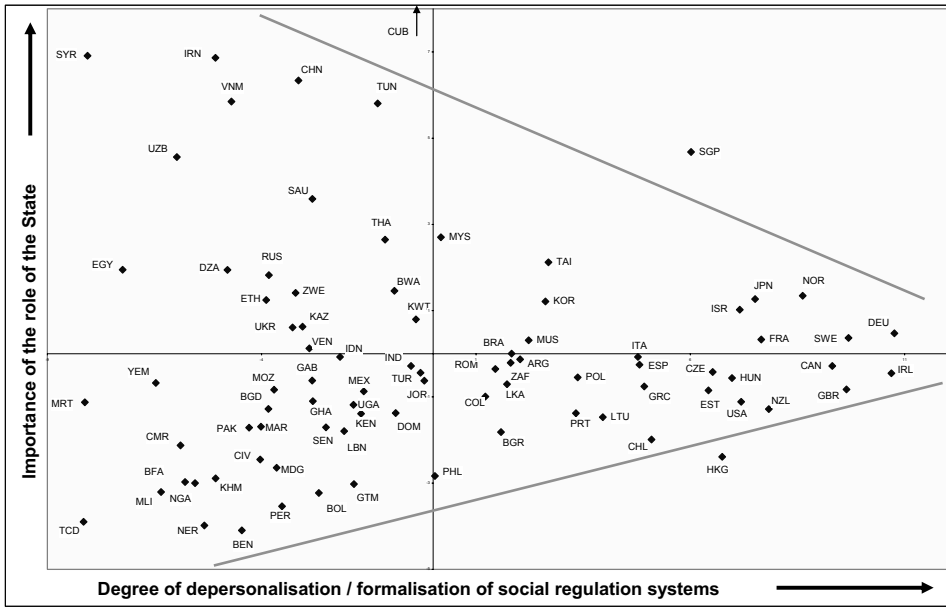

Évidemment ce processus de dépersonnalisation des relations sociales ne progresse pas de façon homogène à travers le pays – campagne/ville, secteurs modernes/ agricoles. La dynamique n'est pas identique, il s'agit d'une synthèse d'une information qui ne peut pas être homogène si l'on regarde à l'échelle de la région, de la province ou du district.

Ce qu'il faut voir en plus, c'est que ce premier axe correspond quasi exactement à l'axe de la « bonne gouvernance ». Quand on prend les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et qu'on réordonne les pays en fonction de leurs coordonnées sur l'axe de la bonne gouvernance, on s'aperçoit qu'il s'agit exactement du même axe.

« Good Governance » and the Level of income

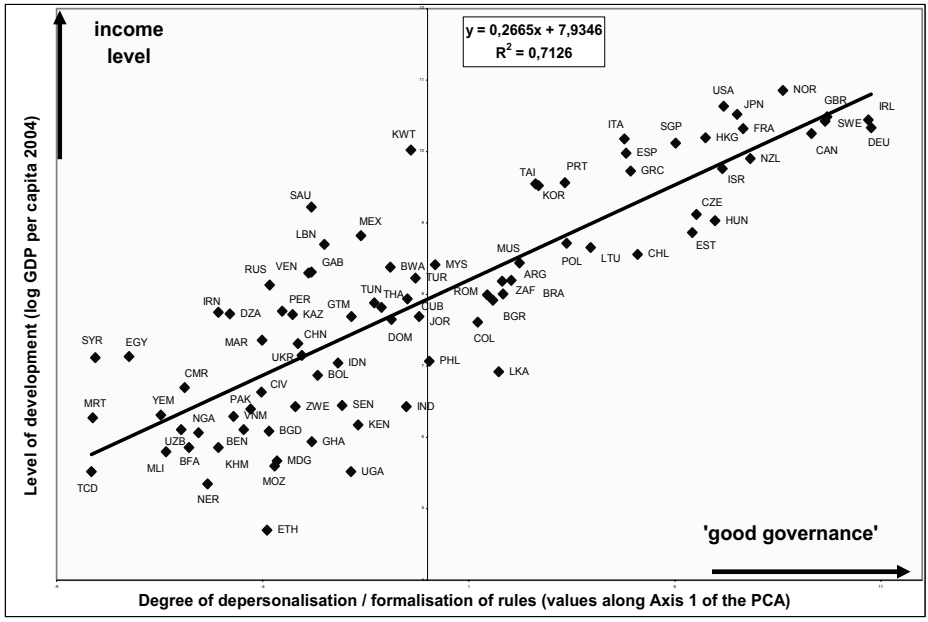

La « bonne gouvernance », telle qu'elle est définie par les organisations internationales, correspond exactement au fonctionnement des sociétés à droite de l'axe, aux sociétés développées, régies par des droits formels et impersonnels.

Quand on met sur l'axe des ordonnées le niveau de développement mesuré par le niveau de richesse par tête (PIB), la corrélation est forte entre le niveau de gouvernance, mesuré selon les critères de bonne gouvernance que je vous ai cités, et le niveau de richesse. La bonne gouvernance décrit le système institutionnel qui caractérise les pays les plus riches du monde – en haut à droite sur le schéma. Vous identifiez la Norvège, la Suède, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Irlande, le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Japon, les États-Unis, etc. En bas, à gauche, vous avez les pays à « mauvaise gouvernance » qui sont aussi les pays où le niveau de revenu par tête est le plus faible.

Mais, finalement, n'est-il pas tautologique de parler de "bonne gouvernance" ? Quel sens donner à la demande d'adoption des principes de "bonne gouvernance" adressée aux pays en développement ?

[Jacques Ould Aoudia]

Ce graphique est fondateur d'un discours qui a fait de la bonne gouvernance l'axe majeur de l'action de la Banque mondiale, mais également d'autres bailleurs, avec un raisonnement apparemment simple et irréfutable, « les pays riches ont une bonne gouvernance, il suffit aux pays pauvres d'adopter une bonne gouvernance pour devenir riche ». Nous devons bien faire la différence entre la photographie instantanée

d'une situation – ce qui est présenté sur le graphique – et la dynamique sous-jacente. Dans ce graphique, il n'y a aucune dynamique : nous avons identifié que les pays riches ont de « bonnes » institutions et que les pays pauvres ont de « mauvaises » institutions.

Nous savons que les institutions des pays riches sont plus efficaces pour produire de la richesse, c'est bien la tautologie dont a parlé Nicolas Meisel. Mais nous cherchons à aller au-delà de cette tautologie, en nous posant la question suivante : quels sont les chemins pour passer d'un état à l'autre ? Notre objectif est alors d'identifier les facteurs institutionnels qui ont fait progresser les pays dans l'échelle du développement, tels qu'on peut le constater empiriquement depuis 60 ans.

[Nicolas Meisel]

Revenons au graphique. Vous améliorez votre score de 1 sur l'axe de la bonne gouvernance, vous améliorez votre score de 1, ou 2, ou 3 sur l'axe du revenu par tête. Cette idée est avancée par Daniel Kaufmann à la Banque mondiale sous le nom « dividende de 300 % » – *300% dividend*. On obtient un dividende de 300 % chaque fois que l'on lutte contre la corruption ; pour une unité, on augmente son revenu par tête de trois.

Le problème est que ce graphique ne permet pas de dire dans quel sens va la causalité. Or on présuppose que la causalité va de la bonne gouvernance vers la croissance. Il faudrait un plus large recul historique pour être capable d'établir un sens à la causalité. Tout ce que l'on peut dire est que les deux vont ensemble et que, très certainement, la relation va en fait dans les deux sens. On pourrait très bien dire que la croissance promeut la bonne gouvernance. Il existe un effet interactif. Des niveaux de productivité et de richesse élevés permettent de financer l'infrastructure institutionnelle coûteuse de la bonne gouvernance. En retour, la bonne gouvernance permet d'augmenter le niveau de confiance systémique, de réduire le niveau de risque et de créer de nouveaux gains de productivité. Au total, on peut dire que la relation est bien plus complexe que la formulation selon laquelle « la bonne gouvernance entraîne la croissance ».

Gouvernance et pauvreté: le développement comme rupture

Lutter contre la pauvreté par la somme d'actions sur
la santé, l'éducation, l'agriculture, le micro-crédit…?

Nous pouvons nous interroger sur les capacités institutionnelles qui ont été fondamentales pour sortir de la trappe à pauvreté. Les pays pauvres sont pris dans une sorte de trappe à pauvreté, avec un faible niveau de rendement, de productivité, de rentabilité des investissements, etc. Comment sort-on d'une telle trappe à pauvreté ?, ce que Paul Collier, économiste à Oxford, appelle le *bottom billion*. Quelles ont été les capacités institutionnelles clés dans l'expérience des décollages économiques ?

C'est à cela que l'on s'intéresse lorsque l'on étudie la relation entre institutions et pauvreté.

Deux observations. Tout d'abord, sur cette question l'économie n'a pas grand-chose à dire. L'économie modélise et décrit bien des équilibres en général mais elle n'est pas bien équipée pour décrire des transformations. Deuxièmement, un grand nombre de pays en développement sont restés bloqués dans ces trappes à pauvreté. Depuis 50 ans, seulement une dizaine de pays ont été capables de réaliser la mutation de leurs structures économiques et institutionnelles.

Quels enseignements tirer des expériences des pays d'Asie de l'Est depuis 50 ans ?

Hongkong, Singapour, Corée, Taiwan, Malaisie, Thailande, Indonésie, Chine, Vietnam... ont crée d'une façon **endogène** des institutions, par et autour de l'État, pour élaborer une **vision stratégique**, la faire **partager par les acteurs** de la société, et **coordonner** ces acteurs.

What is the Secret of Institutional Change?

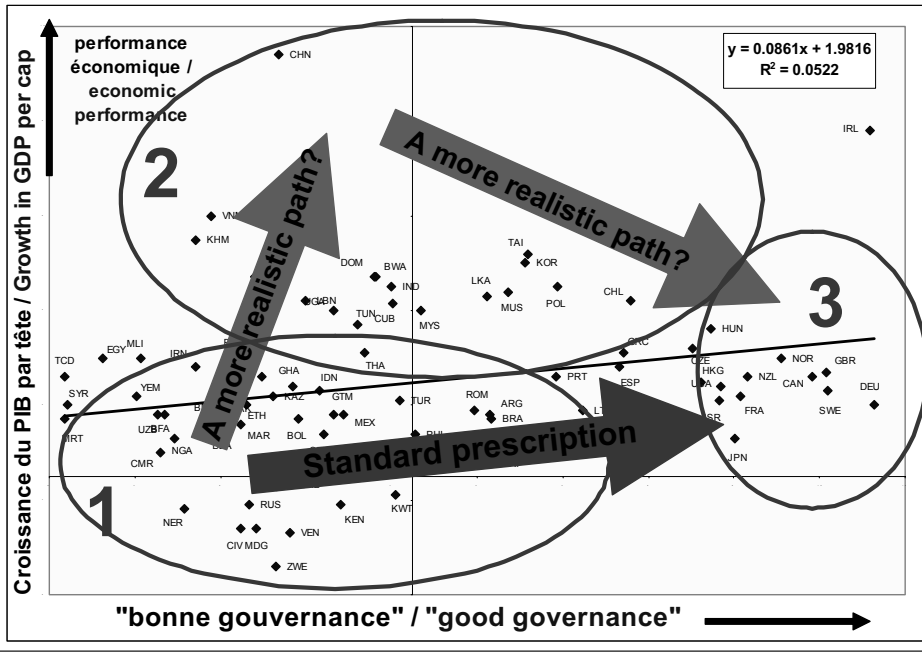

Sur ce graphique, l'axe horizontal est encore l'axe de la bonne gouvernance. Les coordonnées des pays ne changent pas sur l'axe horizontal. Par contre, en

ordonnées, on a mis la croissance du PIB par tête en moyenne sur une période de quinze ans. Les pays sont dispersés dans le graphique ; on constate que la relation entre bonne gouvernance et croissance est très faible et s'oppose donc à ce qui est dit sur la relation entre « bonne gouvernance » et croissance.

[Jacques Ould Aoudia]

Deux graphiques expliquent notre propos : le précédent et celui ci-dessous.

« Good Governance » and the Level of income

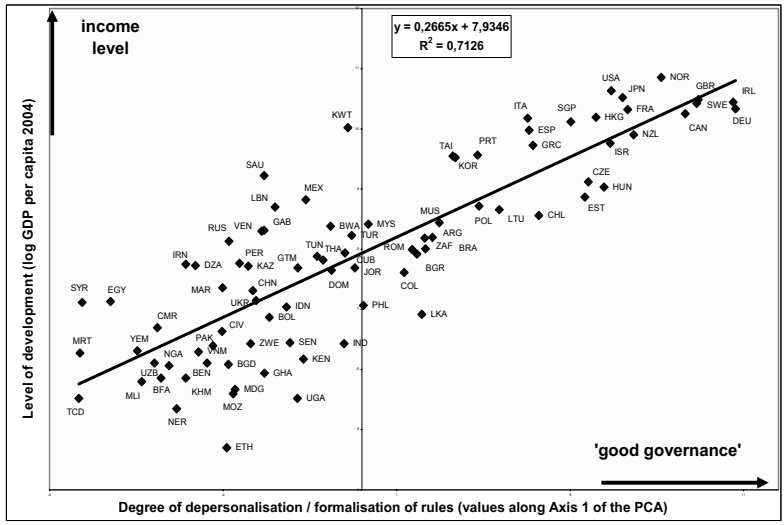

Notre travail a été de chercher à identifier quels sont les facteurs institutionnels qui expliquent les performances économiques des pays de ce que l'on a appelé le groupe 2, c'est-à-dire les pays qui ont des performances élevées, par opposition aux pays du groupe 1 qui ont des performances économiques et une croissance faibles.

[Nicolas Meisel]

Nous allons conclure sur ce graphique pour soulever un paradoxe. Les pays du groupe 1 et 2 sont des pays en développement ; les pays du groupe 3 sont, grossièrement, les pays riches de l'OCDE. Les pays du groupe 1 ont une croissance, en moyenne, inférieure à celle des pays riches, nous les appelons pays divergents ; les pays du groupe 2 ont une croissance, en moyenne, supérieure à celle des pays riches, nous les appelons pays convergents.

Les pays du groupe 1 et 2 ont des scores comparables en matière de bonne gouvernance. Les pays du groupe 2 sont eux en phase de rattrapage rapide des pays riches, ils accumulent sur quinze ans des taux de croissance élevés. Le défi est grand pour les pays en développement de passer du groupe 1 au groupe 2. Cela revient à passer d'un système où l'État est défaillant à un système où l'État est bien plus favorable au développement.

Deux questions se posent : 1/ Comment passe-t-on du groupe 1 au groupe 2 ? ; 2/ Une fois dans le groupe 2, comment fait-on pour s'y maintenir le plus longtemps possible ? C'est aujourd'hui le cas du Việt Nam et de la Chine également. Comment maintenir des taux de croissance élevés sur le temps long pour permettre un rattrapage ? Comment maintenir une stabilité politique en période de croissance extrêmement rapide ? La situation de ces deux pays est à l'opposé des pays d'Amérique latine qui, à la fin des années 70, ont vu leur croissance ralentir considérablement pour retomber dans le groupe 1.

Les institutions prédominantes dans les pays dits convergents sont celles qui ont permis de réaliser la transition d'une société traditionnelle vers une société plus moderne. Ces institutions relèvent de quatre grands champs que nous identifions grâce à l'analyse des données de la base :

+ la capacité des autorités de fournir une vision stratégique ;
+ la capacité des autorités de coordonner les acteurs ;
+ la capacité des autorités d'aligner les incitations individuelles sur l'intérêt général ;
+ la capacité des autorités d'expérimentation.

Telles sont les capacités de gouvernance, les capacités institutionnelles qui caractérisent les pays du groupe 2 par rapport au groupe 1. Les capacités de gouvernance sont clairement différentes du champ de la « bonne gouvernance » décrit précédemment par les indicateurs mesurés par la Banque mondiale. Il s'agit de toutes autres capacités de gouvernance. Retrouve-t-on ces capacités au Việt Nam ?

En conclusion, l'analyse empirique suggère que c'est ce type de capacités de gouvernance qui a été associé à des phénomènes de croissance forte sur les 50 dernières années, pour une poignée de pays qui sont passés du groupe 1 au groupe 2, et que la « bonne gouvernance » n'est pas une pré-condition à la croissance. Pour sortir de la pauvreté, la bonne gouvernance n'apparaît pas comme une caractéristique majeure des pays qui ont réussi cette première mutation.

Par contre, la « bonne gouvernance » joue un rôle très important pour le passage du groupe 2 au groupe 3. La capacité d'innovation institutionnelle caractérise les pays du groupe 2. L'économie valorise beaucoup l'innovation technologique. Mais, finalement, l'une des ressources majeures de la croissance est peut être à rechercher ailleurs. La meilleure preuve de cette capacité d'apprentissage économique, politique et d'autodétermination se trouve certainement dans les mots de Martin Rama : au Việt Nam, la Banque mondiale peut venir avec un prêt de un milliard de dollars et le Việt Nam peut le refuser. Cette situation est exceptionnelle dans les pays en développement.

Je vous remercie.

Échanges…

■ **Stéphane Lagrée**

Merci Jacques et à Nicolas pour cette présentation. Je vous propose de tirer quelques exemples du graphique que vous avez commenté afin de préciser la situation de différents pays de la région par exemple, de nous expliquer pourquoi tel pays est classé dans tel groupe, de préciser les itinéraires.

■ **Jacques Ould Aoudia**

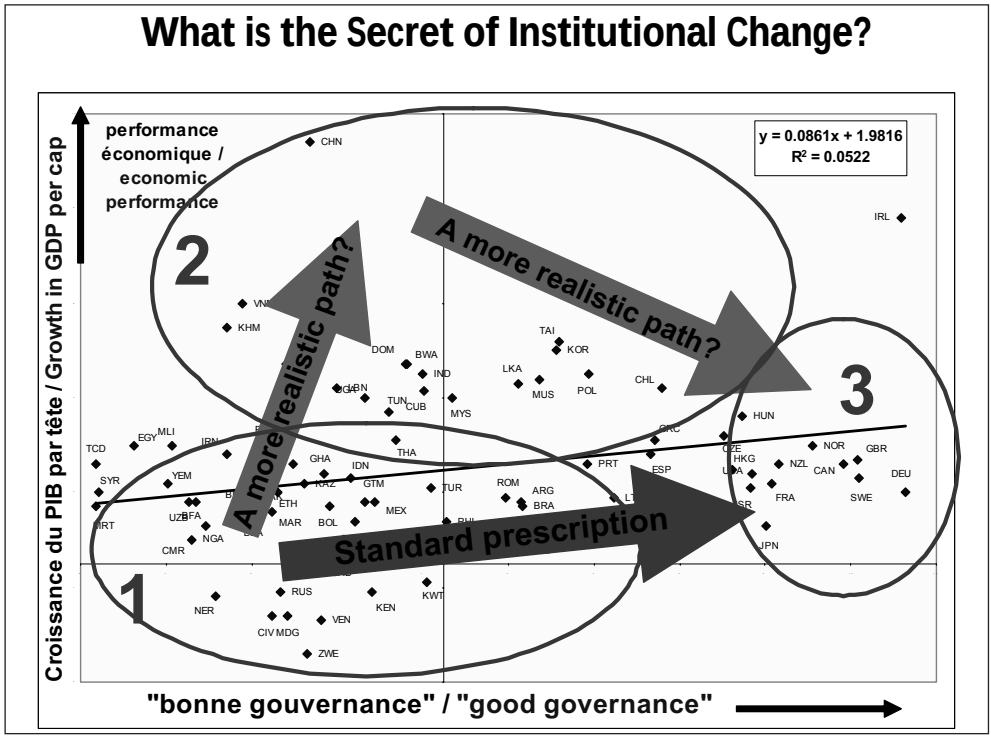

Ce graphique est relativement complexe à comprendre car il est riche d'informations. Je commencerai par une touche méthodologique. L'analyse de données est un outil qui permet de tirer des informations d'un groupe d'individus caractérisés par un nombre élevé de variables. Pour notre propos, les individus sont les pays, chaque pays est caractérisé par environ 400 variables. Pour décrire l'information contenue dans l'ensemble de ces 400 variables, nous avons besoin d'outils pour simplifier et concentrer l'information.

Le graphique présenté rassemble ainsi une masse d'informations qui est synthétisée sur l'axe horizontal dont on a dit qu'il était celui de la bonne gouvernance et du niveau de richesse par tête. Sur l'axe vertical, nous avons les taux de croissance à long terme observés entre 1995 et 2006. À l'extrême droite, nous avons les pays développés où le niveau de bonne gouvernance est le plus élevé. C'est ce qu'on a

signalé comme tautologique. La forme du nuage de points est concentrée du côté des pays développés, cela implique des formes institutionnelles relativement proches. En revanche, les pays en développement présentent une diversité de performances économiques et des formes institutionnelles extrêmement larges – cas du Zimbabwe et de la Chine par exemple.

Notre interrogation est partie de là. Pourquoi des pays avec des niveaux de gouvernance comparables – ayant une même abscisse – montrent-il des performances économiques aussi différentes – des ordonnées très différentes ? Plus concrètement, nous nous interrogeons sur le fait, par exemple, que des pays qui ont des niveaux de corruption élevés peuvent avoir de bonnes performances économiques. Sur les 50 dernières années, les pays qui ont fait leur décollage économique – avec des taux de croissance compris entre 6 et 10 % durant environ quinze ans – n'avaient pas un niveau de « gouvernance » élevé. Nous avons nommé «convergents» ces pays à forte croissance. Nous identifions dans ce groupe 2, la Chine, le Việt Nam, le Cambodge, la République Dominicaine, le Botswana, l'Inde, la Tunisie, Cuba, la Malaisie, le Sri Lanka, l'île Maurice, Taïwan, la Corée du Sud, le Chili et la Thaïlande. Ces pays ont connu des performances économiques très élevées sur le long terme.

Les pays des divergeants regroupent la majorité pays d'Afrique subsaharienne, les pays d'Amérique latine qui ont été des pays convergents puis sont retombés par absence de croissance – le décollage économique peut donc être réversible –, certains pays en transition et la majorité des pays arabes.

Le discours des agences internationales est le suivant : « améliorez votre gouvernance *– c'est-à-dire déplacez-vous horizontalement le long de l'axe 1 –*, réduisez la corruption, améliorez le fonctionnement de la justice, etc. »*. Or, on constate que les pays qui ont assuré un décollage économique depuis 50 ans n'ont pas suivi ce chemin. Le Việt Nam assure actuellement son décollage économique avec un niveau de gouvernance, qui selon les critères de la Banque mondiale, n'est pas bon. Je vous pose alors la question : comment expliquez-vous qu'avec une si « mauvaise gouvernance », ce pays a de si bonnes performances économiques ?*

Lê Hoàng Anh Thư, Université de Hoa Sen, Ho Chi Minh Ville

Nicolas Meisel pourrait-il nous en dire un peu plus sur les quatre champs de gouvernance ?

Nicolas Meisel

La première capacité de gouvernance qui a été mise en œuvre par les pays du groupe 2 est la ***capacité d'élaborer une vision stratégique*** *de son développement, de se projeter dans le futur, de positionner son pays en fonction de ses ressources, de ses compétences, en fonction d'une stratégie d'insertion dans la compétition internationale. En général, cela se fait au sein d'institutions étatiques mais en convoquant les groupes d'intérêt susceptibles de participer à la réalisation de cette vision.*

Cela nous amène au deuxième point, la ***capacité de coordonner les groupes d'intérêt****, les acteurs. Beaucoup de pays africains ont mis en place des plans, des commissariats au plan ou des institutions de planification, sur le modèle des commissariats français ou de la planification soviétique, mais l'augmentation de la*

croissance ne s'est pas opérée. Il ne suffit pas d'avoir un plan et une vision à long terme pour connaître une croissance élevée. Cette capacité de coordination est très liée à la capacité à donner des incitations aux acteurs. Les groupes d'intérêt ou les entreprises n'ont pas spontanément tendance à s'orienter vers les productions qui vont avoir le plus haut « rendement social ». Lorsque l'on s'intéresse aux études de cas de chacun des pays convergents, on retrouve des systèmes d'incitations extrêmement subtiles via*, par exemple, des ristournes fiscales, des impôts, des exemptions à l'importation ou à l'exportation, des crédits bonifiés, le soutien à l'acquisition de technologies étrangères, de brevets, l'instauration de zones économiques spéciales, de zones franches,* via *l'attraction de main d'œuvre étrangère, d'investissements directs étrangers. Toute la difficulté est que l'incitation doit être conditionnelle. Il doit y avoir « la carotte » – de l'incitation, par exemple fiscale – mais aussi « le bâton » – c'est le retrait de l'incitation si la condition demandée à l'acteur n'est pas satisfaite. L'avantage accordé par l'État à certains entrepreneurs économiques doit être temporaire, et c'est difficile à maintenir un avantage temporaire. S'il devient permanent – phénomène de capture – l'entrepreneur économique a un accès permanent à cet avantage, et alors, le « bâton » disparaît, il n'y a plus d'effet incitatif.*

On retrouve ce système d'incitation dans l'ensemble des pays du groupe 2, cette capacité à aligner les rendements individuels sur les rendements sociaux, les rendements privés sur les rendements publics.

La dernière chose est la ***capacité d'expérimentation****, c'est-à-dire de tester les mesures avant de les généraliser.*

■ **Jacques Ould Aoudia**

Au total, il s'agit de la capacité à inventer un mixte État–marché au prix d'une grande innovation institutionnelle – voilà ce que la plupart des pays d'Asie de l'Est ont mené – et d'une maîtrise de sa vision stratégique.

■ **Stéphane Lagrée**

Michel Fouquin voudrait prendre la parole, il sera suivi de François Roubaud. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires ? Nous poursuivrons avec Christian Culas et Mireille Razafindrakoto.

■ **Michel Fouquin, Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales**

Merci pour cet exposé fascinant qui donne beaucoup à réfléchir sur les questions du développement. Il y a tout de même un point, sur la conclusion, qui me gêne. Vous avez fait une analyse statistique assez remarquable et vous arrivez à une conclusion où quatre choses comptent mais nous n'avons plus aucune statistique, plus aucune corrélation. Avez-vous une preuve statistique de ce que vous avancez ?

■ **François Roubaud, IRD-DIAL**

Votre intervention est passionnante. Je voudrais souligner la création de cette base de données institutionnelle qui est une entreprise qu'il faut louer et qui d'ailleurs est de plus en plus reconnue à l'échelle internationale.

Vous nous montrez un graphique avec les bases de données de la Banque mondiale qui, comparées aux vôtres, abordent moins de dimensions. Il y a tout de même un petit artéfact statistique dans la mesure où les données de la Banque sont agrégées de façon à les rendre utilisables – seulement six dimensions. Si on désagrégeait cette base de données en utilisant les sources primaires qu'ils utilisent, le nouveau graphique serait-il si différent du vôtre ?

Vous avez une base de données avec 400 variables mais quand vous faites l'analyse des données, on s'aperçoit que vos conclusions sont identiques aux autres. Je rejoins également le commentaire de Michel Fouquin. Nous aimerions obtenir le graphique où vous montreriez la corrélation entre les quatre dimensions et la croissance du PIB.

■ **Christian Culas, Institut de Recherches sur l'Asie du Sud-Est Contemporain, CNRS**

Vous qualifiez le groupe 2 de convergent et le groupe 1 de divergent. Cela veut dire que votre référent est le groupe 3. Depuis ce matin, il me semble que nous avons une vision un peu monocentrée du développement, nous avons des pays de références et nous avons du mal à penser le développement autrement. Le vocabulaire « convergent, divergent » s'impose t-il ?

■ **Mireille Razafindrakoto, IRD - DIAL**

Votre intervention est très intéressante. Il s'agit d'un domaine sur lequel je travaille aussi. Je trouve votre approche très novatrice.

Votre titre s'intitule « Institutions, gouvernance et pauvreté » mais finalement nous arrivons à un message où l'on ne retrouve que croissance et gouvernance. J'ai beaucoup travaillé sur les données de la Banque mondiale, les indicateurs de gouvernance, et des données de certains pays sont loin d'être fiables. Prenons l'exemple du Việt Nam et de Madagascar. Ces deux pays sont à peu près placés sur la même ligne en termes de « bonne gouvernance » – Madagascar affiche même une légère « meilleure gouvernance ». Je ne suis pas d'accord avec ces chiffres. Il s'agit peut être de cas exceptionnels mais je vous renvoie à une publication que nous avons faite en 2007 dans cette même Université d'été à propos de la pertinence des bases de données internationales[1].

Enfin, je n'ai pas très bien saisi les quatre indicateurs que vous avez retenus et qui caractériseraient le groupe 2. Avez-vous analysé les caractéristiques des pays de ce groupe 2 ou utilisé votre base de données pour caractériser ces pays ?

■ **Jacques Ould Aoudia**

Merci pour ces questions. Très simplement, pour la première question, on identifie quatre fonctions essentielles qui distinguent le groupe 2 du groupe 1 – vision stratégique, coordination, incitation, expérimentation. Ces fonctions sont issues d'un outil statistique appelé Analyse factorielle discriminante qui distingue les caractéristiques les plus

[1] Mireille Razafindrakoto, François Roubaud « Les indicateurs de gouvernance : pertinence, usage et limites » ***in*** Lagrée S. (éditeur), ***Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement***. Les Journées de Tam Đảo, Université d'été en sciences sociales 2007, novembre 2008, pp. 66-96 (version française).

discriminantes entre des sous-ensembles d'individus – ici, de pays – préalablement formés – ici, entre pays convergents et pays divergents. Ce travail a été mené sur la base 2006 et nous sommes actuellement en train de finaliser la base Profil Institutionnel *2009 où nous avons eu la satisfaction d'observer que globalement, les mêmes fonctions distinguent les groupes convergent et divergent. Notre outil statistique dit les choses et les quantifie. Nous avançons des résultats plus riches que ne le fait la Banque mondiale puisque notre nuage de variables est plus dispersé. Finalement nous n'avons pas beaucoup parlé de l'axe 2.*

Comparing the scope of Institutional Profiles Database with the 6 World Governance Indicators

IPD	WGI
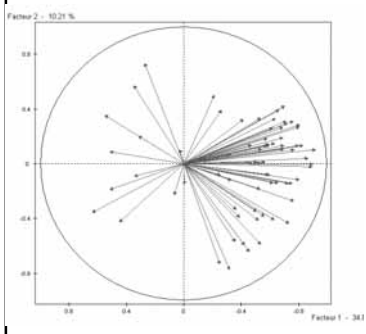	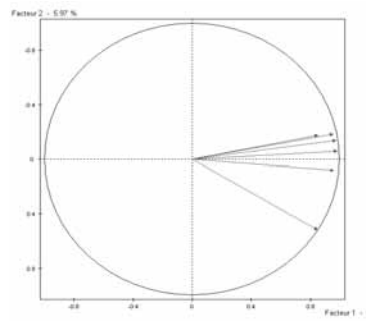

Nous avons sur ce graphique 70 variables – qui forment donc 70 axes – mais, bien évidemment, on ne peut représenter plus de deux axes sur un plan. L'axe 2 correspond à la présence de l'État. Aux extrêmes, les États très autoritaires sont placés en haut, et en bas, les États défaillants. Les oppositions sont claires. Au centre, sont représentés des pays qui représentent une combinaison entre forte présence et absence d'État. Du coté des États autoritaires – en haut du graphique –, nous avons des États extrêmement autoritaires et extrêmement inefficaces ; il ne suffit pas d'être autoritaire pour faire du développement ! Pour répondre à la question de François, tout notre effort est de travailler aussi sur ces autres dimensions que l'on a évoquées très rapidement. Nous serions par ailleurs très intéressés de tenir un séminaire sur ce thème avec la Banque mondiale. Lorsque l'on dit que la Chine, le Việt Nam ou des pays comme la Bolivie, le Venezuela ou Madagascar ont une même mauvaise gouvernance mais des performances économiques opposées, comment peut-on traduire ces situations si difficiles à comprendre intuitivement en termes simples ? Le Maroc est un pays que je connais, la corruption y est élevée. Nous notons que le Maroc n'a pas les mêmes performances en termes de croissance que d'autres pays qui ont le même niveau de (mauvaise) gouvernance. Quelle en est la raison ? Dans ces autres pays, l'argent de la corruption est réinvesti dans le développement du pays lui-même. Au Maroc, l'argent de la corruption fuit le pays. Voilà une façon

très simplificatrice de poser le problème. Dans le cas du Viêt Nam – mais, à nouveau, nous ne sommes pas spécialistes de ce pays –, nous avons un État qui est capable d'assurer ces fonctions de coordination, de vision stratégique. L'impression que l'on a, et qui est confirmée dans les indicateurs, est que la direction vietnamienne est perçue comme légitime. Il existe une certaine adhésion de la population autour de la vision stratégique qui est proposée par l'État vietnamien.

Sur un plan général, cette vision est élaborée selon des processus internes propre à chaque pays. La Chine est différente du Viêt Nam, tout comme elle l'est de la Corée des années 1970 et 1980. L'expérience coréenne est plus ancienne, la littérature est plus abondante sur la façon dont l'État et les chaebols, les grands groupes économiques multisectoriels sud-coréens, étaient coordonnés au sein d'instances où l'État jouait un rôle extrêmement important. Au total, cette fonction de coordination a été assurée dans les pays d'Asie de l'Est par des mécanismes institutionnels et politiques très différents selon les pays.

Quant aux outils et aux incitations dont parlait Nicolas, ce qu'il a appelé « la carotte et le bâton » dans la littérature économique, ces mots font référence à l'économiste américain Dani Rodrik[1]. Prenons l'exemple de la Corée. Pour la « carotte », l'État offrait d'importantes facilités en termes de politique industrielle aux grands groupes coréens avec des prêts bonifiés, d'excellentes conditions d'exportation, des protections douanières, etc. Le « bâton » était l'obligation pour ces groupes ainsi avantagés d'affronter la concurrence internationale. La condition au maintien de ces aides était l'existence de gains de parts de marché international. Ainsi, la Corée est devenue l'un des grands leaders mondiaux de la construction navale alors qu'au départ ses atouts étaient faibles dans ce secteur : ce pays n'avait pas une grande tradition de fabrication de bateaux. Cette combinaison « État-marché » a permis ces conquêtes de marché mondial dans le domaine de la construction navale en Corée. Le marché offre donc la force de la concurrence, il permet d'éviter la constitution de rentes où l'on se laisse « endormir » par le soutien de l'État. Mais, sans ce soutien de l'État, le secteur de la construction navale coréen n'aurait jamais pu naître. Aujourd'hui, avec l'OMC, les États ont beaucoup moins de moyens pour agir par leurs politiques nationales.

Au total, dans les années 60-70, la Corée, Taiwan, Singapour et Hong Kong, comme petites puissances industrielles, ont réussi à combiner État et marché. Cela a supposé un État extrêmement bien constitué, légitime et qui a su élaborer une vraie vision stratégique qu'il a faite partager à la société.

Sur la question de terminologie. Nous restons des économistes, nous sommes obligés d'employer un langage connu du champ économique. La théorie de la croissance a été très liée à la théorie de la convergence. Les mots « convergents » et « divergents » viennent de là, ils découlent d'un calcul simple puisqu'ils se réfèrent arithmétiquement au taux de croissance des pays développés pris comme repère.

---

1 Professeur d'économie politique internationale à la John F. Kennedy School of Government de l'Université Harvard. Les recherches de Dani Rodrik se concentrent autour des problèmes de croissance, en particulier pourquoi certains types de gouvernements et certaines politiques gouvernementales réussissent mieux que d'autres. Il est l'un des principaux opposants académiques à la thèse selon laquelle le libre-échange est un facteur important de croissance.

Nous sommes en train de travailler sur la nouvelle base de données – IPD 2009. Je précise qu'il s'agit d'une base disponible pour les chercheurs du monde entier sur le site du CEPII, sur celui de l'École de Gouvernance de Maastricht et sur celui de l'AFD. Cette base est accessible en français et en anglais. Elle est transparente dans la façon dont les questions sont posées. Les questions sont documentées par les Missions économiques du ministère de l'économie et les agences AFD.

Je termine sur la fiabilité des données. J'ai deux types de réponses à faire. D'abord, la position de deux pays sur cet axe ne résume pas toute l'information. Des pays peuvent nous apparaître très proches sur le graphe mais sont en fait très distants sur un plan qui n'est pas celui représenté ici. Pour répondre à Mireille, d'autres dimensions séparent ces pays, cela est clair. Deuxièmement, bien entendu, des interrogations demeurent sur la position de chaque point les uns par rapport aux autres, et la différence sur l'axe 1 entre Madagascar et le Việt Nam par exemple, pour moi, n'est pas significative. Elle dépend notamment des méthodes d'agrégation. Grâce à la multiplicité des variables – 380 variables pour chaque pays – on dessine une silhouette institutionnelle. Notre outil statistique s'affine progressivement avec le temps.

■ **Stéphane Lagrée**

M. Sanvary voulait prendre la parole puis Mireille Razafindrakoto. Je laisserai Nicolas Meisel conclure.

■ **Chan Sanvary**

Vous dîtes que la bonne gouvernance n'est pas la cause de la croissance économique mais joue le rôle de catalyseur. Je pense que la volonté politique des dirigeants, joue aussi un rôle important. Vous mentionnez quatre capacités. Il importe de faire une distinction entre volonté et capacité.

■ **Mireille Razafindrakoto**

Évidemment, la différence entre le Việt Nam et Madagascar n'est pas significative. Imaginons juste qu'environ une dizaine de pays du groupe 2 ne soient finalement pas bien positionnés sur l'axe. Cela pourrait peut être ramené à une corrélation plus forte entre performance économique et « bonne gouvernance » selon la Banque mondiale. Cela pourrait remettre en cause ce passage par les données de la Banque mondiale – indicateurs de gouvernance. Pourquoi n'utilisez-vous pas tout simplement vos données ?

■ **Jacques Ould Aoudia**

Je voudrais répondre sur votre intervention concernant la volonté politique. Je pense que vous avez tout à fait raison mais un économiste ne peut le démontrer. Nous voyons bien que les sociétés bougent en fonction d'évènements extérieurs. L'Europe a bougé après le choc de la seconde guerre mondiale. Ses institutions ont été presque entièrement reconstruites après l'immense choc de la guerre. Des hommes ont émergé et ont eu la volonté politique de porter quelque chose de nouveau pendant trente ans. La croissance a été très forte et très encourageante pour les pays d'Europe. La question de la volonté politique des dirigeants est une entrée majeure mais il ne

suffit pas de la volonté d'une petite équipe, il faut que cette volonté entre en résonance avec la population. Il faut qu'une confiance s'établisse, que les gens croient au projet de société qu'on leur propose. Au fond, il y a bien une question de volonté politique mais qui ne peut être modélisée. Seule l'histoire, la sociologie, la science politique, permettront de l'expliquer. Nous essayons de capturer le maximum de caractéristiques institutionnelles. Lorsque nous parlons de vision stratégique, il s'agit de la traduction d'une volonté politique.

Nicolas Meisel

Pourquoi certaines sociétés se mobilisent à certaines périodes et pas à d'autres ? Pourquoi cela dure 10, 15, 20 ans et puis cela s'éteint ? Cela reste un mystère. Il faudrait se concentrer sur les systèmes d'incitations au niveau des élites politiques afin de comprendre dans quel univers d'incitations et de contraintes elles se trouvent et effectivement, savoir pourquoi cela va les inciter, pendant une période, à prendre des décisions et pas à d'autres. Pour les économistes, cela demeure compliqué à mesurer.

Sur les variables caractéristiques des pays du groupe 2 par rapport aux pays du groupe 1. Il ne s'agit pas de dire que ces variables ont un rôle causal. L'analyse statistique nous permet simplement d'identifier les variables qui distinguent le plus le groupe 2 par rapport au groupe 1. Parmi celles-ci, on doit ajouter la sécurité des droits de propriété fonciers agricoles par exemple, ainsi que d'autres variables structurelles, non institutionnelles – la qualité des biens publics de base comme l'éducation primaire. Il s'agit d'une première analyse effectuée en 2006-2007. Nous pouvons juste tenter d'associer ces variables à la croissance dans un modèle que nous aimerions explorer avec la base de données 2009. Nous allons entreprendre ce travail. Nous voulons également sortir de cet ethnocentrisme avec les pays riches comme groupe de référence. Nous allons tenter d'éclater les groupes de pays, puisque nous en avons 125 maintenant, pour travailler sur des configurations institutionnelles par région ou par groupe de pays aux caractéristiques institutionnelles proches. La référence aux pays riches pourrait s'en retrouver atténuée, nous pourrions alors travailler sur ce qu'est le développement en fonction des différentes régions. La crise récente facilite la mise à plat de l'approche chez les économistes.

Sur l'utilisation des données de la Banque mondiale, nous avions une contrainte un peu tactique. Lorsque nous avons produit cette base de données, nous nous sommes dit que nous voulions essayer de la faire connaître au monde anglo-saxon et notamment à la Banque qui l'ignorait. Nous avons essayé d'identifier un thème qui permettait d'entrer en dialogue. La « bonne gouvernance » était un des thèmes possibles ; la meilleure des choses à faire était alors de réutiliser leurs données et de montrer que la bonne gouvernance n'est pas un pré-requis à la croissance. Nous ne pouvons pas démontrer que cela est faux mais nous émettons des doutes. Mais les capacités que nous relevons sont bien des capacités de gouvernance, nous ne disons pas que la gouvernance n'est pas importante, au contraire, elle est absolument fondamentale. Mais ce que nous avons montré, c'est que ce sont d'autres capacités de gouvernance que celles contenues dans la « bonne gouvernance » que les pays qui ont amorcé leur décollage économique ont mobilisées.

Qui y-a-t-il de primordial ? Prenons un exemple. La stabilité des droits de propriété privée est fondamentale à la croissance. Si la structure des droits de propriété dans un pays, au départ, est improductive et très inégalitaire, il sera difficile de partir sur une bonne base pour une croissance de trente ans. Cela implique une intervention de l'État et cela a été le cas au Việt Nam comme dans tous les pays qui se sont lancés dans une réforme agraire de grande ampleur. Cela nécessite que les transactions se fassent hors-marché. Dire « il faut une structure stable des droits de propriété pour la croissance » c'est passer un peu rapidement sur comment on établit, au départ, une structure de droits de propriété productive. Nous pourrions entrer ainsi en détails dans chacun de ces indicateurs pour voir que les mécanismes de transformation économique – sociétés agraires, économie agraire, sociétés industrielles, économies tertiaires – impliquent des transformations radicales qui ne sont pas en ligne avec ce que les indicateurs de bonne gouvernance tendent à pointer comme priorité. Cela ne veut pas dire pour autant de ne pas faire de bonne gouvernance.

Stéphane Lagrée

Merci à vous deux pour toutes ces réponses, merci au public également pour ses commentaires et ses questions. Je vous propose de lever cette séance. Nous nous retrouverons demain dans cette même salle à partir de 9 heures. Merci.

***Texte de lecture** (www.tamdaoconf.com)*

Nicolas Meisel, Jacques Ould Aoudia, « *L'insaisissable relation entre 'Bonne Gouvernance' et Développement* » Revue Économique, novembre 2008.

Marché du travail, secteur informel et conditions de vie des ménages au Việt Nam

Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud – IRD-DIAL

Résumé
Introduction 89
Emploi et secteur informel au Việt Nam 91
Conditions de travail et avenir dans le secteur informel 98
Comparaison avec d'autres PED 101
Impacts de la crise 105
Conclusion 109
Texte de lecture 110

Résumé

Au Việt Nam, comme dans beaucoup de PED, le travail est la principale source de revenus des ménages. Les niveaux de vie sont ainsi conditionnés par le mode d'insertion des individus sur le marché du travail. Par ailleurs, une grande partie des « chocs » macro-économiques (comme ceux engendrés par l'accession à l'OMC et/ou par la crise financière internationale) se transmet aux ménages via le marché du travail. Le type de qualifications détenu par chaque ménage, le niveau et l'évolution des salaires et des revenus du travail ainsi que le volume d'emploi disponible jouent un rôle central sur la capacité des ménages à profiter ou à se protéger de l'impact de la dynamique macro-économique. L'examen approfondi des caractéristiques du marché du travail et des possibilités d'insertion des individus sur ce marché s'avère ainsi indispensable pour analyser les déterminants de la pauvreté et sa dynamique.

L'intervention aura pour objectif de présenter la situation en termes d'emploi au Việt Nam et son évolution au cours des dernières années, ainsi que l'impact des caractéristiques du marché du travail sur les conditions de vie des ménages, en particulier en termes d'inégalité et de pauvreté.

La présentation abordera notamment les thématiques suivantes :

+ contexte : état des lieux sur la répartition des emplois par secteur institutionnel (secteur agricole, secteur public, secteur privé formel, secteur privé informel) et sur les conditions d'activité dans chaque secteur, ainsi que les évolutions récentes ;
+ quelques questions-clefs :
  - dans quelle mesure le mode d'insertion sur le marché du travail a un impact sur les conditions de vie des ménages ? Les stratégies de diversification des activités des ménages jouent-elles sur leurs niveaux de vie ?

- étant donné l'importance du secteur informel en tant que pourvoyeur d'emplois, quel est son poids et son rôle en termes de distribution des revenus ? Quels sont les facteurs qui influent sur la dynamique de ce secteur ?
- quelles sont les répercussions – prévues et/ou constatées – de la crise économique sur l'emploi et les conditions de vie des ménages ?

+ les principaux enjeux en termes de politiques publiques : les politiques favorisant les créations d'emploi, l'appui au secteur informel, les politiques de protection ou d'amélioration des conditions de travail, les politiques d'aide à la main-d'œuvre perdant son emploi, etc.

(Retranscription)

[Stéphane Lagrée]

Cette séance plénière portera sur le marché du travail, le secteur informel et les conditions de vie des ménages au Việt Nam. Merci à l'équipe de l'IRD-DIAL d'être présente avec nous cette année pour la troisième fois consécutive.

[Mireille Razafindrakoto]

Merci Stéphane. Nous vous présenterons aujourd'hui un travail qui a été dirigé par Jean-Pierre Cling, François Roubaud et moi-même, dans le cadre d'un projet de coopération entre l'Institut des Sciences Statistiques de l'OGS et l'IRD-DIAL[1]. Présents au Việt Nam depuis trois ans, nous ne pouvons que souligner la qualité de l'équipe franco-vietnamienne qui nous entoure et la pertinence de ce partenariat.

Le contenu de cette présentation se déclinera en 4 parties :

+ tout d'abord nous évoquerons en guise d'introduction le contexte de la lutte contre la pauvreté dans les PED, avant de présenter une analyse de l'emploi dans le secteur informel et de son impact sur les conditions de vie des ménages au Việt Nam à l'échelle nationale ;
+ dans un deuxième temps nous nous concentrerons sur les caractéristiques du secteur informel à Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville, étude rendue possible grâce à des chiffres plus précis qui résultent d'une enquête spécifique que nous avons conduite dans ces deux villes ;
+ dans un troisième temps, Jean-Pierre Cling établira une comparaison entre le Việt Nam et d'autres PED d'Afrique, ce qui nous permettra de nous ouvrir à une perspective internationale ;
+ enfin, nous reviendrons sur un sujet d'actualité : la crise actuelle et son impact sur le marché du travail et le secteur informel au Việt Nam.

[1] Les analyses présentées ici sur le secteur informel ont été publiées depuis dans l'ouvrage de Cling J.-P., Nguyễn Thị Thu Huyền, Nguyễn Hữu Chí, Phan Thị Ngọc Trâm, Razafindrakoto M. and Roubaud F., 2010. *The Informal Sector in Vietnam: A focus on Hanoi and Hồ Chí Minh City*, Thế Giới, Hanoi (aussi publié en Vietnamien par la maison d'édition de l'État, Hà Nội).

Introduction

- 1980-1990s: Ajustement structurel
- 2000s: lutte contre la pauvreté dans le monde
- Tout récemment: intérêt pour l'emploi
- Le cas du Việt Nam: préoccupation pour la pauvreté plus ancienne
- Mais lien emploi/pauvreté encore négligé (en particulier pour l'emploi informel)

Quels sont la place et le rôle des politiques d'emploi dans les stratégies de développement dans les PED ? En premier lieu, entre 1980 et 1990, des programmes d'ajustement structurel ont été mis en œuvre dans de nombreux PED. Il s'agit de prêts qui ont été accordés sous des conditions de réformes, qui reposaient principalement sur une stabilisation macroéconomique et une libéralisation économique qui allait de pair avec une dérégulation du marché du travail. Suite à l'échec de ces politiques d'ajustement structurel et à la progression de la pauvreté dans de nombreux PED, la lutte contre la pauvreté est devenue une priorité et a été placée au cœur des politiques de développement. Des stratégies internationales de réduction de la pauvreté ont alors pris le pas sur les politiques relatives à l'emploi, notamment dans les pays d'Amérique Latine. Ce n'est que tout récemment qu'est revenu un intérêt pour l'emploi et les politiques qui lui sont rattachées. Ceci a permis de souligner le rôle de l'emploi comme transmission entre macroéconomie et microéconomie et son impact sur les conditions de vie des ménages.

La préoccupation du Việt Nam relative à la pauvreté a débuté bien avant la vague des stratégies de réduction de la pauvreté. Toutefois, l'articulation entre emploi et pauvreté et l'importance du secteur informel n'ont pas encore véritablement retenu toute l'attention des autorités. Jusqu'en 2006, très peu d'indicateurs fiables relatifs au marché du travail, et notamment au secteur informel, existaient au Việt Nam malgré la réalisation d'une enquête emploi annuelle par le ministère du travail (MoLISA). Peu à peu, cette situation lacunaire s'est améliorée depuis 2007 avec de nouvelles données qui ont permis de mesurer la taille du secteur et de l'emploi informels et d'analyser plus précisément l'évolution du marché du travail. Dans le cadre de la coopération entre l'ISS et notre équipe, nous avons pu établir un diagnostic des enquêtes et des outils existants relatifs à l'emploi à partir duquel des recommandations et des propositions ont été émises. Puis, nous avons appuyé la modernisation de l'enquête emploi menée par l'OGS au niveau national, tout en mettant en place 2 vagues d'enquêtes spécifiques portant sur le secteur informel à Hà Nội (décembre 2007) et

Hồ Chí Minh Ville (janvier 2008). Ces deux enquêtes de terrain seront reconduites en octobre 2009.

→ Nouvelles données sur l'emploi et le secteur informel au Vietnam
⇔ Mesure de la taille du secteur informel et analyse de ses caractéristiques

Projet IRD-DIAL/GSO-ISS (2006-2010)
1. Diagnostic sur les enquêtes existantes et outils d'analyse
2. Elaboration d'une enquête spécifique et d'outils adaptés au contexte du Việt Nam
☛ Appui à la rénovation des enquêtes LFS 2007 & 2009
☛ Mise en place de deux cycles d'une enquête spécifique sur le secteur informel (1-2-3) à Hà Nội et HCMV (Dec.2007-Jan.2008 et Oct. 2009)
☛ Diagnostic sur la LFS (GSO &MOLISA in 2007) et propositions pour l'avenir
3. Analyse d'enquêtes

Approches du secteur informel

	1.	2a.	2b.
Approche centrée sur :	Techniques de Production	Régulations publiques	Régulations publiques
Courant économique	Keynesienne	Libérale	Marxiste
Auteur Séminal	(BIT, 1972)	(De Soto, 1987)	(Castells, 1989)
Comportement économique	- stratégie des ménages pour générer leur propre emploi - subsistance, pauvreté	- Echapper aux interventions contraignantes de l'Etat - Coûts de transaction pour légalisation prohibitifs	- Stratégie du capital international pour abaisser les coûts du travail - précarisation
Principales caractéristiques	Micro-entreprises, intensives en travail	Micro-entreprises, qualités d'entrepreneurs (esprit d'entreprise)	Grandes entreprises (multinationales) Travail non protégé
Politiques économiques	Formation, micro-credit, sous-traitance, Programmes d'aide au travail	Politiques de marché (*market friendly*), libéralisation, retrait de l'Etat, droits de propriété	Respect de droits sociaux, législation du travail et de sécurité sociale

Source: Based on Roubaud (1994)

Comme le secteur informel est au cœur de notre sujet d'étude, il est important de le définir et de présenter les différents courants de pensée qui lui sont liés. Trois principales approches existent :

+ le courant économique « keynésien » qui a fait apparaître la notion de secteur informel dans les années 1970. Selon cette approche, le secteur informel

découle d'une stratégie des ménages pour générer leur propre revenu dans une logique de survie et de subsistance. Dans ce cadre, il s'agit de micro-unités de production qui sont intensives en termes de main-d'œuvre, et traditionnelles en termes de techniques de production.

Les 2 thèses suivantes mettent plus l'accent sur l'État et les régulations publiques, et s'opposent :

+ l'approche « libérale », développée principalement par Hernando de Soto à la fin des années 1980, considère le secteur informel comme un moyen d'échapper aux interventions étatiques et aux régulations publiques jugées trop contraignantes. Dans ce cadre là, l'accent est mis sur le dynamisme et l'esprit entreprenarial de ces micro-unités de production qui cherchent à échapper à une loi contraignante ;
+ pour l'approche « néo-marxiste », le secteur informel découle plutôt d'une stratégie des grandes entreprises ou des multinationales, qui cherchent à réduire le coût du travail et à développer la sous-traitance en échappant aux législations.

Ce qu'il faut bien voir, c'est que selon les approches du secteur informel, les politiques économiques à mettre en œuvre pour encourager et appuyer ce secteur ou au contraire le formaliser sont complètement différentes. Dans la première approche qui considère que le secteur informel constitue une stratégie d'auto-emploi de la part de ménages en difficulté, les politiques à mettre en œuvre seraient plutôt des politiques de formation et de micro-crédit. La sous-traitance serait encouragée pour établir des liens entre secteur informel et secteur formel. La deuxième approche favorise plutôt des politiques de laisser-faire et incite à minimiser l'interventionnisme de l'État. Enfin, la troisième approche met l'accent sur le respect des droits sociaux et des législations du travail.

Emploi et secteur informel au Việt Nam

Suivant les recommandations émises au niveau international et appliquées dans de nombreux PED, le secteur informel a été défini comme l'ensemble des entreprises individuelles et unités de production qui ne sont pas enregistrées au niveau de l'État. Concernant la définition retenue pour l'emploi informel, il s'agit des emplois qui ne sont pas enregistrés à la Sécurité Sociale. Ainsi, l'emploi informel regroupe non seulement les emplois du secteur informel, mais aussi les emplois du secteur formel qui ne sont pas protégés.

Pour se faire une idée de l'emploi et des revenus du secteur informel avant 2007, il faut se baser sur les enquêtes VHLSS, qui ne donnent qu'une mesure approchée (« proxy ») de ce secteur, car ces enquêtes n'ont pas été conçues pour en donner une estimation exacte. On s'en satisfera néanmoins dans un premier temps. Ces précisions rappelées, nous pouvons maintenant passer au cœur du sujet avec un cadrage du secteur informel au Việt Nam à l'échelle nationale. Vous pouvez voir

ici la part du revenu du travail sur l'ensemble des revenus des ménages qui est extrêmement importante : de l'ordre de 80 %, quel que soit le niveau de revenus des ménages.

Le travail est la principale source de revenu au Vietnam

Structure revenu en %	Quintile I	Quintile II	Quintile III	Quintile IV	Quintile V	Total
Revenu salarial informel	18,0%	20,1%	15,6%	10,6%	4,9%	9,9%
Revenu UP informelle	8,3%	11,8%	13,6%	14,9%	11,2%	12,3%
Revenu salarial formel	3,3%	7,5%	13,3%	21,3%	27,5%	20,8%
Revenu UP formelle	1,2%	1,6%	4,5%	5,8%	16,0%	9,9%
Revenu agricole	47,3%	43,0%	36,2%	28,9%	15,3%	25,8%
Sous-total : revenu travail	**78,1%**	**84,0%**	**83,3%**	**81,5%**	**74,9%**	**78,6%**
Revenu de transferts publ.	7,4%	5,8%	5,7%	6,2%	4,0%	5,1%
Revenu de transferts priv.	13,0%	8,8%	8,3%	8,1%	9,4%	9,1%
Revenu transferts internat.	0,3%	0,4%	1,5%	2,4%	7,1%	4,2%
Autres (profits, loyers, etc.)	1,2%	1,0%	1,2%	1,3%	4,6%	3,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : VHLSS 2004; calculs des auteurs

Le travail est aussi la principale source d'inégalités de revenus au Việt Nam

Inégalité de revenu des ménages par tête selon la source de revenu
Méthode de décomposition de Shorrocks

Facteur	Urbain	Rural	Total
Revenu salarial informel	2,1	1,5	1,9
Revenu UP informelle	7,2	9,0	8,9
Revenu salarial formel	22,7	13,1	23,1
Revenu UP formelle	30,4	21,2	26,5
Revenu agricole	2,6	34,1	9,4
Sous-total : revenu travail	**65,1**	**78,8**	**70,0**
Revenu de transferts publ.	1,5	2,0	2,3
Revenu de transferts priv.	10,6	6,8	9,2
Revenus de transferts intern.	10,4	10,7	10,2
Autres (profits, loyers, etc.)	12,4	1,7	9,3
Total	100	100	**100**

Source : VHLSS 2004; calculs des auteurs

Ainsi, le travail constitue la principale source de revenus au Việt Nam, mais aussi la principale source d'inégalités. Comme on peut le voir sur ce tableau (décomposition selon la méthode de Shorrocks), le travail contribue pour 70 % aux inégalités totales au Việt Nam, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

La montée du salariat

Part des salaires dans les revenus des ménages 1997-2004
(selon region et quintile)

%	1997	2004		1997	2004
Nord-Est	9.8	36.0	**Quintile 1**	15.6	23.5
Nord-Ouest	5.6	29.6	**Quintile 2**	14.5	29.9
Delta Fleuve Rouge	18.2	38.4	**Quintile 3**	16.3	33.6
Cote Centre-Nord	13.8	30.1	**Quintile 4**	17.6	38.0
Cote Centre-Sud	24.1	39.8	**Quintile 5**	26.5	43.5
Plateaux Centre	4.2	29.4			
Sud-Est	34.1	44.0	**Urbain**	33.4	43.1
Delta Mekong	16.7	32.6	**Rural**	12.3	32.6
Total	**20.8**	**37.6**	**Total**	**20.8**	**37.6**

Sources: VLSS 1998, VHLSS 2004, GSO; calculs des auteurs

Le revenu du salariat a augmenté pour tout le monde mais plus pour les riches
Croissance de l'emploi salarié (mais pas suffisant pour absorber l'accroissement de la main d'œuvre)

Nous avons parlé hier de l'importance de la création d'entreprises intensives en main-d'œuvre au Việt Nam, qui a contribué à limiter la montée des inégalités. En regardant ce tableau, quel que soit le niveau de revenus, on voit clairement qu'il y a une hausse de la part des salaires dans les revenus des ménages aussi bien en milieu urbain que rural. Toutefois, le revenu salarial a augmenté beaucoup plus pour les riches que pour les pauvres. La part des revenus salariaux pour le quintile le plus élevé avoisine les 44 %, tandis qu'elle n'est que de 25 % pour le quintile le plus faible. Il y a donc effectivement une croissance de l'emploi salarial qui a contribué à l'amélioration des revenus, mais cette hausse n'est pas suffisante pour absorber l'accroissement de la main-d'œuvre.

Concentrons-nous sur la dernière ligne du tableau qui suit. Nous essayons de mesurer plus précisément la part du secteur informel non agricole en termes d'emplois sur l'ensemble de l'emploi total non agricole. Cette part est majeure et compte pour environ 70 %. Il est intéressant de noter que cette part est plus importante chez les plus pauvres : de l'ordre de 88 %, contre seulement 30 % chez les ménages les plus riches.

Structure de l'emploi pour chaque secteur institutionnel selon le quintile de revenu, 2004

(%)	Quintiles (du plus pauvre au plus riche)					
	I	II	III	IV	V	Total
Auto-emploi "informel"	5.3	10.8	15.6	17.5	14.9	12.9
Salarié "informel"	14.8	19.3	17.6	13.5	9.0	14.8
Auto-emploi agricole	77.0	62.1	50.6	39.5	23.2	50.2
Auto-emploi "formel"	0.6	2.1	3.8	7.2	15.6	5.9
Salarié "formel"	2.3	5.7	12.4	22.3	37.4	16.1
Total	100	100	100	100	100	100
Informel non-agricole/ total non agricole	**87.5**	**79.3**	**67.2**	**51.2**	**31.1**	**55.7**

-Le % de travailleurs agricoles décroît continument avec le niveau de revenu: de 77% dans le quintile le plus pauvre à 23% dans le plus riche.
- Hors emplois agricoles, plus le ménage est pauvre, plus la proportion de travailleurs "informels" est élevée au Việt Nam (dernière ligne tableau).
-Le % d'emplois non-agricoles "informels" est de 31% pour le quintile le plus riche et monte considérablement jusqu'à 88% pour le plus pauvre.

Le poids du secteur informel dans l'emploi au Việt Nam

Emploi au Vietnam par secteur institutionnel

Sector	Nb emplois (en 1000)	Structure (%)
Public	4 950	10.7
Entreprise étrangère	910	2.0
Entreprise domestique	2 650	5.7
Entreprise individuelle formelle	3 600	7.8
Secteur Informel (SI)	10 900	23.5
Agriculture	23 100	50.0
Total	**46 100**	**100**

Source: LFS2007, GSO ; calculs des auteurs

Ce tableau est tiré de l'enquête emploi 2007 et permet de mesurer précisément le poids du secteur informel au Việt Nam. Ce dernier représente près d'un quart de l'emploi au niveau national et environ 50 % de l'emploi non agricole, ce qui est assez impressionnant.

L'emploi et le SI au Việt Nam

Poids économique du secteur informel au Việt Nam

- 10.9 million d'emplois (+1.5 million en pluri-activité);
- 23% de la population active employée; 50% de l'emploi non-agricole

8.4 million d'unités de production (micro-entreprises; taille moyenne: 1.5)

228.767 milliards VND (20% du PIB; 25% du PIB non agricole)

Le poids du secteur informel au Viet Nam, 2007

Secteur Informel	Emplois			Unités de Production			Valeur ajoutée (milliards)	
	Principal	*Second aire*	*Total*	*Principal*	*Secondaire*	*Total*	*LFS*	*LFS*P2*
Nombre(millions)	10,866	1,547	12,413	7,338	1,042	8,381	141,298	228,767
Part du total	23.5%	18.4%	22.7%	87.6%	12.4%	100%	12.4%	20.0%
Part de non-agricole	47.3%	78.1%	49.8%	-	-	-	15,5%	25.1%
Part de Hanoi +HCMV / National	14.0%	2.9%	12.6%	14.3%	2.3%	12.8%	19.4%	19.4%

Source : Labour Force Survey 2007 (LFS), National, GSO; IS&HB 2007, Hanoi and HCM city, IRD/ISS. Authors's calculation. As the LFS just captures labour incomes, the value added in the informal sector is approximated by the sum of total incomes.

Si l'emploi secondaire est pris en considération (de nombreuses personnes ont un emploi dans le secteur formel et une activité secondaire dans le secteur informel), les chiffres sont encore plus élevés. Quel est le poids du secteur informel dans le PIB du Việt Nam ? En croisant l'enquête emploi 2007 et certaines enquêtes permettant de mesurer précisément la valeur ajoutée des unités de production informelles, nous estimons que le secteur informel représente environ 20 % du PIB total et 25 % du PIB non-agricole.

L'emploi et le SI au Việt Nam

Part du SI dans l'emploi total et taux de pauvreté par province

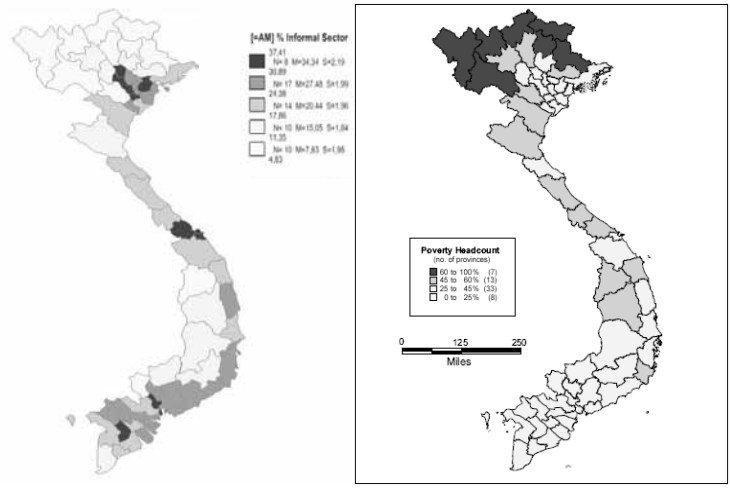

Afin d'avoir une vision régionale du secteur informel, nous avons mis en parallèle une carte de la pauvreté à droite, et à gauche une carte représentant la part du secteur informel dans l'emploi total. Paradoxalement, la part du secteur informel n'est pas très importante dans les régions les plus pauvres. Ce résultat surprenant s'explique par le fait que, dans ces dernières, les activités agricoles prédominent. On s'aperçoit d'autre part que le poids du secteur informel dans l'emploi total est le plus important dans les zones urbaines et périurbaines (Hồ Chí Minh Ville, Hà Nội, Đà Nẵng).

Evolution de l'emploi dans le secteur informel (1998-2006)

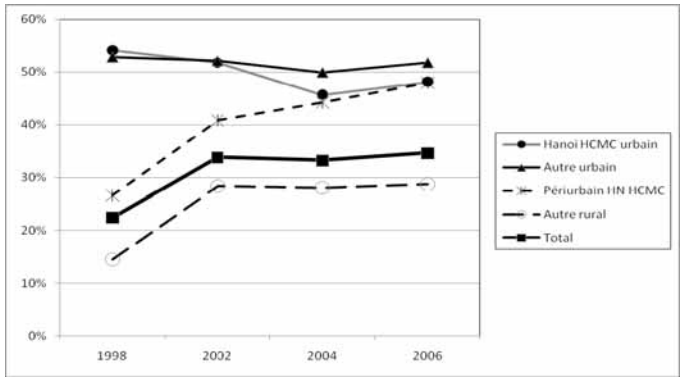

Sources : VLSS 1998, VHLSS 2002, 2004 et 2006; calculs des auteurs

Les données présentées dans le graphique ci-dessus découlent d'une analyse portant sur les phénomènes d'urbanisation et leurs conséquences sur le marché du travail tendent à confirmer cela[1]. Le recul rapide du secteur agricole a essentiellement bénéficié au secteur informel.

Si on regarde les principales caractéristiques de l'emploi par secteur institutionnel, il est intéressant de voir que le secteur informel est la source des revenus les plus faibles après le secteur agricole. Le pourcentage des salariés est extrêmement faible (25 %) dans le secteur informel, il s'agit principalement d'auto-emploi ou de travailleurs familiaux non rémunérés.

Nous nous sommes jusqu'à présent surtout focalisés sur les unités de production informelles, passons maintenant plus précisément à l'emploi informel qui inclut

[1] Voir pour plus de détail Cling J.-P., Nguyễn Hữu Chí, Razafindrakoto M. and Roubaud F., 2010. « Urbanisation et insertion sur le marché du travail au Vietnam : Poids et caractéristiques du secteur informel », in Center for urban and development Studies, *Trends of Urbanization and Suburbanization in Southeast Asia* Hồ Chí Minh Ville.

aussi les emplois non enregistrés du secteur formel. Là encore, son importance est massive : 82 % des emplois sont informels (donc non enregistrés) au niveau national. L'emploi informel est dans tous les secteurs institutionnels et on en trouve même jusqu'13 % dans le secteur public.

Principales caractéristiques des emplois par secteur institutionnel

Secteur nstitutionnel	Ancienneté (Années)	Salariés (%)	Sécurité Sociale (%)	Heures/ semaine (Moyenne)	Revenu moyen/ 1,000 VND/mois)
Public	11.3	98.7	87.4	44.4	1,717
Entreprise étrangère	4.1	99.4	82.8	51.0	1,622
Entreprise domestique	4.5	92.4	42.8	51.5	1,682
Entrep. individuelle formelle	7.2	34.4	1.9	52.4	1,762
Secteur Informel	8.0	23.9	0	47.5	1,097
Agriculture	17.0	7.2	0.1	39.5	652
Total Vietnam	**12.5**	**30.0**	**14.2**	**43.8**	**1,060**

Source: LFS2007, GSO ; calculs des auteurs

Du secteur informel à l'emploi informel

Emploi informel dans l'emploi principal par secteur institutionnel, Vietnam 2007

Emploi	Nombre	Structure	Public	Enteprise étrangère	Entreprise domes-tique	Entreprise individ. formelle	Ìnformel	Agriculture
Formel	8,518,000	18.4%	87.4%	82.8%	47.1%	52.0%	0%	1.0%
Informel	37,693,000	81.6%	12.6%	17.2%	52.9%	48.0%	100%	99.0%
Total	**46,211,200**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**
-Informel			611,000	156,000	1,400,000	1,719,000	10,866,000	22,887,000

Source: LFS2007, GSO ; calculs des auteurs

Conditions de travail et avenir dans le secteur informel

Focalisons-nous maintenant sur les caractéristiques du secteur informel de Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville. En chiffres : de l'ordre de 30 % des emplois et plus de 50 % des emplois privés non agricoles. En moyenne, plus d'1/3 des ménages tirent l'ensemble ou une partie de leurs revenus du secteur informel.

Emploi à Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville

Emploi par secteur institutionnel

Sector	Emplois (Nombre)		Structure (%)	
	Hanoi	HCMC	Hanoi	HCMC
Public	452 200	625 119	28,6	19,7
Entreprise étrangère	72 900	211 292	4,6	6,7
Entreprise domestique	222 800	600 291	14,1	18,9
Entreprise individuelle formelle	137 300	554 119	8,7	17,5
Secteur Informel	473 200	1 044 000	29,9	32,9
Agriculture	209 100	110 525	13,2	3,5
Total	1 582 400	3 175 400	100	100

Source: LFS2007, GSO ; calculs des auteurs

Le secteur informel est le premier employeur (environ 30% du total et moitié ou plus des emplois privés non agricoles)
⇨En moyenne, plus de 1/3 des ménages tirent l'ensemble ou une partie de leurs revenus d'activités dans le secteur informel.

Caractéristiques des unités de production informelles

	Nombre d'unités de production	Structure (% d'UP)	Structure (% de emploi)	Taille moyenne de s UP	Pas de locaux (rue, marché)	Locaux: à la maison
Hà Nội						
Industrie	58 361	18.2	27.8	2.2	6.5	85.4
Commerce	119 746	37.3	32.6	1.3	45.3	32.5
Services	143 063	44.5	39.6	1.3	49.1	36.9
Total UPI	**321 170**	**100 /80.5**	**100/ 72.5**	**1.4**	**39.9**	**44.1**
Total UPF	**77 685**	**19.5**	**27.5**	**2.3**	**5.8**	**35.3**
Total UP	**398 855**	**100**	**100**	**1.6**	**33.3**	**42.4**
Hồ Chí Minh Ville						
Industrie	163 852	21,9	29,6	2,0	2,0	91,5
Commerce	241 499	32,2	28,7	1,3	42,5	41,5
Services	344 007	45,9	41,1	1,4	50,2	38,1
Total UPI	**749 358**	**100/74,6**	**100/62,4**	**1,5**	**37,2**	**50,9**
Total UPF	**255 707**	**25,4**	**37,6**	**2,6**	**2,9**	**36,3**
Total UP	**1 005 065**	**100**	**100**	**1,8**	**28,5**	**47,1**

Source: Enquête 1-2-3, Phase 2: Enquête secteur informel à Hanoi et à HCMC; OGS-ISS/IRD-DIAL

Quelles sont les conditions d'activités dans ces unités de production ? Globalement, il existe une forte précarité des emplois dans ce secteur puisqu'il s'agit de micro-unités (en moyenne 1,5 personne), sans local spécifique.

Emploi précaire dans le secteur informel

	Taux de salariés (%)		Conditions de travail des travailleurs "dépendants" (hors chefs de UP)									
			% de travailleurs temporaires		% sans contrat		% avec contrat écrit		% beneficiant de sécurité sociale		% primes monétaires ou congés payés	
	HN	HCM	**HN**	HCM	**HN**	HCM	**HN**	HCM	**HN**	HCM	**HN**	HCM
Industrie	37,9	35,2	34,2	20,7	41,5	46,4	3,6	0,0	0,0	11,4	29,1	39,5
Commerce	3,5	7,1	23,8	13,7	92,1	84,4	0,0	0,0	1,1	0,6	2,9	19,1
Services	9,0	10,0	25,0	17,9	71,8	69,7	0,1	0,0	0,7	0,0	21,5	25,9
Total UPI	**15,3**	**16,9**	**29,4**	**18,3**	**60,7**	**61,9**	**2,0**	**0,0**	**0,4**	**5,4**	**21,5**	**30,8**
Total UPF	**31,4**	**41,4**	**9,8**	**8,3**	**62,2**	**36,8**	**9,1**	**7,1**	**1,5**	**2,9**	**40,4**	**51,2**
Total UP	**19,7**	**26,3**	**21,4**	**12,9**	**61,3**	**48,4**	**4,9**	**3,8**	**0,9**	**4,1**	**29,1**	**41,7**

Source: Enquête 1-2-3, Phase 2: Enquête secteur informel à Hanoi et à HCMC; OGS-ISS/IRD-DIAL

Cette précarité apparaît clairement dans le tableau çi-dessus. En effet, nous observons que 30 % des emplois à Hà Nội dans le secteur informel sont des emplois temporaires, plus de 60 % des emplois sans contrats, et moins de 5 % bénéficient de la Sécurité Sociale. En outre, vous pouvez voir ici les différences notoires entre secteur informel et entreprises individuelles formelles, ce qui justifie cette recherche des caractéristiques et des conséquences de l'informalité.

Longues heures de travail et bas revenus

	Nombre moyen heures travail hebdomadaires		Revenu mensuel moyen (1000 VND)		Revenu mensuel médian (1000 VND)	
	Hanoi	**HCM**	**Hanoi**	**HCM**	**Hanoi**	**HCM**
Employeur	52,2	54,8	4 410	5 835	3 090	3 800
Auto-emploi	49,1	52,1	3 114	2 850	1 733	1 586
Travailleur familial non payé	41,8	48,4	0	0	0	0
Salarié	53,6	53,4	1 354	1 303	1 400	1 200
Apprenti rémunéré	60,4	56,7	902	1 108	900	900
Apprenti non rémunéré	60,0	58,6	0	0	0	0
Conjoint	52,6	55,4	2 703	3 281	1 300	2 562
Total UPI (Informel)	**49,3**	**52,1**	**2 573**	**2 415**	**1 500**	1 371
Total UP enregistrées (UPF)	**54,4**	**59,9**	**3 589**	**3 737**	**1 500**	1 500
Total UP (Entrepr. indiv.)	**50,7**	**55,0**	**2 852**	**2 912**	**1 500**	1 400

Source: Enquête 1-2-3, Phase 2: Enquête secteur informel à Hanoi et à HCMC; OGS-ISS/IRD-DIAL

Voici le niveau des revenus. On constate que le revenu mensuel médian est d'environ 1,5 million de VND à Hà Nội et de 1,4 million de VND à Hồ Chí Minh Ville, soit des niveaux très proches.

Distribution des revenus (Hà Nội)

En milliers de VND

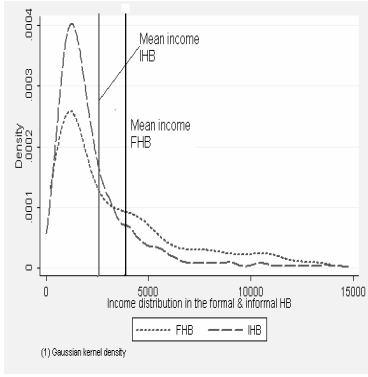

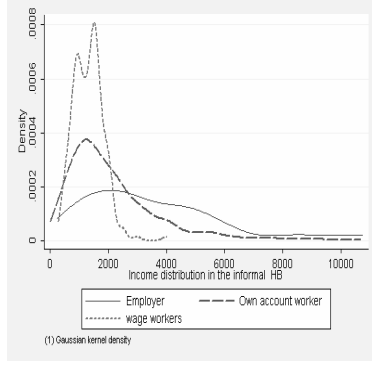

Source: Enquête 1-2-3, Phase 2: Enquête secteur informel à Hanoi et à HCMC; OGS-ISS/IRD-DIAL

Ci-dessus la distribution des revenus : le revenu médian est très bas et il existe une très grande hétérogénéité.

Avant de passer la parole à Jean-Pierre, j'aimerais souligner deux résultats supplémentaires importants issus de nos enquêtes, que je ne détaillerai pas ici :

+ il n'y a pas réellement d'articulation entre secteur formel et secteur informel ; nous pouvons donc nous interroger sur les conséquences de la dynamique de croissance que connaît aujourd'hui le Việt Nam. Celle-ci profite-t-elle aussi au secteur informel ?
+ de plus en termes de politiques, les entreprises du secteur informel que nous avons enquêtées ont souligné qu'elles ne bénéficiaient d'aucun appui ou formation, notamment de l'État.

Comparaison avec d'autres PED

[Jean-Pierre Cling]

Comparons maintenant les caractéristiques du secteur informel du Việt Nam avec celui d'autres PED d'Afrique. Nous nous basons sur les résultats d'enquêtes menées selon la même méthodologie *(enquêtes 1-2-3)* dans dix grandes villes africaines situées en Afrique de l'Ouest (7), au Cameroun (2) et à Madagascar (1).

De manière générale, les caractéristiques du secteur informel au Việt Nam et en Afrique sont globalement très proches. Le secteur informel est le premier employeur en dehors de l'agriculture. L'auto-emploi représente la majorité (environ 70 %) de l'emploi informel. Très peu d'entreprises individuelles comptent des salariés (environ 15 % au Việt Nam et un pourcentage similaire dans les pays africains où nous avons enquêté). Dernière caractéristique : la taille très faible de ces unités individuelles, autour de 1,5 travailleur en moyenne. Les heures de travail sont très lourdes (plus de 50 heures par semaine à Hồ Chí Minh Ville). Les revenus sont très faibles.

Comparaison avec l'Afrique
Structure de l'emploi dans le secteur informel

	Vietnam		Cameroon		Madagascar	Afrique de l'Ouest
	Hanoi	HCMC	Douala	Yaoundé	Tananarive	7 capitales
Type d'emploi(%)						
Auto-emploi	72,7	70,7	69,5	72,1	69.5	73,6
Non salarié	17,5	18,6	23,2	16,8	16.9	16,4
Salarié	7,4	7,8	6,2	9,5	12.2	8,0
Mixte	2,4	2,8	1,1	1,6	1.4	2,1
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	100.0	**100,0**
% de salariés	15,3	16,9	10,9	16,8	16.4	13,6
Taille moyenne des UPI	1,4	1,5	1,5	1,6	1.5	1,5
Charge de travail						
Heures de travail hebdomadaire (moy.)	49,3	52,1	44,4	48,8	41,0	46,1
Revenu (USD)						
Revenu mensuel moyen	133	121	100	135	46	128
Revenu mensuel médian	84	77	55	92	17	36

Source: Enquêtes 1-2-3, Phase 2: PARSTAT (2001-2003), EESI (2005), Madagascar (2001) et ESI GSO/ISS-IRD/DIAL. Hanoi et HCMC

Comparaison avec l'Afrique
Caractéristiques démographiques des travailleurs dans le secteur informel vs formel

	Vietnam		Cameroon		Madagascar	Afrique de l'Ouest
	Hanoi	HCMC	Douala	Yaoundé	Antananarivo	7 capitales
% femmes						
-Secteur Informel	50,3	55,5	47.5	44.4	51.8	52.0
- Secteur Formel	48,3	42,3	21.8	31.2	41.9	23.5
-Total	49,0	46,8	40.4	40.3	47.1	45.0
% jeunes travailleurs (<25 ans)						
-Secteur Informel	11,9	10,9	28.7	27.7	23.6	32.4
- Secteur Formel			7.3	7.7	19.9	11.9
-Total			22.8	21.6	21.8	27.3
Age moyen						
-Secteur Informel	39,1	39,6	32.5	31.6	35.4	31.8
- Secteur Formel	37,4	36,1	37.4	37.1	35.3	36.7
-Total	38,0	37,3	33.9	33.3	35.3	33.0
Nombre moyen d'années d'étude						
-Secteur Informel	9,4	7,9	7.8	8.0	6.6	3.6
- Secteur Formel			11.7	12.4	9.5	9.3
-Total			8.9	9.4	8.0	5.0
Ancienneté (années						
-Secteur Informel	6,2	7,3	4.6	4.0	7.2	6.2
- Secteur Formel	12,0	8,2	6.2	5.0	6.1	7.6
-Total	10,0	7,9	5.0	4.3	6.7	6.5

Source: Enquêtes 1-2-3, Phase 1: PARSTAT (2001-2003), EESI (2005), Madagascar (2001) et LFS (2007) GSO.

Les caractéristiques démographiques de la population du secteur informel sont aussi très proches entre les différents pays étudiés. Une exception cependant : en Afrique, il existe beaucoup plus de femmes dans le secteur informel que dans le secteur formel, notamment en Afrique de l'Ouest, ce qui est un signe de discrimination forte envers les femmes.

Concernant l'âge, on remarque qu'il y a peu de jeunes dans l'informel au Việt Nam. Ceci s'explique par des structures démographiques très différenciées (le Việt Nam a réussi sa transition), ainsi que par le fait la plupart des jeunes sont scolarisés. Une caractéristique qui différencie le Việt Nam d'autres pays africains est le nombre d'années d'études (moins de 4 ans pour la plupart des pays africains, sauf au Cameroun, ce qui est très inférieur au secteur formel). L'ancienneté dans le travail est très faible partout et la précarité généralisée.

Comparaison avec l'Afrique

Les revenus moyens/médians dans le SI sont un bon indicateur du niveau de développement

Comparaison des revenus médians et des PIB/habitant PPA entre Vietnam et Afrique (Vietnam=100)

	Vietnam	Cameroun	Madagascar	UEMOA
Revenu médian Secteur informel	100	92	21	45
PIB/habitant (2006)	100	89	38	49

Source: Enquêtes 1-2-3, Phase 2: PARSTAT (2001-2003), EESI (2005), Madagascar (2001) et ESI GSO/ISS-IRD/DIAL. Hanoi et HCMC

⇨Il en est de même pour les autres caractéristiques du secteur informel (conditions de travail, niveau d'éducation, etc.)

Beaucoup de caractéristiques sont communes entre le secteur informel du Việt Nam et celui des pays africains. Cependant, le Việt Nam et le Cameroun se détachent vu leur niveau de développement relativement proche tel que mesuré par le Produit Intérieur Brut par habitant. D'une manière générale, l'échelle des revenus médians dans le secteur informel correspond à l'échelle des PIB/habitant, le Việt Nam se situant au premier rang et Madagascar au dernier rang parmi les pays de notre comparaison.

Une différence très importante entre le Việt Nam et les pays d'Afrique : la manière dont les entrepreneurs se projettent dans l'avenir. Moins de la moitié des chefs d'unités informelles au Việt Nam (seulement un tiers à Hồ Chí Minh Ville) considèrent que leur unité de production a un avenir alors que c'est le cas de la grande majorité d'entre eux en Afrique où cette proportion est comprise entre 60 et 85 %. De même, une très faible minorité (moins de 20 %) souhaitent que leurs enfants continuent leur activité au Việt Nam, alors que la proportion est au moins deux fois plus élevée en Afrique (jusqu'à 65 % dans l'UEMOA). Il faut sans doute y voir la conséquence de dynamiques très différentes de l'emploi entre ces zones géographiques : au Việt Nam existe l'espoir d'emplois alternatifs, particulièrement pour les plus jeunes générations,

ce qui n'est pas le cas en Afrique où les opportunités d'emplois hors secteur informel sont très limitées.

Anticipations et vision d'avenir des unités de production informelles

	Vietnam		Cameroon		Madagascar	UEMOA
	Hanoi	HCMC	Douala	Yaoundé	Antananarivo	
Perspectives d'intégration						
% UPI prêtes à s'enregistrer	16.3	19.4	24.5	20.9	42.1	34.7
Anticipations et vision d'avenir des UPI						
% des chefs d'UPI qui considèrent que leur UP a un avenir	42.2	30.9	64.0	70.6	60.4	83.1
% des chefs d'UPI qui souhaitent voir leurs enfants continuer leur activité	19.5	17.2	39.8	43.5	37.1	65.2

Source: Enquêtes 1-2-3, Phase 2: PARSTAT (2001-2003), EESI (2005), Madagascar (2001) et ESI GSO/ISS-IRD/DIAL. Hanoi et HCMC

Projections de l'emploi dans le secteur informel Vietnam à l'horizon 2015

(sans la crise 2008/09: prolongement des tendances passées)

	2007 (Enquête emploi)		2010 (Projections)		2015 (Projections)	
Secteur institutionnel	**Nbre** (1 000)	**Structure**	**Nbre** (1 000)	**Structure**	**Nbre** (1 000)	**Structure**
Secteur public	4 954	10,8%	4 898	10,3%	4 842	9,5%
Entreprise étrangère	908	2,0%	1 518	3,2%	2 539	5,0%
Entreprise domestique	2 646	5,7%	3 959	8,4%	5 922	11,6%
Entrep. individuelle formelle	3 584	7,8%	3 703	7,8%	3 827	7,5%
Secteur informel	**10 866**	**23,6%**	**10 880**	**23,0%**	**12 294**	**24,0%**
Agriculture	23 111	50,1%	22 402	47,3%	21 715	42,5%
Total	**46 069**	**100%**	**47 360**	**100%**	**51 139**	**100%**
Chômage 917		**2,0%**	**967**	**2,0%**	**1 044**	**2,0%**
Population active	**46 986**	**100%**	**48 327**	**100%**	**52 183**	**100%**

Sources : LFS2007, GSO ; RGPH1999-2009, GSO ; Projection de population par âge, Nations Unies, 2009.

Hypothèses :

•1. Taux de croissance démographique (RGPH2009) : a) ralenti (1,2%/an) ; b) urbanisation (urbain 3,4% ; rural 0,4%)
•2. Dividende démographi que (arrivée d es classes d 'âge active : les 15-65 a ns p assent d e 59 % à 68% d e l a population entre 2000 et 2015)
•3. Taux d'activité constant par classe d'âge
•4. Prolongation des croissances sectorielles de l'em ploi 2003-2007 (agriculture : -1%/an ; secteur public : -0,4% ; entreprises étrangères : +18,7% ; entreprises domestiques : +14,4% ; EI formelles : +1,1%)
•5. Taux de chômage constant (2% ; sur le passé en légère baisse)
→ Secteur informel (résidu) croissance du nombre d'emplois (et de sa part dans l'emploi total)

Impacts de la crise

Maintenant, nous allons passer aux perspectives futures du secteur informel et à l'impact de la crise sur ce secteur. Voici un cadrage général présentant une projection de l'évolution de l'emploi à l'horizon 2015 au Việt Nam à partir de 2007. Concernant la croissance de la population active au Việt Nam, il est important de rappeler que nous sommes dans une période de transition démographique extrêmement rapide. En 1980 la moyenne était de 6 enfants/femme, en 1990, 4 enfants/femme, en 2009, 2,1 enfants/femme. La croissance de la population ralentit et son rythme dépasse à peine 1 % par an (1,2 % selon le dernier recensement de la population de 2009). Cette transition extrêmement rapide représente aussi le « dividende démographique », qui se traduit par une croissance de la part de la population en âge de travailler dans la population totale. C'est un facteur positif dans une conjoncture de croissance économique, mais aussi un facteur négatif dans une conjoncture de crise économique.

[François Roubaud]

L'année de référence est 2007, soit avant la crise. Nous avons prolongé les tendances de croissance de l'emploi observées au cours de la période récente (2003-2007) dans les secteurs formels de l'économie et dans l'agriculture. Ceci revient à considérer que le taux de croissance économique (de l'ordre de 8 %/an pour le PIB) et de la productivité du travail va rester constant au cours des prochaines années, ainsi que le rythme de la transition agraire. Globalement l'emploi dans le secteur public est quasi-stable et celui dans l'agriculture décroit lentement ; nous anticipons une poursuite de la très forte croissance du secteur des entreprises étrangères, de l'ordre de 20 %/an mais partant d'un niveau très faible (2 % du total). Nous anticipons également une poursuite de la croissance assez forte de l'emploi dans les entreprises domestiques (de l'ordre de 15 %/an). Nous supposons que le taux de chômage demeure stable, de l'ordre de 2 % de la population active. Même avec ces hypothèses de croissance économique forte, nous estimons que l'emploi dans le secteur informel (calculé comme résidu) va se maintenir et même augmenter, d'où l'importance de se préoccuper de ce secteur pour des raisons économiques.

[Jean-Pierre Cling]

Nous pouvons maintenant utiliser ces projections pour tenter de mesurer l'impact de la crise[1]. Comment analyser l'impact de la crise sur l'emploi et le secteur informel au Việt Nam ? Qu'est ce que la crise au Việt Nam cette année (2009) ? Elle est relative : 2 pays ne sont pas en récession la Chine (croissance prévue de 8 %) et le Việt Nam (croissance prévue de 5 %). Il y a crise puisque la croissance était à 8 % il y a 2 ans, mais il s'agit plus d'un ralentissement que d'une récession. Le Việt Nam s'en sort assez bien, sans doute puisqu'il est entré en crise avant les autres (en 2008, avec une crise sérieuse de la balance des paiements). Quand la crise est arrivée,

[1] L'ensemble des analyses présentées ici ont fait l'objet d'un article publié par Cling J.-P., Razafindrakoto M., et Roubaud F., 2010. Assessing the potential impact of the global crisis on the labour market and the informal sector in Vietnam, *Journal of Economics and Development*, National Economics University, Hanoi, June.

le gouvernement vietnamien avait déjà pris des mesures économiques et stabilisé l'économie. Une autre explication repose sur l'importance de l'agriculture et de la population rurale, ce qui isole le Việt Nam dans une certaine mesure de la crise qui provient d'abord des pays industrialisés.

Quel impact de la crise sur l'emploi?

⇨L'impact macro-économique de la crise est encore difficile à évaluer par manque de données (PIB, emploi, etc.). Banque mondiale, *Taking Stock,* Juin 2009

⇨ Premières estimations de l'impact sur l'emploi à partir de calculs d'élasticité emploi/production (PNUD; VASS; IRC):

$$\varepsilon = \frac{\text{Taux de croissance de l'emploi, \%}}{\text{Taux de croissance du PIB, \%}}$$

Selon le PNUD, l'élasticité de l'emploi à la croissance du PIB est de 0,24 (2005-2007)

Donc il faut une croissance d'environ 8,5% par an pour absorber la croissance de la population active (2%/an soit environ 1million d'emplois+200 000 emplois agricoles disparus).

Avec 1 croissance de moins de 5% en 2009, le PNUD prévoit que le taux de chômage urbain pourrait passer de 4,6% à environ 7% en 2009 (8% selon EIU).

Au Việt Nam, on ne dispose pas de données infra-annuelles sur l'emploi. Au moment où se déroule cette Conférence, les dernières données publiées sur l'emploi datent de la mi-2007. On ne dispose pas non plus de données conjoncturelles sur l'évolution de l'activité économique globale. L'impact macro-économique de la crise est donc difficile à évaluer et c'est particulièrement le cas en matière d'emploi où on doit donc se contenter d'estimations et de prévisions par nature très imprécises. Les études réalisées au premier semestre 2009 pour évaluer l'impact de la crise sur l'emploi anticipent généralement une forte hausse du chômage consécutive au ralentissement de la croissance. Ces études reposent sur l'utilisation d'élasticités supposées constantes entre l'emploi et le Produit Intérieur Brut (PIB).

De notre côté, nous considérons que l'histoire économique récente du Việt Nam montre qu'en fait le taux de chômage n'est que très peu sensible à la croissance. L'exemple de la crise asiatique de 1997, où on avait connu un décrochage de la croissance équivalent à celui subi en 2009, montre que le taux de chômage n'avait qu'à peine augmenté au niveau national à l'époque (moins d'un point supplémentaire de taux de chômage). Au Việt Nam, comme dans la plupart des pays en développement, le taux de chômage n'est donc pas un indicateur pertinent pour mesurer les désajustements sur le marché du travail : en raison de l'absence d'assurance chômage, personne ne peut rester chômeur et presque tout le monde doit travailler même si c'est parfois pour un revenu de misère dans le secteur informel.

Evolution du PIB et du taux de chômage

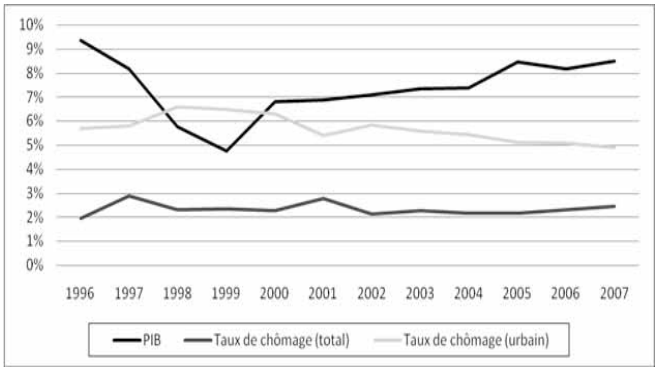

Source: GSO

Nous nous sommes donc livrés à nos propres estimations de l'impact de la crise sur l'emploi par secteur d'activité en utilisant la même méthodologie que dans les projections d'emploi à l'horizon 2015, c'est-à-dire en calculant l'évolution de l'emploi dans le secteur informel comme résidu après avoir estimé l'emploi dans les autres secteurs d'activité et avoir estimé l'évolution du chômage (que nous considérons comme quasi-constant malgré la crise). Selon nos hypothèses, environ 900.000 nouveaux entrants sur le marché du travail ne trouveraient pas d'emploi formel en 2009, et se retrouveraient pour l'essentiel dans le secteur informel (ainsi que plus marginalement au chômage).

Quel impact de la crise sur le secteur informel?

⇨La méthode PNUD pose un problème: pas de prise en compte du secteur informel.
⇨Du côté de la demande de biens (+/-)
⇨ Du côté de l'offre de travail: (+).
⇨Impact global (emploi/revenus): très négatif

Sous l'hypothèse d'une croissance de près de 5% en 2009, environ 900.000 nouveaux entrants ne trouveraient pas d'emploi dans le secteur formel (en supposant que pas de réduction d'emploi agricole et pas de prolongation études)
⇨Hausse de l'emploi informel et hausse (limitée) chômage.

Enquêtes LFS (national) et SI (Hanoi et HCMC) 2009 vont nous apporter des informations majeures sur ce thème
...et on pourra alors trancher entre les 2 thèses (hausse chômage vs hausse de l'informel)

En attendant les résultats LFS 2009, le tableau ci-dessous donne les résultats détaillés de nos projections.

Evolution de l'emploi et du chômage au Vietnam en 2009

Raisonnement à partir de la croissance du PIB et de la population active :
1/ La croissance prévue est de 5% (au plus)
2/ Au vu de la relation chômage/croissance sur LT, le taux de chômage national pourrait augmenter de 2,4% à 3%
3/Ceci représente 300 .000 chômeurs en plus.
4/ La population active augmente d'environ 1 million par an et l'emploi total augmente donc de 700.000 (=1 million-300.000).
5/ Compte tenu d'une élasticité emploi-croissance de 0,19 dans le secteur privé formel (source : PNUD) et d'une croissance prévue de 6%, les créations d'emplois dans le secteur formel sont estimées à près de 100.000 emplois (+1,2%). Prévision: l'emploi stagne dans l'agriculture et le secteur public
6/ Le résidu de 600.000 emplois (=700.000-100.000) correspond à la croissance de l'emploi dans le secteur informel où se retrouvent la plupart des nouveaux entrants sur le marché du travail.
7/ La croissance de l'emploi dans le secteur informel serait d'environ 5% en 2009 par rapport à l'année précédente.

Comme cela était annoncé dans cette présentation, l'enquête nationale sur l'emploi (LFS2009) a apporté des réponses concernant l'évolution de l'emploi et du chômage dans la crise. Cette enquête met en évidence la formidable flexibilité du marché du travail au Viet Nam, qui a permis d'amortir l'impact négatif de la crise. Selon nos calculs basés sur les premiers résultats de l'enquête LFS2009, on observe effectivement une certaine croissance de l'emploi dans le secteur informel entre 2007 et 2009, quoique moindre qu'anticipé dans le commentaire ci-dessus (mais la LFS2009 a été conduite en septembre 2009 soit après que la reprise économique soit intervenue). Le taux de chômage n'a pas varié au niveau national au cours de la période (environ 2 %). La principale variable d'ajustement du choc économique a été le nombre d'heures travaillées. Pour compenser la réduction des heures travaillées, une proportion accrue de travailleurs a eu recours à un deuxième emploi afin de trouver des sources additionnelles de revenu, d'où une hausse du taux de pluri-activité (commentaire rédigé en avril 2010).

Conclusion

(…) Conclusion Recommendations politiques:

⇨A court terme, besoin de politiques de soutien au secteur informel (crise)
⇨Besoin de formation
⇨Besoin de meilleur accès au crédit
⇨Fiscalité pour financer des politiques d'appui?
⇨Améliorer l'environnement
⇨Incitations pour accroître l'enregistrement
⇨Assouplir les contraintes sur les migrations
⇨Système de suivi&évaluation
⇨ Besoin de connaissances et de recherches supplémentaires

Nous vous avons présenté dans cet exposé les principales caractéristiques de l'emploi au Việt Nam et de son évolution, en nous centrant sur le secteur informel qui est le premier employeur hors agriculture. Nos analyses sont basées sur les résultats de deux enquêtes statistiques conduites par l'Office Général de la Statistique : l'enquête nationale sur l'emploi 2007 (LFS2007) et l'enquête HB&IS sur le secteur informel conduite à notre initiative à Hanoi et à Hồ Chí Minh Ville fin 2007-début 2008. Ces enquêtes apportent pour la première fois des informations statistiques précises et des analyses approfondies sur le secteur informel et l'emploi informel au Việt Nam.

Le secteur informel occupe un poids prédominant dans l'emploi au Việt Nam. En même temps, c'est le secteur où les revenus sont les plus bas (après l'agriculture) et où se concentre une grande partie de la pauvreté hors agriculture. C'est un secteur de

petits entrepreneurs précaires, travaillant généralement à la maison ou dans la rue et de manière marginale, sans intégration avec le reste de l'économie. La plupart de ces caractéristiques sont communes avec les autres pays en développement, en Afrique en particulier. Enfin, la crise économique accroît l'emploi dans le secteur informel, sachant que nos projections considèrent que – hors crise – cet emploi est appelé à augmenter au Việt Nam dans les prochaines années.

Malgré ces difficultés et malgré son importance croissante, le secteur informel est le grand oublié des politiques publiques ; le secteur informel ne dispose pas d'accès au crédit (micro-crédit par exemple), ce qui bloque toute possibilité d'expansion. Des politiques d'aide à la formalisation du secteur informel seraient nécessaires (incitations pour accroître l'enregistrement), dans le but d'améliorer les conditions de travail et de revenu ; mais dans la mesure où ces politiques ne peuvent agir qu'à très long terme, il s'agit aussi d'aider ceux qui continueront à exercer un emploi dans le secteur informel (crédit, formation professionnelle). Une meilleure connaissance de ce secteur constitue également une priorité

Texte de lecture *(www.tamdaoconf.com)*

Cling J.-P, Razafindrakoto M., Roubaud F. (2010), *The Informal Economy in Việt Nam*, ILO, Hà Nội.

Suite à un problème technique, la discussion qui a suivi cette présentation n'a pas été enregistrée de façon audible et donc ne peut être pas retranscrite ici. Nous sollicitons l'indulgence de nos lecteurs.

IRD-DIAL Việt Nam : Marché du travail, secteur informel et conditions de vie des ménages.

Mobilités, migrations et pauvreté en Asie du Sud-Est

Michel Bruneau, CNRS-Université de Bordeaux

1. Les facteurs de l'accroissement récent des mobilités et migrations
1.1 La transition agraire 112
1.2 Urbanisation et industrialisation 114
1.3 Les politiques de redistribution spatiale de la population 116
1.4 Les politiques d'exportation de la main d'œuvre 119
2. Typologie des mobilités et migrations 121
2.1 Mobilités et circulation migratoire 121
2.2 Les migrations intérieures : les exemples de la Thaïlande et du Viêt Nam 122
2.3 Les migrations internationales 126
3. Systèmes migratoires et espaces réseaux
3.1 Le système péninsulaire 131
3.2 Le système archipélagique 132
3.3 Les espaces réseaux des diasporas : Chinois et Indiens 134
3.4 Les espaces réseaux des diasporas : Vietnamiens, Hmongs, Khmers 138
3.5 La communauté transnationale philippine 142
Conclusion : les migrations sont-elles une réponse à la pauvreté rurale en Asie du Sud-Est ? 144
Quelques définitions 149

Le phénomène migratoire et les mobilités ont pris à la fin du XXe siècle et au début du XXIe une ampleur inconnue auparavant même si les déplacements de population et les migrations ont toujours existé en Asie du Sud-Est. Il faut en effet rappeler que cette partie du continent asiatique a longtemps été sous-peuplée, par comparaison avec les mondes indien et chinois voisins. L'objet des guerres a été longtemps non pas la conquête de territoires, relativement abondants et mal délimités, mais les populations qui pouvaient les peupler. Le vainqueur s'emparait d'une population qu'il déplaçait de force pour l'installer sur la partie sous-peuplée de son territoire de façon à la défendre et à la mettre en valeur. C'est ce qui s'est produit dans les États-mandala (Thaïlande, Birmanie, Cambodge, etc.), mais également, selon des modalités différentes, au Viêt Nam avec la marche vers le Sud puis vers l'Ouest. Jusqu'à une époque très récente et même jusqu'à aujourd'hui, l'État a cherché à accroître son emprise sur le

territoire en installant sur des territoires marginaux des populations sous la contrainte ou à l'aide de fortes incitations, au Việt Nam et en Indonésie en particulier (Nouvelles Zones Economiques et *Transmigrasi*). L'accroissement récent des mobilités et migrations est dû davantage à des facteurs économiques et démographiques, en particulier à la pénétration de l'économie marchande et du capitalisme dans les campagnes qui ont provoqué la transition agraire au cours de la seconde moitié du XXe siècle. L'urbanisation et l'industrialisation ont aussi parallèlement favorisé l'exode rural et la circulation migratoire.

- Les déplacements de populations plus ou moins forcés et les migrations sont un phénomène ancien en Asie du Sud-Est, longtemps sous-peuplée par rapport aux mondes indien et chinois voisins.
- Les migrations et mobilités se sont accrues récemment à partir de la seconde moitié du XXe siècle.
- Cet accroissement récent du phénomène migratoire est dû à quatre facteurs principaux.

On analysera dans un premier temps les facteurs de cet accroissement récent des migrations et mobilités en Asie du Sud-Est et la part que l'État y prend. On verra ensuite les différentes formes que prennent aujourd'hui ces phénomènes de mobilités et de migrations à l'aide d'une typologie. Enfin, on étudiera les différentes combinaisons de ces phénomènes dans l'espace, à savoir les systèmes migratoires et les espaces réseaux que sont les diasporas et les communautés transnationales. Après avoir vu dans la première partie quel rôle joue la pauvreté dans les phénomènes migratoires, on y reviendra dans la conclusion pour se demander si la migration et les mobilités ne sont pas très souvent les réponses à la pauvreté rurale.

1. Les facteurs de l'accroissement récent des mobilités et migrations

1.1 La transition agraire

Un processus s'est développé dans les campagnes thaïlandaises et celles d'autres pays d'Asie du Sud-Est à économie de marché depuis le milieu du XXe siècle. Il a consisté à faire passer ces zones rurales d'une économie et d'une société fermées avec une large part d'autosubsistance à une société ouverte au monde, à

une économie de marché, à l'industrialisation et à l'urbanisation. Les campagnes thaïlandaises étaient caractérisées par des structures communautaires avec entraide et solidarité, sans classes sociales fortement différenciées, mais organisées par des relations patron-clients. Les activités et les modes de vie se sont diversifiés. Dans les activités agricoles, la part de la riziculture d'autosubsistance s'est de plus en plus réduite, et même a parfois disparu.

La terre n'est plus comme naguère, au milieu du XXe siècle, le facteur socialement et économiquement discriminant. Plusieurs activités agricoles et non agricoles coexistent désormais dans chaque maisonnée, voire dans chaque individu. Le revenu a une part croissante provenant des activités non agricoles : activités à domicile de type artisanal, travail en usine (agro-industries…), travail non qualifié dans le bâtiment et les travaux publics, dans les transports. Le mode de vie, la pauvreté ou la richesse, dépendent de moins en moins de la terre et de l'agriculture.

La mobilité des individus s'accroît. Les remises ou transferts de fonds prennent de plus en plus d'importance dans les revenus des maisonnées. L'âge moyen de l'exploitant agricole augmente. Ces changements de mode de vie ont de plus en plus d'implications sociales et culturelles, avec l'élévation du niveau d'éducation des jeunes générations. L'éducation devient un enjeu majeur pour sortir de la pauvreté et accéder à des emplois urbains relativement stables. La crise de 1997 n'a finalement pas eu l'effet craint de forcer des familles pauvres à retirer de l'école leurs enfants.

On peut distinguer une première transition agraire dans les années 1970 caractérisée par l'ouverture à l'économie de marché et une seconde des années 2000 liée à la mondialisation et à une urbanisation des campagnes. Ce sont deux étapes d'un même processus d'ouverture aux marchés et sur le monde. Dans la première, la commercialisation de l'agriculture a beaucoup progressé et les inégalités sociales se sont accentuées, en rapport avec la possession des terres dans des villages dont l'activité principale sinon unique demeurait l'agriculture. Dans une seconde, la part de l'agriculture a beaucoup reculé en temps de travail et en part du revenu, les activités non agricoles devenant prépondérantes. Ces travaux non agricoles se font au village sous la forme d'un artisanat et d'un travail à domicile pour des entreprises situées dans les petites villes voisines, ou dans le cadre de petites entreprises fondées dans le village lui-même. Mais ils se font aussi dans des usines proches ou sur des chantiers dans lesquels la main d'œuvre villageoise se rend chaque jour (mobilités quotidiennes ou migrations pendulaires). Elles peuvent aussi se situer beaucoup plus loin, dans une grande ville ou dans la capitale, ce qui entraîne des migrations saisonnières, pluri-mensuelles voire pluri-annuelles, c'est-à-dire une véritable circulation migratoire. Cela peut entraîner aussi des migrations plus permanentes participant d'un exode rural vers des villes en pleine croissance démographique.

La transition agraire

- C'est le passage d'une société rurale à structure communautaire avec entraide et solidarité, caractérisée par des relations patron-clients et un fort secteur agricole d'autosubsistance, à une société plus ouverte à économie de marché, avec des activités plus diversifiées et des inégalités socio-économiques plus accentuées.
- La mobilité des individus s'accroît, la part des revenus non agricoles est de plus en plus grande.
- Une première transition agraire dans les années 1970 se caractérise par la commercialisation de l'agriculture et l'apparition de classes au sein de la paysannerie.
- Une seconde transition agraire dans les années 2000 se traduit par la prépondérance des activités non agricoles, l'accroissement des mobilités dans un contexte de mondialisation et d'urbanisation des campagnes.

1.2 Urbanisation et industrialisation

Depuis le milieu du XXe siècle, l'Asie du Sud-Est a connu une urbanisation sans précédent qui a touché en premier lieu les capitales-ports ou les grandes villes portuaires, centres économiques de premier plan, souvent associés à ces capitales. Ce sont des mégapoles multi-millionnaires, voire des mégalopoles en cours de formation (entre Jakarta et Bandung, le grand Manille, par exemple). Les petites et moyennes villes ont été également touchées, bien qu'à un moindre degré, par cette croissance. En cinquante ans (1950-2000) on est passé (hors Singapour et Brunei) de taux de population urbaine compris entre 10 et 20 % à des taux compris entre 30 et 60 %. Parallèlement la part des industries et des services dans l'économie n'a cessé de progresser depuis les années 1970, passant pour l'industrie de 30 % à 40 % du PNB en moyenne, et de 40 à 45 % pour les services. Depuis les années 1960, la croissance économique rapide de Singapour, de la Malaysia[1] et de Brunei a attiré un nombre de plus en plus grand de travailleurs provenant des pays à revenus plus bas de la région. Cette migration a procuré une main d'œuvre bon marché aux industries d'exportation à bas coût de production : textile et confection, chaussure, composants électroniques et électriques. La progression du phénomène de rurbanisation (*desakota*) décrit par T. Mac Gee le long de corridors ou de régions urbaines dans le monde malais a multiplié les emplois non agricoles pour des populations rurales qui restant au village sont devenues de plus en plus mobiles, circulant quotidiennement (migrations pendulaires) ou sur des périodes plus longues (plusieurs mois ou années).

[1] « Le terme de Malaysia désigne le pays établi de part et d'autre de la mer de Chine méridionale (...), l'usage de Malaisie désigne sa seule portion péninsulaire (...) », Rodolphe De Koninck « L'Asie du Sud-Est » édition Armand Colin, Paris, 2005, p.10. [ajout des éditeurs]

Les fortes densités des deltas et plaines côtières asiatiques sont à la base de ces phénomènes.

Urbanisation et industrialisation

- Formation de mégapoles multimillionnaires et croissance des moyennes et petites villes liées à un exode rural et à une circulation migratoire qui se généralisent.
- En cinquante ans (1950-2000) on passe de taux de 10 à 20% de population urbaine à des taux de 30 à 60 %.
- Parallèlement la part des industries et des services dans l'économie nationale ne cesse de progresser passant en moyenne de 30 % à plus de 40 % du PNB.
- La périurbanisation ou rurbanisation (*desakota*) progresse le long de corridors et de régions urbaines, attirant un nombre de plus en plus grand de travailleurs provenant des pays aux revenus les plus bas et les moins industrialisés.
- Le développement d'industries d'exportation à bas coût de production (textile et confection, chaussure, composants électriques et électroniques) attire une main d'œuvre bon marché provenant des zones rurales les plus pauvres.

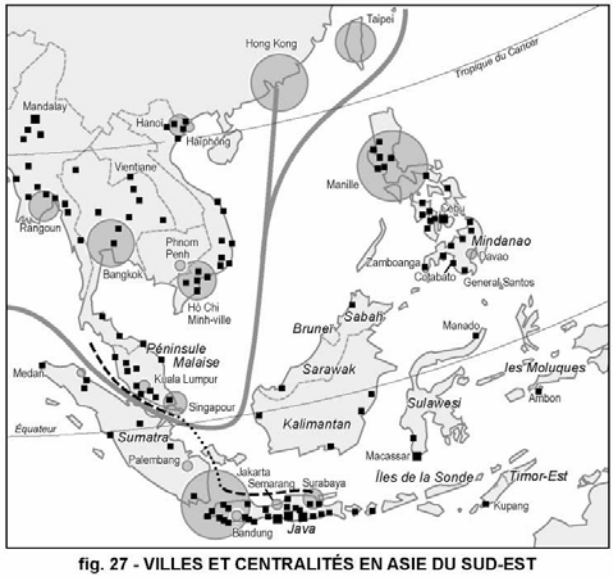

fig. 27 - VILLES ET CENTRALITÉS EN ASIE DU SUD-EST

Source : Murielle Charras, Manuelle Franck, NORAO, 2004, p. 403

1.3 Les politiques de redistribution spatiale de la population

La plupart des États de l'Asie du Sud-Est ont eu des politiques de redistribution des populations rurales vers des zones sous-peuplées situées près des frontières, c'est-à-dire dans des zones montagneuses ou de plateaux occupées par des minorités montagnardes. L'Indonésie a ainsi voulu peupler des zones relativement vides des grandes îles (Sumatra, Kalimantan, Sulawesi, Irian Jaya) avec des populations provenant de Java, Madura ou Bali relativement surpeuplées (60 % de la population concentrée sur 7 % du territoire) dès l'époque coloniale en 1905. Ce programme fut repris par les gouvernements Sukarno puis Suharto. De 1950 à 1968, 400 000 personnes ont été ainsi installées avec l'aide de l'État. Les provinces de Sumatra sont restées jusqu'à aujourd'hui la destination privilégiée : 84 % de 1950 à 1970 et 60 % dans les dernières années. Ce programme officiel a entraîné un nombre croissant de migrations spontanées (*spontan*) qui ont pris une grande ampleur à partir des années 1970. Le nombre de ces *spontan*, entre 1950 et 1990, est évalué à 9 millions (R. De Koninck, 1994, 139).

Après l'indépendance de la Malaysia, l'intégration territoriale du centre de la péninsule et des États de Bornéo-Nord a été organisée par l'État à travers une politique de fronts pionniers agricoles. Les cultures de plantation, hévéas et palmiers à huile, ont progressé à la faveur de programmes de colonisation agricole encadrés par des agences gouvernementales telles la Federal Land Development Authority (FELDA) ou la *Federal Land Consolidation and Rehabilitation Agency* (FELCRA), qui avaient aussi pour objectif d'éliminer la pauvreté rurale et de réduire les écarts socio-économiques entre les communautés (« Nouvelle Politique Économique » promulguée en 1971). L'intérieur des États de Johor et Pahang, Sarawak et Sabah, a ainsi accueilli une population d'ethnie malaise en croissance rapide, occupant des terres naguère forestières et peu peuplées par des minorités ethniques (*orang kaya*). L'État fédéral a consacré dans les années 1970 plus de 20 % de son budget à la colonisation agricole, c'est-à-dire autant qu'à la défense et à l'éducation nationales réunies (R. De Koninck, 1994, 171).

En une trentaine d'années 100 000 familles de colons, presque tous Malais, se sont vus confier 500 000 hectares de terres défrichées sur lesquelles ont été plantés des hévéas et des palmiers à huile. L'expansion du domaine agricole a été de 70 %. Cela a entraîné de fortes migrations rurales vers ces zones de colonisation. Les agences n'ont pas limité leur action au domaine agricole et à l'aménagement d'infrastructures, mais ont diversifié leurs activités vers le commerce et la transformation industrielle des produits. Ces espaces intérieurs, encore en marge à l'époque coloniale et au cours des premières années de l'indépendance, ont ainsi été intégrés, la forêt ne subsistant plus que sur les reliefs montagneux transformés en parcs naturels et réserves forestières.

L'État vietnamien a eu également, un peu plus tard dans les années 1980, une politique de colonisation agricole sur les Hauts Plateaux du Centre Việt Nam avec ce qu'il a appelé les « Nouvelles Zones Economiques ». Celles-ci accueillaient les migrants et servaient de pôles d'implantation de populations et d'infrastructures, permettant l'installation des fermes d'État, de coopératives et de jardins familiaux.

Véritables colonies agricoles kinh en territoire autochtone, elle étaient fondées par des soldats appartenant à l'Armée de libération. Pour fournir la main d'œuvre nécessaire aux structures productives des Hauts plateaux, il a fallu fixer durablement les populations en implantant des migrants allochtones et en sédentarisant les autochtones, au cours de cette période 1975-1985. Il a fallu étendre les superficies cultivées, en mettant en œuvre une politique de complémentarité entre les plaines et les montagnes. L'État était considéré comme le mieux à même de procéder à une fusion de ces populations, en mobilisant celles des plaines vers les hautes terres, pour mettre en exploitation de nouvelles terres, jusqu'alors sous-exploitées ou inexploitées.

Une rhétorique de l'accroissement nécessaire des densités démographiques du Tây Nguyên a été développée par le pouvoir communiste vietnamien, en se fondant sur la représentation d'un espace densément peuplé et économiquement avancé, issu du modèle du delta du fleuve Rouge, berceau de la nation. Il fallait rééquilibrer les densités nationales par une politique migratoire visant à la réduction de celles des deltas ou des hautes terres du Nord et à l'augmentation de celles des plateaux du Centre, où les plantations de cultures pérennes avaient été développées dès l'époque coloniale. La dispersion des villages autochtones et leur faible intérêt à travailler dans des plantations, en termes de capital social, ont justifié dès cette époque la migration des Kinh des basses terres, migration encouragée par les pouvoirs successifs. Plus de 600 000 migrants, venant des provinces du Centre-Nord côtier puis du delta, se sont installés dans tout le Tây Nguyên et, en particulier, dans le Dak Lak de 1976 à 1995 (F. Fortunel, 2003, 271).

L'essentiel de ces migrants organisés par l'État pour ouvrir les Nouvelles Zones Économiques étaient kinh. Ils ont été accueillis dans les structures productives d'État, qui ont facilité le regroupement des familles, le long des axes de circulation et dans les centres administratifs et commerciaux, puis sur des espaces beaucoup plus ruraux qu'ils s'appropriaient en vue de la reconstruction d'un nouveau village natal, au sens national et individuel. Le Tây Nguyên, et le Dak Lak en particulier, ont également connu un afflux de migrants « spontanés » sans précédent de 1986 à 2001. La population du Dak Lak a quadruplé entre 1975 et 2000 et s'est parallèlement diversifiée sur le plan ethno-linguistique, passant de 7 groupes recensés en 1945 à 42 en 1999. La part des Kinh, qui représentait 44 % de la population en 1975, était passée à plus de 70 % en 1999, en même temps que la part des autochtones (Édé et Mnông principalement) se réduisait de 50 % en 1975 à 16 % en 1999. C'est depuis 1975 que les autochtones sont devenus numériquement minoritaires. Certes la population kinh n'a cessé tout au long de cette période de croître de façon importante, mais depuis 1995 différents groupes de montagnards du Nord sont aussi arrivés en masse (F. Fortunel, 2003, 292).

Les politiques de redistribution spatiale de la population

- Trois pays ont plus particulièrement pratiqué ces politiques de redistribution de la population vers les zones rurales de minorités relativement sous-peuplées des montagnes et collines ou hauts plateaux souvent situées près des frontières : l'Indonésie, la Malaysia, le Viêt Nam.
- Les gouvernements indonésiens successifs ont favorisé et organisé l'installation de paysans des îles « intérieures » (Java, Madura, Bali) très densément peuplées dans les grandes îles dites « extérieures » (Sumatra, Kalimantan, Sulawesi, Irian Jaya) dès la fin de l'époque coloniale. Plus d'un million ont ainsi migré avec l'aide de l'Etat, suivis à partir des années 1970 par un nombre encore plus grand de migrants « spontanés ».
- La Malaysia a étendu son domaine agricole à l'intérieur de 70 % en installant en une trentaine d'années plus de I00 000 colons Malais encadrés par des agences gouvernementales (FELDA, FELCRA) dans des plantations d'hévéas et de palmiers à huile.
- L'État vietnamien a créé dans les années 1980 des « Nouvelles Zones Économiques » sur les Hauts Plateaux du Centre (Tây Nguyên et Dak Lak), y implantant plus de 600 000 migrants Kinh ou appartenant à des minorités montagnardes du Nord, noyant les populations « autochtones » sédentarisées.

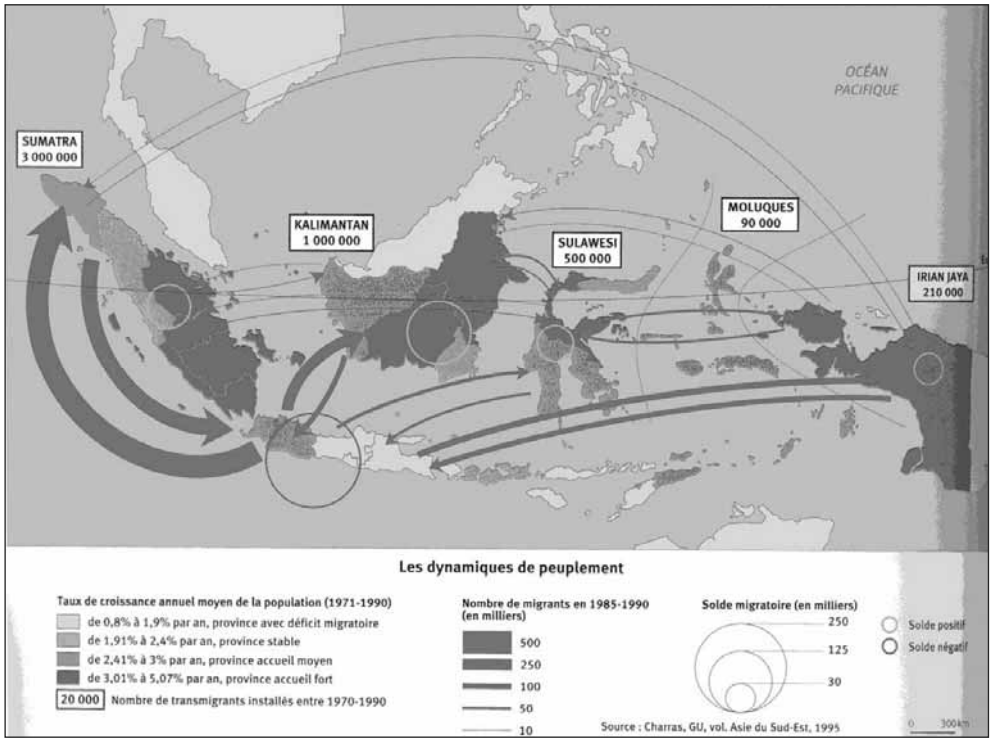

1.4 Les politiques d'exportation de la main d'œuvre

Les migrations internationales de main d'œuvre sur contrat temporaire (de quelques mois à plusieurs années) sont devenues de plus en plus fréquentes dans la plupart des pays d'Asie du Sud-Est en fonction de pôles d'attraction variables selon les périodes, mais les plus importants ont d'abord été les pays du Golfe persique, puis ceux d'Asie orientale (Taiwan, Hong Kong, Corée du Sud et à moindre égard le Japon). Au sein de l'Asie du Sud-Est, Singapour et l'île indonésienne de Batam, la côte ouest de la Malaisie, Bunei, la Thaïlande attirent un grand nombre de travailleurs temporaires des pays voisins, les plus gros exportateurs de main d'œuvre étant les Philippines, le Myanmar et l'Indonésie. Beaucoup de ces travailleurs sont sans papiers ou clandestins, mais il existe aussi des politiques d'État recherchant des accords avec les pays d'accueil pour l'exportation de cette main d'œuvre. Les Philippines et le Việt Nam sont sans doute ceux qui ont le mieux régulé ces flux migratoires.

Le gouvernement Marcos a instauré dès 1974 un programme officiel d'emplois à l'étranger en signant des accords bilatéraux avec nombre de gouvernements étrangers, notamment au Moyen-Orient. Il a créé pour gérer ce programme une administration spéciale : la *Philippines Overseas Employment Administration*. Elle contrôle aujourd'hui 1 300 agences privées ou semi-privées installées dans le pays pour recruter ces travailleurs. Les contrats et permis de travail associés sont de courte durée (2 ans souvent renouvelables) mais les migrants ne peuvent pas être accompagnés par les membres de leur famille, épouse et enfants. Ces contrats sont soumis à la législation des Philippines, à un droit spécial qui leur est appliqué. L'administration philippine se préoccupe des conditions de travail à l'étranger et du retour de ses travailleurs à l'issue de leur contrat. Ce programme a connu un succès durable, le nombre de personnes concernées étant passé de 35 000 travailleurs partis en 1975 à plus d'un million en 2005. D'abord recrutés dans les secteur agricole puis industriel, plus récemment dans le secteur du bâtiment, les émigrés philippins travaillent de plus en plus dans le secteur des services aux particuliers (1/3 d'entre eux en 2007), les femmes représentant plus de la moitié de ces travailleurs depuis 1992. En 2006, les principales destinations étaient le Moyen-Orient, Hong Kong, Singapour, la Corée du Sud et l'Europe (I. Attané, M. Barbieri, 2009, 106-118).

L'État vietnamien a, dans un premier temps (années 1980), organisé l'émigration de travailleurs vers les « pays frères socialistes » d'URSS et d'Europe de l'Est, et certains pays arabes (Irak, Lybie, Algérie). Il a ensuite diversifié les destinations de ces exportations de main d'œuvre vers le Moyen-Orient, l'Afrique, les États-Unis et l'Asie (Malaysia, Taiwan, Corée du Sud et Japon). Le Việt Nam expédie chaque année plusieurs dizaines de milliers de travailleurs, en s'impliquant plus largement que d'autres pays dans ce processus.

Jusqu'en 1991, le Ministère du Travail a monopolisé et contrôlé l'exportation et le retour de la main d'œuvre depuis les provinces et entreprises d'origine jusqu'au pays d'accueil. Ensuite des compagnies publiques ou privées de recrutement ont pris le relais en se faisant une concurrence acharnée. Elles vont jusque dans les provinces les plus reculées pour démarcher auprès des candidats à l'émigration avec leurs réseaux d'agents de recrutement. Les émigrants doivent s'endetter lourdement pour

payer des droits d'inscription, une formation et le billet d'avion. Les banques du développement agricole et rural ainsi que des politiques sociales accordent les prêts nécessaires (1 200 dollars environ). La Malaysia est le pays qui, ayant un gros besoin de main d'œuvre, a organisé l'immigration de façon à maximiser le profit qu'en retire l'État malaysien aux dépens des migrants. Les Vietnamiens sont recherchés en vue de diversifier les nationalités d'origine des immigrants. Malgré toutes ces difficultés, les jeunes paysans pauvres recherchent ces emplois pour améliorer leur condition et celle de leur famille. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à participer à ce courant migratoire. Les travailleurs se trouvent dans une situation de subordination et de dépendance vis-à-vis des recruteurs privés et de l'employeur, les États des deux pays jouant un rôle très actif dans ce processus. On n'est pas très loin de l'ancien système des travailleurs chinois ou indiens des plantations malaises au XIXe siècle (*indentured labor*).

Les politiques d'exportation de la main d'œuvre

- Les migrations internationales de main d'œuvre sur contrat temporaire (de quelques mois à quelques années) sont devenues de plus en plus fréquentes dans la plupart des pays d'Asie du Sud-Est vers les pays du Golfe persique puis vers ceux d'Asie orientale (Taiwan, Hong Kong, Corée, Japon).
- Ces migrations de travailleurs se font aussi au sein de l'Asie du Sud-Est vers la Malaysia, Singapour, Brunei et la Thaïlande, de façon informelle ou clandestine le plus souvent.
- L'État vietnamien est celui qui a le plus tôt organisé l'exportation de sa main d'œuvre vers l'URSS et l'Europe de l'Est d'abord, puis vers Taiwan, la Corée et la Malaysia, envoyant 100 à 120 000 travailleurs chaque année.
- Les Philippines, qui sont de loin le plus gros exportateur de main d'œuvre (8,2 millions) sur contrat, l'envoie dans le monde entier dont près de la moitié dans le Golfe.
- L'Indonésie est également un exportateur de plus en plus important (4,3 millions) de main d'œuvre.

Après avoir passé en revue les principaux facteurs ou causes de l'accroissement des mobilités et migrations à partir des zones rurales, qui en Asie du Sud-Est sont les principales pourvoyeuses de main d'œuvre migrante, il convient maintenant d'analyser les diverses formes de ces mobilités internes ou internationales.

2. Typologie des mobilités et migrations

Typologie des mobilités et migrations

- 1) Mobilités et circulation migratoire
- Migrations pendulaires, quotidiennes, dans les zones rurales situées autour des villes grandes ou petites
- Migrations sur de plus longues distances selon un rythme de quelques semaines, mois ou années.
- Migrations d'une zone rurale à une autre en fonction du cycle des travaux agricoles.
- Les agents recruteurs et intermédiaires jouent un rôle très important dans le fonctionnement de cette circulation, par exemple dans le secteur du bâtiment.
- Les réseaux sociaux entre migrants circulant du même village, de la même famille sur le lieu de travail et de logement urbain facilitent beaucoup cette circulation.

2.1 Mobilités et circulation migratoire

Les mobilités entre zones urbaine et rurale ou de zone rurale à zone rurale se sont beaucoup développées au cours des dernières décennies pour beaucoup de raisons dont les principales sont (G. Hugo, 2003, 126-128) :

- La possibilité pour les circulants de travailler à la fois dans les secteurs urbain et rural, ce qui diversifie les sources de revenu et limite les risques de pertes de revenu au sein d'une même maisonnée.
- Beaucoup d'emplois urbains dans le secteur informel peuvent être compatibles avec des visites régulières au village d'origine.
- Le coût de la vie en milieu urbain (dans les grandes villes en particulier) est trop élevé et beaucoup plus avantageux au village pour une famille.
- L'éducation des enfants est plus facile au village où les grands parents peuvent aider.
- L'amélioration du réseau routier et des moyens de transport collectifs (bus, minibus, taxis, trains) et individuels (bicyclettes, motos, autos), aux coûts de plus en plus bas, facilite grandement cette circulation.
- Les travaux agricoles à pics saisonniers (moisson, repiquage…) peuvent être assurés par une grande partie de la famille au moins de façon ponctuelle.
- Les familles peuvent avoir ainsi des stratégies de répartition des travaux au village et à la ville adaptées aux besoins respectifs.

Beaucoup d'employeurs des secteurs formel ou informel mettent à la disposition de leur personnel circulant des logements bon marché dans des baraquements surtout dans les grandes villes.

- Les réseaux sociaux entre migrants circulant du même village ou de la même famille et des amis sur le lieu de travail et de logement urbain facilitent beaucoup cette forme de circulation migratoire. Les agents recruteurs et intermédiaires de toutes sortes jouent un rôle très important dans le fonctionnement et l'accroissement de cette circulation, en particulier dans le secteur du bâtiment.
- Jusque dans les années 1970 la majorité de ces migrants étaient des hommes, mais maintenant les femmes sont de plus concernées et nombreuses, en particulier dans les services.

Ces migrations peuvent être pendulaires, quotidiennes, dans les zones rurales situées autour des villes grandes ou petites. Elles peuvent être aussi sur de plus longues distances selon un rythme qui peut varier d'une semaine à quelques mois ou années. Cette circulation migratoire peut également se faire d'une zone rurale à une autre.

Par exemple, en 2000, 3,7 millions de personnes vivaient en dehors de Bangkok sur une population totale de 10,8 millions. De même, en 1995, la moitié de la population du grand Jakarta (Jabotabek, 20,2 millions) vivaient en dehors de la ville-capitale de Jakarta où se trouvaient la majorité des activités. Une telle situation entraîne une migration pendulaire massive autour de ces mégapoles aggravant les pollutions.

2.2 Les migrations intérieures : les exemples de la Thaïlande et du Việt Nam

L'urbanisation très rapide de l'Asie du Sud-Est est un fait avéré qui apparaît bien dans les statistiques. En 1980 moins d'un quart de sa population vivait dans des zones urbaines, en 2002 c'est un tiers et il est prévu qu'en 2020 ce sera la moitié (G. Hugo, 2003, 129). Il est souvent difficile de distinguer la part de la croissance naturelle, celle de l'extension des superficies classées comme urbaines aux dépens des rurales et celle des migrations proprement dites. Cependant, au cours des deux dernières décennies, la plupart des auteurs s'accordent à souligner que la croissance de la population urbaine est due pour plus de la moitié aux migrations. Les migrations internes dans la même province et entre provinces sont le plus souvent le fait des plus jeunes, ayant un niveau d'éducation plus élevé que la moyenne, et les plus entreprenants. Ceci entraîne un vieillissement et une perte de dynamisme de la population des zones rurales.

Les migrations ne sont pas seulement celles des campagnes vers les villes, celles de l'exode rural, mais aussi de campagne à campagne, de zones très densément peuplées vers des zones sous-peuplées où des terres sont disponibles. Les exemples de la Thaïlande et du Việt Nam sont éloquents.

Les migrations intérieures

- Urbanisation très rapide de l'Asie du Sud-Est : en 1980 moins d'un quart de sa population vit dans des zones urbaines, en 2002 un tiers et en 2020 ce sera la moitié.
- Cette croissance de la population urbaine est due aux migrations pour plus de la moitié, aux migrations internes (exode rural) principalement des jeunes ayant un niveau d'éducation plus élevé.
- En Thaïlande, la région de la Plaine centrale et le grand Bangkok sont les destinations majeures des migrants provenant des 3 grandes régions périphériques, le principal foyer d'émigration étant le Nord-Est, la région la plus pauvre.
- Au Viêt Nam, les Hauts Plateaux du Centre et le Sud-Est (Hồ Chí Minh Ville) ont été les principales destinations de migrations très nombreuses surtout au cours de la période 1966-1985. Après 1986, déclin des migrations avec le retour à la paix et la relative stabilité économique. L'agriculture décollectivisée des contrats forfaitaires a attiré les jeunes démobilisés. Mais pauvreté et sous-emploi provoquent un accroissement des mobilités (circulation migratoire) villes-campagnes et des activités non agricoles en zone rurale (industries et services).

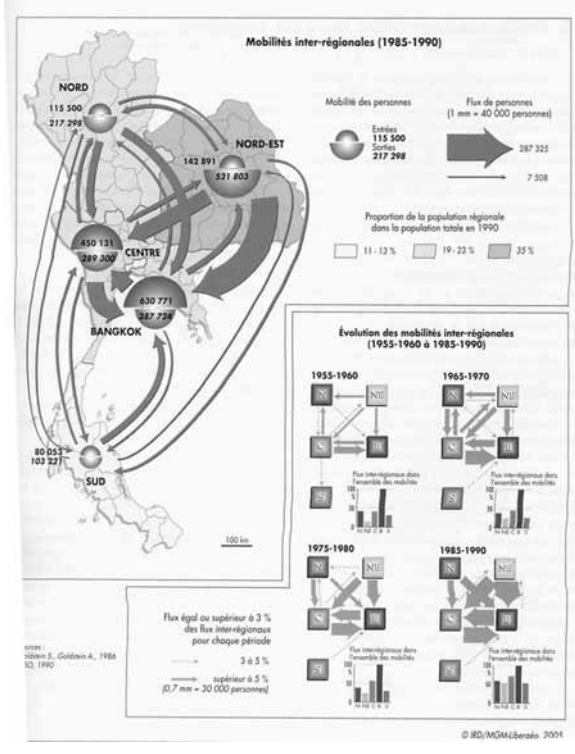

La carte des migrations interrégionales de l'atlas de Thaïlande (D. Kermel-Torrès, 2006, 52) montre l'amplification de ces migrations entre 1955 et 1990. Le Centre et Bangkok sont les destinations majeures des migrants provenant des trois grandes régions périphériques (Nord, Nord-Est, Sud). Le Nord-Est, région la plus pauvre sous tous rapports, est le principal foyer d'émigration vers les autres régions, mais principalement vers Bangkok et le Centre. En 1985-90, les migrations interrégionales ont nettement surpassé les mouvements intra-régionaux. L'attraction du grand Bangkok s'est renforcée à mesure que les nouvelles terres agricoles se raréfiaient et qu'une économie plus industrialisée prenait le relais de la colonisation agricole, l'amélioration du réseau routier facilitant les migrations à plus longue distance vers Bangkok et ses provinces limitrophes dans le Centre. Jusqu'aux années 1980, l'essentiel des migrations s'est produit dans chacune des régions vers les terres non rizicoles des marges des plaines, mises en valeur pour des cultures commerciales d'exportation au détriment de la forêt. Celles du Centre ont attiré au-delà de la région proprement dite. Le Sud isolé par la distance conserve une dynamique migratoire particulière, encore majoritairement intra-régionale et orientée vers la Malaisie voisine malgré un développement récent du courant migratoire vers Bangkok comme partout ailleurs.

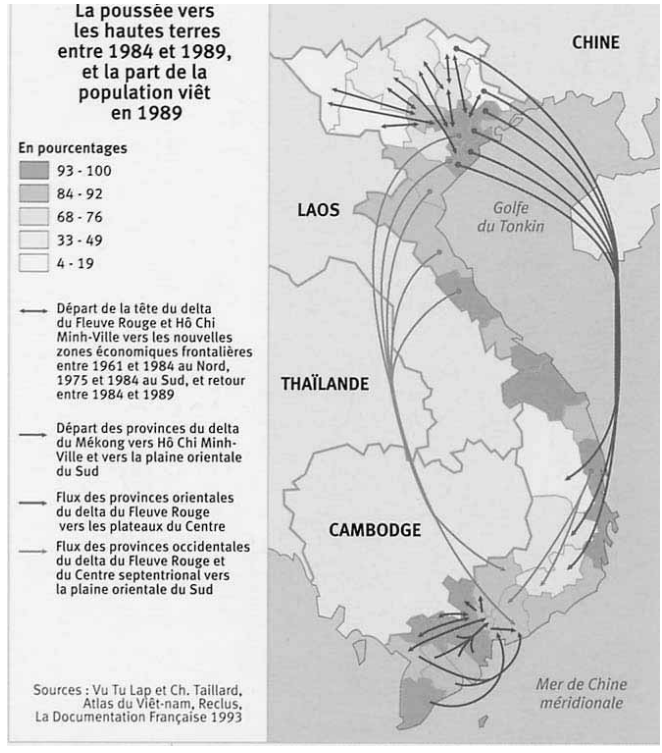

À partir d'une enquête sur les niveaux de vie au Việt Nam en 1997-98, on peut se faire une idée de l'ampleur et des causes des migrations internes (N. Henaff, 2004, 279-299). C'est au cours des deux décennies 1966-1985 que la mobilité géographique a été la plus forte : plus de la moitié des départs (hors des provinces de naissance) ont eu lieu pendant cette période. Il y a eu un ralentissement des migrations au cours de la décennie 1986-1995, ralentissement confirmé au dernier recensement de 1999. Ce recensement montre que 16 des 61 provinces que compte actuellement le Việt Nam ont eu un solde migratoire positif au cours des 5 années précédentes : les grandes villes provinces de Hồ Chí Minh Ville, Hà Nội et Đà Nẵng, les nouvelles zones économiques des Hauts Plateaux du Centre, du Sud-Est et du Centre-Sud, la zone d'extraction et d'industrie lourde du Nord-Est, la province de Lai Châu (hautes terres du Nord-Ouest) et la province de Kiên Giang (delta du Mékong).

Sur ces 16 provinces, la moitié seulement ont un solde migratoire supérieur à la moyenne nationale. Deux régions, les Hauts Plateaux du Centre et le Sud-Est, accueillent à elles seules plus de la moitié des migrants. Hồ Chí Minh Ville a accueilli, entre 1994 et 1999, 20,5 % des personnes qui ont changé de province de résidence. On observe le poids croissant des migrations inter-urbaines dans le delta du fleuve Rouge et dans le Sud-Est (des petites villes vers les grandes villes), alors que dans le reste du pays une proportion croissante des migrants vers les zones urbaines vient des zones rurales.

Les mobilités passées sont expliquées en grande partie par les facteurs historiques : la démobilisation qui a suivi la réunification du pays, le retour à la paix et le retrait du Cambodge. L'évolution du marché du travail de moins en moins contrôlé par l'État a entraîné un déclin après 1986 des déplacements pour des raisons liées au travail : mutations, obtention d'un emploi dans une autre province. Entre 1996 et 1998, les études sont la deuxième cause de mobilité, juste après l'armée chez les hommes, après le mariage chez les femmes. Les parents recherchent pour leurs enfants la meilleure éducation possible dans les lieux, les établissements et filières les plus réputés, ce qui permet une migration « légale » (enregistrement résidentiel). On constate donc que c'est dans les phases les plus perturbées de l'histoire récente que les mouvements de populations ont été les plus importants. L'ampleur de ces mouvements s'est réduite avec le retour à la paix et surtout avec la relative stabilisation de la situation économique du pays après les premiers ajustements abrupts (fin des années 1980 et première moitié des années 1990).

La forte croissance de l'emploi au cours de la première partie des années 1980 est portée par l'agriculture et alimentée par la démobilisation (retour des soldats à l'agriculture). Croissance qui se poursuit dans la période 1986-1990 : le système des contrats forfaitaires a permis d'augmenter la production et les revenus. Les jeunes s'engagent dans l'agriculture alors que les moins jeunes entreprennent des activités de diversification. Pauvreté et sous-emploi expliquent les mobilités des campagnes vers les villes. Environ 60 % des travailleurs sous-employés en milieu rural ont moins de 35 ans et 78 % travaillent dans l'agriculture, avec des revenus faibles.

Dans la seconde moitié des années 1980, les entraves à la mobilité spatiale et professionnelle sont en grande partie levées, et les migrations temporaires ou saisonnières augmentent rapidement dans un contexte de ralentissement général des

migrations. Alors que certaines communes restent essentiellement agricoles, d'autres voient leurs revenus reposer de manière croissante sur des activités non agricoles, dans lesquelles elles peuvent acquérir une véritable spécialisation, reposant ou non sur une activité traditionnelle. Les migrations sont le fait de paysans qui cherchent à compléter leurs revenus en période de soudure, mais aussi d'autres catégories d'actifs ruraux, qui, quoique détenant parfois des terres et revendiquant toujours l'appellation de paysans, ne travaillent plus dans l'agriculture depuis longtemps.

Une enquête menée à Hà Nội chez les migrants en 1996 montre que le commerce et les services, la construction, le transport dans une moindre mesure constituent l'essentiel des activités des migrants temporaires et saisonniers. Un nombre croissant d'enfants d'agriculteurs trouvent un emploi hors de l'agriculture. Celle-ci, lorsqu'elle est pratiquée sans possibilité de diversification, et le petit commerce ne permettent que de subsister. Le ralentissement conjoint des migrations et le recul de l'agriculture et du petit commerce non seulement confirment que l'emploi dans l'industrie et les services se développe mais suggèrent également que ce développement intervient sur l'ensemble du territoire. En revanche le secteur de la construction, qui occupe de nombreux migrants, a vu sa croissance ralentir ces dernières années sous l'effet de la crise asiatique mais aussi d'un essoufflement du marché par saturation au cours des années précédentes.

2.3 Les migrations internationales

Les migrations internationales

- L'Asie du Sud-Est est l'une des plus grandes pourvoyeuses de main d'œuvre contractuelle au monde. Les Philippines sont au premier rang: 9 % de la population totale et 25 % de sa population active réside à l'étranger. L'Indonésie prendra à l'avenir une part de plus en plus grande de ses migrations.
- Après la crise pétrolière de 1973, les pays du Moyen-Orient ont mis en œuvre des grands projets d'aménagement d'infrastructures. De 2 % en 1975 la part des travailleurs contractuels originaires d'Asie du S E est passée en 2000 à plus de la moitié. Les femmes dans les activités de service ont récemment pris une part de plus en plus grande.
- Les migrations durables ou permanentes hors Asie du SE se sont orientées d'abord vers l'Amérique du Nord, puis vers l'Asie orientale (Taiwan, Corée, Japon) et dans une moindre proportion vers l'Australie-Nouvelle Zélande et vers l'Europe.
- Ces migrations internationales se sont également beaucoup développées en Asie du SE vers les pays industriellement les plus avancés : Singapour, Malaysia, Thaïlande, Brunei.

L'Asie du Sud-Est a été au cours des deux dernières décennies l'une des plus grandes pourvoyeuses de main d'œuvre contractuelle au monde. Le taux de migration

nette est négatif, traduisant la prédominance de l'émigration sur l'immigration (- 0,6 ‰ en 2000-2005). En 2005, le nombre de migrants cumulés pour l'ensemble des pays de la région était de 5,6 millions, soit pas plus de 1 % de la population totale contre 2 % en Afrique, 6 % au Moyen-Orient à titre comparatif.

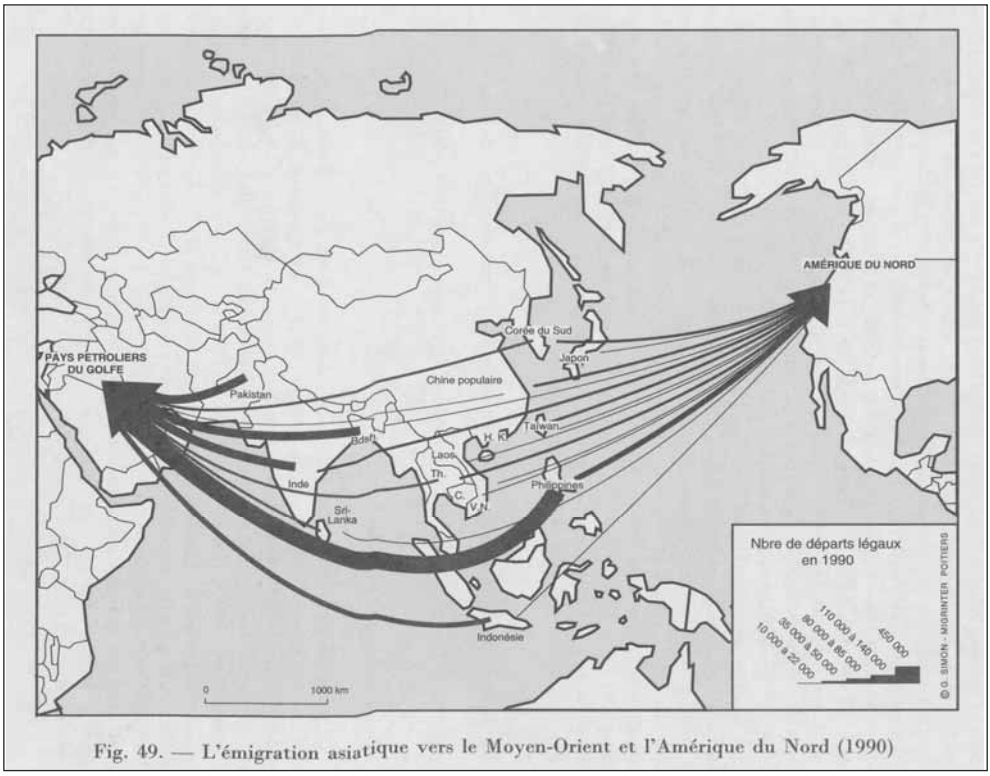

Fig. 49. — L'émigration asiatique vers le Moyen-Orient et l'Amérique du Nord (1990)

La situation migratoire est très diversifiée en Asie du Sud-Est (Tableau 1 ci-dessous), les pays se caractérisant par des taux de migration nette négatifs sont presque aussi nombreux que ceux qui enregistrent des taux positifs. Ils varient de – 4,2 ‰ au Laos à 9,6 ‰ à Singapour. Les principaux pays d'émigration sont les Philippines, le Laos et, dans une moindre mesure, l'Indonésie, le Myanmar et le Viêt Nam, alors que Singapour et Brunei sont les principales destinations dans la région, comptant la plus forte proportion de personnes nées hors de leurs frontières. La Malaysia et la Thaïlande se caractérisent par des flux dans les deux sens (émigration et immigration). Les pays d'émigration (Philippines, Laos, Myanmar, Viêt Nam, Indonésie) sont ceux qui ont les indicateurs de pauvreté humaine les plus élevés (au-dessus de 15), les PIB les plus bas (moins de 5000 $), alors que ceux d'immigration (Singapour, Brunei) ont les indicateurs de pauvreté les plus bas (au dessous de 7) et les PIB les plus élevés (plus de 19 000 $). La Malaysia et la Thaïlande sont dans une situation intermédiaire : indicateur de pauvreté de 8,3 à 9,3, PIB de 8 à 10 000 $. Le Cambodge et Timor

oriental sont dans des situations exceptionnelles, non comparables aux autres à cause de leur histoire politique récente.

Le mouvement de migration de travailleurs sous contrat s'est accéléré à partir de la crise pétrolière de 1973 en direction du Moyen-Orient où de grand projet d'aménagement d'infrastructures ont commencé à être mis en œuvre (G. Hugo, 2003, 118-122). De 1975 à 2000, la part des travailleurs contractuels originaires d'Asie du Sud-Est au Moyen-Orient est passée de 2% à plus de la moitié. Ils se sont orientés de plus en plus vers des activités de service, les femmes étant de plus en plus nombreuses. Au cours de la dernière décennie, les destinations de ces migrants se sont davantage diversifiées, les pays d'Asie orientale (Taiwan, Corée du Sud, Japon) attirant aujourd'hui plus de migrants que le Moyen-Orient. Il y a deux types de migrations de travailleurs sur contrat. Le premier, qui concerne de loin le plus grand nombre, est celui du travail non qualifié à bas salaires se dirigeant vers les pays à fort taux de croissance, manquant de main d'œuvre en Asie orientale et au Moyen-Orient. Ces travailleurs viennent d'Indonésie, de Thaïlande, du Myanmar, des Philippines et du Việt Nam. Le second type concerne des effectifs beaucoup plus réduits de travailleurs hautement qualifiés provenant essentiellement de Singapour et des Philippines et se dirigeant vers les NPI, mais aussi vers des pays à forte croissance économique dont le système éducatif ne produit pas assez de travailleurs qualifiés. Le Việt Nam est avec les Philippines et le Myanmar l'un des principaux pays fournisseurs de main d'œuvre dans la région.

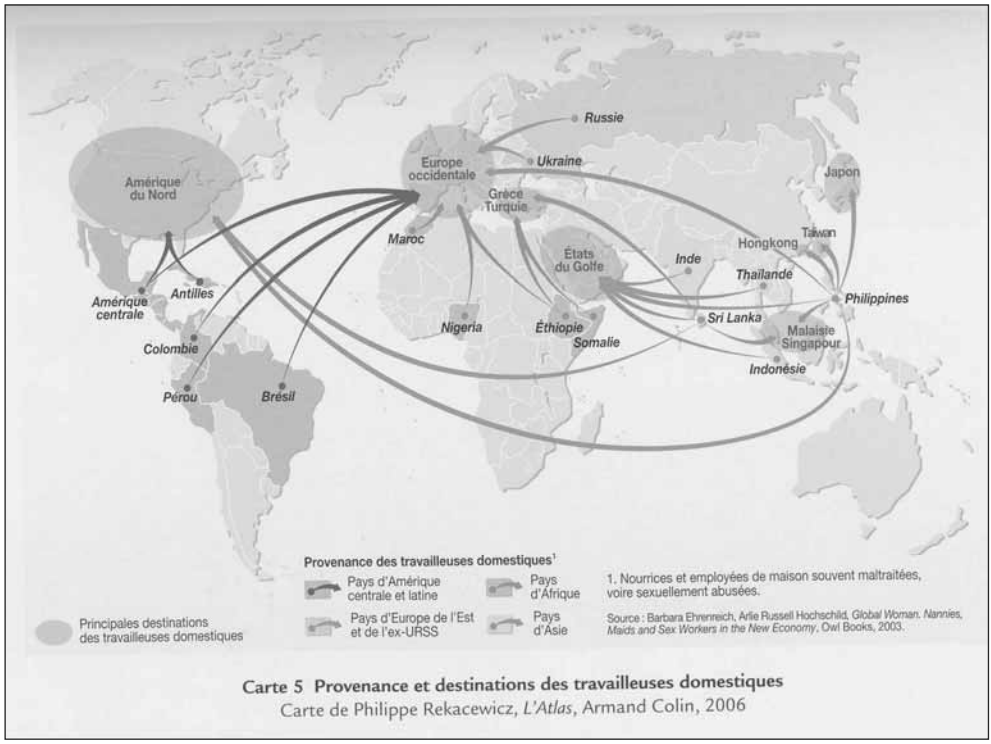

Carte 5 Provenance et destinations des travailleuses domestiques
Carte de Philippe Rekacewicz, *L'Atlas*, Armand Colin, 2006

Tableau 1 - Migrations internationales et pauvreté en Asie du Sud-Est (2000-2005)

Pays	Effectifs	migrants[1] en 2005 % de la pop. totale	Taux de migration nette[2] en 2000-2005 (%)	PIB/hab. en 2004[3]	Indicateur de pauvreté humaine[4]
Philippines	374 458	0,5	- 2,2	4 614	15,3
Laos	24 646	0,4	- 4,2	1 954	36,0
Việt Nam	21 105	0,1	- 0,5	2 745	15,7
Indonésie	159 731	0,1	- 0,9	3 609	18,5
Myanmar	117 435	0,2	- 0,4	1 027	21,6
Singapour	1 842 953	42,6	9,6	28 077	6,3
Brunei	124 193	32,2	2,0	19 210	-
Malaysia	1 639 138	6,5	1,2	10 276	8,3
Thaïlande	1 050 459	1,6	0,7	8 090	9,3
Cambodge	303 871	2,2	0,2	2 423	39,3
Timor oriental	6 127	0,6	21,2	-	-
Région	5 664 116	1,0	- 0,6	20 499	

Source : Nations Unies et PNUD 2006.

[1] Défini comme le nombre de personnes nées à l'étranger.
[2] Défini comme le nombre annuel d'immigrants moins le nombre annuel d'émigrants entre 2000 et 2005 divisé par la population totale moyenne du pays ou de la région.
[3] Produit intérieur brut par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat en $.
[4] Indicateur de synthèse de mesure (ISDH) des carences ou insuffisances en matière de santé (mortalité de 0 à 40 ans), d'éducation (analphabétisme des adultes) et de niveau de vie (disponibilité d'eau et malnutrition des enfants de moins de 5 ans). Plus il est proche de 0, meilleure est la situation.

Les Philippines sont le plus grand exportateur de travailleurs (au sens large) dans le monde. En 2006, le gouvernement philippin estimait à 8,2 millions le nombre des Philippins installés à l'étranger, ce qui représentait 25 % de la population active et 9 % de la population totale du pays (84 millions). Bien qu'une grande proportion de ces émigrants soient permanents, la majorité d'entre eux sont des travailleurs temporaires ou contractuels comptabilisés depuis 1974 dans les statistiques de l'État philippin comme *Overseas Filipino Workers*. Environ les deux tiers de ces migrants proviennent des zones rurales et près de la moitié ont un diplôme universitaire. Cette émigration n'a cessé de croître depuis 1974, se dirigeant préférentiellement vers le Moyen-Orient et l'Asie Orientale au cours de la dernière décennie. Si l'Europe est devenue récemment une destination croissante, les États-Unis comptent aujourd'hui près de trois millions de Philippins, étant la plus ancienne et la première destination de l'émigration philippine en relation avec le passé colonial entre ces deux pays (1898-1946). Si les marins constituent une proportion importante de ces migrants (près de 300 000), le spectre de leurs emplois est très large allant des plus qualifiés (ingénieurs, médecins, infirmières, professeurs…) aux emplois sans qualification

aucune (travailleurs agricoles, domestiques, prostituées…). La part des femmes n'a cessé de croître, représentant en 2006 plus de la moitié des nouveaux émigrants.

La Thaïlande[1] est à la fois un pays d'origine, de transit et de destination de la migration internationale. Faute de données statistiques précises sur les migrations, il n'est pas certain que le pays est un importateur net de migrants mais c'est très vraisemblable. Le nombre de travailleurs thaïs à l'étranger est passé de 63 200 en 1990 à 202 300 en 1995 diminuant ensuite à 165 000 en 2001, puis à un peu moins de 150 000 en 2003 et 2004. 56 % de ces travailleurs émigrés avaient en 2004 seulement un niveau d'éducation primaire.

Dans les années 1980-1982, 96 % de ces travailleurs thaïs étaient au Moyen-Orient, en Arabie Saoudite. En 1995, ils n'étaient plus que 10 % dont une majorité en Israël. Les 90 % restants étaient en Asie de l'Est et du Sud-Est (Taiwan et Singapour). Il est plus difficile de connaître le nombre de migrants résidant en Thaïlande. En 2004, il y avait 1,28 million de migrants originaires du Cambodge, du Laos et du Myanmar. Mais beaucoup de ces migrants n'étaient pas enregistrés parce qu'entrés illégalement ou ayant dépassé la durée légale de leur visa. Le nombre total serait évalué à 2 à 3 millions de migrants internationaux résidant en Thaïlande soit près de 5 % de la population totale. Ce chiffre n'inclut pas celui des réfugiés ou demandeurs d'asile, dont 136 000 résident dans des camps à la frontière du Myanmar (J. Huguet, 2005).

Les travailleurs migrants en Thaïlande dans leur très grande majorité touchent le salaire minimum ou moins et ne bénéficient pas des services sociaux. 817 000 des travailleurs enregistrés au Ministère de l'Intérieur cotisaient à une assurance de santé et n'étaient pas un fardeau financier pour le système social thaï.

Il n'existe pas de données sur les remises de ces immigrés envoyées dans leur pays d'origine. Une estimation grossière sur 1,4 million de migrants donne un montant de 336 millions de $ US par an, alors que les travailleurs thaïs envoient par les canaux officiels chaque année 1,5 milliard de $ plus un montant inconnu par des voies non officielles. Des enquêtes dans la province d'Udonthani en 2003 montrent que les familles comprenant des migrants internationaux possédaient plus de terres, des maisons plus belles et modernes, et avaient un plus grand nombre de leurs membres ayant étudié dans l'enseignement secondaire et au dessus (H. Jones, S. Kittisuksathit, 2003).

Les migrations internationales, hors Asie du Sud-Est, s'organisent aujourd'hui selon cinq champs migratoires. Les deux plus anciens se situent en direction du Golfe persique et du Moyen-Orient d'une part, de l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) d'autre part. Trois champs plus récents, qui se sont développés surtout au cours des dix dernières années, se situent en direction des pays d'Asie orientale (Taiwan, Corée du Sud, Japon), et, dans une moindre proportion, en direction de l'Australie

[1] La Thaïlande a une économie très diversifiée avec une part croissante de la production industrielle dans son PIB au cours de la dernière décennie. Le tourisme est une composante majeure de son économie. Elle est classée par la Banque mondiale au bas de l'échelle des pays à revenu moyen mais avec un PNB relativement élevé et une participation au commerce international plus forte que la moyenne des pays de son groupe. Son développement économique et social a rapidement progressé au cours des dernières décennies. Elle est activement engagée dans la mondialisation. Elle a bien surmonté la crise asiatique de 1997 (J. W. Huguet, 2005).

Nouvelle-Zélande et de l'Europe. Il s'agit de migrations durables ou permanentes, sauf dans le cas du Moyen-Orient et du Golfe où ce sont des migrations temporaires sur contrat. Les flux et champs migratoires se combinent entre eux pour constituer des ensembles spatiaux régionaux durables organisés de façon systémique.

3. Systèmes migratoires et espaces réseaux

On peut identifier en Asie du Sud-Est deux systèmes migratoires : l'un péninsulaire centré sur la Thaïlande dont l'économie en forte croissance absorbe de la main d'œuvre provenant des pays voisins, l'autre archipélagique, centré sur la Malaysia, Brunei et Singapour, qui attirent des travailleurs dans l'agriculture, l'industrie et les services. Ces migrants temporaires et souvent illégaux cherchent à rester de façon quasi-permanente.

Systèmes migratoires

- Ces champs migratoires internationaux sont combinés et répartis au sein de deux systèmes migratoires.
- 1) Le système péninsulaire
- Centré sur la Thaïlande: ses voisins Laos, Cambodge et surtout le Myanmar y envoient des travailleurs dans l'agriculture comme dans l'industrie ou les services (2 millions de travailleurs Birmans en majorité sans papiers).
- La Thaïlande elle-même envoie des travailleurs contractuels au Moyen-Orient et à Taiwan.
- Le Viêt Nam exportateur net de main d'œuvre vers la Malaysia et l'Asie orientale a envoyé des migrants plus permanents au Cambodge, au Laos et en Thaïlande (Nord-Est).
- 2) Le système archipélagique
- Centré sur Singapour (1 million de travailleurs étrangers) et la Malaysia qui accueillait en 2007 2,8 millions de travailleurs dont près du tiers illégaux. La plupart de ces travailleurs sont Indonésiens originaires de Java, des petites îles de la Sonde et de Sumatra, les autres provenant des Philippines.
- Le détroit de Malacca est l'espace de transit avec plus de 150 points de passage illégaux dont les principaux sont le port de Tanjung Balai (côte de Sumatra-Nord) et l'archipel de Riau. Il a été sur la longue durée davantage un lien qu'une frontière (sultanats jadis, triangles de croissance aujourd'hui).

3.1 Le système péninsulaire

Le Myanmar, le Laos, le Cambodge envoient régulièrement, de façon le plus souvent illégale, des migrants en Thaïlande. Ce phénomène ne peut pas être mesuré statistiquement avec précision à cause du grand nombre de clandestins. Deux millions de Birmans se trouvaient en Thaïlande dont environ 147 000 réfugiés en 2007,

travaillant dans l'agriculture, les pêches, le bâtiment et les services (domestiques). Beaucoup de Cambodgiens et Laotiens ont également migré en Thaïlande sans permis de travail. En 2004, 180 000 Laotiens ont été inscrits et 105 259 ont obtenu un permis de travail. Parmi ceux-ci, un tiers travaillaient dans les services à domicile et les deux tiers dans l'agriculture et le bâtiment.

Le Cambodge accueille plus d'un million de Vietnamiens. En 2002, 70 000 d'entre eux étaient inscrits et employés de façon informelle dans le bâtiment et l'industrie du sexe.

La Thaïlande envoie elle-même des migrants sur contrat, 140 à 180 000 chaque année. En 2007, 20 % d'entre eux étaient allés au Moyen-Orient, en particulier en Israël, et 67 % en Asie orientale, en particulier Taiwan. 85 % de ces migrants contractuels sont des hommes employés dans le bâtiment et l'industrie. Au Vietnam, les migrants sur contrat sont passés de 22 000 en 1999 à 79 000 en 2006, la Malaysia, Taiwan et la Corée du Sud étant les principales destinations.

Ce système péninsulaire est centré sur la région centrale de la Thaïlande qui attire le plus grand nombre de migrants de ses régions périphériques et des pays voisins. Le Việt Nam, exportateur net de main d'œuvre, y apparaît actuellement en position périphérique, sans être dans une aussi grande dépendance que les voisins directs de la Thaïlande (Myanmar, Cambodge, Laos).

3.2 Le système archipélagique

La Malaysia dans son ensemble accueillait 2,1 millions de travailleurs déclarés, les deux tiers (53 %) d'entre eux étant Indonésiens. Les Indonésiens sans papiers sont encore en plus grand nombre : de Sumatra et Java vers la péninsule malaise, et de l'Indonésie vers Sabah Sarawak. Début 2007, le nombre de travailleurs étrangers en Malaysia atteignait 2,8 millions (sur une population active de 12 millions) dont près du tiers était dans l'illégalité.

L'augmentation des flux migratoires indonésiens vers la Malaysia au milieu des années 1980 correspond à la période d'expansion économique de ce pays. Celle-ci entraîne un manque de main d'œuvre dans le secteur des plantations puis dans les centres industriels et urbains, enfin dans l'ensemble des activités économiques. Les travailleurs illégaux empruntent deux routes pour émigrer vers la Malaisie : la première en venant des petites îles de la Sonde, l'autre partant de Java Est. Près d'une centaine de travailleurs illégaux effectueraient chaque jour la traversée du détroit. Ce sont à 90 % des hommes seuls et ils viennent à 99 % d'Indonésie. Les étapes de ces migrations illégales sont multiples, mais la dernière avant la traversée du détroit de Malacca est la côte Nord de Sumatra et de Riau. La plupart de ces migrants (70 %) viennent de Java. L'archipel de Riau est l'espace majeur de transit ainsi que Tanjung Balai sur la côte de Sumatra Nord. Les points de passage seraient évalués à plus de 150. Des filières avec des passeurs de part et d'autre du détroit se sont mises en place, constituant un commerce particulièrement lucratif. Un migrant paie en moyenne 200 à 250 dollars à chacun des passeurs dont le nombre entre Java et la Malaisie peut s'élever jusqu'à sept. En période de crise, le gouvernement malaisien expulse par bateaux militaires les immigrants illégaux indésirables regroupés dans dix

centres de rétention sur la côte malaise. Ainsi en 1998, le ministère de l'Immigration malaisien a annoncé l'expulsion de 160 000 illégaux pour la seule période du 31 août au 3 novembre (N. Fau, 2003, 412-419).

À Sabah, par exemple, il y avait, en 1997, 284 704 travailleurs Indonésiens et 119 128 Philippins. En 2001, il y avait approximativement 587 000 Philippins à Sabah, dont seulement 381 000 avaient un permis de travail. On a vu le nombre considérable de Philippins (5,1 millions) travaillant sur des contrats temporaires à l'étranger, dans le monde entier. Leurs remises ont un impact considérable sur les zones rurales dont ils proviennent en majorité. Une grande partie de ces travailleurs philippins (2,18 millions) travaillaient dans le Golfe persique, soit 43 % de l'ensemble. Un million travaillaient en Asie orientale et du Sud-Est, 700 000 en Amérique du Nord et 668 000 en Europe (M. Abella, G. Ducanes, 2009, 146).

L'Indonésie envoie aussi un nombre considérable de travailleurs sur contrat : 712 160 en 2007. Plus de 70 % d'entre eux étaient des femmes en 2006. Les principales destinations étaient la Malaysia, le Moyen-Orient et Taiwan. Le nombre total des Indonésiens travaillant à l'étranger a été estimé à 4,3 millions en 2007 par la Banque mondiale.

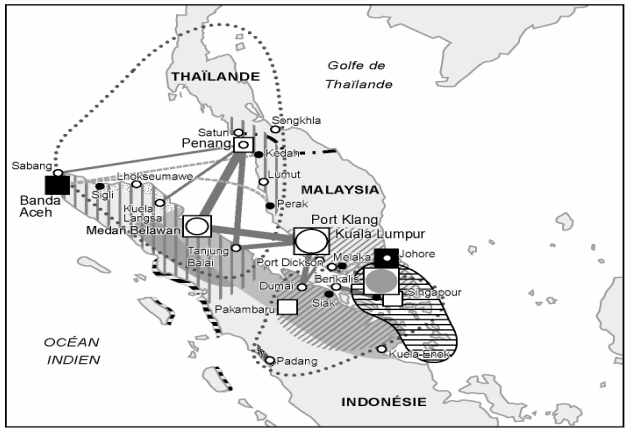

fig. 22 - DES SULTANATS AUX TRIANGLES DE CROISSANCE : LES DEUX RIVES DU DÉTROIT DE MALACCA

Les liens entre les deux rives
Les flux transversaux
- Flux de première importance
- Flux secondaire
- Flux émergeant en pleine croissance
- Flux pré-coloniaux

La réorganisation spatiale du nord de Sumatra
- Espace approprié par Singapour
- Espace placé sous la dépendance de la Malaisie
- Le nouvel arrière pays agricole de la Malaisie
- Zones industrielles financées par les investisseurs malaisiens
- Aménagement du littoral financé par les investisseurs malaisiens

Les espaces englobant réactivés
Les zones de coopération transfrontalières
- Les têtes de réseaux
- Les noeuds
- Limites des zones effectives

Les anciens sultanats
- Les têtes de réseaux
- Les noeuds
- Ancien sultanat d'Aceh
- Ancien sultanat de Johore

0 100 km

Source : Nathalie Fau, 2003

À Singapour, le nœud régional du système migratoire, il y avait, en 2008, 1 057 700 travailleurs étrangers sur une population active de 2,95 millions, pour la plupart des Malais et des Indonésiens mais aussi des Philippins (femmes dans les services) n'obtenant que des permis temporaires. À Brunei les travailleurs étrangers, estimés

à 75 000, représentaient 40 % de la population active, 20 % de la population totale. C'étaient principalement des Malaysiens et Indonésiens.

Ce système archipélagique s'articule autour du détroit de Malacca, de part et d'autre, qui a été dans la longue durée beaucoup plus un lien qu'une frontière entre l'archipel et la péninsule malaise, avec des sultanats qui s'étendaient sur les deux rives et aujourd'hui les deux triangles de croissance : SIJORI au Sud autour de Singapour, le triangle Nord autour du pôle de Penang. Les Philippines, le plus gros exportateur de main d'œuvre, est en situation très périphérique.

Les migrants du Golfe et de l'Asie Orientale (Taiwan, Corée, Japon), ou dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, sont le plus souvent contractuels, donc sans perspective de résidence de longue durée ni de regroupement familial. Ceux qui, à la suite de migrations plus ou moins contraintes, se sont installés dans des pays occidentaux (Amérique du Nord, Europe, Australie) s'organisent en diasporas caractérisées par des espaces réseaux à l'échelle mondiale. Ils s'y sont installés de façon durable, sinon permanente, mais avec le désir de maintenir des liens économiques, culturels et politiques avec leur pays d'origine. Ces structures diasporiques ont d'abord été le fait des migrants chinois et indiens, dans la Péninsule indochinoise et dans l'Archipel, surtout à partir de l'époque coloniale, lorsque les puissances occidentales, au premier rang desquelles la Grande-Bretagne, ont encouragé l'immigration de ces populations pour permettre le développement d'une économie de plantation, exploiter les ressources minières (étain) ou favoriser les cultures d'exportation, dont le riz dans les deltas en particulier. Ces diasporas marchandes au sein de l'Asie du Sud-Est ont précédé et peut-être servi de modèle aux diasporas des peuples d'Asie du Sud-Est (Vietnamiens, Hmongs, Khmers…), diasporas qui sont apparues plus tardivement à la suite des conflits coloniaux et post-coloniaux (guerres d'Indochine).

3.3 Les espaces réseaux des diasporas : Chinois et Indiens

Vingt-cinq millions de Chinois ou de descendants de Chinois sont partout présents en Asie du Sud-Est, de façon inégale selon les États. Les plus forts pourcentages sont à Singapour et en Malaysia, puis à Brunei et en Thaïlande (plus de 10 % de la population totale). Il s'agit avant tout d'une diaspora marchande attestée dès le XVe siècle. Un chapelet de communautés chinoises s'étendait à toute la région, mais les plus fortes étaient à Java, Sumatra et Malacca. Leur présence n'a cessé de se développer par la suite avec l'arrivée des Européens dont ils sont devenus les agents et les associés. Dès la fin du XVIIIe siècle, Bangkok s'est affirmé comme l'un de leurs principaux pôles portuaires et commerciaux. Ils ont joué un rôle grandissant dans l'exploitation des monopoles commerciaux et des impôts pour les États indépendants et pour les administrations coloniales. Grâce à ces rapports privilégiés avec le pouvoir, ils ont été en position d'interface entre celui-ci et les producteurs-consommateurs. Ils ont agi dans le cadre de « syndicats » transnationaux, les gongsi, s'appuyant sur les réseaux traditionnels géodialectaux et les sociétés secrètes. Aux migrations du type diaspora marchande se sont jointes ensuite des migrations de main d'œuvre provoquées par la mise en valeur coloniale à la fin du XIXe siècle à l'aide du crédit

Espaces réseaux des diasporas : Chinois et Indiens

Des structures diasporiques se sont mises en place dans la longue durée d'abord au sein de l'Asie du SE avec l'arrivée de migrants indiens et chinois.

Les puissances coloniales occidentales ont favorisé leur installation pour le développement de cultures d'exportation (plantations, culture d'exportation du riz dans les deltas), l'exploitation des ressources minières (étain).

Diasporas marchandes et travailleurs sous contrat (*indentured system*) à l'origine, ils sont devenus de plus en plus une classe entrepreneuriale et des classes moyennes qui ont pris le contrôle de l'économie de la plupart des pays d'Asie du SE et se sont plus ou moins intégrés aux États-nations postcoloniaux.

Ils ont conservé une identité distincte et des particularités culturelles qui ont facilité la constitution de réseaux marchands, entrepreneuriaux et culturels.

Coupés de leur territoires et lieux d'origine pendant la guerre froide, ils ont retissé des liens avec ceux-ci et redynamisé les réseaux de la diaspora chinoise.

Les Chinois détiennent plus de 60% de la capitalisation boursière de la Thailande et de la Malaysia.

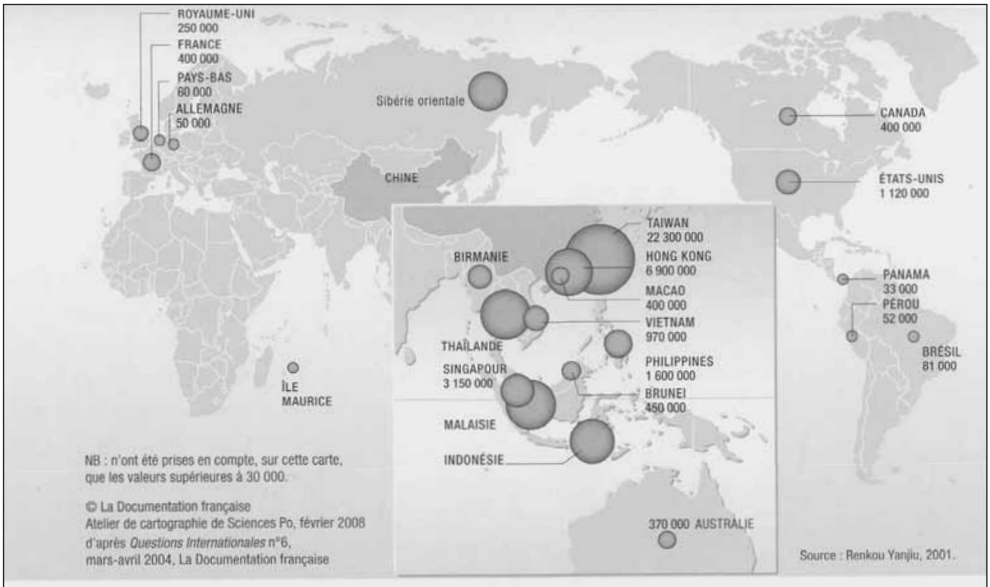

Carte 10 La diaspora chinoise dans le monde

system ticket. Les frais de voyage étaient pris en charge par les employeurs qui les récupéraient ensuite sur les salaires. Ces Chinois, qui se sont installés en Asie du Sud-Est au début du XXe siècle, provenaient principalement de deux provinces méridionales et littorales, le Guangdong et le Fujian, et se répartissaient en une dizaine de groupes géodialectaux (C. Pina-Guerassimoff, É. Guerassimoff, 2004, 84-86).

Les relations interpersonnelles *(guanxi)*, créant les conditions d'une confiance dans les transactions, sont à la base de cette diaspora marchande. La vie collective de ces communautés chinoises était relativement cloisonnée en différents *bang*. « La notion de *bang* évoque un réseau complexe « fermé », liant employeurs et employés d'un même groupe géodialectal, au travers d'un tissu dense d'associations régionalistes de type *huiguan*, de temples, d'écoles exclusives ou encore de sociétés secrètes » (C. Pina-Guerassimoff, É. Guerassimoff, 2004, 87). De tels groupes dominaient un métier ou un secteur de l'économie du pays d'immigration, en structurant les filières migratoires, le marché du travail, les relations avec les autres *bang* et avec l'État. Les politiques nationales voire nationalistes mises en œuvre après les indépendances ont affaibli ou fait disparaître certains réseaux chinois. Mais, en jouant le jeu des nouvelles politiques économiques, les entrepreneurs chinois se sont alliés avec des partenaires locaux qui servaient de prête-nom. Leurs réseaux (*bang*) étaient alors cantonnés à l'intérieur des frontières du pays d'accueil. Hong-Kong est devenu (au milieu des années 1970) le carrefour des réseaux économiques chinois. Après 1978, les réformes économiques lancées par Deng Xiaoping, ouvrant l'économie chinoise aux capitaux étrangers notamment dans les zones économiques spéciales de la côte, a permis de retisser les liens qui existaient entre les communautés émigrées et leurs villages d'origine (*qiaoxiang*). Les investissements directs des émigrés, en particulier ceux de Taiwan, de Hong-Kong et des Philippines, se sont appliqués aux domaines industriel, touristique et immobilier, avant tout aux activités orientées vers l'exportation. La normalisation des relations commerciales entre Singapour, la Malaysia, l'Indonésie et la Chine (1970-1990) a facilité la reconstitution des liens entre communautés chinoises en Asie du Sud-Est et entre celles-ci et la Chine. De même, la Thaïlande a resserré ses liens économiques avec la Chine ; on a même observé une re-sinisation de la population sino-thaï.

Depuis 1990, l'internationalisation des associations régionalistes et claniques, des firmes chinoises, ainsi que de nouveaux mouvements migratoires à partir de la Chine et de la diaspora, ont re-dynamisé les réseaux chinois d'Asie du Sud-Est. La circulation des hommes, des biens et des capitaux à l'intérieur et en provenance de la « grande Chine » (Chine du Sud, Hong-Kong, Macao et Taiwan) accroît le dynamisme des réseaux chinois dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. La transnationalisation des firmes chinoises est une réponse à la saturation des marchés intérieurs ; elle fait toujours appel aux réseaux personnels, en l'absence d'une législation économique suffisante dans la plupart de ces pays. Avec un chômage engendré par l'ouverture à l'économie de marché, la Chine redevient un pays d'émigration en Asie orientale et même à l'échelle mondiale.

On a vu l'ancienneté et la profondeur de l'influence indienne, culturelle et religieuse mais aussi politique, géographiquement plus étendue que l'influence chinoise, dans la plupart des pays de l'Asie du Sud-Est. Les Indiens dans leur diversité ont été

présents dans les villes portuaires dès leur origine. Au XIXe siècle les Britanniques ont facilité la migration massive d'Indiens dans les territoires qu'ils contrôlaient, la Birmanie et la péninsule malaise principalement. Ils fournissaient une main d'œuvre dans les plantations, dans la construction des infrastructures, et une élite dans les services publics coloniaux. On les retrouve également dans l'administration coloniale de l'Indochine française. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, on dénombrait 1 100 000 Indiens en Birmanie, 750 000 en Malaysia et 35 000 en Indonésie (N. Bautés, P. Cadène, 2004, 277). Il y avait à la fois une classe prolétarienne pauvre et une bourgeoisie émergente. En Birmanie, les Chettyars possédaient en 1930 plus de la moitié des terres cultivées et maîtrisaient l'activité commerciale du pays. À partir des indépendances, on assiste à un reflux massif des Indiens en Birmanie. Ils n'étaient plus que 300 000 en 1981. En Malaysia et à Singapour leur nombre a diminué dans des proportions moindres.

Cependant, il est difficile dans la situation actuelle de parler d'une diaspora indienne en Asie du Sud-Est, étant donné l'hétérogénéité des langues, des religions et des statuts des populations d'origine indienne, en proportions variables mais beaucoup plus faibles que les Chinois dans les différents pays. L'Inde et le Pakistan ne disposent pas comme la Chine de réseaux diasporiques entretenant des relations économiques et culturelles très suivies et importantes avec les pays d'Asie du Sud-Est. À partir des années 1990, la nouvelle politique économique plus libérale de l'Inde et les effets de la mondialisation ont entraîné la croissance de ses échanges avec les pays de l'Asie du Sud-Est. Ses exportations vers Singapour, la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaysia, les Philippines et la Birmanie ont parfois quadruplé en valeur (N. Bautés, P. Cadène, 2004, 285). On a constaté également une croissance des investissements productifs indiens, des *joint ventures*, dans ces pays. Plusieurs milliers de personnes par an migrent de l'Inde en Asie du Sud-Est ; ce sont des travailleurs qualifiés ou des ingénieurs dans les secteurs de pointe. Le tourisme des classes moyennes indiennes et de la diaspora participe à ces échanges de personnes. Cependant il ne faut pas exagérer l'importance de ce renouveau des échanges qui ne créent pas encore de véritables liens durables. La partie ouest du territoire indien, la plus développée, avec la métropole de Mumbai, et le couloir, qui s'étend de la côte à la région de New Delhi, est avant tout tournée vers l'Occident européen et américain. La façade orientale est en déclin relatif, les installations portuaires étant inadaptées (Calcutta, Madras), en dehors du nouveau port de Vishakhapatnam et de son arrière-pays Hyderabad, qui a vu se développer, au cours des dernières années, des entreprises de haute technologie. C'est peut-être l'amorce d'un dynamisme qui pourrait à l'avenir être de plus en plus comparable à celui qui existe dans plusieurs pays de l'Asie orientale.

3.4 Les espaces réseaux des diasporas : Vietnamiens, Hmongs, Khmers

Espaces réseaux des diasporas d'Asie du Sud-Est

- Les peuples d'Asie du SE, Vietnamiens, Hmong, Khmers ont effectué des migrations contraintes hors de leur pays d'origine vers divers pays occidentaux à la suite de conflits coloniaux et postcoloniaux (guerres d'Indochine).
- Entre 1975 et 1995, 1,5 million de Vietnamiens ont quitté leur pays soit sous la forme de départs clandestins (*boat people*) jusqu'en 1992, soit sous la forme de départs organisés en accord avec le HCR après 1979 (0,5 million de 1979 à 1996).
- Les réfugiés ont été accueillis d'abord dans des camps en Thaïlande, en Malaysia et à Hong Kong. Plusieurs pays occidentaux ont accepté ensuite de les accueillir comme terres d'asile.
- La majorité des réfugiés a été accueillie aux États-Unis (550 000 en 2004). L'Australie et le Canada, la France et le Japon en ont accueilli un nombre moins important.
- La diaspora vietnamienne (3 millions aujourd'hui) est de plus en plus perçue comme une ressource encore sous-utilisée pour le développement du pays. En 2004, 3 milliards $ sans compter les remises envoyées directement aux familles par les ex-réfugiés.
- Beaucoup d'investissements faits non directement mais par l'intermédiaire de prête-noms sur place pour éviter la bureaucratie très lourde.

La diaspora vietnamienne

Entre 1975 et 1995, près d'un million cinq cent mille Vietnamiens ont quitté leur pays dans des conditions souvent difficiles et précaires. Ce sont des départs clandestins massifs à la fin des années 1970 principalement par la mer *(boat people)* : un pic en 1979 puis un nouvel élan en 1989-1992. Ainsi plus de 800 000 personnes ont quitté clandestinement le Việt Nam après la réunification du pays (1975), suivie d'un contrôle strict des frontières et d'une impossibilité d'émigrer librement. Le nombre de *boat people* recensés par le HCR a atteint près de 450 000 pour la période 1978-1981. Les principales terres d'asile ont été la Malaysia et la Thaïlande où des camps de premier asile ont été aménagés. À la suite de la politique de refoulement suivie par ces pays, une Conférence réunie à Genève en 1979 a obtenu l'engagement de plusieurs pays occidentaux d'accueillir des réfugiés. Hong Kong est devenue ensuite la principale terre d'accueil de plus de 50 % des clandestins. La majorité des réfugiés a été accueillie aux États-Unis. Les autres pays d'accueil ont été l'Australie et le Canada et dans une plus faible proportion la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni.

Une deuxième vague de flux migratoires après 1979 s'est déroulée sous la forme de « départs organisés » par un accord entre le HCR, le gouvernement vietnamien et un certain nombre de pays occidentaux. Un demi million de Vietnamiens ont ainsi pu quitter leur pays dans de bonnes conditions entre 1979 et 1996. Dès 1984 le nombre

de départs organisés a dépassé celui des *boat people*. Il y a eu également 100 000 réfugiés des camps (Hong Kong surtout) rapatriés volontaires au Việt Nam à partir de 1989. Les deux principales communautés de la diaspora vietnamienne sont celle des États-Unis (550 000) concentrée principalement en Californie et au Texas et celle de la France (plus de 60 000) concentrée en Ile-de-France et dans le Sud-Est. Le reste de la diaspora vietnamienne est constitué par les migrations, le plus souvent temporaires, de travailleurs sur contrat.

La diaspora vietnamienne est de plus en plus perçue comme une ressource encore sous-utilisée pour le développement du Việt Nam. Les remises ou transferts de fonds effectués régulièrement par les 3 millions de Vietnamiens de l'étranger jouent un rôle de plus en plus grand. En 2004, 3 milliards de dollars, dont 90 % en numéraire et 10 % en nature, ont été reçus, ce qui était l'équivalent de la valeur totale des exportations de cette même année. Ce chiffre ne comprend pas le montant des remises envoyées directement en numéraire et en nature, de façon informelle, par les émigrés à leur famille.

Environ 1 milliard de dollars ont été investis à une petite échelle. Une autre partie a amélioré de façon significative les revenus des familles rurales des migrants : biens de consommation, logement, éducation des enfants. Cet apport de capitaux a aidé l'économie vietnamienne à surmonter les crises des années 1970 et 1980 et à soutenir le développement des années 1990. Le nombre d'entreprises fondées par des Vietnamiens d'outre-mer s'est accru depuis la loi de promotion des investissements intérieurs (1996). Il s'agit généralement d'investissements de taille limitée (2 millions de dollars environ) dans des secteurs tels que le tourisme, le commerce et les services. Une grande partie de ces investissements n'apparaît pas car beaucoup ne les font pas en leur nom mais en utilisant celui d'un parent sur place, pour contourner les réglementations et la bureaucratie encore lourde pour les étrangers au Việt Nam. Les Vietnamiens de l'étranger jouent également le rôle de pont avec les investisseurs étrangers pour le compte desquels ils travaillent.

Le rôle de transfert de savoir-faire et de technologie que pourraient jouer ces Vietnamiens d'outre-mer n'est pas encore pleinement utilisé. Il existe depuis 1990 un Programme de Transfert du Savoir par les Nationaux Expatriés qui a démarré lentement. En 2002, il y avait une liste de 150 experts vietnamiens d'outre-mer dans divers secteurs (technologies de l'information, industrie, ingénirie, médecine et santé, management et finance). Il est trop tôt pour juger de l'efficacité de cette politique, de même dans le secteur de l'éducation.

L'État vietnamien doit donc s'atteler au renforcement des réseaux de la diaspora vietnamienne qui ont un fort potentiel de développement, en particulier dans le business et les technologies de l'information. Il doit s'efforcer de lever les obstacles psychologiques et bureaucratiques qui trop souvent freinent les investisseurs et les experts vietnamiens de l'étranger à intervenir dans la vie économique, sociale et culturelle de leur pays d'origine. Il doit en particulier supprimer les pratiques discriminatoires vis-à-vis des étrangers en matière de prix et de fiscalité.

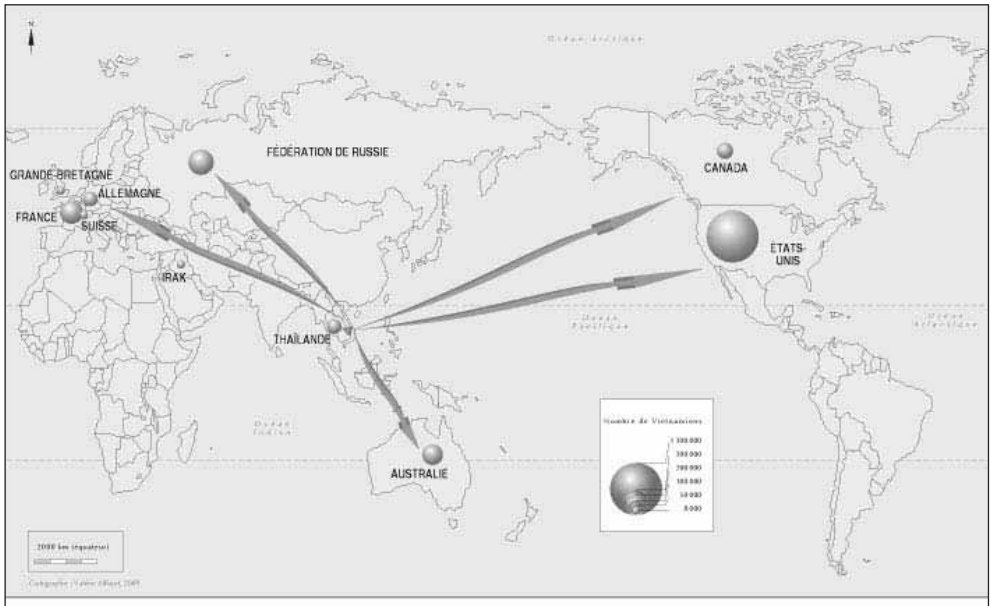

DIASPORA VIETNAMIENNE EN 2004

La diaspora hmong

Il existe en Asie du Sud-Est d'autres cas de migrations forcées et de dispersions débouchant sur une organisation sous la forme d'une diaspora. Les Hmong, qui sont l'ethnie montagnarde minoritaire statistiquement la plus importante au Laos, se sont dispersés dans le monde à la suite de la guerre secrète (1961-1975) qui, avec le soutien américain, les a opposés à l'armée communiste du Pathet Lao au pouvoir depuis 1975. Ce groupe ethnique montagnard a une longue histoire et tradition de migrations en Chine, des plaines du Hoang Ho où ils se trouvaient en 3 000 av. J C aux montagnes du Sud-Est puis, à partir du XIXe siècle, dans les montagnes de la péninsule indochinoise (Myanmar, Thaïlande, Laos, Việt Nam). C'est au Laos qu'ils étaient plus de 300 000 au début des années 1970, dont la moitié sont partis à partir de 1975, principalement vers l'Amérique du Nord, mais aussi en Australie et en Europe dont la France comme destination principale. Cette diaspora a une origine purement politique. Les Hmongs se sont divisés au cours des guerres d'Indochine successives. La partie d'entre eux qui avait opté pour le Pathet Lao a actuellement des dirigeants dans le gouvernement laotien. Les autres, dont les leaders soutenus par la CIA étaient le général Van Pao puis Ly Foung, ont émigré aux États-Unis et entretiennent une guérilla au Laos. Les réfugiés Hmong dans les pays occidentaux ont amorcé une ascension sociale rapide principalement à travers le système éducatif. Les structures familiales lignagères entraînent au sein de la diaspora des regroupements qui se font majoritairement autour des familles résidant aux États-Unis. Le rôle politique et économique que peuvent jouer les transferts de fonds de la diaspora vers le Laos n'a pas été étudié.

La diaspora khmère

La migration et dispersion des Cambodgiens est récente. Elle date du milieu des années 1970 après cinq années de guerre civile et néo-coloniale et l'établissement du régime Khmer rouge (1975-1979) particulièrement encadré et répressif. Un demi million environ de Khmers parvinrent à s'échapper entre 1975 et les premières années de 1980, au Viêt Nam ou en Thaïlande où ils furent regroupés dans des camps de réfugiés. Ils furent ensuite accueillis dans des pays occidentaux en fonction d'accords avec le HCR : France, États-Unis, Canada, Australie, Royaume Uni. L'attachement au *srok khmer*, à la terre qui incarne tout à la fois la famille, le village, la pagode, la culture, le peuple, reste très fort. Mais les solidarités familiales et nationales jouent différemment selon les situations individuelles. Le « retour » ne s'effectue le plus souvent que sous la forme de brefs séjours en vacances à partir du pays d'accueil dans lequel l'intégration est généralement réussie. Le lien culturel et identitaire est maintenu avec un Cambodge plus ou moins imaginé et transmis par la famille. Des associations à but humanitaire aident à maintenir ce lien et à affronter le regard de ceux qui sont restés sur place et considèrent ces descendants de réfugiés comme des étrangers au malheur et donc à la vie profonde du Cambodge.

Le bouddhisme *theravada* est avec la famille, notamment à travers des rassemblements festifs, le principal lien identitaire au sein de la diaspora cambodgienne. Des pagodes cambodgiennes ont été créées dans toute la France et les bonzes qui participent à toutes les manifestations religieuses jouent un rôle fondamental dans le maintien d'une identité en diaspora. À la deuxième génération, les identifications sont multiples chez ceux qui sont issus de mariages mixtes ou non. Le Cambodge est une référence qui s'impose sans coercition, sans impliquer l'obligation d'un retour définitif. C'est un sentiment d'appartenance, leur « cambodianité ».

La diaspora cambodgienne peut jouer un rôle ponctuel dans la lutte contre la pauvreté au Cambodge. Les associations, créées dans les toutes premières années de l'installation des réfugiés en France, prennent en charge l'organisation de rencontres locales au cours desquelles des fonds sont réunis pour permettre la reconstruction d'une école, d'un hôpital ou, plus fréquemment d'une pagode. La collecte de fonds s'accomplit sur le mode traditionnel du don, toujours organisé autour d'une fête bouddhique et fondé sur la notion d'acquisition de mérites. Cette générosité et solidarité s'exerce en direction d'un lieu spécifique du Cambodge, en lui apportant une contribution financière suffisamment importante pour améliorer la vie quotidienne de ses habitants. Susciter ces fêtes et y assister ne procède pas d'un calcul utilitariste, mais d'un mode d'être qu'une longue pratique au Cambodge a ancré en chacun.

Ces diasporas récentes, qu'on peut considérer comme en cours de formation, sont issues de migrations forcées à la suite d'une guerre. Leurs membres généralement accueillis en tant que réfugiés dans un pays occidental n'ont pas l'intention de revenir s'installer de façon permanente ou durable dans leur pays d'origine avec lequel ils désirent pourtant conserver des liens de nature économique ou culturelle. Ils conservent également des liens avec la partie de leur famille qui y est restée, lorsqu'elle existe.

D'autres formes de dispersion, pour raisons économiques principalement, comme celle des Philippins peuvent être plutôt qualifiées de communautés transnationales.

3.5 La communauté transnationale philippine

La communauté transnationale des Philippins

- Deux types d'émigrés philippins : les travailleurs sur contrat (*balik-manggagawa*) et les migrants à l'étranger (*balikbayan*) qui reviennent périodiquement visiter leur lieu d'origine.
- Un lien très particulier et étroit s'est tissé entre les Philippines et les Etats-Unis qui apparaissent comme la société d'accueil idéale.
- Les familles philippines aux Etats-Unis forment des réseaux familiaux transnationaux avec leur pays d'origine, dont les noyaux sont féminins (*elder daughters*).
- Ces migrants sont invités à revenir dans leur pays d'origine comme touristes apportant une aide à leurs relations familiales. Ils sont incités à y investir et à constituer des groupes de pression aux Etats-Unis pour influer sur les relations politiques entre les deux pays.
- La double citoyenneté est encouragée des deux côtés et la double identité affirmée dans le cadre des associations qui procurent une reconnaissance sociale et politique dans les deux pays.
- Ces stratégies familiales passent d'une génération à l'autre, facilitent la circulation des fonds et des capitaux, le fonctionnement de petites et grandes entreprises, les carrières politiques dans les deux sociétés, les processus d'ascension sociale ou de repli.

Si les Philippins vivant à l'étranger se concentrent aujourd'hui dans trois foyers principaux (Amérique du Nord, Moyen-Orient, Asie orientale), ils se répartissent aujourd'hui dans plus de 160 pays du monde entier. Les remises envoyées par ces travailleurs à leurs familles jouent un rôle très important dans l'économie philippine, et lui ont même permis de surmonter mieux que d'autres la crise asiatique de 1997. Un lien très particulier et étroit s'est tissé entre les Philippines et les États-Unis, ces derniers apparaissant comme la société d'accueil idéale pour les Philippins.

Il y a deux types distincts d'émigrés philippins dans le monde :

- les travailleurs sur contrat *(balik-manggagawa)* qui reviendront dans leur communauté d'origine.
- les immigrants à l'étranger *(balikbayan)* qui reviennent périodiquement visiter leur lieu d'origine et qui peuvent choisir d'y retourner de façon permanente.

Le gouvernement philippin favorise depuis longtemps (régime Marcos) les voyages-retours de type touristique des émigrants, qui apportent une aide significative à leurs relations familiales restées dans le pays d'origine *(balikbayan program)*. S'ils décident de revenir pour de bon, ils peuvent amener leur voiture avec très peu de taxes et acheter une parcelle d'un demi hectare à lotir en ville ou d'un hectare à la campagne.

Ces Philippins établis durablement, sinon de façon permanente, à l'étranger (États-Unis, Canada, Australie principalement) et gardant des liens étroits avec leur famille, village ou ville d'origine, dans lesquels ils retournent régulièrement, constituent une communauté transnationale plutôt qu'une diaspora.

Les familles philippines aux États-Unis forment des réseaux familiaux transnationaux avec leur pays d'origine, réseaux dont les noyaux sont féminins *(elder daughters)*. Elles utilisent la plus grande facilité que les femmes ont d'obtenir des visas d'immigrant en tant qu'infirmières, domestiques ou enseignantes. Ces structures de parenté permettent une mobilisation plus souple des ressources humaines et économiques en dehors de toute régulation ou intervention étatique. Elles facilitent l'acquisition de travailleurs fidèles, fiables et bon marché, en même temps que la constitution d'une base familiale sécurisante dans le pays d'origine, à partir de laquelle peuvent être mises en œuvre des stratégies de repli ou d'ascension sociale dans la société d'origine. Ces stratégies familiales passent d'une génération à l'autre. Elles permettent de faire fonctionner de petites ou de grandes entreprises et facilitent la circulation des capitaux. La vie associative apporte aux migrants une reconnaissance sociale et parfois politique aussi bien dans le pays d'installation que dans le pays d'origine. Par exemple, les enfants instruits des élites provinciales philippines développent toutes sortes d'activités transnationales pour maintenir et améliorer le statut de leur famille à la fois aux États-Unis et dans leur ville d'origine. Les associations de migrants exercent une influence politique aussi bien dans la société d'accueil que dans celle d'origine (L. Basch et al., 1994).

Alors que la diaspora est très liée à l'idée d'une nation conservant son identité culturelle et religieuse, l'État-nation déterritorialisé est partout dans le monde où se trouvent ses citoyens, qui hors de ses frontières continuent à faire partie de lui. Une grande partie ou même la majorité des citoyens de ce nouveau type d'État vivent dans d'autres États auxquels ils appartiennent en toute légalité. L. Basch (1997) a élaboré ce concept à partir des exemples des États antillais de Grenade, Saint Vincent, Haïti, et des Philippines. Ces État-nations post-coloniaux s'appuient économiquement et politiquement sur leurs migrants, en particulier ceux qui vivent aux États-Unis. Ces migrants sont incités à investir dans leur pays d'origine et à constituer des groupes de pression aux États-Unis pour accroître l'aide américaine jugée indispensable au fonctionnement et au développement de leur État. Les carrières politiques de leurs leaders se sont déroulées en grande partie hors de leurs frontières, aux États-Unis en particulier. Cependant, si les transmigrants sont invités à revenir dans leur pays d'origine, c'est avant tout comme touristes, source de revenus pour l'État en question, qui peut même les taxer. Leur participation à la vie politique locale, aux élections, par exemple, n'est pas vraiment encouragée. Ils contribuent en envoyant des fonds, voire un revenu régulier, à leurs familles dans leur pays d'origine, à maintenir et même accroître la dépendance de celui-ci par rapport aux États centraux détenteurs du capital mondialisé, et à améliorer leur statut social dans ce pays tout en accroissant les inégalités. Ils peuvent également constituer aux États-Unis même des noyaux de résistance et des groupes de pression faisant échec à la politique américaine de soutien aux régimes en place dans leur pays d'origine, comme ce fut le cas contre le régime de Marcos aux Philippines. Le gouvernement philippin encourage

la double citoyenneté par une législation appropriée. La double identité est affirmée, par exemple, au sein des associations de Philippins dans les villes américaines avec l'affichage des deux drapeaux et l'adage : « American first, Filipino second ».

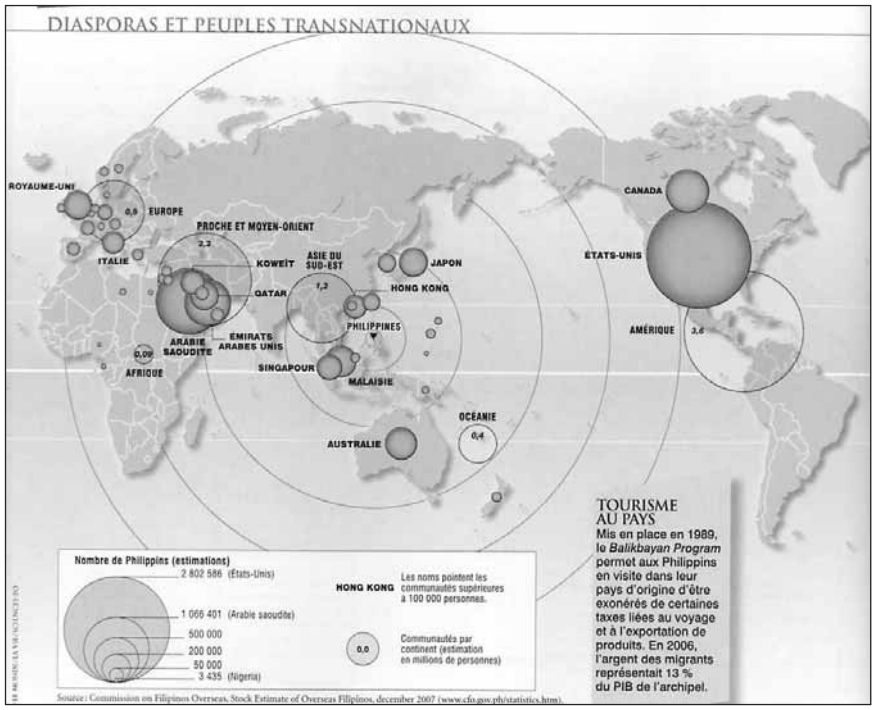

Conclusion : les migrations sont-elles une réponse à la pauvreté rurale en Asie du Sud-Est ?

Dans une économie à dominante agraire, l'émigration à partir de zones centrales très densément peuplées et occupées où les paysans manquent de terres est dirigée vers des zones plus périphériques plus ou moins montagneuses où les terres, pas encore ou insuffisamment défrichées, peuvent être « colonisées » le long d'un front pionnier résultant d'une expansion d'une ou de plusieurs cultures spéculatives (café, cacao, maïs, coton, canne à sucre, ananas…). Cette migration, nommée *transmigrasi* en Indonésie, peut être plus ou moins encadrée par l'État pour une part, « spontanée » pour une autre part. La migration de travailleurs salariés vers des plantations de palmiers à huile, d'hévéas… permet à des familles de se procurer des revenus supplémentaires sans quitter définitivement leur village d'origine.

D'une nature tout à fait différente est le retour dans leur village d'origine en zone rurale de migrants salariés en zone urbaine ayant perdu leur emploi en période de crise. Ils sont assez souvent pris par le secteur informel et peuvent ainsi se maintenir

en ville. Cependant cette migration retour n'est pas de nature à alléger la pauvreté rurale mais plutôt à l'aggraver.

Les remises ou transferts de fonds des migrants vers leur communauté d'origine sont actuellement sans doute le phénomène le plus général et le plus efficace pour remédier ou lutter contre la pauvreté rurale. Elles permettent des investissements productifs d'équipement ou d'achat de terres dans les petites exploitations en dehors des dépenses pour la scolarité des enfants ou pour la consommation (amélioration de l'habitat…). Ces remises, qui ont connu une croissance très significative (plus de 10 % ou même de 15 % par an) sans précédent au cours des dix dernières années, jouent un rôle capital dans le développement agricole ainsi que dans celui des activités non agricoles en zone rurale (petites entreprises).

La hiérarchie socio-économique dans les villages est déconnectée des rapports de production au village lui-même. Il y a clairement des inégalités socio-économiques au sein de la communauté rurale, mais elles ne sont plus basées sur les activités agricoles et non agricoles dans le village, elles sont de plus en plus le produit de la migration, la possession de la terre n'étant plus le facteur déterminant. Les remises ont un effet certain sur la pauvreté rurale, mais ne transforment pas de façon radicale la société rurale elle-même.

Les migrations et la pauvreté rurale en Asie du Sud-Est

- Les remises ou transferts de fonds des migrants vers leur communauté d'origine permettent des investissements productifs d'équipement et/ou d'achat de terres dans les petites exploitations. Elles permettent aussi des dépenses pour l'amélioration de l'habitat ou pour la scolarité des enfants.
- Ces remises ont connu, au cours des 10 dernières années, une croissance très significative (de 10 à 15%) inégale selon les pays (voir tableau). Elles jouent un rôle capital dans le développement des activités agricoles et non agricoles dans les villages.
- Elles ont un effet certain sur la pauvreté rurale et sur la hiérarchie socio-économique qui est de plus en plus déconnectée de la possession de la terre et de plus en plus dépendante des revenus de la migration.

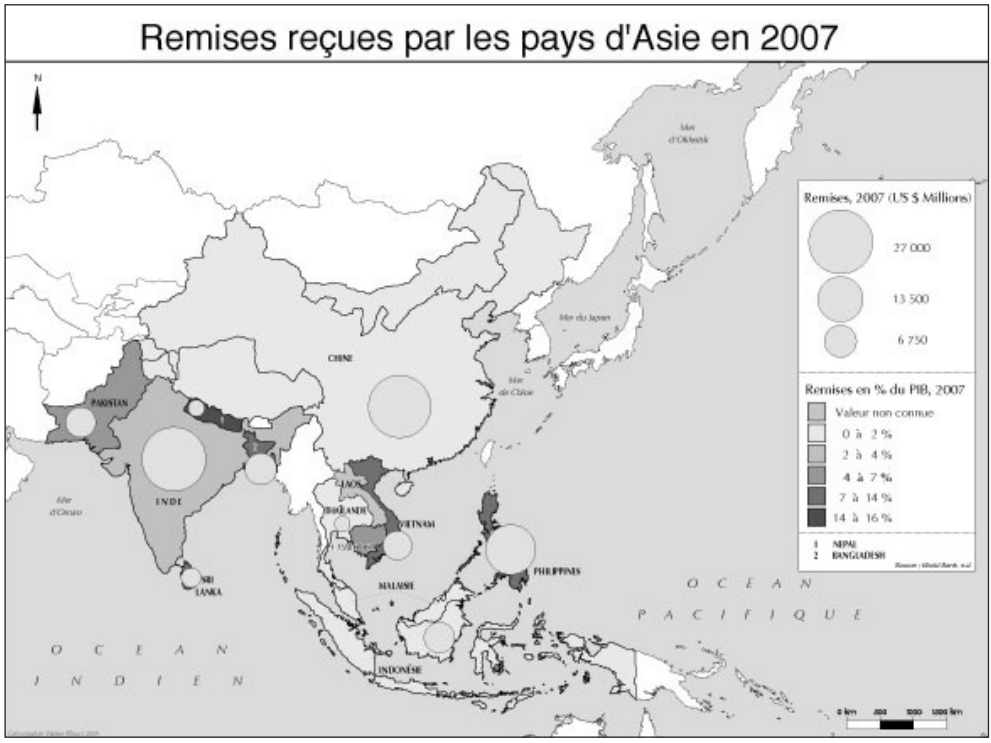

Tableau 2 - Les remises des migrants et leur importance dans les économies des pays d'origine

Pays	Estimation des remises des travailleurs migrants En 2008 (millions $)	Taux de croissance des remises (2001-2008)	Taux de croissance des dépenses de consommation (2001-2008)	Part des remises dans le produit intérieur brut (PIB) (%) en 2007
Việt Nam	5 500	15,5	13	7,90
Thaïlande	1 800	5,3	13	0,70
Cambodge	353	14,9	11,8	4,20
Laos	1	2,6	10,4	0
Malaysia	1 810	12,5	14,6	1
Indonésie	6 500	29,8	18,1	1,50
Philippines	18 669	17,2	14,7	11,6

Source : Banque mondiale

Références bibliographiques

Abella M., Ducanes G., 2009, « The effect of the Global Economic Crisis on Asian Migrants Workers and Governments' Responses », *Asian and Pacific Migration Journal*, 18 (1), p. 143-159.

Attané I., Barbieri M., 2009, « La démographie de l'Asie de l'Est et du Sud-Est des années 1950 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique », *Population*, 64 (1), p. 7-154.

Barbieri M., 2000, « Les Vietnamiens de l'étranger », in *Population et développement au Vietnam*, Gubry P. (dir.), Paris, Karthala-Ceped, p. 285-310.

Basch L., Schiller N. G., Blanc C. S., 1994, *Nations Unbound, transnational projects, postcolonial predicaments, and deterritorialized nation-states*, Gordon and Breach, Amsterdam, 344 p.

Bautés N., Cadène P., 2004, « L'Inde, État géant aux marges de l'Asie orientale », in Pelletier P. (dir.), *Identités territoriales en Asie orientale*, Les Indes Savantes, Paris, p. 273-293.

Bruneau M., 2004, *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris, Anthropos-Economica, 249 p.

Bruneau M., 2006, *L'Asie d'entre Inde et Chine. Logiques territoriales des États*, coll. Mappemonde, Belin, Paris, 317 p.

Dang Nguyen Anh, 2005, « Enhancing the development impact of migrant remittances and diaspora : the case of Vietnam », ESCAP, United Nation Population Fund, 19 p.

De Koninck R., *L'Asie du Sud-Est*, 2e éd., Paris, Armand Colin, 362 p.

Fau N., 2003, *Le nord de Sumatra : une périphérie indonésienne sur le détroit de Malacca, un espace partagé entre intégration nationale et recompositions transnationales*, Thèse, Université de Paris X Nanterre, 734 p.

Flores-Meiser E. P., 2005, « Filipino Diaspora and reconfiguring the Home Community », in *Les diasporas 2000 ans d'histoire*, L. Anteby-Yemini, W. Berthomière, G. Sheffer (dir.), Rennes, Presses de l'Université de Rennes, p. 415-432.

Henaff N., 2004, « Migrations et emploi au Vietnam », in *Le Vietnam à l'aube du XXIe siècle*, Ch. Gironde, J. L. Maurer (dir.), Genève, Karthala IUED, p. 279-301.

Hugo G., 2003, « Demographic change and implications », in *Southeast Asia Transformed. A Geography of Change*, Chia Lin Sien (ed.), Singapore, ISEAS, p. 95-142.

Huguet J. W., 2005, « International Migration and Development in Thailand », *Asian and Pacific Migration Journal*, 14 (3), p. 269-291.

Kou Yang, 2003, « Hmong Diaspora of the Post-War Period », *Asian and Pacific Migration Journal*, 12 (3), p. 271-300.

Pina-Guerassimoff C., Guerassimoff É., 2004, « Dynamique des réseaux chinois en Asie du Sud-Est », in Taillard Ch. (dir), *Intégrations régionales en Asie orientale*, Les Indes Savantes, Paris, p. 79-99.

Simon-Barouh I., 2005, « Les réfugiés du Cambodge en France et leur descendance, éléments d'une diaspora cambodgienne ? », in *Les diasporas*

2000 ans d'histoire, L. Anteby-Yemini, W. Berthomière, G. Sheffer (dir.), Rennes, Presses de l'Université de Rennes, p. 393-413.
Simon G., 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 255 p.
Simon G., 1995, *Géodynamique des migrations internationales dans le Monde*, Paris, PUF, 429 p.

Michel Bruneau : Mobilités, migrations et pauvreté

Quelques définitions

Migrations, diasporas, transnationalisme, concepts et définitions

Mobilités et migrations ont connu au cours des dernières décennies une croissance sans précédent. Elles sont devenues l'un des paramètres de la plupart des phénomènes sociaux. Il est quasiment impossible d'analyser ceux-ci sans faire appel à une dimension migratoire au sens large de ce terme. C'est pourquoi il convient avant toute étude sur le développement et la pauvreté de poser les cadres conceptuels qui permettent de prendre en compte les mouvements de population auxquels ils sont plus ou moins associés. De nombreux chercheurs en sciences sociales ont contribué récemment à enrichir et préciser les termes, les notions, les concepts permettant l'analyse des phénomènes de mobilité et de migration.

Migrations et mobilités

Les mobilités et les migrations sont des déplacements de populations (individus et/ou groupes) à partir d'un lieu de résidence ou lieu d'origine vers un lieu de travail, d'accueil ou d'installation. En élargissant le sens, on peut considérer la migration comme le passage d'un « espace de vie » à un autre. L'espace de vie est défini comme « l'ensemble des lieux de séjour et de passage pratiqués régulièrement par un individu » (D. Courgeau, 1988). Ces déplacements peuvent être temporaires, voire périodiques, ou définitifs, entraînant une modification de la répartition de la population. Des individus se déplacent, mais ceux-ci ne sont pas totalement dissociés ou déconnectés de leurs structures familiales (famille étendue, lignage, clan…) et communautaires (village, tribu, région d'origine) qui jouent un rôle plus ou moins grand dans leurs modes d'implantation nouvelle et avec lesquelles ils conservent des liens plus ou moins forts.

La mobilité géographique implique un changement de lieu qui s'exprime par les migrations. Elle est complexe :

- déplacements quotidiens récurrents ou à plus longue période, fruits de la séparation entre lieu de travail et lieu d'habitation (migrations journalières ou pendulaires, navettes) ;
- déplacements saisonniers : transhumance en montagne, dans les lieux touristiques, nomadisme, mobilité du travail (chantiers) ;
- déplacements durables, avec changement de résidence, contraints (déportation, exode, exil) ou désirés (recherche d'un meilleur logement, de meilleurs revenus, d'un meilleur cadre de vie).

La mobilité peut être intra-urbaine, à plus longue distance, voire internationale.

Les migrations sont internes au pays, ou à la région, ou bien externes, internationales avec une face émigration (depuis le lieu de départ) et immigration (sur le lieu d'accueil ou d'installation).

La migration est une forme de la mobilité qui, elle-même, a un sens plus large, pas seulement géographique, mais social.

Les notions d'espace et de champ migratoire

Passage de l'approche segmentée à l'approche globale : englober l'ensemble des lieux et des espaces de vie, non comme une succession d'espaces aux frontières délimitées, mais comme une pluralité de champs à la fois autonomes et articulés, où le rôle des acteurs sociaux dans la dynamique migratoire se confronte à celui des États et des acteurs institutionnels classiques.

L'espace migratoire englobe l'ensemble de l'espace pratiqué par les migrants (espace d'origine, d'implantation mais aussi de transit, de rebondissement), fonctionnant comme un continuum à différentes échelles (régionale, intercontinentale, planétaire). Il rejoint le champ de la perception globale et immédiate qu'en ont généralement les acteurs migrants eux-mêmes : celle de l'intérieur d'un vaste « espace de vie » tendu entre l'espace d'origine et l'espace d'implantation, espace souvent discontinu physiquement mais uni affectivement et symboliquement par une sorte de tension permanente entre ici et là-bas.

L'espace de vie pratiqué par des groupes à différents niveaux : famille élargie, groupe villageois, ethno-régional, national… Comme tout espace socialement produit et constitué, son fonctionnement implique un ensemble d'acteurs avec leurs logiques propres, leurs modes de fonctionnement, leurs pratiques élémentaires ou complexes, espace de représentations individuelles et collectives. Il peut être chargé de sens et servir de support à toutes sortes d'interprétations.

Le champ migratoire : l'ensemble de l'espace transnational unissant, quelle que soit la distance, lieux d'origine, de transit et d'installation, c'est-à-dire l'espace parcouru et structuré par des flux stables et réguliers de migrations et par l'ensemble des flux, matériels, idéels, induits par la circulation des hommes.

Cet outil d'analyse s'applique à toutes les combinaisons géographiques et culturelles. Cette construction sociale se caractérise par sa fluidité et ses possibilités de recomposition spatiale, tout en conservant une grande stabilité dans le temps long.

Ce concept de champ est placé à l'articulation de la notion de champ et d'espace migratoire, compris comme un espace social produit par les acteurs du champ géographique. Il pointe le système des relations sociales et la structuration interne de l'espace construit par les acteurs, sur des distances parfois considérables, tout en faisant jouer sémantiquement la fonction générative et tensionnelle de toute notion de champ.

Il s'agit d'un espace sous tension car investi d'une charge symbolique forte, porteuse pour le migrant d'espoirs, d'utopies ou de mythes, d'imaginaires profondément enracinés dans les mentalités collectives aux frontières mouvantes de l'identité et de l'altérité.

Le concept migratoire portera toujours une forte charge tensionnelle, psychique, affective et imaginaire qui dépasse celle de la mobilité et de la circulation. Migrer est ou peut être une fin en soi ; circuler ne l'est pas.

S'affirme l'idée de l'autonomie du migrant, de son rôle d'acteur majeur dans le fonctionnement migratoire, avec sa capacité d'initiatives, ses potentialités en ressources sociales, sa capacité à déployer des stratégies intégrant des variables de l'ensemble du champ migratoire international, quels que soient l'étendue et l'allongement spatial de ce champ.

Grande stabilité dans la durée de ces champs migratoires, même entre pays fort éloignés. Ce sont des structures qui s'inscrivent dans le mouvement de toute mondialisation. Mais stabilité ne signifie pas pour autant fixité, rigidité, immobilisme.

Le champ migratoire est une structure souple, dynamique, susceptible de redéployer sa spatialité vers des espaces beaucoup plus vastes comme le montre l'ouverture des champs migratoires actuels.

Leur inertie considérable, leur empreinte dans les mentalités collectives, sont telles que leurs structures spatiales peuvent être mobilisées bien longtemps après leur mort apparente, et ce dans le cadre de flux et de logiques fonctionnant à contre sens, à rebours des champs migratoires initiaux, mais à l'intérieur du même cadre territorial transnational. La mémoire longue des champs migratoires, mémoire culturelle et affective, balise la géographie des circulations migratoires actuelles.

La circulation migratoire

Ce terme est investi d'une double signification :

- dans son sens premier, il désigne la circulation des personnes, le va-et-vient des individus selon des modalités diverses à l'intérieur des circuits, des espaces, des champs et des systèmes migratoires (mobilité pendulaire des migrants, déplacement des familles, amis et connaissances), mais aussi les transports de marchandises (le commerce à la valise entre Europe et Maghreb) et l'ensemble des supports logistiques. Cette circulation physique se dévoile dans les lieux phares de la circulation, dans « l'entre-deux » (postes frontières, lieux d'attente, relais de toutes sortes) ;
- dans son sens plus large, la circulation migratoire englobe l'ensemble des flux non visibles (financiers, informatifs, idéels) mais aussi les systèmes de pratiques spatiales, sociales, symboliques qui structurent le fonctionnement et le temps du champ migratoire ou qui en découlent (les pratiques matrimoniales, religieuses, funéraires…).

Une circulation migratoire intense, multiforme, mouvante dans le temps et dans l'espace entoure et accompagne la migration proprement dite ; moins connue que celle-ci, elle est néanmoins tout aussi importante car elle engendre toutes sortes de

flux : retours périodiques au pays, visites des membres de familles dans les lieux d'installation, flux de marchandises, transferts financiers, autres flux invisibles mais tellement importants, de nature affective, culturelle et symbolique.

Cette circulation des hommes induite par les migrations, loin d'être désordonnée, chaotique, est au contraire très structurée et fortement polarisée. Elle articule trois principaux types de lieux :

- les plus grandes métropoles mondiales, ces pôles structurants des grands systèmes migratoires du monde ;
- les métropoles régionales et nationales du Sud dont l'importance méconnue ne cesse de croître dans les logiques spatiales et sociales de la migration ;
- la multiplicité des lieux d'origine répartis sur toute la planète, principalement au Sud.

Entre les uns et les autres, fonctionne une circulation humaine considérable où le jeu des acteurs migrants se déploie en fonction de toutes sortes de logiques, rationnelles et affectives.

Ce qui était au départ des migrations de travail ordinaires est désormais remplacé par de véritables systèmes relationnels et circulatoires transnationaux.

Intensification de la mobilité tant à l'intérieur des États qu'à leurs frontières.

Le rôle des réseaux, essentiel pour la connexion des lieux et des espaces, est l'un des marqueurs du développement de la mondialisation. Les réseaux migratoires jouent un rôle particulièrement actif dans la connexion actuelle du monde et des territoires, où leurs logiques viennent interférer avec celles des marchés du travail.

Situation actuelle complexe :

- d'un côté, les facilités techniques de circulation, les nouvelles technologies de communication favorisent la connectivité, le développement des relations multiples, les fonctionnements en réseaux ;
- de l'autre côté, le serrage général des politiques migratoires, la surveillance, voire la militarisation des frontières altèrent perturbent la fluidité de la circulation entre les espaces nationaux.
- L'individuation des pratiques sociales et des parcours s'affirme, cependant que les recompositions identitaires gagnent sous l'effet de la mondialisation migratoire et des brassages des populations qui en résultent dans les grandes métropoles mondiales.

Les territoires migratoires ou circulatoires

La migration et la circulation produisent des territoires transfrontières où se développent de nouvelles pratiques issues des modes de fonctionnement qui réalisent et banalisent, à l'échelle des individus et des groupes sociaux, l'articulation du local et du global, banalisation qui apparaît comme l'une des spécificités spatiales de la mondialisation actuelle.

Ces nouveaux usages de l'espace ne prouvent pas simplement les capacités des migrants à traverser les frontières, à contourner les obstacles réglementaires

et administratifs, ils démontrent aussi la capacité à fixer des parcours migratoires stables et à installer des liens durables entre pays de résidence et pays d'origine.

Il y a une sorte d'auto-entretien des champs migratoires tout en laissant ouvertes les différentes options territoriales, la mise en mobilité ou la sédentarité, le retour définitif au pays ou la fixation définitive dans le pays d'emploi des migrants âgés.

Les territoires migratoires, même quand ils sont le produit de construction élaborée dans le temps long, ne sont pas figés. Ils se recomposent sans cesse avec l'arrivée et l'intégration de nouveaux migrants, l'émergence de nouveaux enjeux sociaux, l'adoption de nouvelles pratiques spatiales et sociales.

La géographie précise des points d'appui, les parcours, les routes et les itinéraires, les carrefours et les nœuds de la circulation, la polarisation et la hiérarchisation des lieux, varient selon les logiques spécifiques des réseaux et des catégories spécifiques qui les parcourent.Ils dépendent enfin du contexte où évoluent les migrants, avec une part importante d'aléas (retournement de la conjoncture économique et du marché du travail, évolution de la situation politique du pays d'origine, modifications des dispositifs réglementaires).

La question de l'attribution d'un titre de séjour légal est cruciale pour l'accès à la circulation migratoire.

Les migrants de la mondialisation actuelle ont acquis le savoir-faire pour utiliser l'ensemble des ressources spatiales du champ migratoire et intégré l'idée de développer des stratégies économiques fines et complexes à l'intérieur d'espaces transnationaux étendus, quels que soient l'éloignement et la distance parfois très grande entre lieux d'installation et lieux d'origine : par ex. Philippines-États-Unis, Chine-Europe occidentale.

Une sorte de modèle circulatoire que favorise l'acquisition de statut juridique spécifique comme celui de la double nationalité.

Le concept de territoire circulatoire accorde un rôle important aux mobilités produites par des acteurs économiques, aux entrepreneurs transnationaux, particulièrement efficaces dans le champ de la mondialisation. A. Tarrius a défini la notion nouvelle d'un territoire qui est condition et expression du lien social et d'une mémoire collective se traduisant par un marquage spatial. Le territoire circulatoire relie lieux de chargement et de livraison des marchandises entre Maghreb et Europe. « Tout espace est circulatoire ; en revanche tout espace n'est pas territoire. Les individus se reconnaissent à l'intérieur des espaces qu'ils investissent ou traversent au cours d'une histoire commune de la mobilité, initiatrice d'un lien social original… Cette notion suggère que l'ordre des sédentarités n'est pas essentiel à la manifestation du territoire ; les normes ainsi produites défont les oppositions entre hiérarchies identitaires tributaires des préséances sédentaires, des références au « lieu ».

Les systèmes migratoires régionaux

Le concept de système migratoire est particulièrement adapté à la complexité croissante des flux et des modes de relations transfrontalières. Pour comprendre l'organisation, le fonctionnement et l'articulation des flux et des logiques migratoires,

l'approche systémique est particulièrement pertinente, en interaction avec son environnement, sa capacité d'adaptation, les effets de rétroaction, parfois imprévus. Ce système peut se définir comme l'interrelation entre le pays d'origine et celui de destination à travers des flux d'informations, des contacts personnels, des réseaux sociaux, et la façon dont ces relations influencent la destination des flux migratoires.

Le terme de système migratoire régional désigne l'articulation dynamique des espaces et des champs migratoires à une vaste (ou petite) échelle géographique : continent ou sous-continent, état de vastes dimensions, groupe d'états de dimension moyenne. Il produit une construction territoriale d'envergure régionale, structurée par les formations étatiques et les effets de dispositifs réglementaires communautaires : ex. le système migratoire nord-américain, celui de l'Union Européenne…

Le concept de diaspora

« Une diaspora ethno-nationale est une formation sociale-culturelle-politique de personnes qui ont actuellement la même origine ethno-nationale et qui résident en permanence avec un statut de minorité dans un ou plusieurs pays d'accueil. Une telle diaspora provient d'une vague migratoire volontaire ou forcée ou des deux à partir d'un État-nation ou pays d'origine vers un ou plusieurs pays d'accueil. La population diasporée a pu aussi effectuer des migrations secondaires voire tertiaires d'un pays d'accueil vers un autre » (G. Sheffer, 2009).

Autres caractéristiques :

- l'identité et l'identification ethno-nationale-religieuse des diasporés sont basées sur des facteurs non-essentialistes premiers, psycho-culturels et d'intérêt ;
- les diasporés maintiennent des frontières non territorialisées grâce à une vie associative multiple très développée et efficace, organisée en réseaux ;
- les diasporés sont essentiellement loyaux envers leur pays d'origine ;
- les diasporés ont actuellement des contributions positives et négatives à leurs connexions à quatre dimensions : pays d'origine, d'accueil, organisations internationales et compatriotes résidents dans d'autres pays d'accueil ;
- les diasporés élaborent des stratégies et tactiques politiques et les mettent en œuvre ;

Les cinq principaux défis auxquels sont confrontés les deux types de dispersions, diasporas et réseaux transnationaux :

1) Identité et identification

Deux conditions :

- le sentiment d'appartenance à un groupe plus large qui exprime sa solidarité à une entité ethno-nationale ;
- la disponibilité des individus, familles ou groupes communautaires à s'identifier eux-mêmes comme membres de ces entités.

Dans les réseaux transnationaux ex. les Musulmans, les Latinos, les membres ont des difficultés à définir plus clairement leur identité. Leurs leaders font appel à une

combinaison d'idées religieuses et d'attentes économiques et sociales pour renforcer le sentiment d'appartenance. Cela implique que les individus se détachent un peu plus de leur identité ethno-nationale pour renforcer leur sentiment d'appartenance à ces entités transnationales moins bien définies. Ou bien ils peuvent conserver leur identité ethno-nationale et faire coexister une autre appartenance transnationale. Ils ont une identité double : Pakistanais ou Palestinien et Musulman.

2) Le problème des frontières actuelles et virtuelles

Les diasporas ethno-nationales ont des frontières plus clairement définies, surtout pour leurs membres les plus conscients, mais les entités transnationales ont beaucoup plus de difficultés à définir leurs frontières et leurs réseaux (par ex. les Africains ou les Musulmans). Pour les premiers le défi est de protéger les frontières actuellement existantes et d'empêcher leur brouillage ou trop grande porosité. Ils doivent veiller à empêcher la diminution significative du nombre de leurs membres qui pourrait conduire à un affaiblissement en taille et ressources. Ils veulent aussi empêcher des personnes non désirées de pénétrer.

Au début du 21e siècle, ils doivent défendre contre l'assimilation totale au sein des démocraties occidentales en particulier nombre de leurs membres et maintenir les frontières de leur diaspora au prix d'efforts d'organisation, d'éducation et de mobilisation de ressources financières.

3) Définir la localisation et les relations avec le centre de la diaspora ou du réseau transnational ou pays d'origine

Il faut organiser les relations avec ce centre reconnu ou non. Les diasporas ethno-nationales liées à un État ou sans État connaissent précisément la localisation de leur territoire d'origine réel ou imaginé. Elles doivent négocier avec ce centre les décisions concernant les actions à entreprendre d'autant plus qu'il y a une tendance récente des États-nations d'origine d'intervenir dans les affaires de leur diaspora. Beaucoup ont créé un ministère ou une agence pour mieux aider et contrôler leur diaspora. Mais les diasporés cherchent le plus possible à préserver leur autonomie.

4) La loyauté

Elle s'exerce tant à l'égard du pays d'origine que de celui d'accueil. Elle est difficile à préciser dans les entités transnationales car elles n'ont pas de centre clairement défini. D'un côté, leurs membres modérés insistent pour n'entreprendre que des actions légales respectant la société d'accueil. De l'autre, les extrémistes mettent en avant la loyauté vis-à-vis des causes de leur dispersion et cherchent à entreprendre des actions radicales pouvant aller jusqu'au terrorisme vis-à-vis de leur pays d'accueil. Les décisions à prendre concernent les remises et transferts de fonds, les investissements économiques, l'engagement politique, le lobbying et la coopération avec les réseaux criminels.

5) Les activités et stratégies politiques

Cela va de simples activités sociales, économiques et politiques jusqu'au soutien d'actions violentes et terroriste dans le pays d'accueil, d'origine et dans d'autres pays. La plupart des diasporas liées à un État préfèrent avoir des actions et des politiques communautaires modérées, respectueuses des lois internationales et de celles du pays d'accueil. En fait la plupart des diasporas sont impliquées dans des réseaux criminels.

Les phénomènes diasporiques et transnationaux sont complexes et difficiles à généraliser. La principale distinction est entre les diasporas ethno-nationales et les communautés transnationales. Il semble que les entités transnationales doivent faire face à davantage de dilemmes et de défis que les différentes sortes de diasporas ethno-nationales. Il faut souligner que ces entités ne sont pas seulement sources de difficultés, de conflits, de crimes, de terrorisme mais leurs membres contribuent largement à la vie culturelle et économique de leurs sociétés d'accueil.

Le transnationalisme

Il s'agit d'une approche post-moderne de situations de dispersion très fluides. Ce sont des processus liés au nouvel état du capitalisme, toutes sortes de dispersions épousant des identités déterritorialisées et imaginées fortement influencées par des tendances post-modernes dans un contexte de mondialisation de d'hybridations. Dans cette approche, les migrants perdent leurs liens avec leur pays d'origine et comme d'autres dispersions de non-migrants ils existent en tant qu'individus indépendants, très autonomes, dans un environnement transnational globalisé. Le transnationalisme se développe pleinement lorsque des relations transnationales sont établies et interagissent entre personnes qui ne sont pas unies par des liens de parenté. Mais les liens de parenté sont souvent à la base d'une myriade de types de relations sociales non basées sur la parenté.

Les formations transnationales sont des groupes de personnes plus ou moins grands dans lesquels certains mais pas tous se considèrent comme formant des entités cohérentes, sans être tous d'une même origine ethno-nationale ou migrants ou descendants de migrants. Ils peuvent avoir en commun des croyances religieuses, l'appartenance à certaines églises ou sectes, ou la même appartenance à une région ou milieu géographique, ou la même langue, la même profession ou même une idéologie partagée : ex. les Musulmans, les Bouddhistes, les Catholiques, les Africains, les Latinos, les Arabes, les Francophones ou les communautés parlant chinois, les Verts…. Ce qui relie ces personnes ce sont des intérêts culturels ou économiques. Ces entités sont constamment changeantes et leurs frontières sont loin d'être clairement définies, ni fixes ni stables. Les membres de ces entités qui résident en permanence dans certains pays sont soumis à des processus continuels d'hybridation culturelle qui sont la cause d'une grande hétérogénéité dans l'entité au sens large et aussi dans des groupes plus restreints dans le même pays, la même région ou ville. Par conséquent, ils tendent soit à s'assimiler ou à s'intégrer pleinement

dans leur société d'accueil et la mémoire de leurs ancêtres anciens ou plus récents, la mémoire de leur pays d'origine ne sont pas très significatifs pour la cohérence et la continuité de ces entités.

En comparaison des communautés transnationales, les diasporas ethno-nationales sont beaucoup mieux organisées ce qui rend leurs actions plus efficaces et les connexions avec leur pays d'origine réel ou perçu plus intensives et constantes.

Diaspora ou communauté transnationale

Des diasporas aux communautés transnationales, aux territoires de la mobilité, il existe une continuité. Les identités et les lieux ou les territoires entretiennent des relations multiples qui ne cessent de se complexifier dans un monde de plus en plus globalisé (Bruneau, 2004, 231-233).

La notion ancienne de diaspora, récemment remise à l'honneur et élargie, a toujours une utilité à condition qu'elle soit définie le plus rigoureusement possible. Il s'agit d'un groupe social qui se pense comme tel, en fonction d'une identité qui se définit par rapport à des liens familiaux, communautaires, religieux, linguistiques et économiques, mais aussi par rapport à un arrachement au lieu ou territoire d'origine à la suite d'un traumatisme plus ou moins brutal (exil, refuge). Ce groupe se trouve en position minoritaire et politiquement dominée dans les sociétés dans lesquelles il s'est installé. Il s'est organisé en réseaux de natures diverses (entrepreneuriaux, familiaux, religieux, culturels, politiques…) qui l'installent dans la durée, voire la longue durée. Il entretient des relations avec un ou des États-nations dans beaucoup de cas, et tend de toute façon à revêtir une forme transnationale. Son identité est un construit sans cesse repris et reformulé en fonction des influences plus ou moins fortes des sociétés d'accueil ou d'installation et de la société de départ, lorsqu'elle existe ou a été recréée.

Les phénomènes de la mondialisation-globalisation, du postmodernisme et du post-colonialisme, ont créé les conditions pour qu'apparaissent de nouvelles formes de liens sociaux trans-étatiques : les communautés transnationales, les territoires circulatoires et de la mobilité. Le développement considérable des moyens de toutes sortes, permettant la mobilité et la circulation de flux matériels et informationnels, a permis aux migrants de conserver un lien de plus en plus étroit avec leur lieu d'origine qu'ils quittent pour mieux le retrouver. Ils peuvent y maintenir une partie de leur famille et y investir une grande partie de leurs gains. L'affaiblissement de l'État-nation, de l'étanchéité des frontières, font qu'il est de moins en moins nécessaire pour un migrant de s'engager dans un processus d'assimilation ou même d'acculturation dans le pays d'accueil ou d'installation. Il est de plus en plus possible de mener en parallèle une vie dans ce dernier et dans le pays d'origine, une existence transnationale, ou bien de circuler entre divers lieux de passage ou d'installation provisoire, tout en restant enraciné dans son lieu d'origine.

La diaspora suppose un ancrage très fort dans le territoire d'installation et une coupure très nette avec le territoire d'origine, qui est le plus souvent compensée par la création dans le premier de marqueurs territoriaux, de lieux de mémoire à l'aide d'une

iconographie assurant le lien avec le second. Dans les espaces transnationaux et les territoires de la mobilité, cette coupure n'existe plus, ni le besoin de se ré-enraciner ailleurs sur un lieu d'accueil ou d'installation. La famille mène une existence parallèle dans deux ou plusieurs États-nations. Celui d'origine est dominé, les autres, celui ou ceux de la migration, sont dominants. Les Chicanos, les Philippins, les paysans des Andes boliviennes aux États-Unis en sont les exemples les plus connus, mais les Marocains en France ou en Belgique, les Turcs en Allemagne, relèvent à bien des égards de la même catégorie. Les petits commerçants ambulants ou passeurs de marchandises maghrébins circulant entre les deux rives de la Méditerranée sont trop dépendants de la médiation de migrants appartenant à une communauté transnationale ou à une diaspora, pour constituer à eux seuls un type de liens sociaux transnationaux équivalent aux précédents.

Dans le modèle de l'« autochtonie », du toujours ici, sur lequel se fonde l'État-nation moderne, l'identité s'élabore en relation étroite avec ce lieu au cours d'une histoire plus ou moins longue. Au contraire, dans la diaspora, l'identité préexiste au lieu et cherche à le re-créer, à le remodeler, pour mieux se reproduire. L'individu ou la communauté diasporés se trouvent dans des lieux qu'ils n'ont pas produits et qui eux-mêmes sont porteurs d'autres identités. Ils vont donc chercher au sein même de ces lieux à créer les leurs, qui leur soient propres et qui renvoient ou se réfèrent à d'autres lieux, ceux au sein desquels s'est constituée leur identité, celle de leurs parents, de leurs ancêtres, leurs lieux d'origine. La déterritorialisation s'accompagne ou est suivie par une reterritorialisation.

Dans une communauté transnationale, seul existe vraiment le lieu d'origine vers lequel l'individu est tout entier orienté, alors que son lieu d'installation est plus ou moins provisoire, toujours perçu comme tel, comme un lieu de passage, jamais comme un lieu d'investissement personnel, de reterritorialisation. C'est bien ce rapport aux lieux et aux territoires qui fait toute la différence entre la diaspora et les autres formes de mobilité ou de transnationalité.

Références bibliographiques

Bruneau M., *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris, Anthropos-Economica, 249 p.

Brunet R., Ferras R., Théry H., 1993, *Les mots de la Géographie*, Reclus-La Documentation Française, 520 p.

Domenach H., Picquet M., 1995, *Les Migrations*, Paris, Que sais-je ?, PUF, 127 p.

Sheffer G., 2009, « Transnationalism and Ethno-national Diasporism », 21 p. à paraître.

Simon G., 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 255 p.

Simon G., 1995, *Géodynamique des migrations internationales dans le Monde*, Paris, PUF, 429 p.

Synthèse des séances plénières

Philippe Papin - EPHE

(Retranscription)

Chers collègues et amis

D'emblée, j'empiète sur mon temps de parole pour remercier Stéphane Lagrée d'avoir si bien organisé ces deux journées de présentation, ces journées de Tam Đảo, et de m'y avoir invité. Et, manière de me disculper, je profite de ces remerciements pour rappeler que nous avons convenu ensemble du rôle que je jouerais aujourd'hui. En effet, je suis historien et travaille plutôt sur les XVIIe et XVIIIe siècles au Việt Nam : autant dire que je suis pour le moins décalé par rapport aux propos qui ont été tenus ici depuis deux jours. Mon rôle sera donc de voir les choses d'un peu loin et en appliquant des méthodes historiennes qui exigent du recul. Je vais essayer d'être un Candide, mais un Candide animé du mauvais esprit de tous les historiens, c'est-à-dire une certaine propension à penser que rien n'est évident, que tout peut se critiquer, se revoir et qu'il n'y a pas de catégories qui ne puissent pas être examinées, sans tabou ni préjugé. Les historiens sont, comme vous le savez, habitués à considérer l'existant, l'état actuel des choses, comme des situations transitoires, en perpétuelle évolution et qui, derrière les apparences, possèdent une logique qu'il faut mettre à jour et qui, souvent, est une logique sociale. Autant dire que nous nous méfions, nous, les historiens, des grandes et belles idées universelles, des catégories idéologiques qui seraient valables en tous temps et dans tous les lieux, ou même des stratégies, comme celle de la lutte contre la pauvreté par exemple, qui s'imposeraient comme des évidences et des choses « valables en-soi ».

La lutte contre la pauvreté... Voilà justement une idée qui ne va pas de soi, finalement. J'y ai pensé en écoutant les propos tenus depuis deux jours et je n'hésite pas à poser la question, avec un peu de provocation : après tout, pourquoi lutter contre la pauvreté, pourquoi la faire diminuer ? Après tout, cette question n'a jamais été posée, et on se demande un peu pourquoi. Mais qu'est-ce que cette idée contemporaine signifie vraiment ? Elle n'existe pas, je crois, dans les corpus d'idéologies ou d'idées anciennes et son objectif n'est pas si clair qu'il y paraît : de quoi parle-t-on vraiment lorsqu'on parle d'une société sans pauvre et sans inégalité sociale ? À quel modèle historique ou à quel modèle politique fait-on référence ? Qu'est-ce vraiment qu'une société sans pauvre et sans inégalité vers laquelle, depuis deux jours, tout le monde pense qu'il faut tendre ? Quels sont les référents présupposés ? Les expériences que nous connaissons, les moments historiques où l'on a pu effleurer cette idée,

par exemple dans un pays voisin du Việt Nam, ne sont pas des grands moments de liberté, me semble-t-il. Et puis, à quoi veut-on aboutir, au final ? S'agit-il que tout le monde soit pareil (et alors : comment ?), ou bien de décaler la hiérarchie et les inégalités de quelques crans vers le haut (et alors : qu'est-ce que ça change ?). Je pose ces questions avec un peu de provocation, évidemment, mais l'idée est tout de même sérieuse et la réponse pas forcément évidente.

Je voudrais commencer en essayant de reprendre quelques idées que j'ai vu apparaître à propos de la lutte contre la pauvreté. Je parlerai ensuite, mais beaucoup plus brièvement, de la question de la gouvernance.

Martin Rama nous a fait un exposé très complet en nous présentant les chiffres de la lutte contre la pauvreté que je rappelle brièvement : 1993, 58 % de pauvres ; 2006, c'est-à-dire finalement aujourd'hui, 16 %. Les résultats statistiques sont spectaculaires, comparables, dit-il, à ceux de la Chine. La pauvreté urbaine serait pire que la pauvreté rurale. J'enregistre tout cela, même si je n'en suis personnellement pas persuadé du tout (surtout quand je m'aperçois que le résultat final, les 16 %, est à peu près le chiffre qu'on trouve aux États-Unis). Ce constat, selon Martin Rama, pourrait expliquer que certains migrants soient revenus dans leur village faute de pouvoir vivre en ville. La ville serait donc trop chère et certains migrants seraient retournés dans leur village. Je ne sais pas si les contemporanéistes possèdent des informations sur ce phénomène mais il serait effectivement intéressant de constater s'il s'est effectivement opéré un mouvement de reflux de la ville vers la campagne. Je l'ignore et je pose la question. Et je note qu'il n'est pas facile de concilier l'idée de la réduction linéaire de la pauvreté avec celle de la paupérisation des migrants.

Ensuite, la pauvreté résiste dans l'arc montagneux du Nord et sur les hauts plateaux du Centre du Việt Nam. Cette pauvreté résiduelle est à présent la cible des derniers programmes de la Banque mondiale. Ces régions abritent les différents groupes ethniques minoritaires qui, eux, seraient restés au taux de 52 % de pauvre. Ces chiffres sont à confronter avec la communication de Monsieur Ngô Huy Liêm qui a posé la question en termes de densité. Nous avons vu des cartes du Việt Nam, où les chiffres de la pauvreté se superposent naturellement à ceux des densités de population : la pauvreté est donc évidemment dans le delta, tout simplement là où il y a des gens. Mais comme tout est basé sur des pourcentages (les fameux 16 %), pas sur des valeurs absolues, on considère que ce sont les marges minoritaires qui sont à la traîne, qui résistent à la politique de la proportion… Ensuite, ces cartes nous ont montré le niveau des districts et des villages. Et, là, à cette échelle, on s'aperçoit que la pauvreté est plus élevée près des bourgades, des petits centres urbains. Cela impliquerait donc que la pauvreté reste surtout urbaine ou périurbaine, y compris lorsqu'elle est globalement rurale. Si on pose la loupe un peu près de la carte, on voit donc que le discriminant rural/urbain n'est pas très pertinent. Ce constat amène à certaines interrogations et, de fait, certaines contradictions ou divergences. Vue d'en haut, la pauvreté est résiduelle, rurale, et localisée dans les zones périphériques du Việt Nam ; vue d'en bas, elle est partout où il y a de fortes densités de population, et notamment dans les abords des villes et bourgs. Bref, on s'occupe des minoritaires à la campagne quand les pauvres, en volume, sont à l'inverse péri-urbains dans le delta. La Banque mondiale, suivant sa logique des proportions, considère donc que

nous pouvons maintenant passer en « phase 2 » de la lutte contre la pauvreté (phase de protection sociale, de gestion des retraites, d'accompagnement), le reste étant presque réglé.

Plusieurs autres questions émergent à propos de la pauvreté qui touche les ethnies minoritaires. Tout d'abord, pourquoi faire des ethnies minoritaires une catégorie particulière, prise en bloc ? N'y aurait-il pas, chez eux, à la fois des riches et des pauvres, comme ailleurs ? N'est-on pas prisonnier d'une simple catégorie statistique ? Surtout que dans la plupart des lieux, comme nous le savons, il y a moins de minoritaires que de Kinh, de sorte qu'on comprend mal à qui s'applique la dénomination. Et que deviennent les pauvres Kinh en terres minoritaires ? Bref, tout cela semble assez artificiel ou, pour mieux dire, assez administratif, avec ce danger permanent de transformer des sociétés locales complexes, socialement évoluées et différenciée, en une masse compacte qui porterait les mêmes caractéristiques. En fait, pour être très sincère, je ne comprends pas cette catégorie. Tout le travail de terrain montre qu'elle n'est pas pertinente (l'ethnie ne l'est jamais), et on la retrouve telle quelle, toute droite sortie d'un vieux manuel d'ethnologie. Je n'en comprends ni la pertinence, ni l'intérêt. C'est même une pure question de bon sens : pourquoi considère-t-on que, chez les Việt, il y a des pauvres et des riches, et pourquoi ne le faisons-nous pas chez les minoritaires ? Est-ce à dire que ces derniers forment une société trop simple, qui n'est composée que de pauvres, qui évoluent en bloc et de la même manière ? Je ne le crois pas. En fait, nous sommes face à des sociétés minoritaires qui sont aussi complexes que les autres, qui ont des pauvres et des riches et je ne vois pas en quoi la catégorie globale « ethnie minoritaire » apporte quelque chose au traitement de la pauvreté. Ou alors, il faudrait qu'il y ait la catégorie « Việt » et, dans ces cas-là, cela n'aurait également aucun sens. Je m'interroge donc sur la pertinence de la catégorie elle-même. Je ne vois pas du tout l'intérêt de prendre en bloc le monde minoritaire, sinon à revenir en arrière, dans une posture de « vis-à-vis » que je trouve suspecte.

Cette vision spatiale et non sociale qui gomme les différences internes à ces sociétés me paraît assez ennuyeuse. D'autant qu'elle surenchérit sur la méthode des proportions. La pauvreté est traitée par blocs géographiques et non pas sociaux, le long d'un axe programmatique qui agit en deux temps : éradication des pauvres puis sécurisation des moins pauvres. De la lutte contre la pauvreté, réelle, nous passons à la lutte contre la vulnérabilité et le traitement géographique. Mais comme chacun sait, il y a des pauvres et des riches dans chacun des blocs géographiques. Je suis même persuadé qu'il en reste encore dans les blocs déjà traités. La pure pauvreté est à traiter dans les deltas et les villes, de même que la vulnérabilité est à prendre en considération chez les minoritaires eux-mêmes, dont certains peuvent être très riches. Il y a, dans le monde minoritaire, des gens qui ne sont plus pauvres mais qui sont vulnérables. Je ne vois pas l'intérêt de traiter le monde minoritaire dans sa globalité et de lui appliquer la grille « pauvre » alors que ce monde est complexe. Je pense que des analyses sociales, ou du moins sociologiques, seraient ici préférables. La pauvreté, c'est une « peau de léopard », avec des points ici et là, mêlées au reste, certainement pas une grosse tache de couleur uniforme qu'on réduit en l'attaquant sur ses bords.

Par ailleurs, il est étonnant de constater que la question de la pauvreté demeure détachée de toute analyse causale. Je n'ai jamais rien lu sur les causes de la pauvreté dans les mille rapports qui existent à ce sujet. La chose est tout de même surprenante. Pour un historien, vous le savez, les causes et les conséquences sont presque un vice ! On se doute que la pauvreté rurale dans le haut Thanh Hóa par exemple n'a rien à voir avec celle de l'ouvrier qui travaille dans les chantiers de construction de Hà Nội. Le premier dépend du prix du bambou, le second dépend du prix des matières premières, du marché foncier et d'une économie urbaine. Je vois mal comment on peut traiter la pauvreté globalement sans faire une analyse des causes et, au moins, la traiter de manière différentielle. Or, à moins que je sois mal informé, ce qui est tout à fait possible, je ne vois pas que le programme ait appliqué cette analyse un peu causale. On se demande donc, à la manière de Candide, comment on traite un phénomène dont on ignore la cause.

Enfin, dernier point qui surprend un béotien comme moi : les chiffres. Nous avons dit tout à l'heure 58 % en 1993, 19,5 % en 2004 et 16 % de pauvres aujourd'hui, sans à-coup, sans décrochement, autrement dit : une belle courbe descendante qui ignore la conjoncture, à la fois la conjoncture nationale et les accidents économiques et sociaux qui arrivent ici et là, à l'échelle des villages. Il n'est pas facile de supposer qu'il n'y a pas eu d'accidents, nulle part, depuis quinze ans, et que tout le monde a progressé, partout, de la même manière. À ce propos d'ailleurs : a-t-on dessiné la carte précise de la réduction de la pauvreté, district par district ? Je serais curieux de la voir, m'étonnerait si les chiffres étaient homogènes. Pour ce qui concerne la conjoncture, il est d'autant plus surprenant qu'elle n'apparaisse pas lorsqu'on lit, dans la presse vietnamienne de l'année dernière, que le nombre de personnes vivant avec moins de un dollar par jour a doublé entre 2007 et 2008. Ce qui fait quand même 20 % de population. Alors, comment peut-on concilier ces données : une baisse progressive et régulière de la courbe d'une part, ces chiffres, un peu dérangeants, de l'autre ?

Michel Fouquin, CEPII

Le seuil de définition a été modifié…

[Philippe Papin]

Le seuil a été modifié ? Ah, dans ces cas-là, si on change le seuil… La courbe ne risque pas de descendre… Le seuil a doublé, me dit-on, mais le niveau de vie des gens, lui, n'a pas doublé d'un coup, si ? Cela dit, le problème reste : comment concevoir une courbe de lutte contre la pauvreté qui n'enregistrerait aucun accident ? Il est évident que l'économie, les mouvements sociaux, les économies régionales, sont tout à fait différentes et l'on conçoit mal une courbe qui ne change pas de sens et qui se dirige vers le point zéro d'une manière quasiment inéluctable. On dirait presque une tragédie grecque, la marche inexorable du Destin, mais dans le bon sens…

En réalité, il me semble que la lutte contre la pauvreté est traitée un peu comme une maladie. La métaphore est médicale. On cherche à l'éradiquer. On vaccine les gens, zone après zone, comme on le fait pour la rage ou la variole. Il y a un côté très médical dans cette manière de dire. Et quasiment hygiéniste, dans le sens du

mouvement qui existait en Europe à la fin du XIXe siècle. La pauvreté se traite, et le traitement conduit à une rémission qui est définitive et qui est irréversible. Je ne crois pas que l'on n'ait jamais constaté, dans le domaine du traitement de la pauvreté qu'il y ait eu des rechutes par exemple. Est-ce qu'il y a eu, je pose encore une fois la question, si l'on prend toutes les statistiques depuis quinze ans, des endroits où la courbe se soit accidentellement renversée ? À cause d'un problème économique local, d'une catastrophe naturelle ou pour quelques raisons que ce soit, est-ce que les chiffres montrent des retournements de conjoncture ? Je l'ignore. C'est étrange dans un monde extrêmement mobile, et je crois que la journée d'aujourd'hui nous l'a montré, la communication de Monsieur Michel Bruneau, l'ensemble du travail fait sur l'économie informelle, nous a montré l'extrême mobilité des vietnamiens. Mobilité, d'ailleurs, j'en profite pour le dire, qui n'est pas nouvelle. Comme historien, nous sommes habitués à savoir que le monde du Việt Nam est un monde très mobile. En 1428, lorsque le futur empereur Lê Lợi entreprend un recensement de la population, il s'aperçoit que la moitié des Vietnamiens ne sont pas chez eux, ne sont pas dans le village où ils sont inscrits. La mobilité des vietnamiens est une vieille histoire contrairement à ce que l'on croit. On imagine toujours les gens fixés dans leur village mais c'est le contraire qui s'est historiquement produit… En tout état de cause, dans ce contexte d'extrême mobilité des individus, et dans une économie qui est forcément bouleversée régionalement, je m'étonne de ne pas retrouver dans les courbes de lutte contre la pauvreté les mouvements conjoncturels de l'économie locale.

Je continue mon travail de Candide doué d'un mauvais esprit : puisque l'on est à 16 % de pauvres, pourquoi continuer, après tout ? Pourquoi poursuivre le programme de lutte contre la pauvreté ? Qui peut sérieusement penser qu'il est possible d'avoir moins de 16 % de pauvres ou de gens qui sont situés en dessous de ce seuil de pauvreté ? Je crois que l'on continue au nom de cette vision médicale et statistique. Le traitement doit aller jusqu'au bout. Par simple bon sens, mais je ne suis pas spécialiste d'économie contemporaine, 16 % de pauvres est un chiffre que l'on trouverait dans les économies développées et qui, finalement, n'est pas scandaleux. Quelle est la raison de la poursuite du programme ? Autre question, dont je parlais tout à l'heure en introduction, qu'est-ce qu'une société sans pauvres ? Comment peut-on imaginer qu'un programme administratif soit en train de construire un modèle de société idéale, qui n'a jamais existé, qui n'a aucun exemple historique, ni même de référents idéologiques puisqu'on n'en a jamais même rêvé ? La seule chose qu'on a imaginée, dans de drôles de contextes, c'est qu'il n'y ait pas de riches, l'éradication de la richesse et non de la pauvreté. Historiquement, partout, les pauvres, on ne les éradique pas : on s'en occupe. Ce qui fait tout de même la différence. Il y a dans ce traitement statistique quelque chose d'effrayant.

La bonne gouvernance, deuxième partie de mon exposé. J'avais déjà peu d'idée sur la pauvreté, je ne suis pas sûr d'en avoir davantage sur la gouvernance, pardonnez-moi. Une chose à dire en préalable toutefois. Sur cette question, il y a le PCI – indice de compétitivité – qui est très utilisé au Việt Nam et qui est un classement extrêmement intéressant parce qu'il est fait sur la base d'une étude des entreprises privées. Le PCI repose sur des enquêtes auprès d'entrepreneurs privés,

des individus dégagés de la structure étatique, et qui comprend dix sous indicateurs – la corruption, la gouvernance, l'accès au marché, la concurrence déloyale ou pas du secteur étatique, etc. Cet indice est très suivi par les autorités locales au Việt Nam. Dans chaque district et province, dans tout comité populaire, on sait très bien quel est son classement au PCI. Cette année, Đà Nẵng tient la première place. Cet indice est intéressant il permet d'évaluer la gouvernance de façon indépendante. Il importe en effet d'éviter une évaluation de la gouvernance par ceux qui gouvernent.

Sur cette question, j'ai peu de choses à dire car je crois que l'exposé de Jacques Ould Aoudia et Nicolas Meisel était très complet et a posé les questions de manière beaucoup plus problématisée que je ne saurais le faire. Le débat qui a été lancé hier sur les institutions était particulièrement intéressant. Si j'ai bien compris, les institutions sont faites pour diminuer les coûts de transaction et mutualiser le risque, les risques auxquels l'individu est confronté, le laissant libre, ainsi, d'agir sur le long terme. Il s'agit donc d'un appui au marché. Je résume de manière un peu outrancière. Qu'est ce que la bonne gouvernance ? Des institutions justes et qui fonctionnent bien. C'est donc, en filigranes, l'État. Mais, et la question a été posée, pourquoi ne pas avoir dit franchement l'« État » ? Le mot n'est jamais prononcé mais finalement, depuis deux jours, il est en arrière-plan de l'ensemble des discussions me semble-t-il. Je poursuis ici mon travail de Candide, vous l'avez compris. Une bonne gouvernance suppose des institutions étatiques, même si elles sont autoritaires, nous l'avons dit hier.

Il y a donc une survalorisation idéologique du rôle de l'État, des institutions étatiques, comme s'il n'y avait pas d'autres manières de fonctionner. Au Việt Nam, et parmi les Européens, singulièrement les Français, l'État est d'emblée une valeur idéologique positive. Il fleure bon la redistribution et la neutralité, comme s'il n'y avait pas d'autres puissances régulatrices, locales par exemple, que l'on puisse imaginer. Pourtant, nous sommes bien placés, au Việt Nam, pour voir fonctionner d'autres manières de faire tout aussi efficaces ; par exemple les procédures de conciliation à l'amiable, de particulier à particulier, qui sont remarquables au Việt Nam et dont nous devrions nous inspirer, nous qui vivons dans une pathologie du procès qui engorge les tribunaux et, finalement, joue en défaveur des gens. Mais non, les autres moyens de régulation n'entrent pas dans la notion de gouvernance. Par définition, la gouvernance est institutionnelle, et donc étatique. Le mot même connote déjà la puissance publique : gouvernance, gouverner, gouvernement, c'est étymologiquement « conduire un bateau », donc tenir le gouvernail, diriger, régner. De sorte qu'on limite la réflexion sur la gouvernance au cadre des instruments officiels (le capitaine, pas les matelots). La notion de gouvernance est réduite, elle tourne en rond. Ce n'est peut-être pas neutre. La gouvernance, ce sont des institutions étatiques qui fonctionnent bien : bref, ce sont les nôtres, c'est notre propre système.

Mais j'insiste sur le fait que ce ne sont pas les seules et, historiquement, elles ne pèsent pas grand chose : on a rarement vu l'État jouer ce rôle, ni même estimer qu'ils doivent en jouer un. Dans le passé, jamais personne n'aurait déconnecté l'État des gens qui y travaillent et à qui la notion profite. Prenez l'exemple de l'ancien régime européen. Et pourtant on le fait aujourd'hui : on prend l'idée, toute belle, toute pure, presque religieuse, et on enlève les hommes et les classes sociales. Elle est neutre, elle profite à tous : on dépolitise et on désocialise la notion d'État.

Pourtant, aujourd'hui comme hier, la question est de savoir pour qui ces institutions fonctionnent. Car là, comme historien, on ne peut pas concevoir un modèle politique d'une neutralité parfaite. Les institutions fonctionnent toujours pour quelqu'un, au profit de quelqu'un, d'une classe sociale, de groupes particuliers. Il y a ainsi une certaine candeur (qui n'est pas la mienne, pour une fois !) à imaginer que l'on aurait des institutions parfaitement neutres, censées fonctionner pour tout le monde. Tel est le regard que nous portons sur notre société d'aujourd'hui mais nous n'avons jamais vu une seule société dans l'histoire fonctionner de cette manière. J'ai peur que l'on considère l'existence de notre modèle comme, finalement, le seul possible et le plus neutre qui soit. Mais il n'est pas plus neutre. Les institutions vietnamiennes fonctionnent pour un certain groupe social, et les institutions françaises aussi, même s'il est mal vu de le dire. La mutualisation, dont nous parlaient Jacques et Nicolas, est toujours au profit de quelqu'un. Je crois qu'il y a un peu de naïveté à croire que cela ne se passe pas comme cela. Nous pourrions même poser la question de la gouvernance, disons-le franchement, en termes d'intérêts économiques. Non pas seulement : qui a intérêt à promouvoir l'État ?, mais aussi : qui a intérêt à promouvoir cette idée de gouvernance ? On se doute qu'il y a un rapport entre les deux, entre ceux qui établissent un système et ceux qui, en profitant, le justifient.

En fait, ce que j'essaye de faire est, comme me l'a demandé Stéphane Lagrée, d'introduire aux ateliers cette idée que l'analyse démographique, l'analyse des grands chiffres, l'apprentissage des méthodes, tout cela est très bien, mais que nous ne devons pas nous priver pour autant de critiquer, de questionner les évidences, les choses admises et qui semblent naturelles. Dans ces programmes de lutte contre la pauvreté, même dans les programmes que nous présentons ici, il y a forcément une dimension politique, dans le bon sens du terme. Je ne vois pas pourquoi on ne devrait pas les interroger librement en regardant un peu ce qu'il y a derrière. Il faut aussi voir comment se crée un stock, un corpus d'idées reçues, qui d'ailleurs se fondent toujours sur une série de chiffres qui nous sont donnés et qu'on ne recoupe jamais. Vous remarquez tout de même que, somme toute, nous parlons de ces programmes d'éradication de la pauvreté sur une base statistique qui est fournie par ceux qui font le programme et à laquelle on n'échappe pas. Jamais un historien ne procèderait comme cela ! Ici, finalement, nous parlons sur une seule base statistique. Il n'y a aucun recoupement de l'information. On est légitimement conduit à s'interroger, à douter, à remettre en cause un peu les idées reçues. C'est vrai pour ce qui concerne le Viêt Nam aujourd'hui, mais aussi les autres pays. Les critiques ne s'appliquent pas forcément et seulement aux programmes de lutte contre la pauvreté ni au seul cas du Viêt Nam ; il s'agit d'une critique positive, d'une méthode générale qui vise à éviter de penser qu'aujourd'hui nous avons de bons systèmes, de bonnes méthodes appliquées, que nous avons progressé dans la gestion des choses et des hommes, et que, par exemple, la lutte contre la pauvreté, en soi, telle qu'elle est faite, est la bonne manière de faire, qu'elle est neutre, profitable à tous d'emblée. Je crois que l'on peut regarder, critiquer, observer, ce qu'il y a derrière les intérêts qui sont en jeu et ne pas forcément emboîter le pas à un message ou à un corpus de statistiques qui nous est donné mais sur lequel nous n'avons pas beaucoup de prise.

J'en ai fini avec mes mauvaises pensées, rôle qui m'avait été d'ailleurs curieusement attribué ! J'avais imaginé, au début, faire un résumé de toutes les communications et puis, quand j'ai vu la richesse de tout ce qui avait été dit, cela m'a semblé inutile de les répéter. J'ai préféré prendre les choses autrement, quitte à être un peu trop général. En tout cas, je vous souhaite un bon travail lors des ateliers de la semaine prochaine ; pour ma part, j'y assisterai pendant deux jours. Et encore une fois, je remercie infiniment Stéphane pour ces journées extrêmement intéressantes. Merci.

Synthèse des séances plénières par Philippe Papin

Échanges…

■ **Stéphane Lagrée**

Merci Philippe pour ces questionnements, ces doutes. Je cherchais un faux Candide, à coup sûr, je l'ai trouvé. Peut-être pourrions-nous discuter un peu sur les propos avancés.

■ **Nguyễn Công Thảo, Institut d'anthropologie**

Je tiens à remercier les intervenants qui, à travers ces séances plénières, nous ont fourni une vue générale de la pauvreté grâce à des entrées différenciées. J'aimerais partager avec une remarque dans l'optique des ateliers de la semaine prochaine. Il me semble que la transversalité n'est pas suffisamment mise en avant, que l'économie prédomine. Au Việt Nam, depuis quelques années, la faculté de l'économie n'appartient plus à l'université des sciences sociales et humaines, elle est rattachée à l'université nationale. J'aurais souhaité que l'atelier « Pauvreté et bien-être de la population » auquel je me suis inscrit soit aussi animé par des non économistes.

■ **Stéphane Lagrée**

François Roubaud voulait réagir.

■ **François Roubaud, IRD – DIAL**

Puisque Philippe Papin a souligné que la critique faisait partie de l'activité scientifique, je vous remercie d'avoir formulé certaines critiques sur l'organisation de ces Journées. L'un des objectifs de cette Université est le transfert de méthodologie. Ces méthodologies sont très diverses suivant les différents types d'approche. Dans le cadre de l'atelier « Pauvreté et bien-être de la population », nous cherchons à donner en une semaine les outils méthodologiques employés en particulier par les économistes et les statisticiens. Ce sont eux, nous l'avons vu qui produisent le discours sur la pauvreté au Việt Nam. Notre but est que vous soyez capables, non pas forcément de reproduire ces études, mais d'en examiner les forces et les faiblesses, et de les confronter si vous travaillez sur des thèmes similaires à vos propres approches. Une semaine est le temps nécessaire qu'il nous faudra, à nous, en tant qu'économistes et quantitativistes, pour vous transmettre un savoir et répondre à un certain nombre de questions qui ont été posées par Philippe et qui montrent qu'il y a besoin de savoir comment sont construits les chiffres.

Pour donner un petit exemple très court, Philippe nous a parlé de la courbe de pauvreté qui baissait sans arrêt. Cela est vrai au niveau macro même si Martin Rama a montré qu'entre 2004 et 2006, dans les villes, la courbe non seulement stagnait mais s'inversait. Il n'en demeure pas moins qu'au niveau individuel, cela n'est pas juste. Nous montrerons dans l'atelier que si au niveau macro la pauvreté baisse effectivement, il y a une très forte mobilité individuelle des statuts de pauvreté, des gens entrant en pauvreté et des gens en sortant. Il y a bien des individus au Việt Nam, environ 30 %, qui ont vécu un épisode de pauvreté, qui sont soit sortis soit entrés en pauvreté au cours d'une période de temps. Par ailleurs, dans le cadre de cette organisation

pédagogique d'acquisition de méthodes, la transversalité intervient aussi puisque d'autres ateliers transmettent d'autres méthodes venant d'autres disciplines et que ces différentes approches seront confrontées le dernier jour, en particulier grâce au travail des participants.

Stéphane Lagrée

Je voudrais rappeler à tous que l'atelier terrain « Anthropologie du développement » est conduit par deux socio-anthropologues et un ethnologue et aucun économiste, et que l'atelier sur l'impact des migrations sur le développement et la pauvreté est particulièrement interdisciplinaire puisque mené par un géographe, deux économistes et un historien.

Quelques mots sur l'organisation de la semaine prochaine. Tout d'abord, je vous donne rendez-vous dès demain à partir de 14h pour le départ vers Tam Đảo. Les ateliers débuteront lundi matin et se clôtureront vendredi soir. La sixième journée du samedi sera consacrée aux restitutions dont parlait François Roubaud.

À côté de ces journées de formation et d'échanges, trois rendez-vous en semaine sont fixés. Lundi soir, Benjamin Buclet, du département soutien et formation de l'IRD, s'exprimera sur le renforcement des capacités dans les pays du Sud. Mercredi en soirée, une présentation synthétique de l'ouvrage « La Banque mondiale en quête de modèles » sera proposée par l'équipe de DIAL et sera suivie d'un débat. Cet ouvrage présente l'activité de la Banque mondiale dans le monde avec un coup de projecteur sur le Việt Nam. La Banque mondiale est en effet le premier bailleur de fonds dans ce pays et joue un rôle de coordination entre les donateurs. L'ouvrage analyse les enjeux économiques et politiques dans les relations entre la Banque mondiale et le gouvernement vietnamien ; il montre que ce dernier bénéficie de l'aide financière apportée par l'organisation internationale et accepte en échange que cette dernière se serve du pays comme modèle des politiques préconisées par la Banque mondiale. Enfin, le film documentaire Nioro-du-Sahel, une ville sous tension, une expérience de développement de Christian Lallier – souvenez-vous Christian Lallier est également le réalisateur de « L'argent de l'eau » projeté en séance plénière lors des Journées de 2008 – viendra parfaire notre agenda de rencontres. Nioro-du-Sahel traite d'une expérience de développement menée au Mali, à 400 km de la frontière avec la Mauritanie. En appui à la projection, un article vous sera remis en version française et vietnamienne ; sa lecture permettra de mieux saisir la nature de l'échec du projet d'électrification de cette petite ville malienne. Il s'agit d'une publication d'Alain Henry intitulée « La Générosité ne suffit pas : Nioro du Sahel, les raisons d'une discorde ».

Évidemment, nous ne pouvons nous quitter sans remercier les traducteurs qui ont effectué un travail remarquable durant ces deux jours. Il s'agit de Nguyễn Cúc Phương, Nguyễn Việt Tiến et Vũ Văn Đại. J'ai une grande admiration pour leur travail. Enfin, je vous remercie vous, le public vietnamien, cambodgien, laotien et également les formateurs pour votre travail de préparation, vos remarques et vos commentaires qui laissent présager, j'en suis sûr, quatre ateliers très animés durant la semaine prochaine. Merci à vous.

Ateliers

Atelier 1

Mondialisation, croissance et développement

Houssein Boumellassa, Michel Fouquin, Tran Thi Anh-Dao

Mondialisation, croissance et développement

Houssein Boumellassa – CEPII, Michel Fouquin – CEPII, Tran Thi Anh-Dao – Université de Rouen

Définitions et historique de la mondialisation 174
Les pays émergents 190
Approches méthodologiques et outils statistiques 210
Relation entre spécialisation et pauvreté 232
Maîtriser les flux financiers vers les pays émergents 235
Les nouvelles ressources financières 237
Causes de la montée des prix des ressources naturelles 240
Les risques : la maladie hollandaise (Dutch Desease) 241
La crise de 2007-20… 244
Restitution synthétique de l'atelier 249
Textes de lecture 258
Liste des stagiaires 259

Journée 1, matinée du lundi 21

[Michel Fouquin]

Je suis Michel Fouquin, directeur adjoint du CEPII (Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales). Le CEPII est un organisme public français d'étude de l'économie internationale. Nous travaillons sur les questions liées à la mondialisation, que ce soit le commerce, la macro-économie et la finance. Nos travaux sont destinés au public mais nous travaillons aussi pour la Commission européenne, pour le gouvernement français et pour les décideurs publics ou privés.

[Trần Thị Anh Đào]

Je suis Maître de conférences à l'Université de Rouen. Je suis responsable d'un axe de recherche « Mondialisation, interdépendance économique et dynamiques territoriales » au sein du laboratoire CARE – Centre d'Analyse et de Recherche en Economie. Je suis également membre d'un réseau international de recherche qui a été initié au niveau de la région Haute-Normandie qui porte sur la mondialisation et le développement. Nous traitons de l'impact de la mondialisation sur les stratégies des firmes et des territoires.

[Houssein Boumellassa]
Je travaille au CEPII. Mes travaux portent plus particulièrement sur les politiques commerciales, principalement des évaluations quantitatives (accords multilatéraux et bilatéraux) ainsi que sur la gestion de bases de données.

Présentation des stagiaires

Définitions et historique de la mondialisation

Qu'est que la mondialisation ?

[Michel Fouquin]
Mon intervention se basera sur les points suivants :

La globalisation

- Qu'est ce que la mondialisation?
- L'ouverture: les risques et les opportunités
- Les grandes étapes de la mondialisation
- Le multilatéralisme face à l'unilatéralisme
- Les crises de la mondialisation
- Les nouveaux problèmes de la mondialisation

On pense que l'origine de l'humanité se trouve en Afrique, vers l'Éthiopie. À partir de cette région du monde, l'homme a commencé à se répandre sur les territoires proches et progressivement à « conquérir » le Moyen-Orient, l'Asie, l'Europe et pour finir l'Amérique. Cela a pris des centaines de milliers d'années. En fonction des conditions naturelles que les hommes ont rencontrées, ils ont connu des développements différents. Ils se sont différenciés physiquement, culturellement mais aussi économiquement. Les inégalités de développement sont apparues en même temps que l'homme s'est répandu sur la Terre.

Qu'est ce que la mondialisation ?

- L'humanité est une, elle a conquis, à partir de l'Afrique, le monde au fil de milliers d'années et s'est séparée en ethnies diverses du fait des difficultés des obstacles du transport
- Les inégalités de développement sont apparues simultanément
- Le commerce international s'est peu à peu construit –il y a cinq mille ans?- sur les différences de dotations en ressources naturelles ou de savoir faire d'une région à l'autre

Les échanges ont presque toujours existé entre les groupes humains. Mais l'échange marchand c'est-à-dire l'échange de produits contre de l'argent est un phénomène récent. Il existe depuis environ 5000 ans. Ce phénomène a connu des développements inégaux à travers le temps et l'espace. Les livres de géographie nous apprennent que l'activité économique se développe le mieux là où les possibilités d'échanges sont les plus importantes – bords de mer, rivières ou plaines. Les villes se construisent autour de points de communication. Londres a été une capitale du monde, New York, Shanghai etc. Les grands centres de concentration urbaine sont toujours des lieux de communication. L'échange et d'une certaine façon la mondialisation au sens d'ouverture sur l'extérieur est une chose qui est presque aussi ancienne que l'humanité.

Qu'est ce que la mondialisation ?

La mondialisation concerne tous les aspects de l'activité humaine:

- religion, culture, santé, connaissances scientifiques;
- mais aussi et surtout - ce qui nous intéresse le plus ici - l'économie que ce soit sous la forme du commerce des biens, des services, des hommes ou de la finance.

L'échange concerne aussi bien le matériel que l'immatériel : la religion, la culture mais aussi les marchandises, les biens et enfin les hommes et les savoirs. Par exemple, le bouddhisme, né en Inde, a mis cinq siècles pour arriver en Chine et également cinq siècles encore pour arriver au Japon. Aujourd'hui, la transmission est devenue extrêmement rapide et la mondialisation est aujourd'hui devenue quasiment

instantanée. Lorsque les fabricants d'ordinateurs mettent au point un nouveau modèle, il est à la fois disponible en Amérique, en Europe et en Asie pratiquement à la même date.

L'ouverture les risques et les opportunités

L'ouverture : les risques et les opportunités

Longtemps les États se sont opposés à la liberté du commerce :

- par peur de la main mise des étrangers sur certaines activités;
- pour conserver certains secrets (ex soie)
- par méfiance vis-à-vis de la classe des commerçants qui s'enrichit plus vite que l'État.

Quelle est la relation entre le commerce privé et les États ? Pour simplifier, il a toujours existé une sorte de contradiction entre les États et les commerçants. Longtemps les États se sont plus ou moins opposés à la liberté du commerce, première ressource fiscale. Aujourd'hui encore, dans beaucoup de pays en développement parmi les plus pauvres, les recettes douanières constituent un élément essentiel des ressources de l'État. Il est en effet plus difficile de lever des impôts sur des revenus qui sont mal connus ou d'établir une taxe sur la valeur ajoutée. De plus, les États ont longtemps eu tendance à vouloir conserver certains secrets de fabrication. L'exemple le plus célèbre est sans doute celui de la culture de la soie qui a été le monopole unique de la Chine. Il y a aussi une méfiance à l'égard de la classe des commerçants qui s'enrichissait parfois plus vite que l'État.

Pendant très longtemps l'échange était considéré comme un risque plus qu'une opportunité. Ce n'est que depuis la fin du 18ème siècle (Adam Smith) et au début du 19ème (Ricardo) que les économistes ont cherché à démontrer que l'ouverture à l'échange était mutuellement bénéfique. L'un des principes économiques le plus reconnu est que la liberté du commerce est en général une bonne chose et rarement une mauvaise chose. En d'autres termes, la fermeture aux échanges est plutôt négative pour le développement économique mais, cependant, l'ouverture n'est pas une garantie de succès…

L'ouverture: les risques et les opportunités

- Les européens –surtout les théoriciens classiques avec A.Smith en 1776 puis Ricardo en 1817- ont été parmi les premiers à démontrer que l'ouverture au commerce international pouvait être bénéfique à tous les partenaires de l'échange
- Depuis la théorie économique n'a pas fondamentalement remis en question cet axiome si ce n'est dans des cas très particuliers – notamment on s'interroge sur la capacité des états à organiser leur économie

Les grandes étapes de la mondialisation

La première étape de la mondialisation est symbolisée par les rencontres de l'Europe avec les Amériques et l'Asie. Au 16ème siècle, la mondialisation se manifestait sous la forme de rivalités maritimes et militaires entre les nations européennes pour conquérir le monde. Le développement du commerce et de l'armée était intimement lié. Les expéditions militaires étaient coûteuses et, pour les financer, il fallait développer le commerce international et les échanges internationaux. La vision du monde des économistes était mercantiliste, d'où l'idée fondamentale que ce que l'un gagnait était une perte pour quelqu'un d'autre.

Les grandes étapes de la mondialisation

- La découverte de l'Amérique en 1492 marque le début de la mondialisation effective
- La politique des états est fondée sur le mercantilisme qui associe le développement des exportations de biens manufacturés et la recherche des excédents commerciaux pour financer les dépenses militaires
- À l'époque la concurrence entre les nations se fait par la force

Pourquoi est-on passé d'une vision conflictuelle des échanges internationaux à une vision plus « pacifique » ? Les économistes Adam Smith et David Ricardo ont joué un rôle intellectuel pour expliquer l'intérêt à échanger pacifiquement entre nations égales. Se rendant compte des effets néfastes de la guerre (coût financier important, appauvrissement du monde…), les Britanniques, dans un premier temps,

vont alors, par décision politique et unilatérale, ouvrir leur économie au commerce international.

> Au milieu du 19ème siècle (1846), l'Angleterre s'ouvre au commerce avec les autres pays européens.
> En 1860, négociation entre la France et l'Angleterre d'un traité de libre échange.
> Multiplication d'accords bilatéraux entre pays européens (1860 et 1890) : entre la France et la Belgique, entre la France et la Prusse, entre la Prusse et la Belgique, entre la Belgique et les Pays Bas, entre les Pays-Bas et l'Angleterre etc.

Nous avons calculé pour la France et l'Angleterre un indicateur d'ouverture : il s'agit du ratio entre les échanges extérieurs et le produit intérieur brut (PIB) des deux pays.

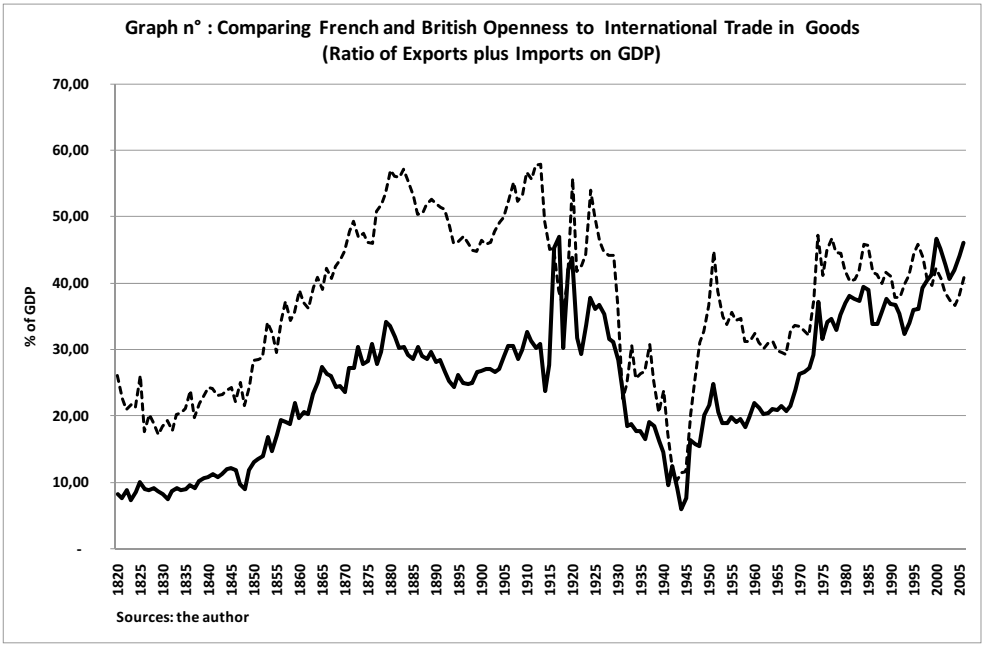

Nguyễn Thị Việt Hồng

Pourquoi ne pas utiliser le PNB (produit national brut) à la place du PIB ?

[Michel Fouquin]

La différence entre le rapport PIB et PNB est souvent faible – hormis les revenus de facteurs internationaux qui s'ajoutent au PIB pour donner le PNB. Le PIB est la valeur ajoutée nationale produite dans un pays. Le PNB est plus une notion de revenu : pour simplifier, on ajoute à la valeur produite dans le pays, les ressources que l'on a obtenues soit des travailleurs migrants qui ont renvoyé dans leur pays une partie de leur salaire soit des investisseurs internationaux qui ont rapatrié une partie de leur profit.

Nguyễn Thị Việt Hồng

Pourquoi ne mesure-t-on pas les échanges par rapport à la production du pays ?

[Michel Fouquin]

Il y a effectivement l'idée qu'il serait plus convenable de rapporter un concept de *« gross output »* qui est la valeur de la production et pas seulement de la valeur ajoutée. Lorsque l'on fabrique une motocyclette, les composants peuvent être achetés à l'étranger et l'assemblage fait dans le pays, et dans ce cas, cela correspond à la valeur ajoutée du pays. Mais faut-t-il comparer les échanges de motocyclettes au *« gross output »* à la valeur de la motocyclette ou tout simplement à la valeur ajoutée nationale ?

[Trần Thị Anh Đào]

Ce ratio est un simple indicateur de degré d'ouverture.

Il y aussi une question d'opportunité ou de disponibilité des données. En général, les économistes utilisent les données existantes pour calculer des indicateurs. J'aurais pu élargir les échanges internationaux aux services et aux revenus d'investissements. Cela donnerait une image encore plus forte de l'ouverture. Mais je suis resté à ce qui était relativement le mieux connu, les échanges de biens.

Durant les guerres napoléoniennes (1820), la France et l'Angleterre sont alors les deux grandes puissances du monde. Dès cette époque, l'Angleterre est deux fois plus ouverte que la France. Jusqu'en 1846, les deux pays conservent des régimes commerciaux relativement fermés et protégés. De façon surprenante, ces deux pays vont s'ouvrir très fortement à partir de 1845-46 jusqu'en 1880. On observe un triplement de l'ouverture pour la France de 10 % à 30 % et de 20 % à près de 60 % pour le Royaume-Uni. L'ouverture française commence une quinzaine d'années avant même de s'ouvrir à l'Angleterre. À partir de la fin des années 1870 et jusqu'au début du 20ème siècle, on note une certaine régression pour les deux pays car les pays d'Europe continentale décident de remonter leur niveau de protection.

Trương Quang Thông

Je voudrais revenir sur la deuxième période de l'ouverture. Plus particulièrement sur les mesures concrètes prises au cours de cette période par les Français et les Britanniques.

[Michel Fouquin]

Du côté britannique, cela a été radical : abolition des *Corn Laws* (lois sur les céréales). Cela signifie l'abolition des tarifs sur les importations de céréales. Dans tous les pays la question des céréales est une question stratégique. Il s'agissait de savoir comment nourrir la population des villes notamment. On estimait qu'il fallait réguler le marché agricole pour assurer la sécurité alimentaire des pays et il y avait donc une très forte protection. Les Britanniques vont décider d'annuler totalement les droits de douane sur les importations de céréales. Du côté français, on va réduire considérablement les taux à environ 10 %. La différence s'explique principalement par l'avancée de l'agriculture britannique. La part des agriculteurs dans la population active était deux

fois moins élevée en Angleterre qu'en France mais la production anglaise était quasi égale. Par ailleurs, l'industrie textile britannique était très en avance.

Les industriels et les économistes se sont battus en Angleterre pour imposer le libre échange « contre » les agriculteurs. En 1880, on va assister à une remontée du protectionnisme en lien à la protection de l'agriculture. Pourquoi ce phénomène se produit-il à cette période ? Aux États-Unis, les chemins de fer qui ont été construits et vont permettre d'amener les céréales du Middle West jusqu'en Europe. Les exportations américaines vont submerger les marchés européens. La question agricole, qui aujourd'hui encore est l'un des principaux sujets de conflit entre les pays membres de l'OMC, remonte au début de la mondialisation commerciale.

Trương Quang Thông

Il s'agit aussi d'une période où les Britanniques possèdent de plus en plus de territoires d'outre-mer, de colonies. Cela ouvrait de nouveaux marchés.

[Michel Fouquin]

Vous avez tout à fait raison. La politique commerciale britannique repose sur deux piliers. D'un côté il y a les pays européens, le continent européen avec qui les Britanniques vont établir une relation de libre échange et de l'autre côté il y a l'empire britannique colonial qui lui n'est pas soumis au libre échange. Il est sous le contrôle de la métropole britannique. L'une des différences entre la France et l'Angleterre est que les Britanniques ont renoncé à toute conquête territoriale sur le continent européen. La France a quant à elle pour objectif premier d'élargir son royaume jusqu'au Pays Bas, en Allemagne et en Italie. Par ailleurs, la France a perdu son premier empire colonial : le Canada et une partie de la Louisiane au profit de l'Angleterre.

Les grandes étapes de la mondialisation

- Petit à petit, les coûts de la guerre entre les nations européennes notamment durant la période napoléonienne va les amener à rechercher des compromis plutôt que de poursuivre les affrontements continuels
- Deux politiques se développent celle du libéralisme entre les nations européennes et celle du colonialisme avec les pays du tiers monde

À la fin des guerres napoléoniennes, l'idée des Européens était d'établir une paix universelle en Europe afin d'éviter les conflits. Cette entreprise va réussir pendant presque un siècle et les puissances européennes vont se partager le monde. Le commerce était libre entre les pays européens dans un contexte pacifique. Au cours de la seconde moitié du 19ème siècle, le colonialisme français s'étend en Afrique noire,

en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est. L'Allemagne va être l'un des derniers pays à participer au partage du monde.

La première guerre mondiale va entraîner l'effondrement de la première mondialisation libérale.

Les grandes étapes de la mondialisation

- Le libéralisme va dominer la seconde moitié du XIXème siècle à travers une multitude d'accords bilatéraux
- La première guerre mondiale va ruiner les bases du libéralisme et conduire à l'effondrement du système :
  - incapacité à rétablir les finances internationales ;
  - la crise économique et ses conséquences sociales ;
  - montée des états totalitaires URSS, Italie fasciste, Allemagne hitlérienne et militarisme Japonais dominent le monde ; ces deux derniers mises sur l'effort de guerre et la conquête militaire pour rétablir leur puissance ;
  - New Deal aux États-unis et front populaire en France tentent de répondre aux effets de la crise

Un autre effondrement va être la crise financière de 1929. Pendant la seconde guerre mondiale, le niveau d'ouverture est comparable à celui de l'époque napoléonienne.

La reconstruction encadrée

- Pour préparer la sortie de la guerre les États-Unis et le Royaume Uni préparent les accords de Bretton woods qui visent à instaurer un nouvel ordre mondial de coopération multilatérale afin d'interdire de nouvelles confrontations
- Fondé sur le système de l'ONU
  - L'assemblée générale des Nations Unies pour les questions de politiques internationales
  - Le FMI pour le système monétaire et financier
  - Le GATT pour le commerce international
  - La banque mondiale pour le développement

À la fin de la guerre, on construit un système fondé sur les accords de Bretton Woods – dont le but était d'organiser le système économique mondial autour de plusieurs institutions dans le cadre du système de l'ONU. Une assemblée générale est tenue de maintenir la paix mondiale. Le FMI gérera les questions de monnaie

et de finance, le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) le commerce international. Ce système permet d'ouvrir à nouveau les économies tout en contrôlant les échanges financiers internationaux. L'idée est de substituer un système multilatéral à des accords bilatéraux, fragiles et inégaux.

La **deuxième libéralisation de l'économie mondiale** abandonnera le système des parités fixes en 1973-1974. On décide alors de laisser flotter les monnaies et de libéraliser les mouvements de capitaux. Le changement dans l'étape de la mondialisation est radical.

Trương Quang Thông

Vous avez souligné une différence entre la France et l'Angleterre au niveau de l'ouverture, surtout après la seconde guerre mondiale. Pouvez-vous revenir sur cet aspect ?

[Michel Fouquin]

Après la seconde guerre mondiale, les Britanniques reviennent à un niveau relativement élevé d'ouverture alors que la France reste peu ouverte. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1960 que le marché commun européen entraîne une forte croissance de l'ouverture française. Cette accélération s'explique aussi par le choc pétrolier. Les chocs pétroliers entraînent un gonflement des importations presque mécanique, il faut compenser cette montée des importations par une montée des exportations pour équilibrer la balance commerciale.

Par ailleurs, depuis que la France est entrée dans le marché commun de l'Union européenne, elle a négocié la mise en place de la politique agricole commune – PAC. Cette politique permet la liberté des échanges des produits agricoles au sein de l'Europe. Cela s'est accompagné de politiques de subventions pour la modernisation de l'agriculture afin d'accroître la productivité agricole. Le résultat final est aujourd'hui un nombre d'agriculteurs en France peu supérieur à l'Angleterre. De plus, l'agriculture est devenue excédentaire en termes commerciaux. À présent, du fait de l'intégration de l'agriculture dans les négociations de l'OMC, les politiques vont être obligés de transformer profondément la PAC (non conforme aux règles du système multilatéral).

Trương Quang Thông

Je pense que les chiffres concernant les exportations des produits agricoles français sont un peu déformés par les subventions ; les chiffres sur le volume des exportations agricoles ne sont pas convaincants.

[Michel Fouquin]

L'intervention de Houssein Boumellassa nous montrera les indicateurs de spécialisation de la France et notamment la part de l'agriculture dans les exportations françaises. Juste un mot pour dire qu'en principe les subventions aux exportations doivent disparaître et être remplacées par des subventions aux revenus des agriculteurs.

Quách Thị Thu Cúc

Quel est votre point de vue sur la différence entre la mondialisation et la colonisation en matière d'agriculture ?

[Michel Fouquin]

La colonisation a eu pour impact de développer l'agriculture d'exportation – les plantations d'hévéas au Cambodge. On a substitué à l'agriculture vivrière une agriculture industrielle d'exportation. Aujourd'hui par exemple, les autorités de Malaisie encouragent dans un but de développement les plantations de palmiers à huile. Après la colonisation, l'agriculture pour l'exportation a continué de se développer en Malaisie. Dans de nombreux pays en développement, il y a une agriculture d'exportation qui est décidée par les États nationaux et non plus par les colonisateurs. Cela ne se fait cependant pas sans heurts avec le maintien d'une agriculture vivrière, la mondialisation actuelle favorisant les cultures d'exportation. Je crois qu'au Việt Nam la culture du café a connu une expansion considérable depuis une quinzaine d'années et en particulier avec un objectif d'exportation d'une grande partie de la production.

Nguyễn Tấn Khuyên

Pourriez-vous nous livrer des précisions sur les rapports commerciaux entre les États-Unis et le Japon ?

[Michel Fouquin]

Le Japon a construit son développement dans les années 1960, 1970 et 1980 sur un modèle d'industries de biens d'équipements durables et l'exportation vers les États-Unis – accessoirement vers l'Europe. On retrouve au sein de l'industrie japonaise un certain nombre de secteurs qui avaient été choisis comme des priorités de développement par les autorités japonaises : l'automobile, l'électronique grand public et la construction navale qui sont des industries pour lesquelles le gouvernement japonais avait mis à la disposition des industriels des prêts à des taux bonifiés. L'ouverture du marché américain à l'importation de produits japonais a permis au Japon d'avoir une croissance accélérée.

Le développement de la Corée du Sud et de Taiwan a été en partie favorisé par les États-Unis. Dans les années 1950, la stratégie américaine de lutte contre le communisme a débouché d'abord sur une aide alimentaire et militaire aux régimes de ces deux pays. Mais le coût de cette politique est devenu insupportable pour les électeurs américains. Les États-Unis sont passés à la politique du *« Faisons du commerce et abandonnons l'aide »* qui entraîna une ouverture du marché des États-Unis aux produits de la Corée du Sud et de Taiwan afin de développer économiquement les deux pays. Les États-Unis vont adopter un système douanier particulier qui favorisait leurs exportations de matières premières et de biens intermédiaires. En textile notamment, les fils et les tissus étaient exportés en Corée du Sud et à Taiwan. À Taiwan, ils étaient transformés en vêtements qui étaient ensuite réexportés *« Free of tax »* aux États-Unis. Il s'est opéré un « boum » du textile à Taiwan et en Corée du Sud qui a été la base du développement économique.

Pour la Corée du Sud, cela correspond à une première phase de développement économique – 1962-1972. À partir de 1972, la Corée du Sud a décidé de suivre la voie japonaise vers les industries lourdes : sidérurgie, construction navale puis automobile. Il y avait en Corée et à Taiwan des entrepreneurs très dynamiques et un État capable d'orienter les investissements des entrepreneurs.

Le modèle économique de la Chine de Deng Xiaoping a été Taiwan. La Chine a commencé son programme de réformes économiques par la création de zones économiques spéciales. L'objectif était d'accueillir des investissements étrangers pour exporter vers les États-Unis et éventuellement vers l'Europe. L'accès à ces deux marchés a été l'un des points d'accélération de la croissance en Chine. Aujourd'hui, trente années plus tard, la Chine ne se développe pas seulement dans les zones économiques spéciales mais sur une grande partie de son territoire. Les progrès de l'industrie chinoise font que le pays est présenté comme « l'atelier industriel du monde ». Mais la crise actuelle est en partie le reflet du déséquilibre des relations commerciales entre les États-Unis et la Chine. Le déficit américain n'était plus soutenable, l'excédent chinois n'est plus soutenable non plus.

Le multilatéralisme face à l'unilatéralisme

À la fin de la période de reconstruction de l'économie mondiale, le bilan est plutôt positif.

La reconstruction encadrée

Le bilan est plutôt positif :

- rétablissement des paiements internationaux et de la convertibilité partielle des monnaies
- réouverture progressive du commerce international
- décolonisation progressive mais parfois très difficile
- croissance exceptionnelle de l'Occident

Mais la division du monde en deux blocs menace la paix et conduit à des affrontements comme ceux qu'a connu le Việt Nam et les pays voisins pendant plusieurs dizaines d'année

C'est aussi la fin des empires coloniaux. La décolonisation est parfois difficile, parfois dramatique. Les pays nouvellement indépendants vont pour la plupart vouloir rompre avec le système capitaliste. Le colonialisme était associé à l'impérialisme et au libéralisme économique. Ces pays vont choisir une voie de développement plus ou moins inspirée par l'Union soviétique. Il existait pendant une période une division du monde en trois camps : le camp capitaliste avec les États-Unis à sa tête, le camp socialiste avec l'Union soviétique et les non alignés, qui étaient plus proches de l'Union soviétique. Cette division va s'estomper à partir du moment où Deng Xiaoping décide d'une réforme de l'économie chinoise en 1978.

La seconde mondialisation libérale

- Commence par la crise pétrolière de 1973 et l'abandon du système de change or et de la fixité des taux de change
- La libéralisation des échanges de capitaux se fait progressivement, elle ne sera complète en Europe qu'à partir de 1993 seulement, elle se fera aussi au Japon et dans tous les pays développés
- L'autonomie des banques centrales est un éléments central qui résulte de la libéralisation des mouvements de capitaux

Le système économique est désormais mondial. Seuls quelques pays comme la Russie ou encore l'Arabie Saoudite ne sont pas encore membres de l'OMC. Tous les autres pays du monde, dont le Việt Nam, sont membres. Un phénomène nouveau est apparu dans les années 1990 : la libéralisation progressive des échanges de capitaux. Cette libéralisation est totale dans l'Union européenne, aux États-Unis, au Japon et dans tous les grands pays développés. Avant cela, la mondialisation était limitée à l'industrie ; les activités de services étaient très largement protégées. Si vous étiez Français par exemple, seuls les assureurs français pouvaient assurer votre automobile. L'activité des services est dominante dans les pays développés. 75 % de l'activité des services échappaient d'une certaine façon à la mondialisation. Cette situation aujourd'hui n'existe plus. Vous pouvez manger au Việt Nam à Mac Donald et KFC ; en France nous pouvons nous assurer auprès de Barclays qui est une banque britannique.

La seconde mondialisation libérale

- A partir de 1980 le processus accélère avec le Reaganisme aux États-Unis et le Thatchérisme au Royaume uni
- Le projet de marché unique en Europe
- La Chine s'engage en 1978 dans un processus de réforme radical pour introduire les mécanismes de marchés dans son économie
- La crise de l'endettement de nombreux pays en développement - qui se traduit par la décennie perdue- conduit en 1990 à l'élaboration du « Consensus de Washington » pour les économies en développement

La seconde mondialisation libérale

Le « consensus de Washington »

- Le « consensus de Washington » est élaboré par des économistes -indépendants des institutions multilatérales de Bretton Woods basées à Washington- qui tentent de tirer le bilan de trente années de développement ou de non développement
- Il est fortement inspiré des expériences (des échecs) des pays d'Amérique latine
- Il comprend dix recommandations:

1. Discipline fiscale	6. Libéralisation commerciale
2. Dépenses publiques orientées vers les investissements à haut rendement social	7. Libéralisation des entrées de capitaux
3. Réforme fiscale	8. Privatisation
4. Libéralisation des taux d'intérêt	9. Déréglementation
5. Un taux de change compétitif	10.Protection de la propriété privée

Nous sommes passés d'une mondialisation limitée à une mondialisation profonde. Les activités qui échappent à la mondialisation sont de plus en plus rares. En principe la police, l'armée, la justice restent des activités nationales. L'éducation aussi reste nationale (tout comme les assurances sociales) bien que son territoire soit de plus en plus réduit. Pour les pays en développement, la tendance s'accélère. L'un des grands sujets de la négociation de Doha est d'inclure les services dans les accords internationaux. Il s'est développé une série de recommandations politiques et économiques qui ont été élaborées par un certain nombre d'économistes et que l'on connaît sous le terme de *« consensus de Washington »*.

La critique faite à propos de ces recommandations se fonde essentiellement sur les problèmes de l'Amérique latine et s'inspire assez peu des expériences asiatiques. En particulier, il manque la possibilité d'avoir un état développeur, responsable de l'orientation pour le développement du pays. Je vais prendre deux exemples particulièrement importants pour comprendre les lacunes du *« Consensus de Washington »*. Le premier concerne la libéralisation des taux d'intérêt. Dans une économie contrôlée par l'État, celui-ci fixe les taux d'intérêt par l'intermédiaire de sa banque centrale. L'État peut décider de secteurs prioritaires de développement. Ces secteurs peuvent obtenir des taux d'intérêt faibles. Si vous décidez de libéraliser les taux d'intérêt il n'est alors plus possible de discriminer les secteurs. Vous devez vous financer sur le marché et sans doute à un prix élevé. L'autre recommandation qui est peut être la plus discutable porte sur la déréglementation. Il s'agit d'abolir les barrières d'entrée dans certaines activités. Par exemple, vous allez décider que les investisseurs étrangers pourront intervenir dans le secteur des transports ou des télécommunications. Il s'agit de politiques libérales qui visent à réduire considérablement les marges de manœuvre des pouvoirs publics.

Les crises de la mondialisation

Depuis les années 1990, des éléments positifs sont apparus : un grand nombre de pays en développement sont devenus des « pays émergents ». Le phénomène est nouveau, nous en parlerons en détail dans l'après-midi. Examinons tout d'abord la multiplication des crises financières dans les pays émergents. La simultanéité de ces deux éléments signifie à la fois que l'ouverture des pays en développement a permis à certains d'entre eux de commencer à combler leur retard par rapport aux pays développés. Mais cette ouverture a aussi fragilisé ces pays financièrement. Trois principales raisons peuvent être avancées :

+ l'endettement en devises étrangères et spécialement l'endettement en dollars. Quand un pays s'ouvre à l'international, il peut bénéficier d'entrées de capitaux étrangers et emprunter à l'étranger. Cela a, dans un premier temps, des effets positifs car le pays accroît ses moyens pour financer son développement, mais en même temps, sa dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux. L'une des crises les plus importantes fût la crise des années 1980 dans les pays d'Amérique latine. Les grands pays comme le Brésil, l'Argentine et le Mexique avaient beaucoup emprunté en dollars dans les années 1970, les dollars étant abondants et les taux d'intérêt américains faibles. La valeur du dollar et les taux d'intérêt réels sur le dollar étaient également faibles, ce qui favorisait l'endettement dans cette monnaie. Le problème est qu'en 1979 la *Fédéral Reserve Bank* a changé de politique monétaire. La nouvelle politique monétaire américaine cherchait prioritairement à réduire l'inflation aux États-Unis. Cette politique monétaire fût restrictive et fit accroître brutalement les taux d'intérêt. Le dollar devient cher et rare. Tous les pays qui avaient des dettes en dollars vont soudainement se trouver incapables de refinancer leur endettement qui était devenu trop important, le coût de gestion de la dette va alors « exploser ». Aujourd'hui, le phénomène est similaire avec la Hongrie en Europe de l'Est. Ce pays s'est endetté en Euro et en

Franc suisse. Avec la crise financière, la monnaie hongroise s'est effondrée et la dette hongroise a explosé. La Hongrie a contracté un endettement dans une monnaie qui n'est pas la sienne et qu'elle ne contrôle pas. L'ouverture apporte donc des moyens financiers nouveaux mais ceux-ci sont dangereux ;

+ un autre exemple de l'effet néfaste de l'ouverture est celui de la Thaïlande. Au milieu des années 1990, le pays a autorisé les banques et les compagnies immobilières thaïlandaises à emprunter sur les marchés mondiaux. Les banques thaïlandaises pouvaient emprunter sur les marchés mondiaux à des taux d'intérêt relativement faibles aux conditions du marché mondial plus une petite prime de risque. Elles pouvaient prêter de l'argent en Thaïlande à des taux d'intérêt élevés qui étaient ceux de ce pays. Cela a donné naissance à une bulle immobilière et financière. On construisait à Bangkok des tours de bureaux qui restaient vides. Les investisseurs internationaux ont alors pris peur et ont voulu retirer leurs capitaux. Cela a été à l'origine de la crise asiatique de 1997-1998 ;
+ enfin, pour rassurer les marchés internationaux, les pays en développement ont très souvent opté pour une parité fixe avec le dollar. Le problème est que cela n'est pas tenable pour un pays en développement. En général l'inflation est plus élevée dans les pays en développement qu'aux États-Unis – si l'on parle du dollar. Imaginons que la Thaïlande ait une inflation de 10 % par an et qu'elle soit de 1 % aux États-Unis. Si le taux de change est maintenu fixe, la monnaie thaïlandaise s'est appréciée de 9 %. Le produit thaïlandais à l'exportation devient 9 % plus cher – toutes choses égales par ailleurs – que le prix des produits américains. Cela peut durer pendant un an, deux ans, trois ans… et le pays se retrouve en déficit commercial, il est dans l'obligation d'emprunter de plus en plus pour financer son déficit commercial. Les spéculateurs occidentaux ont ainsi mis la Thaïlande en difficulté. Mais fondamentalement il y avait un déséquilibre qui n'était pas soutenable.

Nguyễn Thị Thanh Anh

Sur quels points la mondialisation et la régionalisation se complètent-elles, se différencient-elles ?

[Michel Fouquin]

Il y a l'expérience particulière de l'Europe et il y a d'autres expériences en Asie, en Amérique latine, en Afrique. L'idée première est que l'Europe a connu deux guerres mondiales. Bien sûr ces deux guerres ne concernèrent pas seulement l'Europe mais disons qu'elle en était la cause et la victime. En effet, le coût humain et économique a été très important pour ce continent. Le problème a été de savoir si l'on était capable de créer une fédération européenne. Le but était d'arriver à un État supranational européen. On essaye d'atteindre cet objectif politique par une voie économique. Le dernier exemple est la monnaie unique. Elle fut mise en place pour des raisons économiques mais il y avait surtout une raison politique. La réunification allemande a fait très peur au président français François Mitterrand et au Premier ministre britannique Madame Thatcher. La réunification allemande faisait de l'Allemagne le premier pays d'Europe par la population, le pays le plus industrialisé d'Europe,

le premier exportateur mondial. La crainte d'une Allemagne dominant l'Europe est à l'origine de l'unification monétaire. Le Deutschemark était une monnaie très forte à laquelle les Allemands tenaient beaucoup. L'idée de fusionner les monnaies européennes était de donner à l'ensemble de l'Europe une unification économique plus profonde. On arrive à un paradoxe d'une zone de l'économie mondiale qui commence à être très intégrée sur le plan judiciaire. Les lois qui sont votées en France doivent être conformes aux règles européennes. Mais par contre sur le plan politique, les difficultés perdurent pour une représentation européenne durable. Aujourd'hui, les présidences sont de six mois et tournent entre les 27 pays membres de l'Union européenne. En dehors de l'Europe, les exemples de régionalisation sont faibles. Lorsque l'on regarde l'engagement pris sur le plan commercial par les pays de la région Asie, on s'aperçoit que les exemptions sont extrêmement nombreuses. Ce qui n'est pas couvert par les accords de libre échange est très important. En fait, il me semble que les engagements pris auprès de l'OMC sont beaucoup plus contraignants que les accords au niveau régional. Cela est notamment lié à « l'office des règlements des différends commerciaux ». Si les États-Unis ne respectent pas une règle de l'OMC alors les pays qui en sont victimes peuvent porter plainte devant l'organisme des règlements des différends commerciaux – et éventuellement, au bout d'un certain temps, obtenir gain de cause. À ma connaissance, cela n'existe pas au niveau de l'ASEAN. D'une certaine façon, l'OMC est plus puissante que l'accord régional.

[Trần Thị Anh Đào]

Initialement nous avions envisagé d'aborder la question de la régionalisation dans cet atelier. Mais il y a eu deux limites à cela : le respect du cahier des charges de l'Université d'été portant sur les stratégies de lutte contre la pauvreté ; traiter de la régionalisation équivaudrait à préparer et à organiser d'autres sessions équivalentes à celles qui composent l'atelier actuel.

Cela dit, on constate effectivement une prolifération des accords commerciaux régionaux à partir des années 1990. Ce mouvement a accompagné la mondialisation. Il y a des raisons d'économie politique mais aussi exclusivement économiques. Théoriquement, les accords régionaux sont interdits dès lors qu'ils provoquent de la discrimination dans les échanges commerciaux. Si vous mettez en place un accord régional, vous apportez un accès préférentiel à vos partenaires commerciaux par rapport à des pays tiers. Certains pays échangent plus avec des pays proches – proximité géographique, historique et culturelle. Des blocs régionaux commerciaux se sont ainsi constitués. On parle de « blocs naturels ».

La deuxième raison économique du déploiement de ces accords est qu'il existe un paradoxe lié à la baisse des coûts de transport et de transaction. En effet, la distance ne joue plus : il n'y a plus de frontières et de coûts associés au transport. Mais malgré cela, les pays échangent beaucoup plus avec les pays proches géographiquement qu'avec les pays plus éloignés. Concernant les raisons d'économie politique, le fait de participer à un accord régional permet à un pays en développement de bénéficier d'un rapport de force plus favorable. Lors d'un accord régional, un pays a davantage de poids qu'autour d'une table multilatérale où il est seul.

Journée 1, après-midi du lundi 21

Les pays émergents

Les pays émergents

1. Définitions : du concept de pays sous développé à celui de pays émergent et en transition
2. La place des pays émergents et en transition
3. Le concept d'émergence en débat : les critères d'émergence suivant le CEPII
4. Maîtriser les flux financiers vers les pays émergents

[Trần Thị Anh Đào]

Michel Fouquin vous a présenté ce matin la mondialisation et son historique. Mon intervention traite du concept d'émergence, de pays émergents. Qu'est qu'un pays émergent? Peut-on répertorier le Việt Nam comme pays émergent ? Nous allons commencer par définir ce concept puis nous dresserons un état des lieux des pays émergents. Nous présenterons les critères qui ont été définis pour répertorier un pays en tant que pays émergent. La dernière partie resituera les pays émergents dans le contexte de la crise.

Définitions : du concept de pays sous développé à celui de pays émergent et en transition

Que ce soit dans la littérature économique ou dans la recherche en sciences économiques, le concept d'émergence est tout d'abord lié à une vision des stratégies de développement et au contexte international. Comment est-on passé du concept de pays en développement à celui de nouveaux pays industrialisés et aujourd'hui de pays émergents ?

Le concept de pays en développement est lié au contexte qui suivit la seconde guerre mondiale, à une période de décolonisation et à une opposition entre deux mondes : capitaliste et socialiste. Il recouvre une dimension temporelle et géographique : un processus de rattrapage à réaliser pour atteindre le club des pays riches, un ensemble de pays riches capitalistes occidentaux.

L'apparition du concept d'émergence

- La réussite des premiers NPI d'Asie de l'Est
- Le processus de démantèlement des barrières commerciales
- La déréglementation des systèmes financiers nationaux permet l'émergence de marchés financiers (bourses des valeurs) qui attirent les investisseurs internationaux

Les concepts de nouveaux pays industrialisés et de pays émergents ont été regroupés avec l'apparition au début des années 1960 d'un petit groupe de pays parmi les pays en développement. Ces pays avaient pour singularité d'enregistrer des taux de croissance annuels élevés et réguliers : en moyenne supérieurs à 6 % – soit trois fois supérieurs au taux de croissance du revenu mondial moyen durant cette même période. Jamais des pays en développement n'avaient enregistré des taux de croissance aussi élevés. Ces pays montraient des taux de croissance élevés sur de longues périodes – quatre décennies – et ont commencé à acquérir une place croissante dans le commerce mondial. Cette période a été marquée par un processus de démantèlement tarifaire au niveau international. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, avec la mise en place du GATT, le tarif douanier moyen a considérablement diminué sur l'ensemble des produits manufacturés. Ces pays ont mis en place une stratégie d'exportation en parallèle avec l'accès facilité au marché des pays industrialisés. On a assisté à un démantèlement des barrières commerciales et dans le même temps à un processus de déréglementation financière qui a facilité l'accès aux capitaux étrangers pour ces pays. Cette époque a été marquée par un débat très vif entre économistes : un pays doit-il mener une stratégie de substitution à l'importation ou une stratégie de développement à l'exportation ?

Le processus d'intégration de l'économie mondiale fait apparaître un contexte qui dépasse le seul cadre des pays développés. Ce contexte a permis l'apparition du concept d'émergence. Michel Fouquin vous a parlé du *« Consensus de Washington »*. À partir de cette intégration économique, l'ensemble des pays développés et en développement ont commencé à mettre en œuvre des politiques économiques communes. Cette convergence politique constitue un préalable au développement. L'émergence est le fruit d'un contexte politico-économique mais aussi de l'apparition, dans les années 1980, d'une troisième révolution industrielle – *« Nouvelles technologies de l'information et de la communication »*. Cette révolution et le développement très rapide des infrastructures de communication ont entraîné une baisse très forte

des coûts de transaction. Le développement des infrastructures de transport et de télécommunications a évidemment contribué à une intégration accrue des marchés. Dans ce contexte de généralisation de l'économie de marché intégrée, le concept de pays émergent est apparu. Il est devenu un phénomène majeur à partir de la fin des années 1980.

Mondialisation et émergence: l'apparition d'un contexte

- La crise de la dette et le renversement des paradigmes théoriques du développement
- L'émergence de la 3ème RI (explosion des NTIC)
- La forte baisse des coûts de transport et de l'information

⇨ Globalisation et intégration accrue des marchés

La place des pays émergents et en transition

La transformation des poids économiques avec l'émergence de pays plus performants a également engendré des craintes. On conçoit souvent le commerce international comme un « jeu à somme nulle » dans lequel les bénéfices faits par les grands pays de l'économie international se feraient au détriment d'autres pays. Un exemple de crainte suscitée par les pays émergents et qui a dominé les débats économiques des années 1990 est qu'il y aurait une concurrence à bas coûts salariaux défavorable pour les pays industrialisés du nord. Un autre exemple de crainte suscitée concerne le rôle grandissant des firmes et de la délocalisation vers les pays à bas coût salariaux, facteur de destruction d'emplois. La mondialisation et l'insertion internationale peuvent ainsi être considérées comme un espoir pour le Việt Nam et pour les autres pays en développement mais peuvent aussi, dans certains cas, être une crainte pour les pays du Nord. La mondialisation est un débat tant pour les pays riches que pour les pays en développement. D'un point de vue du poids économique, quelle est la place des pays émergents dans la hiérarchie mondiale ?

Cet état des lieux est issu de la base de données CHELEM du CEPII. Chaque année ce centre présente un panorama mondial que vous pouvez consulter sur le site internet du CEPII.

Présentons, à partir de ce panorama mondial, le poids économique des différentes zones géographiques dans la production et le revenu mondial.

Produit intérieur brut courant

PIB exprimé en milliards de dollars aux prix nationaux et taux de change courants		Structure en pourcentage						Variation
	2007	1960	1970	1980	1990	2000	2007	2007-1960
Amérique du Nord	**16 118**	**39,9**	**37,2**	**28,7**	**30,1**	**34,9**	**29,7**	**-10,2**
Etats-Unis	13 874	36,1	33,1	24,5	26,3	30,8	25,5	-10,5
Canada	1 350	2,8	2,8	2,4	2,6	2,3	2,5	-0,3
Mexique	895	1,0	1,3	1,8	1,2	1,8	1,6	0,6
Amérique du Sud	**2 628**	**6,2**	**5,0**	**5,0**	**3,9**	**4,6**	**4,8**	**-1,4**
Brésil	1 308	1,0	1,4	2,1	2,1	2,0	2,4	1,4
Union européenne (27)	**16 726**	**26,0**	**28,0**	**33,5**	**32,3**	**26,5**	**30,8**	**4,8**
Union européenne (15)*	15 640	21,8	24,5	30,5	31,1	25,2	28,8	7,0
Zone euro*	12 146	16,2	18,9	23,1	25,0	19,5	22,4	6,2
Allemagne*	3 317	4,3	5,6	7,0	7,0	5,9	6,1	1,8
France	2 590	4,2	4,7	6,1	5,6	4,2	4,8	0,5
Italie	2 103	2,8	3,5	4,0	5,1	3,4	3,9	1,1
Royaume-Uni	2 774	5,0	4,0	4,7	4,5	4,5	5,1	0,1
Autres Europe	**1 760**	**2,8**	**2,6**	**3,1**	**3,1**	**2,7**	**3,2**	**0,5**
Turquie	657	1,3	0,8	0,8	0,9	0,8	1,2	-0,1
CEI	**1 671**	**6,3**	**7,0**	**4,7**	**3,1**	**1,1**	**3,1**	**-3,2**
Russie	1 287				2,3	0,8	2,4	
Ukraine	140				0,4	0,1	0,3	
Moyen-orient, Maghreb	**1 674**	**1,5**	**1,6**	**4,7**	**2,5**	**2,4**	**3,1**	**1,5**
Arabie saoudite	376	0,1	0,2	1,4	0,5	0,6	0,7	0,5
Egypte	128	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	-0,1
Afrique sub-saharienne	**816**	**2,2**	**2,1**	**2,4**	**1,4**	**1,1**	**1,5**	**-0,7**
Afrique du Sud	304	0,5	0,6	0,7	0,5	0,5	0,6	0,0
Nigéria	130	0,3	0,4	0,6	0,1	0,1	0,2	-0,1
Japon	**4 434**	**3,1**	**6,5**	**9,3**	**13,7**	**14,6**	**8,2**	**5,1**
Asie de l'Est et du Sud-Est	**6 064**	**6,8**	**5,3**	**4,7**	**5,4**	**8,7**	**11,2**	**4,4**
ASEAN 10	1 254	2,1	1,8	1,9	1,5	1,8	2,3	0,3
Chine	3 251	4,2	2,9	1,7	1,6	3,8	6,0	1,7
Corée du Sud	970	0,3	0,3	0,6	1,2	1,6	1,8	1,5
Taiwan	383	0,1	0,2	0,4	0,7	1,0	0,7	0,6
Océanie et autres Asie	**2 456**	**5,2**	**4,6**	**4,0**	**3,7**	**3,5**	**4,5**	**-0,7**
Australie/Nelle-Zélande	967	1,7	1,6	1,7	1,6	1,4	1,8	0,1
Inde	1 142	2,5	1,9	1,6	1,4	1,4	2,1	-0,4
Asie et Océanie nda	347	1,0	1,0	0,7	0,6	0,6	0,6	-0,4
Monde	**54 335**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**0,0**

Source : CEPII, base de données CHELEM-PIB
* y.c. l'Allemagne de l'Est à partir de 1991

Prenons un exemple. En 1960, l'Union européenne à 15 pays représentait 21,8 % du PIB mondial. Son poids éconimique est ensuite passé à 28,8 % – soit une hausse de sept points de pourcentage du poids économique de l'UE à 15. Le poids de la zone Asie-Océanie est passé de 15,1 % en 1960 à 23,9 % en 2007 – soit une hausse de 8,8 points de pourcentage. Cependant, cette analyse est biaisée en raison des prix et des taux de change. C'est précisément en évaluant le PIB au taux de change courant que le poids économique réel de ces pays tend à être sous-évalué. Pour cette raison, le CEPII calcul également le PIB évalué au taux de change PPA.

Produit intérieur brut à parité de pouvoir d'achat**

PIB en milliards de dollars internationaux constants et parités de pouvoir d'achat de 2005		Structure en pourcentage						Variation
	2007	1960	1970	1980	1990	2000	2007	2007-1960
Amérique du Nord	**15 566**	**30,0**	**27,2**	**25,8**	**26,8**	**27,9**	**25,2**	**-4,8**
Etats-Unis	13 102	26,3	23,3	21,3	22,6	23,5	21,2	-5,1
Canada	1 195	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	1,9	-0,2
Mexique	1 270	1,6	1,8	2,3	2,1	2,3	2,1	0,5
Amérique du Sud	**3 882**	**6,3**	**6,3**	**7,2**	**6,2**	**6,3**	**6,3**	**0,0**
Brésil	1 731	2,1	2,3	3,4	3,0	2,9	2,8	0,7
Union européenne (27)	**13 883**	**30,5**	**29,7**	**27,7**	**27,0**	**25,1**	**22,5**	**-8,0**
Union européenne (15)*	12 261	27,8	27,1	24,6	24,1	22,6	19,9	-7,9
Zone euro*	9 787	20,7	21,2	19,8	19,4	18,2	15,8	-4,8
Allemagne*	2 651	7,0	6,5	5,8	5,6	5,2	4,3	-2,7
France	1 953	4,1	4,3	4,1	4,0	3,6	3,2	-0,9
Italie	1 688	3,8	4,0	3,9	3,8	3,3	2,7	-1,1
Royaume-Uni	2 016	5,8	4,6	3,7	3,7	3,6	3,3	-2,5
Autres Europe	**1 740**	**2,9**	**2,9**	**2,9**	**2,8**	**2,8**	**2,8**	**-0,1**
Turquie	833	0,9	0,9	0,9	1,2	1,3	1,3	0,4
CEI	**2 717**	**10,0**	**10,0**	**10,6**	**7,4**	**3,6**	**4,4**	**-5,6**
Russie	1 958				5,3	2,7	3,2	
Ukraine	302				1,2	0,4	0,5	
Moyen-orient, Maghreb	**2 807**	**3,5**	**4,4**	**5,5**	**4,1**	**4,3**	**4,5**	**1,1**
Arabie saoudite	533	0,3	0,5	1,2	0,9	0,9	0,9	0,5
Egypte	381	0,3	0,3	0,4	0,5	0,6	0,6	0,3
Afrique sub-saharienne	**1 437**	**2,7**	**2,6**	**2,4**	**2,2**	**2,1**	**2,3**	**-0,4**
Afrique du Sud	481	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	-0,1
Nigéria	237	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,0
Japon	**4 049**	**4,7**	**7,7**	**8,0**	**9,0**	**7,7**	**6,6**	**1,8**
Asie de l'Est et du Sud-Est	**11 019**	**4,2**	**4,3**	**5,5**	**8,8**	**13,9**	**17,8**	**13,7**
ASEAN 10	2 377	1,7	1,7	2,2	2,9	3,5	3,8	2,2
Chine	6 577	1,8	1,6	1,9	3,5	7,1	10,7	8,8
Corée du Sud	1 134	0,4	0,5	0,7	1,3	1,7	1,8	1,4
Taiwan	656	0,2	0,3	0,5	0,8	1,1	1,1	0,9
Océanie et autres Asie	**4 672**	**5,2**	**4,9**	**4,5**	**5,4**	**6,4**	**7,6**	**2,4**
Australie/Nelle-Zélande	856	1,6	1,5	1,3	1,3	1,4	1,4	-0,2
Inde	2 900	2,6	2,4	2,1	2,9	3,7	4,7	2,1
Asie et Océanie nda	916	1,0	1,0	1,0	1,2	1,3	1,5	0,5
Monde	**61 755**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**0,0**

Source : CEPII, base de données CHELEM-PIB
* y.c. l'Allemagne de l'Est à partir de 1991
** Le PIB PPA est le produit intérieur brut converti en dollars internationaux en utilisant les taux de parité de pouvoir d'achat; un dollar international a le même pouvoir d'achat que le dollar américain aux Etats-Unis; les données sont exprimées en milliards de dollars internationaux constants de 2005.

Vous avez ici le même tableau mais avec un PIB en dollars PPA constants de 2005. Ce qui est important est de voir que l'on corrige très substantiellement les poids économiques des différents pays. En reprenant les trois exemples abordés précédemment, on s'aperçoit que :

+ pour l'Amérique du Nord, la variation du poids du PIB au taux de change PPA est seulement la moitié de ce que l'on avait analysé au taux de change courant. Le poids économique de l'Amérique du Nord a diminué de 4,8 points de pourcentage alors qu'auparavant sa diminution était de 10,2 points de pourcentage ;
+ pour l'Union européenne à 15, nous avons un cas typique biaisé si on l'évalue au taux de change courant. Les données en PIB courant montraient une augmentation de sept points de pourcentage. Ici on constate que le poids économique de l'UE à 15 a diminué de 7,9 points sur la même période (1960-2007) ;
+ les écarts sont encore plus flagrants pour la zone Asie-Océanie. Les taux de change courants tendent à sous évaluer la performance économique de ces pays asiatiques. Évidemment tous les pays de cette zone ont amélioré leur poids dans le PIB mondial dans son ensemble. Mais cette comparaison fait surtout apparaître le rôle primordial de la stratégie de change qui a constitué un outil de structuration de l'appareil productif.

Evolution des parts des grandes zones dans le PIB mondial en parité de pouvoir d'achat 2005
1960 – 2007
(en % du PIB PPA mondial)

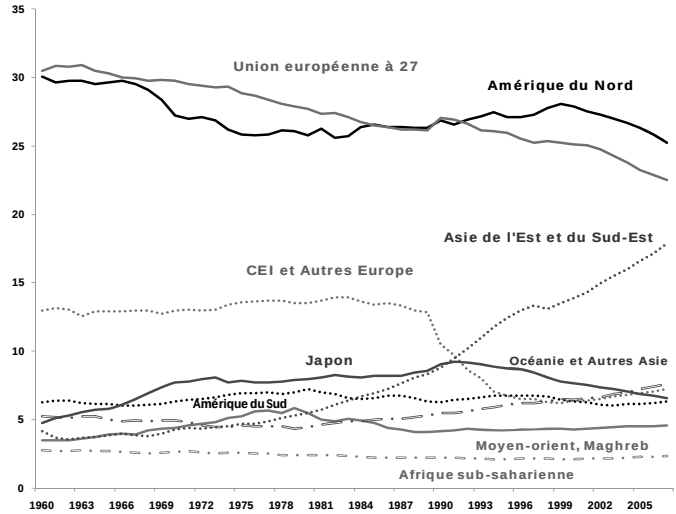

Source : CEPII, base de données CHELEM-PIB

On voit ici clairement le basculement de la production mondiale au profit de la zone Asie de l'Est et du Sud-Est. Ainsi, on comprend mieux l'apparition de ce petit groupe de pays qui bouscule la hiérarchie mondiale et qui a accompagné le concept d'émergence.

Produit intérieur brut par habitant en parité de pouvoir d'achat 2005

(classement des zones en fonction de leur niveau en 2007)

	PIB PPA par habitant en dollars internationaux de 2005	Base 100 = moyenne mondiale					
	2007	1960	1970	1980	1990	2000	2007
Etats-Unis	42 929	437	415	411	469	498	459
Canada	35 796	351	358	376	400	410	383
Australie/Nelle-Zélande	34 860	372	364	333	349	377	373
Amérique du Nord	34 802	381	357	354	386	406	372
Royaume-Uni	33 051	336	308	294	341	362	353
Allemagne*	32 173	384	398	417	465	382	344
Japon	31 774	153	275	304	385	368	340
Union Européenne (15)*	31 712	282	309	322	362	361	339
Zone Euro*	31 256	265	305	324	365	359	334
France	30 637	264	305	330	361	361	328
Italie	29 009	230	276	304	350	348	310
Taiwan	28 711	48	68	114	197	293	307
Union Européenne (27)	28 055	238	261	277	310	312	300
Corée du Sud	23 118	50	62	84	158	223	247
Arabie saoudite	19 297	223	316	538	287	225	206
Autres Europe	15 043	154	157	156	156	159	161
Russie	13 849				188	110	148
Turquie	11 702	98	96	90	110	117	125
Mexique	11 679	126	130	152	133	138	125
CEI	9 774				139	77	104
Union sud-africaine	9 403	135	139	121	100	91	101
Monde	9 354	100	100	100	100	100	100
Brésil	9 110	88	88	123	106	101	97
Amérique du Sud	8 524	108	101	111	93	92	91
Monde arabe	8 077	103	120	135	88	85	86
Ukraine	6 528				120	48	70
Asie de l'Est et du Sud-Est	5 718	14	14	18	29	46	61
Chine	4 976	8	7	9	16	34	53
Egypte	4 746	35	34	41	48	51	51
ASEAN	4 515	25	24	29	38	45	48
Océanie et Autres Asie	2 851	25	23	20	24	27	30
Inde	2 567	18	16	14	18	22	27
Asie et Océanie nda	1 892	18	17	16	19	19	20
Afrique sub-saharienne	1 865	37	34	28	23	20	20
Nigéria	1 752	31	28	26	20	18	19

Source : CEPII, base de données CHELEM-PIB
* y.c. l'Allemagne de l'Est à partir de 1991

Commençons par une analyse statique et nous poursuivrons par une analyse dynamique à travers les taux de croissance. La base 100 est représentée par la ligne « monde ». Cette base nous dit que le revenu moyen mondial pour chaque année est considéré comme point de référence. Tous les pays en dessous de cette ligne monde disposent d'un revenu par habitant inférieur au revenu par habitant mondial :

> les États-Unis sont le premier pays en termes de PIB PPA par habitant avec un niveau de revenu plus de quatre fois supérieur au revenu de référence mondial en 2007.

En dehors cet exemple, une classification en cinq groupes émerge.

Un pays comme Taiwan disposait d'un revenu de PPA par habitant à hauteur de 46 % du niveau moyen mondial en 1960. En 2007, Taiwan a acquis un niveau de PIB par habitant trois fois supérieur au niveau moyen mondial. Deux autres pays illustrent le concept d'émergence : la Turquie et la Corée du Sud qui bénéficie d'un niveau de revenu à hauteur de 50 % du revenu moyen mondial en 1960 et de deux fois supérieur au niveau moyen de revenu mondial en 2007. Cette émergence contraste avec d'autres zones géographiques telles que l'Amérique du Sud qui disposait en 1960 d'un revenu supérieur au revenu mondial et qui a ensuite régressé par rapport au revenu moyen mondial.

Taux de croissance du PIB par tête en parité de pouvoir d'achat 2000 (en %)

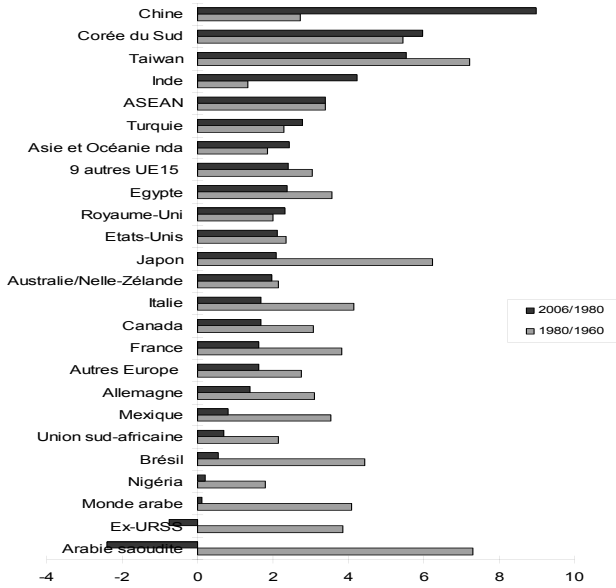

Source : CEPII, Base de données CHELEM-PIB

Les exportations mondiales en 9 zones (en % du total)

1967
217 milliards de dollars

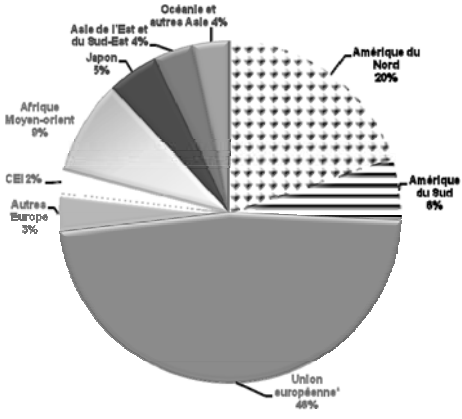

2006
11 465 milliards de dollars

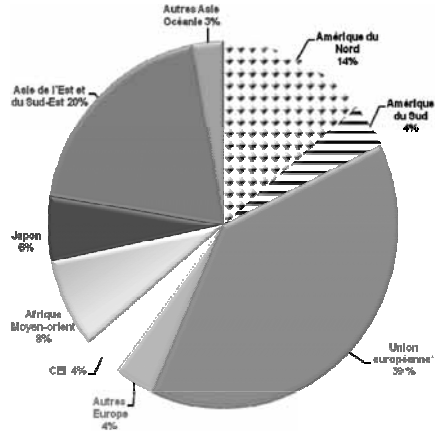

Source : CEPII, base de données CHELEM-commerce international

* Union européenne à 27

Poursuivons à travers les chiffres portant sur le taux de croissance annuelle moyen du PIB par habitant pour obtenir une analyse dynamique. Voici un classement de pays suivant leurs taux de croissance annuelle moyen du PIB par habitant effectués sur la période 1980-2006. Deux choses ressortent de ce graphique : les pays asiatiques ont enregistré des taux de croissance annuelle moyen les plus élevés durant la période récente ; les pays qui avaient de bons résultats sur la période 1960-1980 sont également, pour la plupart, des pays asiatiques. On voit ici un premier critère d'émergence qui porte sur le processus de rattrapage.

L'émergence d'un petit groupe de pays s'est également traduite par un bouleversement dans la hiérarchie des poids commerciaux. Ce genre de représentation tend à valider le fait que le commerce international ne serait qu'un « jeu à somme nulle ». On s'aperçoit aussi que, de manière générale, il s'opère une baisse des zones hors Asie dans les exportations mondiales.

Le poids de l'UE à 27 était de 46 % des exportations mondiales en 1967. En 2006 ce poids se réduit à 39 %. Évidemment, nous savons que les pays européens ont un important poids dans leurs échanges commerciaux du commerce entre eux – commerce intra-zone.

Matrice des échanges tous produits en 2006
en % du commerce mondial tous produits en valeur (11 274 milliards de dollars en 2006*)

Zone exportatrice en ligne
Zone importatrice en colonne

% flux 2006	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Union européenne (a)	Autres Europe	CEI	Moyen-orient, Maghreb	Afrique sub-saharienne	Japon	Asie de l'Est et du Sud-Est	Océanie et Autres Asie	Monde*
Amérique du Nord	7,5	0,9	2,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,6	1,6	0,4	13,9
Amérique du Sud	1,4	1,0	0,8	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	0,1	3,9
Union européenne*	3,6	0,6	26,1	2,4	1,1	1,3	0,6	0,5	1,9	0,7	38,8
Autres Europe	0,5	0,1	2,4	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1	0,2	0,1	3,7
CEI	0,2	0,1	1,8	0,3	0,7	0,1	0,0	0,1	0,3	0,0	3,6
Moyen-orient, Maghreb	0,7	0,1	1,3	0,1	0,0	0,3	0,2	0,9	1,5	0,5	5,8
Afrique sub-sharienne	0,5	0,1	0,5	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,3	0,1	2,0
Japon	1,5	0,2	0,8	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	2,7	0,2	5,7
Asie de l'Est et du Sud-Est	4,7	0,5	3,5	0,3	0,3	0,6	0,3	2,1	6,3	1,1	19,7
Océanie et Autres Asie	0,4	0,1	0,5	0,0	0,0	0,3	0,1	0,3	0,8	0,3	2,9
Monde*	21,0	3,4	39,9	3,7	2,5	3,4	1,7	4,8	16,0	3,5	100,0

Source : CEPII, base CHELEM - commerce international

*Non compris les flux non ventilés géographiquement
(a) Union européenne à 27

Comment faut-t il lire ce tableau ?

L'Amérique du Nord exporte vers l'Amérique du Nord, ces exportations représentent 7,7 % des exportations mondiales. La diagonale marque les échanges intra-zone.

La somme de ces échanges représente 42,5 % du commerce mondial en 2006. Puisque ce commerce intra-zone peut biaiser l'analyse et le poids économique des différents pays d'une zone, le CEPII a réalisé des représentations en excluant le commerce intra-zone.

Les exportations mondiales en 9 zones en excluant l'intra-zone (en % du total y compris l'intra-zone)

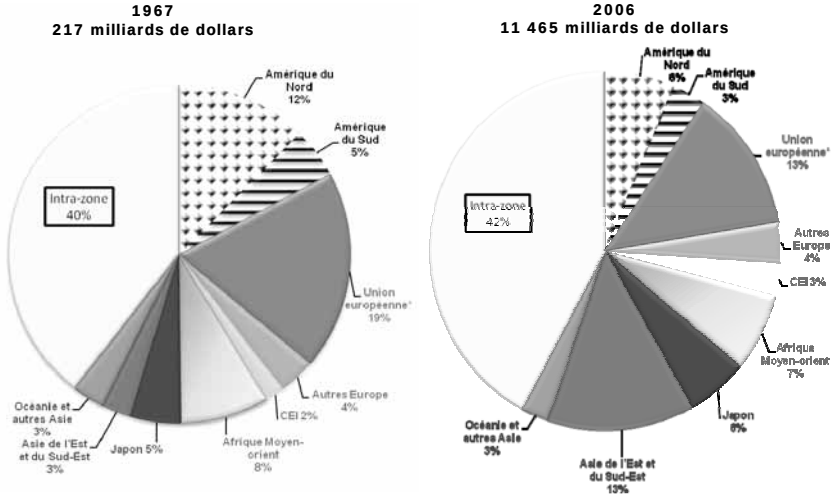

Source : CEPII, base de données CHELEM-commerce international
* Union européenne à 27

Si l'on reprend le cas de l'UE (en excluant le commerce intra-zone), on constate que le poids de l'UE dans les exportations mondiales passe de 19 % en 1967 à plus de 13 % en 2006. Ce qui signifie que l'UE a un poids commercial relativement faible dans le commerce mondial du fait de l'importance des échanges intra-zone. Les échanges extérieurs des pays européens se font, en grande partie, avec d'autres pays européens, ce qui nous ramène à la question de la régionalisation.

Lorsque l'on évalue ces poids commerciaux, avec ou sans commerce intra-zone, il n'en demeure pas moins que la zone Asie a au minimum doublé son poids dans les exportations mondiales. On peut donc, s'agissant des pays asiatiques, se poser la question de l'existence d'un modèle de pays émergents. Cette réussite des pays asiatiques nourrit un grand débat sur les facteurs d'émergence. Comment expliquer de telles performances économiques ? Il existe une importante littérature concernant ces questionnements. Les raisons sont à trouver tout d'abord dans l'accumulation du capital – taux d'investissement et d'épargne élevés. Ensuite, l'accumulation du capital humain qui a permis aux économies de certains pays de bénéficier de transferts technologiques et de les assimiler. Le troisième facteur explicatif concerne

les politiques macroéconomiques. Se pose également les questions du taux de change, de la politique monétaire et industrielle. Le quatrième facteur explicatif porte sur la qualité de la gestion des affaires publiques et plus exactement sur le concept d'état développeur. Enfin, un dernier facteur explicatif, qui est l'objet de cet atelier, concerne le commerce international.

Y a-t-il un modèle de pays émergents ?

- Le cas des pays d'Asie de l'est
- Le cas chinois en perspective
- Insertion internationale et émergence du Vietnam?

S'agissant de la relation entre commerce international et développement, plusieurs modèles d'insertion de ces pays asiatiques ont été mis en avant.

Mondialisation, croissance et développement: un modèle asiatique ?

1. Le paradigme du vol d'oies sauvages
2. La stratégie de remontée des filières
3. La croissance tirée par l'exportation et l'investissement

Le premier modèle se nomme le *« paradigme du vol d'oies sauvages »* de l'économiste japonais Kaname Akamatsu. Ce paradigme se base sur la théorie du cycle de vie du produit de Raymond Vernon. La théorie du *« vol d'oies sauvages »* a été réactualisée avec les modèles d'économie géographique et traduit l'industrialisation des pays asiatiques par vagues successives. Ce déplacement de l'industrialisation dans la zone asiatique s'est effectué suivant les avantages comparatifs des pays.

Le deuxième modèle avancé pour expliquer les performances des pays asiatiques émane du CEPII. Il s'agit de la « stratégie de remontée de filière » qui traduit l'internalisation par ces pays d'une filière de production à l'exportation.

Reprenons ici l'exemple cité ce matin par Michel Fouquin à propos de la Corée du Sud. Ce pays a dû importer ses matières premières et ses biens d'équipement pour produire des vêtements à l'exportation. En fin de période, la Corée du Sud a complètement produit au niveau domestique l'ensemble de ses facteurs de production utilisés dans la filière textile.

Le troisième modèle a été pensé par le CNUCED et porte sur la relation entre les investissements et les exportations. Les pays asiatiques ont fondé leur mode d'accumulation du capital sur une croissance tirée par l'exportation. L'investissement a permis des revenus d'exportation qui ont permis à leur tour l'accumulation du capital. On a donc assisté à la mise en place d'un « cercle vertueux ».

[Michel Fouquin]
Nous allons nous pencher sur les cas de la Chine et du Việt Nam.

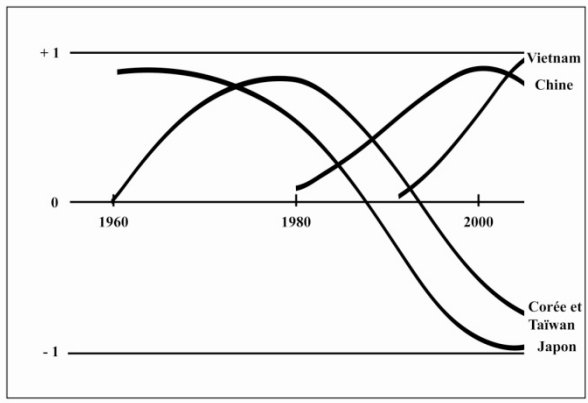

.....Cycle de spécialisation des pays d'Asie sur le textile.....

Dans les années 1960, le Japon était à son apogée dan le domaine textile. Il va décliner en 2000. Ce pays presque exclusivement exportateur auparavant va devenir un pays importateur. La Corée du Sud et Taiwan vont suivre un schéma à peu près similaire. Ces deux pays étaient arrivés à leur maximum vers 1980. La Chine a atteint pour sa part son maximum vers l'an 2000 et commence maintenant à décliner. On remarque avec une dizaine d'années de retard l'arrivée du Việt Nam. On retrouve donc ici la théorie du *« vol d'oies sauvages »* sur une industrie particulière, celle du textile.

Le cas chinois en perspective

- Les réformes de 1978
- L'accélération de l'ouverture de 1994
- La progression des exportations sur le modèle du Japon et des dragons
- Les déséquilibres externes et internes. Comment les résoudre?

En 1978, au moment des réformes économiques, Deng Xiaoping annonçait que le modèle de la Chine était Taiwan. Les réalisations de la Chine socialiste avaient été inégales. Il y avait en Chine un niveau de santé et de scolarisation très au dessus du niveau de vie à l'époque – début des réformes en 1978. L'espérance de vie était supérieure de peu près de vingt ans à celle de l'Inde. Par contre, l'amélioration du niveau de vie et le progrès de la productivité demeuraient minces. La réforme a commencé par l'agriculture. Le régime des communes populaires s'est révélé extrêmement peu efficace en termes de production agricole. La première étape de la réforme a été de redonner aux paysans non pas la propriété de la terre mais la possibilité de décider de ce qu'ils voulaient produire et de ce qu'ils voulaient vendre sur le marché. Dans les années qui ont suivi cette réforme, on observe une progression très forte de la production agricole ainsi qu'une amélioration du niveau de vie de la paysannerie. Cette dernière va tirer l'ensemble de l'activité économique chinoise pendant les années 1980. Simultanément la Chine a créé les zones économiques spéciales. L'idée était d'expérimenter l'ouverture à l'international. La Chine de l'époque maoïste était essentiellement fermée à l'international. Les zones économiques spéciales, notamment celle de la zone de Shenzhen autour de Canton, ont attiré les capitaux étrangers – à travers la mise à disposition d'une infrastructure moderne et d'exemptions fiscales.

En 1982, je me suis rendu à Hong Kong pour réaliser une enquête sur l'avenir de l'industrie proche de Shenzhen. Après quelques années, la majorité de l'activité industrielle de Hong Kong est passée à Shenzhen. Il est intéressant de noter, et cela rejoint l'économie géographique évoquée par Anh Dao, que les investissements étrangers à Shenzhen étaient en provenance de Hong Kong, alors que les investissements du Nord de la Chine étaient effectués par le Japon et la Corée du Sud. Les Hongkongais investissaient dans la zone qui était à côté de Hong Kong, les Taiwanais sur l'île la plus proche et les Coréens du Sud et le Japonais dans l'ancienne Manchourie.

Le développement chinois va d'abord se faire sur la base d'exportations destinées à des zones particulières, l'expérience va se généraliser. Le basculement de l'économie chinoise s'opère lorsque les autorités décident d'établir la convertibilité partielle de la monnaie chinoise en 1994. Jusqu'à cette date, les investisseurs étrangers se trouvaient dans une situation difficile dans la mesure où ils avaient de fortes limitations pour rapatrier leurs bénéfices. Toutes les opérations liées aux échanges internationaux pouvaient faire l'objet de transferts de fonds. Il y a dans toute opération une certaine convertibilité entre la monnaie chinoise et les monnaies occidentales, le dollar en particulier. Une libéralisation complète impliquerait que l'on puisse entrer et sortir des capitaux sans aucune obligation d'expliquer la raison des transferts de capitaux. La valeur de la monnaie chinoise est fixée à un niveau très bas par les autorités chinoises. On estime que l'écart entre le taux de change officiel de la monnaie chinoise et le taux de change correspondant à la parité de pouvoir d'achat est de 1 à 3. Ce choix d'un taux de change très faible est évidement très avantageux pour les exportations chinoises. Il pose cependant à terme un problème : le taux de change

étant très faible l'exportation chinoise est très forte et les excédents commerciaux chinois sont considérables. Ce pose un problème d'équilibre international.

De 1952 à 1985, le taux de change du yen était d'un dollar pour 361 yens. Ce qui explique en partie la compétitivité des exportations japonaises vers les États-Unis durant cette période. Le déficit américain en 1985 est devenu considérable et entraîna une réunion internationale, les *« Accords du Plaza »*. Le gouvernement japonais a accepté l'appréciation de leur monnaie – « endaka ». Aujourd'hui, un dollar équivaut à environ 100 yens, l'appréciation a été de 3,6. À partir de cette période, la croissance japonaise s'est fortement ralentie et l'expansion du Japon par les exportations a stagné. Les industriels japonais ont choisi de délocaliser une partie de leur production aux États-Unis, en Europe et en Asie.

La Chine se trouve dans une situation similaire à celle du Japon en 1985 : excédents considérables et sous-évaluation très forte de la monnaie chinoise. Deux différences fondamentales sont cependant à souligner :

+ il y avait très peu d'entreprises étrangères présentes au Japon. On estime que seulement 4 % de l'industrie japonaise était sous contrôle étranger en 1985. Pour comparer avec un pays comme la France, on estime que plus de 30 % de l'industrie française est sous contrôle étranger. Le Japon était donc très fermé à l'investissement industriel international. Quant à la Chine, on estime qu'environ 60 % des exportations chinoises sont le fruit d'entreprises conjointes, chinoises ou étrangères ou totalement étrangères ;
+ le niveau de développement chinois, même s'il a beaucoup progressé, reste très inférieur à celui qu'avait atteint le Japon en 1985. Le problème posé par la Chine est plus complexe que celui du Japon. Il faut donc que l'économie chinoise repose moins sur l'exportation et que les autorités acceptent une réévaluation partielle de leur monnaie afin de ralentir les exportations. Sur le plan intérieur (domestique), il faut certainement que les priorités s'orientent davantage vers les besoins intérieurs. De plus, la population de la Chine est dix fois plus importante que celle du Japon. Le problème est donc bien plus aigu. Enfin, la sécurité internationale du Japon est assurée par les États-Unis qui bénéficient donc de moyens de pression forts sur le Japon. La Chine est totalement indépendante et n'accepte aucune décision unilatérale américaine.

Le concept d'émergence en débat : les critères d'émergence selon le CEPII

[Trần Thị Anh Đào]

L'émergence de certains pays a fait apparaître un débat sur les multiples interactions entre ouverture, intégration internationale et développement. L'apparition majeure de ce petit groupe de pays entraîne une nouvelle vision de l'ouverture, de l'intégration à la mondialisation. Pour l'OMC, le commerce apparaît être une source de croissance rapide pour les pays à développement rapide : le commerce peut contribuer à faire converger les niveaux de revenus et réduire la pauvreté. Pourtant, il existe un creusement des écarts de revenus entre les pays au niveau international. D'une manière générale, la croissance des pays riches a été beaucoup plus rapide que celle des pays pauvres. On constate de très fortes différences au sein des pays

en développement. Les pays les plus pauvres au lendemain de la seconde guerre mondiale se sont appauvris davantage. Se pose la question de savoir si le commerce international a été un facteur de convergence ou de divergence ?

Les critères d'émergence

1. *Le niveau de revenu/habitant*

⇨ Le phénomène de convergence

2. *Le taux de croissance des exportations* de biens manufacturés

⇨ Le phénomène d'émergence commerciale

3. *La part des IDE dans les ressources financières longues*.

⇨ Le phénomène d'attractivité des investissements

Il est important, dans un premier temps, de définir les critères qui désignent un pays comme émergent. Les médias notamment en France utilisent souvent la notion de « pays émergents », parfois de manière abusive. Le premier critère porte sur **le niveau de revenu ou le taux de croissance du revenu** pour traduire la capacité de rattrapage d'un pays. Le critère relatif au PIB par habitant définit tout d'abord un pays riche : un pays dont le revenu par habitant moyen au cours d'une période donnée dépasse 70 % du niveau de revenu moyen de l'ensemble des pays de l'OCDE. La définition donnée par la Banque mondiale diffère du CEPII : elle qualifie de riche un pays qui dispose d'un revenu de 11.100 dollars US en 2006. Par défaut tout pays qui n'est pas riche suivant ces définitions est potentiellement émergent. Le deuxième critère traduit **l'émergence commerciale** et concerne **le taux de croissance des exportations de biens manufacturés**. L'émergence commerciale porte sur le niveau de participation d'un pays aux échanges mondiaux. Selon le CEPII, un pays est émergent d'un point de vue commercial si le taux de croissance des exportations de biens manufacturés est supérieur d'au moins 2 % en moyenne annuelle à la croissance des échanges mondiaux.

Le troisième critère d'émergence définit l'attractivité d'un pays en matière d'**investissements rentables**. Est défini comme émergent tout pays qui présente des opportunités d'investissements rentables. Pour définir ce phénomène d'attractivité, le CEPII a retenu la part des investissements directs étrangers dans les ressources financières longues. L'IDE – investissement direct étranger– implique en effet un engagement durable de l'investisseur étranger dans un pays en matière de production.

On constate cependant que les pays qui ont connu une forte croissance de leurs exportations de produits manufacturés sont aussi ceux qui ont attiré des investissements directs. Mais la causalité inverse n'est pas vérifiée. Un pays qui a un fort ratio d'IDE n'est pas forcément un pays performant en termes d'exportations. Le Brésil est à cet égard représentatif. D'autre part, les pays émergents répondant à ces trois critères sont aussi ceux qui ont rattrapé le niveau des pays riches. Mais comme le montre l'indice de développement humain (IDH), il faut éviter toute confusion entre émergence et rattrapage.

L'insertion internationale comme outil de développement

- Une nouvelle vision de l'ouverture et de sa contribution à la croissance et au développement

⇨ Ouverture croissante des pays au commerce international et aux flux de capitaux

J'aimerais aborder ici la question de la mondialisation et du développement. On revient ici au débat actuel des économistes : « le commerce international est-il un facteur de divergence ou de convergence » ? Théoriquement l'idée de la convergence stipulerait qu'on aurait une relation négative entre le niveau de PIB/habitant initial et le taux de croissance du PIB.

Ratio exportations de marchandises/PIB, 1870-2005
(en pourcentage, échanges et PIB réels aux prix et aux taux de change de 1990)

	1870	1913	1929	1950	1973	1998	2000	2005
Canada	11,3	11,6	22,4	12,3	19,3	39,0	42,4	39,7
United States	2,5	3,7	5,9	3,0	4,9	10,1	10,6	10,2
Brazil	12,2	9,8	6,9	3,9	2,5	5,4	5,5	8,9
Mexico	3,9	9,1	14,3	3,0	1,9	10,7	12,3	12,3
Austria	5,5	8,6	7,4	5,2	16,3	45,5	52,7	64,8
Belgium	9,0	22,6	24,3	17,3	52,1	88,5	97,0	112,6
Denmark	8,3	12,8	23,2	12,1	23,7	41,9	45,5	49,4
Finland	15,5	25,0	40,4	18,7	30,2	51,6	54,6	51,9
France	4,9	7,8	11,5	7,6	15,2	28,7	29,9	27,6
Germany	9,5	16,1	14,8	5,0	20,6	38,9	42,1	51,1
Italy	4,3	4,8	5,9	3,5	12,5	26,1	28,7	28,8
Netherlands	17,4	17,3	29,7	12,2	40,7	61,2	62,9	77,7
Norway	9,0	14,0	23,3	12,9	26,2	55,4	56,7	55,6
Sweden	10,3	15,3	23,9	15,6	31,4	62,5	63,3	64,5
Switzerland	18,9	34,8	35,0	15,3	33,2	51,8	56,0	59,3
United Kingdom	12,2	17,5	14,2	11,3	14,0	25,0	23,1	19,3
Australia	7,1	12,3	13,2	8,8	11,0	18,1	19,8	18,6
China	0,7	1,7	2,6	2,6	1,6	4,9	5,9	10,7
India	2,6	4,6	4,0	2,5	2,0	2,4	2,9	3,7
Japan	0,2	2,4	6,1	2,2	7,7	13,4	14,6	15,7
World	**4,6**	**7,9**	**9,0**	**5,5**	**10,5**	**17,2**	**18,5**	**20,5**

Sources: Maddison(2001), L'économie mondiale: une perspective millenaire. Table F5 and WTO estimates for years 2000 and 2005.

On constate une convergence aux deux extrêmes. Au niveau des pays riches, il y a une convergence du fait que les pays les plus pauvres (du groupe des pays riches) ont rattrapé les autres : Espagne, Grèce, Portugal dans le groupe des pays européens. Le même constat peut être fait à l'autre bout du spectre : convergence au niveau des pays les plus pauvres avec alignement vers le bas des pays les plus pauvres. Nous avons ici une image qui va à l'encontre du phénomène de convergence. À l'inverse, on observe une très forte divergence au niveau des pays à revenus intermédiaires.

Lorsque les économistes tentent de tracer la courbe de convergence, les résultats sont très peu significatifs. Dans le détail, il existe un petit nombre de pays qui ont connu un processus de convergence avec l'insertion internationale. On constate d'autre part grâce aux travaux économétriques, une plus forte convergence des revenus entre pays qui ont eu d'importants échanges bilatéraux. Par exemple, les échanges entre la France et l'Espagne permettent d'expliquer en partie la convergence de l'Espagne dans le club des pays riches de l'Union européenne.

Quel est le lien entre commerce international et pauvreté ?

Les mesures de politiques commerciales comportent d'importants effets de redistribution à terme. Certains théoriciens estiment que l'ouverture a un impact sur la répartition du potentiel de production des pays, dans le sens où il existe des mouvements intersectoriels.

Mondialisation et développement ?

- Des résultats contrastés, avec une croissance sans pareil des inégalités

⇨ Au niveau international

⇨ Au niveau interne

- Mondialisation et risques émergents:

- Risques environnementales et sanitaires
- Maladies infectieuses
- Risques systémiques affectant les marchés économiques et financiers

Les mesures de politiques commerciales peuvent affecter la redistribution et avoir des effets sur la pauvreté. On connaît précisément le théorème de Stolper Samuelson : « lorsqu'un pays s'ouvre, la rémunération du facteur abondant s'élève et la rémunération du facteur rare diminue ». Le facteur abondant, qui est le travail dans un pays en développement, gagnerait à l'ouverture. Les travailleurs seraient donc bénéficiaires de l'ouverture. Le problème est que les théories du commerce international ne prennent pas en compte la période transitoire. Les coûts de l'ajustement peuvent contrebalancer les bénéfices en termes de revenus pour le travailleur. Enfin, la politique commerciale peut affecter les effets redistributifs car l'ouverture provoque une très grande volatilité des prix. Celle-ci implique également une vulnérabilité accrue des activités des productions nationales à ces fluctuations de prix. De ce fait, l'impact du commerce international sur la pauvreté est fortement dépendant de l'adaptation des ménages à ces fluctuations. La relation entre commerce international et pauvreté peut également être traitée différemment.

La littérature économique avance que le commerce international se fait au détriment du travail non qualifié, c'est-à-dire le travail le plus exposé à la pauvreté. L'ouverture commerciale va essentiellement léser les travailleurs ruraux non qualifiés :

+ quand l'offre est infiniment élastique, le salaire des travailleurs non qualifiés est fixé au niveau de subsistance. L'ouverture commerciale va affecter les non qualifiés du fait d'un ajustement par les quantités (en perte de revenu et d'activité) ;
+ les travailleurs non qualifiés sont essentiellement employés dans la production de biens non exportables. Ils ne bénéficient pas des opportunités d'échanges internationaux.

Cette relation entre commerce international et développement ou entre commerce international et pauvreté est fortement sujette à débat. Mais, indépendamment des risques économiques liés à l'insertion internationale, on enregistre d'autres risques émergents qui accroissent davantage la vulnérabilité des travailleurs non qualifiés. Avec la mondialisation, de nouveaux risques apparaissent : risques

environnementaux, maladies infectieuses etc. Il s'avère que les populations les plus exposées à ces risques sont le plus souvent les populations les plus pauvres. Je crois que jamais l'économie mondiale n'a connu autant de crises de développement.

Nguyễn Tấn Khuyên

La mondialisation et l'intégration contribuent-elles à appauvrir une partie de la population déjà la plus pauvre ?

[Michel Fouquin]

La question est complexe. La Chine est un pays émergent, un pays pauvre avec un taux de croissance très élevé. Ce pays a développé l'exportation et reçoit beaucoup de capitaux étrangers. En même temps, la Chine a connu l'une des plus fortes croissances depuis trente ans. La pauvreté a été fortement réduite et parallèlement les inégalités se sont accrues. La Chine était l'un des pays les plus égalitaires au monde à la fin de l'ère maoïste, il est devenu, aujourd'hui, un des pays les plus inégalitaires. La raison principale est que les populations rurales n'ont connu que très peu de progrès. Malgré cette inégalité la pauvreté a tout de même reculé. Il y a deux ou trois ans, le Parti communiste chinois a reconnu ce problème et a mis en place des politiques de désenclavement des régions les plus pauvres. La transition d'un pays en développement est essentiellement due au fait que l'emploi agricole majoritaire devient minoritaire. En Chine, plus de 50 % de la population travaille dans l'agriculture. Ce chiffre devrait tomber progressivement à moins de 10 % de la population chinoise dans l'agriculture en trente ans. Cette transition est extrêmement violente. L'ouverture entraîne une plus grande volatilité des économies. Cela affecte les pays qui sont très spécialisés, comme les pays africains, qui exportent deux ou trois produits primaires. Dès que le prix de l'un de ces produits s'effondre, les revenus s'effondrent.

Nguyễn Thị Việt Hồng

Je travaille à l'Institut des sciences statistiques. Anh Dao a évoqué le critère retenu par la Banque mondiale selon lequel le PIB/habitant est supérieur à 11.100 USD et qui permet de qualifier un pays de riche. En-dessous de ce seuil, il s'agit de pays classés émergents. Ces pays sont-ils réellement tous émergents ?

[Michel Fouquin]

La Banque mondiale aide les pays en développement en fonction de leur niveau de développement. Pour le Việt Nam, la question est de savoir si le pays va passer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. En cas de réponse positive, les conditions de la Banque mondiale au Việt Nam vont changer. La Banque sera moins « généreuse ».

[Trần Thị Anh Đào]

Ce critère est établi par défaut. Tout pays qui dispose d'un revenu en-dessous de ce seuil est potentiellement émergent. Ensuite, il faut combiner les deux autres critères. Personnellement, j'ajouterais une analyse dynamique en prenant en compte des taux de croissance et justement du PIB sur une longue période. Une analyse dynamique

permet aussi de constater que les pays émergents sont des pays qui ont connu une croissance élevée sur une longue période. Il faudrait donc y ajouter une évaluation du taux de croissance annuelle moyen. La Chine a connu lors de la décennie 1990 des taux de croissance annuels moyens de plus de 9 % ; pour le Việt Nam, les taux de croissance étaient de 5,5 % sur la décennie 1994-2004. Il s'agit, pour moi, de pays émergents mais il faut durer.

[Michel Fouquin]

Un chercheur du CEPII a travaillé sur le développement des provinces et des villes chinoises. Ses travaux visaient à montrer que, lorsqu'il y a un sens de développement industriel très dynamique, les régions alentours bénéficient aussi de la croissance. Par exemple, Shanghai attire et entraîne la croissance des régions avoisinantes. Pour étudier une telle problématique, il faut des statistiques régionalisées sur des périodes relativement longues – une dizaine d'années – de façon à examiner si les pôles de développement entraînent ou n'entraînent pas les autres régions. Ensuite, il y a la recherche sur la politique de l'état. La présentation de Martin Rama a montré qu'il existe au Việt Nam une politique de transferts budgétaires des régions les plus riches vers les régions les plus pauvres. Si l'État joue son rôle, les régions riches vont aider au financement des régions pauvres.

Nguyễn Thị Việt Hồng

Pourriez-vous préciser l'effet de rattrapage. Cette notion porte-t-elle sur le niveau de dépenses ou le niveau de revenus ? Comment calculer et définir cette notion de rattrapage ?

[Trần Thị Anh Đào]

La littérature économique aborde toutes ces questions. On considère par exemple le PIB/habitant du Việt Nam que l'on compare avec celui des États-Unis. On observe ensuite quel est l'écart du revenu entre les deux pays. Beaucoup d'économistes ont travaillé sur ce sujet en utilisant différentes méthodes. Vous pouvez aussi vous référer à des normes. On calcule quel serait le niveau de croissance du revenu moyen mondial pour pouvoir atteindre le niveau de PIB/habitant des États-Unis. Si les pays disposent d'un taux de croissance du PIB/habitant équivalant à la moyenne mondiale, il y aura rattrapage du niveau de PIB/habitant des États-Unis.

[Michel Fouquin]

C'est un élément de complexité supplémentaire. Si vous raisonnez à prix et taux de change constants et que vous observez la situation en 2006, vous vous posez la question : quel taux de croissance en volume me faut-il pour rattraper les États-Unis ? Cette question est cependant très partielle : En effet, quand un pays est très pauvre, sa monnaie doit être très sous-évaluée. Au fur et à mesure qu'il se développe, il va y avoir un rattrapage en termes de valeur (et non pas du volume) de ce qu'il produit. J'ai donné l'exemple du Japon qui est passé d'une situation où un dollar équivalait à 375 yens à un dollar pour 100 yens. Il s'agissait de dollars courants. En volume, le Japon croissait plus vite que les États-Unis mais en valeur il s'est trouvé pratiquement

à égalité en PIB par tête en dollars courants. Il ne faut pas uniquement prendre en compte la croissance quantitative.

Il y aussi un argument démographique évoqué lors des séances plénières – « fenêtre démographique ». On constate que la fécondité diminue avec le développement. À un moment donné, la population très jeune qui ne travaille pas (qui est à charge) augmente beaucoup plus lentement alors que la population en âge de travailler s'accroît considérablement. Vous avez, pour les pays jeunes comme le Việt Nam, une phase dans laquelle les jeunes sont de plus en plus nombreux. Les plus vieux ne sont pas encore trop nombreux et l'essentiel de la population est en mesure de travailler.

Võ Châu Thịnh

On discerne deux grandes tendances. La mondialisation contribue à enrichir les pays riches. Parallèlement à cela, elle permet de réduire la pauvreté dans les pays pauvres. D'un autre coté, vous avez parlé de divergence : les pays riches deviennent plus riches et les pays pauvres plus pauvres.

[Michel Fouquin]

Raisonne-t-on pays par pays ou selon les populations ? Par exemple la population chinoise – 1 milliard 300 millions d'habitants – et la population indienne – 1 milliard d'habitants – sont en train de rattraper les pays riches. 2 milliards 300 millions d'habitants progressent. Si par contre, j'observe ce qui se passe dans les pays d'Afrique subsaharienne (pour simplifier), on s'aperçoit qu'il y a des petits pays d'Afrique subsaharienne qui déclinent. Parmi une cinquantaine de pays il y a seulement le Nigeria et l'Afrique du Sud qui ont une population importante. Les petits pays de cette zone ont des difficultés à tirer profit de la mondialisation. Une comparaison criante est par exemple celle de la Chine avec le Burkina Faso. Cent fois plus grosse en termes de population, la Chine profite bien plus de la mondialisation.

Journée 2, matinée du mardi 22

Approches méthodologiques et outils statistiques

[Houssein Boumellassa]

Bonjour et bienvenue à tous à cette troisième session de l'atelier 1. Je vais commencer par présenter le plan des trois prochaines séances. Nous allons tout d'abord définir le concept de base de données. Nous expliquerons ensuite succinctement les différentes méthodes (mais pas toutes) pour exploiter ces bases de données. Nous nous focaliserons sur la base de données du CEPII dont le nom est CHELEM. Cette dernière comporte plusieurs bases : une base de commerce, une base de PIB et une base de balance des paiements. Enfin, et c'est là l'intérêt principal des trois prochaines séances, nous utiliserons ces bases de données pour illustrer notre problématique de mondialisation. Pour ce faire nous avons amené la version DvD de CHELEM que nous vous prêterons pendant les séances.

- Définitions
- Comment exploiter une base de données ?
- Liste (non exhaustive)des bases de données du commerce international
  - CEPII
- Un exemple de construction : CHELEM-CIN
- Présentation des tendances (Panorama)
- Indicateurs et bases de données

Définitions

Qu'est qu'une base de données ?

Une base de données est, en termes mathématiques, une matrice qui comporte des données économiques. Ces données sont tout d'abord collectées par des instituts statistiques, des gouvernements mais aussi par des organisations internationales. Il existe deux principaux types de collecte : 1/ les enquêtes et sondages ; 2/ il existe par ailleurs des données plus « objectives » issues des déclarations bancaires, douanières ou d'entreprises. Ces données sont en général informatisées. Les données sources sont généralement brutes : elles ne comportent aucune modification et peuvent ainsi contenir des erreurs – fraudes, systèmes de collecte différents. Ces données sources sont ensuite modifiées par des acteurs divers comme les instituts de collecte ou des centres de recherche en économie. Le CEPII est l'un de ces centres. Sa base de données CHELEM puise ses sources dans les bases de données internationales. Les données sont corrigées et proposées dans un environnement cohérent, clair et simple d'accès.

Comment exploiter une base de données ?

Arrêtons-nous un instant sur les statistiques descriptives.

Il s'agit de techniques utilisées pour décrire un ensemble relativement important de données. Nous commençons, avec les statistiques, par décrire la base de données de manière factuelle : nous nous renseignons ainsi sur le nombre d'individus et de variables, on décide alors de l'outil que l'on va utiliser pour exploiter la base de données.

Les statistiques descriptives qualifient un échantillon et permettent le calcul de ratios.

Base de données: définitions

- Une matrice avec des données économiques (utilisation possible du calcul matriciel).
- Les données sont collectées par des instituts statistiques (INSEE), des gouvernements (Ministères, douanes), des organisations internationales (Banque Mondiale, FMI, Nations Unies…).
- Les données sont issues de collectes de plusieurs types:
  - Des enquêtes (EAE de l'INSEE), des sondages (téléphoniques, SOFRES).
  - Des déclarations bancaires, douanières, d'entreprises.
- Les données sources sont généralement « brut ». Elles comportent donc des « erreurs » (oublis, fraudes, systèmes de collecte différents).
- Elles sont ensuite modifiées par des acteurs divers: Instituts de collecte, Centres de recherche en économie.

Le deuxième outil est l'analyse exploratoire, factorielle – présentation de Jacques Ould Audia et Nicolas Meisel de la base *Profils Institutionnels*. On distingue trois types d'analyse factorielle :

+ l'analyse en composantes principales qui concerne les variables quantitatives. On projette, sur un plan à deux dimensions, N dimensions correspondant à N variables ;
+ l'analyse factorielle utilisée pour les variables qualitatives ;
+ l'analyse discriminante est une méthode de classement utilisant des variables de rupture – « Clustering ».

Exploitation: Statistiques descriptives

- Techniques utilisées pour *décrire* un ensemble « *relativement important* » de données.
- Description de la base: nombre d'individus, nombre de variables, types… Conditionne les outils quantitatifs utilisés pour décrire la base.
- Quelques statistiques simples pour débuter:
  - La Moyenne
  - La médiane
  - Le mode
  - La Variance
  - L'Ecart-type
  - Les extrema
  - Les quartiles
- Utilisation de graphiques:
  - Distribution empirique
  - Histogramme
- Il s'agit généralement de la première étape. Les résultats permettent de mieux envisager quel outils l'économiste utilise par la suite.

Une autre méthode d'exploitation des bases de données est le calcul d'indicateurs. Nous allons nous concentrer sur cet axe. Un indicateur est un ratio faisant appel aux différentes opérations mathématiques de base : additions (soustractions) et multiplications (divisions). Nous allons voir durant cette séance quelques indicateurs parmi les dizaines disponibles : indicateurs de Balassa et ceux utilisés par le CEPII. L'idée est que le logiciel CHELEM calcule facilement les indicateurs mais il importe de comprendre ce que cela recouvre.

L'économétrie est une autre méthode d'exploitation d'une base de données. Il s'agit d'éprouver des théories économiques avec des données réelles. Prenons l'exemple du modèle de croissance de Robert Merton Solow :

$$Y = A.K^{\alpha}L^{\beta}$$

Y représente la production totale de l'économie ;
A : progrès technique ; K : capital ; L : travail

Ce modèle théorique prédit une croissance avec un calcul formel. L'économétrie estime, avec des données réelles, les paramètres de ce modèle (A, α et β).

Exploitation: Analyse exploratoire

- Analyse en composante principale
  - Variables quantitatives.
  - Recherche de directions de l'espace qui représentent le mieux les corrélations entre n variables aléatoires.
- Analyse factorielle
  - Variables qualitatives.
- Analyse discriminante
  - Classement des individus selon certaines variables (ex: clients bancaires, patients en médecine…)

Exploitation: Calculs d'indicateurs

- Utilisation des données pour trouver des faits stylisés, établir un panorama, répondre à une problématique.
- Calculs faisant appel aux opérations de bases (+,-,*,/).
- Balassa.
- Les indicateurs utilisés au CEPII.
- Il est toujours possible de construire de nouveaux indicateurs.

La dernière méthode d'exploitation des bases de données est la modélisation économique. Il existe deux principaux types de modèles :

+ les modèles en équilibre partiel. Un modèle est une formulation mathématique qui confronte une offre et une demande. En équilibre partiel, nous raisonnons sur un marché particulier. Nous considérons tous les autres secteurs comme exogènes et constants ou « toutes choses étant égales par ailleurs ». L'équilibre partiel peut également se focaliser sur la demande (offre exogène) ou sur l'offre (demande exogène). L'avantage de ce type de modélisation est qu'elle peut être très détaillée. L'inconvénient est de ne pas prendre en compte les interactions avec les autres secteurs (ou ce que l'on considère comme « sans importance » i.e. la demande ou encore l'offre lorsque l'on fixe l'une ou l'autre);
+ les modèles d'équilibre général (MEGC). La théorie de Walras permet de prendre en considération toutes les interactions dans l'économie – le secteur textile, par exemple, n'est pas seulement une offre et une demande mais aussi un secteur qui consomme des services bancaires, de transports, etc. Ces modèles ont été utilisés, par exemple, pour évaluer l'entrée du Việt Nam à l'OMC (CEPII, 2008). L'inconvénient principal de ces modèles reste le nombre important d'hypothèses pour assurer une solution numérique et, par conséquent, la simplicité de certaines modélisations, moins détaillées qu'en équilibre partiel Les MEGC nécessitent une matrice de comptabilité sociale comme source de données principale.

Liste (non exhaustive) des bases de données du commerce international CEPII

Les bases du CEPII

- CHELEM:
  - CHELEM-CIN *(Présentée et utilisée)*
  - CHELEM-PIB *(Présentée et utilisée)*
  - CHELEM-BAL *(Présentée et utilisée)*
- MAcMAp *(Présentée)*
- BACI *(Présentée)*
- Distance *(non étudiée)*
- TradeProd *(non étudiée)*
- IDE *(non étudiée)*

Construction de CHELEM-CIN. Pourquoi « traiter » les données sources ?

- Erreurs de déclarations évidentes
- Retard dans les données
- Unités monétaires différentes
- Flux miroirs (Une seule valeur est nécessaire en économie appliquée)
- Nomenclature commune (géographique et sectorielle) des déclarations pour permettre des comparaisons
- Une même source ne fournit souvent pas toute l'information: nécessité de regrouper avec d'autres déclarations
- CHELEM-CIN: comment construire une base de donnée ?

La base CHELEM du CEPII est une combinaison de trois bases différentes : une base de commerce, une base de PIB et une base de balance des paiements.

CHELEM-PIB

- La base CHELEM-PIB contient des agrégats économiques à partir de 1960, couvrant l'ensemble du monde au niveau des 94 zones élémentaires ainsi que pour 204 pays indépendants ou territoires statistiques.
- Les 5 séries disponibles
  - le Produit Intérieur Brut, exprimé en millions de dollars, sous trois formes
    - en valeur internationale, c'est-à-dire en convertissant les flux aux prix nationaux courants par les taux de change courants ;
    - en volume international, c'est-à-dire en convertissant les flux aux prix nationaux constants de l'année de base par les taux de change correspondants de l'année de base (1995) ;
    - en volume PPA, c'est-à-dire dans un système de prix constants dans l'espace et dans le temps, en convertissant les flux aux prix nationaux constants de l'année de base (1995) par les taux correspondant de Parité de Pouvoir d'Achat.
  - Ces séries de PIB sont complétées par des séries de population totale (millions d'habitants en milieu d'année) et par des séries de taux de change nominaux pour les pays indépendants.

CHELEM-BAL

- L a base CHELEM-BALANCE DES PAIEMENTS (CHELEM-BAL) contient les flux de Balances des paiements à partir de 1967.
- Ces données couvrent l'ensemble du monde. Elles concernent 189 pays ainsi que les 94 zones élémentaires de la nomenclature commune et l'ensemble des organisations internationales.
- Elles sont présentées dans une nomenclature agrégée en 68 postes pour les crédits, 68 postes pour les débits, 70 postes pour les soldes ainsi que 7 postes pour les soldes spécifiques, reprenant les principales rubriques de la nomenclature en 247 postes, recommandée par le Fonds Monétaire International dans le cinquième manuel de la Balance des paiements de 1993.
- Ces données une fois complétées et corrigées sont exprimées en millions de dollars courants. Les données utilisées sont essentiellement les données primaires fournies par le FMI. Mais des sources alternatives (en provenance des banques centrales des pays notamment) sont également utilisées pour certains pays comme Taïwan ou Cuba

Je vais tout d'abord présenter la base CHELEM-Commerce (construite par Alix de Saint Vaulry, économiste au CEPII). Nous allons voir une première approche méthodologique qui vous permettra de comprendre que la construction d'une base de données n'est jamais anodine.

La base CHELEM-CIN contient les flux croisés du commerce international en quatre dimensions : exportateurs, importateurs, flux (le produit) et année.

CEPII

Contenu de la base de données

- Flux croisés de commerce international
  (exportateur, importateur, produit, année)
- Données annuelles depuis 1967
- Valeurs en millions de dollars courants des États-Unis
- Couverture mondiale : 94 pays/zones (et une zone « non définis ailleurs »)
- 3 nomenclatures sectorielles :
  CHELEM (71 catégories), GTAP (43 catégories), CITI (147 catégories)
- Multiples agrégations sectorielles :
  filières de production, stades de production, niveaux technologiques…
- Multiples indicateurs :
  soldes, taux de couverture, avantages comparatifs révélés,
  variation de part à l'exportation avec effets de structure et de performance…

Les données sont annuelles et disponibles depuis 1967 (sur plus de trente ans). Les valeurs sont en millions de dollars courants américains et la couverture est mondiale (94 pays ou zones). Nous avons des pays individuels (le Việt Nam par exemple) et il existe des zones contenant des pays agrégés (pays déclarant mal leurs statistiques).

En termes de nomenclature, le niveau le plus fin pour le commerce est le SH6 – système harmonisé à 6 chiffres. Cela signifie que les pays au niveau mondial utilisent une même nomenclature pour désigner leurs produits. Une ligne du SH6 correspond au même produit au Việt Nam, en France, aux États-Unis, etc. Au niveau mondial tout le monde s'accorde pour désigner, par exemple, le pétrole par le code 27.10.00. Cependant, au niveau d'un pays, on déclare la plupart du temps à un niveau encore plus fin (plus de 10 000 produits). Prenons le cas des chaussettes. Les pays exportateurs ou importateurs établissent les droits de douane ou récoltent leurs données de commerce avec un niveau de détail plus grand que le système harmonisé. Ainsi, la ligne SH6 « chaussettes » peut être désagrégée en chaussettes en coton, en laine, mais aussi en taille ou couleur différentes, etc. Le niveau de désagrégation est un point très important, notamment lorsque l'on parle de politique commerciale et de droits de douane.

La désagrégation sectorielle CHELEM n'est pas aussi détaillée que le SH6 qui est une nomenclature en 5.113 produits. La classification CHELEM-CIN contient 71 produits. Le logiciel CHELEM propose également des correspondances avec d'autres classifications du commerce international comme celle de GTAP (plus agrégée et comportant 43 produits). Cette nomenclature (GTAP) est un standard pour les matrices de comptabilité sociale au niveau mondial.

Il est important d'avoir des clés de passage entre sa propre nomenclature et les standards des autres pays ou les standards internationaux ; cela permet d'établir des comparaisons plus facilement.

Par ailleurs, la nomenclature CHELEM est aussi complétée par des nomenclatures indiquant le niveau technologique des produits. On ne change plus la classification sectorielle mais on regarde les spécificités à l'intérieur de chaque secteur CHELEM. Nous aurons par exemple des secteurs à haute, basse et moyenne technologie.

Nguyễn Trí Thông

Où peut-on trouver la basse de données du CEPII, à quelles conditions ?

[Houssein Boumellassa]

Vous pouvez utiliser le DVD ou internet. La base est payante. Ce n'est pas le CEPII qui vend le DVD ou l'accès au site Internet. Le logiciel est d'utilisation simple. Vous pourrez utiliser le DVD durant l'atelier et ainsi vous faire une idée de la pertinence de la base.

Nguyễn Trí Thông

Les données de la base sont au niveau national. Peut-on aussi utiliser la même méthodologie à un niveau « inférieur », par exemple au niveau d'une province pour reconstituer une base de données d'un secteur précis ?

[Houssein Boumellassa]

On peut tout à fait utiliser la même méthodologie de construction au niveau provincial. La seule contrainte demeure la disponibilité des données à cette échelle.

[Michel Fouquin]

Si vous avez des données d'exportation et d'importation par province du Việt Nam, il est envisageable de faire un programme de recherche commun pour développer une base provinciale pour ce pays.

Nguyễn Thị Việt Hồng

Existe-t-il un conflit entre les bases de données que nous construisons dans un secteur précis avec d'autres bases de données d'un même secteur ?

[Houssein Boumellassa]

La source principale pour la base de données CHELEM commerce est la base de l'ONU Comtrade. C'est une base mondiale contenant un nombre important de pays dans la nomenclature harmonisée (SH6) du commerce international (plus de 5.000 produits). Cependant, cette base comporte un certain nombre de problèmes qu'il faut corriger. Pour cette raison, nous construisons une base de commerce « améliorée ».

Par ailleurs, Comtrade possède uniquement les déclarations des pays qui acceptent de communiquer leurs données à l'ONU. CHELEM permet de reconstruire certains pays qui ne déclarent pas leurs exportations ou leurs importations à l'ONU – grâce aux statistiques des pays membres de l'ONU qui déclarent exporter dans ces pays et importer de ces pays. La base CHELEM possède également des déclarations nationales que l'ONU, pour diverses raisons, ne propose pas dans sa base de commerce (Taiwan par exemple). Il est, par ailleurs, nécessaire de tester les données de commerce avec d'autres types de statistiques pour avoir une image cohérente. Par exemple, un pays qui ne produit pas de chaussures ne peut en être exportateur. Cela peut arriver dans Comtrade. Nous avons alors ce que l'on appelle les réexportations. Il est nécessaire de retirer ces réexportations des exportations pour avoir une véritable image du commerce des pays.

Il existe au niveau mathématique des techniques pour mettre en cohérence différentes sources de données (Méthode d'entropie). Toutefois, réalité et base de données peuvent présenter des écarts.

[Michel Fouquin]

Je reviens sur la question concernant la collecte des données sources provinciales. Vous pouvez vous adresser à l'administration des douanes vietnamiennes qui est chargée de recenser les exportations et les importations du pays.

[Houssein Boumellassa]

Je reprends ma description de la base CHELEM commerce pour expliquer le principe de base harmonisée et les différentes étapes de la méthodologie de construction.

Un exemple de construction : CHELEM-CIN

Qu'est-ce qu'une base harmonisée ?
Soit I et J deux pays.
A représente les exportations de I vers J, déclarées par I.
B représente les importations de J en provenance de I, déclarées par J.
Dans les données sources, pour chaque flux (I, J) trois cas possibles existent :

+ il n'existe que A ou B. Dans ce cas, nous utilisons la statistique existante.
+ A et B existent et sont différents de 0. Nous avons, dans ce cas, deux déclarations : pays exportateur I et pays importateur J. Pour diverses raisons, ces deux flux sont souvent différents alors que, en théorie, ils devraient être égaux (une fois le fret et l'assurance déduits).
+ A et B n'existent pas. Cela veut dire que le flux est réellement nul ou qu'il a besoin d'être estimé (c'est notamment le cas pour les pays les moins avancés dont l'appareil statistique est peu performant). Il convient ici de bien distinguer les valeurs nulles réelles des valeurs absentes mais existantes.

CEPII

Une base harmonisée

- Pour chaque flux d'échanges du pays *i* vers le pays *j*, il peut y avoir :
  - 1 déclaration du pays exportateur *i* ou du pays importateur *j*
  - 2 déclarations du pays exportateur *i* et du pays importateur *j* : elles doivent être harmonisées
  - pas de déclaration du tout : il faut estimer le flux.
- Une base de données harmonisée, c'est :
  - des données cohérentes dans le temps et dans l'espace (produits et pays)
  - une couverture mondiale avec le maximum de détail possible compatible avec la qualité des données
  - des données exhaustives (les flux manquants sont estimés).

Une base de données harmonisée permet :

+ d'offrir des données cohérentes dans le temps et l'espace. Le produit en 1970 est toujours le même produit en 2007. Au niveau très fin d'une nomenclature comme la ligne tarifaire en 14 ou 16 positions, le produit change. À un niveau plus agrégé, nous avons une cohérence des produits au niveau temporel. Il faut faire aussi attention aux pays qui s'unifient ou qui se séparent ; dans ce cas, on reconstitue des séries longues en faisant certaines hypothèses lors des ruptures de séries ;
+ une couverture mondiale avec le maximum de détails possible compatibles avec la qualité des données ;
+ de présenter des données exhaustives. On estime ce qui manque, on a une image globale et complète du commerce mondial.

Il existe huit étapes de construction de la base. Suite au téléchargement des données sources de Comtrade, un premier test vérifie les nomenclatures utilisées Le premier test est de vérifier que les nomenclatures n'ont pas changé. En amont de tout traitement, on vérifie comment sont transmises les données sources (format des variables, changement de noms, etc.). Il est important de vérifier si votre année supplémentaire (N) a le même format que l'année (N-1) de Comtrade.

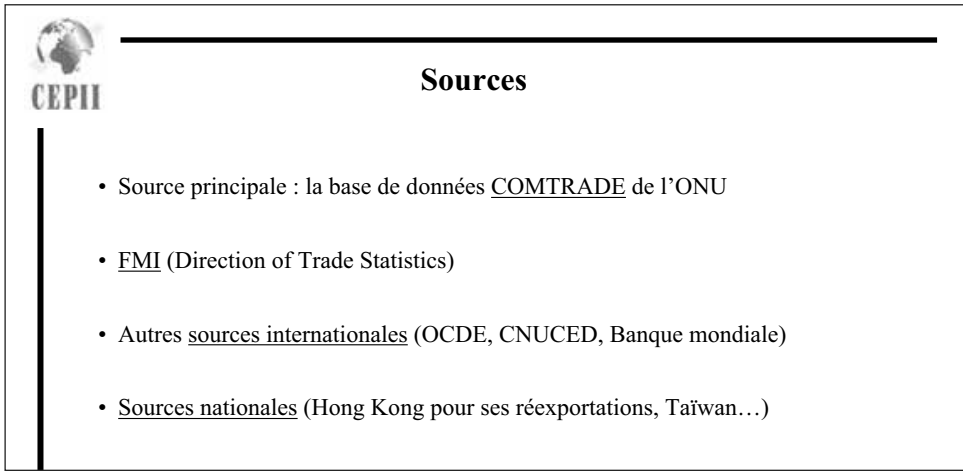

Premiers tests, agrégations, tests de cohérence

- **Tests de cohérence** :

Pour raisons de confidentialité, certains pays ne déclarent pas leurs échanges de certains produits, ou bien ils ne ventilent pas certains flux entre tous leurs partenaires.

Il y a donc une différence entre le « total » déclaré des exportations ou des importations avec un partenaire donné et la somme des flux déclarés par produit avec ce partenaire.

Si la différence est positive, elle est affectée au code produit « non définis ailleurs » (ou exceptionnellement au pétrole brut pour les exportateurs de pétrole, par exemple).

- Si elle est négative, le code produit « non définis ailleurs » est mis à zéro pour ce partenaire.

Pour des raisons de confidentialité, certains pays ne déclarent pas leurs échanges avec d'autres pays – armement, services gouvernementaux. Si la différence est positive, la méthodologie choisie par la base CHELEM est de créer un secteur non ventilé auquel on affecte cette différence. Si la valeur est négative, ce qui veut dire que la somme des flux est supérieure au total, on annule la différence au niveau du total. Dans ce cas, le code du secteur ventilé est mis à 0.

Réexportations et réimportations : définitions

- Réexportations (définition de l'ONU) : marchandises d'origine étrangère exportées depuis une partie quelconque du territoire *économique* d'un pays en l'état où elles se trouvaient au moment de leur importation (ou ayant subi une transformation qui n'a pas changé leur origine).

Réimportations (définition de l'ONU) : biens domestiques se trouvant dans le même état que lorsqu'ils ont été exportés (ou ayant subi une transformation qui n'a pas changé leur origine) qui sont réadmis sur une partie quelconque du territoire *économique* de leur pays d'origine.

Dans COMTRADE, les réexportations et les réimportations sont incluses dans les exportations et les importations.

Dans CHELEM, les réexportations et les réimportations sont exclues des exportations et des importations. Des traitements spéciaux sont effectués pour Hong Kong (dont les réexportations atteignent 3% du commerce international) et Singapour (dont les réexportations, comme les réimportations, sont d'environ 1% du commerce international)

CEPII

Réexportations et réimportations : Hong Kong

- **Exportations de Hong Kong :** les réexportations de Hong Kong sont ôtées des exportations déclarées par Hong Kong à COMTRADE, comme pour les autres pays déclarant leurs réexportations à part.

Importations de Hong Kong :

Pour mesurer correctement les importations domestiques de Hong Kong, ses réexportations par pays d'origine et par produit (source : Hong Kong Census and Statistics Department) sont retirées des importations déclarées par Hong Kong à COMTRADE, autant que possible.

Pour un produit donné, si les réexportations venant d'un certain partenaire vers Hong Kong dépassent les importations de Hong Kong venant de ce partenaire, les importations de Hong Kong venant de ce partenaire sont mises à zéro. Les importations domestiques de Hong Kong restent donc encore surestimées.

Exportations d'autres pays vers Hong Kong à destination finale d'autres pays : certains pays, comme les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud et Taïwan, déclarent des montants élevés d'exportations vers Hong Kong, incluant des biens réexportés ensuite par Hong Kong vers d'autres pays. Leurs exportations transitant via Hong Kong sont réaffectées à leurs réels pays de destination.

La deuxième étape consiste à traiter les réimportations et les réexportations. Il faut prendre des données sources supplémentaires pour corriger et enlever le commerce qui n'est pas produit dans le pays exportant.

CEPII

Données manquantes pour des pays déclarant habituellement

Quand un pays déclarant habituellement ne déclare pas ses exportations et/ou ses importations pour une année *n* donnée, elles doivent être estimées.

Les exportations et importations totales peuvent être trouvées dans les Statistiques de la Direction du Commerce (Direction of Trade Statistics, DOTS) du FMI ou dans le Bulletin Mensuel de Statistiques (BMS) des Nations Unies (ou dans les statistiques de la CNUCED ou dans les statistiques nationales). Sinon elles sont estimées tendanciellement.

La structure croisée géographique et sectorielle des exportations (resp. importations) d'une année disponible est appliquée aux exportations (resp. importations) totales de l'année manquante. L'année de référence doit être aussi proche que possible de l'année estimée.

Généralement, il est possible de trouver les importations et les exportations totales dans les statistiques de la direction du commerce du FMI. Elles sont également disponibles dans le bulletin mensuel de la statistique publié par l'ONU.

CEPII

Décafage
(on retire le fret et l'assurance des importations *caf*)

Les exportations sont généralement déclarées *fab* (franco à bord) alors que les importations sont déclarées *caf* (coût, assurance et fret jusqu'à la frontière du pays importateur inclus), suivant les recommandations des Nations Unies (cf réf. en dernière page). Pour obtenir des valeurs d'exportations et d'importations comparables (*fab*), le fret et l'assurance sont retirés des importations *caf*.

$$Mfab_{ij}^{kn} = \frac{Mcaf_{ij}^{kn}}{1 + fret_{ij}^{kn}}$$

avec

$$fret_{ij}^{kn} = taux_{IJ}^{K} \quad * \quad (1+\frac{1}{9}) \quad * \quad coef^{k} \quad * \quad ind^{kn}$$

i, j, k, n : pays exportateur, pays importateur, produit, année
I : zone à laquelle le pays i appartient
J : zone à laquelle le pays j appartient
K : produit de référence pour k
$taux_{IJ}^{K}$: taux de fret pour le produit de référence K de la zone I vers la zone J en 1969
$1 + 1/9$: pour tenir compte des frais d'assurance, estimés à 1/9 du coût du fret
$coef^{k}$: coefficient multiplicatif reliant k à K
ind^{kn} : indice d'évolution pour le produit k (suivant le produit, il est calculé avec des indices de fret (navires de ligne ou pétroliers, dépendant du type d'affrètement et du tonnage) et avec des indices de valeur unitaire; ainsi il prend en compte la distance et le ratio valeur/poids)

Les exportations sont généralement déclarées FOB – *Free on board*. Quand vous exportez des ordinateurs des États-Unis vers la France, les exportations sont déclarées par rapport à la valeur de l'ordinateur. Si l'ordinateur coûte 1.000 dollars, la statistique des exportations hors erreur sera de 1.000 dollars. La valeur que la France déclare comprend les 1.000 dollars de l'ordinateur plus X dollars d'assurance et de transport maritime et aérien (CIF – *Cost Insurance freight*). Mécaniquement, importations et exportations seront différentes. Nous procédons donc au « décafage ».

CEPII

Comparaison des flux miroir

Deux ensembles de données résultent des étapes A à D : les déclarations d'exportations domestiques et les déclarations d'importations domestiques, toutes les deux *fab*.

Ces flux *miroir* déclarés respectivement par le pays exportateur i (X_{ij}^k) et par le pays importateur j (M_{ij}^k) pour le produit k et l'année n sont comparés, et rapportés (i) au commerce international total de l'année W et (ii) au total du commerce du produit k déclaré par tous les pays déclarants entre eux :

(i) $$Q1 = \frac{X_{ij}^k - M_{ij}^k}{W}$$

(ii) $$Q2 = \frac{X_{ij}^k - M_{ij}^k}{\sum_{\substack{i' \text{ et } j' \text{ décrivant} \\ \text{tous les pays déclarants}}} (X_{i'j'}^k + M_{i'j'}^k)/2}$$

Les ratios les plus importants sont analysés et ensuite certaines déclarations sont corrigées avant l'harmonisation finale.

Malgré le « décafage », importations et exportations peuvent encore diverger. Pour corriger cette différence et n'avoir qu'une seule valeur, il existe plusieurs méthodes d'harmonisation. Certaines sont basées sur l'expertise de statisticiens, d'autres relèvent de méthodes statistiques plus générales. La première méthode est très simple : il s'agit de la moyenne simple L'hypothèse implicite est que la qualité des déclarations est la même pour l'importateur et l'exportateur. Mais il n'y a aucune raison de penser que les instituts statistiques proposent des données de même qualité. On peut proposer une moyenne dite pondérée.

CEPII

Corrections

Pour les ratios Q1 et Q2 les plus importants, différentes corrections sont possibles :

- Remplacer les déclarations manquantes par les déclarations du (des) partenaire(s).
- Réaffecter les produits « non définis ailleurs » aux bons produits (connus une autre année ou par les déclarations du (des) partenaire(s)).
- Réaffecter les pays « non définis ailleurs » aux bons partenaires (connus une autre année ou par les déclarations du (des) partenaire(s)).
- Le pays qui déclare le montant le plus élevé n'est pas forcément le plus fiable. Par exemple, l'Allemagne déclare la valeur totale des avions Airbus coproduits par différents pays européens à chaque passage de la frontière française, pour les exportations et les importations. Dans CHELEM les déclarations françaises (valeur ajoutée seulement) sont privilégiées. Les soldes restent du même ordre de grandeur.
- Ventilation sectorielle partielle : par exemple, entre les véhicules et les pièces détachées, le sous-total (véhicules + pièces) est conservé mais avec les proportions entre ces deux produits déclarées par le pays partenaire.
- Ventilation géographique partielle : par exemple entre différents pays européens pour les exportations américaines. Les exportations totales déclarées par les États-Unis vers l'Europe de l'Ouest pour un produit donné sont conservées, mais avec les proportions entre les différents pays européens déclarées par ces pays.

Nous venons de voir la base CHELEM-Commerce. La méthodologie de construction des deux autres bases est relativement plus simple (notamment grâce et à cause de la structure des données).

CHELEM–PIB

- La base CHELEM–PIB contient des agrégats économiques à partir de 1960, couvrant l'ensemble du monde au niveau des 94 zones élémentaires ainsi que pour 204 pays indépendants ou territoires statistiques.
- Les 5 **séries** disponibles
  - le Produit Intérieur Brut, exprimé en millions de dollars, sous trois formes
    - en valeur internationale, c'est-à-dire en convertissant les flux aux prix nationaux courants par les taux de change courants ;
    - en volume international, c'est-à-dire en convertissant les flux aux prix nationaux constants de l'année de base par les taux de change correspondants de l'année de base (1995) ;
    - en volume PPA, c'est-à-dire dans un système de prix constants dans l'espace et dans le temps, en convertissant les flux aux prix nationaux constants de l'année de base (1995) par les taux correspondant de Parité de Pouvoir d'Achat.
  - Ces séries de PIB sont complétées par des séries de population totale (millions d'habitants en milieu d'année) et par des séries de taux de change nominaux pour les pays indépendants.

La base PIB contient des agrégats économiques pour l'ensemble du monde découpé en 94 zones. La nomenclature géographique entre les bases CHELEM est la même depuis 1960.

Cette base propose cinq séries temporelles et trois séries de PIB :

+ le PIB en valeur internationale – en millions de dollars courants. Nous convertissons les flux aux prix nationaux courants par les taux de changes courants ;
+ le PIB en volume international. On convertit les flux aux prix nationaux constants de l'année de base par les taux de change correspondants de cette même année de base. On élimine de la sorte l'inflation qui peut virtuellement gonfler les valeurs de la création de la richesse nationale ;
+ le PIB en volume PPA, système de prix constants dans l'espace et dans le temps.

Enfin, nous avons deux autres séries que l'on peut utiliser avec les séries de PIB et de commerce. Les séries de populations qui sont comptabilisées en milieu d'année et en millions d'habitants et une série de taux de change nominaux.

La base CHELEM-BAL contient les flux des balances des paiements depuis 1967. Une balance des paiements identifie les échanges d'un pays avec le reste du monde, elle comporte des services et des investissements – investissements directs à l'étranger et investissement de portefeuille.

Trương Quang Thông

La balance des paiements concerne les flux financiers entre les résidents et les non résidents. Qu'est-ce qu'un résident et un non résident ? Cela dépend de chaque pays.

[Houssein Boumellassa]

Je suis tout à fait d'accord avec vous, sachant que le FMI fait l'hypothèse que les pays suivent ses recommandations. Il existe également des avoirs de réserves et un compte « erreurs et omissions nettes » qui est un poste d'ajustements statistiques. Dans la balance des paiements, tout ce qui part vers l'étranger doit nécessairement donner lieu à une contrepartie monétaire et inversement lors des importations. Les balances des paiements que nous utilisons sont annuelles et cela engendre un désajustement entre une exportation réelle et un flux financier.

Il nous reste à étudier, avant d'utiliser le logiciel, le calcul de quelques indicateurs. Construire un indicateur est un travail long. C'est pourquoi il est plus aisé d'utiliser ceux existants. Mais il est important de connaître la logique sous-jacente de la construction.

Nguyễn Trí Thông

Je voudrais revenir sur l'exemple que vous avez donné pour illustrer le « décafage ». Vous avez donné l'exemple de l'ordinateur à 1.000 dollars. Comment va-t-on traiter cette partie retirée, où va-t-on la mettre dans la balance ? Vous avez parlé de l'assurance et du fret. Le problème se complique car le transport peut être assuré par l'une des deux parties. Il peut aussi être assuré par une tierce partie.

[Houssein Boumellassa]

Dans la méthodologie CHELEM, les taux de fret ont été estimés au début de la création de la base. Nous avons des taux de fret pour un groupe de produits agrégés qui date de 1969 ou de 1971. Le problème est que ces taux sont fixes. Nous travaillons à la mise au point de taux de fret plus récents et la méthodologie est une estimation économétrique entre une valeur CAF (CIF) et une valeur FAB (FOB) qui permet de déterminer le coefficient de fret et d'assurance au niveau mondial.

Nguyễn Hồng Vân

Il existe des importations et des exportations transfrontalières qui ne sont pas déclarées. La base de commerce peut-elle prendre en compte ce facteur ?

[Houssein Boumellassa]

La base de données CHELEM commerce ne prend pas en compte la perméabilité des frontières et des problèmes de fraudes au niveau des douanes. Vous évoquez la proximité géographique. Prenons l'exemple d'un importateur au Nord du Việt Nam, commerçant avec un village chinois proche de la frontière : si cela est déclaré, tout passe comme des importations et des exportations ; si ce n'est pas déclaré, cela échappe aux statistiques.

Journée 2, après-midi du mardi 22

Indicateurs et bases de données

[Houssein Boumellassa]

Exploiration des données et cacul d'indicateurs

- Position sur le marché
- Avantage comparatif révélé (version 1)
- Avantage comparatif révélé (version 2)
- Variation de part à l'exportation

L'idée principale de la présentation est de vous donner les clés pour comprendre comment ces indicateurs sont construits.

L'indicateur de position sur le marché

Si on appelle V_{ijk} le flux provenant du pays exportateur i destiné au pays importateur j pour le produit k, les sommations sur les différents indices donnent :

$X_{ik} = V_{i.k}$ exportations du pays i en produit k

$M_{jk} = V_{.jk}$ importations du pays j en produit k

$W_k = V_{..k}$ commerce mondial du produit k

Sur le marché international du poduit k, la position de chaque pays i est représentée par son solde relatif qui, pour une année n, est défini en % par :

$$S_{ik}^n = 100 * \frac{X_{ik}^n - M_{ik}^n}{W_k^n}$$

Note: pour la balance des paiements, on remplace les exportations
Par les crédits et les importations par les débits

Cet indicateur nous permet de classer les pays avec une première approximation de leur compétitivité. C'est un indicateur très simple qui permet de relativiser une grandeur (ou un solde) par une autre.

Regardons l'indicateur, plus complexe, d'avantage comparatif révélé partant du tout premier indicateur de Balassa qui date de 1965 et qui permet de dégager les principales caractéristiques de la spécialisation internationale.

L'observation directe des avantages comparatifs est impossible. Au niveau théorique, ils sont mis en évidence dans une situation où il n'y pas d'échanges internationaux. Il faut donc effectuer une mesure indirecte au moyen des flux de commerce international, des importations et des exportations et de certaines

grandeurs macroéconomiques (comme le PIB). Nous obtenons un indicateur d'avantage comparatif révélé par le commerce. Nous allons étudier deux catégories d'indicateurs. La première repose sur un calcul de ratio, la seconde sur des calculs de soldes commerciaux.

Ces deux types d'indicateurs sont complémentaires. **Les indicateurs à base de ratio** mesurent uniquement les spécialisations créées par les échanges inter-branches. Ce type d'échange s'opère entre pays de niveau de développement différent – les échanges de produits finis des biens d'équipement et de matériel de transport des pays développés contre des matières premières et des produits semi-finis des pays en développement. **Les indicateurs de contribution au solde** mesurent plutôt l'influence des échanges intra-branches dans la spécialisation internationale. Ce type d'échange est très fréquent entre les pays riches qui importent et exportent des produits similaires mais diversifiés.

Pour un pays i et chaque produit *k*, on calcule d'abord la part du solde par rapport au Produit Intérieur Brut *Y*, soit en millièmes :

$$y_{ik} = 1000 \ ? \ \frac{X_{ik} - M_{ik}}{Y_i}$$

Relativement au PIB, la contribution du produit *k* au solde commercial est définie par :

$$f_{ik} = y_{ik} - g_{ik} * y_{i.}$$

avec :

$$g_{ik} = \frac{X_{ik} + M_{ik}}{X_{i?} + M_{i?}} \ et \ \ y_{i?} = 1000 * \frac{X_{i?} - M_{i?}}{Y_i}$$

En outre, il est nécessaire d'éliminer l'influence des changements qui ne sont pas spécifiques au pays étudié, mais qui résultent de l'évolution du poids des produits sur le plan mondial. En se situant par rapport à une année de référence *r*, chacun des flux *X* et *M* est corrigé pour les autres années *n* en les multipliant tous par :

$$e_k^n = \frac{W_k^r}{W^r} : \frac{W_k^n}{W^n}$$

L'indicateur d'avantage comparatif f ' est ainsi calculé aux poids mondiaux de l'année de référence *r*. Pour celle-ci, il coïncide avec la contribution relative *f* ; pour les autres années *n*, il s'en distingue d'autant plus que le commerce mondial du produit *k* tend à s'écarter de la tendance moyenne qui est enregistrée pour l'ensemble des marchandises.

L'avantage comparatif est calculé au niveau le plus fin de la nomenclature sectorielle CHELEM. Les avantages par filière ou par stade sont obtenus par sommation.

Ce premier indicateur nous donne une mesure qui apparaît correcte et compréhensive. Le premier problème est que l'on ne considère que les exportations. Dans les années 60, le système de protection mondial était surtout constitué des droits de douane qui taxaient fortement les importations. Il existait donc une distorsion. Mais les États peuvent aussi intervenir du côté des exportations, en les subventionnant par exemple. En 1965, Balassa a donc modifié son indicateur pour prendre en compte cette distorsion.

La fluctuation des taux de change peut créer des biais sur les avantages comparatifs. On sait, par exemple, que les changements de parité affectent les balances commerciales. Un pays dont la monnaie s'apprécierait fortement sur le marché des changes pourrait connaître un déficit commercial de toutes ses exportations. Dans ce cas, l'indicateur ne révèle aucun avantage comparatif et inversement.

L 'indicateur d 'avantage comparatif révélé 2

Les formules sont décrites ci-dessous, appelant V_{ijk} le flux provenant du pays exportateur *i*, destiné au pays importateur *j* pour le produit *k*. Les sommations sur les différents indices donnent :

$X_{ik} = V_{i,k}$ Exportations du pays *i* en produit *k*

$X_{i.} = V_{i,.}$ Exportations du pays *i* pour le total des biens et services

$M_{jk} = V_{.jk}$ importations du pays *j* en produit *k*

$M_{j.} = V_{.j.}$ Importations du pays *j* pour le total des biens et services

$W_k = V_{..k}$ Commerce mondial du produit *k*

$W_{.} = V_{...}$ Commerce mondial pour le total des biens et services

Cet indicateur est exprimé en millièmes du PIB PPA en valeur du pays *i*, désigné par Y_i. Il dépend de l'écart entre la position par marché sur le produit *k* et la position globale selon la formule suivante :

$$F_{ik} = 1000 \frac{W_k}{Y_i}\left[\frac{S_{ik}}{100} - \frac{S_{i.}}{100}\right]$$

En outre, il est nécessaire d'éliminer l'influence des changements qui ne sont pas spécifiques au pays étudié, mais résultent de l'évolution du poids des produits sur le plan mondial. En se situant par rapport à une année de référence (*r),* les flux *X* et *M* sont ainsi corrigés pour les autres années (*n*) en multipliant tout par :

$$e_k^{(n)} = \left(\frac{W_k^{(r)}}{W_{.}^{(r)}}\right) \div \left(\frac{W_k^{(n)}}{W_{.}^{(n)}}\right)$$

L'avantage comparatif révélé est calculé au niveau le plus fin de CHELEM (catégories de produits). L'écart-type des avantages/désavantages par catégorie donne une mesure globale de l'amplitude de la spécialisation. Les avantages/désavantages par filière ou stade sont obtenus par sommation de ceux des catégories.

L'indicateur ainsi défini correspond à une contribution au solde global des biens et services. On a en effet :

$$F_{ik} = 1000 \frac{W_k}{Y_i}\left[\frac{X_{ik} - M_{ik}}{W_k} - \frac{X_{i.} - M_{i.}}{W_{.}}\right]$$

$$F_{ik} = \frac{1000}{Y_i}\left[(X_{ik} - M_{ik}) - \frac{W_k}{W_{.}}(X_{i.} - M_{i.})\right]$$

Il est donc proche de la définition de l'indicateur d'avantages comparatifs révélés 1. Toutefois, trois différences doivent être notées :

- La pondération est faite ici sur le commerce mondial, et non pas sur les seuls échanges extérieurs du pays.
- Le PIB en dollars courants est exprimé ici aux prix mondiaux, c'est-à-dire à parité de pouvoir d'achat vis-à-vis de l'ensemble du monde, et non pas simplement au taux de change courant.
- Le solde global inclut ici les services au lieu de se limiter au seul commerce des marchandises.

L'atelier entame les travaux dirigés. Distribution et installation du logiciel CHELEM

Journée 3, matinée du mercredi 23

Poursuite des travaux dirigés et de la description de la base commerce CHELEM. Les formateurs accompagnent les groupes de travail

Nguyễn Thị Việt Hồng

Existe-il un moyen pour évaluer l'impact du commerce dans la lutte contre la pauvreté ?

[Houssein Boumellassa]

Nous avons convenu avec Stéphane Lagrée que notre atelier serait un peu atypique par rapport au thème principal de l'Université 2009. Nous ne sommes pas des économistes du développement.

En termes scientifiques, nous allons montrer que les courbes du PIB/habitant évoluent parallèlement à la courbe de la spécialisation dans certains secteurs à haute valeur ajoutée – présentation de Michel Fouquin à propos du secteur textile. Pour montrer une relation de causalité, il recours à l'économétrie.

Nous pouvons aujourd'hui effectuer un premier travail de caractérisation du commerce mondial.

[Trần Thị Anh Đào]

Nous sommes partis de la base de données CHELEM qui comporte uniquement des données sur le commerce international et la balance des paiements. Pour traiter la question de l'amélioration du niveau de vie, la meilleure option est d'étudier la corrélation entre le taux de croissance du PIB/habitant et l'évolution des spécialisations internationales.

[Michel Fouquin]

Nous reviendrons sur les choix de spécialisation en lien avec la réduction de la pauvreté en prenant l'expérience historique du Japon, de la Corée et de Taiwan.

Journée 4, matinée du jeudi 24

[Michel Fouquin]

Bonjour à tous, nous devons procéder à un léger changement de programme du fait de l'absence de Houssein, malade ce matin. Je vais dans un premier temps répondre à une question posée hier sur le problème de la relation entre spécialisation et pauvreté. Ensuite je reviendrai sur le problème des flux financiers et des pays émergents.

Relation entre spécialisation et pauvreté

Un certain nombre de modèles de développement impliquent une stratégie particulière à l'international. Il existe un premier modèle qui est celui de l'époque maoïste en Chine qui se résume à « compter sur ses propres forces ». Cela implique le recours minimum aux échanges internationaux. Il y aussi dans la même idée, le modèle soviétique. Staline a ainsi choisi de construire le socialisme dans un seul pays. Ces stratégies peuvent s'expliquer par les conditions historiques de leur développement. Pour Staline, l'idée que la révolution mondiale n'allait pas se faire tout de suite et que les puissances occidentales feraient tout pour abattre le régime soviétique l'avaient amené à choisir une stratégie de développement largement coupée du monde.

Certains pays ont adopté la stratégie de « substitution aux importations ». Des pays d'Amérique latine comme le Brésil et l'Argentine avaient construit leur développement sur une spécialisation fondée sur l'exploitation des ressources naturelles. Ils étaient dans une division du travail de type colonial : exportations des matières premières et importations des produits manufacturés. La grande crise de 1929 s'est accompagnée d'un effondrement des prix des matières premières. Des pays comme l'Argentine et le Brésil qui dépendaient des exportations de leurs produits primaires pour acheter des produits manufacturés se sont retrouvés bloqués. Manquant de ressources pour acheter des produits manufacturés, ces pays ont décidé de développer une industrie nationale.

Ces stratégies de fermeture, l' « import substitution » de type latino américaine ont été des modèles qui ont eut des résultats positifs jusqu'aux débuts des années 1970. Le modèle asiatique va alors se développer avec, comme premier modèle historique, le Japon puis Hong Kong. À travers ce modèle, le choix se pose sur une stratégie de spécialisation fondée sur le développement des industries de main d'œuvre. Le problème essentiel, en plus d'une démographie très forte dans les années 1950 et 1960, va être le développement d'industries manufacturières d'exportation.

Prenons le cas de Hong Kong dans les années 1950. Suite à la proclamation de la République populaire de Chine en 1949 et à la Guerre de Corée en 1950, les Nations Unies décident un embargo sur la Chine. Hong Kong est dans une situation catastrophique car cette ville surpeuplée doit supporter l'arrivée des réfugiés de la Chine communiste. Hong Kong, ville de commerce international, vivait essentiellement de la réexportation des produits chinois et dépendait donc de ses relations avec la Chine. Avec l'embargo américain, la source d'existence disparaît. D'un autre coté, les

familles d'industriels chinois de Shanghai qui ont développé une industrie du textile vont décider l'expatriation de la jeune génération vers Hong Kong, pour préserver les entreprises familiales. Sont alors réunis à Hong Kong, main d'œuvre, capitaux, machines et savoir faire à l'exportation. Le boom économique des années 1950 va être extraordinaire. Cette expansion a été rendue possible grâce à la production locale de textile. Ce succès va influencer les stratégies des Américains en charge de Taiwan et de la Corée du Sud ; le modèle Hongkongais va être diffusé.

Revenons à la question pauvreté et spécialisation. Une stratégie de développement sur les industries lourdes comme la sidérurgie, l'électrification ou les infrastructures va impliquer un modèle industriel extrêmement concentré employant surtout des hommes. Si vous choisissez une stratégie de spécialisation sur l'exportation de produits textiles, le vêtement en particulier, vous créez une industrie peu capitalistique, peu concentrée et très intense en main d'œuvre essentiellement féminine.

Les femmes vont quitter les campagnes où elles s'employaient comme travailleurs familiaux non rémunérés et devenir ouvrières du textile – ce qui s'est produit au Japon, en Corée et à Taiwan. Elles vont apporter un revenu monétaire supplémentaire dans les zones rurales. Elles deviennent ainsi plus indépendantes. Souvent, elles vont travailler de 15 ans à 25 ans et se constituer une sorte de « dot » pour se marier. De fait, l'âge du mariage a été retardé d'une dizaine d'années. Cela va évidemment réduire la progression démographique. Au début des années 1970, on estime que le sous-emploi et le chômage ont disparu en Corée du Sud et à Taiwan. À cette période, la Corée du Sud, inspirée par le Japon, va décider d'investir dans l'industrie lourde. Ces deux pays vont développer la sidérurgie au bord de la mer et vont s'approvisionner à bon marché en minerais de fer importés des pays riches comme l'Australie ou le Brésil. La Corée va devenir dans les années 1970 le premier exportateur mondial d'acier.

Aujourd'hui, le Việt Nam s'insère dans le mouvement d'industrialisation par les industries de main d'œuvre. J'ai beaucoup parlé du textile mais il y aussi l'industrie du jouet, de la chaussure (cuir), des meubles (Indonésie), de l'électronique grand public. La possibilité de diversifier sa spécialisation est aussi un élément du succès du développement. Cela permet de donner de l'emploi au plus grand nombre et de réduire la pauvreté.

J'insisterai sur la question des salaires. Nous sommes dans des pays où la main d'œuvre est excédentaire, les salaires sont minimums et ne peuvent augmenter. Les salaires sont très bas surtout ceux des femmes. L'écart entre l'heure de travail d'un ouvrier américain ou européen et un coréen dans les années 1960 est de 1 à 100. Aujourd'hui, en Corée du Sud, les salaires représentent environ 40 % de ceux des occidentaux.

Entre l'Asie paysanne et l'Asie industrielle, le changement de mode de vie est important. La population capable de travailler dans l'industrie devient rapidement insuffisante – pénurie relative de travailleurs du textile par exemple. Les entreprises se font concurrence pour embaucher les personnes adaptées à la production. Cela dit, les salaires progressent beaucoup moins vite que la production du pays et restent faibles. La croissance chinoise est supérieure à 10 % par an ; les salaires industriels eux ne progressent que de 5 à 6 %.

Nguyễn Trí Thông

Nous avons commencé à utiliser la base de données CHELEM. Pourriez-vous nous préciser les techniques utilisées pour évaluer les conséquences de la mondialisation sur le développement d'un secteur particulier d'un pays en utilisant la base de données ?

[Michel Fouquin]

On peut calculer pour l'ensemble des 74 secteurs industriels de la base CHELEM la croissance mondiale des échanges. On peut aussi hiérarchiser les secteurs industriels en fonction de leur croissance sur dix ans.

Vous pourrez visualiser le classement des secteurs en fonction de leur dynamisme. Les secteurs les plus dynamiques au niveau mondial sont les vêtements, l'électronique grand public, les composants électroniques, etc. ; les moins dynamiques sont ceux de l'alimentation, de l'acier, du ciment, etc.

Le ciment, par exemple, est une industrie très lourde et à faible valeur unitaire. Il n'est pas intéressant de transporter le ciment sur de longues distances. Les carrières sont de proximité, proches des endroits de construction.

Vous avez également la possibilité de calculer la part des différents secteurs. On peut par exemple calculer la part des exportations du Việt Nam (l) vers le monde pour le produit (k) rapporté au commerce mondial du produit (k). Je vais regarder l'évolution de ce ratio sur la période 1990 à 1997.

Nguyễn Trí Thông

Est-il possible d'évaluer la différence d'un secteur avant et après son adhésion à l'OMC – cas du Việt Nam ?

[Michel Fouquin]

Vous allez chercher des indices de la production industrielle – qui ne sont pas dans la base CHELEM. Il faut consulter les statistiques vietnamiennes. Il existe aussi une base mondiale UNIDO (United Nations Industrial Development Organization). Vous allez calculer les taux de croissance par secteurs industriels. Puis étudier s'il existe une corrélation entre la croissance à l'exportation et la croissance industrielle du pays. Vous pourrez opposer deux périodes comme par exemple 1985-1995 et 1995-2005. Vous vous questionnerez ensuite sur l'existence d'une corrélation entre l'ouverture internationale dans la période 1995-2005 et l'accélération de la croissance de certains secteurs industriels. Vous avez d'un côté la croissance à l'international et de l'autre la croissance nationale. Vous pourrez ainsi observer si la croissance nationale est tirée ou non par la croissance internationale.

En prenant le ratio exportations du Việt Nam sur exportations mondiales, vous neutraliserez partiellement l'effet prix.

Maîtriser les flux financiers vers les pays émergents

[Michel Fouquin]

Les pays les plus fermés sont finalement plus vulnérables. Cela peut paraître paradoxal puisque plus un pays s'ouvre plus il est influencé par les fluctuations mondiales. Je vais essayer de démontrer que, plus l'ouverture internationale est diversifiée, plus les moyens de financements supplémentaires sont importants. On a constaté que les pays les plus fermés étaient souvent ceux qui subissaient les crises les plus rudes – cas du Brésil des années 1960 à 1980. La Corée du Sud avait un niveau de développement un peu inférieur à celui du Brésil dans les années 1960. Le pays s'est ouvert à l'international. Dans les années 1980, lors de la crise financière, la Corée du Sud a surmonté en deux ans les effets de la crise ; le Brésil a mis plus de dix ans. Les chocs extérieurs sont beaucoup plus rapides et forts dans les pays ouverts mais les solutions sont aussi relativement plus faciles à trouver.

L'attractivité nouvelle des pays émergents

Les pays émergents sont sujets à des afflux et des retraits de capitaux étrangers massifs. Les profits espérés dans les pays émergents sont beaucoup plus importants que dans les pays développés. Tous les pays développés veulent investir dans les pays émergents. On assiste ainsi à l'apparition de bulles spéculatives, en cas d'explosion il s'opère un retrait massif des capitaux. Le prix de l'ouverture est une certaine instabilité.

L'attractivité nouvelle des pays émergents

- « Why Doesn't Capital Flow from Rich to Poor Countries » AER 1990 by Robert Lucas prix Nobel d 'économie 1995
- Meilleure gestion macro économique: par exemple le Brésil, réduction de l 'inflation et des déficits publics
- Rétablissement d'un certain ordre politique la Russie

En 1990, Robert Lucas, célèbre économiste américain (prix Nobel en 1995), a écrit un article intitulé *« Why doesn't capital flow from rich to poor countries ? »*. À cette date récente, les investisseurs occidentaux restaient majoritairement dans les pays développés. Or la théorie économique néoclassique la plus répandue nous enseigne

que les capitaux doivent être investis où la rentabilité est la plus élevée. Toutes choses égales par ailleurs, il est plus efficace d'investir dans un pays où il y a peu de capital que d'investir dans un pays où il y a beaucoup de capital. Pourtant, jusqu'au début des années 1990, il y a eu très peu d'investissements privés dans les pays émergents. Robert Lucas a expliqué cet état de fait à travers le cas de l'Inde expliquant qu'il existait des coûts cachés dans les investissements. Il mettait l'accent sur des problèmes de délais administratifs, sur le fait qu'il existait une bureaucratie indienne qui ralentissait les projets d'investissements. L'existence simultanée d'une corruption forte faisait que le coût final d'un investissement en Inde était trop élevé.

L'attractivité nouvelle des pays émergents

- Dynamisme et/ou taille des économies émergentes des perspectives de croissance et donc de rendements élevés
- Sécuriser l'accès aux ressources naturelles voir les investissements chinois
- Accès à la ressource main d'œuvre (délocalisation)

Durant les 1990, de très nombreux pays en développement vont adopter des réformes économiques en faveur de l'investissement international – réduction des obstacles administratifs à l'investissement étranger, politique favorable aux exportations.

Prenons l'exemple de l'Indonésie. Au début des années 1980, le pays est confronté à des problèmes d'exportation. Les fonctionnaires des douanes étaient nombreux et peu payés, le processus d'exportation était très difficile. Le gouvernement a décidé de mettre au chômage technique les douaniers. Il a demandé à une société suisse de contrôler les exportations à partir de l'Indonésie pour un prix modéré. Les exportations de l'Indonésie ont alors décollé très rapidement.

Les nouvelles ressources financières

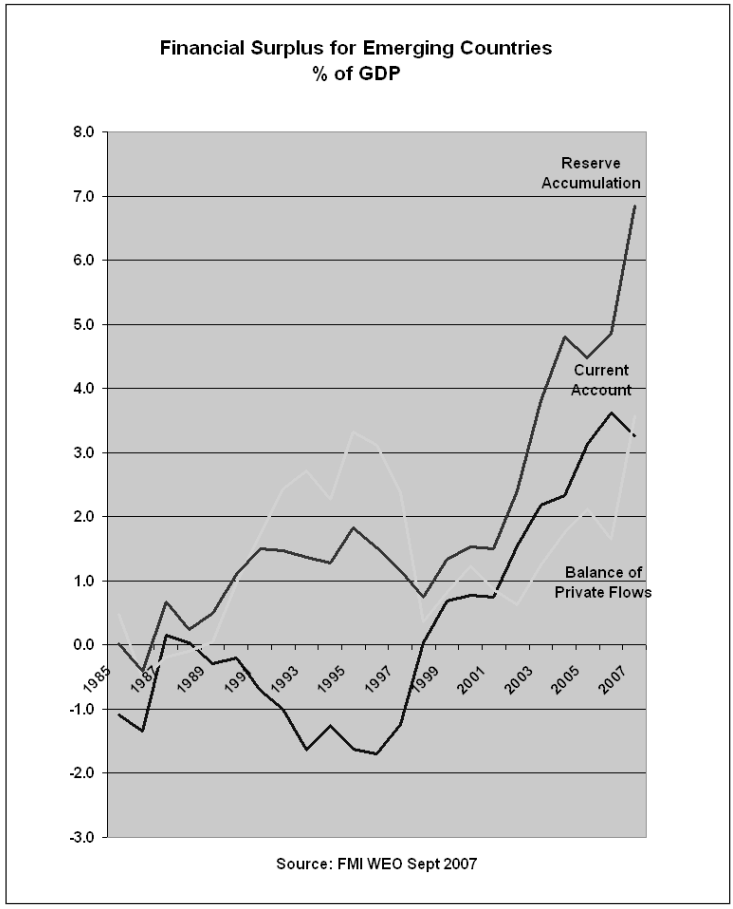

Ce graphique montre les excédents financiers des pays émergents mesurés en pourcentage du PIB. Dans les années 1980, ces pays connaissaient des opérations courantes déficitaires. La situation est devenue légèrement excédentaire au début des années 1990 – 1 % du PIB en excédent courant.

La somme des opérations courantes fait que le pays a une épargne égale à ses investissements : l'investissement est égal à l'épargne, le pays n'emprunte pas.

L'ouverture internationale a conduit à l'apparition paradoxale d'excédents courants de plus en plus importants. Pour les investisseurs internationaux, ils représentent des pays sûrs.

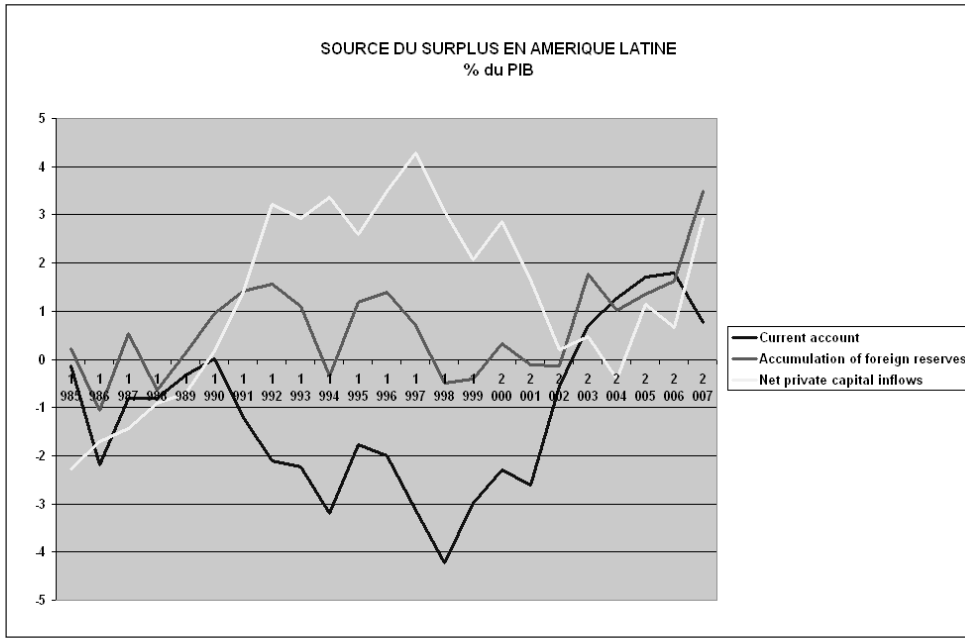

Si on décompose par grandes zones géographiques, l'Amérique latine était très déficitaire dans les années 1990. En fin de période, la tendance est excédentaire. On retrouve ici les entrées de capitaux privés et l'accroissement des réserves internationales.

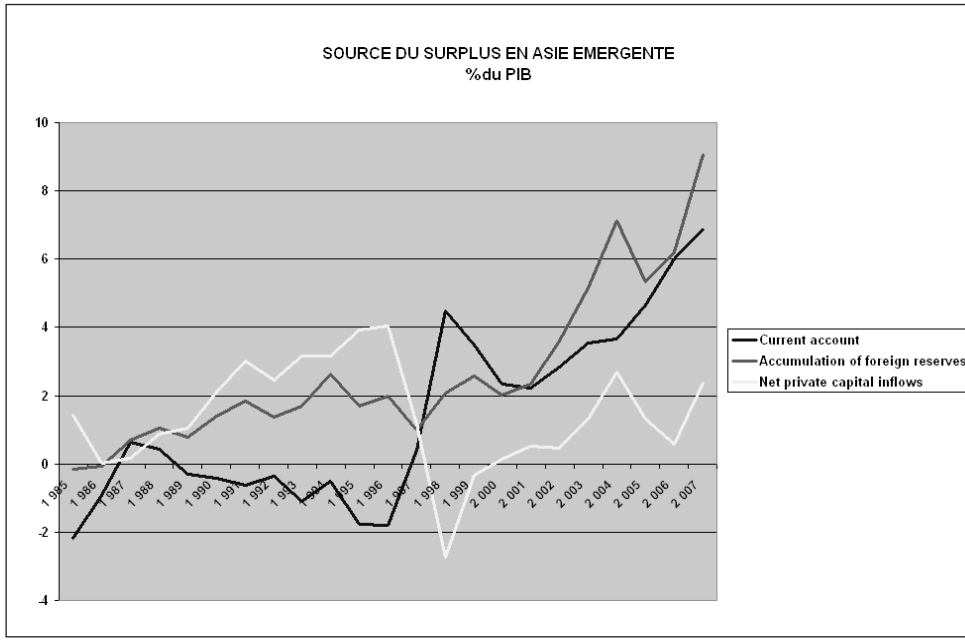

Les opérations courantes sont légèrement négatives puis, soudainement, la crise financière de 1997 provoque un effondrement des entrées de capitaux privés. On passe d'un excédent d'entrées de capitaux de plus de 4 % du PIB à -3 % de sorties nette de capitaux privés. L'excès d'investissements dans la zone Asie émergente a fait que des investissements se sont retrouvés sans acheteur – construction d'immeubles de bureaux totalement vides à Bangkok. Le surinvestissement a conduit à une crise brutale. La réaction des autorités locales a été extrêmement forte et a compensé l'effet, en termes d'équilibre extérieur, d'effondrement des entrées de capitaux privés. Les politiques macroéconomiques se sont ajustées, ce qui a permis de réduire drastiquement l'investissement local. L'investissement s'est parfois réduit de 30 à 40 %. La confiance des investisseurs est revenue en 2001. Cette expérience brutale a été traumatisante pour certains pays d'Asie. Mais en même temps, le rétablissement des équilibres a été très rapide, au bout de deux ou trois ans la situation est redevenue quasi-normale. Inversement, pendant la crise d'endettement des pays d'Amérique latine des années 1980, les pouvoirs publics ont refusé de s'adapter à la situation – notamment au Brésil – avec l'espoir d'un effacement de la dette. Cela va prolonger sur une décennie la faiblesse de la croissance en Amérique latine.

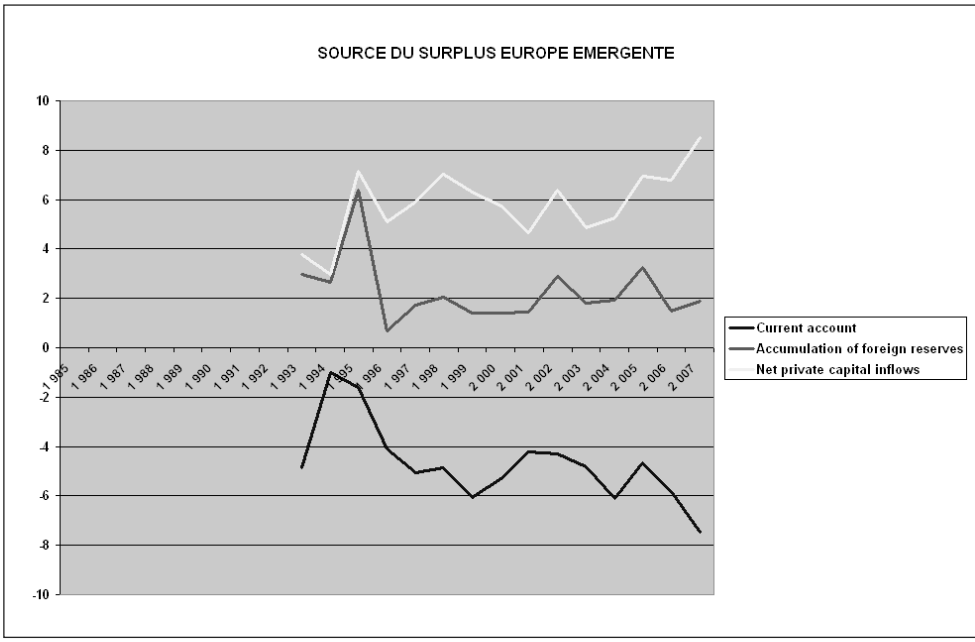

Examinons le cas de l'Europe en transition. Les statistiques internationales ne commencent qu'en 1993. La situation est particulièrement fragile : le déficit courant va progressivement atteindre 6 % du PIB. Dans un premier temps, cela ne posera pas de problème du fait des entrées de capitaux privés équivalentes au déficit des opérations courantes. L'entrée dans l'Union européenne offrait alors des garanties importantes pour les investisseurs. L'Allemagne a développé une stratégie de spécialisation qui consistait à délocaliser une partie des équipements productifs vers les pays d'Europe

centrale – Pologne, Hongrie, Tchéquie, Slovaquie, etc. Jusqu'en 2007, l'effet a été extrêmement positif : les économies d'Europe émergente ont connu une croissance forte et se sont intégrées aux pays développés d'Europe de l'Ouest. Mais, à la différence de l'Asie, le déficit courant montrait des économies qui subissaient des difficultés à l'importation ou à l'exportation. En 2008-2009, la crise qui frappe les pays développés entraîne un reflux des investisseurs vers les pays développés. On assiste à un effondrement des entrées de capitaux étrangers dans les pays d'Europe émergents.

Causes de la montée des prix des ressources naturelles

Causes de la montée des prix des ressources naturelles

- Explosion de la demande chinoise
- Insuffisance des investissements passés
- Épuisement des réserves
- Biocarburants: pression supplémentaire sur la demande
- Données climatiques

L'intégration des pays émergents dans l'économie mondiale se traduit par une accélération de leur croissance. À partir de 2001, les cours des matières premières flambent en lien avec l'explosion de la demande chinoise et l'insuffisance des investissements antérieurs. Durant les années 1990, le prix du pétrole a été très faible – 30 à 40 dollars le baril. La situation était favorable aux consommateurs, aux pays dépourvus de pétrole. Mais la situation s'est détériorée pour les investisseurs en quête de nouvelles ressources pétrolières : quand les prix sont durablement bas, les investissements de recherche sont également très bas. Il arrive alors un moment où la demande dépasse l'offre et le prix du pétrole s'envole.

Pendant les années 1960 et jusqu'au premier choc pétrolier de 1973, le prix très faible du pétrole a amené les économies développées à substituer le pétrole aux autres ressources énergétiques traditionnelles. En même temps, l'offre de pétrole s'est concentrée au Moyen-Orient, seul endroit où le coût de production demeurait très faible. Le quadruplement des prix du pétrole après 1973 va entraîner une double évolution : autres sources d'approvisionnement que le Moyen-Orient et autres formes d'énergies.

Aujourd'hui, la plupart des experts pensent que le prix d'équilibre du pétrole se situe entre 70 et 80 dollars le baril. Ce prix doit permettre de financer la recherche de

nouvelles ressources, de contraindre les pays à consommer moins d'énergie et de développer des énergies alternatives renouvelables.

Cela dit, le maximum de la production de pétrole sera aux alentours de 2020-2030. Les politiques énergétiques des pays du monde doivent être conduites en fonction de cette contrainte. Aux États-Unis, une grande partie de la production de maïs n'est plus destinée à l'alimentation mais à la fabrication de biocarburants. Les chercheurs pensent quant à eux que le risque sera une insuffisance de la production agricole pour les besoins alimentaires humains.

Les risques : la maladie hollandaise (Dutch Desease)

Les Risques : la « Dutch Desease »

- Excédents Financiers
- Excédent de la demande publique ou privée
- Inflation et surévaluation monétaire
- Blocage des prix des produits de première nécessité, subvention aux entreprises publiques

On observe que certains pays très riches en ressources naturelles ne connaissent pas un développement satisfaisant. Ceci est particulièrement vrai pour les pays pétroliers. Posséder du pétrole est une opportunité extraordinaire : voilà en effet un produit qui s'exporte facilement et qui rapporte beaucoup de devises. Mais que fait-on de la rente ? Des pays du Moyen-Orient ont des excédents fabuleux mais l'utilité des investissements est discutable – exemple de l'Arabie Saoudite pour développer l'agriculture et de la désalinisation d'eau de mer très consommatrice d'énergie.

Les Risques : la « Dutch Desease »

- Déclin des industries traditionnelles
- Déficit extérieur quand les conditions favorables disparaissent (baisse des prix du pétrole ou des matières premières)
- Crise financière pour finir

Ces pays produisent peu de biens industriels et importent beaucoup de produits manufacturés. Cette demande intérieure forte conduit à une inflation importante et à la surévaluation de la monnaie. Les revenus extérieurs sont ainsi très élevés. Toutes les raisons sont réunies pour que la monnaie s'apprécie fortement en termes réels ou nominaux. L'exemple du Mexique est très révélateur. Ce pays a développé les exportations de pétrole et la surévaluation de la monnaie a entraîné une crise agricole très grave. Le Mexique était un pays où il y avait une paysannerie importante. La surévaluation de la monnaie mexicaine a provoqué l'accroissement considérable des importations de produits alimentaires meilleur marché.

Comment lutter contre ce risque ?

Comment lutter contre ce risque ?

- Réduire les entrées de capitaux
- Faciliter la sortie de capitaux
- Augmenter les réserves officielles
- Appréciation de la monnaie
- Créer un fonds souverain
- Investir dans les infrastructures à haut rendement social

Les Norvégiens offrent une solution intéressante fondée sur l'idée que les ressources naturelles font partie du patrimoine de la nation : si je prélève des ressources naturelles du sol, je retire de mon patrimoine une certaine valeur. Les Norvégiens optent, en simplifiant, pour deux stratégies : création d'un fond d'investissement souverain qui accumule une partie des recettes d'exportation du pétrole ; dépenses en investissements sociaux, en infrastructures, dans la santé, dans les réserves financières pour les ménages, les retraites, etc. L'exemple inverse est celui du Gabon. Une grande partie des fonds extraits du pétrole a disparu en Europe et n'a pas été redistribuée aux citoyens gabonais. L'absence de transparence et de contrôle politique parlementaire de l'utilisation de l'argent des ressources naturelles est une voie ouverte à la corruption à grande échelle.

Nguyễn Thị Việt Hồng

Vous avez évoqué l'attrait des pays émergents pour les investisseurs étrangers. Cependant, il me semble que vous n'avez pas suffisamment parlé des risques existants pour ces derniers.

[Michel Fouquin]

Les risques sont de différentes natures.

> **Risques généraux**. Une économie en forte croissance rencontre soudainement des difficultés ; les investisseurs se fient aux agences de notation du risque. Ces notations reposent sur l'observation d'une centaine d'indicateurs ou plus.
> **Risques économiques, politiques, naturels** (tremblement de terre, tsunami) et ceux liés à la **réglementation du pays.**

Les investisseurs internationaux regardent les grilles des risques et décident, en général, d'investir dans les pays bien classés. Ce qui pose problème car il existe des effets de mode. L'investisseur n'a pas toujours le temps de faire des études de terrain : il s'intéresse à une dizaine de pays qui sont souvent les mêmes (Mexique, Brésil, Argentine, Chine, Inde, etc.).

> **Risques individuels**. Vous investissez dans un pays qui est très bien classé mais vous ne savez pas à qui vous avez affaire. Vous êtes un investisseur français, vous allez donc déjà privilégier les pays où l'on parle français par souci de la communication. Vous allez plutôt dans les pays proches de façon à pouvoir resserrer le contrôle de votre investissement.

Pour un Français, le Việt Nam apparaît comme un terrain mieux connu que l'Indonésie ou la Thaïlande. Il existe une relation historique avec le pays. Mais si vous êtes une petite entreprise française, vous n'avez pas les moyens d'envoyer votre directeur une semaine au Việt Nam. Sauf exception, les petites et moyennes entreprises ne viendront pas au Việt Nam. Seules les grandes entreprises peuvent prendre ce risque.

[Trần Thị Anh Đào]

Les concepts sont très importants pour comprendre les interactions entre mondialisation, croissance et développement. Un pays qui émerge est-il forcément en voie d'industrialisation ? A-t-il les moyens de régler les problèmes en termes de pauvreté et d'inégalité des revenus ? Est-il mieux à même de se protéger des risques liés à la mondialisation qu'un pays en développement ? Se posent les questions du rattrapage et de l'émergence commerciale et financière. Un des moyens de se prémunir des risques liés aux fluctuations financières est peut être de mieux asseoir son développement industriel. Il faut mener des études plus précises sur les différents secteurs de développement et sur les différents produits – évaluer le capital et les possibilités d'emploi d'un secteur peut créer davantage de travail.

[Michel Fouquin]

Certains secteurs industriels nécessitent une intervention publique forte. Dans d'autres secteurs, l'entreprise privée est capable de faire face. Dans toutes les grandes industries du type sidérurgie, télécommunications, électricité, automobile, etc., la capacité des États à promouvoir activement ces industries est cruciale. En revanche, sur les secteurs où l'investissement en capital est plus faible, où la taille des entreprises est plus faible, une plus grande liberté du secteur privé peut s'avérer suffisante pour que le développement ne nécessite pas un soutien important des pouvoirs publics.

L'acquisition des technologies est une question centrale. Au Japon, elle a été faite en coopération avec les entreprises nationales. Si vous voulez développer le secteur des composants électroniques il est indispensable d'avoir des écoles d'ingénieurs électroniques. En général, ce n'est pas le secteur privé qui met à disposition ce genre de chose.

Journée 5, matinée du vendredi 25

La matinée est consacrée aux travaux pratiques

[Michel Fouquin]

Nous n'avons pas encore évoqué un point important. Il y a aussi dans les stratégies de mondialisation, d'internationalisation les stratégies dites de valorisation des matières premières. *A priori* cela apparaît une idée naturelle : plutôt que d'exporter des produits bruts, il vaut mieux exporter des produits transformés. On a par exemple le cas du Brésil qui est à la fois un exportateur de minerai de fer mais aussi un exportateur d'acier donc de produits transformés. Vaut-il mieux exporter des produits bruts ou des produits transformés qui plus de valeur ajoutée ? Le problème c'est que dans certaines industries comme le raffinage ou la sidérurgie les coûts d'investissements initiaux sont très élevés. C'est sans doute pour cette raison que le Việt Nam a attendu beaucoup de temps avant de développer le raffinage. Car les montants consacrés au développement du raffinage ne peuvent pas être employés pour d'autres objectifs. L'enjeu va donc être de maintenir un équilibre dans l'industrie du petro- raffinage et peut-être pétrochimique. Le développement des industries de main d'œuvre est d'autre part essentiel pour l'avenir d'un pays comme le Việt Nam. Il faut donc réussir à mettre en place une politique économique qui vise à maintenir un équilibre entre valorisation des matières premières et développement des industries de main d'œuvre. De ce point de vue là, la Chine n'a aucun problème car elle n'a pas assez de matières premières à exporter et exporte des produits manufacturés dont la demande mondiale est très dynamique.

La crise de 2007-20…

En 2005, 2006 et 2007, l'économie mondiale a connu une croissance exceptionnelle. Dans les pays émergents et en développement la croissance a été supérieure à 6 %. Elle était d'environ 3 % pour les pays développés. La crise financière commence au milieu de l'année 2007. Au mois d'Août 2007 apparaît la crise des *Subprimes* sur les prêts hypothécaires aux États-Unis. Elle va se transmettre aux autres places financières, en Europe et au Japon notamment. La question que l'on se pose est alors de savoir si les banques américaines, européennes, japonaises ou chinoises sont reliées à la crise immobilière américaine. Mais la crise va devenir systémique. La crise

financière d'un secteur particulier va contaminer l'ensemble du secteur financier américain, européen et japonais entre autres.

Les banques vont chercher à réduire leurs frais et à se faire rembourser au plus vite les prêts qu'elles avaient accordés. Elles vont refuser de nouveaux prêts afin de rétablir leur situation financière. Le marché des liquidités va alors s'assécher. Le crédit disparaît, l'économie réelle est atteinte de plein fouet[1].

Graphique 1. Croissance du PIB mondial

(en pourcentage; en glissement trimestriel, taux annualisé)

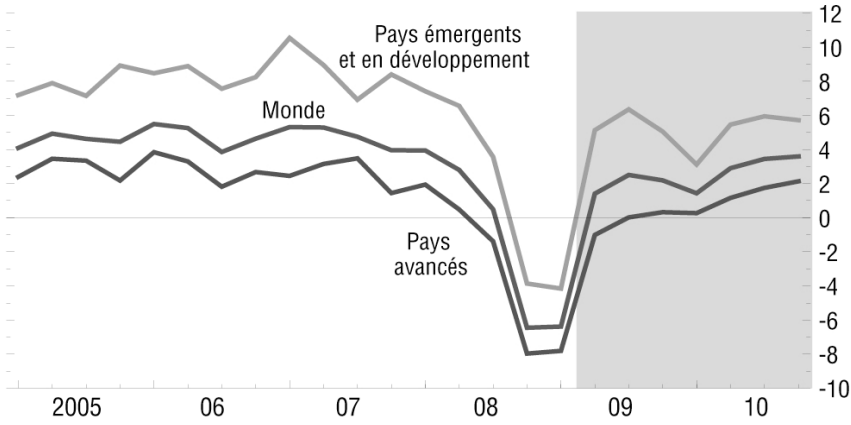

Source : estimations des services du FMI.

Le fonctionnement normal d'une entreprise capitaliste est, en permanence, de contracter des dettes à court terme afin de financer son activité. Si le circuit du crédit est coupé, l'entreprise s'arrête.

Dans une crise systémique, le risque est que la population perde confiance dans le système bancaire. La Fédéral Reserve Bank, la Banque Centrale Européenne, la Banque Centrale du Japon ont mis à la disposition des banques des liquidités en principe illimitées. Mais la relance du crédit a été insuffisante et a provoqué un effondrement de la croissance réelle.

À partir de septembre 2008, les États ont décidé de mettre en place des plans de relance massifs. Le problème est que la mise en œuvre des décisions concernant les dépenses publiques n'est pas immédiate – constructions d'infrastructures par exemple : autoroute, ligne de chemin de fer. En dépit de la réaction rapide des États, l'activité a connu une très forte plongée au cours de l'année 2008. Ce n'est qu'au deuxième trimestre 2009 qu'une certaine remontée va être amorcée. Le pire semble t-il est passé mais la reprise s'annonce faible. Le chômage va continuer à augmenter

[1] Le lecteur se référera en particulier aux deux textes de lecture (www.tamdaoconf.com).

pendant encore un ou deux trimestres. La confiance des ménages est ébranlée, la consommation restera faible.

Le 8 juillet 2009

Les facteurs de récession s'atténuent, mais la reprise s'annonce timide

L'économie mondiale commence à sortir d'une récession sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais la stabilisation est inégale et la reprise sera probablement timide. D'après les dernières projections, la croissance économique en 2009-10 devrait être supérieure d'environ ½ point aux prévisions qui figurent dans l'édition d'avril 2009 des Perspectives de l'économie mondiale, et atteindre 2,5 % en 2010. L'amélioration des conditions financières a été plus marquée que prévu, grâce surtout à l'intervention des pouvoirs publics, et les données récentes indiquent que le repli de l'activité économique s'atténue, à un rythme qui varie toutefois d'une région à l'autre. Malgré ces signes positifs, la récession mondiale n'est pas terminée et les prévisions font encore état d'une reprise lente, car les systèmes financiers restent affaiblis, le soutien fourni par les pouvoirs publics va diminuer peu à peu et les ménages des pays qui ont subi l'effondrement des prix des actifs vont reconstituer leur épargne. La grande priorité reste le rétablissement du secteur financier. Les politiques macroéconomiques doivent continuer à jouer un rôle de soutien tout en préparant le terrain à la résorption ordonnée des interventions extraordinaires des pouvoirs publics. En même temps, étant donné que la demande intérieure ne s'annonce guère vigoureuse dans les pays, dont les États-Unis, qui connaissent des déficits extérieurs courants, il convient de renforcer la demande dans les principaux pays excédentaires.

La stabilisation est inégale et la reprise sera sans doute timide

L'économie mondiale se stabilise grâce, entre autres facteurs, à un soutien macroéconomique et financier sans précédent des pouvoirs publics. Pourtant, la récession n'est pas terminée et la reprise sera vraisemblablement timide. Après un premier trimestre décevant, au cours duquel l'économie mondiale s'est contractée presque aussi vite qu'au quatrième trimestre de 2008 (graphique 1), les indicateurs à haute fréquence laissent entrevoir le retour d'une croissance modérée au niveau mondial (graphique 2). Cependant, comme le faisait déjà apparaître les prévisions de l'édition d'avril 2009 des *Perspectives de l'économie mondiale, le groupe des pays avancés ne devrait pas connaître de reprise soutenue de l'activité avant le second semestre de 2010.*

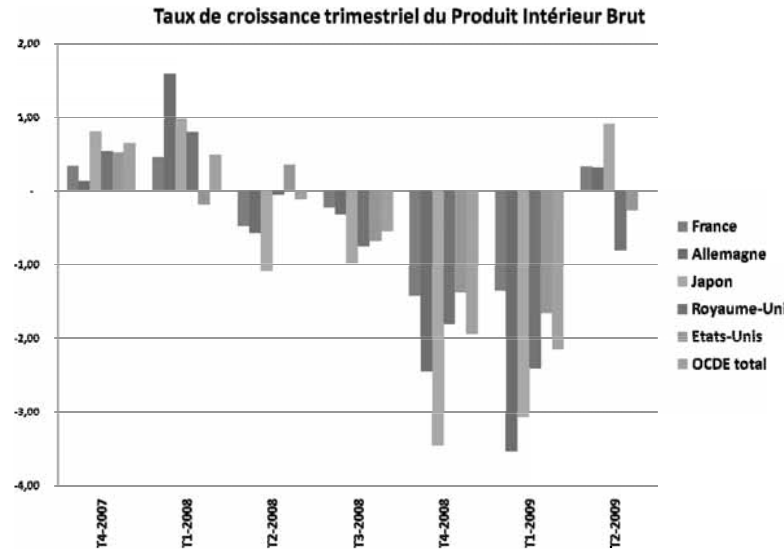

La crise va toucher principalement le secteur industriel qui est aussi le secteur le plus ouvert à l'international. On va assister à une chute de la production industrielle jusqu'en avril 2009 qui va atteindre jusqu'à -30 %. La raison de cette hyper réaction de l'industrie est que celle-ci fonctionne avec des stocks. Lorsque l'activité se ralentit, les stocks gonflent avant même que la production ralentisse. Dans un premier temps la récession va conduire à un gonflement des stocks et les entreprises vont stopper ou ralentir leur production et chercher à liquider les stocks. Ceci entraîne des réactions au niveau de la production qui sont beaucoup plus violentes que dans les activités de services par exemple. Fort heureusement, la reprise est aussi vigoureuse que la chute a été forte. Dans les pays émergents, la reprise est extrêmement impressionnante alors qu'elle est modeste dans les pays développés.

Graphique 3. Tension financière dans les pays avancés et émergents[1]

(moyenne pondérée en fonction de la parité de pouvoir d'achat; écart de l'indice de tension par rapport à la moyenne)

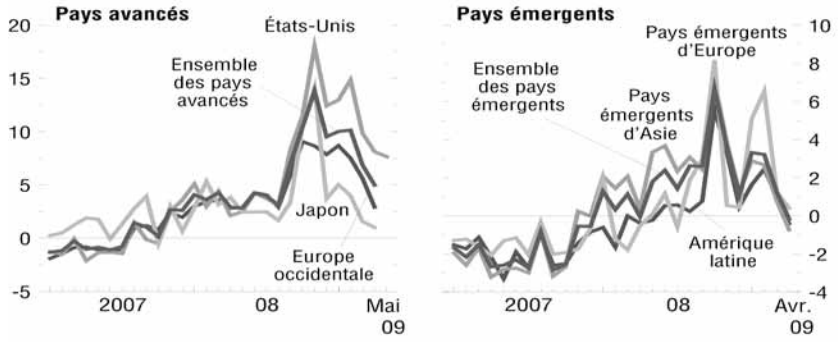

Source : calculs des services du FMI.

[1]Les indices de tension financière mesurent l'écart par rapport à la moyenne depuis le milieu des années 90. Les composantes de ces indices ne sont pas les mêmes pour les pays avancés que pour les pays émergents.

On observe une hausse progressive des tensions financières et l'explosion au moment de la faillite de Lehman Brothers. On a l'intuition qu'en mai 2009 la situation est redevenue à peu près normale.

Graphique 4. Indices de prix des principaux produits de base

(31 décembre 2008 = 100)

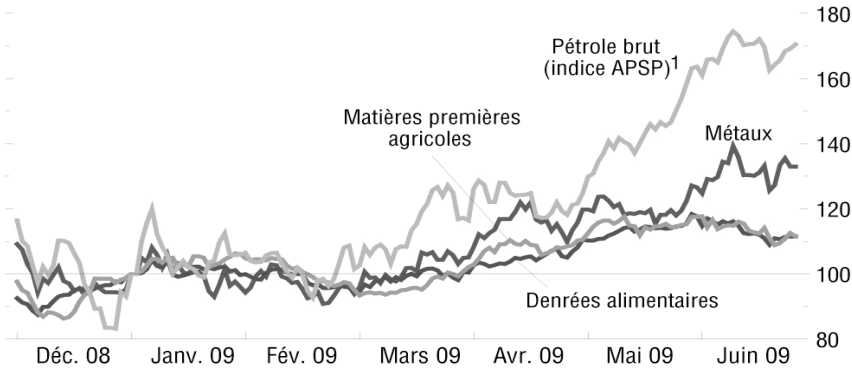

Sources : Bloomberg Financial Markets; calculs des services du FMI.
[1]Moyenne non pondérée du prix au comptant des variétés West Texas Intermediate, U.K. Brent et Dubai Fateh brut.

On observe une chute en décembre 2008. La crise a eu pour « mérite » de faire chuter le prix des matières premières. Entre août et décembre 2008, le prix du pétrole a baissé d'environ 160 dollars le baril à moins de 40 dollars. Plus préoccupant pour l'avenir, en dépit d'une phase d'activité économique mondiale faible, les prix ont commencé à remonter. Le pétrole brut est par exemple remonté à 70 dollars le baril en juin2009. Cela semble confirmer l'idée que les ressources en matières premières sont devenues insuffisantes face à la demande potentielle mondiale.

Préparation de la restitution du samedi : groupes de travail

Restitution synthétique de l'atelier

(Retranscription)

Stéphane Lagrée

Quelques rappels sur le format de cette journée. Chaque atelier dispose d'une heure maximum pour restituer les principales conclusions de la semaine. Nous avons opté pour le format suivant : un formateur présentera pendant quelques minutes le programme de l'atelier. Puis deux stagiaires prendront la parole pour une présentation synthétique de l'atelier – environ 30 minutes –, nous laisserons un temps d'échanges avec la salle en fin de séance.

[Trần Thị Anh Đào]

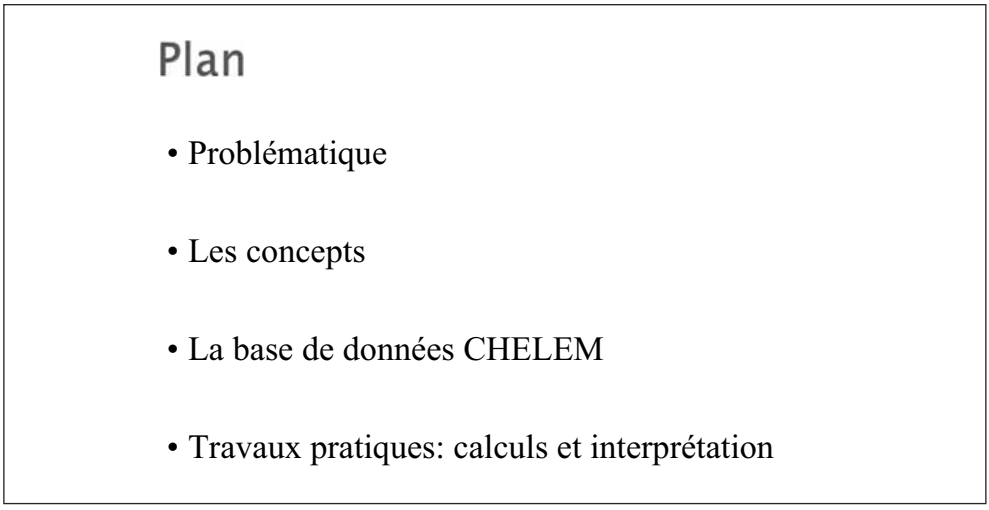

Nous avons tenté de répondre à la problématique de cet atelier comme s'il s'agissait d'un papier de recherche. Nous avons tout d'abord présenté la problématique générale et illustré cette problématique en retenant le cas du Việt Nam. La deuxième partie consistait à présenter les concepts portant sur la question de la mondialisation, de l'émergence. Si le Việt Nam est un pays émergent, quelle est sa place dans la mondialisation en cours ?

Problématique de l'atelier

- La place du Vietnam dans la mondialisation: Le Vietnam est-il un pays émergent ? Comment caractériser ce pays dans l'économie mondiale ?

- Après avoir défini les concepts généraux, les bases de données du commerce et leur exploitation peuvent donner un début de réponse, forcément partielle, à ces questions

En termes méthodologiques, nous avons présenté différentes bases de données relatives au commerce international. Nous avons retenu la base de données Chelem du CEPII que nous avons mise en pratique avec l'ensemble des stagiaires en leur demandant de calculer un certain nombre d'indicateurs. Des groupes de travail ont été constitués. Nous avons discuté des résultats au cours de la dernière journée.

Rapporteur (1)

Je commence notre présentation par une discussion sur le concept de mondialisation et celui de pays émergents.

Les concepts: la mondialisation

- Mondialisation:
  - Phénomène ancien (découverte de l'Amérique).
  - Phénomène qui s'intensifie après les guerres napoléoniennes.
  - Processus d'intégration mondiale multiple : échanges « matériels » et « immatériels » (homme, religion, science et technologie...)

- Mondialisation: les étapes
  - Libéralisation du commerce et de la finance : impulsion britannique.
  - Crise de 1929: rupture
  - La reconstruction et la mondialisation « encadrée »: impulsées par les Etats-Unis
  - La seconde phase de libéralisation (1973-1990) : impulsée par les Etats-Unis
  - La chute du mur de Berlin et l'importance grandissante des pays émergents

La mondialisation trouverait son origine dans les échanges commerciaux entre l'Europe et la Chine, sur la route de la soie et des épices. La mondialisation s'est accélérée après la guerre de 1815 menée par Napoléon, lorsque la Grande-Bretagne a pris son essor comme nouvelle puissance européenne. Pays vainqueur de la guerre suite à la bataille de Waterloo, la Grande-Bretagne a développé son commerce et encouragé les progrès techniques, grâce à une première révolution industrielle, à l'amélioration des lois commerciales et civiles mais aussi du fait de son expansion coloniale. La mondialisation regroupe des échanges matériels et non matériels. Différentes typologies des étapes évolutives de la mondialisation ont été proposées par les Français et les Américains. Notre atelier s'est accordé sur la typologie suivante :

+ achèvement de la guerre en 1815 caractérisée par le rôle des Anglais dans la promotion des échanges commerciaux et financiers ;
+ processus de colonisation mené par la France – jusqu'au déclenchement de la Première Guerre Mondiale ;
+ la Grande Dépression a ralenti le rythme de la mondialisation et a marqué l'émergence de nouvelles puissances mondiales – Allemagne, Japon et Italie ;
+ nouveau ralentissement entre 1929-1945 ;
+ reconstruction des pays après 1945. Création de nouvelles institutions dans le cadre des accords de Bretton Woods – Banque mondiale, Fonds monétaire international. En Europe, la France a joué un rôle actif dans les négociations au sujet de la construction de nouveaux cadres institutionnels – Communauté Européenne d'Acier et de Charbon en 1957 puis Communauté Economique Européenne et à présent Union Européenne ;

Les concepts: l'émergence

– Commerce/spécialisation
  - Taux de croissance élevé et durable
  - Echanges internationaux et surtout les exportations du pays augmentent
  - Amélioration de ce pays sur le plan international
  - Rattrapage vers les pays avancés
  - Intensification des relations régionales

– Finance du développement
  - Importance du concept et de ces pays depuis la fin des années 90
  - Capacité d'accumuler des fonds et donc d'investissement
  - Attrait de la main d'œuvre
  - Bonne qualité de la gouvernance
  - Relations internationales

+ 1973-1990 : chocs pétroliers. Les pays de l'OPEP connaissent un excédent de réserves en dollars américains. Les États-Unis, qui subissaient un grave déficit dans leur balance courante à leur sortie de la guerre du Việt Nam, renforcent leur position de puissance économique ;
+ chute du Mur de Berlin et l'apparition des pays émergents.

Hong Kong et la Corée du Sud sont souvent cités comme pays émergents. Ils ont enregistré une croissance forte et stable sur une longue durée, 6 à 7 % par an sur vingt ans. Ces pays ont connu une amélioration de leur insertion internationale, particulièrement dans le domaine économique. Ils bénéficient d'une forte capacité d'accumulation de capitaux et ont amélioré leurs indicateurs de gouvernance. Quels sont les critères d'un pays émergent ?

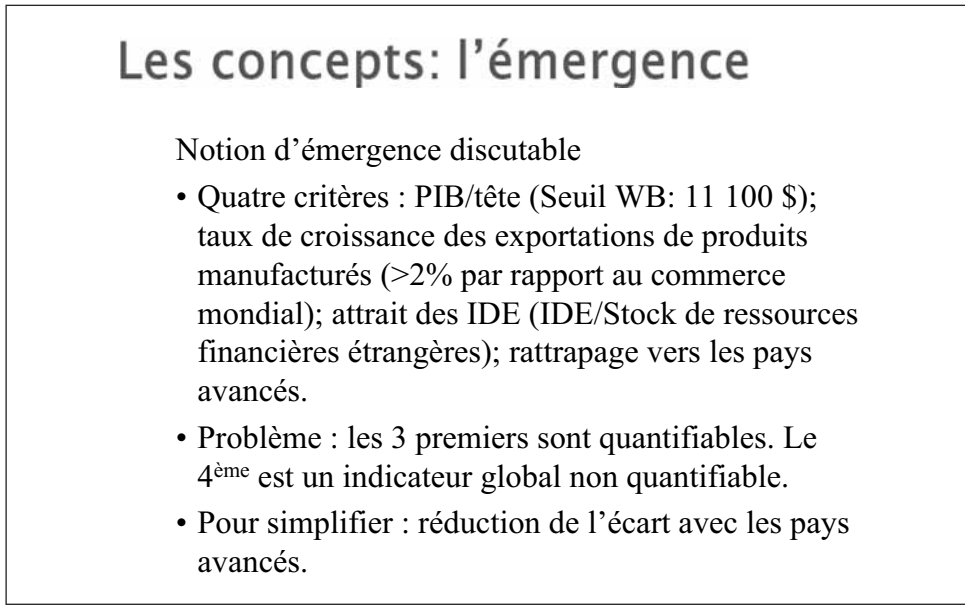

Rapporteur (2)

Mon propos sera de proposer certains angles d'analyse d'ordre commercial. Nous avons travaillé sur la base de données CHELEM.

La base de données CHELEM

- Objectifs : Comprendre et utiliser une matrice de commerce
- Travail effectué
  - Présentation de la base CHELEM du CEPII
    - Base de commerce international (et sa construction)
    - Base des PIB (ainsi que la base population)
    - Base de la Balance des paiements.
    - Interaction des 3 bases
  - Présentation des indicateurs du commerce
    - La position sur le marché
    - L'indicateur d'avantage comparatif révélé, version 1

Il s'agit d'une matrice de données du commerce international. Un des objectifs de l'atelier a été de sensibiliser les stagiaires à l'utilisation de cette base de données statistiques afin de mesurer certains indicateurs.

Exploitation de la base: TP

- Profil « commercial » de quatre pays:

Le Vietnam, la Chine, le Brésil et l'Afrique du Sud.

- Questions structurant l'analyse:
  - PIB/tête; Part de marché; Taux d'ouverture
  - Caractérisation des exportations (par partenaire, par produit, croisées 1er partenaire/produits)
  - Points forts et points faibles de l'économie
  - Comparaison entre les quatre pays

Nous avons choisi trois pays émergents : l'Afrique du Sud, la Chine, le Brésil. Le Việt Nam est pris comme point de comparaison.

Résultats

Indicateurs pour 2005	Vietnam	Afrique du Sud	Brésil	Chine
PIB/hab ($ PPA)	2717.4	8494.1	8506.46	4082.87
% commerce mondial	0.61	0.56	1.89	8
Ouverture (%)	119.01	45.96	21.36	36.14
Principaux partenaires	USA=20.43 JP=13.78 Chine=8.48	UK=15.3 USA=11.06 JP=8.73	USA=21.72 Argentine=9.25 Chine=6.98	USA=28.17 JP=12.77 ASEAN=11.88
Principaux produits	Pétrole brut=21.95 Cuir=15.64 Vêtements=8.52	Métaux non ferreux=13.45 Bijoux=12.08 Fer et acier=9.56	Pdts agricoles=8.88 Minerais de fer=7.71 Fer et acier=6.9	Composants ordinateurs=14.7 Télécom=7.32 Appareils électriques=6.27
Principaux pdts vers le 1er partenaire	***VN vers USA*** Vêtements de confection=23.07 Textile=16.87 Cuir=13.43	***Afr Sud vers RU*** Bijoux=55.8 Charbon=8.97 Autos particuliers=5.1	***Brésil vers USA*** Fer et acier=10.15 Aéronautique=7.4 Pétrole brut=6.93	***Chine vers USA*** Composants ordinateurs=18 Articles manufac divers=9 Cuir =9

Résultats

ACR1 pour 2005	Vietnam	Afrique du Sud	Brésil	Chine
Avantages comparatifs	Pétrole brut=126.42 Cuir=73.52 Vêtements=47.5 Meubles=29 Textile=28.49	Métaux non ferreux=28.91 Bijoux=23.24 Fer et acier=19.52 Charbon=14.5 Or non monétaire=12.65	Pdts agricoles=8.11 Minerais de fer=7.82 Fer et acier=5.93 Viande=5.13 Sucre=3.51	Matériel informatique=26.1 Cuir=15.2 Articles manufac divers=14.8 Vêtements=12.6 Electron. grand pub=12.2
Désav. comparatifs	Pétrole raffiné=-92.91 Fer et acier=-42.67 Fils et tissus=-42.57 Autres pdts=-31.19 Articles plastique=-28.69	Pétrole brut=-21.04 Matériel informatique=-8.36 Télécom=-7.55 Eléments auto=-7.45 Autos particuliers=-6.17	Pétrole brut=-5.33 Engrais=-3.26 Télécom=-2.77 Composants électron.=-2.71 Chimie organique=-2.51	Composants électron.=-24.8 Pétrole brut=-22.4 Chimie organique=-9.6 Minerais fer=-9.1

Le PNB par habitant du Việt Nam en 2005 est approximativement de 2.700 USD en parité de pouvoir d'achat (PPA), le plus bas des pays considérés. La Banque mondiale place le niveau du PNB par habitant du Việt Nam dans la catégorie « sous-moyenne », celui de la Chine dans la catégorie « moyenne », alors que le Brésil et l'Afrique du Sud sont classés en catégorie « au-dessus de la moyenne ». La part du commerce vietnamien dans les exportations mondiales est de 0.61 %, légèrement supérieure à l'Afrique du Sud mais inférieure au Brésil. La part de marché de la Chine atteint un chiffre remarquable : 8 %. Le taux d'ouverture est calculé en pourcentage de la part totale des exportations et des importations dans le PNB. Comment expliquer le taux d'ouverture du Việt Nam – 119 % – très supérieur aux autres pays ? Le Việt Nam a récemment rejoint le marché international – faisant suite à un long embargo. Cet indicateur peut être perçu comme la marque d'une certaine forme de dépendance de l'économie nationale. Il semble nécessaire de développer le marché intérieur et de promouvoir la production domestique.

Les États-Unis et le Japon sont les plus importants partenaires commerciaux des quatre pays traités. Les principaux produits exportés reflètent la spécificité de l'économie de chaque pays. Le pétrole brut est le principal produit exporté du Việt Nam. L'Afrique du Sud exporte métaux et bijoux, le Brésil des produits agricoles et la Chine des composants d'ordinateur. Pour analyser les principaux produits d'exportation vers le principal partenaire commercial, nous avons traité les données de chaque année. Les principaux produits exportés du Việt Nam vers le marché américain sont des vêtements de confection, des produits textiles et en cuir. L'Afrique du Sud exporte aux États-Unis bijoux et charbon. Pour la Chine, les États-Unis sont le premier importateur de composants d'ordinateur. Cette base de données nous permet de mesurer l'avantage concurrentiel à partir d'un classement des produits hautement et faiblement compétitifs.

Prenons quelques exemples.

Le Việt Nam exporte du pétrole brut mais importe du pétrole raffiné. Il exporte également des vêtements de confection et des chaussures – produits à faible contenu en matière grise. Il doit importer des matières premières et exporte des produits manufacturés. Ce modèle économique peut expliquer le niveau de développement d'un pays. Cependant l'exportation de tels produits permet d'importantes créations d'emplois – travailleurs féminins.

Malgré une forte exportation d'ordinateurs, la Chine doit importer beaucoup de composants informatiques. Tout comme dans le cas des produits de confection vietnamiens, les produits informatiques chinois ont un faible contenu en matière grise.

À l'aide de l'analyse des indicateurs commerciaux, il nous est possible de déterminer la position du Việt Nam dans l'économie mondiale. Le logiciel Chelem nous permet de calculer la contribution du commerce dans la réduction de la pauvreté, à travers des statistiques du PNB par tête habitant annuel. Nous avons vu que la puissance commerciale d'un pays est définie par ses produits d'exportation. Le pétrole brut reste un produit faiblement compétitif.

Commentaires: Richesse et Part de marché

- Si on se réfère au seuil de pauvreté (1$/jour), le Vietnam n'est plus un pays pauvre. En revanche, il appartient aux pays pauvres intermédiaires inférieurs et reste le plus pauvre des quatre (Chine: moyen; Afrique du Sud et Brésil: supérieur).
- (X+M)/W: Place très modeste du Vietnam, légèrement supérieure à l'Afrique du Sud mais loin derrière la Chine. Comparativement à un pays fermé comme le Brésil, l'insertion du Vietnam dans le commerce international est encore faible. Mais la taille (population) du Vietnam est aussi faible comparée aux autres pays considérés (Chine, Brésil). Il est donc normal que sa place dans le commerce mondial soit « peu » importante.

Commentaires (2): l'ouverture

- Le Vietnam est un pays en revanche très ouvert ((X+M)/PIB). Les autres pays ont un taux d'ouverture peu élevé.
- Cela s'explique par deux raisons:
  - Taille du marché intérieur: plus un marché est petit, plus l'ouverture est grande
  - Politiques d'ouverture du Vietnam
    - La chine, 1er exportateur mondial, semble moins ouvert que le Vietnam
    - Le taux d'ouverture peut aussi traduire une dépendance forte du Vietnam vis-à-vis des importations

Trần Thị Anh Đào

Je vous propose d'entamer une discussion soit sur les résultats soit sur la façon dont les stagiaires ont appréhendé l'atelier.

François Roubaud

J'aimerais féliciter le groupe et les formateurs pour le travail fait sur une des grandes questions qui se posent au monde et au Việt Nam en particulier. Cet atelier a articulé aspects conceptuels, historiques et une formation pratique en utilisant une base de données.

J'ai deux questions à vous poser. La première est d'ordre méthodologique. L'on voit dans l'exemple que vous avez choisi que le Việt Nam est le pays le plus ouvert, avec un indice d'ouverture de 119 % ; comment se fait-il que l'on puisse dire et observer que le Việt Nam est peu touché par la crise ? Son taux de croissance est divisé par deux, alors que la plupart des autres pays sont en décroissance. Pourquoi il y a si peu de répercussions du taux d'ouverture ? Quelles sont les raisons d'un si faible impact ? Ma deuxième question est plus générale. Y a-t-il eu une discussion entre vous sur l'impact de la mondialisation, positif ou négatif, sur le Việt Nam? Dans tous les pays, il y a une voix critique sur la mondialisation qui est quand même capitaliste. Le Việt Nam est un pays communiste à économie de marché. Quel est donc l'avis des stagiaires sur le traitement de la mondialisation? Pourquoi n'y a-t-il pas de voix qui dit « attention » ?

Trần Thị Anh Đào

Nous avons abordé ces questions. En revanche, faute de temps, nous n'avons pas traité les flux financiers et la question de la vulnérabilité des pays.

Rapporteur (2)

Nous avons acquis des connaissances sur les opportunités et les défis apportés par la mondialisation. La mondialisation permet aux pays avec un taux d'ouverture élevé de sortir plus vite de la crise. C'est un avantage de la politique d'ouverture. Le Brésil, qui a un taux d'ouverture limité, n'a pas profité de cet avantage. Le gouvernement vietnamien, tout comme d'autres pays, a essayé de redresser l'économie nationale à l'aide des instruments financiers et bancaires.

Je pense que les chercheurs vietnamiens ont entamé de nombreux débats sur la mondialisation et adressé des recommandations aux décideurs économiques au sujet des enjeux de la mondialisation.

Rapporteur (1)

Je voudrais ajouter un mot à propos du taux d'ouverture du Việt Nam. Ce taux est considérablement élevé. Il faut le réduire. L'ouverture apporte son lot d'opportunités mais aussi de dangers.

L'exportation du Việt Nam repose principalement sur le pétrole brut dont le volume est limité. Selon des statistiques de la balance des paiements du Việt Nam établies par le FMI, en 2008, l'exportation de pétrole brut a augmenté de manière préoccupante en comparaison des réserves disponibles.

Trần Thị Anh Đào

Concernant le taux d'ouverture, on a confronté les interprétations des uns et des autres. Deux raisons sont avancées sur cette question : la taille de marché, la politique

d'ouverture du Việt Nam. Le pays est sur la même voix que la Chine : importations massives de produits intermédiaires et de biens d'équipement.

Đào Quang Bình (Institut du Développement Durable Sud)

J'ai récemment participé à une enquête portant sur les conséquences de la crise économique mondiale au Việt Nam. Pour la partie Sud, l'enquête a été menée entre le milieu de l'année 2008 et le premier trimestre de 2009, dans les villes de Hồ Chí Minh Ville, Biên Hòa et Đồng Nai. L'impact de la crise était fort : fermetures d'entreprises, licenciements d'ouvriers. Lors de la deuxième enquête, à l'été 2009, la reprise d'activités était marquée.

Jean-Pierre Cling

Un commentaire sur la question du taux d'ouverture qui est une question centrale. J'ai aimé vos réponses, disant notamment que le taux d'ouverture très élevé du Việt Nam pose un problème, et peut-être aussi que ce taux est un indicateur très partiel. Il y a bien une vraie contradiction. Le fait d'avoir un taux d'ouverture aussi élevé est une faiblesse structurelle du point de vue de la dynamique de croissance et de développement du pays. Anh Dao nous dit que « importer et exporter beaucoup est un choix », mais clairement c'est aussi une question de contraintes. Le Việt Nam importe tous les tissus pour la production textile qui sont ensuite exportés, avec très peu de valeur ajoutée locale. Un enjeu essentiel pour le Việt Nam dans l'avenir est évidemment de pouvoir produire localement une grande partie de matières premières.

Je pense que votre comparaison avec les autres pays est pertinente. Il s'agit de pays très différents que l'on classe effectivement parmi les pays émergents. En fonction de quels critères les avez-vous classés ? Le Việt Nam et la Chine ont une croissance très forte et rattrapent la moyenne mondiale ou les pays plus développés. L'Afrique du Sud et le Brésil sont à faible croissance, ils ne sont pas en phase de rattrapage. Quelles en sont les conclusions ? Quels sont les enseignements sur les trajectoires de croissance et sur la question de la « trappe à pays à revenus intermédiaires » – pays qui sont arrivés à un certain stade de développement, comme l'Afrique du Sud et le Brésil ou la Thaïlande, et qui n'arrivent plus à passer au niveau supérieur ?

Texte de lecture *(www.tamdaoconf.com)*

- *Perspectives de l'économie mondiale - Mise à jour*. Mise à jour des principales projections, 8 juillet 2009, Fonds monétaire international.
- Scénarios de sortie de crise, par Michel Fouquin.

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherches	Courriel
Bùi Văn Tuấn	Institut de vietnamologie et des sciences du développement	Sociologie	Urbanisation et développement	tuanivides@gmail.com
Chan Sanvary	Université Royale de Droit et des sciences économiques de Phnom Penh	Économie	Méthodologies de la formation doctorale	chansavary@yahoo.com
Đỗ Thị Chính	Faculté internationale, Université nationale de Hà Nội	Économie, gestion	Économie	dochinh85@yahoo.com
Hồ Thị Minh Trâm	Institut de recherche de développement de Hồ Chí Minh Ville	Cultures	Globalisation et intégration internationale	minhtramho78@yahoo.com.vn
Nguyễn Anh Tuấn	Académie des Sciences Sociales du Việt Nam	Management de projets	Management de projets de recherches	pied070@gmail.com
Nguyễn Hồng Vân	Institut de recherche d'économie du développement, Hồ Chí Minh Ville	Économie du développement	Lutte contre la pauvreté et évaluation d'impacts	vannguyen.idr@gmail.com
Nguyễn Ngọc Diễm	Institut du développement durable du Sud	Politique	Environnement et développement durable du Sud	ngocdiemnguyen@hotmail.com
Nguyễn Quang Giải	Centre de recherche de l'urbanisation et de développement	Sociologie	Urbanisation et développement	nguyenquanggiai@yahoo.com
Nguyễn Tấn Khuyên	Institut de recherche d'économie du développement, Hồ Chí Minh Ville	Économie du développement	Lutte contre la pauvreté et évaluation d'impacts	khuyen1964@yahoo.com.vn
Nguyễn Thị Hoài Hương	Institut du développement durable du Sud	Anthropologie	Conservation des villages de métiers artisanaux traditionnels de Hồ Chí Minh Ville	hoaihuong732002@yahoo.com
Nguyễn Thị Phương Hải	Institut de recherche de développement de Hồ Chí Minh Ville	Gestion de l'éducation	Évaluation de l'OMC sur la vie socio-économique de Hồ Chí Minh Ville	ntphuonghai@gmail.com

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherches	Courriel
Nguyễn Thị Phượng Linh	Institut de recherche sur le du développement, Hồ Chí Minh Ville	Droit économique	Investissement étrangers à Hồ Chí Minh Ville	phuonglinhvn73@yahoo.com
Nguyễn Thị Thái Hà	Université des sciences sociales et humaines de Hà Nội	Sociologie	Femmes et familles Vietnamiennes contemporaines	sociology20042008@gmail.com
Nguyễn Thị Văn	Institut de sociologie	Sociologie	Famille Vietnamienne face au Sida	vanlinh57@gmail.com
Nguyễn Thi Việt Hồng	Institut des sciences statistiques	Statistiques	Croissance, approche qualitative	ntvhong@gso.gov.vn
Nguyễn Trí Thông	Institut de recherche d'économie du développement, Hồ Chí Minh Ville	Économie de développement	Lutte contre la pauvreté et évaluation d'impacts	trithong1981@gmail.com
Nguyễn Văn Chất	Faculté de géographie – USSH, Hồ Chí Minh Ville	Tourisme	Tourisme et le développement durable	nguyenvanchat@gmail.com
Quách Thị Thu Cúc	Institut du développement durable du Sud	Histoire économique	Relations vietnamo-cambodgienne dans le contexte de mondialisation et d'intégration	quachthucuc@gmail.com
Trương Quang Thông	Institut de recherche d'économie du développement, Hồ Chí Minh Ville	Économie du développement	Lutte contre la pauvreté et évaluation d'impacts	truongquangthong@yahoo.com
Võ Châu Thịnh	Institut du développement durable du Sud	Relations internationales	Théories politiques de la globalisation	thinhthink@yahoo.com

Atelier 2

Impacts des migrations sur le développement et la pauvreté

Michel Bruneau, Flore Gubert, Andrew Hardy,
Jacques Ould Aoudia

Impacts des migrations sur le développement et la pauvreté

Michel Bruneau (CNRS), Flore Gubert (IRD-DIAL), Andrew Hardy (ÉFEO), Jacques Ould Aoudia (Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi)

Migrations, diasporas, transnationalisme. Concept et définitions 264
Histoire des migrations en Asie du Sud-Est 272
Panorama des migrations dans le monde 279
Impact de la migration 293
Étude de cas au Maroc 298
Focus sur certaines problématiques développées 314
Migrations et développement. Le cas du Mali 320
Études de cas : Thaïlande, Laos 339
Thématique appliquée au Việt Nam 350
« Sur le chemin de Bờ Rạ » 355
Restitution synthétique de l'atelier 362
Textes de lecture 366
Liste des stagiaires 367

(Retranscription)

Journée 1, matinée du lundi 21

[Michel Bruneau]

Mon intervention portera sur des questions conceptuelles, théoriques et générales. J'ai travaillé entre 1970 et 2005 sur les milieux ruraux et le développement rural en Thaïlande, ces études n'étaient pas vraiment centrées sur les migrations. Comme nous allons étudier la question des diasporas déjà abordée en séance plénière, je précise que je n'ai jamais fait d'enquêtes sur les diasporas en Asie du Sud-Est ; des enquêtes ont en revanche été réalisées en Europe, en particulier au bord de la mer Noire. Mon expérience est avant tout méthodologique. Parmi les participants à cette université d'été, Christophe Vigne, doctorant français fait actuellement un terrain sur la diaspora vietnamienne en France. Nous aurons l'occasion d'en discuter avec lui.

[Flore Gubert]

Je suis économiste. Je travaille sur les migrations et en particulier sur leurs impacts sur les pays d'origine – surtout sur l'Afrique de l'Ouest. Je parlerai cet après-midi de ces impacts en dressant un panorama de la question à travers différentes études de cas. Durant la journée de jeudi, je présenterqi en détail une étude sur le Mali.

[Jacques Ould Aoudia]

Je suis économiste du développement et je travaille au ministère de l'Économie. J'ai fait pendant longtemps de la macro-économie et de la prévision sur les pays arabes. Puis je me suis orienté vers l'analyse de la croissance à long terme et du développement. Cela m'a amené à travailler sur la question des institutions et du développement, mon principal sujet à présent, et à sortir de la Méditerranée pour m'ouvrir sur d'autres pays notamment ceux d'Asie.

Je suis aussi président de l'Organisation non-gouvernementale (ONG) « Migration et développement », créée par des migrants marocains il y a 25 ans. Ses fondateurs ont été parmi les premiers à faire le lien entre les composantes *migration* et *développement*, en se demandant comment la migration peut jouer un rôle dans le développement de leur pays d'origine. J'en parlerai demain à travers une étude de cas sur le Maroc. Enfin, je fais partie d'une plate-forme qui regroupe diverses ONG en France. Je suis très heureux d'être avec vous pour échanger sur ces thèmes.

Présentation des stagiaires

Migrations, diasporas, transnationalisme. Concept et définitions

[Michel Bruneau]

Tout le monde est bien avancé sur l'étude des migrations, nous avons un public averti, déjà en grande partie spécialisé. Je voudrais faire une introduction en reprenant quelques notions élémentaires pour ensuite privilégier le dialogue, pour que tout le monde participe à la discussion sur ces problèmes conceptuels. En deuxième partie, nous aborderons plutôt l'histoire des migrations.

Le terme de **mobilité** est utilisé pour des déplacements répétitifs que l'on va étudier particulièrement dans la **circulation migratoire**, à courte distance et pour des personnes qui généralement ne changent pas de résidence.

Les notions d'espace migratoire et de champ migratoire sont essentielles. **L'espace migratoire** englobe l'ensemble de l'espace pratiqué par les migrants (espace d'origine, espace d'implantation ou d'installation mais aussi espace de transit entre les deux). **Le champ migratoire** est plus particulièrement l'espace transnational unissant, quelle que soit la distance, le lieu d'origine, l'espace de transit (parfois des relais, des étapes) et l'espace d'installation. L'espace est parcouru et structuré par des flux stables et réguliers de migrations et par l'ensemble des flux, matériels, idéels,

induits par la circulation des hommes. Dans un champ migratoire, il y a une grande stabilité dans la durée, une sorte de mémoire longue dans les mentalités collectives des migrants et des populations (de destination, de départ). Ces structures spatiales peuvent être mobilisées bien longtemps après leur mort apparente. Un champ migratoire peut diminuer, puis réapparaître une ou deux générations après, en fonction des besoins socio-économiques des populations concernées.

Migrations et mobilités

- Ce sont des déplacements de populations (individus et groupes) à partir d'un lieu de résidence ou lieu d'origine vers un lieu de travail, d'accueil ou d'installation.
- Déplacements quotidiens récurrents ou à plus longue période: migrations journalières ou pendulaires, navettes.
- Déplacements saisonniers: transhumance, tourisme, nomadisme, mobilité du travail (chantiers).
- Déplacements durables, avec changement de résidence, contraints (déportation, exode, exil) ou désirés (recherche de meilleurs revenus, d'un meilleur cadre de vie).
- Les migrations sont internes au pays ou à la région, ou bien internationales avec une face émigration (depuis le lieu de départ) ou immigration (sur le lieu d'accueil ou d'installation).
- On utilisera le terme de mobilité pour les déplacements répétitifs à courte distance sans changement de résidence.

La circulation migratoire

- Double signification :
- - la circulation des personnes, le va-et-vient des individus selon des modalités diverses à l'intérieur des circuits, des espaces, des champs et des systèmes migratoires, mais aussi des transports de marchandises et l'ensemble des supports logistiques.
- - l'ensemble des flux non visibles (financiers, informatifs, idéels) mais aussi les pratiques spatiales, sociales, symboliques qui structurent le fonctionnement et le temps du champ migratoire ou qui en découlent (pratiques matrimoniales, religieuses, funéraires…).
- Cette circulation des hommes induite par les migrations est très structurée et fortement polarisée. Elle articule 3 principaux types de lieux :
- - les plus grandes métropoles mondiales, pôles structurant des systèmes migratoires mondiaux.
- - les métropoles régionales et nationales du Sud
- - la multiplicité des lieux d'origine répartis sur toute la planète, surtout au Sud.
- Le rôle des réseaux migratoires essentiel pour la connexion du monde et des territoire, où leurs logiques viennent interférer avec celles des marchés du travail.

Une autre notion très importante est celle de **circulation migratoire**. Elle se généralise dans les développements récents sur les mobilités et les migrations, elle fait partie en quelque sorte de la mondialisation. Il s'agit donc de la circulation des personnes, d'un va-et-vient continuel des individus, à l'intérieur de circuits, de champs ou de systèmes migratoires. C'est aussi l'ensemble des flux non visibles – financiers comme les remises (les transferts de fonds), les flux informatifs, le rôle des médias pour le maintien des relations entre lieux d'origines et d'installation, la transmission d'idées, des religions etc.

On passe ensuite au **système migratoire** régional. Cette notion permet de concevoir l'articulation dynamique des espaces et des champs migratoires. On voit ce système sur la carte mondiale du livre de Gildas Simon composé de grands systèmes migratoires continentaux ou semi-continentaux dans le monde. Le système migratoire se place sur une grande échelle, celle des continents, des sous-continents, des relations entre états.

Le **territoire circulatoire**. Il existe un autre type de migration un peu différent de celle des travailleurs, celle de la mobilité produite par des acteurs économiques, en particulier des entrepreneurs transnationaux qui partent de leur pays d'origine, chargent des marchandises, se déplacent dans des lieux d'accueil assez différents (mais en général des pays du Nord) pour vendre ces marchandises. Cette question a été beaucoup étudiée par les sociologues français, notamment sur le Maghreb.

Les systèmes migratoires et les territoires circulatoires

- Un système migratoire régional est l'articulation dynamique des espaces et des champs migratoires à une vaste échelle (continent, sous-continent, ensemble d'États).
- Les migrants de la mondialisation actuelle ont acquis le savoir-faire pour utiliser l'ensemble des ressources spatiales du champ migratoire et intégré l'idée de développer des stratégies économiques fines et complexes à l'intérieur d'espaces transnationaux, étendus, quels que soient l'éloignement et la distance parfois très grande entre lieux d'installation et d'origine : Philippines-Etats-Unis, Chine-Europe.
- Le territoire circulatoire accorde un rôle important aux mobilités produites par des acteurs économiques, aux entrepreneurs transnationaux. Le territoire circulatoire relie lieux de chargement et de livraison des marchandises entre Maghreb et Europe par ex..
- Pertinence de l'approche systémique pour expliquer l'organisation, le fonctionnement et l'articulation des flux et des logiques migratoires en interaction avec l'environnement, sa capacité d'adaptation, les effets de rétroaction, parfois imprévus.
- C'est l'interrelation entre les pays d'origine et ceux de destination à travers des flux d'informations, des contacts personnels, des réseaux sociaux, et la façon dont ces relations influencent la destination des flux migratoires.

Les notions d'**espaces-réseaux** prennent une plus grande importance et atteignent une relative stabilité en abordant le concept de diaspora. Il y a en Asie du Sud-Est une diaspora qui existe sur la longue durée, la diaspora chinoise qui s'étale sur plusieurs siècles. Les diasporas issues de l'Asie du Sud-Est sont elles beaucoup plus récentes et peuvent être qualifiées de diasporas en cours de formation.

Une **diaspora** est une formation sociale, culturelle, politique d'individus qui ont la même origine ethno-nationale, parfois ethno-religieuse-nationale, résidant en permanence avec un statut de minorité dans un ou plusieurs pays d'accueil. Ils développent des relations de réseaux entre leur pays d'origine, leur pays d'accueil et les autres communautés situées dans d'autres pays d'accueil. La diaspora chinoise est la plus connue et la plus étudiée, alors qu'on commence seulement à mener des recherches sur la diaspora vietnamienne.

Le plus difficile dans l'étude des phénomènes des diasporas est l'identité ethno-nationale religieuse. Il ne faut surtout pas l'essentialiser, la considérer comme une essence, comme un noyau stable qui ne se transformerait pas. Au contraire, ces identités sont en éternelle recomposition, reformation au contact des lieux d'installation si bien que l'identité d'un Vietnamien en France ou aux États-Unis sera différente, elle se recomposera en fonction du lieu d'installation à partir d'éléments communs qui proviennent du lieu d'origine.

Le concept de diaspora

- Une diaspora est une formation sociale-culturelle-politique d'individus qui ont actuellement la même origine ethno-nationale et qui résident en permanence avec un statut de minorité dans un ou plusieurs pays d'accueil. Elle provient d'une vague migratoire volontaire ou forcée ou des deux, à partir d'un pays d'origine vers un ou plusieurs pays d'accueil. La population diasporée a pu aussi effectuer des migrations secondaires voire tertiaires d'un pays d'accueil vers un autre (G. Sheffer, 2009).
- L'identité ethno-nationale-religieuse des diasporés est basée sur des facteurs non essentialistes psycho-culturels qui peuvent évoluer.
- Les diasporés maintiennent des frontières non territorialisées grâce à une vie associative multiple très développée et efficace, organisée en réseaux.
- Les diasporés sont loyaux envers leur pays d'origine. Ils développent des relations avec leur pays d'origine, d'accueil, des organisations internationales et leurs compatriotes qui résident dans d'autres pays d'accueil.
- Les diasporés élaborent des stratégies et tactiques politiques et les mettent en œuvre.

Comment les *diasporés* maintiennent-ils leur identité et en quelque sorte une frontière non visible entre eux et le reste de la société dans laquelle ils vivent ? Grâce à une vie associative riche et multiple. C'est un élément fondamental des diasporas. La double allégeance, la double loyauté vis-à-vis du pays d'origine et vis-à-vis du pays d'accueil est également un point fondamental.

Une des caractéristiques est l'élaboration de stratégies, de tactiques politiques.

Il s'agit d'un jeu à trois : pays d'origine, pays d'accueil et communautés qui constituent la diaspora. Les États des pays d'origine ont compris depuis plusieurs décennies l'intérêt (politique, financier) d'essayer de contrôler et d'utiliser la ressource que constituent leurs diasporas. Les communautés, elles, cherchent à maintenir leur autonomie maximale par rapport au pays d'accueil dans lequel elles constituent une minorité, bien intégrée, mais une minorité distincte. L'enjeu consiste ici à se défendre contre l'assimilation totale au pays d'accueil par le biais de la vie associative, de la vie religieuse, de la langue, même si cette dernière a souvent disparu et qu'elle n'empêche pas dans un tel cas la diaspora de se poursuivre.

Les défis de la dispersion

- 1) Identité et identification: le sentiment d'appartenance à un groupe plus large qui exprime sa solidarité à une entité ethno-nationale.
- 2) Problème des frontières actuelles et virtuelles : les diasporés doivent se défendre contre l'assimilation totale qui les guette au sein des sociétés occidentales, et empêcher ainsi la diminution du nombre de leurs membres qui pourraient conduire à un affaiblissement en taille et ressources.
- 3) Les relations avec le centre, l'État ou territoire d'origine : tendance récente des États-nations d'origine d'intervenir dans les affaires de leur diaspora. Les diasporés cherchent à préserver leur autonomie.
- 4) La double allégeance : autant à l'égard du pays d'origine que du pays d'accueil. Les remises ou transferts de fonds, le lobbying, les investissements.
- 5) Les activités et stratégies politiques : des simples activités sociales, économiques et politiques respectueuses des lois internationales et du pays d'accueil jusqu'au soutien à des actions violentes et terroristes dans le pays d'accueil, d'origine ou dans d'autres pays (réseaux criminels).
- Malgré leur grande dispersion à l'échelle mondiale, les diasporas ethno-nationales sont assez bien organisées par delà leurs divisions internes. Elles peuvent exercer des pressions souvent efficaces sur leur pays d'origine comme sur ceux de l'accueil.

Depuis une vingtaine d'années, les chercheurs ont étudié des phénomènes plus récents que les diasporas. Cette question qui avait été un peu occultée est malgré tout réapparue avec la mondialisation. Mais ce sont les phénomènes plus récents, post-modernes, post-coloniaux, autrement dit le transnationalisme et les communautés transnationales qui connaissent un développement considérable. Dans la notion de diaspora, il y a souvent un déchirement du pays d'origine, un traumatisme de départ alors que dans les communautés transnationales, il s'agit essentiellement de migrations économiques. C'est en termes d'échanges économiques, d'ascension sociale que vont se constituer les communautés transnationales.

Transnationalisme et communautés transnationales

- De nouvelles formes de liens sociaux et culturels trans-étatiques se sont développés dans le cadre de la mondialisation-globalisation récente. Ils relèvent de phénomènes post-modernes et post-coloniaux.
- Le développement considérable des moyens de toute sorte permettant la mobilité et la circulation de flux matériels, informationnels et humains, a permis aux migrants de conserver un lien de plus en plus étroit avec leur lieu et leur communauté d'origine qu'ils quittent pour mieux les retrouver.
- Ils peuvent y maintenir une partie de leur famille et y investir une grande partie de leurs gains.
- La famille mène une existence parallèle dans deux ou plusieurs États-nations. Celui d'origine est dominé, les autres, celui ou ceux de la migration, sont dominants.
- Ils peuvent aussi circuler entre divers lieux de passage ou d'installation provisoire, tout en étant enracinés seulement dans leur lieu d'origine.
- Il n'y a pas véritablement re-territorialisation dans le lieu d'installation qui ne fait pas l'objet d'un investissement personnel.
- Ce rapport aux lieux et au territoire fait toute la différence entre la diaspora et les autres formes de mobilité ou de transnationalité.

Le modèle de ce phénomène en Asie du Sud-Est est le cas philippin. Les Philippins ont migré dans le monde entier, dans les pays occidentaux – en particulier aux États-Unis et en Australie – non pas pour une courte durée comme travailleurs contractuels mais en famille pour mener une existence parallèle dans un ou plusieurs états. Ils ont une double citoyenneté. Une des différences est le rapport au territoire : dans la communauté transnationale, on reste plus lié par la circulation, par les échanges avec sa communauté d'origine, on ne se reterritorialise pas autant qu'une diaspora dans le lieu d'installation.

Dernier aspect que je voudrais souligner : le rôle de la mémoire est fondamental pour les diasporas alors qu'il l'est moins pour les communautés transnationales. Cette mémoire est liée à l'histoire de la diaspora, au traumatisme originel. Votre collègue Christophe Vigne me disait qu'aujourd'hui les descendants des *boat people* construisent des monuments pour rappeler cette histoire de départ tragique et surtout pour que ce ne soit pas oublié par les générations futures.

Nguyễn Thị Văn

J'ai participé à des recherches sur la migration, ces concepts sont très éclairants. Je souhaiterais vous faire part de quelques cas sur la situation des travailleurs vietnamiens. Au Việt Nam, les flux de travailleurs ont débuté vers la fin des années 1970. Les travailleurs étaient envoyés vers les pays d'Europe de l'Est et en URSS. Beaucoup sont rentrés mais beaucoup aussi sont restés. Je connais une personne qui est partie en République Tchèque il y a vingt ans pour travailler dans une usine. Aujourd'hui, elle est entrepreneur dans ce pays et est mariée.

Après l'effondrement du bloc socialiste, les flux vers ces pays ont baissé. Maintenant de nombreux travailleurs partent pour de nouvelles destinations, vers des pays asiatiques (Taiwan, Japon, Corée du Sud). Ces mouvements sont extrêmement forts depuis la fin des années 1990. Cette situation semble assez similaire avec la situation des Philippines qui a été décrite.

Selon les données recueillies au cours des premiers mois de l'année 2009, hormis les grandes destinations comme Taiwan ou la Corée du Sud, il y a maintenant d'autres destinations pour les travailleurs comme la Malaisie, Singapour, l'Afrique, le Proche-orient, les États-Unis, l'Italie, Macao.

Je partage votre point de vue sur la question du maintien de l'identité. Pour les communautés vietnamiennes à l'étranger, beaucoup ont cherché à transmettre la langue, la façon de vivre, la culture. La transmission n'est pas facile.

Une autre tendance migratoire est le phénomène des mariages de vietnamiennes avec des étrangers. Le nombre de mariées à des Taiwanais s'élève à près de 10 000. Parfois, les enfants ne parlent pas le vietnamien. Cette situation est inquiétante pour la transmission de l'identité et de la culture.

[Michel Bruneau]

On voit dans le cas vietnamien, une sorte de système mixte : la formation d'une diaspora, surtout dans les pays occidentaux – le traumatisme des *boat people* –, et un phénomène de communauté transnationale, peut-être dans les pays de l'Est et surtout en Asie orientale.

Y-a-t-il une politique de double nationalité, notamment à Taiwan et en Corée du Sud, qui favoriserait une plus grande circulation entre ces communautés ? Ce que vous avez dit sur le mariage était très intéressant, mais vous n'avez pas parlé de la vie associative à Taiwan ou en Corée du Sud. Qu'en est-il ? Ce n'est pas uniquement au sein de la famille que se fait la transmission mais au sein d'associations, d'écoles.

Lê Thu Hương

Pourriez-vous clarifier la différence entre espace et champ migratoires ? En ce qui concerne la mobilité, j'ai une compréhension structuraliste du terme. Je comprends que vous considérez le concept de migration comme contexte de la mobilité. Dans des recherches sur les *domestic helper*, les femmes de ménages indonésiennes en Malaisie par exemple sont « mobiles puis immobiles » ; elles n'ont pas de passeport, ne peuvent pas sortir de la maison, il n'y a pas de lien avec la famille. Certains chercheurs remettent en cause le terme de transnationalisme qui est normalement défini comme la mobilité.

[Michel Bruneau]

Effectivement, le terme d'*espace migratoire* a une signification beaucoup plus large, moins précise que *champ migratoire*. L'espace migratoire est véritablement l'espace parcouru qui associe lieu d'origine et lieu d'accueil dans toutes ces composantes. Le champ est déjà une structuration de cet espace selon des axes qui restent très limités. Concernant l'Asie du Sud-Est – vers le Moyen-Orient, l'Amérique du Nord, les États-Unis, l'Asie orientale– il s'agit d'une structuration qui est destinée à durer, qui

peut s'atténuer et réapparaître par la suite, avec tous les flux idéels, matériels induits par le déplacement des hommes. En fait, le concept de champ migratoire me semble plus intéressant et plus riche d'utilisation que celui d'espace qui n'est qu'un cadre.

C'est un peu le même rapport entre la notion de *mobilité* et celle de *migration*. La mobilité est un terme plus large, trop large peut-être. La migration ne serait qu'un cas de mobilité plus durable et à plus longue distance. Beaucoup de chercheurs tendent à utiliser le terme de mobilité pour des déplacements répétitifs et à courte distance – migration pendulaire par exemple.

Dans le cas des travailleurs contractuels, le cadre est différent. Evitons de parler « d'exportation », la main d'œuvre ne peut, ne doit pas être considérée comme une marchandise d'exportation, parlons plutôt de « migration contractuelle ». La circulation est beaucoup plus limitée. Pour cette raison, le concept de circulation migratoire a un grand intérêt qui caractérise une mobilité sur une plus longue distance et sur une plus longue durée.

Nguyễn Thị Văn

Au Việt Nam, il existe une politique de double nationalité reconnue depuis peu.

La vie associative existe, il y a par exemple des écoles bilingues qui ont été créées en Russie, en Ukraine.

Nguyễn Thị Thanh Tâm

Vous avez dit que la diaspora chinoise issue de l'Asie du Sud-Est était très récente. Pourtant, dans les sources écrites, à Quang Ngai en 1658, on constate des activités économiques et commerciales des Chinois dans la province ; de même à Phú Yên en 1611.

[Michel Bruneau]

Oui, bien sûr la diaspora chinoise est très ancienne. La diaspora vietnamienne, elle, est récente. Reste à savoir si les Chinois du Việt Nam qui ont fui avec les *boat people* se revendiquent chinois ou vietnamiens. J'imagine que cela varie selon les individus et les familles. Les grandes diasporas sont composées de vagues successives : des établissements marchands, des guerres, des expulsions de population, des migrations économiques.

Nguyễn Đặng An Minh

Vous avez présenté des caractéristiques qui distinguent la diaspora de la communauté transnationale. Pour la diaspora, il y a un certain traumatisme lié au départ alors que pour la communauté transnationale, cela est lié à des phénomènes économiques. Ceci peut être illustré par le cas des Vietnamiens après 1945, par le cas des Juifs vers Israël après 1945. Je pense que pour la diaspora chinoise, les départs sont liés à des raisons économiques. Les liens avec la Chine sont très étroits. Comment les qualifier ? S'agit-il de diaspora ou de communauté transnationale ? Dans le cas vietnamien, après la réunification, beaucoup de personnes sont parties travailler dans les pays de l'Est, ils forment un certain ensemble, comment les classer ?

[Michel Bruneau]

Il faut comprendre ces notions comme des idéaux-types au sens wébérien, des modèles qui ne sont pas un reflet de la réalité dans sa totalité. Dans la réalité, il y a parfois combinaison des deux aspects, à la fois diaspora et communauté transnationale. Dans les grandes diasporas qui peuvent jouer sur le temps long (le cas chinois par rapport au cas vietnamien), il y a plusieurs sortes de causes qui ne sont pas uniquement politiques mais qui peuvent être économiques aussi. Il ne faut pas figer les choses.

Dernier point : le problème des retours est très important dans ces études. Vous voyez que les travailleurs contractuels reviennent dans leur pays d'origine et ne repartent pas, alors que dans les diasporas le retour est symbolique – sous formes de tourisme, d'envoi de fonds, d'actions associatives.

Histoire des migrations en Asie du Sud-Est

Je vous renvoie pour cette partie, particulièrement vaste, à ce qui a été présenté en séance plénière. Pour résumer et ouvrir la discussion, retenons les points suivants.

Les migrations dans la longue durée

- Une descente générale des peuples de l'espace chinois vers le Sud dans la Péninsule indochinoise (les Thai, les Birmans, les Viet ou Kinh…) le long des vallées N-S et des plaines littorales.
- Ce mouvement de populations se poursuit jusqu'à une époque récente (XIXe-XXe siècle) dans les montagnes de la Péninsule : Tibéto-Birmans, Hmong-Yao…
- Dans l'Archipel, les migrations le long des voies maritimes de « l'océan unique », par les détroits, des populations en provenance du monde indien à l'Ouest ou du monde chinois au NE, des « diasporas marchandes », viennent s'installer dans les ports-comptoirs, plus tard (XIIIe-XVe siècles) dans les sultanats malais.
- Ces emporium cosmopolites vivant des échanges le long de ces routes maritimes accueillent marchands arabes, tamouls,bengalis, chinois avant l'arrivée des Européens (Portugais, Hollandais, Espagnols…) à partir du XVIe siècle.

La dimension temporelle est très importante dans l'étude des diasporas, à la fois le temps long et le temps plus bref des migrations en cours. La migration dans la longue durée est assez connue, il s'agit de la mobilité de ses populations dans l'histoire de l'Asie du Sud-Est. Il faut rappeler qu'à l'ère coloniale, il y a eu une spécificité de la migration qui a été fonction de l'économie de plantation.

Les migrations de l'ère coloniale

- Les empires coloniaux hollandais, anglais et français développent une économie de plantations (hévéas, palmiers à huile, cocotiers, bananiers, canne à sucre…) et minière (mines d'étain) qui nécessite une importation de main d'œuvre.
- Les mondes chinois (Guangdong et Fujian principalement) et indien (Tamilnad) voisins, relativement surpeuplés, fournissent des travailleurs masculins (*indentured labour*) à bon compte (*credit system ticket*) pour ces zones de plantations relativement sous-peuplées : Ostkust à Sumatra, côte occidentale de la Malaisie.
- Les deltas rizicoles de la Péninsule (Irrawaddy, Maenam, Mékong) deviennent des régions exportatrices de riz pour nourrir ces populations de plus en plus nombreuses. Des paysans birmans, thaï, vietnamiens migrent depuis les régions plus anciennement peuplées du Nord pour mettre en valeur ces terres de deltas propices à la riziculture.
- Le développement d'une économie marchande exportatrice de produits agricoles vers les villes-ports et le marché international nécessite la mise en place de diasporas marchandes dans les villes et souvent jusqu'au niveau villageois pour faciliter la pénétration de l'économie de marché dans le campagnes.
- Des Chinois mais aussi des Indiens Chettiar ou Sikh s'installent, servant d'intermédiaires procurant semences, crédit et achetant la récolte qu'il transforment (rizeries, sucreries….).

Les diasporas marchandes constituées dans le temps long, en particulier chinoise, ont évolué en ce sens qu'il y a eu des migrations économiques et de travailleurs plus importantes. Cela a préfiguré les migrations de travailleurs les plus récentes.

Aujourd'hui la migration de travailleurs vietnamiens qui partent dans des plantations en Malaysia par exemple, peut être comparée – dans un contexte historique différent et avec moins de contraintes – à la migration de main d'œuvre chinoise ou indienne qu'avaient fait venir les Anglais dans leurs colonies de Malaisie.

Concernant les migrations de l'ère postcoloniale, distinguons deux dimensions :

- l'accélération et le développement des migrations à l'intérieur des pays (les cas de la Thaïlande et de l'Indonésie présentés en plénière ont montré les migrations organisées puis spontanées) ;
- le développement simultané de migrations internationales vers le Moyen Orient, l'Asie orientale et vers les pays occidentaux.

A partir des années 1990, il y a enfin l'intervention du genre qui devient un critère plus important ; les migrations féminines deviennent parfois même dominantes (cas des Philippines ou des Indonésiennes) et spécifiques.

Les migrations intérieures en Thaïlande

- Le phénomène prend de l'ampleur entre 1955 et 2000 avec l'expansion et l'amélioration du réseau routier.
- En 1985-90, les migrations inter-régionales ont dépassé très nettement les mouvements intra-régionaux.
- La Plaine centrale et Bangkok sont les destinations majeures des migrants qui proviennent des 3 grandes régions périphériques : le Nord-Est, le Nord et le Sud.
- Le principal foyer d'émigration est le Nord-Est, région la plus pauvre.
- Jusqu'aux années 1980, l'essentiel des migrations s'est dirigé à l'intérieur de chacune des régions vers les terres hautes, non rizicoles, aux marges des plaines, dans des fronts pionniers de cultures commerciales d'exportation (maïs, manioc, canne à sucre, kenaf…) au détriment des forêts.
- L'attraction du grand Bangkok et de l'Eastern Seaboard s'est renforcée lorsque les terres agricoles se sont raréfiées et que l 'économie industrielle a pris le relais de la colonisation agricole.

Les migrations de l'ère postcoloniale

- Ce sont d'abord des migrations à l'intérieur de chacun des États-nations qui se mettent en place après la Seconde Guerre mondiale.
- Ils cherchent à redistribuer leur population sur leur territoire national pour mieux le contrôler et le mettre en valeur. Ce phénomène est particulièrement important en Indonésie (*transmigrasi*), en Malaysia (FELDA, FELCRA) et au Việt Nam (Nouvelles Zones Économiques).
- La pénétration d'une économie marchande dans les zones rurales et la croissance industrielle dans les grandes mais aussi les petites villes, permise par le développement des réseaux de communications (chemins de fer, routes, cabotage), provoque un exode rural et/ou l'accroissement des mobilités.
- Ce sont les migrations intérieures qui s'étendent tout au long du XXe siècle mais prennent une importance de plus en plus grande dans sa seconde moitié. On prendra l'exemple de la Thaïlande et celui du Việt Nam.

Nguyễn Thị Thanh Tâm

Sur la carte du Việt Nam, on voit les principaux flux intérieurs qui vont du Nord vers le Centre et les Hauts Plateaux. Vous avez parlé des migrations d'époque postcoloniale. Selon mes recherches et observations, j'ai trouvé que les flux du Centre vers le Sud sont très importants – la fréquence est d'un bus toutes les deux heures vers le Sud. Vous intéressez-vous aux migrations intérieures vers le Centre du Việt Nam ?

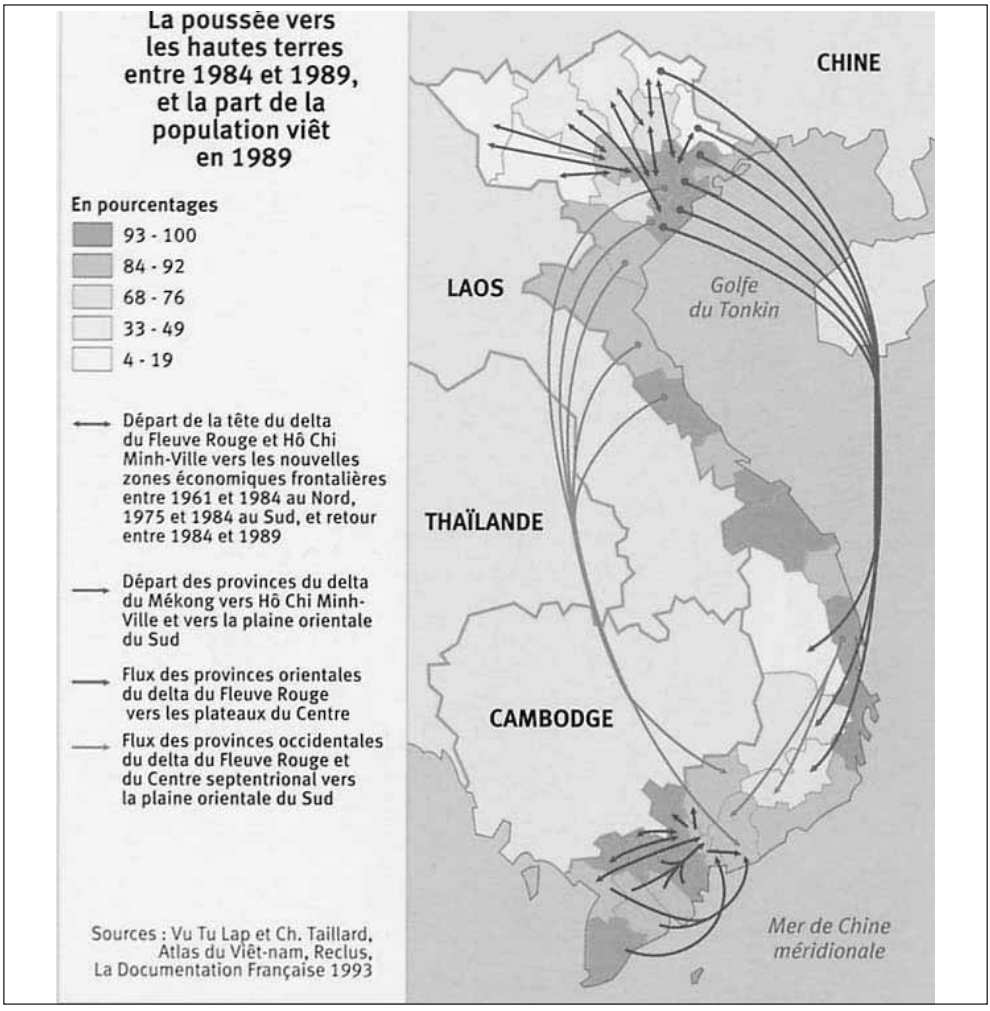

Les migrations intérieures au Viêt Nam

- Les migrations sont les plus intenses au cours de la période 1966-1985, suivie d'un ralentissement.
- Elles sont expliquées d'abord par des facteurs historiques : le retour à la paix et le retrait du Cambodge qui ont suivi la réunification du pays.
- La relative stabilisation de la situation économique du pays, après les mesures de décollectivisation de l'agriculture et l'évolution d'un marché du travail de moins en moins contrôlé par l'État, favorise l'emploi des jeunes dans l'agriculture et des moins jeunes dans des activités non agricoles (diversification des activités).
- Pauvreté et sous-emploi expliquent les mobilités des campagnes vers les villes.
- Après 1985, les entraves à la mobilité spatiale et professionnelle sont levées et la circulation migratoire (migrations temporaires ou saisonnières) augmente rapidement dans un contexte de ralentissement général des migrations.
- L'emploi dans l'industrie et les services de développe sur l'ensemble du territoire alors que l'activité dans le bâtiment se ralentit après la crise asiatique de 1997 et la saturation du marché.
- Deux régions, les Hauts Plateaux du Centre et le Sud-Est (Ho Chi Minh Ville) accueillent plus de la moitié des migrants.

[Michel Bruneau]

Je n'ai pas fait de recherches sur les migrations au Việt Nam. Je pars de la littérature existante et des thèses récentes. Cette carte date de 1984-89, elle est aujourd'hui forcément dépassée. S'il y a eu et si se poursuit la migration des Kinh du delta et des plaines littorales vers les hauts plateaux, il y a eu aussi migration de minorités montagnardes du Nord vers les plateaux du Centre. La complexification ethnique est à présent extraordinaire.

Au moment de la réunification, beaucoup de populations urbaines au sud, dans la région d'Hồ Chí Minh Ville, ont été envoyées vers des zones de rééducation, des nouvelles zones économiques dans les plateaux centraux. Il ne faut pas oublier le souci de l'État vietnamien qui a été de peupler la région charnière entre le Nord et le Sud. C'est un problème géostratégique.

Dans ses travaux sur l'expansion de la culture du café sur les Hauts-Plateaux, Frédéric Fortunel montre que les migrants vietnamiens Kinh qui s'installent gardent une forte identité de leur province d'origine du Nord ou des plaines littorales du Centre. Il doit exister une circulation intense entre ces provinces. Pourquoi y en-a-t-il plus vers le Sud ? Peut-être du fait de l'attraction urbaine et beaucoup plus industrielle de la région d'Hồ Chí Minh ville.

[Jacques Ould Aoudia]

Concernant la séparation diaspora-communauté transnationale, je pense que le critère de la langue est essentiel. Un autre critère très simple est de savoir où l'on se fait enterrer : dans le pays d'origine ou dans le pays d'accueil ? Je voudrais également

insister sur la question des politiques publiques dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil en terme de droit et de double nationalité. Ces politiques ont des influences extrêmement importantes sur les façons de maintenir le lien avec le pays d'origine ou de s'intégrer dans le pays d'accueil. Enfin, il faut accepter l'idée que les migrants ont des identités multiples. Un migrant peut être à la fois chrétien, libanais, arabe, français, européen, méditerranéen.

Lê Thị Hương

Nous avons publié plusieurs ouvrages avec un groupe de chercheurs de notre Institut sur les migrations. Grâce au projet FSP2S qui était coordonné par Stéphane Lagrée, nous avons comparé aussi les situations entre Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville. Nous avons confronté des enquêtes de terrain dans le cadre du projet « Migration, pauvreté et environnement urbain Hà Nội-Hồ Chí Minh Ville ». Nous avons constaté que les flux migratoires des migrants du Mékong ou du fleuve Rouge vers les grandes villes de Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville s'expliquent par la recherche de travail, de meilleurs revenus mais aussi l'éducation. Đặng Nguyên Anh a également publié récemment un livre sur l'histoire des migrations au Việt Nam.

Vous avez fait une distinction entre diaspora et communauté transnationale. Je pense que chaque pays a ses spécificités. Pour le cas vietnamien, il faut aussi penser à d'autres types de migrations, pas uniquement à ces deux idéaux-types.

Chử Đình Phúc

On constate aujourd'hui au Việt Nam et en Chine un exode rural très fort. Ce phénomène est également vrai pour la Thaïlande. Pourriez-vous préciser les flux de migrations du nord de la Thaïlande vers Bangkok ? Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour résoudre les tensions et les pressions causées sur les grandes villes, en termes économique, social et environnemental ?

[Michel Bruneau]

Le Việt Nam est bicéphale. Les migrations se répartissent relativement bien ; le développement de Đà Nẵng limite la bipolarité en créant un troisième pôle. En Thaïlande, le pôle est unique : Bangkok et sa côte industrielle sud-est *(Eastern Seaboard)*. La région urbaine de Bangkok et la région centrale attirent le maximum de migration interne. Le gouvernement a très tôt essayé, et partiellement réussi, de créer des pôles provinciaux pour éviter l'hyper-centralisation : régions de Chiang Mai et Lampun au Nord, Kon Kaen au Nord Est, Udon Thani, Korat. Il a favorisé des corridors urbains régionaux reliés comme une toile d'araignée vers le centre. Le problème n'est pas résolu mais il y a eu des efforts politiques pour atténuer ces flux migratoires. La région du Sud est particulière à cause de son éloignement et de sa proximité des centres urbains et industriels de Malaisie. Elle est moins polarisée par Bangkok.

Nguyễn Đặng Minh Thảo

La migration urbaine au sud du Việt Nam est très récente. Elle date surtout de la politique du *đổi mới*. Il s'agit d'abord d'une migration pour l'emploi puis les migrants cherchent à s'implanter de façon durable. Les enjeux sont d'ordre social

et environnemental. Pour contrôler et limiter les flux, les autorités ont appliqué « l'enregistrement civil » auprès de l'administration locale. Les migrants sont divisés en quatre catégories : KT1, réservé aux résidents permanents de Hồ Chí Minh Ville qui restent dans le même district ; KT2, pour ceux qui ont une résidence permanente mais qui changent de district ; KT3, pour ceux qui viennent d'autres provinces et qui s'installent en lien avec le travail ; KT4, pour ceux qui viennent d'autres provinces et qui résident pour une courte durée.

En Thaïlande, le gouvernement utilise-t-il ce style de modèle ?

[Michel Bruneau]

En Thaïlande, le contrôle et l'encadrement administratif étatique de la migration sont beaucoup moins stricts, plus anarchiques. La solution est le développement de pôles secondaires.

[Phương Thị Thu Hương]

Le dernier recensement démographique au Việt Nam a été mené en avril 2009. Les flux inter-régionaux précédents concernent avant tout les provinces du Nord vers le Sud ; les deux régions réceptrices sont Tây Nguyên et Đông Nam Bộ. Six autres zones montrent un solde démographique négatif mais Hà Nội accueille le plus grand nombre de migrants. Depuis peu, on note une plus grande migration à l'intérieur des zones rurales liée au développement de parcs industriels en campagne.

[Michel Bruneau]

Quand vous évoquez les migrations du rural vers le rural, vous identifiez un « faux rural ». Il ne faut pas oublier dans le passé – comme en Thaïlande – le cas de migrations rural-rural, entre zones très densément peuplées vers des zones à défricher où se développaient des cultures commerciales. C'est le cas du Tây Nguyên au Việt Nam avec le café. On voit énormément de migration rural-rural sur le temps long jusqu'à aujourd'hui.

Lê Đăng Bảo Châu

Vous venez de présenter une image très dynamique de la migration en Asie du Sud-Est. Je m'intéresse à la politique migratoire, plus particulièrement à la politique de protection des migrants essentiellement spontanés. Pouvez-vous présenter ces politiques de migration en Asie du Sud-Est ?

[Michel Bruneau]

Le phénomène de migrations sans papier, clandestines est un phénomène qui concerne essentiellement la Thaïlande et la Malaysia. Du fait de leur croissance économique, ces pays sont depuis plusieurs décennies des pôles d'attraction – la Thaïlande pour les Birmans notamment. Sur ce cas, il y a eu une tolérance tant que la croissance était très forte ; mais après la crise de 1997, des centaines de milliers de Birmans ont été refoulés vers la Birmanie.

Autre point. Du fait de la situation de transition agraire, la diversification des activités agricoles, la multiplication d'emplois non agricoles autour des villages et

la généralisation de la circulation migratoire sont un moyen extrêmement efficace d'atténuation des effets catastrophiques sur l'emploi en milieu urbain. Si des membres de la famille partis en ville se retrouvent au chômage, une solution de repli dans le village d'origine peut être saisie. Le constat a été souligné dans de nombreux pays d'Asie du Sud-Est. C'est une grande différence avec l'Europe où l'exode rural est un départ sans retour. Les effets des crises économiques sont plus dramatiques encore dans les pays où la coupure est plus forte avec le monde agricole.

[Jacques Ould Aoudia]

Stéphane Lagrée m'a demandé de vous rappeler qu'en fin de semaine, vous devrez restituer, avec notre soutien, les principales conclusions de l'atelier. Il serait utile que vous désigniez cet après-midi deux rapporteurs pour l'ensemble de la classe.

Journée 1, après-midi du lundi 21

Panorama des migrations dans le monde

Panorama des migrations dans le monde

Nombre total de migrants internationaux = 191 millions de personnes (réfugiés compris) (x2 en 20 ans) (! STOCKS)

≈ 3% de la population mondiale ;

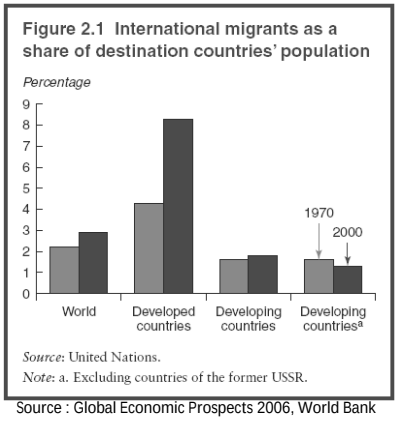

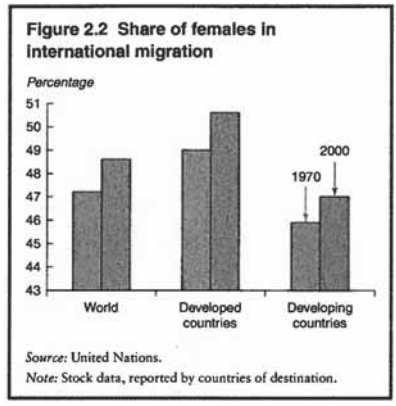

Source : Global Economic Prospects 2006, World Bank

[Flore Gubert]

Une des missions des économistes quantitativistes est de compter le nombre de migrants dans le monde. Selon les estimations des Nations-Unies, il y avait 191 millions de migrants en 2001 en incluant les réfugiés. Ce chiffre a été multiplié par deux en vingt ans. Cependant, si on rapporte ce chiffre à la population totale – et à son augmentation –, on observe une grande stabilité depuis plusieurs dizaines d'années. Les migrants représentent environ 3 % de la population mondiale. Selon vous, comment arrive-t-on à ce chiffre ? Quelles sont les données utilisées ?

Phương Thị Thu Hương

Par le biais d'enquêtes démographiques ?

[Flore Gubert]

La question est en réalité un peu piège, cela dépend si l'on mesure des *stocks* ou des *flux*. La mesure des stocks peut se faire à travers un recensement exhaustif de la population. Le principe semble simple : on a une idée du stock à un temps donné, puis on actualise ce chiffre. Mais des problèmes se posent. Mesurer le stock est compliqué car définir un migrant est complexe. Beaucoup considèrent qu'il s'agit de personnes nées à l'étranger. Mais est-ce une garantie ? Prenons l'exemple de Français expatriés au Việt Nam qui ont des enfants qui y sont nés ; si la famille revient en France, les enfants devraient être considérés comme des migrants. Le critère n'est pas forcément exact.

Prenons par exemple, le cas de pays d'Afrique où les notions de nationalité et de citoyenneté sont parfois floues. Ce flou peut-être parfois entretenu par les pays eux-mêmes. Je pense à la Côte d'Ivoire vis-à-vis des Burkinabé : la question de l'*« Ivoirité »* a été un problème très important car ne pouvaient accéder à la terre que les personnes de nationalité ivoirienne. Ainsi, des personnes dont les ancêtres étaient burkinabés mais qui avaient toujours vécu en Côte d'Ivoire se sont parfois vues privés d'accès à la terre par le gouvernement ivoirien qui contestait leur nationalité ivoirienne.

Le dernier problème est celui des migrants clandestins qui, pour la plupart, ne sont pas enregistrés dans les statistiques officielles. Les recensements les sous-estiment souvent, c'est le cas de la France par exemple.

Pour les entrées et les sorties, on peut concevoir que c'est encore plus compliqué pour tout un nombre de raisons que je ne vais pas toutes lister en détail. Cela tient par exemple à des raisons de porosité des frontières surtout en Afrique, de problème de migrants clandestins. L'estimation des migrants dans le monde est donc extrêmement difficile. Les chiffres sont à considérer avec prudence.

Quelques enseignements peuvent cependant être dégagés :

- une des tendances fortes est la féminisation des flux migratoires et, en léger décalage, une féminisation des stocks ;
- des migrations Sud-Sud et Nord-Nord presque tout aussi importantes que les migrations Sud-Nord.

La migration est le « parent pauvre » de la mondialisation : quand on compare les flux de migrants avec les flux de capitaux et de marchandises, les grandeurs ne sont pas comparables. On a l'impression que les gens bougent de plus en plus, qu'il y a

une très grande circulation migratoire, mais l'on constate une grande stabilité dans le temps.

Pourquoi le déplacement des hommes paraît-il limité par rapport au déplacement de capitaux et de marchandises ? Cela est lié à une restriction à la mobilité, en particulier de la part de pays qui sont traditionnellement des pays d'accueil et qui limitent l'entrée sur leur territoire aux hommes. Ensuite, l'homme n'est pas une marchandise. Il est coûteux psychologiquement de migrer, de quitter les siens, et le coût est également financier.

Voyons le graphique de l'évolution des migrations par régions sur les 40 dernières années.

Panorama des migrations dans le monde

Evolution du nombre de migrants dans le monde, 1965- 2005 (en milliers)

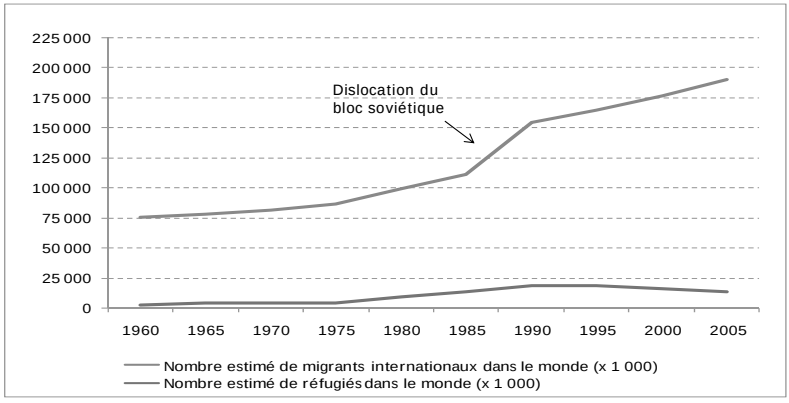

Source: Population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nations Secretariat, Trends in Total Migrant Stock: The 2005 Revision http://esa.un.org/migration, Thursday, July 09, 2009; 11:10:27 AM

Panorama des migrations dans le monde

Evolution du nombre de migrants par grande région, 1965-2005 (en milliers)

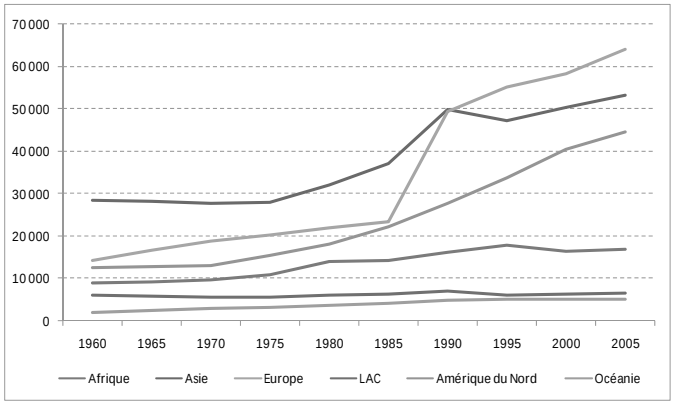

Source: Population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nations Secretariat, Trends in Total Migrant Stock: The 2005 Revision http://esa.un.org/migration, Thursday, July 09, 2009; 11:10:27 AM

Le pic en Europe des années 1985-1990 est un peu artificiel car il s'agit de la dislocation du bloc soviétique. Hormis ce point, les évolutions sont contrastées selon les régions avec cependant une montée importante de l'Asie et de l'Afrique.

Panorama des migrations dans le monde

Période	Politiques	Caractéristiques
Avant 1914	Pas ou peu d'entraves à la liberté de circulation Immigration = source de travailleurs et facteur de développement	Migration de peuplement des pays européens vers les "nouveaux" pays (Amerique, Australie). Nombre de migrants en provenance d'Europe estimé à 25 millions entre 1880 and 1910.
1920s et 1930s	"Fermeture" des frontières en réponse à la crise économique Expulsion de certains migrants	Migration quantitativement limitée
Après 1945	Politique d'ouverture en liaison avec la reconstruction d'après-guerre en Europe et la croissance en Amérique du Nord	Changement progressif dans l'orientation des flux, davantage sud-nord
Après 1973	Politique de restriction des flux	Montée de la migration clandestine

Regardons les grandes dates de ruptures dans l'histoire de la migration :

> avant la première guerre mondiale, il n'y a pas d'entraves ou de restrictions à la liberté de circulation. Nous sommes dans un contexte de migration de peuplement vers les nouveaux pays (États-Unis, Australie). Le XIXième siècle marque de grandes vagues de migrations européennes vers les États-Unis, avec des flux migratoires qui étaient beaucoup plus amples qu'aujourd'hui – pensons à la migration des Irlandais notamment ;

> une première rupture se situe dans les années 1920-1930 avec la crise financière de 1929. Les pays d'accueil deviennent frileux et ont tendance à fermer leurs frontières. La migration est alors quantitativement plus limitée ;

> un changement intervient après 1945. Les pays européens se reconstruisent, ils ont besoin de main d'œuvre et mènent une politique d'immigration pour attirer de la main d'œuvre. On voit aussi un changement progressif dans la provenance des flux orientés des pays du Sud vers les pays du Nord ;

> la rupture après 1973 souligne un nouveau contexte de crise qui incite à nouveau à une politique de restriction des flux et qui provoque une montée de la migration clandestine.

Panorama des migrations dans le monde

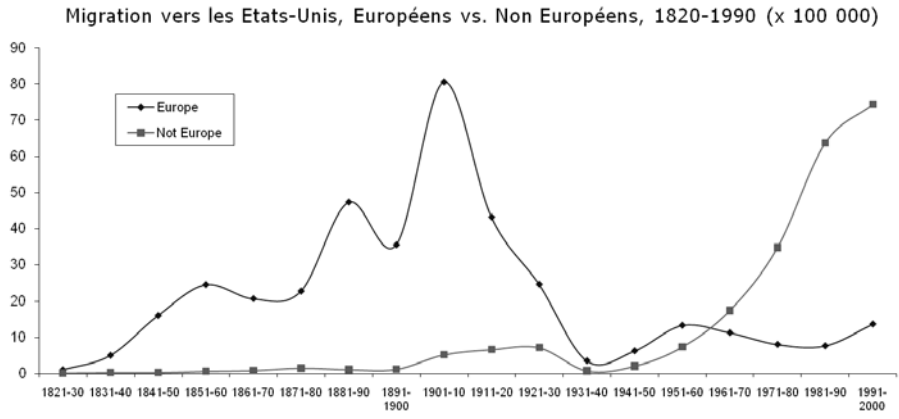

Source: Hatton et Williamson

Panorama des migrations dans le monde

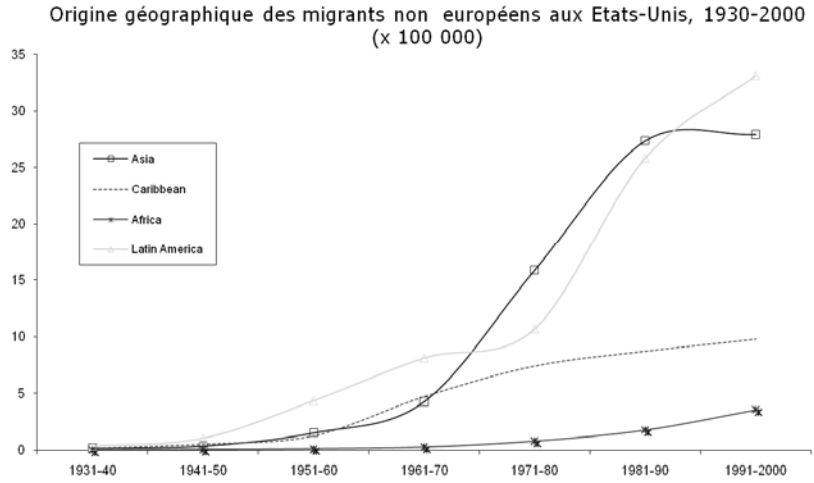

Source: Hatton et Williamson

On voit clairement sur les 2 graphiques précédents la modification des flux : d'une part pendant tout le XIXième siècle, l'émigration d'Europe est extrêmement importante puis elle devient presque nulle avant-guerre ; la montée de la migration non-européenne est très nette. D'autre part, vous voyez forte une forte montée de la migration d'Asie et Amérique latine du fait de la proximité géographique.

Panorama des migrations dans le monde

Table 1. Global Migrant Stocks (millions)

	Migrants in			
	Developing countries	High-income OECD countries	High-income non-OECD countries	Total
Migrants from:				
Developing countries	73.9	61.8	20.1	155.8
	(47%)	*(40%)*	*(13%)*	*(100%)*
High-income OECD countries	3.4	25.5	1.2	30.1
	(11%)	*(85%)*	*(4%)*	*(100%)*
High-income non-OECD countries	0.8	3.6	0.3	4.7
	(17%)	*(77%)*	*(6%)*	*(100%)*
Total	78.0	90.9	21.6	191
	(41%)	*(48%)*	*(11%)*	*(100%)*

Source: University of Sussex and World Bank data based on UN (2005), individual country censuses, OECD (2006), and others. See Appendix A for details.

38% migrations Sud-Sud, 43% migrations Sud-Nord, le reste migrations Nord-Nord;

Vous avez dans ce tableau une autre désagrégation du chiffre de 191 millions de migrants en fonction des lieux d'origine des migrants et de leur lieu de résidence. Ce tableau montre que les migrations Sud-Sud sont extrêmement importantes. En se rapportant aux chiffres, ces migrations Sud-Sud concernent 74 millions de migrants, soient 38 % du total. Finalement, les migrations Sud-Nord qui sont parfois dénoncées au Nord ne représentent que 43 % de l'ensemble des migrations. Le reste concerne les migrations Nord-Nord, entre pays de l'OCDE.

Les migrations Sud-Sud sont plus importantes que les migrations Sud-Nord. C'est le cas en particulier pour l'Europe et l'Asie centrale, l'Afrique sub-saharienne et l'Asie du Sud. En revanche se distinguent de ces trois zones, l'Amérique latine et les Caraïbes car, pour des raisons de proximité les États-Unis restent la principale destination des migrants originaires de cette région. C'est la même chose pour le Moyen-Orient et l'Afrique du nord vis-à-vis de l'Europe.

Panorama des migrations dans le monde

Figure 2. South-South Migration is Greater than South-North Migration in Three Regions

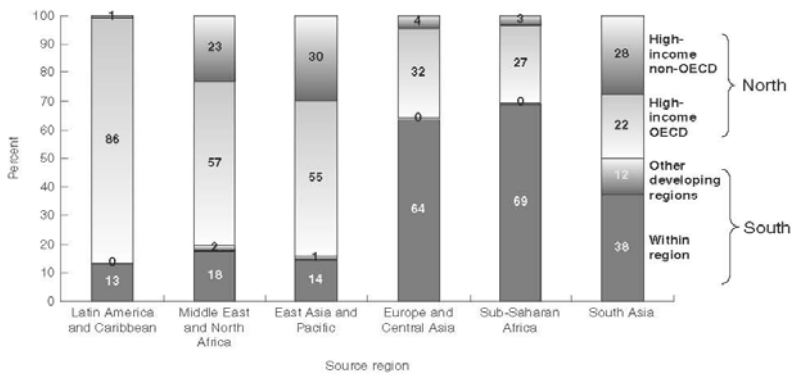

Source: University of Sussex and World Bank.

Panorama des migrations dans le monde

Figure 3. Top 20 Migration Corridors Excluding the Former Soviet Union

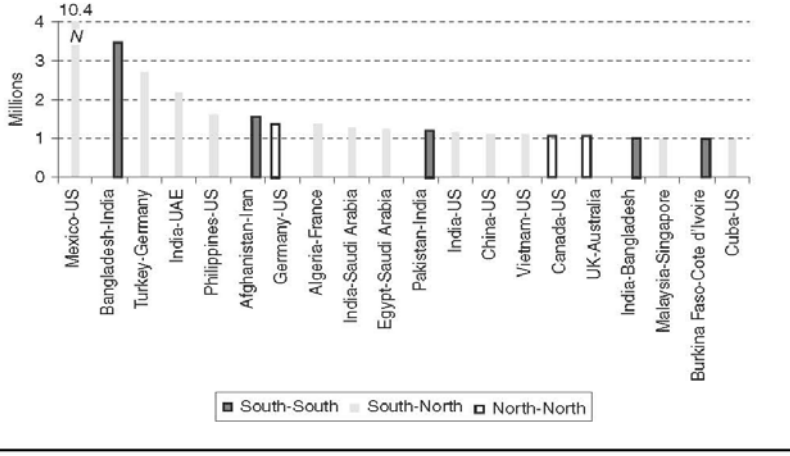

Une autre façon d'illustrer la migration Sud-Sud consiste à examiner les vingt principaux corridors migratoires – en excluant les pays de l'ex-URSS. Après le principal corridor Sud-Nord (Mexique-États-Unis) se place un corridor Sud-Sud (Bangladesh-Inde), puis un autre exemple un peu atypique du fait du contexte de guerre (Afghanistan-Iran), également d'autres corridors Sud-Sud en Asie (Pakistan-Inde) en en Afrique (Burkina Faso-Côte d'Ivoire).

[Michel Bruneau]

Une petite précision de vocabulaire : ce que tu appelles « corridor migratoire » correspond à ce que j'ai appelé, en tant que géographe, ce matin « champ migratoire ».

[Jacques Ould Aoudia]

J'ai une question relative à la façon de compter les migrants. Normalement le stock se réduit par naturalisation et par le fait que les enfants prennent la nationalité du pays d'accueil. Si le flux s'arrête, le stock va tendre vers zéro à l'échelle d'une génération. Sur le long terme, le stock est toujours renouvelé. Il faut penser que ces 3 % s'érodent par la disparition du statut du migrant.

Considérez-vous que les Chinois qui sont au Việt Nam depuis 500 ans sont des migrants ?

Nguyễn Thị Văn

Je m'intéresse à l'entrée « genre » des migrations. Vous avez parlé de féminisation, avez-vous des cas concrets pour illustrer cette tendance?

[Flore Gubert]

Je vais vous présenter le cas de l'Afrique de l'Ouest. Traditionnellement, la migration intra-régionale était le fait des hommes qui partaient seuls pendant quelques années et qui revenaient. Maintenant, beaucoup de femmes migrent ; des commerçantes ou des femmes entrepreneurs circulent dans la sous-région. C'est un phénomène qui est apparu depuis une vingtaine d'années et qui s'est formidablement accru. Quel est selon vous le lien entre le niveau de pauvreté d'un pays et l'intensité de sa migration vers un pays riche ?

Nguyễn Thị Thanh Tâm

Je voudrais apporter une réponse à Jacques. Les migrants chinois se divisent en deux catégories : ceux qui ont fui après la chute des Ming [Minh Hương], il y a là rupture totale avec le pays d'origine – ces gens ont les mêmes droits que les Vietnamiens d'origine ; les commerçants qui n'avaient pas l'intention de rester. Il s'agit de gens mariés en Chine et qui se remarient au Việt Nam. Il n'y a pas encore d'étude sur le rôle des femmes vietnamiennes des *hoa kiêu*. Elles jouent pourtant un rôle important dans le maintien des familles mixtes et aussi dans les affaires de leur mari chinois.

Lê Thu Hương

La théorie de Zelinsky – *model of mobility transition* – est une approche structurelle qui relie la migration aux conditions socio-économiques spécifiques du pays. L'auteur divise l'évolution d'une nation en quatre phases : pré-moderne, pré-transitoire, transition, étape avancée. Zelinsky montre comment un pays passe d'une émigration en baisse à une immigration en hausse.

[Michel Bruneau]

Quand on parle de migration Sud-Sud, il s'agit en fait de migration des pays pauvres du Sud vers les pays riches du Sud.

[Flore Gubert]

Il est vrai que cette classification « Sud » masque une très forte hétérogénéité. Dans les pays de l'OCDE, on a tendance à penser que ce sont les gens pauvres des pays pauvres qui migrent. Mais si on regarde le niveau de revenus des différents groupes de pays, on constate que les pays du Sud qui envoient le plus grand nombre de migrants vers le Nord (OCDE en particulier) sont plutôt « les plus riches des pays pauvres ». Cela est vrai pour l'Amérique latine, pour l'Afrique du Nord par rapport à l'Afrique sub-saharienne.

Panorama des migrations dans le monde

Pauvreté des régions du Tiers Monde et émigration vers les pays du Nord

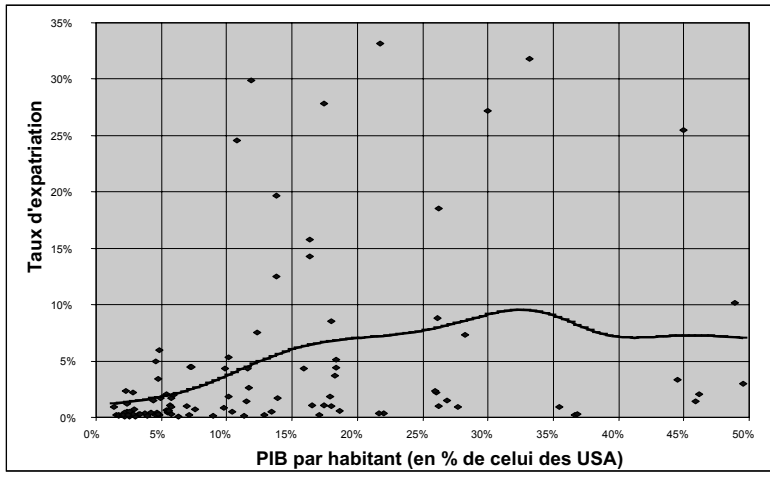

Source: Cogneau et Gubert

Vous avez en abscisse le niveau de revenu exprimé en pourcentage du revenu des États-Unis (en tant qu'indicateur de richesse particulier des pays) et en ordonnée le taux d'expatriation. Chaque point correspond à un pays, si on lisse le nuage de

points, on arrive en langage économiste à une courbe en « U inversé » : dans les pays les plus pauvres, le taux d'expatriation est très faible, puis avec l'augmentation du revenu, on a une augmentation du taux d'expatriation puis on voit à nouveau une décroissance.

Panorama des migrations dans le monde

Pauvreté des régions du Tiers Monde et émigration vers les pays du Nord

Région d'origine	Nbre de pays	Poids démographique 2000	PIB/hab. en % de celui des E-U. 2000	Taux de croissance annuel moyen du PIB/hab[d] 1980-2000	Taux d'expatriation[f] dans l'OCDE[e] c. 2000	Part du total des migrants dans l'OCDE[e] c. 2000	Part du total des migrants dans l'UE 15 c. 2000	Part du total des migrants qualifiés dans l'OCDE[g] c. 2000
Asie[a]	24	70,0%	10,3%	+4,8%	0,4%	31,9%	23,1%	53,2%
Afrique sub-saharienne	45	14,1%	5,0%	-0,9%	0,5%	7,0%	16,2%	10,2%
Bassin méditerranéen[b]	9	5,0%	15,1%	+1,6%	3,0%	16,2%	47,5%	11,3%
Amérique latine et Caraïbes[c]	31	10,9%	21,4%	+0,5%	3,7%	44,9%	13,3%	25,3%

Source: Cogneau et Gubert

Dans la deuxième colonne, vous avez le poids démographique des régions d'origine : vous avez le nombre de pays, le poids démographique des différentes régions. Puis dans la troisième colonne, vous avez la part de ces régions dans le total des migrants présents dans les pays de l'OCDE.

L'Asie, en poids démographique, représente 70 % de l'ensemble de la population du Sud mais elle ne représente que 32 % des migrants du Sud présents dans les pays de l'OCDE. La situation est inverse pour l'Amérique latine et les Caraïbes (11 % pour 45 %). Les régions les plus peuplées envoient le plus grand nombre de migrants. Comment expliquer l'importance relative de la migration dans certaines régions du monde?

Il y a d'abord le poids de l'histoire (relations entre l'Afrique noire, le Maghreb et la France ou l'Europe en général) ou encore la question de proximité géographique qui réduit le coût de la migration et qui facilite les échanges d'information.

L'idée admise de la pauvreté qui engendre la migration n'est pas si claire quand on regarde les migrations de près. La relation est croissante avec le niveau de développement des pays puis elle décroît. Ceci peut avoir des implications politiques. D'après les discours qu'on peut entendre dans les pays du Nord, pour combattre la migration, il faut favoriser le développement des pays d'émigration. Mais on peut

penser qu'il existe une relation en cloche entre le niveau de développement et l'émigration. Les pays très pauvres se développant vont être à l'origine de migrations plus importantes et non l'inverse.

Nous avons raisonné en matière de stocks sans distinguer les qualifiés des non qualifiés. En plus de la féminisation, ce qui a changé est la meilleure qualification des migrants. Si l'on prend les pays de l'OCDE, l'augmentation des migrants qualifiés est de 70 % en dix ans alors que celle des non qualifiés est de 13 %. Pourquoi observe-t-on ce phénomène ?

Panorama des migrations dans le monde

Migration des qualifiés

Phénomène en forte croissance : au sein de l'OCDE, +70% contre seulement +13% pour les non qualifiés au cours des dix dernières années

- Augmentation du niveau moyen d'éducation dans les PED ;
- Politiques migratoires sélectives (côté demande) ;
- Situation souvent désastreuse de l'emploi qualifié dans les marchés du travail des pays en développement (côté offre) ;
- Différentiels de rémunération

La première raison est mécanique : les migrants qualifiés augmentent car le niveau moyen d'éducation s'accroît. La seconde raison est liée à la demande des pays d'accueil : les politiques migratoires sont de plus en plus sélectives en particulier dans les secteurs où la main d'œuvre locale manque. Une troisième raison est que l'emploi qualifié est souvent dans une situation désastreuse dans les marchés du travail des pays d'origine. Cela est particulièrement vrai pour les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest. La situation peut paraître paradoxale car le taux de chômage des qualifiés est supérieur à celui des non qualifiés. Voilà une incitation forte à migrer. Une dernière raison provient des différentiels de rémunération : un qualifié qui migre accroît le rendement de son diplôme relativement plus qu'un individu sans diplôme.

Ce graphique propose le taux d'expatriation des individus ayant une éducation (tertiaire) supérieure autour des années 2000. Ce taux d'expatriation est de 16 % pour l'Afrique sub-saharienne. Le diagnostic est un peu différent puisqu'en tête de classement, on identifie l'Afrique sub-saharienne qui est particulièrement concernée par la migration des qualifiés.

Panorama des migrations dans le monde

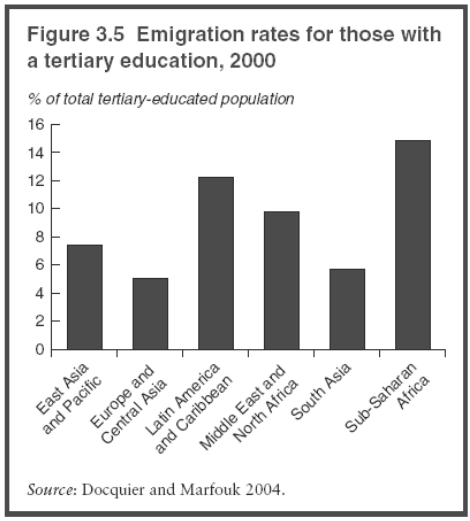

Panorama des migrations dans le monde

	Rate of emigration	
By country size	**Total**	**Skilled**
Large countries (Pop>25 million)	1.3%	4.1%
Upper-Middle (25>Pop>10)	3.1%	8.8%
Lower-Middle (10>Pop>2.5)	5.8%	13.5%
Small countries (Pop<2.5)	10.3%	27.5%
By income group	**Total**	**Skilled**
High Income countries	2.8%	3.5%
Upper-Middle Income countries	4.2%	7.9%
Lower-Middle Income countries	3.2%	7.6%
Low Income countries	0.5%	6.1%

Source: Docquier and Marfouk (2006)

On retrouve ici l'idée que ce ne sont pas les pays les plus pauvres qui envoient le plus de migrants. En revanche, quand on considère le seul taux d'expatriation des qualifiés qui ont une éducation tertiaire, le taux d'expatriation des qualifiés est supérieur à celui observé parmi les pays les plus riches des pays pauvres.

Panorama des migrations dans le monde

Taux d'expatriation vers l'OCDE des qualifiés, c. 2000

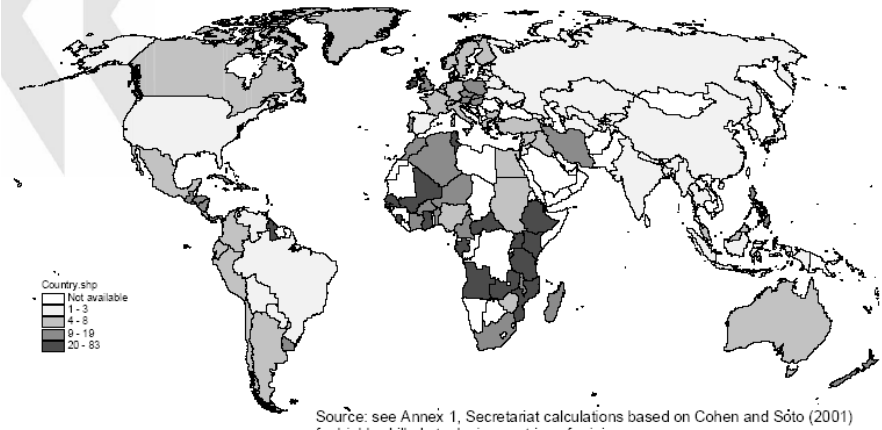

Source: see Annex 1, Secretariat calculations based on Cohen and Soto (2001) for highly skilled stocks in countries of origin.

Source: Dumont (2005) : « International mobility of the highly skilled: a new perspective ».

Table 2. Top-30 most affected countries

Full sample							
Stock of skilled emigrants		Skilled emigration rate		Corrected skilled emigr. rate		Selection bias	
United Kingdom	1441307	Guyana	89.0%	Guyana	86.0%	Niger	93.0
Philippines	1126260	Grenada	85.1%	Grenada	82.2%	Rwanda	71.8
India	1037626	Jamaica	85.1%	St Vinc. & Gren.	80.7%	Malawi	58.7
Mexico	922964	St Vinc. & Gren.	84.5%	Jamaica	80.4%	Mozambique	49.1
Germany	848414	Haiti	83.6%	Haiti	79.9%	Lesotho	47.5
China	816824	Trinidad & Tobago	79.3%	Trinidad & Tobago	74.4%	Uganda	33.4
Korea	652894	Saint Kitts & Nevis	78.5%	Saint Kitts & Nevis	72.7%	Papua New Guinea	28.1
Canada	516471	Samoa	76.4%	Tonga	69.5%	Benin	26.0
Vietnam	506449	Tonga	75.2%	Samoa	65.6%	Congo, Dem. Rep.	24.5
Poland	449059	Saint Lucia	71.1%	Saint Lucia	65.5%	Sierra Leone	24.4
United States	431330	Cape Verde	67.5%	Antigua & Barbuda	59.9%	Sudan	24.3
Italy	408287	Antigua & Barbuda	66.8%	Dominica	59.4%	Chad	24.0
Cuba	332673	Belize	65.5%	Gambia, The	59.1%	Burundi	24.0
France	312494	Dominica	64.2%	Belize	58.2%	Kenya	23.4
Iran	308754	Barbados	63.5%	Barbados	55.6%	Guinea	23.3
Jamaica	291166	Gambia, The	63.3%	Fiji	55.0%	Tanzania	23.1
China, Hong Kong SAR	290482	Fiji	62.2%	Cape Verde	54.4%	Ethiopia	21.8
Russia	289090	Bahamas, The	61.3%	Mauritius	51.8%	Ghana	21.8
Taiwan	275251	Malta	57.6%	Sierra Leone	51.5%	Cameroon	21.8
Japan	268925	Mauritius	56.2%	Seychelles	51.5%	Central African Rep.	21.1
Netherlands	256762	Seychelles	55.9%	Bahamas, The	49.7%	Zambia	20.3
Ukraine	246218	Sierra Leone	52.5%	Malta	48.4%	Gambia, The	19.3
Colombia	233536	Suriname	47.9%	Ghana	45.2%	Nigeria	18.8
Pakistan	222372	Ghana	46.9%	Liberia	42.3%	Nepal	17.9
Ireland	209156	Mozambique	45.1%	Mozambique	40.8%	Gabon	17.4
Romania	176393	Liberia	45.0%	Kenya	36.5%	China	17.1
Turkey	174043	Marshall Islands	39.4%	Suriname	35.5%	Djibouti	16.8
Brazil	168308	Lebanon	38.6%	Lebanon	33.8%	Burma (Myanmar)	16.4
South Africa	168083	Kenya	38.4%	Uganda	33.4%	Yemen	16.2
Peru	163750	Micronesia	37.8%	Eritrea	32.9%	Madagascar	15.7

Source: Docquier et Rapoport (2005).

On parle beaucoup de la fuite des cerveaux dans le cas de l'Inde. Cela doit être relativisé : la situation n'est pas en effet problématique dans le cas de l'Inde qui forme chaque année un nombre considérable d'ingénieurs. La situation est très différente dans le cas de l'Afrique (Mali, Afrique de l'Est).

Il s'agit ici de la liste des trente pays les plus atteints par la migration des qualifiés. Le Việt Nam est à la neuvième position, vous retrouvez l'Inde, les Philippines, des pays développés comme le Royaume Uni, l'Allemagne, la Chine. Dans la deuxième colonne, on retrouve en tête de liste les petites îles (Jamaïque, Haïti) et ensuite d'autres pays plus importants comme le Ghana, la Mozambique.

Impact de la migration

[Flore Gubert]
Quelles suggestions feriez-vous au sujet des canaux de transmission ? Quels impacts de la migration peut-on noter pour les pays d'origine ?

Réponse collective
Les transferts d'argent.

[Flore Gubert]
Les transferts ont-ils forcément un impact positif ?

Réponse collective
C'est en général positif ; mais comment peuvent-ils être négatifs ?

Nguyễn Thị Văn
Les transferts sont essentiellement positifs. On peut le voir par exemple dans l'amélioration de la vie de la famille, la construction ou la restauration de maisons, l'éducation des enfants, l'achat de matériel.

Lê Thu Hương
L'argent envoyé par les migrants contribue normalement à l'amélioration matérielle des conditions de vie des habitants du pays. Au début des années 1990, les migrants vietnamiens d'Europe de l'Est ont envoyé des sommes importantes d'argent. Ils ont investi et spéculé dans l'immobilier.

[Flore Gubert]
Concernant les effets désincitatifs, je tire les résultats de ma thèse consacrée il y a près de dix ans au Mali. Je suis toujours surprise lorsque je présente ce résultat devant des académiques ou des bailleurs de fonds, la Banque mondiale en particulier, car ils mettent en doute cette question des impacts désincitatifs des transferts. Pour eux, les transferts permettent de résoudre la pauvreté, les transferts pourraient peut-être

même se substituer à l'aide. Quand j'interroge d'autres publics sur cet impact, l'effet désincitatif est toujours mentionné.

Les migrations sont-elles un facteur de convergence entre les pays ? Est-ce un facteur de rattrapage pour les pays qui envoient des migrants ? Est-ce un facteur de divergence ?

Impact de la migration

- Au cours de l'histoire, les migrations ont constitué un puissant facteur de convergence et d'intégration pour les nations européennes entre elles et avec leurs anciennes colonies de peuplement d'Amérique du Nord ou d'Océanie.
  → Quid des migrations contemporaines ?
- Différents canaux
  - Transferts (transferts monétaires, transferts de normes, etc.);
  - Diffusion de connaissances lors du retour au pays;
  - Brain drain/gain;
  - Rôle des migrants qualifiés ou des diasporas dans la promotion du commerce et des flux internationaux de capitaux ;
- Différents niveaux d'analyse
  - Macro
  - Méso-économique
  - Micro-économique

Il existe d'autres canaux de transmission :

- l'acquisition de compétences (management) que les migrants mettent à contribution et en partage en rentrant au pays ;
- le rôle des diasporas dans la promotion du commerce ou dans les flux internationaux de capitaux ;
- l'apport de différents niveaux d'analyses pour mieux appréhender l'impact de la migrations : macro (ensemble du pays), méso (communauté d'origine et village) et micro (famille et proches du migrant).

Je vais synthétiser ici les résultats par niveau d'analyses présents dans la littérature. Je verrai aussi les questions que l'on peut quantifier plus facilement – transferts et fuite des cerveaux.

Ce graphique montre la formidable augmentation des transferts reçus entre 1995 et 2006. Quelle que soit la région considérée – à part peut-être le cas de l'Afrique sud-saharienne – les transferts ont crû. Nous sommes sur des montants très importants exprimés en milliards de dollars.

Impact de la migration

Ampleur des transferts reçus par région en développement, 1995-2006
(en milliards de dollars)

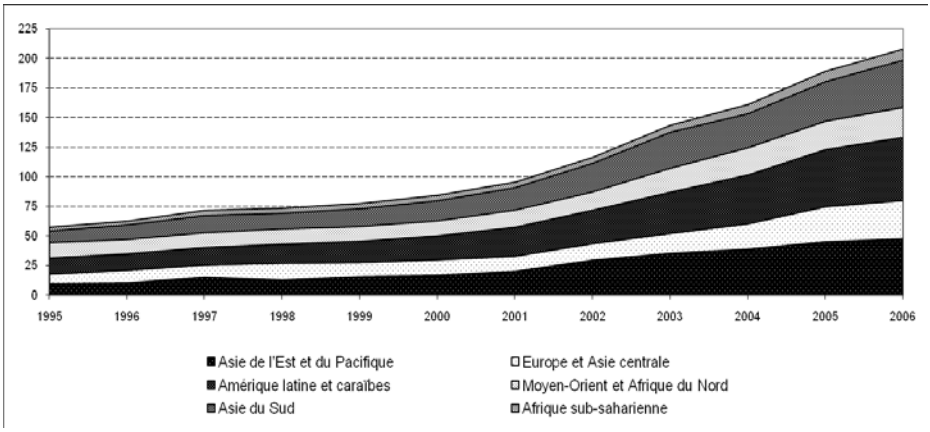

Impact de la migration

Envois de fonds et apports de capitaux dans les pays en développement

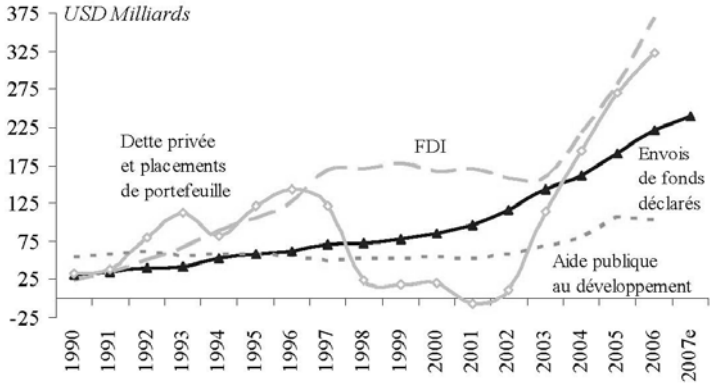

Sources : *Global Economic Prospects 2006 : Economic Implications of Remittances and Migration* (Banque mondiale), *World Development Indicators 2007*, and *Global Development Finance 2007*.

Source : Ratha, Mohapatra, Vijayalakshmi et Xu, 2007

Cet autre graphique compare les envois de fonds des migrants (les remises) avec le flux d'autres capitaux à destination des pays en voie de développement. Si l'on compare le montant des envois de fonds privés des migrants avec l'Aide Publique au Développement (APD), on s'aperçoit que le rapport s'inverse en 1995. Aujourd'hui, les envois de fond des migrants représentent deux fois l'APD. Cela est d'autant plus impressionnant qu'il y a *a priori* peu d'intermédiaires, peu de détournement entre la personne qui envoie et celle qui reçoit (frais d'envoi, intermédiaires). Les envois de fonds des migrants paraissent être une ressource relativement stable comparé aux flux de capitaux privés sensibles aux opportunités économiques et d'investissement dans les pays. Les flux de capitaux privés peuvent fragiliser les économies des pays qui les reçoivent par leur instabilité alors que les transferts des migrants sont une source de financement plus stable et plus régulière.

Impact de la migration

Principaux pays récipiendaires de transferts en 2008
(en milliards de dollars)

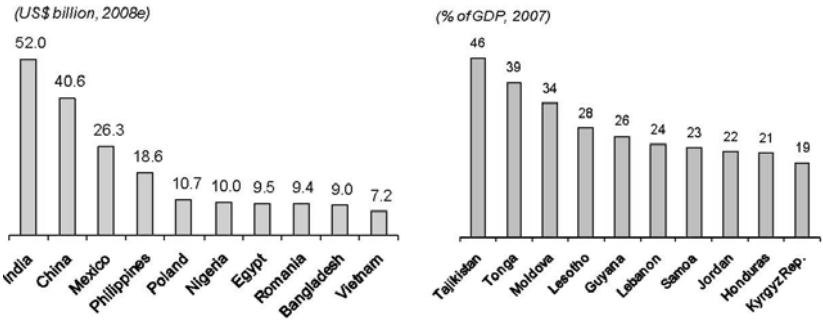

Source: Ratha, Mohapatra and Silwal (2009)

Ces graphiques montrent les principaux pays récipiendaires de transferts en 2008. On retrouve les grands pays envoyant beaucoup de migrants à l'étranger comme la Chine, l'Inde, le Mexique et les Philippines ; on voit aussi le Việt Nam (7,2 milliards de dollars). Sur le graphique de droite, les transferts sont rapportés au PIB du pays, les plus petits pays sont davantage présents.

Il est difficile de chiffrer les montants des transferts car certains pays ne fournissent pas de chiffres mais aussi surtout car beaucoup de transferts sont informels. D'après une estimation pour l'Afrique, les transferts informels représenteraient de 45 à 65 % des transferts formels.

Passons maintenant en revue la littérature économique relative aux transferts en distinguant les trois niveaux d'analyse – macro, méso et micro.

Au niveau macro-économique, de nombreux travaux se sont demandés si les transferts contribuaient à la croissance des pays. Ces travaux utilisent des techniques économétriques qui analysent le taux de croissance en fonction de diverses variables dont les transferts des migrants. Les barrières méthodologiques sont nombreuses – notamment la mauvaise qualité des données. Les estimations sont très approximatives. Les conclusions ne sont pas convergentes, il y a même une très grande diversité de résultats – impacts positifs, neutres ou négatifs.

Prenons un exemple. Imaginez que les transferts jouent un rôle d'assurance pour les familles, autrement dit les transferts augmentent en fonction des difficultés endurées. Une famille, un village ou une région va pouvoir recevoir plus de transferts parce que les récoltes n'ont pas été bonnes. Si on a un pays exclusivement agricole et que la pluie est très mauvaise sur tout le pays, cela produira un impact sur le revenu national ; si toutes ces familles de paysans ont des migrants, on observera alors une augmentation massive de transferts. Inversement, au cours d'une très bonne année, on constatera une réduction des transferts. Dans cette perspective et sur une série longue, les transferts augmenteront pendant les périodes de récession et diminueront pendant les périodes de croissance : la corrélation sera alors négative entre transferts et croissance – *effet contracyclique*.

D'autres travaux se sont intéressés au lien entre transfert et pauvreté en se demandant si les transferts contribuaient à réduire la pauvreté. Les résultats sont plus convergents et concluent à un impact positif des transferts sur la réduction de la pauvreté.

Un consensus se dégage à la lecture de la **littérature micro-économique** :

- les transferts sont une source de revenus importante pour les familles ;
- les transferts sont un instrument efficace de lutte contre la pauvreté transitoire ;
- les transferts jouent un rôle d'assurance.

Prenons l'exemple d'un résultat assez récurrent en économie du développement : les familles qui subissent des chocs de revenus ont tendance à ne plus scolariser les enfants pour assurer un revenu complémentaire. Grâce au transfert des migrants, les familles sont assurées contre ce type de choc. Autre implication indirecte : lors de famines ou sècheresses dans une région essentiellement agricole, les femmes et les enfants sont les premiers touchés (malnutrition, répercussions sur les capacités d'apprentissage). Ce mécanisme d'assurance implique indirectement moins d'épisodes de malnutrition ; l'impact sur le long terme est positif.

Il est vrai cependant que le transfert peut être désincitatif. Quand on interroge les migrants, on s'aperçoit qu'ils ne sont pas dupes, ils connaissent les effets pervers. Mais ils savent que si les transferts sont arrêtés, des familles auront à nouveau à faire face à des chocs.

Je finis rapidement sur **l'impact méso-économique**, les implications au niveau villageois ou de la communauté d'origine. Dans les pays où la migration a une histoire longue, les migrants ont tendance à se regrouper en associations et à mener des actions à destination de ces communautés (creusement de puits, digues, hydraulique, construction de dispensaires, hygiène, soins, etc.).

Enfin, sur la question de la fuite des cerveaux *(brain drain)*, un changement de perception s'est opéré vis-à-vis du départ des qualifiés. Pendant très longtemps, on a pensé que le départ était néfaste pour les pays d'origine : les pays considéraient le financement de l'éducation comme un investissement, le retour sur investissement était finalement nul. Assez récemment, d'autres arguments ont été avancés pour altérer cette vision : la migration n'est pas définitive et le migrant continue d'acquérir des compétences. Il n'est donc pas sûr que cela soit une perte pour le pays d'origine. Par ailleurs, en cas de non-départ, les migrants auraient été au chômage, leur compétence acquise aurait été gaspillée.

Finalement, de façon très théorique, la possibilité de migrer est une incitation à s'instruire, la possibilité de voir les rendements de l'éducation accrue à travers la migration. Cette idée a germé à travers des exemples précis, en particulier celui des infirmières philippines : beaucoup de femmes se formaient avec l'idée du départ ; mais peu sont parties, l'incitation a été telle qu'il y a plus d'infirmières aux Philippines qu'il n'y en aurait eu en l'absence de migration (!) Personnellement, je suis sceptique même si dans certains créneaux, il peut y avoir effet d'incitation. Cet argument est apparu au moment où s'est mise en place la migration sélective dans les pays d'accueil. Je trouve cela suspect.

[Jacques Ould Aoudia]

Je voudrais faire une remarque de méthode sous-jacente à cette séance. La relation entre deux phénomènes peut être positive ou négative. On cherche à avoir une relation simple alors que souvent la réalité est plus compliquée. La notion de seuil est essentielle. En économétrie, une relation peut fonctionner au niveau macro et ne pas être pertinente à l'échelle micro.

Journée 2, matinée du mardi 22

Étude de cas au Maroc

[Jacques Ould Aoudia]

Ce matin, mon intervention sera celle d'un acteur engagé personnellement dans le travail de développement dans une région du Maroc. Ma présentation ne découle pas d'une grille d'analyses scientifiques mais de celle d'un acteur « engagé ». Cet après-midi, j'essaierai de tirer de la pratique de terrain des enseignements plus théoriques entre « développement » et « institutions ». Je vous parle en tant que bénévole dans une association. Je suis soumis à la critique scientifique comme tout acteur, je n'ai pas le recul et ne cherche pas à avoir le recul suffisant pour analyser le travail effectué au quotidien.

La crédibilité de mon discours vient du fait que l'association a été créée par des migrants il y a vingt-cinq ans ; elle mène un travail de terrain. J'y travaille depuis cinq ans. Il s'agit donc de vingt-cinq ans de travail et de reconnaissance par les villageois, par les autorités locales et par les institutions françaises et internationales. Dernier

point avant d'entrer dans le vif du sujet : avant de venir ici, j'ai parlé longuement avec un ami vietnamien qui fait ce même travail de co-développement dans son pays d'origine, le Việt Nam. Ce militant de l'UGVF s'appelle Nguyễn Văn Bôn, il sera d'ailleurs invité en novembre à une grande réunion mondiale de la diaspora vietnamienne à Hà Nội. Avec lui, on a beaucoup parlé sur la migration vietnamienne en France, sur les pratiques de soutien apportés par les migrants vietnamiens, qui sont extrêmement différentes de ce que je vais vous présenter.

Mon propos cherche à décrire comment les membres d'une diaspora peuvent agir pour soutenir le développement de leur pays d'origine. Au-delà des fonds envoyés à la famille, certaines diasporas s'organisent pour soutenir des projets de développement dans leur pays d'origine.

Nous nous situons dans un espace migratoire qui relie l'Europe (France, Belgique, Pays-Bas, Espagne) au Maroc, plus précisément une région du Maroc. Il est difficile d'appréhender au niveau macro-économique les migrations, on se place dans un système de corridors, de couloirs de migrations.

Au Sud, ce qui unifie l'association est la région de provenance des migrants. Le point de départ est une logique territoriale du côté marocain. Il n'y a pas de logique territoriale au Nord.

Cette région est aride, de moyenne montagne située entre 1000-2000 mètres, avec quelques zones cultivables. C'est une région de très forte émigration ancienne, vers les grandes villes du Maroc d'abord et aussi vers l'Europe. La population reste très attachée à sa terre, à sa culture, à sa langue locale le berbère. Le pouvoir central – précolonial, colonial, et post-colonial – ne s'est jamais intéressé à cette région. Nous sommes dans le « Maroc inutile » par rapport aux villes et aux plaines côtières fertiles. L'environnement naturel est difficile, coupé de l'État qui est resté absent longtemps de ces régions ; les populations ont conservé une forte culture traditionnelle. Pour survivre, les villageois ont créé des institutions informelles, la *Jemâa*, construites comme une structure de municipalité. Chaque village a son conseil, les villageois fonctionnent sans l'État.

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

La zone d'intervention de M&D

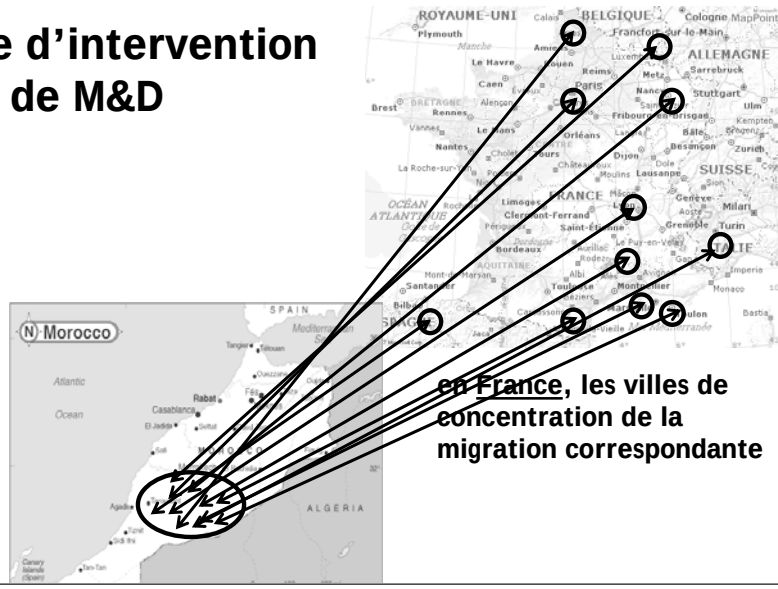

au Maroc, l'Atlas et l'Anti-Atlas

en France, les villes de concentration de la migration correspondante

La région subit une situation de sécheresse depuis 1975. La migration climatique existe depuis longtemps, avant même que l'expression ne soit apparue. Cela a fortement poussé les gens à quitter les villages.

Cette migration a fonctionné selon deux schémas :

- avant les années 1970 (facteur *« pull »*), les autorités marocaines et les pays d'Europe ont conclu des accords de transfert de main d'œuvre (exportation de main d'œuvre pour les Marocains). Des professionnels d'Allemagne, de Belgique et de France venaient y recruter des villageois en bonne santé. Jusqu'au choc pétrolier au milieu des années 1970, cette migration incitée fonctionnait ;
- à partir du milieu des années 1970, quand la sécheresse s'est installée, les facteurs de migrations ont changé. D'une part il y a eu fermeture progressive des frontières de l'Europe après le choc pétrolier de 1973, d'autre part, la sécheresse s'est progressivement amplifiée dans la région. Les Marocains ont cherché des moyens de subsistance ailleurs. Le facteur *« push »* explique alors le maintien des flux migratoires.

Notre association a bénéficié de deux facteurs institutionnels : en France apparaît en 1981 l'autorisation de création d'associations de non citoyens français ; au Maroc, la création d'associations et d'ONG a été rendue plus facile à partir du début des années 90.

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

L'Atlas et l'Anti-Atlas, une région montagneuse, une population regroupée dans des villages entre 1000 et 2000 mètres d'altitude, autour des zones de culture, où il y a de l'eau.

village d'Aït Boulmanes

J'insiste sur les conditions et les mécanismes de création de l'ONG : une poignée de migrants, salariés dans des usines métallurgiques ont été mis au chômage quand les usines ont fermé. Les ouvriers ont reçu pour ce licenciement une petite somme d'argent. Ils sont alors retournés au pays avec leurs enfants nés en France. Mais les enfants n'ont pas accepté de vivre dans le village parce qu'il n'y avait pas de confort, pas d'eau, pas d'électricité. Le projet a échoué et ils sont tous revenus en France.

Au début, l'association s'appelait « Retour et Développement ». C'est une chose qui est peut-être peu perceptible du Viêt Nam mais comme on l'a évoqué hier, il y a au Nord un débat sur la question migratoire instrumentalisée par des partis. Certaines politiques publiques en France ont visé à encourager le retour des migrants. Cela s'est ajouté au fait que la question du retour des immigrés a été prise dans un contexte idéologique et politique extrêmement complexe en France.

Pour ne pas être instrumentalisée par les politiques de l'État français, l'association s'est rebaptisée « Migration & Développement ». Le syndicat français CFDT a apporté un vrai soutien à cette nouvelle démarche. Le pouvoir dans l'association est toujours resté entre les mains des migrants.

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

Article 2 des statuts :

« L'association Migrations & Développement a pour but de regrouper en France et hors de France toute personne physique ou morale intéressée par l'organisation ou la participation à des actions de développement dans les zones d'origine de l'immigration permettant, entre autres objectifs, d'enrayer l'exode à l'immigration et de mettre en valeur la dynamique de l'immigration comme force de développement entre les deux rives de la Méditerranée ».

L'objectif principal est de participer à des actions de développement au Maroc, l'objectif secondaire est de tenter d'enrayer la migration, les départs. L'ONG est ouverte à toute personne intéressée par le développement du Maroc : dès le début, elle a été ouverte à des non Marocains. Ce n'est pas une association de migrants qui cherche à maintenir une identité culturelle mais une association de développement qui a accueilli depuis le début une expertise bénévole française. Ceci est directement lié à la formation syndicaliste du fondateur : au sein du mouvement syndical, les syndiqués se regroupent indépendemment de leur nationalité. À noter cependant que dans les années 1960-1970, quand les migrants ont pris de l'importance dans l'espace public, la question s'est posée du point de vue ouvrier de s'organiser en syndicats par nationalités. Il y a eu une tentative de regroupement de travailleurs arabes (existence éphémère du « Mouvement des Travailleurs Arabes », créé en 1973).

Du point de vue du Việt Nam, il est important de comprendre les clés de fonctionnement de la diaspora. En France, une plate-forme d'ONG de migrants (FORIM) venant de nombreux pays du monde a été créée – Việt Nam, Laos, Cambodge, Maghreb, Afrique Subsaharienne, Caraïbes. Les pratiques de soutien aux pays d'origines de ces différentes organisations de migrants sont croisées.

En France, certaines ONG de migrants ont pour objectif de représenter leur communauté par rapport au pays d'accueil mais aussi vis-à-vis de l'ambassade de leur pays d'origine. Ces ONG se constituent dans cette logique de représentation politique : il y a des enjeux de pouvoir, de représentativité, le soutien au développement de leur pays d'origine n'est que l'une de leurs actions. D'autres ne cherchent pas à représenter quiconque. C'est notre cas : nous avons des relations avec les autorités françaises, avec l'ambassade du Maroc à Paris, mais nous ne cherchons pas à représenter les migrants marocains en France. Nous ne sommes pas dans cette logique politique. Nous sommes une association mixte composée de Marocains et de non Marocains, tournée vers le développement du pays d'origine.

Tout contact avec la diaspora et avec les structures qui se forment en son sein doit tenir compte de cette diversité de postures des migrants. Je pense que les Vietnamiens s'organisent différemment en Allemagne, en France, aux États-Unis. Les organisations de migrants dépendent de leur histoire migratoire (quelles sont les causes de leur départ ?), mais aussi des conditions juridiques et culturelles du pays d'accueil.

Pour le Maroc par exemple, il y a eu une émigration de réfugiés politiques – opposants à Hassan II des années 1970. Ils ont crée des ONG d'opposition politique en France. Lorsque les relations se sont apaisées avec le pays d'origine, dans les années 90, ces associations se sont mises à faire du développement.

En France, la migration marocaine a connu ces deux volets dans sa relation au pays d'origine : la démarche politique (contestation radicale du pouvoir royal) d'une part, la démarche de type syndical de revendication et d'action concrète, non politique, pour le développement, d'autre part.

Notre ONG est clairement du second type : elle a été constituée dès le début de migrants non politisés et de cadres syndicaux et bénévoles français qui ont apporté leur expertise.

Phương Thị Thu Hương

Votre association fonctionne depuis vingt-cinq ans. A-t-elle aidé à réduire l'immigration clandestine ? Du côté français, y a-t-il une politique de limitation de l'immigration clandestine ?

[Jacques Ould Aoudia]

Votre question est une question macro, une question de politique publique. Je ne peux pas répondre au niveau de la migration marocaine en général. Nous pouvons mesurer la façon dont les jeunes de la région peuvent ou souhaitent rester dans les villages ou bien partir. On constate que dans les villages où il y a des migrants, le village fonctionne souvent mieux. Les jeunes ont tendance à rester. Pour simplifier, on a trois types de villages :

- les villages sans migrants en général très pauvres ;
- les villages où tous les hommes sont partis, où les femmes et les vieux sont restés. Les migrants sont revenus pour construire d'imposantes maisons mais le village est en grande difficulté parce qu'il n'y reste que peu de personnes actives pour le faire vivre ;
- les villages où quelques migrants sont partis, où les jeunes restent. Ce sont ces villages qui fonctionnent le mieux. Une partie de migrants interviennent d'une façon positive pour la vie du village et incitent les jeunes à rester au village.

[Flore Gubert]

L'association n'est pas exclusivement marocaine. Dans les faits, quelle est la proportion de non Marocains parmi les membres de l'association ? Sur le terrain malien et des associations maliennes en France, les migrants qui vieillissent incitent au renouvellement des membres de l'association, et même des migrants en France avant la retraite et leur retour, pour que les actions perdurent. Il y a une forme

d'institutionnalisation de la migration, de fonctionnement en réseau pour faire venir des jeunes. Est-ce la même chose pour le Maroc ? L'association Développement et Migration connaît-elle le même problème ?

[Jacques Ould Aoudia]

Les non Marocains représentent presque la moitié des membres. Au niveau du Conseil d'administration, il y a 50% de Marocains, bien que ce ne soit pas une règle. Le charisme du fondateur, Jamal Lahoussain, fait que le centre de gravité du pouvoir dans l'ONG reste du côté des migrants.

Il faut comprendre l'émigration sur le temps long. Concernant la migration marocaine, la première vague des années 1970 était composée de non qualifiés devenus ouvriers. Ils ont passé presque toute une vie sans parler le français, en célibataires, ils vivaient entre eux. Ils sont maintenant à la retraite. Puis, les migrants qui sont arrivés après ont pu faire venir leur famille et ont eu des enfants en France. Il y a deux ou trois générations à présent. Aujourd'hui, des jeunes Marocains nés en France viennent vers Migrations & Développement parce qu'il veulent « faire quelque chose » pour leur pays, le pays de leur parent. Ils ne cherchent pas à soutenir leur village d'origine, comme l'ont fait leurs parents.

Nguyễn Thị Văn

Au Việt Nam, il n'y a pas encore de recherche sur les associations vietnamiennes à l'étranger. Mais je connais l'Union Générale des résidents Vietnamiens à l'étranger (UGV). À l'occasion du Tết, cette association organise des rencontres avec les représentants des différentes associations de Vietnamiens à l'étranger. L'UGV est en lien avec l'Union de la Jeunesse Communiste, chaque année elle organise des activités pour les jeunes Vietnamiens nés à l'étranger pour qu'ils ne soient pas éloignés de la culture nationale. Le modèle de « Migrations et Développement » est très intéressant. Les non Marocains ont-ils un lien matrimonial avec le Maroc ?

[Jacques Ould Aoudia]

Au début, les bénévoles français se sont trouvés engagés pour leurs compétences techniques – ingénieurs, agronomes. Le réseau de rencontre a été le réseau syndical. Il n'y a pas de lien matrimonial spécifique.

Le safran est produit dans cette région du Maroc. Des industriels européens de groupes pharmaceutiques nous ont contacté. Mais l'ONG ne savait pas comment aider les agriculteurs pour traiter avec ces industriels. Nous avons identifié un bénévole à la retraite dont le métier était de produire légalement de l'opium à des fins médicales en France, qui connaissait bien les plantes à haute valeur ajoutée. C'est lui qui nous aide quand nous apportons des conseils aux agriculteurs produisant du safran dans cette région du Maroc

Notre caractéristique est territoriale, villageoise. Il y a aussi des actions individuelles – migrant maçon qui a construit de façon complètement informelle un barrage en ciment en montagne, ou bien de petits groupes de migrants qui achètent une ambulance pour leur village par exemple. Notre objectif n'est pas de développer la

région mais de pousser l'État à jouer son rôle en termes de services publics (école, santé, routes).

D'après ce que je sais par mon ami Văn Bôn, l'UGVF organise des actions souvent individuelles, ponctuelles, par exemple : construction de ponts dans le delta du Mékong. Mais aussi des actions collectives comme le soutien à des projets de recherche universitaire ou médicale.

[Michel Bruneau]

Votre association est-elle uniquement tournée vers des actions de développement dans les villages de cette région ou bien a-t-elle également une action de solidarité envers les migrants de la région qui sont en France ? A-t-elle également une action auprès des jeunes de la deuxième ou troisième génération pour les inciter à faire une action de développement pour maintenir l'identité marocaine de cette région ?

[Jacques Ould Aoudia]

Notre nom est notre programme : « Migrations & Développement ». Nous avons en France une action de soutien importante aux associations de migrants qui se créent pour des projets de développement au Maroc. Nous soutenons les associations qui ont leurs propres projets, notamment des associations qui interviennent dans la région. Notre ancrage est l'Anti-Atlas qui est très large (500 km sur 300 km). Nous ne faisons pas de travail social, d'alphabétisation.

Nguyễn Đặng Minh Thảo

Vous avez proposé trois sortes de villages de migrations. Pourriez-vous parler du facteur genre dans la migration ? Leur nombre a-t-il augmenté depuis les années 1970 ? Quelles sont leurs professions ? Quel est le rôle des femmes dans l'association ?

[Jacques Ould Aoudia]

Nous constatons une féminisation des migrations, d'abord par regroupement familial : un dispositif public français autorise le migrant marié au pays d'origine à faire venir sa femme et ses enfants. Il y a aussi des migrations directes de femmes célibataires. Pour émigrer, il faut connaître la langue, être instruit. Cela implique plus de capital social et intellectuel que financier. Nous constatons plutôt la présence de femmes de migrants. La dimension genre est importante. Dans certains villages, il y a beaucoup de femmes et peu d'hommes. Les femmes villageoises ont des difficultés à trouver un mari. Les hommes qui ont migré ne veulent pas épouser une fille de la campagne. Nous développons ainsi des programmes économiques et éducatifs spécifiques pour les femmes afin d'augmenter leur autonomie et leur capacité à quitter le village si elles le désirent.

A titre personnel, je n'ai pas beaucoup confiance dans les approches « genre ». Je pense qu'elles écrasent souvent les réalités culturelles du sud quand elles sont manipulées par les bailleurs du nord. Nous sommes très attentifs à la question du rôle des femmes dans le développement, mais ce n'est pas notre point de départ pour les actions sur le terrain.

Trần Hoài

L'association « Retour et Développement » visait à limiter l'émigration. Puis l'association a changé de nom pour participer au développement du Maroc. Ce principe d'action est-il cependant toujours valable ?

[Jacques Ould Aoudia]

Nous ne voulions pas être pris dans le débat sur le retour des immigrés des années 1970. L'impulsion d'origine de l'association reste l'émigration. Sur la conduite des opérations, nous cherchons toujours à ce que les projets soient décidés et dirigés par les « villageois du sud ». La « direction politique » des projets est au sud.

Đào Quang Bình

Cette région est très aride, mais les villageois sont très attachés à la terre et à la culture. Depuis l'intervention de l'association, y a-t-il eu un changement de comportement de l'État en terme d'investissement ? « Migrations & Développement » travaille t-elle avec d'autres associations dans les domaines de l'hydraulique ou de l'électricité par exemple ?

[Jacques Ould Aoudia]

Ce n'est pas un paradoxe : l'environnement naturel est très difficile et en même temps, les gens demeurent attachés à leur terre.

L'État intervient progressivement. La première trace visuelle est le goudron ; puis l'école, la santé, etc. Notre rôle est de faire venir l'État dans cette région, et nous travaillons avec les services de l'État (agriculture, santé, tourisme, hydraulique..).

Nous soutenons des associations de migrants, mais nous restons autonomes : nous ne cherchons pas à absorber leurs actions. Par exemple « Jeunesse et Développement » est une association parente de la nôtre, composée de jeunes diplômés qui aident leur pays d'origine. Ils sont instruits, ils ont des revenus plus élevés que leurs parents migrants. Leur attachement à la région est différent.

Lê Hoàng Ngọc Yến

Pour les Vietnamiens, la migration contractuelle s'effectue surtout dans le cadre de contrats à durée déterminée. Pour les Marocains, le phénomène est-il comparable ? Ceux qui sont en France cherchent-ils à revenir définitivement? Choisissent-ils d'être enterrés au Maroc?

[Jacques Ould Aoudia]

Il n'y a plus de migration contractuelle avec le Maroc. Cela a pu exister dans les années 1970 – recrutements dans la métallurgie, la sidérurgie, les mines de charbon.

Pour le retour des migrants : on note quelques retours de jeunes diplômés mais les expériences ne sont pas concluantes. Je crois que c'est le développement qui peut inciter au retour et pas le contraire. Aujourd'hui, la dynamique de développement reste faible au Maroc. Ce n'est pas comme au Việt Nam où le mouvement de retour peut être fort.

Le flux officiel du Maroc vers le France est extrêmement modeste – regroupements familiaux, contrats d'étudiants. En revanche, des clandestins franchissent la frontière sans papiers ; mais les flux légaux sont minimes.

Les premières générations se font enterrer dans leur région d'origine, le corps est rapatrié. Pour la deuxième génération, la question va se poser. En France, les enfants nés en France ont la nationalité française. On peut imaginer qu'ils se feront enterrer en France. Voilà un signe de changement profond, une rupture.

Notre pratique combine migration et développement rural. Un des enjeux est peut-être de développer des pratiques différentes de celles que les bailleurs soutiennent habituellement dans les pays du Sud. Nous sommes très critiques sur les politiques et les pratiques de développement des grands bailleurs, comme la Banque mondiale ou l'Union européenne par exemple.

La **participation des villageois** est au cœur des décisions et du financement des actions qui sont menées sur le terrain. Dans les villages pauvres, la participation financière des villageois s'effectue en journées de travail. Pour l'adduction d'eau, les villageois creusent des tranchées ; le village doit 100 journées de travail, chaque famille en assume une partie. Ceux qui ne peuvent pas travailler paient d'autres villageois.

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

3 Principes d'action:

1. une démarche PARTICIPATIVE

2. une approche PARTENARIALE

3. un principe d'EQUITE

Le **partenariat avec les autorités locales** est un second principe. En tant que tiers, à la fois dans et hors du politique, Migrations & Développement organise au niveau local des réunions entre communes et pouvoir central (ministères). Mais il faut savoir

qu'il y a beaucoup de résistance, de pression, de conflits : le développement ne va pas de soi : il constitue une rupture profonde avec les modes de fonctionnement antérieurs, donc les populations résistent !

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

Participation des villageois aux décisions et au financement des projets

Réunion inter-villages dans le village de Tinfat
juin 2005

Le troisième principe est celui d'**équité**. On cherche à ce que toutes les familles soient équipées d'infrastructures de base, en faisant jouer les traditions de solidarité au sein du village.

Le point de départ à la fin des années 1980 a été la mobilisation financière des migrants. Les sommes récoltées étaient apportées au village au moment des vacances, en été. Les migrants rentraient au village en voiture (il n'y a que 3000 km entre Paris et Agadir au Maroc). On discutait avec les villageois pour concevoir des projets. Ensuite, Migrations & Développement (M&D) a mobilisé des financements de bailleurs privés et publics puis des financements publics du Sud, dans les dispositifs publics Marocains. L'association s'est professionnalisée. Il y a maintenant douze salariés dont dix Marocains, quatre sont basés à Marseille et huit au Maroc.

Nous fonctionnons comme une petite agence de développement mais les salariés de M&D sont en contact avec le territoire et une partie des projets est financée par le don des migrants. Ces dons ne transitent pas par les fonds de l'association et vont directement dans les projets villageois.

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

Principe d'équité

Les infrastructures villageoises sont attribuées à tous (ex. un compteur électrique dans chaque maison), même aux plus pauvres : la solidarité villageoise traditionnelle est mobilisée pour assurer cette équité.

(Ce n'est pas possible pour les activités économiques.)

La demande des villageois a tout d'abord concerné l'électricité car les villages n'étaient pas reliés au réseau national. Ils ont utilisé des groupes électrogènes au mazout qui fonctionnaient 3h/jour. Un demi emploi a ainsi été crée pour l'entretien du groupe électrogène et pour recueillir les cotisations. Puis la demande s'est orientée vers l'hydraulique – projets d'extension ou de modernisation des réseaux d'irrigation, approfondissement des puits, retenues collinaires pour que l'eau alimente à nouveau les puits. L'aide a ensuite porté sur des projets d'adduction d'eau potable (et d'assainissement à titre expérimental). Nous avons également construit un dispensaire. Les villageois ont quasiment tout financé, le soutien des migrants a porté sur l'équipement (lits, table d'accouchement etc.). Le ministère de la santé a financé le poste d'un infirmier, après des démarches qui ont duré plus d'une année.

Nous avons également porté notre action sur l'éducation avec un programme adapté au rythme et aux thèmes du monde rural afin que les enfants puissent participer aux récoltes par exemple. Une maternelle a été construite afin que les enfants apprennent la langue arabe avant d'être scolarisés, alors que leur langue maternelle est le berbère. Dans cette « école non-formelle », les instituteurs sont payés par nous sur le budget du ministère de l'éducation marocain ; les villageois les nourrissent et les hébergent pendant leur temps de classe au village. Au Maroc, le monde rural est très méprisé, les élites urbaines effacent leurs origines rurales. Je pense que de ce point de vue, le Việt Nam est tout à fait singulier.

Depuis trois à quatre ans, nous nous intéressons au droit des migrants retraités. Les migrants qui ont acquis des droits à la retraite en France veulent revenir au Maroc. Mais comment transmettre ces droits acquis en France vers le Maroc ? La question est complexe car il faut reconstituer les dossiers administratifs auprès de multiples employeurs. Parfois les salariés migrants ont été embauchés sans contrats de travail. Nous travaillons sur ce terrain à titre expérimental pour créer l'ingénierie de la transmission de ces droits avec les Caisses de retraites en France et avec une structure équivalente au Maroc.

Un point important : depuis 2000, nous travaillons sur le soutien aux activités économiques. Nous nous heurtons là à des problèmes nouveaux car les migrants

ne soutiennent pas une activité économique particulière au niveau d'un village, par exemple : ils investissent pour eux-mêmes ou dans les infrastructures.

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

Une approche qui s'est constituée progressivement comme globale *:*

→ **Les infrastructures :** électricité, irrigation, adduction et assainissement…

→ **L'humain :** santé, éducation, droits des retraités

puis (depuis 2000),

→ **Les activités économiques:** agriculture, artisanat, tourisme rural…

De nouveaux problèmes sont apparus récemment :

+ déchets solides, piles électriques notamment ;

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

mais des problèmes (nouveaux) de déchets solides dans les villages

- l'activité des femmes s'est détériorée depuis que l'huile d'argan est devenu à la mode : les femmes ne font plus que vendre la graine d'argan, la transformation de la graine se fait ailleurs, à Casablanca notamment. On voit que le développement peut être destructeur. Pour nous c'est une catastrophe en terme de développement rural ;

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

Economie: L'huile d'argan constitue depuis toujours un revenu pour les femmes.

Mais depuis que ce produit est devenu 'à la mode', de nouveaux acteurs puissants arrivent sur le marché!

Village d'Agni n'Fed Janvier 2009

- La réponse classique pour soutenir les activités économiques en monde rural est de soutenir la création de coopératives. L'État marocain a créé des coopératives dans les années 1980 qui sont devenus des lieux qui ne profitaient pas aux agriculteurs. Les gens n'aiment pas l'idée des coopératives car elles ont été imposées. Il a donc fallu regagner la confiance pour recréer de petites coopératives où tous les coopérateurs sont des agriculteurs et non pas des commerçants ;
- « Migration & Développement » pousse à la formulation d'une Indication Géographique pour protéger l'origine de production du safran marocain qui a des qualités très élevées mais une faible production : 120 tonnes produites par an dans le monde. Le Maroc en produit une tonne mais on trouve quatre tonnes de « safran marocain » sur le marché. Il y a usurpation de nom ! Nous tentons de protéger le safran marocain pour que cette valeur puisse revenir aux agriculteurs. Nous avons obtenu l'apport d'une ONG italienne de commerce équitable. Après expertise de la qualité chimique et gustative, l'ONG a proposé le triplement du prix d'achat aux agriculteurs par rapport au prix antérieur : au delà de l'augmentation

du prix, l'ONG a également apporté le « savoir exporter » (conditionnement, étiquetage, traçabilité) ;

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

S'aventurer sur le marché mondial du safran
Avec l'appui de M&D et d'Altro Mercato, une ONG italienne de commerce équitable:
un prix plus élevé, mais surtout, une relation personnelle de confiance et d'apprentissage : comment exporter? comment faire un emballage et un étiquetage conforme aux normes européennes?
Comment se positionner par rapport aux labels écologiques?

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

Le tourisme rural solidaire: un programme de soutien aux investisseurs migrants:

21 auberges créées par les migrants dans leur village d'origine (programme soutenu par l'UE, l'AFD, l'ADS)

Auberge de Taiefst
janvier 2009

Auberge de Tinguert
en construction
août 2006

- Nous soutenons également un tourisme rural solidaire. Grâce à un programme de l'Union Européenne et de l'AFD, les migrants ont construit deux auberges

rurales. La formation des villageois au tourisme est compliquée. En général, les parents installés dans le village gèrent l'auberge (accueil, comptabilité, cuisine pour l'activité hôtelière). Les villageois ont des traditions d'hospitalité qu'il faut transformer en action marchande – payer le verre de thé par exemple. Les touristes peuvent également avoir des effets négatifs – relations hommes-femmes, alcool.

Pour résumer et synthétiser mes propos :

- au sud, il s'agit d'une véritable action de développement rural appuyé sur la participation ;

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

Au Sud: soutien au développement rural

1/ Participation des villageois et des migrants: soutenir la création d'une 'Association Villageoise' à partir des anciennes institutions locales (Jemââ).

et

2/ Partenariat avec les autorités locales:

soutenir les projets montés par les 'AV' et les Communes rurales, les Provinces, les Ministères (INDH…)

- au nord, l'association apporte son soutien aux projets des migrants, notamment des jeunes ;

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

Au Nord: soutien aux projets des migrants

-**Projets informels (par ex. se cotiser pour acheter une ambulance…)**

-**Ou plus formalisés (création d'une association locale pour un projet dans le village d'origine…)**

-**Une attention particulière aux projets des jeunes issus des migrations: moins centrés sur le village d'origine des parents (ex. dispensaire), avec une plus forte dimension culturelle…**

- le corridor : nous tentons de favoriser les échanges de partenaires qui sont en dehors du champ migratoire, comme les jeunes du nord – chantiers

échanges –, nous accueillons des sociologues ou anthropologues, nous faisons du « tourisme de développement » pour les personnes intéressées par les actions de développement. On nous demande de plus en plus de former des travailleurs en France en contact avec des migrants. Nous organisons aussi des rencontres entre professionnels qui partagent des pratiques communes, au Nord et au Sud de la Méditerranée (sur l'huile d'olive par exemple). Nous espérons pouvoir proposer des séminaires sur le développement dans la Maison du Développement.

MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

Entre Nord et Sud: soutien aux échanges

- **'Chantiers-échanges' de jeunes autour de projets villageois (petites constructions…)**
- **Accueil de chercheurs sur le terrain (sociologues, anthropologues, économistes… marocains et d'ailleurs)**
- **Formation sur le terrain de personnels du Nord en contact avec la migration (ex. ADOMA)**
- **Rencontres de professionnels Nord – Sud : élus, agriculteurs, aubergistes…**
- **Tourisme 'solidaire du développement': randonnées sur les sites d'intervention de M&D et présentation des actions de développement**
- **Projet de 'Séminaires du développement' (académiques et institutionnels) avec visites de projets de développement (MDD de Taliouine).**

Journée 2, après-midi du mardi 22

Focus sur certaines problématiques développées

[Jacques Ould Aoudia]

Tout d'abord, je souhaiterai parler d'un thème qui concerne les pratiques des bailleurs du Nord.

Ceux-ci utilisent, dans leurs actions de développement qui passent par les ONG, plusieurs procédures :

- les appels d'offre : le bailleur élabore un programme, et organise un concours entre ONG pour mettre en œuvre ce programme ;
- les appels à projet : il y a des fonds disponibles pour l'aide, le bailleur demande aux ONG d'élaborer eux-mêmes leurs propositions.

« Migrations & Développement » milite pour qu'il y ait de moins en moins d'appels d'offres et davantage d'appels à projet. L'expérience montre que depuis 50 ans, les résultats ne sont pas positifs quand les projets sont élaborés selon la logique du

Nord. Les agendas doivent être proposés par le Sud, ce n'est pas aux gens du Nord de les imposer.

Les projets de développement villageois doivent rester entre les mains des villageois et des autorités locales. Les migrants eux-mêmes ne doivent pas imposer leurs projets sous prétexte qu'ils ont des fonds importants.

Faisons à présent un focus sur quatre thèmes :

- le safran : du marché local (le souk) au marché mondial.
- la gouvernance au niveau des villages ;
- la gouvernance locale : les rapports avec les autorités locales (principe de Partenariat) ;
- les migrants-investisseurs dans des auberges rurales.

Commençons sur la question du soutien aux producteurs de safran. Nous avons facilité le contact avec Altro Mercato, une ONG italienne de commerce équitable. Le prix du gramme acheté aux agriculteurs a été multiplié par trois grâce à l'intervention de cette ONG de commerce équitable.

Quel a été le rôle exact de M&D ? Quel est l'impact dans les villages du triplement de prix ?

Le rôle des migrants, à travers M&D, a été de soutenir la création d'une petite coopérative de producteurs décidés à changer leur démarche dans la commercialisation du produit. Le triplement du prix du safran dépendait bien sûr de certaines conditions : fiabilité d'origine, norme biologique, traçabilité, capacité à répondre à la demande. Nous avons formé les agriculteurs à la démarche « qualité et fiabilité » du produit. Nous avons mis en contacts Altro Mercato avec les agriculteurs et avons créé un « pont » de confiance entre l'ONG italienne et les agriculteurs.

Le plus important et le plus intéressant est la rupture dans les relations hommes-femmes provoquée par l'augmentation du prix du safran. La production de safran est un travail conjoint des hommes et des femmes : les hommes cultivent pendant 11 mois, les femmes travaillent pour la cueillette intensive entre 10 et 20 jours pour la récolte – plus de 14 heures par jour – en faisant parfois appel aux enfants. Une fois cueillis, les pistils sont conservés dans un pot. En général, la femme ou la grand-mère de la famille a la clé de l'armoire où l'on conserve le safran : c'est l'épargne de l'année pour toute la famille. L'homme vendait le safran au marché hebdomadaire et bénéficiait des ressources monétaires. Il est vrai cependant que les femmes pouvaient, lors de la sélection du pistil, « détourner » une partie de la production destinée à l'achat de médicaments, des habits ou de jouets pour les enfants. L'équilibre institutionnel était stable. Quand le prix du safran a triplé, cet équilibre a été perturbé : les femmes ont revendiqué une véritable part de la production, et non plus les miettes détournées chaque année.

Ce tableau fait apparaître une économie de subsistance ancienne et une économie nouvelle permettant d'envisager une accumulation de richesse. Le premier système est contesté par les femmes. À travers cet exemple de « transition institutionnelle », on perçoit un changement très important : le passage à un système avec épargne.

Lê Đăng Bảo Châu

Vous avez présenté les activités dans le village : tout le village en profite-t-il ou seulement les familles de migrants ? Y a-t-il des conflits entre bénéficiaires et non-bénéficiaires ? Quels sont les effets engendrés par l'action de votre ONG ? Y-a-t-il maintenant des politiques de développement de l'État pour ce village ?

[Jacques Ould Aoudia]

Vous pointez la question de la gouvernance du village. Traditionnellement, le village était dirigé par la *Jemaa* – un conseil composé par les hommes, anciens, riches du village. Ce conseil s'occupait de l'entretien de la mosquée, de l'instruction religieuse, des fêtes, de l'irrigation collective, etc. À notre arrivée, nous avons souhaité que la *Jemaa* s'ouvre aux jeunes et aux migrants. Nous avons demandé que le conseil ait un fonctionnement plus formalisé, qu'il ouvre un compte bancaire. Une nouvelle association s'est spécialement créée pour ces nouvelles fonctions, le rôle du conseil s'est limité à une place symbolique et de prestige. Mais l'association ne s'est pas ouverte aux femmes, la rupture eut été trop grande. Les femmes peuvent être présentes si seulement elles représentent une fonction, présidente de l'association de production de tapis par exemple. Il y a là une réelle ouverture de la gouvernance villageoise, une « incorporation citoyenne » comme dirait Douglas North, prix Nobel d'économie. La *Jemaa* est aujourd'hui plus large et plus ouverte.

Bien sûr, des conflits existent dans les villages, entre les villages et les autorités, cela fait partie du développement. Notre rôle n'est pas de faire de la médiation, nous cherchons à rester neutres.

Pour répondre à la question portant sur la relation avec l'État, je prendrai l'exemple d'un projet d'électrification. Dans la région d'intervention, 114 sur 1500 villages ont été électrifiés avec les financements des émigrés et des bailleurs mobilisés par M&D. Cela est peu mais a permis que l'État accepte d'électrifier toute la région malgré un coût parfois très élevé dans les villages isolés.

Lors de la construction de dispensaires, l'État a accepté de financer le salaire d'un infirmier ou la tournée hebdomadaire d'un médecin. Pour le safran, le ministre s'est présenté au Festival du Safran que nous avions organisé. Nous essayons de renforcer le poids des structures locales, administratives et économiques, par exemple le poids des agriculteurs locaux par rapports aux négociants.

Pour les questions de corruption, notre difficulté la plus grande est au niveau local. Nous ne sommes pas une structure politique, nous n'avons pas une démarche de lutte explicite contre la corruption. En revanche, lorsque l'on nous a demandé une très forte somme d'argent pour la construction d'une maison, nous avons refusé. Le projet a été gelé pendant un an, mais toute la région a su que nous refusions de donner l'argent pour la corruption et cela a eu des effets indirects, car c'était la première fois que la « mécanique » de la corruption était mise en échec.

Đinh Thị Hòa

Je voudrais partager une expérience d'un projet de plus petite taille et comparable aux projets de développement menés au Maroc. Il y a plus de dix ans, nous avons fait une étude de terrain à Tây Ninh chez les Cham musulmans. Nous sommes retournés

dans ce village. Nous avons monté un projet de création d'une bibliothèque grâce aux dons en argent et en livres. Nous avons formé une bibliothécaire et financé son salaire. Nous avons aujourd'hui transféré la bibliothèque aux autorités locales.

Les premières difficultés dans le projet n'ont pas été la collecte d'argent et de livres mais les dimensions culturelles. Une institution gère les affaires intérieures du village, les gens sont conservateurs. La solidarité communautaire est en revanche forte et, si le projet est validé, sa réalisation peut être assurée. Constatez-vous le même phénomène au Maroc, une structure traditionnelle assure-t-elle la solidarité entre les membres du village ?

J'ai une question pour Flore Gubert. Vous avez dit que les pays d'accueil ont des politiques de limitation des migrations. Dans le village musulman où nous avons travaillé, certaines personnes sont parties en Malaisie dans le cadre d'une migration contractuelle. Les aspects culturels ou religieux sont-ils importants lors d'une migration ?

[Jacques Ould Aoudia]

Dans les villages que nous connaissons (où tous les villageois sont musulmans comme dans tout le Maroc), la *Jemaa* joue un même rôle. Il s'agit d'un interlocuteur obligé dans le projet de développement. L'objectif est de créer une association villageoise qui soit une structure plus ouverte.

Nous prenons rarement le risque d'apporter un projet à un village en tentant de convaincre les villageois. Nous avons lancé un projet de bains publics chauffés par des chaudières économes en énergie qui n'était pas demandé par les villageois, ce qui est contraire à notre principe de participation. Le projet n'a pas fonctionné même si, rationnellement, les villageois pouvaient y trouver un intérêt.

[Flore Gubert]

Une religion commune peut être facteur de migration. Quand on regarde les choix de la destination migratoire, la religion, une langue commune, la proximité géographique sont un déterminant essentiel. Quand on se remémore la carte du monde des migrants qualifiés – ce qu'a noté Michel Bruneau –, la majorité viennent d'Afrique de l'Est car la situation locale du marché du travail est mauvaise mais aussi parce que les habitants parlent anglais. Partager une langue ou une religion favorise la migration.

[Michel Bruneau]

Aux Philippines, les universités ont utilisé depuis très longtemps l'anglais. Je ne sais pas si le catholicisme y joue un rôle. La Malaysia, contrairement à la Thaïlande, a de très bonnes universités mais qui n'utilisent pas l'anglais ; l'exportation de la main d'œuvre qualifiée est plus difficile.

Phạm Thị Hồng Hoa

À partir des années 1970, l'émigration du Maroc a été forte puis il y a eu restriction de la demande. Votre association a été créée en 1986, dans un contexte de crise

économique et de baisse du nombre de migrants, y a-t-il un changement dans l'affectation des budgets ?

[Jacques Ould Aoudia]

Nous n'avons pas encore constaté d'impact de la crise économique actuelle sur notre activité. Nous savons qu'au niveau macro-économique, les transferts des migrants vers le Maroc ont diminué. Mais au niveau de l'association, nous n'avons pas constaté de diminution. Quant au financement par les bailleurs, nous sentons qu'il y a de plus grandes difficultés pour obtenir des fonds.

Notre objectif est qualitatif : utiliser des lignes budgétaires en respectant notamment le principe de participation. Les sommes avancées sont des dons. La participation villageoise se fait la plupart de temps en travail, celle des migrants en argent. Nous apportons en général le savoir-faire technique, la coordination, la formation. Mais le matériel est financé par la commune, les migrants, les villageois. Pour l'instant, il n'y a pas d'action de micro-crédit parce qu'il n'y a pas eu de demande.

Lê Thị Hương

Vous avez parlé de corruption. Est-ce que cela constitue une entrave ou une difficulté à la réalisation de vos projets au Maroc ? Quelle est la durée moyenne des projets de développement menés au Maroc ? Pensez-vous à la durabilité après l'achèvement du projet ? Au Việt Nam, il y a eu des petits projets contre la pauvreté, mais la durabilité n'a pas été assurée.

[Jacques Ould Aoudia]

Les aspects de durabilité sont multiples. Quand on crée une infrastructure villageoise, les institutions de gestion continuent de fonctionner quand le projet est terminé. Il y a transfert de savoir-faire.

Pour l'eau par exemple, quelle va être la tarification ? Qui va intervenir pour la réparation des canalisations, quelle est la gouvernance du système ? Nous répondons à ces questions sur le terrain pour assurer une première durabilité. La deuxième est le rapport à l'environnement. Quand on fait un tel projet, on assure aussi une formation sur l'apprentissage de l'économie de l'eau, on travaille avec des enfants et des femmes ; on propose aussi des systèmes de tarification progressifs de l'eau même si chaque village adopte finalement sa propre tarification.

La question de la « pauvreté » est pour moi synonyme de Banque mondiale et de bailleurs du nord : agendas pensés au Nord et appliqués sur le Sud.

La corruption existe de façon traditionnelle dans la région. Cependant si l'argent est détourné et qu'il rémunère une fonction utile pour le développement, la corruption peut être perçue de façon objective – et non pas morale.

Je m'étonne toujours lorsque je lis les notes de *Transparency International*. Le Việt Nam a une très mauvaise note et pourtant il se développe ; le Maroc a également une très mauvaise note et ne se développe pas. Mon intuition est qu'au Việt Nam, la corruption rémunère une fonction d'accompagnement dans la transition institutionnelle, elle sert à rémunérer le travail de coordination, de transition des structures précapitalistes et des structures modernes. Au Việt Nam, la corruption

rémunère le travail du Parti, le travail d'accompagnement de changement de structure. Ce n'est pas le cas au Maroc où l'argent de la corruption ne « rémunère » aucune fonction sociale favorable au développement, seulement l'enrichissement des puissants et leurs investissements en villas, capitaux à l'étranger ou autres dépenses sans lien avec le développement du pays.

Le concept de corruption (comme le concept de pauvreté) vient du Nord. Chaque pays doit élaborer ses concepts, pour les détournements d'argent, pour la pauvreté, pour toutes les variables clé du développement, et non pas adopter des concepts qui sont élaborés ailleurs, surtout quand ils ont une dimension moralisante et culpabilisatrice. Je pense que les catégories intellectuelles avec lesquelles nous travaillons doivent toujours être revisitées par les sociétés.

[Michel Bruneau]

Pour faire une observation extérieure aux cas du Maroc et du Việt Nam, il me semble qu'une comparaison est difficile entre d'une part ce territoire marocain extrêmement périphérique, peu peuplé, où l'État central a toujours été absent dès l'époque précoloniale et jusqu'à aujourd'hui, et d'autre part un pays comme le Việt Nam où les régions même les plus marginales sont contrôlées par l'État. Le rôle de l'encadrement étatique, dans tous les domaines, est différent.

Lê Thị Hạnh

Quel est le rôle de l'Islam qui interdit les prêts avec intérêts ? Au Việt Nam, si un village réussit, les villages voisins suivent l'exemple et produisent jusqu'à saturation de l'offre. Constatez-vous le même phénomène au Maroc ?

[Jacques Ould Aoudia]

Le dispositif de micro-crédit est adapté aux prescriptions religieuses. Formellement, la religion est respectée. Pour les productions vivrières, il n'y a jamais d'excès pour les régions sèches. Les autres productions sont à très haute valeur ajoutée – huile d'olive, huile d'argan, safran ou plantes médicinales. Il peut y avoir des fluctuations de prix sur le marché mondial mais il n'y a pas d'excès d'offre.

Nguyễn Thị Hà Nhung

Vous avez beaucoup parlé de la participation qui est la clé de réussite, ainsi que des institutions au sein des villages. Vous vous êtes servi des institutions existantes pour les développer. Je crois qu'il s'agit d'un élément important pour le développement rural. En ce qui concerne la gouvernance, il y a la *Jemaa* puis la participation des jeunes et des migrants, qui a eu l'initiative ?

[Jacques Ould Aoudia]

Dans chaque village, les discussions sont très compliquées pour passer de la structure ancienne à l'Association villageoise déclarée, qui a des statuts, un comité, un compte en banque. Les villages doivent avancer à leur rytme vers cette modernisation de la gouvernance villageoise. Chaque village a une histoire particulière. Lorsque les

associations fonctionnent bien, cela veut dire qu'elles ont réussi à donner un statut à cette structure traditionnelle.

Lê Thu Hương

Peut-on prévoir une sorte de flexibilité de transmission entre communauté transnationale, diaspora ? La diaspora bouge beaucoup plus sous l'effet de mouvements individuels vers le pays d'origine. Maintenant, si on regarde au Maroc, ils institutionnalisent leur communauté, en associations, en ONG pour avoir un certain effet dans leur action. Au Việt Nam, les ONG organisées par la diaspora n'existent pas mais il y a des organisations humanitaires.

L'objectif de « Migrations & Développement » est de renforcer le développement des deux côtés de la Méditerranée. Vous avez maximisé l'efficacité des transferts financiers. Vous parlez d'équité et pas de pauvreté. Je pense qu'un des effets négatifs des transferts est la montée des inégalités. Au Việt Nam, les transferts des *Việt Kiêu* sont destinés aux actions humanitaires à titre individuel ou à l'investissement. Dernièrement, l'Assemblée Nationale a beaucoup débattu du droit d'accorder à la diaspora l'achat de maisons. Le problème est que la participation massive des *Việt Kiêu* dans l'immobilier peut limiter l'accès aux revenus moyens et faibles.

[Flore Gubert]

L'intervention de Jacques est très complémentaire à la séance d'hier. Nous sommes à un niveau d'analyse méso. On voit bien aussi les différents canaux de transmissions énoncés hier : transfert d'argent, transfert de norme, remise en cause de la gérontocratie et des structures traditionnelles.

Concernant l'impact de la migration sur les inégalités, on peut penser que les transferts renforcent les inégalités intra-communautaires parce que ce ne sont pas les plus pauvres qui partent et que la rente n'est pas nécessairement bien redistribuée. Pour les actions plus collectives, je pense que la prise en compte de l'impact distributif explique pourquoi les associations investissent prioritairement dans des biens publics : s'ils sont bien pensés, ils vont bénéficier à tous.

Journée 3, matinée du mercredi 23

Migrations et développement. Le cas du Mali

[Flore Gubert]

L'évaluation de l'impact de la migration va être au cœur de nos propos. Puis, je vous présenterai une étude de cas sur le Mali. Vous êtes chercheurs, on vous demande d'évaluer l'impact micro-économique de la migration ou des transferts sur l'économie vietnamienne. Comment vous y prendriez vous ?

Nguyễn Thị Văn

Nous avons mené des recherches sur la migration contractuelle des Vietnamiens à l'étranger. Pour cela, nous avons étudié le montant des transferts, nous avons mené des analyses sur les différents aspects des impacts de ces transferts : changement du niveau de vie, étude du confort de la famille, santé, amélioration de l'éducation des enfants.

[Flore Gubert]

Comment avez vous construit cette enquête ?

Nguyễn Thị Văn

Nous avons mené des enquêtes quantitatives puis nous avons mené une grande enquête qualitative à Hà Tĩnh, Hà Tây et Thái Bình. C'est la première fois que l'on élabore un questionnaire qualitatif.

[Flore Gubert]

Je vais vous présenter, d'un point de vue économique, les écueils auxquels vous pouvez faire face quand vous essayez d'étudier les transferts. Je laisse de côté la question des enquêtes qualitatives.

Une première solution pour mesurer l'impact des transferts consiste à faire des enquêtes auprès des familles qui reçoivent des transferts et de leur demander à quels usages ces transferts sont destinés.

Très longtemps, les études se sont appuyées sur ce genre de résultats. Est-ce d'après vous une bonne solution ? La première ligne montre les dépenses de santé, la construction ou la réparation du logement, les achats alimentaires, le rachat d'une dette. Puis on voit ce qui est inférieur à 1 % des transferts mais qui est susceptible d'être créateur de richesses : démarrer ou étendre une affaire, acheter du matériel agricole. Très souvent, on arrive à ce genre de résultats : les transferts sont plus utilisés pour la consommation et moins pour l'investissement. D'après la déclaration des familles, la partie utilisée pour ce qui peut créer de la richesse est minime.

Mesurer l'impact (*)

(*) Cette présentation s'inspire dans une très large mesure de celle proposée par David McKenzie.

Mesurer l'impact des transferts

Solution naïve 1 : Demander aux migrants ou aux familles récipiendaires à quels usages sont destinés les transferts.

E.g. Mexican Migration Project

	%
Health expenses	57
Food and maintenance	15
Construction and repair of house	9
debt payment	7
purchase of consumer goods	5
savings	1.5
purchase of house or lot	1.1
Education expenses	<1
Start/expand business	<1
Purchase of tools	<1
Purchase of agricultural inputs	<1

[Jacques Ould Aoudia]

Est-ce une réponse individuelle ou est-ce une réponse agrégée ? Est-ce une moyenne ?

[Flore Gubert]

Ici, c'est une moyenne.

Le Thu Hương

Les réponses sont-elles suggérées ou libres ?

[Flore Gubert]

Je pense qu'il s'agit d'une liste exhaustive d'items, de dépenses – comment avez-vous par exemple utilisé les cent dollars dernièrement reçus ? On voit que les dépenses de consommation sont supérieures aux dépenses d'investissement. Les auteurs concluent par conséquent que les transferts ne sont pas, au moins à court terme, très favorables à la croissance et que si les transferts venaient à s'interrompre, les familles reviendraient à une pratique antérieure.

Lê Hoàng Ngọc Yến

Je n'ai pas de réponse exhaustive. On peut voir que les chercheurs estiment que les dépenses de consommation ne sont pas génératrices de revenus. Je pense qu'il y a des effets à long terme. Il faudrait mener des enquêtes en ce sens et développer les enquêtes qualitatives.

[Flore Gubert]

C'est une des réponses apportées par certains auteurs. Le développement ne se réume pas à la croissance. Un pays qui se développe, c'est aussi un pays dans lequel la population est mieux soignée, mieux nourrie, plus éduquée. En d'autres termes, l'éducation et la santé sont aussi des piliers du développement. Néanmoins je persiste à penser que ce type d'approche est naïf et ne permet pas de bien calculer l'impact des transferts. Quelle en est la raison ?

Trần Hoài

Je pense qu'il faut considérer les enquêtes quantitatives à partir d'autres facteurs comme les habitudes de dépenses, les habitudes de consommation. Selon les enquêtes auxquelles j'ai participé dans le delta du fleuve Rouge, les gens viennent à Hà Nội et dans les villes satellites pour y travailler. Les revenus permettent d'investir dans la construction de maisons ou dans l'achat de biens de haute valeur qui rentrent dans le patrimoine familial. Il faut aussi considérer les résultats de ces enquêtes en corrélation avec d'autres sources de revenus de la famille : pour les familles du delta du fleuve Rouge, une partie de la récolte de riz est vendue pour acheter une télévision, des meubles ; une partie est épargnée ou réinvestie dans d'autres activités. Il faut considérer ces autres liens.

[Flore Gubert]

Oui, vous avez une partie de la réponse. Les conclusions sont souvent pessimistes. Cela a amené certains auteurs à parler de transferts migratoires comme source de dépendance mettant les familles sous perfusion.

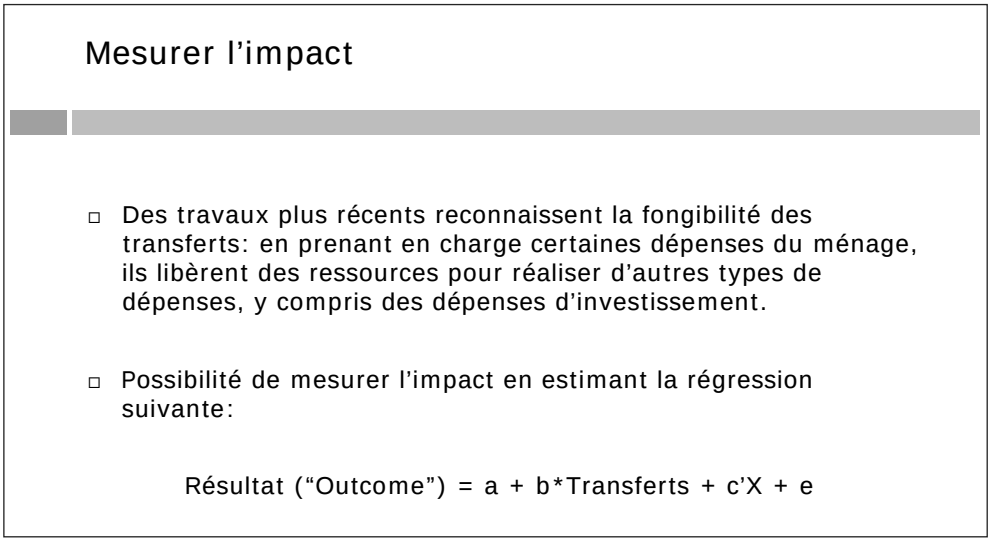

Regarder la structure de la dépense des ménages qui reçoivent des transferts peut être pertinent mais il faut prendre les revenus dans leur globalité.

En poursuivant dans la sophistication technique, on peut faire un travail économétrique : on va essayer d'expliquer un résultat, par exemple l'indicateur de santé des enfants grâce à différentes variables parmi lesquelles celle des transferts. Si on trouve un signe positif entre les deux éléments, alors on pourrait conclure que plus les familles reçoivent de transferts, plus la santé des enfants est bonne, ou bien qu'au prorata des revenus, les dépenses de santé sont supérieures etc. Si l'on fait une régression simple en regardant la variable de niveau de santé des enfants par rapport à la variable de transfert, ce travail suffit-il ?

Phạm Minh Tiến

Je suis plutôt quantitativiste. Je pense que les résultas obtenus par les enquêtes quantitatives ne servent que de base de conclusions. Il faut combiner les chiffres retenus avec les résultats des enquêtes qualitatives. Il faut combiner les deux.

[Flore Gubert]

Je suis tout à fait d'accord avec vous pour enrichir un travail quantitatif par du qualitatif. Mais dans le cadre de mon intervention, je me limite à une approche quantitative. Pour vous mettre sur la voie : supposez qu'un migrant ne fasse des transferts que quand les enfants de la famille sont malades.

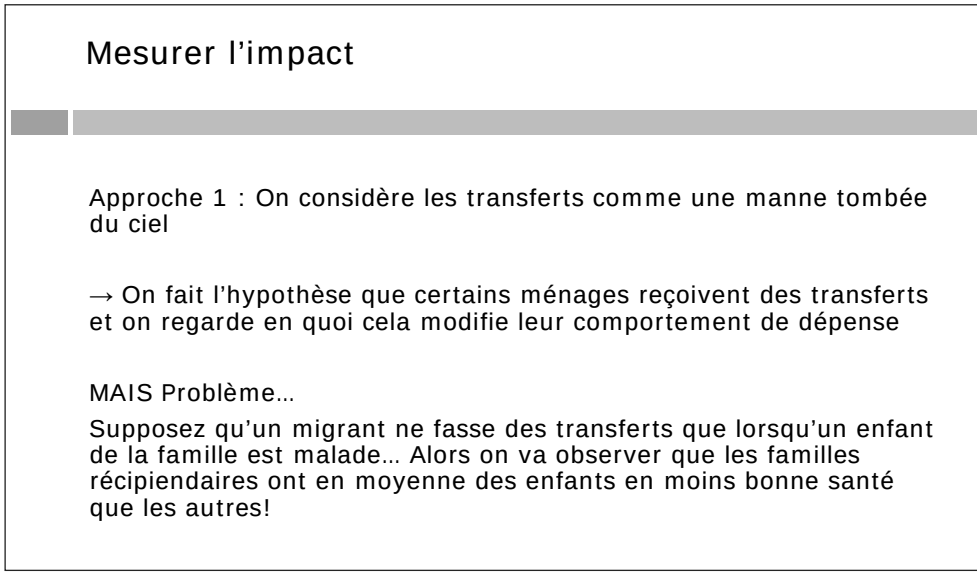

Que va-t-il se passer sur les résultats de la régression? Le signe B devant la variable de transferts va être négatif : vous allez arriver intuitivement à la conclusion étrange que les transferts sont néfastes pour la santé des enfants. Est-ce le cas dans la réalité ? Non. Ce que vous mettez en évidence n'est pas l'effet négatif de l'impact des transferts sur la santé des enfants mais le fait que les familles qui ont des enfants malades reçoivent des transferts.

Phạm Minh Tiến

Si on prend les transferts comme variable dépendante et les dépenses comme variable indépendante, le calcul sera peut-être plus facile.

[Flore Gubert]

Oui mais vous ne regardez pas la même chose. Ici, vous regardez ce qui détermine les transferts.

Phạm Minh Tiến

Je reviens sur l'impact sur les dépenses. Le tableau est basé sur le total des montants du transfert reçu. Je pense qu'il faut tenir compte aussi du moment des transferts. Les premiers transferts vont être utilisés pour la santé, l'alimentation. Quand les besoins se stabilisent, on peut alors penser à l'investissement.

[Flore Gubert]

Oui, c'est vrai. Voilà un autre aspect de la question.

Phạm Minh Tiến

Il faut aussi considérer le niveau d'impact selon que les familles reçoivent ou pas ces transferts.

Nguyễn Thị Văn

Pour mesurer l'impact des transferts, il faut tenir compte de la capacité financière de départ des migrants. Pour migrer, il faut contracter des dettes auprès de banques ou d'usuriers. Le service de la dette est très important, il faut payer les intermédiaires. S'ils réussissent à l'étranger, les migrants ont un salaire. Les familles les plus pauvres sont celles qui veulent aller à l'étranger mais elles n'ont pas de capacité financière suffisante. Les pays où les frais à payer aux intermédiaires sont les moins élevés, comme en Malaysia, sont privilégiés. Une fois l'actif principal de la famille parti, les femmes et les enfants doivent tout faire. La rentabilité n'est pas la même, cela affecte le revenu de la famille. Le revenu est utilisé pour la consommation de la famille et pour payer les dettes.

[Flore Gubert]

Les familles qui reçoivent des transferts ne sont pas n'importe quelles familles. Prenons un autre exemple qui consiste à étudier l'impact des transferts sur la pauvreté. Une façon naïve serait de procéder par enquêtes en créant un échantillon composé de familles pauvres recevant des transferts et d'autres pauvres qui n'en reçoivent pas. Si les premières sont plus pauvres que les secondes, alors on conclurait que les transferts sont un facteur d'accroissement de la pauvreté.

Il faut tenir compte de la situation initiale de la famille. La pauvreté n'est pas le résultat de la migration mais en est la cause.

Je reprends l'idée qu'il faut prendre en considération le temps et distinguer l'utilisation des premiers transferts par rapport aux autres. Si vous receviez exceptionnellement

500 dollars, vous les dépenseriez de la même façon que si vous receviez 200 dollars tous les mois ?

Je peux mettre 500 dollars de côté et les utiliser en cas de coup dur. Ou bien je peux acheter du matériel pour accroître mon rendement de travail. Ou encore, je peux intégrer les 200 dollars dans le budget et dans le comportement de mes dépenses.

Si je fait un petit résumé des écueils lorsqu'on cherche à mesurer l'impact des transferts, il faut tenir compte de :

- la situation initiale des familles qui envoient des migrants (critère de santé par exemple) ;
- le statut des transferts, la façon dont sont perçus les transferts (revenu supplémentaire permanent ou revenu ponctuel, transitoire) ;
- la difficulté d'étudier l'impact des transferts du reste de l'impact de la migration.

Prenons l'exemple de l'impact des transferts sur la scolarisation : les familles récipiendaires envoient-elles davantage leurs enfants à l'école ? Par intuition, que pensez-vous ? Que la réponse est positive *a priori*.

Mesurer l'impact

Exemple 1: Impact sur la scolarisation

Effet des transferts:

- Lèvent la contrainte de crédit des ménages, et donc permettent d'accroître la scolarisation pour les ménages contraints en crédit
- Accroissent le revenu et donc permettent d'augmenter toutes les dépenses y compris celles d'éducation (bien normal)

Mais d'autres effets sont susceptibles de se produire…

- L'absence des parents peut nécessiter que les enfants se substituent à eux et effectuent certains tâches au détriment de l'école
- Il peut y avoir une désincitation à s'instruire, si les parents peu instruits réussissent bien à l'étranger

Abordons la même question, en se concentrant sur la migration. Un membre du ménage migre sans faire de transfert, selon vous quel sera l'impact sur la scolarisation des enfants ?

Il peut y avoir des effets négatifs. Le migrant est par exemple un parent de l'enfant ou alors un actif du ménage : cette situation va inciter à trouver une substitution (les enfants) pour travailler les champs.

Imaginons encore l'exemple de migrants non instruits qui ont fait fortune à l'étranger et qui servent d'exemple de désincitation pour aller à l'école.

Il peut exister des effets contradictoires. Si vous faites une régression simple, il n'est pas impossible de trouver des effets négatifs. Mais ces effets ne viennent pas des transferts eux-mêmes mais du départ en migration qui a un impact négatif. L'effet positif des transferts ne permet pas de compenser ces effets négatifs.

Mesurer l'impact

Illustration

Une enquête auprès d'étudiants dans l'état mexicain du Zacatecas a montré que les étudiants dont les parents sont en migration ont une probabilité moins forte de souhaiter poursuivre leurs études.

McKenzie et Rapoport :

- trouvent que la migration a un impact négatif sur l'éducation
- être dans un ménage migrant réduit la probabilité d'achever le collège pour les garçons, et la probabilité d'achever le lycée pour les garçons et les filles
- la migration se substitue à l'école pour les garçons et accroît le travail domestique des filles

= résultats opposés à ceux obtenus si l'on s'en tient au seul impact des transferts !

Mesurer l'impact

Exemple 2: Impact sur la santé des enfants

Effet des transferts: Le supplément de revenu permet aux ménages d'accroître leurs dépenses de santé, et donc d'améliorer la santé de leurs enfants.

Effet additionnel de la migration : au sein des ménages migrants, les mères ont de meilleures connaissances en matière d'hygiène, etc. et ont donc des enfants en meilleure santé, à dépenses de santé constantes.

Prenons comme autre exemple l'impact sur la santé des enfants. Intuitivement, on s'attend à ce que les transferts soient positifs, à ce qu'ils permettent l'amélioration de la santé des enfants. Un autre effet potentiellement positif est que la personne

migrante apprend les règles d'hygiène et les transmet en rentrant. La migration, indépendamment des transferts peut avoir des effets positifs sur la santé des enfants.

Si vous faites une régression simple – nombre de jours de maladies d'un enfant en rapport à d'autres variables parmi lesquelles la variable des transferts –, les transferts peuvent être explicatifs mais le résultat peut aussi capter l'effet de la migration.

Je poursuis mon propos en vous présentant maintenant une étude de cas au Mali, plus particulièrement une étude sur la région de Kayes qui envoie le plus grand nombre de migrants maliens en France.

Etude de cas

Migration et gestion collective des risques.
L'exemple de la région de Kayes (Mali)

La première raison qui m'a poussée à étudier cette région est l'importance et l'ancienneté de la migration internationale.

Ce qui est spécifique est la destination : l'étranger et tout particulièrement la France. L'importance des revenus migratoires dans l'économie locale est également à souligner : près de 100 milliards de francs CFA en 1996 selon nos estimations. À titre de comparaison, le budget de l'État malien en 1996 était de 120 milliards. Tout cet argent est concentré sur cette région. Enfin, la région a été à partir de 1996 le champ d'expérimentation d'une politique française appelée « politique de co-développement ». Dans sa conception initiale et en la caricaturant, cette politique voulait aider les migrants à rester chez eux : en développant la région, on ferait baisser la pression migratoire.

L'objectif de la recherche était de comprendre la nature des liens entre migration et développement local, à travers l'analyse des stratégies des migrants et de leurs familles d'origine, de l'impact des transferts sur l'économie locale.

Etude de cas

Spécificités de la région de Kayes

❑ Importance de la migration internationale et ancienneté du phénomène migratoire.

- 30 % des hommes de 14 à 65 ans sont en migration.

- 71,3 % des départs en migration entrepris entre 1988 et 1992 ont eu pour destination l'étranger (contre 46,2% pour le reste du Mali). Près de 50 % des départs vers l'étranger ont eu pour destination la France (contre 16,6 % pour le reste du Mali).

❑ Importance des revenus migratoires dans l'économie régionale

→ Transferts officiels en provenance de France = 93 milliards de Fcfa en 1996 (nos propres estimations)

❑ Champ d'expérimentation de la politique de co-développement française.

Etude de cas

Objectif de la recherche : Comprendre la nature des liens entre migration et développement local à travers l'analyse des stratégies des migrants et de leurs familles d'origine.

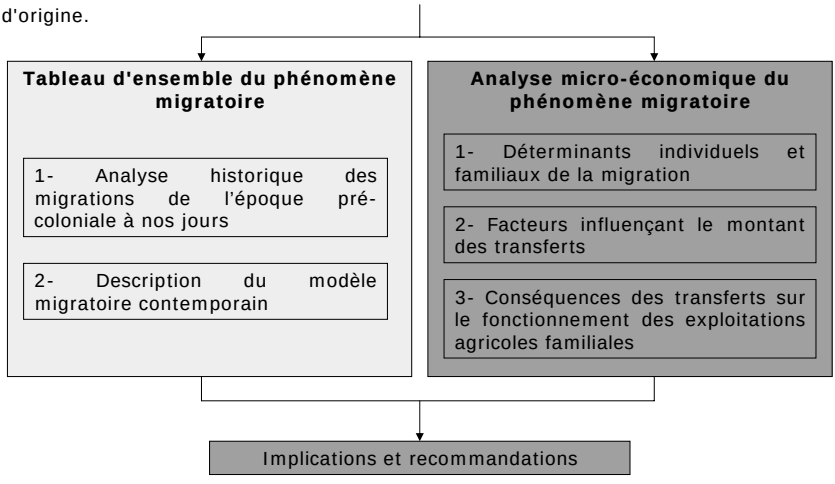

Je vais insister sur deux questions de recherche :

> les déterminants des transferts (est-ce une assurance ? autre chose ?) ;

> l'impact des transferts sur le fonctionnement productif des ménages (ce sont des agriculteurs).

J'ai fait pour cela une petite enquête auprès de 300 familles, de 300 ménages. Le concept de famille que j'ai utilisé est celui de la famille élargie, composée de plusieurs noyaux nucléaires. En général, un ménage est un chef de ménages avec plusieurs épouses et leurs enfants. Ce chef de famille co-réside avec tous ses frères cadets, eux-mêmes mariés avec plusieurs femmes et leurs enfants. La taille moyenne d'une famille est d'environ vingt personnes. Toutes ces personnes ne co-résident pas uniquement, elles cultivent aussi des champs collectifs. C'est aussi une unité de production et une unité de consommation. Pour cibler sur ce qui nous intéresse, la décision de migrer est prise collectivement dans la famille. L'unité statistique est la famille ainsi constituée.

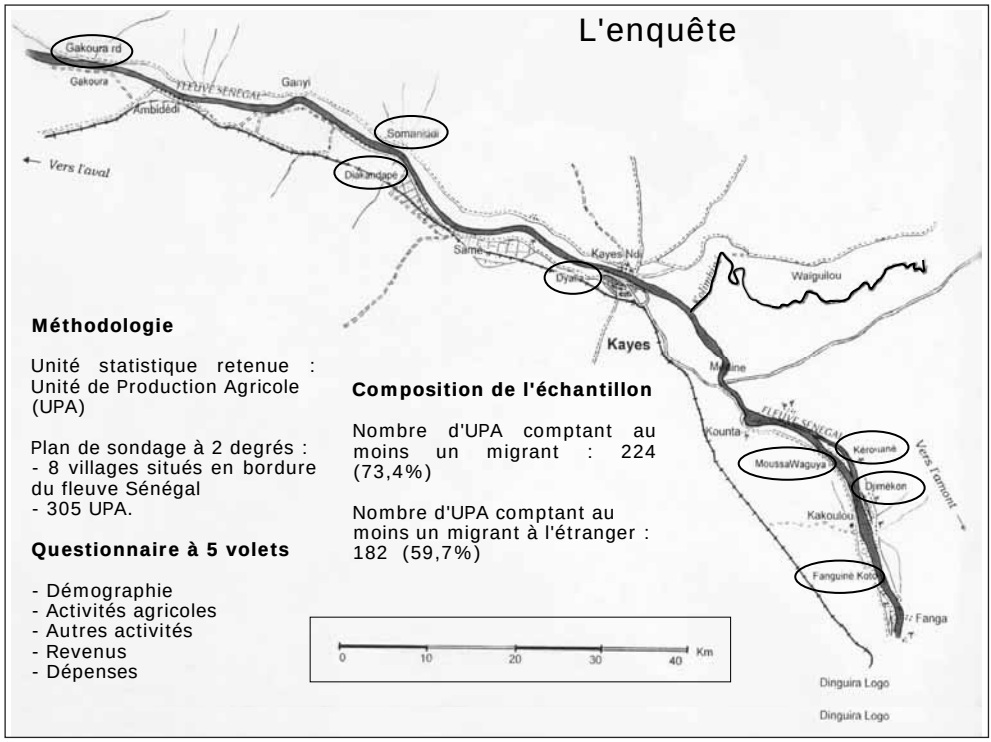

Le Mali est un pays enclavé, sans accès à la mer. Le fleuve Sénégal apporte la vie dans cette région qui est la troisième région la plus chaude du monde. En saison sèche, la température peut être de 48-50° C avec peu de variation diurne. Vous voyez sur la carte la ville de Kayes. Le village le plus éloigné où j'ai travaillé est à environ 70 km par la piste. J'ai sélectionné au hasard quatre villages en amont et quatre en aval. J'ai rendu visite aux chefs de village puis à partir des listes des ménages, j'ai procédé à un tirage aléatoire des ménages pour obtenir 305 ménages.

En fin d'enquête, j'avais 224 familles (73 %) dans lesquelles j'avais pu dénombrer au moins un migrant (au Mali ou à l'étranger) ; 59 % de ces familles comptaient au moins un migrant à l'étranger.

Le questionnaire était un questionnaire classique avec un module démographique – membres, liens familiaux, âge, éducation, expérience migratoire – qui répertoriait aussi les migrants et leur date de départ. Il y avait ensuite quatre autres modules – activités agricoles, autres activités, revenus, dépenses. Ceux qui font du travail qualitatif pourraient dire que ce travail n'a pas beaucoup de sens : les familles peuvent être réticentes à répondre à des questions aussi sensibles. De plus, il peut y avoir des erreurs de mesures sur les variables. Il importe donc de préciser que les migrants envoyaient à la famille des bons de commande – sacs de sorgho, d'arachide, de l'huile, etc. Finalement, peu d'argent transitait du migrant à la famille. Les familles n'étaient pas réticentes à me montrer ces bons. Il s'agissait d'envois de gros – une à deux fois par an –, l'évaluation des transferts était donc fiable.

La première question concerne ce qui détermine le montant des transferts. Ici, les transferts en volumes sont énormes.

Etude de cas

Transferts moyens réalisés par migrant(*) au cours de l'année 1996, selon le lieu de résidence

Lieu de résidence des migrants	Proportion de migrants opérant des transferts (%)	Transfert moyen en Fcfa	Ecart-type
Mali	24,6	18 343	46 332
France	86,8	774 698	626 806
Côte d'Ivoire	32,2	40 290	85 560
Sénégal	31,2	13 000	31 885
Autres pays d'Afrique de l'ouest	35,7	9 286	17 193
Gabon	54,2	115 431	213 922
Autres pays d'Afrique centrale	38,9	66 966	124 869
Reste du monde (Libye, Arabie Saoudite, etc.)	100	286 072	263 569
Ensemble	*58,6*	*400 464*	*578 748*

Source : Gubert (2002)
(*) Hommes de plus de 18 ans, absents depuis plus de 6 mois au moment de l'enquête.
Note : 1 000 Fcfa = 1,52€.

→ En considérant qu'environ 120 000 émigrés maliens résident en France, on peut estimer à quelques 93 milliards de Fcfa (120 000 x 775 000) le volume global des envois de fonds acheminé de la France vers le Mali pour la seule année 1996.

(En guise de comparaison, chiffre officiel de la BCEAO = 46 milliards de Fcfa)

Le tableau montre le montant moyen des transferts en fonction des lieux de résidence des migrants :

- proportion des migrants qui font des transferts (depuis le Mali : ¼, depuis la France : 90 %)
- montant annuel moyen envoyé par migrant : 775.000 francs CFA, soient 1200 euros, soient 36 millions de *đồngs*. Cela vous semble t-il beaucoup ?

Nguyễn Thị Văn

Par rapport aux travailleurs vietnamiens qui partent en Malaisie, ce montant est élevé.

[Flore Gubert]

Ce que je veux vous montrer est l'importance relative que cela représente pour les ménages récipiendaires. L'ambition du tableau est de montrer l'écart des transferts et des montants entre migrants selon les pays de migration, ce qui correspond en fait à la différence des niveaux de vie de ces pays.

Etude de cas

Revenus annuels par tête des UPA selon l'implication dans la migration internationale, 1996

Source	Revenu moyen/tête	
	UPA sans migrants à l'étranger (n=123)	UPA avec migrants à l'étranger (n=182)
Revenus issus des activités agricoles	30 400	22 139
Revenus non agricoles	19 904	6 214
Revenus migratoires(*)	10 415	53 810
Transferts sociaux	7 227	23 714
Total	*67 946*	*105 878*

Source : Gubert (2000)

On s'aperçoit que :

- les familles qui ont des migrants sont plus riches que les autres ;
- les revenus de l'extérieur (transferts des migrants et transferts sociaux) s'élèvent à 76.000 francs CFA. Autrement dit, trois quart des revenus des familles qui ont des migrants proviennent de l'étranger ;
- les familles sans migrants à l'étranger reçoivent des transferts (migrants à l'intérieur du pays ou transferts de migrants qui n'appartiennent pas à la famille) ;
- les chiffres sont plus faibles pour les familles avec migrants que pour les familles sans migrants. Ce n'est pas uniquement leur part qui est plus faible (du fait de leur revenus des transferts) mais aussi les revenus en terme absolus.

J'ai sélectionné deux villages. Un premier situé en amont où il y a des migrants (48 % des ménages, 20 % ont migré en France) et un second où quasiment toutes les familles ont des migrants en France. J'y ai étudié par agrégation la structure des revenus : pour le village impliqué dans la migration vers la France, 86 % du revenu villageois vient de l'extérieur. Ces chiffres donnent une idée de l'ampleur des conséquences qu'aurait un arrêt de la migration sur ce village.

Etude de cas

Incidence de la migration au sein des deux villages

	Djimékon	Gakoura
Proportion d'UPA impliquées dans la migration (%)		
Toutes destinations confondues	48,0%	90,7%
Etranger	40,0%	89,3%
France	20%	86,7%

Structure du revenu des villages, 1996

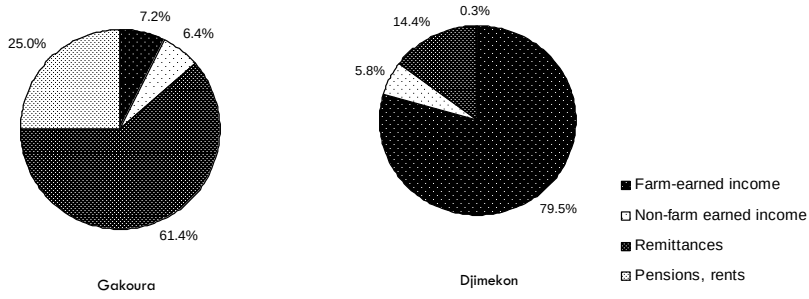

Etude de cas

Test empirique : Estimation économétrique d'une fonction de transfert.

Le test est conduit en introduisant trois variables de choc dans la régression, mesurées au cours des douze mois précédant l'enquête :

-Le nombre de membres de la famille qui n'ont pas cultivé en 1996 pour cause de maladie;
-Le nombre de personnes décédées;

-Une variable de choc de revenu agricole estimée à partir des données.

Ces trois variables présentent l'intérêt de tenir compte des différents types de risque auxquels sont exposées les familles : les risques de maladie ou de décès, qui nécessitent des dépenses imprévues et qui peuvent avoir des conséquences sur le revenu familial et les risques liés à l'activité agricole.

Passons à l'analyse des déterminants des transferts. J'ai essayé d'expliquer le montant des transferts réalisés par chaque migrant en fonction d'un certain nombre de variables, de caractéristiques du migrant – montants en fonction de l'âge, niveau

d'éducation, du statut dans le ménage et la famille. J'ai utilisé une autre variable en regardant si le montant des transferts était relatif aux chocs subis par la famille – maladie, décès, choc agricole. L'objectif était de voir si le transfert remplit une fonction d'assurance.

Le résultat montre une corrélation positive : plus les chocs augmentent, plus les transferts augmentent. C'est un résultat auquel on peut s'attendre si on considère que la migration est entreprise pour s'assurer contre le risque.

Etude de cas

L'analyse des estimations révèle une corrélation positive et statistiquement significative entre les chocs subis par les familles et le montant des envois de fonds qu'elles reçoivent

= réaction à laquelle on peut s'attendre si l'on suppose que les familles envoient certains de leurs membres en migration pour s'assurer contre le risque. Cette dimension doit être prise en considération au moment de l'élaboration des politiques migratoires tant dans les pays d'accueil que dans les pays de départ.

Les résultats montrent par ailleurs que les transferts sont plus élevés lorsque ceux-ci viennent de proches parents, suggérant que leur attachement réciproque fait des individus apparentés des assureurs plus responsables et plus fiables.

Quel est l'impact des transferts sur le comportement productif des familles ? Je veux montrer ici que l'effet désincitatif des transferts tient à la fonction même de l'assurance. Intuitivement, est-ce que vous comprenez pourquoi ? Cela vous paraît-il évident ?

Phạm Thị Hồng Hoa

Cela paraît partiellement évident. Il faut considérer les contextes. Au Việt Nam, il arrive que les transferts soient utilisés pour les loisirs par exemple. Généralement, les transferts sont utilisés pour les besoins de la famille et non pas pour bénéficier d'une situation de rente. L'usage des transferts peut être différent d'un ménage à un autre. Dans la province de Bà Rịa Vũng Tàu par exemple, 90 % des ménages d'un village ont un migrant à l'étranger parti après 1975. Le village s'est enrichi. Les transferts sont utilisés pour construire des maisons, pour investir dans les bateaux de pêche.

Lê Hoàng Ngọc Yến

Dans une étude menée à Thành Mỹ dans le district de Củ Chi, les familles avec migrants à l'étranger utilisent de façon efficace ces transferts. Aucune famille n'arrête ses activités productives, les gens investissent dans le développement des métiers traditionnels de la commune, dans l'éducation et la formation.

[Flore Gubert]

Je ne doute qu'il y ait des différences de comportement mais on peut se demander si la difficulté de rentrer dans un cercle vertueux ne tient pas aussi à l'environnement extrêmement difficile. Kayes est une région défavorisée au niveau climatique, la diversification des activités est très limitée. Il est sans doute plus difficile pour les familles qui ont accès à un capital d'y diversifier des activités, d'y investir. Les opportunités sont limitées.

Voici quelques éléments factuels pour mettre en évidence ces effets désincitatifs. Comment expliquer ces différences ? Pourquoi ?

Etude de cas

Equipement agricole et main d'œuvre familiale, selon le statut migratoire

	Ensemble (n=303)	Familles sans migrant (n=81)	Familles avec migrants (n=222)	z (*)	P>|z|
% de ménages possédant :					
une charrue	19%	15%	20%	-1,07	0,28
une houe	50%	30%	58%	-4,46	0,00
une charrette	45%	25%	53%	-4,46	0,00
un semoir	13%	9%	15%	-1,42	0,16
Main d'œuvre familiale :					
Nb. d'hommes	4,0	3,0	4,4	-4,24	0,00
Nb. de femmes	5,5	3,4	6,3	-6,21	0,00
Nb. d'enfants	1,0	0,7	1,1	-1,97	0,05

Source: Azam et Gubert (2002)

(*): Test de comparaison de moyennes

Le tableau montre que :

- les familles ayant des migrants sont mieux équipées ;
- les familles qui ont des migrants ont paradoxalement plus d'hommes, de femmes et d'enfants ;

Etude de cas

Valeur de la production, selon le statut migratoire (en milliers de Fcfa)

	Ensemble (n=303)	Familles sans migrant (n=81)	Familles avec migrants (n=222)	t (*)	P>|t|
Production, 1995	435,8	303,9	484,0	-4,15	0,00
Production, 1996	365,7	311,3	385,6	-1,85	0,07
Production par travailleur, 1995	45,2	46,3	44,9	0,37	0,71
Production par travailleur, 1996	42,9	54,4	38,07	3,28	0,00

Source: Azam et Gubert (2002)
(*): Test de comparaison de moyennes

→ En dépit d'une meilleure dotation en capital et en travail, les rendements agricoles sont moindres au sein des familles receveuses de transferts

Un autre tableau décrit le niveau de production pour deux années :

- les familles avec migrants obtiennent des niveaux de production supérieurs. Mais on compare peut-être des choses qui ne sont pas comparables ;
- Si on rapporte la production au nombre de travailleurs, le diagnostic est différent sur la productivité : les niveaux sont comparables entre familles avec et sans migrants, mais l'année d'après, le résultat est moins bon pour les familles avec migrants.

Si vous lisiez ces résultats sans explications, comme expliqueriez vous ces différences ? Pourquoi avec plus de capital, les familles qui ont des migrants ont des productions inférieures ?

Lê Thu Hương
Le temps à la production est moindre ?

[Flore Gubert]
Oui, on en revient à la désincitation mais il peut y avoir bien d'autres facteurs.

Trần Hoài
C'est une question de qualité foncière ?

[Flore Gubert]
Exactement. On peut imaginer que les familles avec migrants ont de mauvaises terres. On retrouve l'écueil précédent : indépendamment de la migration, ces familles auraient des niveaux de production inférieurs parce qu'elles ont des mauvaises terres.

Phạm Minh Tiến

Il faut tenir compte de la superficie des terres et du rendement par hectare en fonction des équipements.

[Flore Gubert]

Absolument. Il faut tenir compte de la quantité de terre disponible.

Je vous donne une autre explication possible. Imaginons que tous les villages qui ont des migrants sont situés en aval de Kayes. Supposons qu'il y ait un opérateur de développement qui vienne dans la région pour expérimenter un projet avant de l'étendre sur toute la région et qu'il choisisse des villages en amont pour faire adopter des semences améliorées ou une nouvelle combinaison technique. On peut imaginer que les différences sont liées à l'existence d'un projet de développement. On peut imaginer un tas d'autres facteurs indépendants de la migration pour expliquer ces résultats observés dans les rendements. Pour être rigoureux, il faut garder en mémoire qu'il existe bien d'autres facteurs avant de conclure à un effet désincitatif des transferts. Il faut raisonner en termes de qualité de terre égale, de quantité égale, d'intervention d'opérateurs de développement, etc.

Concentrons nous sur ce tableau traitant de l'efficience technique.

Cette notion est relative : à quantité donnée de travail, de capital et de terre, l'efficience est le maximum de production possible que l'on peut obtenir avec ces facteurs de production ; on prend pour référence le ménage qui a obtenu la production la plus élevée puis on classe les ménages par ordre décroissant. Vous voyez que beaucoup plus de familles avec migrants sont en fin de classement. À facteur de production donné, elles obtiennent en moyenne beaucoup moins de production que les familles qui n'ont pas de migrants.

Ce travail est clairement venu d'une intuition de terrain. Pendant les enquêtes, j'ai vu qu'il se passait quelque chose au niveau de la force de travail et de sa mobilisation. J'ai fait mon enquête pendant la saison sèche, quand les familles sont plus disponibles. Les familles sans migrants étaient moins disponibles que les autres pour les enquêtes. Alors que dans un village où presque toutes les familles ont des migrants en France, les gens me faisaient asseoir, on buvait le thé, je passais la matinée avec eux. Rentrée en France, je me suis posée la question du niveau de travail entre les familles avec ou sans migrants.

Vos réactions pourraient être que la migration et les transferts sont globalement négatifs : il s'agit d'une rente, d'un comportement de rentier. Il y a malgré tout des effets positifs. Nous n'avons pas parlé du niveau méso-économique. Il se passe beaucoup de choses sur ce plan là – infrastructures, construction des écoles, frais de fonctionnement, dispensaires. Au plan du développement social, l'impact est incontestablement positif. L'autre aspect positif est que cette rente circule, les familles ont un supplément de demande qui a un effet multiplicateur sur l'économie locale. Des activités se créent et perdurent grâce à la circulation de la rente.

Lê Thu Hương

Concernant l'identité des migrants, travailles-tu sur la diaspora ou sur les migrants contractuels ? Les migrants ne sont pas les plus pauvres de la communauté, as-tu fait une distinction entre niveaux de vie ?

[Michel Bruneau]

À propos de la différence de disponibilité des familles pour les enquêtes, je me demande si les familles sans migrants qui ont gardé leurs actifs les plus dynamiques ne sont pas incitées davantage que les autres familles à diversifier leurs activités, en dehors de l'agriculture. Ce qui expliquerait qu'elles soient beaucoup plus occupées que les autres qui s'appliquent surtout à l'agriculture ?

[Jacques Ould Aoudia]

Je voudrais saluer le travail de Flore qui a, à mon avis, deux intérêts majeurs :

+ informatif sur le comportement des familles restées au pays ;
+ méthodologique pour comprendre comment éviter les pièges, les écueils, les préjugés.

Le travail de déconstruction de toutes les causes possibles me semble extrêmement important pour isoler celles qu'on cherche à trouver.

Le travail de recherche a porté sur une évaluation d'impact à partir de catégories – consommation, investissement, productivité, assurance – qui sont du registre d'économistes qui appréhendent les individus comme ayant des comportements rationnels et pour qui, d'une certaine façon, la question du développement est résolue. Il me semble que d'autres catégories en lien avec le pouvoir dans le village pourraient être prises en compte. Les économistes du développement écartent ces catégories. La question de productivité n'est peut-être pas forcément importante. Le rang, le statut, la capacité de marier ses filles, sont des catégories que l'économiste ne voit pas. La grille d'analyse économique suppose comme déjà résolue la question du développement.

[Flore Gubert]

S'il a pu s'agir de migration contractuelle, aujourd'hui ce n'est plus du tout le cas. Il y a l'espoir de trouver un emploi mais il n'y a pas, en amont, de projet bien défini. La durée de la migration est une grande inconnue pour tout le monde – de 6 mois en cas d'échec à 35 ans en cas de succès.

La migration est un phénomène assez ancien dans cette région. Certaines familles ont des migrants depuis les années 1950. Pour pouvoir répondre, il faudrait avoir des données avant la migration. Dans les villages, la notion de classe demeure encore très ancrée. On distingue trois classes sociales : les descendants d'esclaves, les castes (corporations) et la noblesse. Au début, la migration a touché la noblesse puis elle s'est diffusée, maintenant elle concerne toutes les classes.

Enfin, je suis tout à fait d'accord avec les propos de Jacques. L'objectif du chef de famille resté au village n'est pas la productivité. Dans sa fonction objectif, il y a certainement son statut, le temps pour la palabre, l'animation des affaires du village. Pour s'en convaincre, on voit que la taille de la famille joue aussi. Il n'en demeure

pas moins que se focaliser sur des aspects économiques me paraît justifié car les migrants souhaiteraient que l'argent envoyé ne serve pas uniquement à asseoir un statut ou autre. Ils voudraient que les familles s'autonomisent afin qu'ils puissent arrêter les transferts.

Journée 4, matinée du jeudi 24

Études de cas : Thaïlande, Laos

[Michel Bruneau]

Je vais présenter deux études de cas, l'une portant sur la Thaïlande et l'autre sur le Laos, qui ont été réalisées dans le cadre du programme interdisciplinaire international ChATSEA – *Challenge on agrarian transition of Southeast Asia*. Je parlerai de villages situés dans le Nord-Est de la Thaïlande, aux environs de Khon Kaen – villages de Ban Non Tae et Ban Tha Song Korn à Changwat Mahasarakam – puis du village de Ban Sivilay au Laos.

La Thaïlande se développe surtout dans sa région centrale autour de Bangkok et dans le *Eastern Seasboard*, grande région industrielle récemment développée. Ce centre polarise la plupart des migrations intérieures. Le développement industriel et l'urbanisation en dehors de cette région centrale se font le long de corridors qui localisent de petites et moyennes industries attirant une partie de la main d'œuvre rural environnante. Les deux villages étudiés par Jonathan Rigg à vingt ans d'intervalle – 1982-2008 – sont à proximité de ce corridor de croissance industrielle et urbaine.

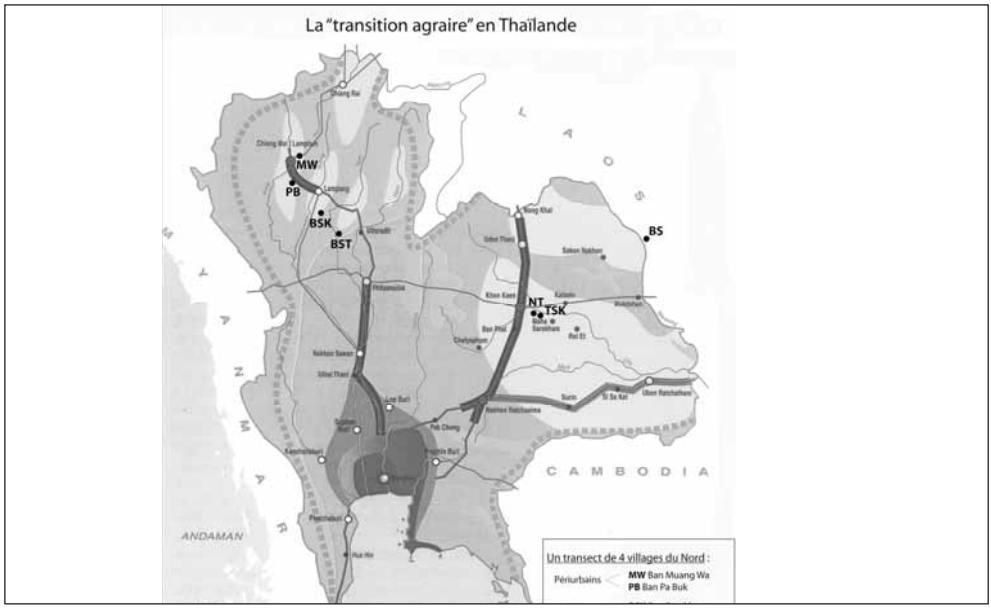

Nous allons étudier la migration interne. Jusque dans les années 1950, la Thaïlande est restée dans un système que Rigg considère comme une « société traditionnelle » dans les zones rurales et que j'appellerais plutôt « pré-capitaliste » – terme plus précis concernant les rapports de production entre ville et campagne. Les mobilités étaient alors très réduites. La vie était centrée sur le village, sur la production agricole autosuffisante (riz) ; il y avait peu d'intervention du marché.

Après 1950, une première transition agraire a été amorcée. L'agriculture est restée au centre des activités de la très grande majorité des villageois. L'agriculture s'est commercialisée mais les activités non agricoles n'ont pas occupé une place prépondérante. **Au cours des années 1980/1990**, une seconde transition agraire s'est caractérisée par une croissance urbaine et industrielle (corridors et centre) qui a provoqué une accélération des mobilités et des migrations et une multiplication des emplois non agricoles à la campagne.

Ban Non Tae et Ban Tha Song Korn sont situés à dix kilomètres de Mahasarakam. La première étude s'est faite sur 81 maisonnées *(household)*, unité économique de l'enquête.

Deux villages du Nord-Est de la Thaïlande

- Route de Khon Kaen à Mahasarakam: Ban Non Tae, Ban Tha Song Korn
- Une première enquête en 1982-83 (81 maisonnées), population de 509 individus
- Une seconde en 2008 sur 96 % des maisonnées, 49 % des individus avaient migrés hors du village
- Migrations: 48 % pour des raisons de travail, 36% pour mariage, 15 % pour regroupement familial
- 60 % de ces migrations étaient vers d'autres provinces: Udonthani, Kalasin, Nakhon Ratchasima et surtout Bangkok
- Unité d'enquête: la maisonnée (moy. 6,28 individus)
- En 1982-83, une agriculture familiale avec entraide et échanges de travail à l'intérieur du même enclos
- Prédominance de la riziculture

En moyenne en 1982, la maisonnée était composée de 6,28 individus : le chef de famille, ses parents qui y habitaient depuis plus de 6 mois, les enfants de moins de 6 mois, les personnes extérieures y vivant en permanence, les étudiants vivant à l'extérieur mais qui restaient à la charge de la maisonnée, les parents du chef de la famille qui travaillaient à l'extérieur plus de 6 mois mais qui se considéraient toujours comme membres de la famille et qui contribuaient au budget de la famille.

Cette comparaison à vingt ans d'écart doit permettre de faire des observations sur le plan démographique.

Le facteur démographique

- Âge moyen du chef de maisonnée: 46,6 en 1982, 59,5 en 2008
- En 2008, 25 % des chefs sont les épouses des précédents.
- Les jeunes cherchent du travail en dehors de l'agriculture
- Diminution de l'offre de travail dans l'agriculture partiellement compensée par la mécanisation
- Une partie des terres laissée en jachère, louée ou abandonnée
- Entraide et échanges réciproques de travail en voie de disparition
- Déclin des taux de natalité et augmentation de l'espérance de vie : âge médian des maisonnées passant de 20 ans en 1982 à 37 ans en 2008.
- La cohorte des 15-59 ans stagne à cause des migrations. Le taux de dépendance reste le même, les vieux remplaçant les enfants de moins en moins nombreux

Complexification de la maisonnée

- En 1982-83, 6,28 individus par maisonnée, 4,7 en 2008.
- Diminution dramatique de la fécondité expliquant ce phénomène: passant de 6 naissances par femme en 1960 à 1,9 en 1996.
- Passage d'une famille nucléaire à une famille plus étendue: épouses des enfants et surtout petits enfants confiés à leurs grands parents (*liang laan*).
- En 2008, 95 % des 232 individus actifs des maisonnées du village conservent leur résidence dans le village tout en allant travailler ailleurs dans la province.
- Le progrès des infrastructures routières et des moyens de transport publics et privés permet cette mobilité.
- Parmi ceux qui ont migré: 47 % dans le grand Bangkok ou l'Eastern Seabord, 40 % dans d'autres provinces du Nord-Est.
- Les maisonnées des deux villages ont perdu au cours de la période 1982-2008 leur cohésion socio-économique et culturelle.

Dans le cas d'une société pré-capitaliste, le rôle de chef de famille doit être repris par le fils ou par le gendre et non pas par la mère qui reste comme une grand-mère dans la famille. Cela signifie que les fils sont partis travailler ailleurs lorsque la mère devient le chef de famille. On constate une diminution de la taille de la maisonnée – de 6,28 individus à 4,7 en 2008. Cette tendance est nationale. Elle montre une diminution importante de la fécondité, des taux de natalité, une amélioration de la santé (diminution des taux de mortalité). L'âge médian passe de 20 ans à 37 ans.

Il s'agit d'une situation que va sûrement connaître le Việt Nam dans une dizaine d'années car cette transition est fonction du développement économique, de l'accroissement de la mobilité, des travaux non agricoles et des niveaux de vie, de l'éducation. Les enfants se désintéressent de l'emploi agricole, les parents les encouragent dans ce sens. La composition de la maisonnée a également changé.

Les deux villages ont perdu une partie de leur cohésion socio-économique et culturelle : en 1980, les maisonnées se reproduisaient localement, fils et filles se mariaient localement (issus du même canton ou du même district), ils travaillaient à proximité. En 1982, 45 individus travaillaient ailleurs que dans le village. Parmi eux, 62 % travaillaient dans la province, 26 % dans le grand Bangkok et 10 % à l'étranger (travail contractuel en Arabie Saoudite, Irak ou Libye). En 2008, l'emploi est plus espacé mais il est pour l'essentiel soit dans la province soit dans d'autres provinces ou villes voisines. Cela s'explique par la multiplication des routes, des transports collectifs ou individuels, par l'achat de motos : 95 % des 232 membres actifs des maisonnées du village, qui gardaient leur résidence dans le village, allaient chaque jour travailler ailleurs dans la même province ; près de la moitié de ceux qui émigraient plus loin étaient allés en 2008 dans le grand Bangkok, l'Eastern Seaboard ; 40 % dans d'autres provinces du Nord-Ouest.

Examinons l'évolution des mobilités en fonction des transformations socio-économiques au niveau villageois ; trois grandes périodes doivent être distinguées :

- **avant les années 1960** (société traditionnelle ou pré-capitaliste) : les migrations sont limitées, locales et à courte distance. Ou bien il s'agit de migrations circulaires (aller-retour à Bangkok, sur fronts pionniers d'altitude mis en valeur pour des cultures de marché comme le maïs, le manioc, la canne à sucre, sur des terres du domaine royal parfois squattées). Les migrations rurales caractérisent ce premier stade de mobilité ;
- **années 1970-1980 :** les effets de la première transition agraire se font sentir par l'augmentation des migrations et des mobilités, par les migrations à longue distance (Bangkok et zones industrielles avec parfois déplacement en saison sèche), par l'apparition de migration contractuelle (2-3 ans) d'hommes mariés vers le Moyen-Orient. Pendant la période de saison sèche, on voit une migration circulaire, originellement masculine mais qui se féminise ; l'âge des migrants baisse ;
- **années 1990 à aujourd'hui :** on constate un nouvel accroissement de la mobilité et un niveau élevé de la migration du fait que la Thaïlande s'est industrialisée très fortement (création de nombreux emplois dans le Grand Bangkok, l'Eastern Seaboard et le long de ces couloirs d'urbanisation et d'industrialisation). On note

un début de déclin des migrations internationales pour des raisons politiques et de l'offre importante de travail sur le marché national. On est passé de migrations circulaires à des migrations à plus long terme impliquant de plus en plus de jeunes femmes non mariées qui trouvent à s'employer dans l'industrie (informatique notamment).

Sur le terrain, nous sommes dans une zone agricole relativement marginale où les cultures intensives grâce à l'irrigation ne peuvent se développer. La zone est traditionnellement assez pauvre. On observe un phénomène de mécanisation, les motoculteurs remplacent les buffles ou les zébus, on utilise des moissonneuses-batteuses pour la récolte. Il y a une diminution de la quantité d'offre de travail nécessaire, une augmentation de la migration avec peut-être un palier vers les années 2000.

On note également :

- un glissement de la circulation migratoire des années 1970-1980 en période creuse de l'agriculture vers des migrations plus permanentes, plus longues, dans la direction de Bangkok et de ses environs ;
- un rééquilibrage des flux migratoires qui deviennent majoritairement féminins (surtout de femmes non-mariées) ;
- une substitution de la mobilité quotidienne (migration pendulaire) à cause de la croissance de ces corridors à proximité des deux villages.

Cela s'accompagne d'une dégradation des termes de l'échange entre les productions agricoles et non agricoles. L'incitation est forte pour les jeunes à chercher du travail hors de l'agriculture. Même s'il y a une idéologie transmise par l'école sur « le riziculteur », les jeunes n'y croient plus.

Je conclue en insistant sur les transformations de notre unité d'enquête qui est la maisonnée :

Fragmentation socio-spatiale de la société villageoise sous l'effet de la mobilité

- Les membres de la maisonnée peuvent être séparés géographiquement entre plusieurs sites, mais elle demeure une unité fonctionnelle de production, de consommation et de gestion quasi autonome.
- La fragmentation est liée aussi à la diversification des activités des membres d'une même famille lorsqu'ils résident dans la même maison.
- La localisation des descendants d'une maisonnée est devenue plus lointaine en fonction des choix de métiers et d'emplois.
- Les jeunes ne sont plus disponibles pour les gros travaux agricoles
- Les relations avec la maisonnée natale sont maintenues grâce aux fêtes annuelles du type nouvel an (*Songkran*) et à l'utilisation du téléphone portable

Nguyễn Thị Văn

Au Việt Nam, je pense que la situation est assez comparable. Le panorama de la migration est aussi très varié, la migration interne est très importante. Les flux de migration rural-urbain sont très importants, surtout au Nord après les récoltes. On voit aussi la féminisation de la migration, des raisons sociales expliquent ce phénomène. Le nombre de maisonnées avec grands-parents et petits enfants est aussi très grand. Les impacts socio-économiques de ces migrations internationales sont l'objet d'un intérêt croissant des chercheurs centré sur les relations matrimoniales et familiales, l'éducation des enfants.

Phương Thị Thu Hương

Aucune enquête de longue durée n'a été menée sur la migration interne au Việt Nam. Certaines recherches montrent portant la réduction de la taille des familles. Dans les zones rurales, lorsque les enfants arrivent à l'âge du mariage, on constate aussi une séparation : quand ils se marient, ils quittent la famille. La courte mobilité ou la migration circulaire sont comparables, cela se fait surtout pendant les périodes entre les récoltes.

[Michel Bruneau]

La mobilité que vous décrivez, cette circulation migratoire pendant la période creuse, semble être la situation de la Thaïlande dans les années 1970-80. Y a-t-il de la mobilité pour des emplois non-agricoles ? Un refus de retour pour le repiquage par exemple ?

Phương Thị Thu Hương

Je n'ai pas de statistiques quantitatives mais selon les enquêtes menées, la plupart des gens partent pendant la période creuse et sur une courte distance, d'un district à un autre. Ils travaillent toujours dans le domaine agricole, ils ont parfois des emplois non agricoles mais ils migrent sur une courte distance. Certains partent en ville mais retournent toujours au village.

[Michel Bruneau]

Nous allons maintenant parler de migration entre le Laos et la Thaïlande.

La migration clandestine est très importante entre la Birmanie et la Thaïlande – près de 2 millions de Birmans. Elle s'effectue dans un contexte historique complexe entre les peuples birman et thaï (guerres, prise de la capitale par deux fois). Entre la Thaïlande et le Laos, il n'y a pas de telles difficultés. Selon l'Organisation Internationale du Travail, on estime les migrants Lao entre 200 000 à 300 000 sur un pays de 6 millions d'habitants. Le grand Nord-Est (Pak Isan) est peuplé de Thaï Lao, ils parlent la même langue que le Lao actuel. Il y a des minorités montagnardes, en particulier Hmong, mais la population des basses terres est la même pour des raisons historiques. Si les deux pays ont été séparés pendant la guerre froide, aujourd'hui les liens se multiplient entre les deux rives du Mékong (construction de trois ponts à Vientiane, Savanakhet et Pakse) ; la langue lao est une variété

de la langue thaïe, le thaï est compréhensible pour les Lao, la télévision atteint la jeunesse dans les villages Lao.

Le village étudié par Keith Barney est Ban Sivilay, situé sur la rivière In Boun, affluent du Mékong, dans la province de Kamouane. Les communications, la communauté de relations de parenté entre les deux rives sont anciennes, il y a eu depuis longtemps des échanges. Aujourd'hui, une route a été construite entre le village et la route nationale qui suit le Mékong. Les communications peuvent aussi se faire en bateau.

Une circulation migratoire entre le village et la Thaïlande existe depuis 2004 principalement. Quelles sont les raisons de cette migration économique de la jeunesse lao ? Il s'agit essentiellement de gagner de l'argent frais dans une société rurale où l'autosuffisance est encore très importante. Le village est en effet dans un milieu de terres hautes, les rizières sont peu nombreuses, il y a surtout du riz de défriche-brûlis (*shifting cultivation*). Cette route a permis une circulation plus importante des hommes et des informations (commerçants, administrateurs, etc.) à l'intérieur du Laos vers Vientiane et vers la Thaïlande (Bangkok). À partir de 2004, les jeunes hommes sont allés travailler dans des champs de tabac et d'hévéa sur la rive thaïe du Mékong, comme dockers ou dans de petites industries. Les jeunes femmes – parfois à partir de 13 ans – vont travailler dans des restaurants ou dans des familles comme servantes. Souvent, les parents n'ont pas de nouvelles pendant plusieurs années. Ce processus s'est accéléré quand un recruteur lao est venu dans le village pour faciliter l'obtention de papiers au consulat thaï de Vientiane. Cette migration décrite est en majorité légale.

En 2007, le village avait 260 habitants, 49 jeunes (20 % du village) travaillaient à plein temps hors du village. Le processus s'est accéléré vers 2005-2006. L'acquisition des autorisations s'effectue en se présentant au Consulat – 270 dollars US – ou en passant par un intermédiaire – entre 80 et 215 dollars US. Beaucoup doivent ensuite rembourser l'intermédiaire sur la base de prélèvement mensuel sur leur salaire en Thaïlande.

Un autre moyen de migrer consiste à utiliser les contacts d'un premier migrant avec des employeurs thaï. En août 2007, une enquête note une féminisation des migrants (34 femmes sur 40 migrants), les femmes non mariées quittent le village pour aller travailler en Thaïlande. En 2008, le nombre a légèrement baissé. Les fluctuations dans ces migrations sont importantes, elles sont liées aux bas salaires, aux contraintes de remboursement des intermédiaires, à des employeurs thaïlandais capricieux, à la répression policière, au manque de sécurité, etc.

Les jeunes lao comme ceux du Pak Isan sont soumis au matraquage consumériste de la télévision thaïe et à l'attraction de Bangkok. La possibilité de s'acheter des biens de consommation, le pouvoir de transmettre des remises aux parents sont les raisons essentielles de la migration. Le repoussoir est le travail agricole.

Les situations varient beaucoup d'un village à l'autre. À Champassak par exemple, l'expérience de la migration est plus ancienne et les jeunes sont mieux avertis et préparés. Les enquêtes de Keith Barney – doctorant de l'université de Toronto – vont nous permettre de préciser les choses sur les remises à Ban Silavay.

Le processus migratoire et les remises

- Depuis 2005-2006, un intermédiaire d'un village voisin facilite l'obtention de papiers, ce qui coûte entre 3 000 et 8 000 bahts (80 à 215 $) remboursés ensuite par des versements sur salaire
- La pénibilité du travail agricole sert de repoussoir
- La possibilité d'acheter des biens de consommation et d'envoyer des remises aux parents est un facteur d'attraction
- En 2008, le nombre de migrants a baissé légèrement à cause de divers facteurs dont la répression policière thaïe
- Ban Silaway: 5 800 $ de remises pour 49 migrants en 2007. Ce qui a des effets sur l'économie agricole du village
- Recul du riz en défriches-brûlis, investissements dans des petites plantations d'hévéas et d'eucalyptus
- Amélioration de l'habitat et achats de motos
- La plupart des migrants proviennent de familles moyennement pauvres, souffrant d'un manque ou d'une insuffisance de terres à cultiver
- Le facteur agro-écologique favorise les migrations : développement des plantations, déplacements de villages de vallée à cause des projets hydro-électriques

En 2007, les remises ont été estimées à 5800 dollars US. Le riz sec est en grand recul et est remplacé par de petites plantations d'hévéa, d'eucalyptus et d'arbres fruitiers. L'irrigation des rizières n'est pas possible. Les cinq agriculteurs les plus avancés ont entrepris ces plantations et ils ont pu s'approprier les terres de l'État qui étaient en forêt ou en jachère forestière. Cette progression est due aux paysans et à l'encadrement d'une compagnie japonaise de papier qui incite à cultiver l'eucalyptus et à une autre compagnie qui incite au développement de plantations.

Les raisons de la migration sont liées à l'accès à la terre et au droit foncier. Les familles qui ont le moins de terre migrent plus facilement. Le gouvernement lao estime que 17 % des migrants citaient le manque ou l'insuffisance de terre comme cause principale dans leur migration de travail. La migration était le fait de familles moyennement pauvres (car il faut payer la mise de départ).

Si l'on regarde les villages voisins, Ban Pak Thoek est mieux doté. L'installation de pompes permet la riziculture irriguée : deux récoltes et une culture de saison sèche. Seulement six familles sur trente cultivent du riz sec, 4 à 5 jeunes travaillent à l'extérieur.

Quel est l'impact des compagnies qui assurent l'aménagement de la région avec l'accord du gouvernement lao ? Ces compagnies prélèvent une grande partie des ressources naturelles en portant atteinte à l'exploitation villageoise traditionnelle. Les constructions de barrages provoquent des irrégularités dans les inondations. Il y a des relâchements d'eau de façon non saisonnière qui provoquent des inondations en aval et portent dommage aux pêcheries. Elles perturbent aussi les cultures de berge sur les terres limoneuses. La production traditionnelle est perturbée. Les dédommagements

ne compensent pas les pertes : 120 hectares d'eucalyptus ont été pris sur des terres vivrières (en particulier celles cultivées en riz), les déplacements de villages dus à la construction de barrages créent une situation qui favorise la migration en chaîne dans la région du grand Mékong (ceux d'Isan à Bangkok, ceux du Laos en Isan, des travailleurs vietnamiens vont au Laos pour travailler dans les projets de construction et développement). Les villageois sont déracinés.

Migrations en chaîne dans la région du Grand Mékong

- Les hommes et les femmes du Nord-Est thaïlandais (*Isan*) émigrent à Bangkok
- Les Laotiens du Sud Laos émigrent en *Isan* pour les remplacer
- Des travailleurs vietnamiens sont envoyés au Laos pour travailler dans des projets de développement des ressources hydro-agricoles, minières…
- L'alliance entre l'État lao et les compagnies étrangères d'exploitation des ressources déplace des populations et crée une migration en chaîne

Lê Đăng Bảo Châu

J'ai participé à une recherche sur la migration de travailleurs vietnamiens au Laos, à Champassak. Avant de partir, ils doivent payer une somme à un intermédiaire pour les papiers (300 000 dông). Ils paient seulement pour le passeport parce qu'il n'y a pas de visa. Mais après trois mois, il faut retourner à la frontière pour demander une prolongation *(to giấy)*. Mais l'argent manque et ils deviennent souvent migrants illégaux. Quels sont les objectifs de la recherche présentée ?

[Michel Bruneau]

Les objectifs se situent dans le cadre du réseau Chatsea, centré sur la transition agraire. On compare la Thaïlande, le Việt Nam, la Malaysia, l'Indonésie et les Philippines. On travaille avec des universités locales et les universités canadiennes de Montréal et de Toronto. Nous formons des doctorants des deux côtés. Le volet migratoire n'est qu'un des aspects de la recherche.

Pourriez vous nous préciser le type d'emploi des migrants vietnamiens ?

Lê Đăng Bảo Châu

Les femmes travaillent dans les services de loisirs et comme femmes de ménage, les hommes sont des petits commerçants, ils ne travaillent pas dans les usines. Je ne trouve pas de différence entre les migrations internationale et interne dans ce cas car la frontière est très perméable. Peut-on considérer cette migration vers le Laos comme une migration intra-vietnamienne ?

[Michel Bruneau]

Ces migrations ressemblent parfois à des migrations internes. Un migrant thaï lao de l'Isan qui va à Bangkok aura plus de facilité pour circuler, pour trouver un emploi, pour revenir que le migrant lao qui lui est soumis au contrôle de la police, aux visas.

[Jacques Ould Aoudia]

On voit dans l'exposé que les questions foncières sont très importantes. Il est paradoxal de voir que des Vietnamiens migrent vers le Laos, pays moins développé. En général, il y a attraction vers les pays les plus riches. Je pensais que cela était lié aux grands projets de culture d'hévéa par exemple ou bien à la présence de sociétés vietnamiennes au Laos.

[Michel Bruneau]

Si l'on regarde sur le temps long, toutes les diasporas chinoises marchandes de la plupart des pays d'Asie du Sud-Est se sont constituées ainsi. Il sont venus dans des pays moins développés pour développer des niches d'emploi, en particulier le commerce, parce qu'ils avaient un savoir-faire que n'avaient pas les paysans locaux. Il se passe au Laos ce qui s'est passé avant avec les Chinois. Je pense aussi qu'il s'agit de paysans pauvres ou moyennement pauvres qui améliorent leur sort en ayant un petit commerce au Laos. Parallèlement, il y a des migrants vietnamiens plus qualifiés. Cette migration exploite un manque de formation de la population lao.

Lê Đăng Bảo Châu

Les migrants sont des travailleurs pauvres non-qualifiés. La plupart des hommes viennent pour travailler dans les forêts. Dans chaque village, il y a des personnes riches qu'on appelle les maîtres. Chaque saison ils amènent un groupe de six personnes, cinq hommes et une femme qui s'occupe des repas. Ils vont dans une forêt, on les y laisse pour couper le bois. L'équipe reste environ six mois puis chacun retourne au Việt Nam. Il n'y a pas de contrat, pas d'assurance.

Nguyễn Thị Hà Nhung

Je participe aussi au programme Chatsea. Jonathan Rigg a étudié la pauvreté dans les zones rurales du Sud. En Thaïlande, l'auteur dit que la diversification des activités non-agricoles a poussé les paysans à chercher des opportunités en ville. Il contredit en ce sens la position de géographes qui soulignaient une corrélation négative entre pauvreté et droit foncier. Aujourd'hui, la migration joue un rôle très important dans la relation entre les paysans et leurs terres. Comment peut-on expliquer cette corrélation négative ?

[Michel Bruneau]

C'est une question fondamentale. Mais les recherches de Rigg menées dans le temps et dans la situation actuelle ne sont pas contradictoires avec ce que les géographes annonçaient dans les années 1970-1980. La richesse était fonction du rapport à la terre, il y avait des propriétaires, des métayers, des fermiers, des paysans sans terre. Ce qui a changé est que l'on a construit des routes, le marché s'est

ouvert. On a crée une industrialisation très importante facteur d'emplois y compris à la campagne. Les paysans ont pu accéder à des emplois non agricoles plus rémunérateurs que la vente de leur production. La réponse n'est pas contradictoire, elle correspond à deux périodes du développement agricole de la Thaïlande.

Nguyễn Đặng Minh Thảo

Je voudrais apporter des précisions sur le rapport des paysans à leur terre. Nous avons travaillé avec des paysans sur leurs migrations. Ils avancent que le manque de moyens de production, le manque de terre pousse à la migration. Les jeunes couples quittent la famille. Ils cherchent un emploi dans des domaines non agricoles. Selon une étude sur l'impact de la crise mondiale menée en août 2009, nous avons constaté que ces paysans ne cherchent plus à aller vers les grandes villes. Les migrations se font sur de courtes distances. Les femmes cherchent des activités comme femmes de ménage, les hommes dans la maçonnerie. Le coût de la vie limite les départs vers la ville.

Trần Hoài

Selon des études de terrain menées à Hưng Yên, les terres dont disposent les paysans sont très modestes. Je pense qu'il faut distinguer le droit foncier des activités d'exploitation des terres. Il y a une forte tendance de cession et de sous-location des terres, surtout de la part des migrants. Il arrive que les migrants relouent leur terre pour une durée de cinq ans mais ils conservent le droit foncier. De plus, le revenu des activités agricoles est très saisonnier. Pendant un an, ils peuvent avoir deux ou trois rentrées d'argent selon les récoltes. Aujourd'hui, le besoin monétaire augmente pour l'éducation des enfants ou l'électricité. À propos de la féminisation de la migration, nous avons trouvé des femmes qui migrent au marché de Long Biên comme porteuses de marchandises. Le mari travaille dans l'agriculture, s'exerce comme moto-taxi – *xe ôm* – ou travaille dans la maçonnerie.

Nguyễn Thị Văn

Il faut tenir aussi compte des particularités régionales. Les Vietnamiens du delta du fleuve Rouge sont très attachés à leurs terres. Selon la distribution officielle, chaque paysan bénéficie de 360 m². Mais les récoltes n'occupent pas toute l'année, les gens migrent pour chercher de l'emploi pendant les saisons creuses puis retournent aux travaux agricoles. Les femmes qui migrent peuvent offrir des services de nettoyage temporaires dans différentes familles. Le revenu est beaucoup plus important que les revenus de la riziculture. Dans le delta du Mékong, des familles paysannes ont beaucoup de terre, d'autres n'ont rien.

Journée 4, après-midi du jeudi 24

Thématique appliquée au Việt Nam

[Andrew Hardy[1]]

Pour expliquer le phénomène migratoire au Việt Nam, j'ai procédé au découpage historique suivant :

- première moitié du 20è siècle ;
- période après 1954 ;
- après la réunification du Việt Nam en 1975 *(boat people)* ;
- à partir de 1986 avec le *đổi mới*. Avant cette date, les postes de contrôles étaient partout. À chaque déplacement dans le pays, vous deviez montrer vos papiers.

On peut identifier plusieurs « vagues » de migration. En 1954-1955 : les migrants ont pris la route de Hà Nội vers Sài Gòn. Mais il y a aussi eu des cadres et des militaires du Việt Minh au Sud qui se sont déplacés vers le nord *(tập kết)*. L'article 14d des Accords de Genève stipulait que chaque citoyen vietnamien avait le droit de choisir son lieu de résidence. Le phénomène migratoire de 1954-1955 a été annonciateur des départs des *boat people* vers les pays étrangers des années 1970 et 1980.

Je fais une parenthèse : en vietnamien, pour parler de cette migration, on utilise le terme *« di cư »*. Le vocabulaire de la migration est très difficile et très diversifié : en 1954 il y avait le terme *« di cư »* pour parler de la migration du Nord vers le Sud. Mais quand nous discutons du phénomène migratoire en général doit-on parler de migration *(di dân)* ? de déplacement *(di chuyển)* ? de mobilité *(di động)* ? Les mots doivent être placés dans leur contexte politique.

Les migrations sont souvent liées à des événements politiques, comme dans le cas des années 1954-1955. Mais l'histoire politique du Việt Nam ne suffit pas pour tout expliquer.

Examinons la migration organisée (il s'agit ici de *di dân* et non plus *di cư*) des plaines vers les régions montagneuses dans la deuxième moitié du 20ième siècle. Les déplacements après 1976 visent avant tout le défrichement des forêts et des terres des hauts plateaux du Tây Nguyên : il s'agit d'une migration organisée par le gouvernement avec des objectifs politiques clairement définis. Mais dans les années 1980-1990, des centaines de milliers de Vietnamiens ont quitté les zones basses de leur propre gré pour cultiver le café sur les hautes terres. Leurs objectifs et motivations étaient essentiellement économiques. La riziculture n'était pas pour eux une source de revenus intéressante, la culture du café pour l'exportation répondait à une volonté d'enrichissement. Des réseaux se sont créés – en vietnamien, on utilise le terme *« cơ sở »* qui signifie littéralement « base ». Pour partir il fallait un réseau de connaissances, de gens de la même origine, parfois même des gens rencontrés sur la route devennaient membres à part entière d'un réseau. Les gens partaient dans l'espoir de recevoir de l'aide. Si le réseau n'existe pas, les gens ne partent pas.

Retournons à l'exemple du Tây Nguyên. Dans les années 1980, les habitants de Thái Bình, Nam Định, Bình Đình ont développé des réseaux dans les provinces

[1] Les interventions de Andrew Hardy ont été menées en langue vietnamienne.

des Hauts Plateaux, créés depuis une dizaine d'années sous l'impulsion de l'État dans le cadre de la politique de défrichement. Cette politique a été mise en place dans les années 1960 dans le Nord, suspendue en 1965 avec les bombardements sur les provinces du Nord, puis étendue vers le Tây Nguyên à partir de 1976. Ceux qui sont partis ont créé des coopératives agricoles ou des fermes d'État. Cette politique avait pour ambition d'améliorer le niveau de vie des migrants mais aussi de consolider la défense des zones frontalières. Le phénomène des « Nouvelles Zones Economiques » *(kinh tế mới)* des années 1970-1980 et les migrations spontanées qui s'y rattachent permettent l'examen des relations entre les facteurs économiques, sociaux et politiques. Les migrations organisées par l'État ont permis de créer des réseaux dont la migration spontanée a beaucoup profité. Les migrations des années 1970-1980 sont avant tout politiques ; dès les années 1980-1990, elles sont devenues économiques.

Prenons comme second exemple le cas des Vietnamiens qui ont migré au Laos et en Thaïlande.

Cela débute à l'époque coloniale. J'ai en mémoire un dossier d'archive coloniale du chef de la province de Vientiane datant du début du 20ième siècle. Cet administrateur français voulait ouvrir une route mais la mobilisation des travailleurs laotiens s'avérait difficile. Une note officielle a été transmise à Hà Nội qui visait au recrutement des ouvriers vietnamiens. Les routes et les villes du Laos ont été construites par les Vietnamiens, 65 % de la population même de Vientiane était vietnamienne. Il s'agit d'un choix politique des Français qui voulaient utiliser les Vietnamiens sur place pour les travaux de construction et pour l'administration même du Laos. Les Français ont ainsi créé des réseaux migratoires : les fonctionnaires vietnamiens de la colonisation, comme les ouvriers qui ont construit les routes et les villes, ont fait venir leurs parentés, leurs proches, leurs connaissances. Cela a créé un mouvement de migration spontané difficilement contrôlable.

Cette « tension » entre facteurs politiques et socio-économiques nous donne un cadre explicatif du phénomène migratoire. Elle m'a aidé à comprendre ce phénomène beaucoup plus que certaines théories traditionnellement associées avec les études sur les migrations *(pull-push)*.

Il faut également prendre en compte la géographie. Pour les migrants, les membres du réseau sont souvent de la même origine géographique – de la même province, district, commune.

En 1946, avec la reconquête française du Laos, près de 50 000 Vietnamiens ont traversé le Mékong pour se réfugier en Thaïlande. Aujourd'hui, sur la rive droite, à Nong Khai on trouve des gens de Nam Định et de Hà Tĩnh, à Nakhon Phanom des gens de Hà Tinh et de Nghệ An, à Mukdahan des gens de Quảng Bình. L'itinéraire des migrants vietnamiens dépend de la proximité du lieu d'origine.

Le cas des gens de Nam Định (migrants à Vientiane puis à Nong Khai) peut paraître comme une anomalie. Mais en réalité elle confirme la règle que nous venons de voir concernant l'importance des réseaux. Les Français recrutaient beaucoup de leurs travailleurs dans la province de Nam Định, qui possédaient également une forte tradition de migration. Une fois arrivés sur place, les habitants de Vientiane

maintenaient des relations avec leurs villages d'origine à Nam Định. D'autres sont venus les rejoindre. Les départs sont liés aux réseaux constitués.

Il est intéressant de noter également que les provinces vietnamiennes possédent leur propres traditions migratoires. À Nam Định et Thái Bình, les gens choisissaient la migration temporaire pour les moissons, la maçonnerie et d'autre menus travaux saisonniers. Beaucoup d'entre eux proposaient leurs services pour une courte durée et à courte distance. Il y avait aussi ceux qui partaient pour travailler sur l'exploitation du bois au Laos et au Việt Nam.

Avant la colonisation, les jeunes de toutes classes sociales des provinces de Hà Tĩnh, Nghệ An, Quảng Bình allaient au Laos et en Thaïlande : ils y restaient parfois deux ou trois ans puis retournaient au village. Comme pour les gens de Nam Định, il s'agit de migrations temporaires sans volonté d'installation définitive mais de longs séjours.

Je me permets d'aborder maintenant la dimension politique de la société villageoise vietnamienne. Pour illustrer, au niveau micro, mes propos sur les facteurs socio-politiques, je citerai Georges Boudarel, historien français, qui a réalisé une synthèse des textes de l'écrivain et journaliste Ngô Tất Tố. Georges Boudarel présente une douzaine de trajectoires de vie des gens qui cherchent à obtenir un statut politique supérieur au sein de la communauté villageoise.

> L'histoire de la famille de Mầu, très dépensier, qui fait tout pour que son nom soit écrit et affiché à la maison communale ; un autre cherche à porter des chaussures malgré les souffrances ; un homme sans terre qui obtient un petit lopin qu'il vend pour acheter la charge de *Lý* dans le village ; une veuve qui travaille pour acheter six *mẫu* de terre qu'elle revend pour devenir nonne à la pagode ; l'histoire de quatre paysans responsables de l'approvisionnement en riz pour fêter la nouvelle récolte et qui font faillite à cause de cette responsabilité ; l'histoire d'un père de famille qui s'endette pour avoir une place au conseil communal ; un commerçant de bois qui vend sa maison pour faire des offrandes à la pagode au point d'affamer sa famille ; un homme qui a prétendument maudit le chef du village et qui doit inviter tout le village pour s'en expliquer au point de faire faillite, etc.

Ces histoires n'ont pas d'explication économique : il s'agit surtout du système socio-politique du village.

Notre lecture de la culture villageoise nous apprend que la seule façon de s'en sortir, face à la défaite politique au village, est la disparition. Un départ définitif du village est souvent motivé par un échec socio-politique. C'est une explication partielle du phénomène.

Notons également que les séjours temporaires loin de son village d'origine se transforment parfois en installation permanente. Je citerai les Vietnamiens partis à l'époque française pour un court séjour au Laos qui y demeurent encore aujourd'hui avec leurs familles ou ceux en Thaïlande partis suite aux évenements de 1946.

En Thaïlande, vers la fin des années 1940, un gouvernement pro-américain s'est substitué au gouvernement pro-Hồ Chí Minh. Tous les réfugiés vietnamiens ont été obligés de s'installer dans cinq provinces frontalières au Laos. Une « Association des Vietnamiens patriotiques » les a encadré sur place : le gouvernement thaï craignait

cette association pro-communiste. Sans papiers d'identité, les Vietnamiens en Thaïlande étaient extrêmement vulnérables ; ils n'avaient aucun droit de citoyenneté ; s'ils se déplaçaient en dehors de leur ville de résidence, ils étaient arrêtés. Dans les années 1960, 40 000 d'entre eux ont été rapatriés au Việt Nam, mais la politique de rapatriement a été arrêtée en 1964 avec l'affaire du golfe du Tonkin. Le cas des Vietnamiens de Thaïlande est un cas extrême de difficultés rencontrées par les migrants et de migrations temporaires transformées en installation permanente.

[Jacques Ould Aoudia]

Je veux faire le lien entre cet exposé qui parle de l'importance des réseaux dans les facteurs de migrations et notre exposé à Hà Nội dans lequel nous avons défini le pauvre comme celui qui n'a pas d'amis, qui n'a pas de réseaux. On est bien dans des sociétés où la richesse d'un individu est d'être relié à un réseau. Y a-t-il des immigrés au Việt Nam ?

[Andrew Hardy]

Il existe un dicton *« giàu vì bạn, sang vì vợ »* : on est riche grâce à ses amis, on est élégant grâce à sa femme. Ce dicton en dit long sur l'importance des réseaux et des ressources procurées aux migrants.

Quant à l'immigration, on peut identifier dans l'histoire un mouvement d'immigration chinois très important. On peut également identifier des différences entre la culture d'émigration des Chinois et celle des Vietnamiens. Mais en réalité il y a plus de similarités que de différences.

Benoît Massuyeau (AFD)

Appartenir à un réseau a des avantages et des inconvénients. L'origine peut être politique, économique. Je voulais savoir quel était l'avantage de la personne qui recevait le migrant ? Retire-t-il des bénéfices ?

[Andrew Hardy]

Pour répondre à cette question, je parlerais du terme *quê hương*. Ce terme est lié à toute une identité, au pays natal, au village d'origine (*home* en anglais). On ne parle pas tellement de *quê hương* lorsque l'on y est mais dès qu'on s'en éloigne. Il y a un élément de nostalgie, des liens réels ou imaginés car on parle d'un quê hương que l'on ne connaît parfois même pas. Cette culture a généré des poèmes, des chansons comme *« Quê hương là chùm khế ngọt »* (Le pays natal est une carambole sucrée) – il s'agit d'ailleurs d'un exemple bien curieux car je pense que pour beaucoup de Vietnamiens, la carambole amère est délicieuse, celle qui est sucrée n'est pas très bonne ! La chanson commence ainsi. Elle se termine sur un propos beaucoup plus inquiétant : celui ou celle qui n'a pas la nostalgie du pays natal ne peut devenir un bonne personne.

Par cette profonde pénétration des éléments culturels et identitaires, le réseau prend un aspect quasiment idéologique. Cela crée une sorte d'espace social doté d'une très grande flexibilité. Si on est encore dans sa province, le *quê hương* est le village ; si on quitte la province, le *quê hương* devient la province. Le lien peut être

entièrement imaginé mais l'élément affectif du *quê hương* implique que lorsqu'une personne arrive, elle est naturellement aidée. Il est évident aussi que la personne qui arrive et qui reçoit de l'aide est redevable. C'est un peu ce que l'on retrouve dans le village sous la forme de l'entraide (maison à construire, mariage à organiser).

Lê Thu Hương

Dans mes recherches sur les Vietnamiens en Malaisie, j'ai remarqué que la discrimination est une manière de créer de la cohérence sociale et ethnique à l'intérieur du territoire. Les Vietnamiens sont ceux qui mangent de la viande de chien et qui coupent les arbres ; les Chinois sont les prostituées ; les Indonésiens sont les feignants. Mais je ne vois pas le même phénomène dans les régions où les Kinh se sont installés.

[Andrew Hardy]

Les relations *người kinh*/ *người dân tộc* (Vietnamiens / ethnies minoritaires) sont très diverses. Dans la province de Bình Định, j'ai rencontré un vieux Vietnamien qui a participé pendant la guerre américaine à la persuasion des minorités ethniques pour qu'ils prennent position du côté communiste. Pendant cinq ans, il a essayé de se faire accepter par la communauté. Il a vu, m'a-t-il dit, que les missionnaires français s'attiraient vers eux l'amitié et la loyauté des minorités, ils s'est alors dit qu'il pouvait le faire aussi. Après trois ans, une dame lui a dit « vous êtes un Vietnamien très curieux, hors norme » car vous n'avez pas un seul des « 4 maux » des Vietnamiens (voler, mentir, draguer et un autre oublié ici). Ce jour-là il a compris qu'il avait réussi sa mission. Cet exemple fait ressortir une chose : il ne s'agit pas d'une relation fondée sur un antagonisme fondamental, une opposition ethnique. Il faut historiciser la relation et étudier les comportements des uns envers les autres.

Pour les migrants vietnamiens en Malaysia, la situation est différente. De manière générale, si vous allez à l'étranger, vous allez rencontrer un élément de crainte de l'étranger dans chaque communauté. Dans le cas des Vietnamiens en Asie du Sud-est, des années 1975-1980, on pouvait lire dans les journaux des pays concernés que la peur du « péril rouge » en Asie du Sud-Est portait non sur l'URSS ni sur les Khmers rouges mais bien sur les *boat people* vietnamiens qui arrivaient dans le but précis de fuir ce même communisme.

[Michel Bruneau]

Une raison essentielle pour les Malais était aussi de faire venir les Vietnamiens pour créer une pluralité ethnique parmi les migrants notamment Indonésiens.

La migration de type Nam tiến ou de type chinois est une migration qui s'accompagne d'une pression démographique et d'une territorialisation, une migration à but territorial plus ou moins organisé par l'État avec des phénomènes spontanés.

[Andrew Hardy]

Je ne suis pas certain que le *Nam tiến* soit le résultat d'une pression démographique. Il faudrait à mon avis revenir sur les tensions entre les politiques de l'État et les mouvements spontanés. Je pense qu'il y a d'autres processus en cours.

Nguyễn Thị Hà Nhung

Je ne vois pas beaucoup les Vietnamiens à Khon Kaen où je réside dans le cadre d'un master. Les étudiants vietnamiens ne sont pas nombreux. Ils se concentrent dans le département d'agronomie, ils sont boursiers du gouvernement thaï. En fait, les gens ne disent pas qu'ils sont Vietnamiens. Au début, on m'a prise pour une Japonaise puis le comportement a changé. Je ne comprenais pas pourquoi les gens disaient qu'ils n'aiment pas les Vietnamiens. Des migrants des années 1940-50 parlent encore vietnamien mais ce n'est pas le cas des nouvelles générations. Il y a douze ans, la citoyenneté a été accordée aux Vietnamiens de Thaïlande mais la reconnaissance par la communauté pose encore problèmes. On étudie beaucoup le vietnamien dans les universités de Thaïlande. Des amis métis me disent qu'ils veulent venir et connaître le Việt Nam. La discrimination existe encore mais les signes sont encourageants.

Journée 5, matinée du vendredi 25

« Sur le chemin de Bờ Rạ[1] »

[Andrew Hardy]

Ce matin, nous allons discuter du texte « Sur le chemin de Bờ Rạ », puis nous élargirons la discussion commencée hier sur la migration. Mes travaux de terrain à *Bờ Rạ* ont commencé et se sont terminés en octobre 1996. J'ai écrit le texte un an après. J'avais 31 ans. Dans ma vie de doctorant de l'époque, il s'agissait de mon second article. Une fois l'article terminé, je n'y voyais rien de scientifique. L'objectif était avant tout ludique. Après la rédaction, je me suis demandé ce que j'allais faire de ce texte. Des amis ont été les premiers lecteurs. Paradoxalement, ils comprenaient mieux que moi l'intérêt du texte.

Phạm Thị Hồng Hoa

J'ai trouvé ce texte très intéressant car les endroits me sont familiers. Je suis née et j'ai vécu dans cette région. Je suis originaire de Nam Định mais je suis né à Đại Từ. Je connais le lac Núi Cốc où se trouve Bờ Rạ. J'y suis retourné. Mon ami qui est recteur de l'Université de Thái Nguyên me dit qu'il y a encore au fond du lac des constructions, des pagodes. Avez-vous écrit ce texte sous un angle historique, anthropologique, sociologique ? Le texte est très interdisciplinaire. Il pourrait être proposé aux stagiaires de l'atelier socio-anthropologique des Journées.

[Andrew Hardy]

Je suis historien. Quand je suis venu pour la première fois au Việt Nam, je me suis dit qu'il fallait également faire du terrain dans les lieux d'histoire. Je voulais confronter les sources écrites aux sources orales. Le deuxième aspect est l'environnement :

[1] « Sur le chemin de Bờ Rạ » est placé en texte de lecture (www.tamdaoconf.com).

le paysage parle beaucoup de son histoire. Les renseignements issus des entretiens ethnographiques, de la lecture des paysages, des fouilles archéologiques, de l'étude des croyances populaires peuvent tous être traités sous un angle historique.

[Michel Bruneau]

J'ai lu avec grand intérêt ce récit. En tant que géographe, j'en retire l'impression qu'au delà des histoires individuelles, le régime colonial a essayé de mettre en valeur, de faire des plantations et qu'il n'a que très partiellement réussi. On voit en 1945 qu'il y a beaucoup de forêts, une population très peu dense alors que pendant les guerres d'indépendance, il y a une population plus importante qui est mobilisée et que pour la première fois, des populations du delta s'implantent dans ces Nouvelles Zones Économiques.

[Andrew Hardy]

Je suis d'accord avec vous pour dire que la politique de migration des Français n'a pas réussi. L'une des raisons de cet échec et de la réussite des politiques d'après 1954 est la stratégie plutôt directive mise en œuvre par le gouvernement vietnamien. Après 1954, il ne s'agissait plus d'une politique d'incitation où on offrait aux colons potentiels de la terre à titre gratuit pour pallier l'absence d'une véritable politique de recrutement.

Prenons un exemple concret. Pendant ces années de petite colonisation indigène (1925-1940), Alfred Échinard a été le résident de la province de Thái Nguyên. Dans le cadre de ce projet, les paysans migrateurs recevaient cinq hectares de terre recouverte de forêt. Dans cette province, à cette époque, nous constatons plusieurs exceptions au fonctionnement normal de l'administration coloniale. Par exemple, Échinard est resté douze ans dans la province alors que généralement les administrateurs y résidaient trois ou six ans. La province possédait les meilleures statistiques portant sur la petite colonisation indigène des provinces du Nord. Après huit ans, il y a eu une inspection qui est remontée au ministère des Colonies et, après le départ du résident, une deuxième inspection a mis au clair le problème : avec l'aide des agents cadastraux de la province, Échinard avait distribué des terres à défricher mais les « colons » étaient très souvent membres de la famille des fonctionnaires vietnamiens ; il y avait même des noms fictifs. Les « colons » faisaient tous du commerce de bois, mais ne mettait pas la terre en cultures. Pour Échinard et ses collègues, la politique de colonisation était une bonne affaire, la colonisation en revanche n'avançait pas.

[Michel Bruneau]

La malaria, le paludisme semblent avoir été un frein à l'implantation de la population vietnamienne du delta. C'est du moins la thèse de Gourou. Comment à votre avis ce problème a été surmonté après la colonisation française ?

[Andrew Hardy]

Je pense que le paludisme n'est pas le seul facteur. Il y avait toute une culture de la « forêt maléfique et d'eau empoisonnée » *(rung thieng nuoc doc)*. Pour réussir une migration, il fallait répondre au double défi, des maladies et des psychologies.

La guerre d'Indochine a joué à un rôle important. En 1945, la révolution a été lancée depuis ces zones montagneuses et forestières. Vous connaissez tous la chanson « *bài hát giữa rừng Pác Bó* » où on voit la révolution « descendre » de la montagne jusqu'à Hà Nội. Un an après, la révolution a pris le chemin à l'envers. La région de Tuyên Quang est devenue le quartier général de la révolution. Pendant huit ans, l'armée populaire a vécu dans ces zones montagneuses. Des directives ordonnaient qu'« il fallait tuer les moustiques comme il fallait tuer l'ennemi » ! Il y avait donc une éducation de masse au sein notamment de l'armée par rapport à cette maladie.

La révolution et la guerre ont aussi souligné pour le Việt Nam indépendant l'importance stratégique des montagnes. Dans une vallée près de Tam Đảo, je me souviens avoir rencontré un vieux monsieur qui me disait que si Hồ Chí Minh devait revenir pour s'y cacher comme autrefois, il ne trouverait plus aucune forêt pour le protéger.

Pour réussir la migration, il fallait inciter les migrants à partir. Il y avait un travail de persuasion que je traduis par le mot « mobilisation » *(vận động)* : dans le delta, on ciblait les familles qui reçevaient des visites de fonctionnaires locaux pour les inciter à signer une fiche de départ. On leur a présenté la migration comme un acte patriotique qui les permettrait de penser à la construction du pays et à l'édification du socialisme, un acte de sacrifice destiné à nourrir les générations.

On voit ici aussi la ré-apparition du mot *quê hương*, récupéré dans ce contexte par les autorités ; il devient l'un des mots d'ordre de la campagne de mobilisation. Toutefois, dans les images de propagande et les slogans, le mot ne s'applique plus au village mais au pays : le pays entier devient le *quê hương*. À l'échelle du village, on parle aussi du « village natal ancien » *(quê cũ)* et du village natal nouveau *(quê mới)*, de *quê 1* et de *quê 2*. Tout ce vocabulaire est récupéré par l'État. Ce dernier l'utilise aussi pour briser les connotations anciennes de la région montagneuse, qui devient alors *quê hương cách mạng*, le berceau de la révolution, une source de fierté nationale et non plus de peur et de maladie.

Entre 1961 et 1965, il y a eu environ un million de départs vers la région montagneuse du Nord. Mais la question de paludisme n'était pas entièrement résolue. Faire partir les migrants était une chose, les faire rester une autre. Les statistiques sont peu fiables mais le taux de retour était supérieur de 50 %. Le processus était identique dans les hauts plateaux du Centre vingt ans après.

Nguyễn Thị Văn

Autrefois, on allait des terres basses vers les hautes régions, maintenant on voit le parcours inverse suite au processus de construction de barrages hydroélectriques. Vous connaissez la centrale de Hoa Bình construite au début des années 1980 avec l'aide soviétique. On a dû déplacer plusieurs villages d'ethnies minoritaires vers les basses terres. Les vieux disaient qu'il y avait beaucoup de monuments, de pagodes, de temples mais que tout est sous l'eau à présent. D'autres cas similaires existent dans les provinces de Sơn La *(Tạ Vú)* ou de Nghệ An.

Nous sommes allés étudier cette question en 2004-2005 dans le village de Kim Đa. Les habitants nous ont dit que la commune allait disparaître et qu'ils devaient s'installer sur des terres plus basses. L'an dernier, en 2008, nous avons rediscuté du problème

avec eux. Toute la commune a été déplacée vers la basse région du district de Thanh Trương. Nous pensons que ces flux de migration ne proviennent pas de raisons économiques mais de décisions politiques. Les habitants des villages expropriés dans ces projets de centrales hydroélectriques ne veulent pas partir. En tant que sociologues, on s'interroge toujours sur les conséquences sur les impacts de la migration. Dans la commune de Kim Đa, les gens de l'ancien Kim Đa ont formé un hameau dans le village d'accueil mais ils veulent retourner en montagne. Ils ont du mal à s'intégrer.

Sur le terrain, nous avons observé un accroissement de la toxicomanie et de la prostitution : les gens de Thanh Trương disent qu'il s'agissait des habitants de Kim Đa. Tout le monde connaît ici le terme *dân ngụ cư (outsider)*. Les parents d'une fille de la communauté ne sont jamais d'accord pour qu'elle épouse un garçon immigré.

[Andrew Hardy]

Dans vos commentaires, vous m'avez adressé des compliments. Pourtant, je ne les mérite pas. Je n'ai pas voulu intentionnellement faire des recherches sur un endroit perdu. J'étais jeune, je ne parlais pas bien le vietnamien. Ce qui est primordial pour un scientifique est l'ouverture d'esprit, ceci n'est pas enseigné. On peut utiliser le « feeling » pour sentir l'histoire. Quand on découvre quelque chose de curieux, on s'intéresse à son histoire, c'est le démarrage de la recherche. Il faut un œil et un nez, voilà ce qui m'a mené à *Bờ Rạ* !

Je vous remercie pour avoir parlé de *« Giải phóng lòng hồ »*, de l'évacuation d'une zone et des conséquences d'un projet hydroélectrique. Beaucoup de ménages ont dû se déplacer pour la construction de tels projets. Chợ Bờ était la capitale économique de toute une région, beaucoup de recherches y ont été menées pour comprendre les facteurs économiques de sa disparition. Pour les recherches sur le développement hydroélectrique, le prix à payer peut se calculer en milliards de dollars. Mais les coûts non économiques sont plus difficiles à chiffrer.

[Jacques Ould Aoudia]

Je voudrais tirer un point de méthode à partir de l'exposé de ce matin. Il est parfois intéressant de voir les hésitations des professeurs. Andrew a émis une hésitation sur la façon de nommer la politique de l'État concernant les déplacements ; il a parlé de mobilisation. On part de la contrainte. C'est toujours utile et important de repérer les hésitations dans un discours, que l'orateur soit un homme politique ou un professeur.

Le point de méthode est la question du point de vue : en Europe, quand on évoque l'idée de sentiment national ou d'intérêt national, on mobilise la question du nationalisme. Les mémoires du sentiment national pour nous, ce sont les deux guerres mondiales. Votre idée du sentiment national, que je peux également avoir en tant qu'originaire d'un pays colonisé, est totalement différente. Il y a en Europe une retenue, une crainte du sentiment national alors qu'au Việt Nam, c'est ce sentiment national qui a été mobilisé pour conquérir l'indépendance. Quand on déplace des populations pour l'intérêt national, il faut avoir en tête qu'en Europe, on a une autre vision sur l'intérêt national, y compris le rejet des étrangers mobilisés sur la question

de l'identité nationale. Vous êtes dans une période de reconstruction nationale après la conquête de l'indépendance. En Europe, le passif est tout autre sur cette question.

[Michel Bruneau]

Dans le récit, on parle d'une minorité ethnique, les « Sán Dìu ». On voit une bonne entente entre les deux groupes. Il y a collaboration pour le défrichement de la région. Dans ce peuplement récent des Hautes Terres au Việt Nam, pourquoi y-a-t-il parfois des problèmes entre majorité kinh et minorités, alors que parfois il n'y en a pas ?

[Andrew Hardy]

On pourrait écrire tout un livre sur cette question. Je ne vais exposer qu'une seule idée : dans le processus de migration des années 1960 dans le Nord et 1970-80 dans le Centre, il manque de fonctionnaires compétents et passionnés par leur travail. C'est un problème que l'on retrouve aux niveaux du district et de la province. Pendant la guerre, on voyait en revanche, surtout sur le Tây Nguyên, le talent de certains fonctionnaires, soldats ou autres représentants du gouvernement de Hà Nội, qui apprennaient la langue et les coutumes locales afin de créer une base révolutionnaire auprès des minorités des montagnes – on parlait de *« 3 cùng »*, les « trois avec » : travailler avec, manger avec, vivre avec (les minorités). Après la fin de la guerre, le modèle a changé. On a commencé à recruter des représentants des minorités que l'on formait et que l'on envoyait pour le travail administratif local. Le premier modèle, celui employé pendant la guerre, était plus efficace.

J'ai eu des hésitations mais finalement, après ce qu'a dit Jacques, je ne peux plus hésiter : je suis contraint de parler de contrainte ! Mais il ne s'agissait pas vraiment d'hésitation. Le problème est de traduire toutes les nuances de ce mouvement de mobilisation à cette époque. Mon hésitation ne proviennent pas de mon intention de ne pas parler de cela, mais du fait que le mot « contrainte » ne reflète pas toutes les nuances du phénomène appelé *« vận động »*, qui fut un mouvement de mobilisation de la population doté d'une très grand subtilité à tous les niveaux.

Lê Hoàng Ngọc Yến

Le livre *Red Hills* est très connu. Pourquoi un tel titre ?

[Andrew Hardy]

La couleur rouge a plusieurs significations. En exergue, je donne un seul sens au mot rouge en utilisant l'expression *« rừng xanh núi đỏ »* (forêt verte, montagnes rouges) qui exprime la peur des Việt des plaines. Au début du 20ième siècle, cette expression était très significative, ce n'est peut-être plus le cas maintenant. D'ailleurs, la « forêt verte» n'existe plus.

Nguyễn Thị Văn

Les collines sont dénudées, c'est la couleur de la terre. Au sujet du « défrichement », le terme signifie l'ouverture de nouvelles terres. À cette époque, les gens pratiquaient les cultures sur brûlis. On ne parlait pas de la protection et de la gestion des ressources naturelles, on s'intéressait au développement économique. À Lai Châu,

il y a l'expression « Thai noirs, Thai blancs, Thai Binh, les trois Thai s'entendent pour détruire toutes les forêts vertes ». C'est l'effet pervers de la migration. La destruction des forêts nous a obligés à penser au reboisement. C'est pour cette raison que nous avons dû définir le programme 135 sur la sédentarisation des ethnies et le programme 312 sur le reboisement des terres dénudées.

Nguyễn Thị Thanh Tâm

J'ai lu ce texte il y a un an, je l'ai lu plusieurs fois. Au début je n'ai pas bien saisi *Bờ Rạ* mais après mes premiers travaux de terrain j'ai compris que la méthodologie historique ne suffisait pas. Il faut combiner.

[Michel Bruneau]

Je voulais réagir sur les forêts. J'avais l'impression que l'agriculture sur brûlis était considérée comme une dégradation de l'environnement et qu'ainsi elle devait forcément disparaître au profit d'autres méthodes culturales. D'après mon expérience en Thaïlande du Nord, j'ai pu constater que les migrations des basses terres vers les zones montagneuses où l'on pratique le brûlis ont été catastrophiques. Les migrants pratiquent des cultures prédatrices, ils font des rotations très brèves ou pas de rotation du tout, il n'y a pas de jachère, on aboutit ainsi à un épuisement des sols. Alors que des études d'agronomes et d'ethnologues montrent que certaines ethnies qui utilisent la jachère forestière le font sans dégrader et même pour conserver l'environnement. Il y a trop souvent des préjugés.

Journée 5, matinée du vendredi 25

Les stagiaires ont livré des commentaires sur les apports de la semaine de formation – cf. évaluations de stagiaires. La journée est consacrée à la préparation de la restitution du samedi.

[Jacques Ould Aoudia]

Je voudrais clôturer ma participation à ce séminaire en remerciant tous les participants car j'ai beaucoup appris. Je voudrais exprimer trois idées :

- le Việt Nam illustre l'idée que le développement est un processus endogène. La société élabore ses outils de développement même si, bien sûr, elle emprunte des idées à l'extérieur ;
- les concepts qui viennent de l'extérieur portent des normes qui peuvent être des outils de domination. Je donne simplement quelques mots qui sont des concepts très larges porteurs de normes : pauvreté, genre, gouvernance, développement, démocratie, nation. Ce sont des mots qui comportent des normes et qu'il faut retraduire à partir de ses ressources endogènes. Souvent les pays du Nord

utilisent les milliards de leur aide pour faire passer des normes. Il peut y avoir un côté pervers dans l'argent de l'aide ;

- nous avons eu hier en soirée, un exposé sur la Banque mondiale et le Việt Nam[1]. Depuis 40 ans, toutes les politiques de développement portées par la Banque mondiale ont échoué. C'est une longue histoire que vous connaissez sûrement : ajustement structurel, libéralisation qui a affaibli volontairement les États, gouvernance qui a poursuivi leur affaiblissement, et maintenant, le dernier concept à la mode, la « lutte contre la pauvreté ». Ces prescriptions ont échoué parce que, à mon avis, elles ne venaient pas des besoins des populations et des démarches endogènes des sociétés. À l'inverse, les pays qui ont décollé ont suivi un autre chemin. Ce point est documenté notamment par l'économiste Dani Rodrik de l'Université de Harvard. Historiquement Singapour, Hong Kong, Taiwan, la Corée, la Malaysia, l'Indonésie, la Thaïlande, la Chine et le Việt Nam, ont suivi d'autres politiques que les prescriptions de la Banque mondiale, que l'on pourrait résumer comme une politique de développement basée sur une combinaison État-Marché, sous un mode de gouvernance autoritaire. Cette autre voie est ce que nous avons essayé avec Nicolas Meisel de comprendre et que l'on a résumé sous l'expression « vision stratégique, coordination des acteurs » de la part d'un État stratège.

Je termine sur mon impression sur le Việt Nam que je découvre. Le Việt Nam dans ce cadre de développement autoritaire, suit sa propre voie, il ne copie pas la voie chinoise, taiwanaise ou japonaise. Il maîtrise sa stratégie, il a la capacité de dire non à la Banque mondiale. C'est le signe de son autonomie, le signe que son développement provient de ses ressources intellectuelles endogènes. Très peu de pays ont ces capacités.

[Michel Bruneau]

J'ai été éclairé au cours de cette semaine sur la position de mes collègues économistes. L'itinéraire de *Bờ Rạ* permet de voir comment on peut rebondir au cours d'une recherche. Enfin, j'ai particulièrement apprécié les apports livrés par les stagiaires à travers les exemples et leurs expériences sur le Việt Nam.

[Flore Gubert]

Je trouve intéressant le parallèle entre l'intervention sur la Banque mondiale présentée hier soir et les propos de Jacques Ould Audia car, finalement, elles arrivent un peu à la même conclusion :

- pour que le développement s'enclenche, il faut avant tout une volonté qui vienne de l'intérieur ;
- pour les migrants qui sont des agents extérieurs, il en va de même. S'ils imposent quelque chose, il y a un manque d'appropriation par la communauté d'origine. Le projet ne se fait pas, est mal adapté ou bien il échoue.

---

[1] Il s'agit d'une présentation de l'ouvrage de J.-P. Cling, M. Razafindrakoto et François Roubaud : *Ngân hàng Thế giới; Đi tìm mô hình phát triển và trường hợp Việt Nam*, paru en 2009 aux Éditions Tri Thức.

Il importe de retenir la complexité de la relation entre la migration et le développement. Quand on travaille sur le Mali, on peut avoir l'impression naïve que ce pays peu développé engendre de la migration vers des pays plus développés. Quand on regarde le cas du Việt Nam, on voit que la situation est plus complexe : des migrants partent vers des pays moins développés. Le développement du Việt Nam est une nouvelle source de migration. L'idée que le développement limite ou arrête la migration est bien un mythe.

Restitution synthétique de l'atelier

(Retranscription)

[Flore Gubert]

L'ambition de cet atelier était de doter les étudiants d'un certain nombre d'outils conceptuels et méthodologiques, avec le regard de deux économistes, d'un historien et d'un géographe. L'approche a été très interdisciplinaire. Des études de cas ont été présentées sur l'Afrique sub-saharienne, l'Afrique du Nord et l'Asie du Sud-Est en insistant sur toute la complexité du phénomène migratoire. Notre souci a été de montrer aux stagiaires qu'il n'est pas toujours facile pour les migrants d'être des développeurs. À la différence des autres ateliers, les stagiaires n'ont pas eu à mettre directement en pratique les connaissances acquises durant la semaine. Néanmoins, à notre demande, ils ont été très mobilisés pour systématiquement mettre en parallèle les cas qui leur étaient présentés avec l'expérience vietnamienne. L'enrichissement a été largement réciproque en ce sens. Je profite ici pour les en remercier.

Rapporteur (1)

Notre présentation est composée de trois parties retraçant les principaux contenus de l'atelier : le cadre théorique, les impacts de la migration sur le développement et la pauvreté, le cas du Việt Nam.

Nous aimerions insister sur le concept de « communauté transnationale ». Le concept est nouveau, en lien direct avec les tendances actuelles de mondialisation-globalisation. Le besoin de main-d'œuvre internationale qualifiée est en hausse et les facilités de transport et d'accès permettent aujourd'hui aux travailleurs, en mission ou en contrat à l'étranger, de maintenir un lien de plus en plus étroit avec leur lieu d'origine – existence transnationale. L'analyse des impacts de la migration sur la pauvreté et le développement a été effectué selon trois niveaux : macro – les États, notamment des pays d'origines –, meso – les organisations, dans l'éducation ou dans la santé par exemple –, micro. Trois pistes on été sélectionnées : (1) transferts de fonds, (2) transferts de savoir et mise en valeur de la matière grise, (3) développement du commerce international.

Dans l'étude des transferts de fonds, nous avons noté que les impacts fluctuent d'un pays à l'autre, d'une région à une autre. Les transferts ont-ils des impacts sur la croissance ? soutiennent-ils la croissance ? Augmentent-ils si la croissance s'affaiblit ?

Telles sont nos principales questions de recherches. Au niveau meso d'analyse, nous avons étudié le lien entre transferts et production. À partir de l'exemple marocain, ONG « Migrations & Développement » (M&D), nous avons fait un détour sur la situation vietnamienne. Un des succès de l'ONG est son projet de production du safran qui permis de tripler le prix du safran pour les agriculteurs et de promouvoir le produit dans le monde entier. La clé de ce succès est le principe de participation communautaire qui sous-tend le fonctionnement du projet. M&D est un médiateur, les Marocains décident et gèrent les actions. La relation entre M&D et la communauté marocaine est comparable, toutes proportions gardées, à celle entre la Banque mondiale et le Việt Nam. Pour la réussite du projet, il importe de prendre en compte et de combiner les forces internes ; le projet ne peut pas être imposé de l'extérieur. Au troisième niveau d'analyse, nous avons travaillé sur le lien entre transferts et ménages, avec une étude de cas sur le Mali. La situation est apparue particulièrement complexe. À partir de l'étude de l'impact des transferts sur l'éducation, nous avons vu que l'accroissement des transferts n'entraîne une amélioration de l'éducation et du comportement d'achat des ménages. Nous avons également discuté de la question de la fuite des cerveaux – départs des travailleurs qualifiés ne pouvant s'employer dans leur pays. Il existe un point de vue positif sur la question. Les migrants qualifiés contribuent au développement de leur pays d'origine par les transferts de fonds et de savoir-faire. Ils tissent un réseau transnational et s'associent pour soutenir le pays d'origine.

Rapporteur (2) Tâm

L'implication politique de l'État est une des principales caractéristiques de histoire migratoire du Việt Nam au 20ième siècle. La migration au Việt Nam inclut les flux internes, la migration internationale, les mouvements libres et les déplacements controlés par l'État.

Cet atelier nous a fourni des outils méthodologiques interdisciplinaires afin de mieux comprendre le phénomène migratoire en général et en particulier au Việt Nam. Si les flux migratoires au Maroc et au Mali sont avant tout spontanés, la migration au Việt Nam a souvent résulté de politiques publiques. « Sur le chemin de Bờ Rạ » nous a livré des éléments de compréhension du phénomène migratoire planifié au Việt Nam. Le troisième plénum du parti communiste a lancé, en 1960, une large campagne de déplacement des habitants des basses terres vers les nouvelles zones économiques du Nord afin notamment de desserrer la contrainte agro-démographique. Les motifs de départ vers les hautes terres, mais aussi de retours, sont plus complexes et doivent être cherché dans les spécificités historico-culturelles du pays.

François Roubaud

Je suis heureux de voir que cet atelier s'est également bien passé alors qu'il apparaissait particulièrement ambitieux dans la mesure où les intervenants venaient tous de disciplines différentes. Félicitations à vous pour avoir organisé autour d'une thématique commune des approches différenciées. J'ai deux questions ponctuelles en lien avec le Việt Nam. Le phénomène de transferts est compliqué à étudier. Il y a

une question que je me pose dans le cas des *Việt Kiều*. Il peut y avoir deux motivations quand on fait un lien entre transfert et croissance : une entrée altruiste – le pays a des problèmes, je contribue à l'aider en période de crise –, une entrée opportuniste qui consiste à investir car des bénéfices peuvent être dégagés. Qu'en est-il pour ces deux composantes dans le cas du Việt Nam ? Vous vous êtes, il me semble, surtout focalisés sur les migrations internationales. Je ne sais pas si vous avez parlé de migrations internes. Au Việt Nam, aujourd'hui, l'enjeu est de taille. On voit que ces migrations internes posent problèmes – exemple des minorités ethniques. Qu'en avez-vous dit ?

Rapporteur (1)

Au sujet des transferts et de la croissance, nos conclusions avancent que les impacts des transferts sont très variés. Il est difficile de conclure que les transferts se répercutent sur la croissance ou que la croissance influe sur les transferts.

Rapporteur (2)

Les minorités ethniques constituent un centre d'intérêt important au Việt Nam. Citons les programmes 134 et 135 d'assistance aux logements et de développement de la sylviculture dans les zones montagneuses. Je voudrais partager avec vous une expérience que j'ai eue sur mon terrain dans le centre du Việt Nam. Souvent des responsables locaux reprennent le slogan « manger avec, vivre avec, travailler avec et apprendre la langue avec ». La préoccupation est réelle.

Nguyễn Thị Văn

Pour cette restitution synthétique, la migration interne a été très brièvement abordée. Il n'est pas vrai de dire que les autres minorités sont discriminées par rapport au groupe Kinh. Il existe des politiques de développement en faveur de ces zones, des projets forestiers, de développement économique et d'action sociale.

Stagiaire

J'ai participé à l'atelier 4. Avez-vous abordé les mouvements migratoires des catholiques du Nord vers le Sud dans l'histoire de la migration du Việt Nam ? Des déplacements de villages vers le Sud ont été opérés, de nouveaux villages ont été établis. Ces migrants sont ensuite repartis à l'étranger et ont transféré de l'argent au pays natal.

Rapporteur (2)

La question des migrations du Nord vers le Sud après 1954 a été abordée. Mais il y a aussi des déplacements du Sud vers le Nord, connus sous le nom *« tập kết »* (rassemblement).

Stagiaire

Avez-vous fait quelques approches comparatives entre le Việt Nam, le Maroc, le Mali, ou de façon plus transversale sur les minorités ethniques ? Notre centre a réalisé plusieurs recherches sur les minorités. J'aimerais partager avec vous certaines

réflexions sur les migrations du Nord au Sud dans les années 60 ainsi que les départs depuis le Nord vers les Hauts Plateaux entre 1986-1990.

Benoît Massuyeau

J'ai une question sur les relations entre la communauté *Việt Kiều* et le pouvoir politique. Le pouvoir politique est-il en mesure de contrôler les transferts ?

Stagiaire

Certains projets de développement touristique actuels ont relocalisé des populations. Avez-vous abordé cet angle d'analyse ?

Lê Thu Hương

Nous avons tenté systématiquement de mettre en comparaison les différents pays traités en nous focalisant sur le Việt Nam. Nous pensons avoir abordé toute les formes de migration.

Christophe Vigne

Je mène une recherche sur la politique vietnamienne à l'égard des Vietnamiens de l'étranger de 1975 à nos jours. Cette communauté constitue une population extrêmement diverse, tant au niveau des motivations de départ – colonisation française, guerres, etc. –, que pour des raisons politiques ou économiques. Aujourd'hui, les politiques tentent de mobiliser les intellectuels de l'étranger notamment ceux aux États-Unis dont le savoir-faire technologique est très élevé.

Rapporteur (1)

Lors de notre dernière séance de travail, chaque membre de l'atelier a livré sont point de vue sur la formation. Les principaux apports de l'atelier se déclinent comme suit : méthodes de recherche en lien avec la migration, approches quantitatives et qualitatives, interdisciplinarité.

Stagiaire

Ces dernières années, particulièrement depuis le Renouveau, le gouvernement vietnamien mène une politique facilitant la contribution de la diaspora vietnamienne au développement du pays : politique de circulation, de propriété etc. Nous pensons que le retour n'est pas pour une condition *sine qua non* au développement du pays ; la contribution peut-être directe ou indirecte.

[Flore Gubert]

Vos questions font ressortir toute la complexité du phénomène migratoire qui est en perpétuelle transformation, cela semble particulièrement vrai dans le cas du Việt Nam. Dans les pays où nous avons travaillé, Jacques Ould Aoudia et moi-même, les migrations sont essentiellement spontanées, l'impact de détermination de la migration est plus difficile à cerner.

L'une des principales conclusions de la formation, je crois, est qu'il importe de contextualiser les approches. Lors du dernier « tour de table » de l'atelier, les stagiaires

soulignaient les apports méthodologiques et critiques livrés durant la semaine. J'en suis personnellement très satisfaite. Merci.

Textes de lecture *(www.tamdaoconf.com)*

- Étude de cas de deux villages du Nord-Est de la Thaïlande (1982-2008) d'après Jonathan Rigg (2009)
- La migration des jeunes Laotiens vers la Thaïlande le long de la frontière du Mékong d'après Keith Barney (2009)
- Andrew Hardy, Sur le chemin de Bờ Rạ. Voyages et peuplement dans une zone de contact de la moyenne région du Nord, collections Pistes d'Histoire, École française d'Extrême-Orient, Hà Nội, 2008.

Atelier Impacts des migrations sur le développement et la pauvreté

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherches	Courriel
Chử Đình Phúc	Institut de recherche sur la Chine	Histoire	Contacts ethniques dans les régions frontalières sino-vietnamiennes	phucdonganh@yahoo.com
Đào Quang Bình	Institut du développement durable du Sud	Sociologie	Impacts sur l'emploi, l'urbanisation et la société du développement économique du Sud	binhdig@yahoo.com
Đinh Thị Hòa	Centre de recherche sur l'urbanisation et le développement	Anthropologie	Urbanisation	dinhthihoa292@gmail.com
Lê Đăng Bảo Châu	Faculté de sociologie, Université de Huế	Sociologie du travail	Migration et travail	lebaochau73@yahoo.com
Lê Hoàng Ngọc Yến	Université des sciences sociales et humaines, Hồ Chí Minh Ville	Sociologie	Migration du travail et développement socio-économique	lehoangngocyen@gmail.com
Lê Thị Hạnh	Faculté de sociologie, Université ouverte de Hồ Chí Minh Ville	Développement	Migration et travail. Trafic de femmes et d'enfants, impacts de la mondialisation	hannahle2000@yahoo.com
Lê Thị Hương	Institut de recherche sur le développement, Hồ Chí Minh Ville	Géo-économie	Migration, pauvreté et environnement : Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville	lehuongloc@hotmail.com
Lê Viết Thuần	ÉFEO	Histoire	Migration et dynamiques socio-économiques	tamn_tamn@yahoo.com
Nguyễn Đặng Anh Minh	ÉFEO	Histoire de l'Asie du Sud-Est	Histoire des migrations et impacts sur l'économie nationale	lethuan49su@gmail.com
Nguyễn Đặng Minh Thảo	Institut du développement durable du Sud	Sociologie	Insertion professionnelle des migrants à Hồ Chí Minh Ville: la question du genre	nguyendanganhminh@yahoo.com
Nguyễn Hồng Thu	Institut de d'économie et de politique mondiale	Économie mondiale	Mobilité du travail international	minhthao24@gmail.com

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherches	Courriel
Nguyễn Thị Hà Nhung	Université Khon Kaen - Thailande	Management et développement rural	Gestion des ressources naturelles et communautés : études de cas d'une commune côtières au nord du Việt Nam	thukttg@yahoo.com
Nguyễn Thị Kim Hoa	Faculté de sociologie - Université des sciences sociales et humaines de Hà Nội	Sociologie	Sociologie de la population, de la famille et environnement	nguyenhanhung85@gmail.com
Nguyễn Thị Thanh Tâm	ÉFEO	Histoire	Patrimoines culturels du centre du Việt Nam	kimhoaxhh@yahoo.com
Nguyễn Xuân Anh	Faculté de sociologie - Université des sciences sociales et humaines de Hồ Chí Minh Ville	Sociologie	Ressources humaines, migration et développement	xuananh@hcm.fpt.vn
Phạm Minh Tiến	Institut de recherche d'économie sur le développement, Hồ Chí Minh Ville	Économie du développement	Migration et niveau de vie des habitants	phamtien411@gmail.com
Phạm Thị Hồng Hoa	Université des sciences sociales et humaines, Hồ Chí Minh Ville	Sociologie	Urbanisation et pauvreté	hoaha1986@yahoo.com
Phương Thị Thu Hương	Centre d'information et archives sur la population - Département des populations et planning familial	Analyse de données	Migration et niveau de vie des habitants	huongp99@yahoo.com
Trần Hoài	ÉFEO	Anthropologie	Migration et niveau de vie des ménages	tranhoai_vn@yahoo.com
Trần Thanh Hồng Lan	Institut du développement durable du Sud	Sociologie	Éducation des enfants et pauvreté liés à la migration	tranthanhhonglan@yahoo.com

Atelier 3

Pauvreté et bien-être de la population : analyse à partir des enquêtes statistiques auprès des ménages

Jean-Pierre Cling, Javier Herrera,
Mireille Razafindrakoto, François Roubaud

Pauvreté et bien-être de la population : analyse à partir des enquêtes statistiques auprès des ménages

Jean-Pierre Cling, Javier Herrera, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud – IRD-DIAL

Résumé
Axes thématiques, débat en cours et cadrage sur le concept de pauvreté et d'inégalité 375
La mesure de la pauvreté monétaire objective 387
Notions de base pour la mesure de la pauvreté 390
Consommation ou revenu comme indicateur de bien-être ? 410
Seuil de pauvreté (absolue et relative) 415
Définition du seuil ou ligne de pauvreté 418
Données d'enquête et principes d'analyse 430
Les profils de pauvreté 432
Inégalités, croissance et pauvreté chronique 458
Restitution synthétique de l'atelier 467
Textes de lecture 482
Bibliographie et références 482
Liste des stagiaires 483

Résumé

Cet atelier vise à présenter les grands axes thématiques en matière de recherche sur la pauvreté ainsi que les débats qui s'y rapportent. L'approche microéconomique a été privilégiée. Toutefois, les outils méthodologiques décrits – basés sur l'exploitation de données d'enquêtes auprès des ménages –, ainsi que les démarches et les analyses présentées, sont mobilisables par les chercheurs de différentes disciplines (économie, démographie, géographie, sociologie, statistique, etc.). Cette formation s'inscrit dans le prolongement de trois ateliers organisés les années précédentes : deux ateliers en 2007 portant sur les « Méthodes exploratoires multidimensionnelles » et sur « Les enquêtes auprès des ménages » ; et l'atelier sur l'« Analyse des données : application à l'analyse du marché du travail au Viêt Nam » en 2008. Elle permet ainsi une consolidation de l'investissement consenti.

Au cours des différentes séances, les thèmes suivants ont été abordés :

+ le concept de pauvreté et ses multiples dimensions ;
+ les méthodes de mesure et les indicateurs utilisés ;
+ et enfin, la partie analytique porte sur les profils de pauvreté. L'atelier aborde aussi les facteurs déterminant la pauvreté et le lien entre inégalités et pauvreté.

L'objectif est de permettre aux participants à la fois d'acquérir des connaissances approfondies et pratiques sur les outils et les méthodes et d'accroître leur capacité analytique sur les thématiques liées au phénomène de pauvreté. Du point de vue analytique, l'atelier s'est intéressé aux principales questions qui se posent sur les caractéristiques de la pauvreté, ses origines, sa dynamique. Les différents faits stylisés ainsi que les hypothèses habituellement avancées ont été exposés et discutés en se basant sur l'interprétation de résultats d'analyse.

À l'issue des présentations des formateurs systématiquement illustrées par des exemples concrets, des séances de travaux pratiques ont été proposées. Les participants se sont répartis en groupes et ont entrepris un projet d'étude sur une problématique définie, en lien avec le thème de la pauvreté au Việt Nam. Les outils et approches présentés au cours de l'atelier ont ainsi été mobilisés. Quatre groupes de travail ont été constitués (en essayant de respecter les centres d'intérêt individuels, la diversité disciplinaire, de compétences en matière d'analyses quantitatives et de nationalités), chacun choisissant une thématique à traiter. Les participants ont basé leur travail sur l'exploitation de fichiers de données tirés de l'enquête VHLSS *(Việt Nam Household Living Standard Survey)*. Chaque groupe a bénéficié du suivi et de l'appui des formateurs pour réaliser son étude.

(Retranscription)

Journée 1, lundi 21 septembre

Présentation des formateurs et des participants

[Mireille Razafindrakoto]

Cet atelier a un double objectif :

- transmettre des outils méthodologiques, des instruments : comment partir des enquêtes statistiques pour analyser la pauvreté et plus globalement les conditions de vie des ménages. Comment utiliser *Stata* qui est un logiciel d'analyse statistique. Comment s'approprier une enquête et quels sont les indicateurs utilisés pour mesurer et mieux analyser la pauvreté ;
- développer vos capacités analytiques : comment mener une analyse de la pauvreté, poser la problématique, puis trouver les variables à utiliser, les méthodes, les différents types d'approche.

Pour revenir à la synthèse proposée par Philippe Papin en séances plénières, j'aimerais souligner à nouveau que les chercheurs ont le devoir de porter un regard critique sur les chiffres, sur les moyens de les obtenir ; il importe d'adopter un certain recul par rapport aux analyses disponibles sur la pauvreté au Việt Nam et de réfléchir sur quels autres types d'approches adopter.

Avant toute autre chose, je voudrais vous indiquer les principaux points que nous aborderons durant la semaine :

Lundi 21

> **Matinée.** Rappels du contexte et des enjeux dans le monde et au Việt Nam ; principaux axes thématiques et les débats en cours puis cadrage général sur le concept de pauvreté et d'inégalités ;
> **Après-midi.** Mesure de la pauvreté monétaire objective ; notions de base pour la mesure de la pauvreté ; les indicateurs des inégalités, le coefficient de Gini, de Theil, ratio inter-déciles ; indicateur de la polarisation des revenus.

Mardi 22

> **Matinée.** Les sources de données pour l'analyse statistique et initiation au logiciel *Stata* ;
> **Après-midi.** Les profils de pauvreté – principes généraux, présentation d'exemples concrets, identification de thématiques par groupe, application sur *Stata* sur les données vietnamiennes.

Mercredi 23

> Le profil de pauvreté (suite) : analyses et discussions sur les résultats obtenus avec les données VHLSS ; analyse de robustesse des indicateurs de pauvreté (sensibilité par rapport aux variations du seuil de pauvreté), les déterminants de la pauvreté objective et subjective ;
> Identification d'un sujet par groupe pour une application en utilisant les données vietnamiennes.

Jeudi 24

> **Matinée.** Ouverture sur d'autres types d'analyse de la pauvreté avec présentation de cas concrets : la croissance est-elle pro-pauvres (instruments et résultats) ? pauvreté chronique et transitoire ; programmes de lutte contre la pauvreté : comment évaluer leur impact ?
> **Après-midi.** Présentation des sujets choisis par chaque groupe : la problématique et la méthodologie choisies (les variables, les instruments à mobiliser), les résultats escomptés. Début du travail par groupe, suivi et appuyé par les formateurs.

Vendredi 25

> Finalisation du travail par groupe, préparation à la restitution du samedi.

Nous voudrions que cet atelier soit le plus interactif possible, n'hésitez pas à vous manifester, à utiliser vos compétences pour intégrer les outils qui vous seront proposés. Avez-vous des questions ?

Phan Phương Thảo

J'ai moi-même participé à l'université de Tam Đảo de 2007 où nous avions utilisé *DTM*[1]. Est-ce que l'utilisation de *Stata* est très différente ?

[Mireille Razafindrakoto]

DTM et *Stata* sont tous les deux des logiciels d'analyse statistique d'enquêtes : *DTM* est plutôt spécialisé dans l'analyse des données (analyse factorielle et classification hiérarchique, analyse textuelle) et *Stata* dans l'économétrie. Qui n'a jamais utilisé de logiciels d'analyses de données d'enquête du type *SPSS*, *SAS*, *DTM* ou *Stata* ?

Dix personnes se manifestent

Qui a déjà utilisé *Stata* ?

Deux personnes se manifestent

Đỗ Bích Diễm

Stata est utilisé dans des domaines comme la santé publique et communautaire. En sociologie, nous utilisons plutôt *SPSS*. Pourquoi avez-vous choisi *Stata* ? Quels sont les points forts et les points faibles de ce logiciel ?

[Javier Herrera]

Stata est utilisé par une communauté de chercheurs qui apportent eux-mêmes des programmes pour des analyses, notamment sur les thèmes de la redistribution et la répartition des revenus et tout particulièrement sur la pauvreté. *SPSS* lit des données sur un disque dur alors que *Stata* charge les données en mémoire, ce qui le rend beaucoup plus rapide. Enfin, ceux qui ont déjà utilisé *SPSS* n'auront aucun mal à passer à *Stata*, les commandes sont assez similaires.

Il est également possible avec *Stata* d'insérer des commentaires aux variables, à la base de données utilisée, etc. Ceci permet un travail collaboratif aisé et optimise les travaux en équipe.

[1] Ludovic Lebart, Marie Piron « Méthodes exploratoires multidimensionnelles » in Lagrée S. (éditeur), *Op. cit.* mai 2009, pp. 133-155 (version française).

Axes thématiques, débat en cours et cadrage sur le concept de pauvreté et d'inégalité

[Jean-Pierre Cling]

Nous allons maintenant entrer dans le vif du sujet avec une présentation générale du concept de pauvreté, de son contexte et de ses enjeux dans le monde et au Việt Nam. Nous tenterons de répondre aux cinq questions suivantes :

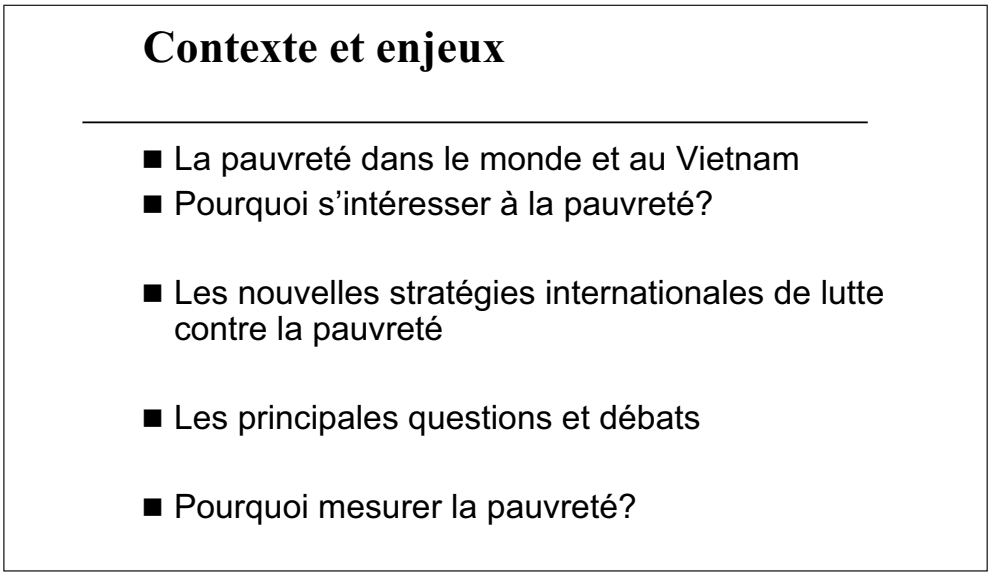

Commençons par quelques chiffres afin de nous éclairer sur la pauvreté à l'échelle internationale. La Banque mondiale, qui établit les principaux indicateurs de pauvreté, a défini la pauvreté monétaire d'après deux seuils : un dollar américain par jour par personne qui correspond au niveau de « pauvreté extrême » ; deux dollars américains par jour par personne qui correspond à la « pauvreté générale ».

Contexte et enjeux – Pauvreté dans le monde entier

	Population living with less than 1 $ per day			Population living with less than 2 $ per day		
	Millions					
Region	1990	1999	2004	1990	1999	2004
East Asia & Pacific	476	277	169	1 113	883	684
- China	374	223	128	819	628	452
Europe & Central Asia	2	18	4	20	88	46
Latin America & Caribean	45	49	47	115	128	121
Middle East & North Africa	5	6	4	49	65	59
South Asia	479	463	446	953	1 067	1 116
Sub Saharan Africa	240	296	298	396	491	522
TOTAL	1 248	1 109	969	2 646	2 721	2 548
- Excl. China	873	886	841	1 827	2 094	2 096
	In %					
Region	1990	1999	2004	1990	1999	2004
East Asia & Pacific	29,8	15,5	9,1	69,8	49,3	36,6
- China	33,0	17,8	9,9	72,1	50,1	34,9
Europe & Central Asia	0,5	3,8	0,9	4,3	18,6	9,8
Latin America & Caribean	10,2	9,7	8,6	26,3	25,3	22,2
Middle East & North Africa	2,3	2,1	1,5	21,7	23,6	19,7
South Asia	44,3	34,9	30,8	85,6	80,4	77,1
Sub Saharan Africa	46,7	45,8	41,1	77,1	75,9	72,0
TOTAL	28,7	22,1	18,1	60,8	54,2	47,6
- Excl. China	27,1	23,5	20,7	56,8	55,6	51,6

Source : Chen & Ravallion [2007]

Ce tableau présente la pauvreté dans le monde par grands ensembles régionaux selon ces deux seuils. Il comporte trois dimensions : une dimension temporelle – 1990, 1999 et 2004 –, une dimension en nombre absolu, une dimension en pourcentage.

Que voyez-vous sur ce tableau ? Où sont les pauvres dans le monde ? Quelle évolution notez-vous depuis 1990 ? Pouvez-vous nous proposer une analyse et une interprétation de ce tableau ?

Lê Hoàng Anh Thư

Le plus fort taux de pauvreté se concentre en Afrique sub-saharienne et en Amérique latine. D'un point de vue temporel, on constate une chute brutale du taux de pauvreté en Asie-Pacifique entre 1990 et 1999, la réduction est de 50 %.

[Javier Herrera]

Il est possible d'avoir une lecture différente. Ce n'est pas en Amérique latine que se concentre la pauvreté. Si on regarde le nombre absolu de pauvres, on distingue clairement qu'il existe un plus grand nombre de pauvres en Asie du Sud; dans cet ensemble se concentrent la plupart des pauvres.

Nguyễn Hữu Chí

Selon le seuil d'un dollar, c'est en Afrique sub-saharienne que se concentre la plus grande proportion de pauvres. En revanche, si l'on considère le seuil de deux dollars, deux régions se détachent en termes d'incidence de la pauvreté : l'Asie du Sud et l'Afrique sub-saharienne. Concernant l'évolution de la pauvreté entre 1990 et 2004,

on observe une tendance générale à la réduction de la pauvreté au sein de la plupart des ensembles régionaux.

Phan Phương Thảo

Sur quels critères géographiques est établi ce découpage d'ensembles régionaux ?

[Jean-Pierre Cling]

La définition des ensembles émane de la Banque mondiale. Comme tout découpage, cela peut sembler quelque peu arbitraire mais il est cependant possible d'y trouver des justifications. L'Afrique sub-saharienne et l'Amérique latine constituent des ensembles cohérents. L'Asie du Sud est composée de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sont également un ensemble homogène. L'Europe de l'Est et l'Asie Centrale correspondent approximativement aux anciens pays du bloc communiste. Enfin l'Asie de l'Est/Pacifique rassemble l'ensemble de l'Asie en dehors de l'Asie du Sud.

Vous avez commenté l'essentiel du tableau. Cependant vous avez assez peu commenté l'évolution du nombre de pauvres. On s'aperçoit que ce nombre, en dehors de l'Asie de l'Est, reste stable ou augmente, particulièrement au seuil de deux dollars. Même en Asie de l'Est, qui est un ensemble complexe à décrypter du fait du cas chinois où la pauvreté baisse considérablement, le nombre de pauvres se maintient entre 1999 et 2004 – si l'on exclut la Chine – au seuil de un ou deux dollars. En termes de pourcentage, et toujours en excluant la Chine, la pauvreté baisse peu au seuil de un dollar, et moins encore au seuil de deux dollars.

Phan Thị Ngọc Trâm

Le principe de parité du pouvoir d'achat (PPA) est-il appliqué dans les seuils définis par la Banque mondiale ?

[Jean-Pierre Cling]

Oui, cela a été évoqué lors des sessions plénières. Ce taux de conversion monétaire exprime dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies, il permet d'effectuer des comparaisons entre pays. Pour vous donner un exemple pour le Việt Nam, un dollar en PPA équivaut environ aujourd'hui à 0,30 cents, soit environ 5 000 VND.

[Javier Herrera]

On reviendra sur les questions de seuil lors d'une séance dédiée à ce thème. J'ajouterai que la lecture de ce tableau peut être déclinée selon trois perspectives :

+ la variation du nombre absolu de pauvres dans une région donnée ;
+ la concentration géographique des pauvres dans le monde ;
+ l'évolution de l'incidence de la pauvreté dans une région en particulier.

Il est ainsi possible de proposer des interprétations différentes. Il est essentiel de préciser les indicateurs utilisés et le point de vue considéré afin de produire une interprétation pertinente et cohérente.

[Jean-Pierre Cling]

Le premier des huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) fixés par les États membres de l'ONU est de diviser par deux la part des individus vivant avec moins d'un dollar par jour entre 1990 et 2015. À partir de cette décomposition par ensembles régionaux, cet objectif est-il en passe d'être réalisé ?

Nguyễn Hữu Chí

La Chine et le Việt Nam ont atteint cet objectif.

[Jean-Pierre Cling]

Absolument. Le Việt Nam, la Chine et l'Asie de l'Est en général ont divisé par deux et même par trois leur pourcentage de pauvreté monétaire depuis 1990. Certaines régions n'atteindront vraisemblablement pas cet objectif, notamment l'Afrique sub-saharienne ou l'Asie du Sud.

Mai Thị Nghĩa

Quels sont les facteurs qui expliquent l'augmentation brutale des pauvres en Europe et en Asie centrale entre 1990 et 1999 ?

[Jean-Pierre Cling]

Projection concernant l'évolution de la pauvreté

La plupart des régions vont atteindre les objectifs du MDG sur la pauvreté (sauf ASS)

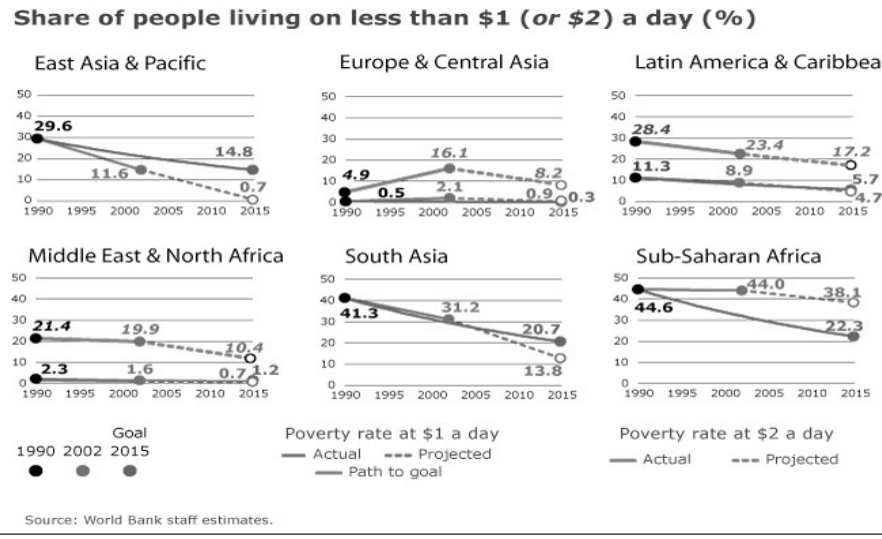

Cet accroissement très important est intervenu après la transformation politique et économique qui coïncide avec l'effondrement du bloc communiste. Dans ces pays d'Europe de l'Est et dans les anciennes Républiques soviétiques, une crise

économique très sévère est apparue. Elle s'est accompagnée d'un phénomène d'appauvrissement généralisé de la population, particulièrement en Russie. Aujourd'hui, un certain nombre de pays sont en train de sortir de cette crise.

Ainsi, pour synthétiser, la pauvreté monétaire est toujours largement répandue et a tendance à s'aggraver : elle augmente en nombre absolu, et stagne – ou se réduit très lentement – en pourcentage dans de nombreux pays. À l'échelle mondiale, les OMD pour la pauvreté ne seront pas atteints.

Projection concernant l'évolution de la mortalité infantile

La plupart des régions ne vont pas atteindre les objectifs du MDG

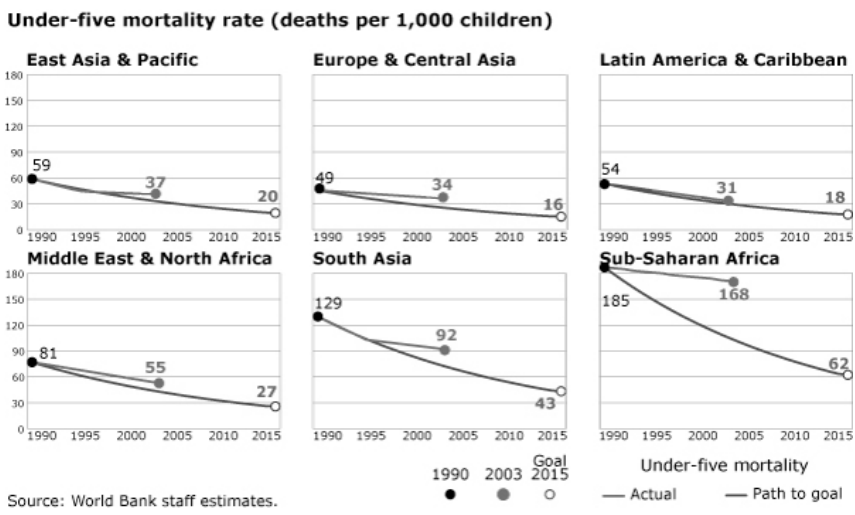

Diviser par trois la mortalité infantile des enfants de moins de cinq ans d'ici 2015 constitue le quatrième Objectif du millénaire pour le développement. Là aussi, beaucoup de régions du monde n'atteindront pas ce but. En Asie de l'Est, comme en Chine ou au Viêt Nam, et en Amérique latine, qui atteint le plus bas niveau en moyenne de toutes ces régions, la mortalité infantile se réduit très rapidement, ce qui laisse espérer la réalisation de l'objectif. En Europe et en Asie Centrale, elle ne se résorbe pas assez rapidement pour atteindre la ligne rouge qui représente l'objectif. En Afrique du Nord/Moyen-Orient et en Asie du Sud, le taux de mortalité infantile baisse très lentement et reste considérable – l'Afrique subsaharienne est en situation particulièrement difficile.

Ce diagnostic est extrêmement général. Il a pour objectif de vous sensibiliser aux raisons qui expliquent, qu'à l'échelle mondiale, la pauvreté et les politiques de lutte contre la pauvreté préoccupent la communauté internationale. Nous reviendrons

souvent au cas du Việt Nam par la suite pour rebondir sur ce qui a été avancé lors des séances plénières[1].

La réduction de la pauvreté au cœur des programmes de développement

Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté ?

- Accroissement de la pauvreté dans de nombreux pays
  Croissance démographique + globalisation
- La remise en cause du « consensus de Washington »
  L'échec des politiques d'ajustement structurel, la crise de la dette et la crise asiatique appelaient des nouvelles politiques
- Crise de légitimité des institutions de Bretton Woods
  Critiques aiguës des IBWs, de la part des PED, des ONG, etc.

→ DSRP (ou PRSP)
→ Les OMD (MDG)

Comment est-on venu à adopter des stratégies de lutte contre la pauvreté au niveau international ? Et comment décliner ces stratégies au niveau régional, comme au Việt Nam, au Laos ou au Cambodge ? Trois facteurs généraux ont conduit à l'adoption de nouvelles stratégies :

+ l'aggravation de la pauvreté dans de nombreux PED liée à : la croissance démographique, la faiblesse de la croissance économique, le développement du commerce international et la libéralisation extérieure ont conduit à une aggravation des inégalités et à une augmentation de la pauvreté ;
+ les politiques d'ajustement structurel se sont soldées par un échec ; les politiques de stabilisation macro-économique et de libéralisation économique (*cf.* le « consensus de Washington ») ont été remises en cause. Une aggravation de la crise de la dette de certains PED – comme le Việt Nam – est apparue, et le remboursement partiel de leurs emprunts a contribué à appauvrir leur population. Enfin, la crise asiatique de 1997, qui a conduit à une grave récession, a aussi participé à une remise en question du consensus de Washington et à l'adoption de nouvelles stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté à la fin des années 1990 ;
+ simultanément, les institutions de Bretton Woods (le Fonds monétaire international et la Banque mondiale) qui ont conduit ces politiques d'ajustement structurel depuis 1980 et l'ensemble de l'aide internationale ont été fortement

[1] Voir les séances plénières de Martin Rama et Philippe Papin dans cet ouvrage.

critiqués par les PED et les ONG pour l'échec de leurs politiques et leur manque de résultats.

La communauté internationale a ainsi mis la pauvreté au centre des politiques de développement. Cela s'est traduit par l'élaboration de Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté – DSRP ou PRSP en anglais – et l'adoption par les Nations Unies en l'an 2000 des OMD à l'horizon 2015.

Les principes des nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté

Les nouvelles Initiatives sont à saluer pour trois raisons :

- La réduction de la pauvreté (et non l'ajustement structurel) est au cœur des DSRP (objectif intrinsèque vs instrumental)
  - → Implications sur le contenu des politiques
  - → Prise en compte des multiples dimensions de la pauvreté
- Le processus participatif pour la définition et le suivi des politiques est un facteur de renforcement de la démocratie
  - → Sur le mode d'élaboration et de mise en oeuvre des politiques
- L'approche DSRP/PPTE pousse à une plus grande cohérence entre donateurs.
  - → Sur les modalités de l'aide
    - → Accent sur suivi / évaluation (vs conditionnalités)

(Mais de fortes contradictions et lacunes)

Quelles sont les conséquences de l'adoption de ces nouvelles politiques ? Trois aspects positifs majeurs se dégagent :

+ la réduction de la pauvreté est devenue l'objectif numéro un et est placée au cœur des politiques de développement ;
+ les politiques doivent être définies et mises en œuvre dans le cadre d'un processus participatif qui associe l'ensemble de la population, et non plus seulement l'État et les organisations internationales ;
+ l'approche assure une plus grande cohérence et coordination entre les donateurs – visibles au Viêt Nam avec les discussions sur les crédits d'appui à la réduction de la pauvreté définis par la Banque mondiale.

Bien que ces politiques posent aussi un certain nombre de problèmes sur lesquels nous reviendrons, nous pensons que, globalement, les aspects positifs priment.

Ce recentrage sur la pauvreté s'est accompagné de la mise en avant du concept d'équité, notamment dans le Rapport sur le Développement dans le Monde 2006 de la Banque mondiale *« Équité et Développement »*, lancé à l'initiative de

François Bourguignon, économiste en chef de la Banque. Le concept repose sur deux principes fondateurs :

+ l'égalité des chances : les résultats atteints par une personne au cours de sa vie dans différentes dimensions (économiques, sociales et politiques) doivent être indépendants de son milieu d'origine (genre, race, lieu de naissance, origine familiale, groupe social, etc.) ;
+ l'absence de privations : une société régie par l'égalité des chances doit assurer une vie décente à tous ses membres, en les plaçant au-dessus d'un seuil de pauvreté absolue déterminé, quel que soit leur « mérite ».

L'équité est régie par une certaine conception de la justice, issue de différentes théories de la justice, comme celle de Rawls par exemple.

Cela m'amène à une question plus générale : vous avez différentes professions, des domaines de recherches variés, vous devez, chacun, avoir une certaine vision de la pauvreté et des diverses problématiques qui s'y rattachent. Comme nous avons pu l'apercevoir à l'échelle mondiale, la pauvreté existe et augmente. Est-ce la seule raison qui vous incite à vous y intéresser ? Toute société a ses pauvres, nous disait Philippe Papin en séance plénière. La pauvreté au Việt Nam a fortement diminué pour atteindre un seuil de 16 % en 2006. Pourquoi alors lui accorder tant d'importance ? La représentation de trois pays de la région à ces Journées – Việt Nam, Laos et Cambodge – et vos origines interdisciplinaires nous permettront de mener une comparaison transversale et régionale.

[Javier Herrera]

Je précise que la pauvreté n'a pas toujours été un sujet d'intérêt pour les économistes, même si l'on trouve dans la littérature ancienne quelques références. La préoccupation est récente dans la mesure où l'on s'est rendu compte que la croissance macro-économique ne suffisait pas, à elle seule, à résorber la pauvreté et que la distribution des revenus était une question essentielle.

Nguyễn Hữu Chí

Trois raisons peuvent expliquer ce regain d'intérêt pour la pauvreté : une prise de conscience à l'échelle mondiale en lien avec l'étendue et l'aggravation de la pauvreté ; l'insuffisance de la croissance macro-économique dans la lutte contre la pauvreté – celle-ci doit être reliée à l'équité, l'égalité des chances, le respect de l'environnement, le développement durable ; la pauvreté et l'inégalité peuvent constituer des foyers d'instabilité socio-économique ou politique.

Ros Chantrabot

J'insiste sur l'importance d'étudier la pauvreté de façon dynamique. J'ajouterai qu'il peut parfois exister certaines contradictions entre politiques de lutte contre la pauvreté et souveraineté nationale. Enfin, je pense que la lutte contre la pauvreté et sa résorption sont des conditions préalables et nécessaires pour mener une réflexion sur l'équité et la démocratie.

Nguyễn Công Thảo

Je suis anthropologue. Je pense que la pauvreté a toujours existé, chaque société a son lot de pauvres. Le monde aujourd'hui s'ouvre et les échanges s'intensifient, les constats et éléments de comparaison peuvent être dressés dans un cadre culturel plus large. Pour ma part, ma vie dans mon village natal puis mon installation aux États-Unis ont redéfini mon horizon d'attente et mes points de référence relatifs à la pauvreté et à l'inégalité.

[Jean-Pierre Cling]

La pauvreté est souvent réduite à sa dimension économique, elle est instrumentalisée : il est dit que la baisse de la pauvreté est nécessaire pour assurer une croissance soutenue, des revenus de l'État élevés et une assise sociale stable. Cependant, il est essentiel de considérer cette problématique de façon plus large. Les considérations éthiques sont fondamentales à cet égard, comme le rappelle l'article 25 de la Déclaration des droits de l'homme : *« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires »*. Vous connaissez aussi sans doute le concept de « capabilité » développé par le Prix Nobel d'économie indien Amartya Sen.

Contexte et enjeux

Pourquoi s'intéresser à la pauvreté?

- Raisons morales (niveau de vie décent pour tous)
- Raisons économiques (moins de pauvreté, plus de consommation, plus de production, plus de croissance)
- Raisons budgétaires (moins de pauvreté, moins de chômage, moins de dépenses publiques, plus de recettes fiscales)
- Raisons politiques (moins de pauvreté, moins d' instabilité sociale, moins de criminalité, moins de coûts de santé publique)

Cet aspect de solidarité est à considérer à la fois au niveau national – par exemple, les personnes qui vivent décemment au Việt Nam ont un devoir de solidarité envers les pauvres – et au niveau international – les pays riches doivent aider les pays les plus pauvres.

Je terminerai sur trois questions qui font débat et qui nous permettront d'aborder d'autres enjeux essentiels :

1/ Quelles sont les principales dissensions portant sur la question de la pauvreté ? En guise d'introduction, elles apparaissent sur la priorité à accorder à différents éléments : objectifs de lutte contre la pauvreté, politiques macro-économiques et institutionnelles, ou environnement d'affaires qui pèse sur les entrepreneurs ?

Contexte et enjeux

Principales questions et débats

- Sur le caractère prioritaire ou non de l'objectif de lutte contre la pauvreté
- Sur la mesure de la pauvreté
  Sur le concept, la définition, le seuil (→ niveau)
- Sur les causes de la pauvreté
  - Sur le lien entre croissance, pauvreté et inégalités

→ Sur la stratégie et les politiques de réduction de la pauvreté

Contexte et enjeux

Pourquoi mesurer la pauvreté?

Politique publique:

- Identifier ceux dans le besoin (séparer les pauvres des non pauvres).
- Identifier les caractéristiques des pauvres
- Concevoir des politiques de réduction de la pauvreté.
- Orienter les politiques publiques vers les pauvres
- Surveiller et évaluer les politiques de réduction de la pauvreté

2/ Comment mesurer la pauvreté : quels sont les concepts, la définition concrète, les seuils de pauvreté que l'on adopte ? Du point de vue des politiques publiques, les mesures permettent d'identifier les pauvres et ceux qui sont dans le besoin, de dévoiler leurs caractéristiques à travers leurs profils de pauvreté, de les situer dans l'espace. De plus, elles peuvent devenir un outil d'évaluation et vérifier l'adaptation de ces politiques à leur cible. Si elles sont effectuées dans une dimension temporelle, elles permettent d'évaluer l'impact de ces stratégies dans le temps.
3/ Enfin, quelles sont les causes de la pauvreté ? D'où vient-elle ? Cette réflexion est indispensable à mener pour décider des politiques. Le triangle croissance-pauvreté-inégalité s'insère dans les relations de causalité analysées par les économistes.

Ces objets de débats sont fondamentaux pour définir des stratégies appropriées.

[Javier Herrera]

Jean-Pierre nous a présenté différents éléments. Tout d'abord, un panorama général de la situation de la pauvreté dans le monde. Puis, les raisons pour lesquelles il est important d'étudier la pauvreté et de la mesurer ont été mises en avant. Un tableau des diverses causes a été dressé entrelaçant des notions économiques, politiques, éthiques et morales. Un lien a été lancé vers la notion de croissance et d'inégalité. Il est ainsi possible de considérer les inégalités comme le résultat, par exemple, des inégalités d'opportunités, ce qui implique une efficience moindre de l'allocation des ressources d'une économie. Il serait possible d'avoir une croissance plus soutenue si les ressources étaient allouées de façon plus équitable. Le nivellement des inégalités, plus que le niveau absolu d'un niveau de vie, a été compris par certains hommes politiques. Le Président Hồ Chí Minh affirmait ainsi : *« Plus que les pénuries, c'est la distribution inégale de ce que nous avons qui m'effraie »*.

Revenons à la mesure de la pauvreté. Plusieurs raisons ont déjà été décrites, et à mon sens, la plus importante est de rendre visible un phénomène qui nécessite l'attention de la collectivité. Par exemple, Amartya Sen compare des famines en Chine et en Inde. En Chine, 30 millions de victimes ont été dénombrées, en Inde 3 millions. Selon Amartya Sen, cette différence est liée au débat démocratique en Inde qui a permis au gouvernement de prendre des mesures plus efficaces.

Les mesures de la pauvreté nous permettent de répondre à de nombreuses questions : combien sont les pauvres ? Qui sont-ils ? Où vivent-ils ? Quelle est l'évolution de la pauvreté dans le temps ? Comment se concentre-t-elle dans l'espace ? Existe-t-il des trappes de pauvreté ? Quels sont les impacts des politiques de lutte contre la pauvreté ? Toutes ces interrogations requièrent une approche quantitative adaptée.

Nous sommes économistes et nous développerons une approche quantitative de la pauvreté, d'autres disciplines, telles que la sociologie ou l'anthropologie, privilégient l'approche qualitative. Les études quantitatives sur lesquelles nous nous appuierons sont relativement complexes et englobent plusieurs dimensions de la pauvreté.

Je me livrerai pour l'instant à une brève introduction ce que l'on abordera plus en profondeur cet après-midi, l'analyse de la pauvreté en termes quantitatifs. Comme

vous pouvez le voir sur le transparent suivant, plusieurs étapes nécessaires à une analyse pertinente de la pauvreté ont été listées.

Pour chacune des étapes suivantes il y a plusieurs choix possibles et on va s'atteler à vous présenter les meilleures options selon nous.

Étapes essentielles pour l'analyse de la pauvreté et la définition des politiques

1. Convenir d'une mesure de bien-être (indicateur de pauvreté).
2. Définir un seuil qui div ise les pauvres des non-pauvres (ligne de pauvreté)
3. Définir les statistiques de pauvreté (rapports, index , ratios, probabilités, etc..).
4. Identifier qui est pauvre et qui est non pauvre
5. Identifier les caractéristiques des pauvres (profil de pauvreté)
6. Trouver où sont les pauvres (poverty mapping)
7. Comprendre pourquoi les pauvres sont pauvres (causes de la pauvreté)
8. Décider de ce qui peut être fa it au sujet des pauvres (politiques pro-pauvres)
9. Exécuter les politiques publiques d'une façon pro-pauvre
10. Surveiller et évaluer les politiques de réduction de la pauvreté

Nguyễn Công Thảo

Pourriez-vous préciser le lien croissance et pauvreté. Une baisse de la pauvreté entraîne une hausse de la consommation, donc de la production, ce qui augmente la croissance. Est-ce la seule analyse pertinente quant à la réduction de la pauvreté ?

[Javier Herrera]

Il est possible de répondre à cette question selon deux perspectives :

+ d'un point de vue macro-économique : quel impact a la croissance sur la pauvreté ? Pour l'instant, je dirai que deux facteurs sont à prendre en compte : l'intensité de la croissance (soutenue ou faible) et le niveau initial des inégalités afin d'examiner dans quelle mesure cette croissance est favorable aux pauvres ;
+ d'un point de vue micro-économique : si la pauvreté est due par exemple à une inégalité d'opportunité ou à une vulnérabilité de certaines couches de la population, il est possible avec des politiques qui faciliteraient l'accès à des biens et services, ou aux crédits, d'améliorer l'efficience de l'allocation des ressources micro-économiques et d'obtenir une croissance plus soutenue.

Les formateurs demandent à chaque stagiaire de proposer sur une feuille de papier sa propre définition de la pauvreté.

[Mireille Razafindrakoto]

Nous avons regardé vos propositions de définition de la pauvreté et je suis quelque peu surprise par leur uniformité, surtout dans le cadre d'un atelier pluridisciplinaire. Je vous suggère de réfléchir à la traduction dans chaque langue du terme « pauvreté » et à l'étymologie du mot vietnamien *« Đói nghèo »*. Pourquoi ces deux mots qui séparément signifient « faim et pauvre » ? Je vous propose de réfléchir à cette notion qui pourrait être l'objet d'un débat en introduction à notre prochaine session.

Les formateurs vérifient l'installation et les versions disponibles de Stata ; les bases de données et les questionnaires sont distribués aux stagiaires.

La mesure de la pauvreté monétaire objective

[Javier Herrera]

Nous allons aborder les différentes approches conceptuelles de la pauvreté. Nous verrons quels sont les présupposés, les différentes phases et les détails pratiques et techniques qui conditionnent les mesures de la pauvreté, notamment de la pauvreté monétaire. Nous tenterons de définir la pauvreté et ses différentes approches. Il est généralement admis que la pauvreté fait référence à un état de carence.

La difficile définition de la pauvreté

■ La pauvreté fait référence à un **état de carence**

« *La pauvreté est le fait d'être privé des moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins, notamment alimentaires »* (PNUD 1997)

Chanthanivong Thongphet

Qu'est ce qu'un état de carence ?

[Javier Herrera]

Un état de carence est une insatisfaction par rapport à une norme. Nous allons définir cette norme et les différents présupposés théoriques qui en constituent les fondements.

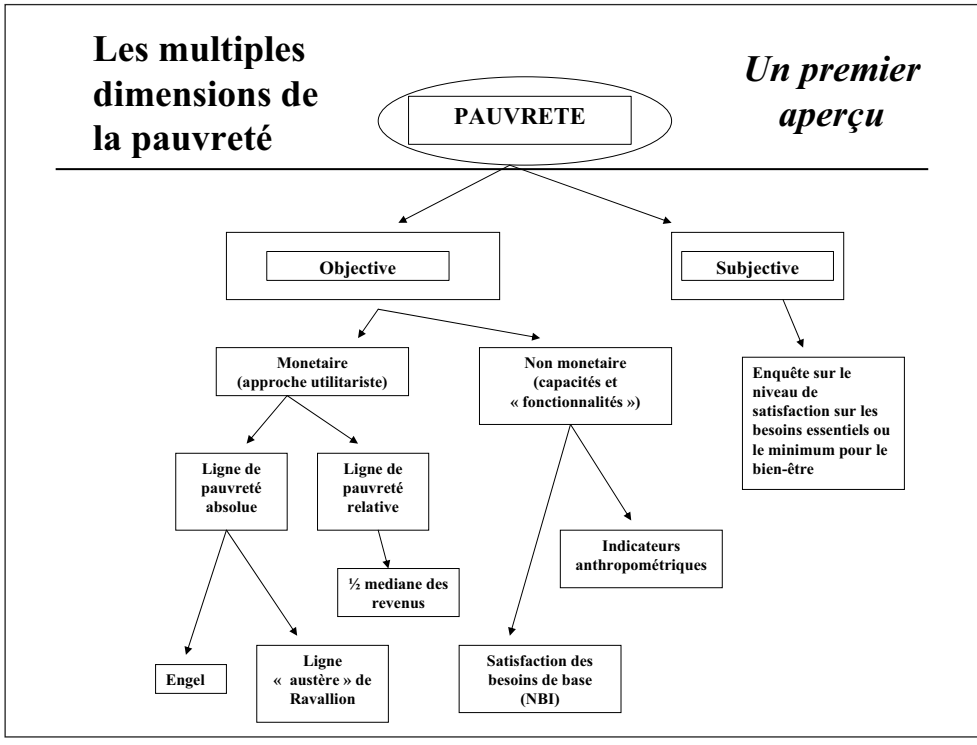

Cette arborescence vous montre que les approches de la pauvreté peuvent se diviser en deux dimensions, objective et subjective, chacune d'entre elles pouvant être déterminée en termes monétaires ou non monétaires. Dans le cadre d'une approche objective et monétaire, la pauvreté peut être définie en termes absolus ou relatifs.

L'approche la plus usuelle est la pauvreté monétaire objective et absolue : insuffisance de ressources monétaires pour acheter un panier de consommation minimum socialement acceptable.

Cette mesure repose sur plusieurs hypothèses implicites. Tout d'abord, l'unité d'observation est le ménage, un individu est considéré comme pauvre s'il vit dans un ménage dont les ressources sont insuffisantes pour acheter un panier de consommation. On présuppose donc une distribution et une répartition égales des ressources à l'intérieur du ménage. Nous regardons si les individus qui composent le ménage ont les moyens d'acheter ou non ce panier de consommation, nous ignorons finalement s'ils l'achètent ou pas, on reste dans le domaine de la possibilité et de la potentialité.

La difficile définition de la pauvreté

La pauvreté monétaire : l'approche la plus usuelle

La pauvreté monétaire (objective et absolue)

- Insuffisance des ressources monétaires pour acheter un panier de consommation minimum socialement acceptable.

→ ***Les pauvres****:* pourcentage de personnes avec un revenu/consommation en dessous d'un niveau minimum assurant un niveau de vie acceptable.

La difficile définition de la pauvreté

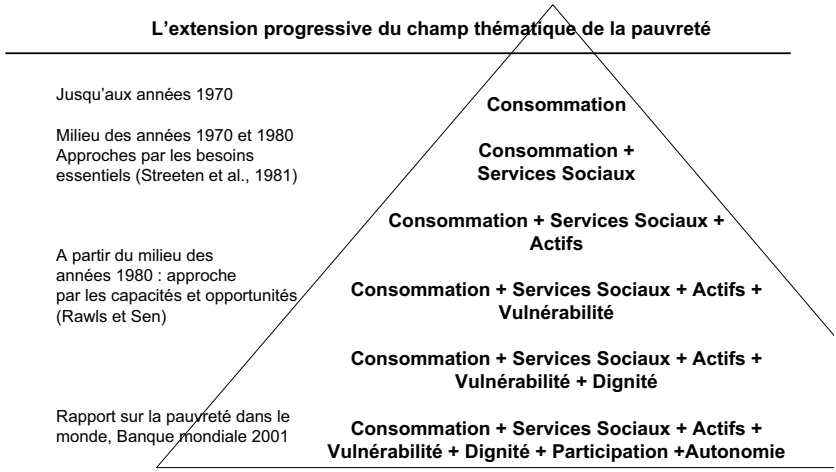

Examinons maintenant les différentes conceptions du niveau de bien-être de la population à travers le temps, et comment progressivement des dimensions supplémentaires se sont ajoutées à cette mesure de bien-être, théoriquement et empiriquement. Qu'est ce que le bien-être ? Se réduit-il à la consommation et à l'accès aux biens, comme le veut l'approche originelle et officielle ? Dans le triangle ci-dessus, le champ thématique de la pauvreté s'est élargi au cours du temps à partir des recherches et débats qui ont marqué le sujet : travaux de Streeten et approche

par les besoins essentiels, puis recherches de Rawls et Sen sur les capacités et opportunités, et enfin l'un des derniers rapports de la Banque mondiale dans lequel des dimensions comme l'égalité d'opportunités, la vulnérabilité, mais aussi la participation, la gouvernance ou la démocratie sont prises en compte. Bien que ces dimensions ne soient pas des indicateurs monétaires, elles peuvent cependant faire l'objet de mesures statistiques. Les personnes qui ont assisté à l'atelier de 2007 ou de 2008 ont vu que le thème de la gouvernance pouvait se traiter statistiquement à partir d'enquêtes auprès des ménages. Il est possible de mesurer la participation, la démocratie ou le respect des droits civiques.

Autre point important : les mesures portant sur la notion de pauvreté objective et/ou subjective font toujours référence à une société, à une période particulière de l'Histoire. Elles sont socialement définies. Les besoins ne sont pas immuables dans le temps mais ils évoluent de concert avec le développement sociétal. Il m'est par exemple impossible de comparer le niveau de bien-être de la population actuelle avec les normes socialement nécessaires et acceptables il y a trente ans. De même pour la dimension spatiale : il est difficile de comparer les normes sociales en vigueur dans les pays en développement et les pays développés.

Cela pose des questions de fond sur la définition même des lignes de pauvreté puisque l'un des principes essentiels de la mesure de la pauvreté est de choisir un référent et des standards communs. Pour comparer les populations de façon équitable, il faut que le niveau de bien-être que représente un panier de consommation soit le même quel que soit le pays.

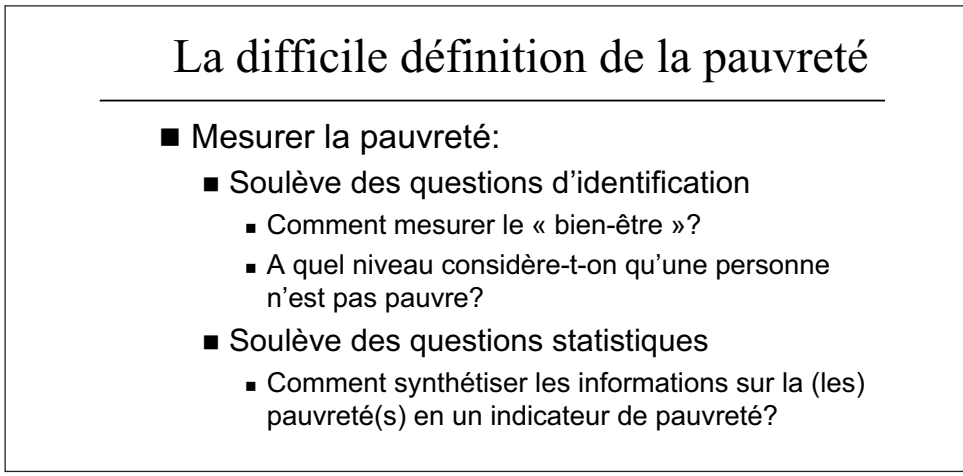

Notions de base pour la mesure de la pauvreté

La mesure de la pauvreté soulève des questions d'identification – qui sont les pauvres ? – et statistiques – comment mesurer le bien-être ? À partir de quel seuil considère-t-on qu'une personne est pauvre ? Comment agréger les indicateurs d'ensemble et les mesures de la pauvreté individuelle ? Comment synthétiser les

informations sur la (les) pauvreté(s) pour rendre compte d'un niveau de pauvreté national ? Quelles sont les propriétés de cet indicateur pour que l'on puisse évaluer l'évolution des niveaux de bien-être ?

Les différentes approches de la pauvreté

- Différents fondements « théoriques »
  - L'approche utilitariste
  - Les approches non utilitaristes:
    - Besoins de base (Basic needs)
    - Fonctionnalités (Functionings)
    - Capacités (Capabilities)
- Approches monétaires et non-monétaires
- Pauvreté objective et subjective
- Pauvreté absolue et relative

Diverses approches reposant sur différents fondements théoriques sont possibles :

+ l'approche utilitariste dans laquelle on peut classer l'approche de la pauvreté monétaire ;
+ les approches non utilitaristes qui incluent l'approche des besoins de base (Streeten),
+ l'approche des fonctionnalités et des capacités (Amartya Sen).

L'approche utilitariste repose sur le concept d'un classement des préférences pour les biens, représenté par une « fonction d'utilité ». Ainsi, l'indicateur de bien-être est relié aux préférences des individus révélées par leur consommation. Cette approche présuppose que ces préférences et cette consommation leur permettent d'atteindre différents niveaux de satisfaction. La variable de référence indicative du niveau de bien-être de la population se base sur la consommation.

L'approche utilitariste

L'utilité ⇔ un indicateur du bien-être

- L'approche utilitariste repose sur le concept d'un *classement des préférences* pour les biens, représenté par une «fonction d'utilité»

- Les personnes montrent leurs préférences en choisissant les biens qu'ils consomment. L'observateur ne juge pas leurs choix. Le choix est l'expression des préférences

→**La fonction d'utilité**

Etant donnée une certaine quantité de dotations, je fais un choix de consommation entre deux produits et ce choix définit l'utilité que j'attache à chaque bien:

$$U=f(X1, X2)$$

L'objectif est de maximiser la fonction d'utilité sujette aux contraintes déterminées par mes dotations (terrain, capitaux, revenus, etc.)

$$\text{Max } U=f(X1, X2; T, V, R \ldots)$$

Selon l'approche économique standard: Utilité révélée par la consommation

→ Approche monétaire (indicateur=consommation)

Approches non utilitaristes

Besoins de base

- Cette approche se concentre sur des résultats plutôt sur que des préférences
- Le critère est objectif plutôt que subjectif
- Par exemple : Une personne n'est pas pauvre si cette personne peut consommer une quantité minimum de biens tels que nourriture, vêtements, santé et éducation.
- Le choix n'est pas laissé à l'individu. On décide d'abord ce qu'il faut avoir pour ne pas être pauvre (le minimum standard). Ceux qui n'ont pas le minimum sont des pauvres.
- Le concept est multidimensionnel parce que les résultats et les biens considérés peuvent être de formes différentes

Les approches non utilitaristes se réfèrent en particulier à l'approche par les besoins de base. À la différence de l'approche monétaire qui se fonde sur la possibilité qu'ont les ménages d'acheter ou non un panier de consommation, on se concentre ici sur des résultats plus que sur des préférences. Les individus ont-ils accès ou pas à un certains nombre de biens et services qui leur permettent de satisfaire les besoins de base ?

Cette approche coïncide avec les pistes de réflexions que certains d'entre vous ont lancées et dans lesquelles le niveau d'éducation, la santé, l'accès à des services de base comme le logement, les infrastructures ou l'eau potable sont pris en compte. Il y a quelques années, le PNUD a mis en place l'indice de développement humain (IDH), qui combine le taux d'alphabétisation des adultes, l'accès à la santé, à l'eau potable, le taux de dénutrition des enfants de moins de cinq ans, etc.

La manière d'interpréter une moyenne de pourcentages qui se réfèrent à des populations différentes et à des domaines différents pose les limites d'une telle approche. En outre, il est impossible de décomposer et de désagréger cet indice par population. Son utilité en termes de politiques de lutte contre la pauvreté est assez réduite. Il permet essentiellement de classer les pays, sachant que la qualité des statistiques qui le compose reste assez inégale.

Approches non utilitaristes
Fonctionnalités

- Sen raffine l'approche des besoins de base en développant le concept des "fonctionnalités".
- Dans ce cas-ci, les résultats (outcomes) sont décrits comme des fonctionnalités
- Les fonctionnalités sont plus complexes que les biens de consommation. Par exemple, être nourri convenablement, être en bonne santé, être heureux, avoir un bon niveau d'éducation
- Les fonctionnalités sont les modules (composantes) du bien-être. Si on a suffisamment de fonctionnalités, on peut être considéré comme non pauvre
- Donc, les biens consommés peuvent ne pas être suffisants pour mesurer correctement le bien-être. Il faut mesurer les fonctionnalités

Amartya Sen a raffiné l'approche des besoins de base en développant le concept des « fonctionnalités ». Dans cette approche, les résultats sont décrits comme des fonctionnalités, c'est-à-dire des activités permettant aux individus de se développer et de fonctionner correctement dans une société compte tenu de ses normes – être nourri convenablement, être en bonne santé, avoir un bon niveau d'éducation, avoir accès aux libertés, être heureux. Ces fonctionnalités sont des composantes du bien-être qui n'est plus considéré dans une seule dimension mais dans l'ensemble des différentes dimensions qui contribuent au bien-être.

Approches non utilitaristes

Capacités

- L'approche des capacités est un développement ultérieur de l'approche des fonctionnalités (Sen)
- Elle se base sur la capacité de réaliser des fonctionnalités et non pas sur les fonctionnalités elles-mêmes.
- Avec l'approche des capacités, les résultats en termes de fonctionnalités obtenues sont secondaires. Les capacités potentielles d'obtenir les résultats désirés sont plus importantes.
- Comme dans l'approche utilitariste, si j'ai les possibilités ou les capacités de m'alimenter correctement mais si je choisis de ne pas le faire, je ne peux pas être considéré comme pauvre. J'ai la capacité mais pas la volonté.

Dans cette approche, les capacités ne sont pas équivalentes aux aptitudes ou à la compétence des individus. Ce concept est plus proche de la notion de liberté d'opportunités : quel est l'éventail de choix dont disposent les individus, non seulement en termes d'accès à des biens, mais aussi en termes de processus qui se traduit dans la possibilité et la liberté d'agir dans un certain contexte.

Đỗ Ngọc Hà
Pouvez-vous repréciser les différences entre les fonctionnalités et les capacités ?

[Javier Herrera]
La différence entre la notion de fonctionnalité et de capacités repose essentiellement sur la liberté de choix qu'ont les individus par rapport à un éventail de possibilités plus ou moins restreintes. Cette approche se base sur la capacité de réaliser des fonctionnalités, et non pas sur les fonctionnalités elles-mêmes. Les résultats en termes de fonctionnalités obtenues sont secondaires, les capacités potentielles d'obtenir les

résultats désirés sont plus importantes. Dans cette approche des capacités, il s'agit essentiellement de tenir compte de la liberté de choix des individus et de leur capacité à transformer les potentialités en résultats. Dans l'approche des fonctionnalités, on se contente essentiellement de savoir s'ils ont accès aux biens.

Revenons à l'approche monétaire.

Approche monétaire

→ Cette approche considère que la consommation ou le revenu peuvent mesurer le bien-être

- La consommation
  - La consommation est proche du concept d'utilité. La consommation tient compte de mes préférences. Elle exprime le choix que je fais de l'utilisation de mon revenu.
  - La consommation est également une bonne mesure des besoins de base. Si on a établi ce qu'est le minimum en termes de bien-être matériel, on peut comparer cette mesure au niveau de consommation
  - Elle mesure mieux un niveau permanent de bien-être que le revenu
  - Cependant des questions de mesure se posent

Deux variables son généralement utilisées pour mesurer ce niveau de bien-être : la consommation et les revenus. Quels en sont leurs avantages et inconvénients ?

+ La consommation est proche du concept d'utilité car elle tient compte des préférences révélées par les consommateurs et exprime le choix qu'ils font de l'utilisation de leur revenu. C'est aussi une bonne mesure en termes de besoins de base : si nous établissons un minimum en termes de bien-être matériel, il est possible de comparer ce minimum par rapport au niveau de consommation. Concernant le niveau permanent de bien-être, la consommation est plus représentative que le revenu. En effet, l'épargne, qui est la différence entre revenu et consommation, peut lisser les variations du revenu (liées par exemple au cycle agricole) et maintenir un niveau stable de consommation.
+ Si la notion de consommation est simple, elle est cependant difficile à mesurer dans la pratique. Elle implique tout d'abord des coûts élevés. Ensuite, suivre la consommation est complexe, cela signifie, presque, être présent au sein du ménage pour savoir ce qu'il consomme exactement. Pour cette raison, la plupart des études sur la pauvreté se centrent sur les dépenses et non pas sur la consommation. D'autres composantes de la consommation et des dépenses sont délicates à mesurer, comme l'autoconsommation qui est très fréquente en milieu rural – comment valoriser la production que les paysans consomment ?

+ Le revenu est un concept plus proche des capacités et des moyens qu'ont les ménages d'acheter ou pas un panier de consommation considéré comme nécessaire, ce qui en fait une notion attractive. Le revenu est aussi une bonne mesure des dotations dont disposent les ménages dans une approche utilitariste. Un revenu faible limitera les possibilités de choix entre différents biens. Il y a donc une certaine cohérence dans cette approche mais, de même que la consommation, certains problèmes de mesure se posent.

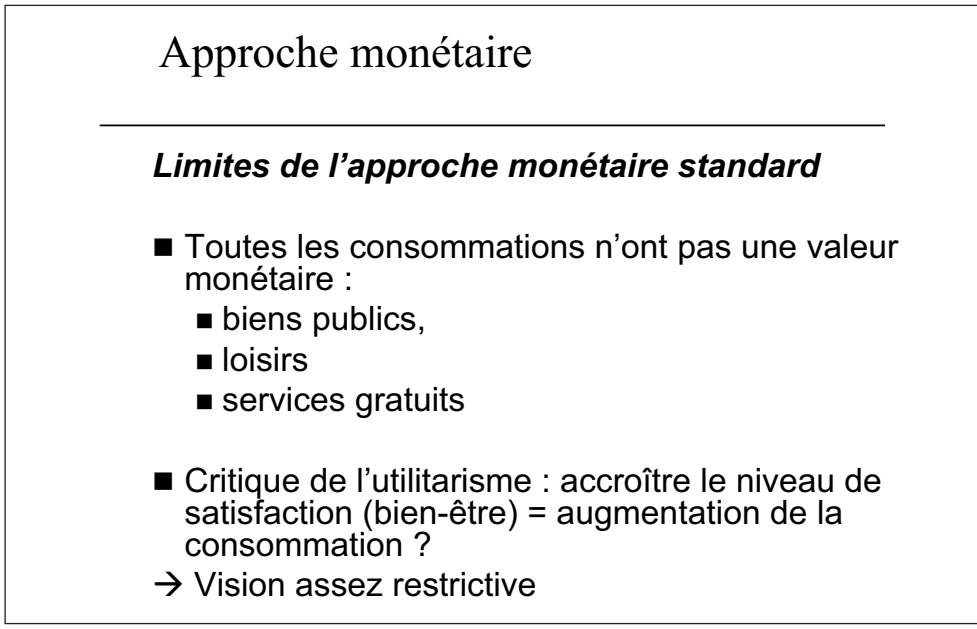

On voit les limites de cette approche monétaire standard qui est utilisée dans les études sur la pauvreté. La mesure de la consommation ne tient pas compte d'un certain nombre de biens auxquels les ménages peuvent avoir accès, non pas à travers de l'argent mais à travers des biens publics comme la santé ou l'éducation. Il est difficile d'appliquer un prix à ces biens, du fait des différences essentielles entre sphères publique et privée. Enfin, d'autres dimensions du bien-être comme les loisirs ne sont pas considérées.

L'approche monétaire est restrictive car non seulement elle exclut un certain nombre de domaines de satisfaction avec laquelle elle est corrélée imparfaitement, mais aussi par ses hypothèses implicites parfois peu pertinentes : hypothèse d'égalité de distribution dans le ménage, possibilité d'accéder à un panier de biens ne sachant pas si le ménage se le procure véritablement, etc.

Approches Non Monétaires

- Le revenu ne garantit pas l'accès à tous les moyens nécessaires pour atteindre un niveau minimum de vie.
- Par exemple, l'accès à l'air ou aux services publics tels que la santé, l'éducation, les routes et l'eau ne sont pas nécessairement fonction du revenu.
- De même, un revenu élevé peut ne pas garantir une bonne santé (fumée, obésité) ou même une bonne nutrition (temps de guerre).
- L'analphabétisme peut être aussi un indicateur de pauvreté mais n'est pas nécessairement relié à la pauvreté monétaire.

Approches Non Monétaires

- La privation de droits de l'homme (liberté d'expression, de religion, de mouvement, etc..) peut également être considérée comme une forme de pauvreté pas nécessairement liée au revenu.
- L'exposition aux risques et la vulnérabilité sont des concepts additionnels de la pauvreté qui peuvent ne pas être liés au revenu (les gens vivant dans des régions séismiques ou polluées)
- Voila quelques raisons pour chercher en dehors de la sphère monétaire et trouver des indicateurs non monétaires

Un revenu plus élevé permet une consommation plus élevée mais le résultat de ce complément ne produit pas nécessairement un état de bien-être supérieur – par exemple la consommation de cigarettes, d'alcool, ou la surconsommation alimentaire peut déboucher sur une situation d'obésité. C'est un point de critique par rapport à l'approche utilitariste.

De plus, la pauvreté, ici définie, mesure la pauvreté dans la situation actuelle, et ne nous éclaire pas sur le passé accumulé : il est possible d'être en situation de déficit antérieur, d'être en situation de sous-nutrition chronique même si aujourd'hui le revenu est suffisant pour acheter un panier de consommation. Je peux également connaître des difficultés pour assurer la stabilité de mes revenus, être vulnérable aux chocs qui peuvent résulter d'une mauvaise récolte.

Autre critique : l'approche centre son attention sur l'individu ou le ménage alors que nombre de domaines relèvent de l'ensemble de la société, comme la liberté d'expression, le droit des travailleurs, la violence ou l'environnement. Enfin, et cela a été mentionné précédemment, l'itinéraire des individus peut influencer le niveau de satisfaction de chacun. Vivre dans une société où beaucoup de citoyens sont en pauvreté peut avoir un impact sur le niveau de bien-être de façon négative. Toutes ces dimensions ne sont pas captées par la pauvreté monétaire objective telle qu'on l'a définie. Pour répondre à ces insuffisances, une approche alternative a été développée dans les années 1970, il s'agit de l'approche par les besoins essentiels.

Approches Non Monétaires

L'approche par les besoins essentiels

- Est généralement une approche objective mais peut aussi être appréhendée de manière subjective. Approche qualitative.
- Prend en compte des besoins essentiels non pris en compte par l'approche monétaire
- Appréhende la pauvreté dans la durée car considère des stocks. Beaucoup plus stable dans le temps, contrairement aux variables monétaires soumises à des variations conjoncturelles.
- Problème : beaucoup de normes à imposer. Quel poids à chaque item ?

Cette approche a été facilitée par l'accès à de nouveaux éléments – les recensements. Les domaines abordés comme la santé ou l'accès à l'eau n'étaient pas considérés comme les seuls domaines possibles mais la contrainte était posée par la disponibilité de données. L'approche par les besoins essentiels est plus adaptée pour représenter les situations de pauvreté chronique – à distinguer de la pauvreté conjoncturelle – dans la mesure où est fait référence à l'accès au logement, à la santé ou aux services publics, qui sont des variables qui changent peu dans le temps et qui reflètent une situation cumulée de bien-être. De nombreuses dimensions sont à

considérer, il est difficile de les synthétiser dans un seul indicateur. Généralement, les pays ont construit des indicateurs de besoins non satisfaits en faisant des moyennes qui pondèrent avec un poids similaire toutes les dimensions considérées. Deux interrogations apparaissent :

+ a-t-on pris en compte toutes les dimensions ?
+ toutes ces dimensions ont-elles un poids similaire ?

L'épineuse question du seuil se pose également dans cette approche : à partir de quel niveau considère-t-on comme satisfaisante la qualité du logement, de l'éducation, etc. ? La définition du seuil devient en un certain sens arbitraire et introduit beaucoup d'incertitude sur la question même.

Approches Non Monétaires

Les capacités humaines

- L'approche par les **capacités** (Sen) mesure les moyens donnés aux personnes d'accéder à des fonctions élémentaires en termes de « fins » (alimentation, participation à la vie sociale, accès à la connaissance)
- Elément essentiel : la **possibilité de choisir**
- Pour Sen, le concept de développement est fondé sur le niveau de vie mais aussi sur le type de vie.
- Une société qui se développe est une société qui élargie les possibilités offertes aux individus et permet leur réalisation pour une vie « meilleure ».
- Le bien-être des individus correspond alors à la possibilité ou l'opportunité (« capabilities ») qu'à un individu de réaliser ce qu'il valorise (« functionnings ») : être bien habillé, bien nourri, bien éduqué, en bonne santé, avoir la possibilité de déménager etc.
- La plupart des indicateurs de capacité sont simples : espérance de vie, taux d'alphabétisme, taux de malnutrition par exemple.

L'approche des capacités, développée ultérieurement par Amartya Sen, considère des indicateurs principaux simples et usuels comme l'espérance de vie, le taux de mortalité infantile ou d'alphabétisation. Ici le bien-être correspond à la possibilité ou à l'opportunité que l'individu a de réaliser ou non ce qui le valorise lui-même *(functionalism)*.

Nous avons dans un premier temps abordé la pauvreté monétaire qui mesure la possibilité qu'ont les ménages d'acquérir un panier de consommation considéré essentiel. Il s'agit d'une approche qui mesure la condition courante et actuelle du bien-être des ménages. L'approche par les besoins de base tient compte du passé, de la situation chronique ou non de pauvreté, en élargissant le concept de pauvreté à d'autres dimensions que la possibilité d'achat d'un panier de consommation. **La dimension dynamique de la pauvreté constitue un aspect essentiel :** le fait de

ne pas savoir si l'on pourra se nourrir ou pas le lendemain fait partie intégrante des dimensions de la pauvreté.

La vulnérabilité des ménages n'est pas seulement une dimension du bien-être en soi mais comporte aussi des conséquences indirectes sur le niveau de bien-être.

Approches Non Monétaires

La vulnérabilité

- Elle peut être mesurée :
  - par le degré de diversification des source de revenus des individus
  - par la disponibilité d'actifs : capital physique, humain et social
  - par la variabilité des revenus (ou de la consommation), c'est à dire par le coefficient de variation de l'indicateur de niveau de vie
  - par le degré d'exposition aux risques de catastrophes naturelles
  - par le contrôle dont on dispose sur les moyens financiers
  - par l'existence de systèmes sociaux de protection comme les salaires de chômage, assurance maladie, etc

Un paysan qui fait face à un choc climatique sera amené à mettre en place une stratégie de diversification de ses cultures. Cette diversification entraînera un rendement et une production plus faibles, cela représente un coût par rapport au risque.

Afin de mesurer la vulnérabilité des ménages, une approche dynamique est nécessaire. On a besoin de données dans le temps sur le même ménage pour apprécier cette variabilité des revenus face aux catastrophes.

Je voudrais aborder une dernière dimension présente dans les approches non monétaires : la participation et la non-exclusion.

Approches Non Monétaires

La participation (non exclusion)

- Les indicateurs associés à la participation à la vie sociale sont plus complexes :
- La participation des pauvres dans la société n'est pas un domaine qui est en soi facilement quantifiable ; il est plus facile de quantifier la participation comme une mesure d'équité, plutôt que de pauvreté.
- Par exemple, le degré de participation politique des groupes minoritaires ou marginalisés peut être mesuré par leur représentation dans les partis politiques.
- Cependant, les mesures de participation des pauvres par des indicateurs subjectifs sont maintenant plus fréquentes qu'auparavant, mais sont souvent calculées sur de petits échantillons.

L'exclusion sociale est une notion proche de la pauvreté. Il existe des sociétés dans lesquelles les ménages sont pauvres mais non exclus, cela demeure cependant difficile à mesurer et à quantifier. Il s'agit plus d'une mesure d'équité que de privation absolue. Le degré de participation peut être mesuré dans plusieurs domaines : politique, communautaire, etc.

[François Roubaud]

Nous avons essentiellement abordé les approches et la famille de **mesures dites objectives** de la pauvreté. Nous allons maintenant nous pencher sur les **mesures subjectives**. Quelles sont-elles ? Comment les utilise-t-on ? Nous donnerons quelques exemples pour vous montrer leur application.

Pourquoi compter sur les déclarations des analystes pour fixer un seuil de pauvreté, ou une quantité minimale de besoins jugés socialement acceptables, plutôt que de demander directement aux personnes elles-mêmes si elles se considèrent comme pauvres ou non ? Du point de vue de l'analyse économique et de l'approche utilitariste, cette mesure directe subjective de la pauvreté semble plus pertinente. Pourquoi passer par une mesure indirecte – telle que la consommation – qui nous révélerait l'utilité, le plaisir, la satisfaction des individus ?

Pauvreté objective ou pauvreté subjective ?

Mesure objective

→ Critères objectifs bien définis

- La plupart des mesures conventionnelles de la pauvreté sont objectives : lignes de pauvreté, approche par les besoins essentiels.
- Cette approche présente l'avantage de pouvoir faire des comparaisons dans le temps, entre régions, entre groupes sociaux etc.

Problèmes :

- on suppose que tous ont les ***mêmes préférences***.
- Très ***normatives*** : l'analyste décide :
- des domaines (besoins essentiels)
- du niveau permettant d'échapper à la pauvreté (seuil)
- sans prendre en compte la satisfaction exprimée par les agents.

Pauvreté objective ou pauvreté subjective ?

Mesure subjective

- Renvoie à la ***notion d'utilité,*** à la façon dont une personne ou un groupe de personnes se considère lui-même comme pauvre ou privé de quelque chose
- Nécessité de développer de nouvelles méthodologies comme les questionnaires participatifs
- Approche plus qualitative

- Problèmes :
- Peut parfois induire en erreur, par exemple si une personne qui est dépourvue des moyens ou des capacités qui lui permettraient de satisfaire ses besoins essentiels mais qui, en réalité, ne se considère pas comme pauvre.

  → auto-limitation des préférences
- Référence relative

De nombreuses recherches sur le bonheur s'inscrivent dans ce courant subjectif de pensée et permettent de mesurer les avantages et les limites de cette approche. Récemment, le Président français Sarkozy a commandé une étude à Amartya Sen et Joseph E. Stiglitz, tous les deux prix Nobel d'économie, sur le changement des instruments de mesure de la croissance française pour essayer d'aller au-delà du PIB. Parmi les recommandations de cette commission figure l'ouverture à des mesures subjectives du bien-être et donc de la pauvreté.

Voici le genre de questions posées dans ce type d'approche : « Compte tenu de vos ressources financières, considérez-vous que : vous arrivez à vivre très bien/correctement/difficilement/vous n'arrêtez pas de vous endetter ? ».

La question peut bien évidemment être élargie à des domaines non monétaires : « Considérez-vous qu'en matière d'éducation, vous êtes très satisfait/satisfait/peu satisfait/très insatisfait ».

La question la plus globale dans les travaux sur le bonheur est la suivante : « En prenant tout en compte dans votre vie, considérez-vous que vous êtes très heureux/heureux/peu heureux/très malheureux ? ». A ces quatre options, on peut substituer une échelle de 1 à 10, de 1 à 100, etc.

Cette approche est extrêmement séduisante parce que d'une part, elle aborde directement le bien-être ou la pauvreté : il n'est pas nécessaire de recourir à la consommation qui n'est reliée que de manière indirecte avec le bien-être. D'autre part, il s'agit de questions extrêmement simples, contrairement à la mesure de la consommation des ménages – reconstituer la consommation des ménages est beaucoup plus complexe que relever un niveau de satisfaction dans tel ou tel domaine.

Cette approche comporte toutefois un certain nombre de défauts. En premier lieu, une autolimitation des aspirations peut conduire certaines personnes, ou groupes, habitués à vivre dans des conditions extrêmement difficiles à se déclarer satisfaits de leurs conditions de vie, alors que leurs enfants ne mangent pas à leur faim ou qu'eux même vivent dans le froid. Ce taux d'attrition provient de l'accoutumance à une existence rude. Ils n'aspirent pas à plus. A contrario, un milliardaire qui aurait perdu quelques millions de dollars pourrait se déclarer insatisfait d'une baisse de son niveau de vie pourtant encore très élevé. Ces questions sont largement débattues au sein de la communauté de chercheurs ; on observe ces dernières années une montée en puissance de ce genre d'approche, légitimée par de nombreux économistes et politiques.

Rappelons les quatre entrées par couple d'opposition à travers lesquelles il est possible de décliner les mesures de la pauvreté :

+ monétaire vs non monétaire ;
+ absolue (par exemple un nombre de calories par tête) vs relative ;
+ objective vs subjective ;
+ moyens vs résultats.

L'indicateur de moyens se concentre sur les possibilités de sortir de la pauvreté, puis sur le libre choix d'actualiser ou non ces possibilités. Dans l'approche des moyens, les revenus sont privilégiés ; dans l'approche par les résultats, on analyse la

consommation. On peut ainsi reconstituer quasiment toutes les classes de mesures de pauvreté qui existent.

Typologie des différentes approches

Une typologie des différentes approches de la pauvreté

		Monétaire		Non-Monétaire	
		Absolue	**Relative**	**Absolue**	**Relative**
Moyens					
	Objective	Revenu < 1 $PPA	Revenu < ½ médiane revenu moyen des ménages		IPH du PNUD ; Mesure du capital physique et humain
	Subjective	Revenu< Revenu min estimé nécessaire par l'individu/ménage	Revenu < ½ médiane revenu moyen désiré par les ménages	Satisfaction des ménages /accès aux services de santé & d'éducat°	
Résultats					
	Objective	Conso < 1 $PPA	Consommation< ½ médiane consommation moyenne	Conditions matérielles d'existence (logement)	
	Subjective	Conso < Conso min estimée nécessaire par l'individu/ménage	Conso< ½ médiane conso moyenne désirée par les ménages	Degré de satisfaction en termes de conso des biens jugés essentiels	Perception de son niveau de vie relativement à l'ens. de la population°

En haut, le tableau se divise entre pauvreté monétaire et pauvreté non monétaire et chacune d'elles se divise entre approche relative et approche absolue. En abscisse, nous avons les mesures basées sur les moyens et les résultats. Chaque approche se subdivise en approche objective et subjective. Nous avons ainsi seize types d'indicateurs théoriques.

Je vous invite à présent à proposer des indicateurs de pauvreté que vous connaissez et de les classer dans une catégorie. À quelles classes appartient l'indicateur d'un dollar/tête/jour en PPA quand il s'agit de la consommation ?

Phan Thị Ngọc Trâm

C'est l'approche monétaire, objective, absolue et de résultat.

[François Roubaud]

Effectivement : elle est monétaire – en dollars –, absolue (1 norme fixe en PPA), objective et de résultats– il s'agit de la mesure de la consommation.

Nous voyons deux choses : d'abord la mesure la plus connue ne représente qu'une possibilité parmi seize possibilités potentielles de types d'indicateurs ; ce regard focalisé et restrictif ne couvre probablement pas l'ensemble de la pauvreté. Ensuite, il s'agit de la notion relative vs absolue. Souvenez-vous de ce que disait Javier *« ne pas être capable de satisfaire un certain nombre de besoins socialement acceptés à une période délimitée et dans un pays donné »*. La mesure est absolue

mais en réalité elle est liée à un point du temps et à une société donnée. Il ne s'agit pas d'un véritable absolu mais plutôt d'un absolu relatif à un contexte historique et géographique spécifique. Pour aller plus loin, nous allons maintenant faire varier une des quatre composantes des indicateurs de pauvreté. Donnez-nous un exemple de seuil, de ligne ou de définition qui soit : monétaire, résultat, objectif et relatif.

Phan Thị Ngọc Trâm

Il est possible de stratifier la population et de retenir les derniers 10 % pour les considérer comme « ménages pauvres ».

[François Roubaud]

C'est une alternative qui est effectivement relative. On peut choisir le décile le plus pauvre mais cette mesure pose un problème : si on choisit les 10 % de plus pauvres et qu'on veut étudier l'évolution de la pauvreté dans le temps, il y aura toujours 10 % de pauvres à n'importe quel moment. La pauvreté dans ce cas sera un indicateur qui ne varie jamais.

On peut définir comme seuil de pauvreté monétaire relative le pourcentage de personnes qui consomment moins que la demi-médiane de la consommation. Ou encore, tous ceux qui consomment moins que la moyenne sont pauvres. Ici, il s'agit d'un seuil lié à la moyenne ou à la médiane.

La mesure de la pauvreté varie suivant les contextes. Il s'agit ici de la mesure officielle utilisée dans les pays européens. Quelles sont les limites posées par ce type de mesure ? Pour vous donner un exemple, serait-il possible en utilisant un seuil de pauvreté relatif que la pauvreté soit plus importante en Suède qu'au Mali ?

Je vous laisserai faire les calculs mais sachez qu'avec un seuil de pauvreté relative, on peut très bien observer qu'au Mali, seulement 10 % de la population gagne moins que la moitié du revenu ou de la consommation médiane. En revanche, en Suède cette mesure pourrait s'élever à 40 %. Cela peut paraître surprenant et contre-intuitif de penser que la pauvreté est supérieure en Suède par rapport au Mali.

Quelques commentaires synthétiques sur cette approche relative. Ces seuils relatifs sont plutôt utilisés dans les pays développés alors que les seuils absolus sont plutôt utilisés dans les PED. Pourquoi ? On peut penser que dans les PED, il y a un certain nombre de nécessités et de besoins de base pour vivre ou survivre physiquement qui ne sont toujours pas satisfaits. Pour cette raison, des seuils absolus sont retenus. Une fois que ces besoins élémentaires sont satisfaits, on se dirige vers des mesures relatives allant davantage dans la direction de mesures d'inégalité que de mesures de pauvreté.

Si les revenus augmentent, la pauvreté peut-elle augmenter ? Essayez aussi d'imaginer d'autres seuils de pauvreté subjectifs, absolus et relatifs.

Phan Phương Thảo

Dans une approche relative, on ne fait pas de moyenne générale pour l'ensemble de la population. Les individus ont des niveaux de revenus différents, le revenu augmente mais pas de manière homogène. Pour revenir à l'exemple paradoxal que vous avez évoqué avec la Suède et le Mali, les valeurs ne sont pas homogènes, particulièrement

aux deux extrêmes. Il y a des gens qui sont vraiment loin de la médiane de façon très positive et d'autres de façon très négative, la pauvreté n'augmente pas.

[François Roubaud]

Cette réponse est partielle. Avec un seuil de pauvreté relatif, il est possible que tous les revenus augmentent et que la pauvreté augmente simultanément, ce qui est impossible dans le cas d'une approche absolue. Ce paradoxe apparaît lorsque le revenu ou la consommation des individus pauvres augmentent moins vite que la consommation ou le revenu des individus non pauvres. Dans ce cas, on observera une augmentation du taux de pauvreté alors que la situation générale s'améliorera.

Pour finir rapidement sur ce tableau qui propose de nombreuses possibilités, pourriez-vous citer un exemple de seuil de pauvreté monétaire, de moyens, absolu et subjectif.

Ros Chantrabot

Au Cambodge, il faut environ trois dollars par jour pour vivre de façon décente.

[François Roubaud]

Vous restez dans une approche objective. Les approches subjectives, comme les approches relatives, sont en réalité peu utilisées dans la région. Vous faites une enquête, quantitative ou qualitative, et vous demandez : *« D'après vous, quel est le niveau de revenu minimum à partir duquel il est possible de vivre décemment dans cette société ? »* Cela permet de définir un seuil de pauvreté monétaire (revenu dans la monnaie locale), absolu (quel est le niveau minimum), de moyens (on parle de revenu et non de consommation) et subjectif (je demande aux individus de l'évaluer, il s'agit d'une estimation).

Dans la base de données VHLSS que nous vous avons transmise, vous avez des éléments de pauvreté subjective.

Ros Chantrabot

Comment prendre en compte la différence entre milieu urbain et rural, et l'autoconsommation ?

[François Roubaud]

Nous reviendrons demain sur la construction de seuils de pauvreté qui ont un sens entre milieux rural et urbain, et les aspects objectifs et subjectifs. Pour finir cette partie sur les différentes dimensions de la pauvreté, je voudrais vous présenter les résultats d'une étude sur les différentes formes de pauvreté que nous avons effectuée à Madagascar et que nous avons étendue à d'autres pays, notamment sur le continent africain et latino-américain. Nous voulions étudier si un individu pauvre dans une dimension l'était nécessairement dans une autre ou pas. Par exemple, une personne pauvre sur le plan monétaire peut-elle ne pas être pauvre sur le plan social ?

Illustrations: Les multiples dimensions de la pauvreté

Les pauvres cumulent-ils toutes les formes de pauvreté?
Le cas de la capitale malgache

• Pauvreté monétaire (conso < 1$ par tête)	**32%**
• Pauvreté "objective" non monétaire :	
- en termes de conditions d'existence (pauvreté d'existence)	**35,0%**
- en termes de capital humain	**32,6%**
- en termes de capital social (pauvreté d'exclusion)	**34,6%**
• Pauvreté "subjective" :	
- Perception générale : bien-être subjectif	**33,0%**
- Non satisfaction des besoins jugés vitaux	**34,5%**
- Difficultés financières	**33,9%**
Cumulant les différentes formes de pauvreté	**2,4%**
Cumulant les 4 formes de pauvreté " objective"	**7,1%**
Cumulant les 3 formes de pauvreté " objective" non monétaire	**8,9%**
Cumulant les 3 formes de pauvreté "subjective"	**11,9%**
Présentant au moins une forme de pauvreté	**77,7%**

Source : Enquête 1-2-3 MADIO, phase 3, Antananarivo, 1998, nos propres calculs.

Nous avons pris un seuil objectif de pauvreté monétaire d'un dollar par tête : première ligne du tableau, il y a 32 % des habitants de la capitale malgache qui vivent avec moins d'un dollar par tête. Nous avons défini six autres formes de pauvreté (trois objectives et trois subjectives) ; puis nous avons regardé le pourcentage de gens les plus mal classés, dans ces formes de pauvreté, de façon à obtenir pour toutes les formes de pauvreté le même niveau que pour la pauvreté monétaire – c'est-à-dire le tiers des ménages qui sont le plus mal classés dans chacune des formes de pauvreté. Nous avons construit trois formes objectives de pauvreté :

+ pauvreté d'existence liée à l'accès aux services publics, à l'électricité, à l'eau et aux conditions d'habitation (taille et caractéristiques du logement) ;
+ pauvreté en capital humain : accès à l'éducation ;
+ pauvreté en capital social : liens sociaux qu'entretiennent les individus avec d'autres individus, participation à des associations ou au contraire formes d'exclusion sociale.

Pour la pauvreté subjective, nous nous sommes basés sur trois questions :

+ Perception générale du bien-être subjectif : *« Compte tenu de vos ressources, est-ce que vous considérez que vous vivez très bien/bien/moyennement bien/ mal/très mal ? »*
+ Non satisfaction des besoins jugés vitaux. Nous avons établi une liste de biens et services : nourriture, santé, éducation, emploi, etc., et nous avons demandé : *« Considérez-vous que ces biens ou services sont vitaux pour vous ou est-ce des biens de luxe ? »* Puis, pour tous les biens et services qui ont été considérés comme vitaux, nous avons posé une seconde question : « *Pour ce bien ou ce*

service, êtes-vous satisfait ou non satisfait ? » Avec tous les biens vitaux pour lesquels les gens se sont déclarés non satisfaits, nous avons ainsi créé un indicateur de pauvreté de non satisfaction des besoins vitaux ;

+ Difficultés financières : *« compte tenu de vos revenus, est-ce que vous : épargnez/ équilibrez juste votre budget/devez vous endetter pour vivre ? »*

Vous avez maintenant le protocole et le tableau, pourriez-vous commenter ce tableau et ces résultats : est-ce que toutes les formes de pauvreté se cumulent ? Les sept formes de pauvreté regroupent-elles les mêmes personnes ?

Chanthanivong Thongpheth

Les pauvres sont différents suivant les formes de pauvreté.

[François Roubaud]

En effet. Certains peuvent toucher plus de trois dollars, ils ne sont donc pas pauvres selon le seuil d'un dollar. En revanche, certaines de ces mêmes personnes n'ont pas de logement, ils sont donc pauvres du point de vue des conditions d'existence. Il est ainsi possible de voir des cas de pauvreté dans une dimension et pas dans une autre.

Nguyễn Hữu Chí

Ne s'agit-il pas plutôt d'exceptions ? Je pense que ces sept critères entretiennent des liens de causalité. Par exemple, si quelqu'un est pauvre monétairement, cela aura une conséquence sur ses conditions d'existence. S'il n'a pas de capital social, il aura un nombre limité d'opportunités, de chances de trouver un emploi et cela aura un impact sur ces revenus.

[François Roubaud]

Les intuitions de Chí sont très intéressantes mais erronées. Elles marquent deux points de vue opposés. Le premier résultat montre que les intersections entre les différentes formes de pauvreté sont très faibles. 2 % seulement des individus cumulent toutes les formes de pauvreté alors que dans chacune des dimensions il y a un tiers de la population. Si nous abordons le problème dans l'autre sens, on s'aperçoit que près de 80 % de la population souffrent d'au moins une forme de pauvreté. Les différentes formes de pauvreté ne se recoupent pas exactement. Elles ont des relations, des corrélations mais elles n'identifient pas d'ensembles homogènes. Ce constat peut avoir des conséquences en termes de politique économique : il faut des politiques différenciées pour traiter les différentes formes de pauvreté.

Compte tenu de la priorité que nous accordons aux travaux concrets que vous allez réaliser et l'étude que vous serez amenés à présenter vendredi et samedi, nous reportons la question des inégalités. Passons maintenant aux bases de données et à *Stata*.

Séances de travaux pratiques et d'initiation au logiciel Stata

Journée 2, mardi 22 septembre

[Javier Herrera]

Nous allons nous pencher plus précisément sur la pauvreté monétaire absolue, qui est la plus répandue parmi les seize autres mesures de la pauvreté. Deux éléments sont nécessaires pour la mesurer : un indicateur de bien-être et un seuil à partir duquel la population est considérée comme pauvre ou non pauvre. Une fois que l'on a défini les individus pauvres ou non pauvres, il nous faut construire un indicateur qui puisse caractériser la pauvreté au niveau d'un pays, d'une région. Nous avons ainsi besoin d'agréger des individus dans un indicateur.

Nous vous présenterons quelques exercices de compositions d'indicateurs par sous-population afin de construire des profils de pauvreté. Un seuil représente un standard ou une norme. Tous les individus qui se trouvent en dessous de la norme seront considérés comme pauvres, et ceux qui sont au-dessus seront considérés comme non pauvres.

Une première question se pose d'emblée : vous semble t-il naturel qu'un individu qui a quelques centimes de plus se retrouve dans une situation de non-pauvreté contrairement à un individu qui a quelques centimes de moins ? Les ménages qui sont autour de la ligne de pauvreté sont probablement dans une situation assez similaire.

Principes pour définir la pauvreté

On doit définir :

- Un *indicateur de bien-être* et un *minimum standard*.

Tous les individus se trouvant en deça de ce minimum sont considérés comme pauvres.

La ligne de pauvreté est le coût du panier de biens pour ceux qui se trouvent sur la ligne de pauvreté

MAIS on ne sait pas qui sont sur cette ligne de pauvreté!

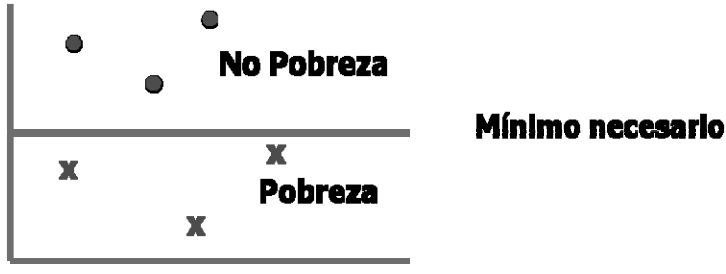

L'individu marqué par un « x » est considéré comme pauvre alors que celui marqué par un rond ne l'est pas. Les deux sont proches de la ligne de pauvreté qui représente en réalité le coût d'un panier de biens pour ceux qui se trouvent sur cette ligne. Comment calcule-t-on cette ligne? La difficulté essentielle est que l'on ne connaît pas à l'avance les personnes qui se trouvent sur la ligne de pauvreté.

Schéma de classification de la population selon la ligne de pauvreté (ou seuil)

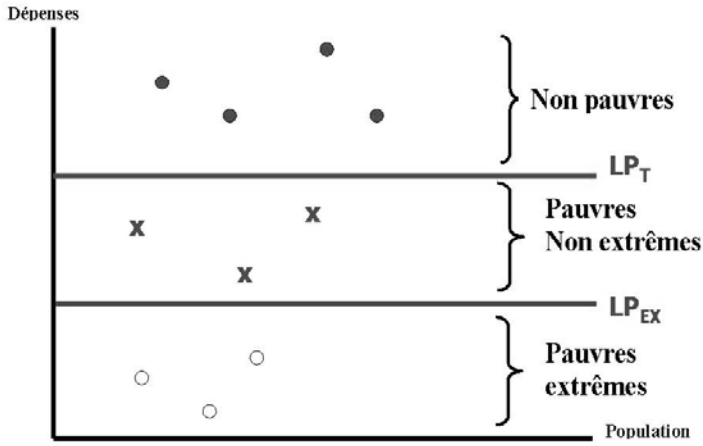

Généralement, les analyses de la pauvreté classent les populations en trois catégories : pauvre, non pauvre, pauvre extrême. Deux lignes sont définies : une ligne de pauvreté totale et une ligne de pauvreté extrême. Cette dernière ligne correspond aux individus qui ne peuvent pas satisfaire leurs besoins alimentaires de base.

Consommation ou revenu comme indicateur de bien-être ?

Nous considérerons la consommation comme un indicateur de bien-être qui inclut l'essentiel des biens et services puisqu'ils sont de nature marchande. On peut donc identifier un indicateur monétaire permettant d'agréger ces différents biens et services.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel, nous l'avons vu. Or, ici, seuls les aspects liés à la consommation sont pris en compte, des composantes du bien-être sont délaissées : bien public, santé, sécurité, vulnérabilité face au choc, intensité de la vie sociale, qualité de vie liée à l'environnement, démocratie, etc. Il importe de garder à l'esprit les limites de l'indicateur que l'on utilise. En outre, dans la pratique,

on ne mesure pas réellement la consommation mais les dépenses. Quelle est la différence entre consommation et dépenses ?

Consommation ou revenu comme indicateur de bien-être?

- Intérêt d'un *indicateur monétaire du bien-être:*
  - La plupart des biens et services sont marchands. Revient à des indicateurs de la capacité des gens à acquérir ces biens.
  - Etalon monétaire facilite problème d'agrégation, possibilité d'élaborer une batterie d'indicateurs et de tests (intensité, sévérité, dominance).
- Inconvénient:
  - Prise en compte uniquement des besoins matériels mais pas de l'accès aux biens publics (éducation santé, sécurité,...), de la vulnérabilité aux chocs, de l'intensité des relations sociales, de la qualité de vie ...

Pour vous aider à appréhender cette différence, prenons un exemple hypothétique : je dépense de l'argent pour acheter du café mais je ne consomme pas tout car je vous invite à la pause-café ; je peux dépenser et partager avec d'autres membres qui ne sont pas de ma famille. Pour cette raison, il peut y avoir une divergence entre la mesure de la consommation et de la dépense.

Gardez également en mémoire que l'on parle de consommation finale. Un ménage peut avoir sa propre unité de production et peut dépenser dans d'autres types de biens liés à son activité de production. Ceci n'est pas pris en compte, seule la consommation finale pour le ménage est considérée. Autre difficulté : j'achète du poisson mais je me rends compte qu'il n'est pas consommable ; j'ai effectué une dépense mais je n'ai pas consommé. De plus, il est difficile de mesurer la consommation parce que cela impose de noter pratiquement chaque aliment qui est préparé et consommé dans le ménage.

Le revenu est ce dont dispose le ménage pour acheter différents biens et services. Une première différence importante se profile : la consommation coïncide avec une réalisation, le revenu avec une potentialité. Un autre cas de figure possible : le revenu existe, mais aucun bien n'est disponible. Enfin, des divergences existent entre ménages ruraux et urbains, les prix ne sont pas comparables. La comparaison et l'agrégation des revenus soulèvent aussi des problèmes de niveaux de vie différents auxquels font face des populations de différentes régions.

Nguyễn Hữu Chí

Un autre cas possible : il peut exister des dépenses qui n'ont pas pour origine un revenu, comme un emprunt.

[Javier Herrera]

En effet, emprunter revient à dépenser plus que ce que je gagne. D'autre part, des ménages ont probablement un compte d'épargne. Vous pouvez utiliser votre épargne pour consommer dans les moments difficiles. C'est précisément parce qu'il est possible soit d'emprunter soit d'utiliser son épargne que la consommation présente une évolution plus lisse et plus homogène que les revenus qui, eux, peuvent varier d'année en année.

Nguyễn Công Thảo

Vous avez dit que la consommation reflète le niveau de bien-être. Est-ce que la consommation à elle seule peut donner une idée du niveau de bien-être ?

[Javier Herrera]

J'évoquais un niveau de bien-être durable, soutenable dans le temps. La consommation à elle seule ne peut rendre compte de l'ensemble du bien-être d'un individu qui possède plusieurs dimensions : la consommation de biens délicats à valoriser comme les services publics, la qualité de la vie, l'environnement, la sécurité, la liberté, etc. La relation entre consommation et bien-être n'est pas univoque. Le fait d'acheter ou de donner peut vous procurer des satisfactions supplémentaires qui ne sont pas mesurées à travers un simple agrégat monétaire de la consommation.

Consommation ou revenu ?

- *A priori*, **la consommation est une meilleure mesure** du bien-être, surtout dans les pays en développement
- Cependant, le choix entre consommation et revenu doit se faire également en fonction de la qualité des informations sur ces 2 mesures dans les enquêtes
- Du fait des limites de ces 2 mesures, il est recommandé d'utiliser **en parallèle des indicateurs non monétaires** (accès aux services publics, mesure subjective du bien-être,…)

La consommation est une meilleure mesure du niveau de bien-être, non seulement parce qu'elle tient compte de l'ensemble des biens et services effectivement achetés, mais aussi parce qu'elle est plus facile à mesurer. En effet, une partie des revenus,

même s'ils n'ont pas d'origine illicite, peuvent ne pas être déclarés. Par exemple, il y a rarement des livres de comptes ou de comptabilité tenus dans les unités de production du secteur informel. Par conséquent, des enquêtes spécifiques ont été mises en place par l'Office Général des Statistiques pour restituer au mieux ces revenus. La qualité de l'information est déterminante pour mesurer la consommation et le revenu. Il est ainsi suggéré d'utiliser des indicateurs complémentaires non monétaires pour évaluer le bien-être des ménages.

Nous allons maintenant porter notre attention à la construction de l'agrégat de la consommation.

La construction d'un agrégat de consommation

- Une bonne mesure de la consommation doit comprendre :
  - toutes les **dépenses monétaires** en biens (alimentaires et non alimentaires) et en services consommées,
  - la valeur monétaire des consommations provenant du revenu en nature (= **autoconsommation** telles que les biens produits par les agriculteurs et les informels et directement consommés),
  - la valeur monétaire d'un **loyer fictif** dans le cas de propriétaires
  - la valeur d'usage des **biens durables**

  Nécessite de tenir compte de :
  - la **variabilité des prix** dans le temps et l'espace
    - (prix réel=prix nominal/ indices de prix à la consommation)
  - l'hétérogénéité des ménages quant à leur **taille et leur structure**

Tous les modes d'acquisition des biens de consommation doivent être considérés. Vous pouvez acheter, autoconsommer, bénéficier de cadeaux de proches, ou d'aides de l'État. Les transferts et donations publics peuvent constituer un autre mode d'acquisition alternatif substantiel. Les loyers doivent être comptabilisés parmi les dépenses pour les locataires. Pour les propriétaires, il faut estimer un loyer fictif qui est celui qu'ils devraient payer s'ils devraient louer la maison dans laquelle ils habitent.

Pour les biens durables – téléviseur, machine à laver, aspirateur, etc. – la valeur d'usage correspondant à l'année en cours est comptabilisée. Si vous avez acheté un téléviseur en 2009 et que vous l'utilisez dix années, il comptera comme dépense uniquement à 1/10 de sa valeur en 2009. Comment peut-on comptabiliser l'autoconsommation dans un agrégat de consommation ?

Nguyễn Văn Chiến

Il faut prendre la valeur du bien sur le marché et la comptabiliser dans la dépense.

[Javier Herrera]

Effectivement, et mentionner les déterminants géographiques qui peuvent entrer en ligne de compte. Parfois, les prix varient d'une région à l'autre, il faut veiller à ce qu'ils correspondent bien au prix qu'aurait payé le ménage dans la même localité. Une autre démarche peut-être utilisée – *cf.* les enquêtes VHLSS. Un module de prix relève les prix de différentes localités pour imputer la valeur autoconsommée. Le choix entre ces deux méthodes dépendra de la variété du produit que vous voulez valoriser. Si le questionnaire des dépenses est très désagrégé et si le questionnaire communautaire contient des catégories de prix trop hétérogènes, vous devrez choisir des variétés plus précisément définies.

Pour un logement et la méthode de calcul d'un loyer fictif pour les propriétaires, la question est directement posée aux ménages : *« Selon vous, combien devriez-vous payer si vous deviez louer le logement dans lequel vous résidez ? »*. Pour éviter les aberrations, vous pouvez croiser cette information avec une estimation que vous pouvez faire vous-même en prenant en compte la taille et la localisation du logement.

Les pays en développement sont généralement très contrastés, un seul marché unique pour l'ensemble du territoire et pour tous les produits n'existe pas. Les marchés sont locaux, régionaux, les niveaux de prix sont différents d'une région à l'autre. Souvent, les fonctionnaires bénéficient d'une compensation en fonction de la ville dans laquelle ils sont affectés. Quelle en est la raison ? Leur pouvoir d'achat peut ne pas être le même s'ils vivaient dans une autre région où les biens et services seraient moins chers.

De même, si vous devez calculer un niveau de dépense moyen au niveau national, vous ne pouvez pas agréger simplement les dépenses ordinaires des ménages : il faut les déflater par un facteur spatial tenant compte des différences de niveau de vie entre régions. L'inflation et la variation des prix dans le temps doivent aussi être prises en compte.

Dernier point : l'hétérogénéité des ménages. Les ménages n'ont pas tous la même taille ni la même composition démographique (adultes, enfants, parfois parents, etc.), cela a une incidence quand on compare les dépenses totales des ménages.

Nous allons à présent revenir sur la question du seuil de pauvreté rapidement évoqué hier. Que faut-il choisir entre seuil de pauvreté relatif et seuil de pauvreté absolu pour des pays en développement ?

Seuil de pauvreté (absolue et relative)

Seuil de pauvreté (absolue et relative)

Il y a un grand nombre de seuils de pauvreté différents. Principalement, on distinguera :

- Seuil de pauvreté relative: le seuil est défini par rapport à un certain niveau de bien-être de la population toute entière
  - Ex: un seuil de pauvreté à 50% de la consommation moyenne dans le pays, ou encore à 50% de la consommation médiane.
- Seuil de pauvreté absolue: le seuil est défini par un niveau absolu (critère fixe) en deçà duquel la consommation (ou autre variable) est considérée trop faible pour atteindre un degré "acceptable" de bien-être (niveau de vie de référence).

Un seuil de pauvreté est relatif dans le sens où il se réfère à une unité de valeur de la distribution des revenus, comme par exemple la ligne médiane des revenus. Un seuil de pauvreté absolu représente un montant fixe en deçà duquel on considère que la population est pauvre. Si je veux faire une comparaison internationale avec des pays développés, sachant aussi que le niveau de revenus varie fortement d'une année à l'autre, quel seuil dois-je choisir ?

Nguyễn Công Thảo

Le choix du seuil dépend de l'objectif que l'on se fixe, de la période que l'on veut étudier et de la caractéristique de la population. Il n'y a pas réellement de règles, par exemple l'OGS et le MoLISA utilisent des seuils de pauvreté différents.

[Javier Herrera]

Si les revenus de la population ont augmenté, l'incidence de la pauvreté peut-elle aussi augmenter ? Le seuil utilisé vous parait-il alors adéquat ? Vous avez calculé l'agrégat de consommation et vous constatez que tous les revenus augmentent. Au moment de construire votre indicateur de pauvreté, vous observez que la pauvreté ne diminue pas et peut même augmenter. Que déduisez-vous ? Que se passe-t-il si les revenus des non pauvres augmentent plus vite que le revenu des pauvres selon les indicateurs de pauvreté absolu et relatif ?

Phan Thị Ngọc Trâm

Pour revenir aux propos de Thảo, l'OGS et le MoLISA utilisent la même approche, la différence réside dans le niveau du seuil. Je pense que pour les pays en voie de développement comme le Việt Nam, la pauvreté est liée à des besoins de subsistance et de logement. Il faut considérer la méthode absolue. Pour les pays développés, la méthode relative est utilisée. Je voudrais revenir sur la possibilité théorique, livrée par François Roubaud, sur un taux de pauvreté en Suède de 40 % et de 10 % au Mali : ce paradoxe s'explique par la disparité dans la distribution des revenus dans les pays développés.

[Javier Herrera]

C'est une bonne réponse mais pas à la bonne question ! Je n'ai pas abordé la comparaison entre pays mais la dimension temporelle. Quel indicateur – absolu ou relatif – dois-je utiliser dans un contexte où le revenu augmente, particulièrement pour les plus riches et les non pauvres ?

Nguyễn Hữu Chí

L'augmentation des revenus des ménages riches peut être plus soutenue que l'augmentation des revenus des ménages pauvres. Cette différence de taux de croissance du revenu fait que la distance qui sépare deux ménages peut se creuser.

[Javier Herrera]

Seuil de pauvreté relative

(-) Ne permettent pas une comparaison entre pays ni dans le temps (ne fait pas référence aux mêmes niveaux de bien-être)

Exemple: le taux de pauvreté officiel aux Etats-Unis au début des années 90 était proche de 15% (seuil relatif), de même pour l'Indonésie.

(-) Pauvreté relative: mesures ne varient pas avec le niveau global de bien-être : **dépendent de la distribution de la consommation, mais pas de son niveau**

- Dans un pays, si la consommation de tous les individus est multipliée par deux, la pauvreté reste cependant inchangée.
- Si les pauvres s'appauvrissent (toutes choses égales par ailleurs), les consommations moyenne et médiane diminuent, si bien que le seuil de pauvreté diminue, et les mesures de la pauvreté peuvent diminuer également!
- Inversement, si les riches s'enrichissent

La mesure relative de la pauvreté met l'accent sur les inégalités de la distribution des revenus ou des dépenses. Cette distribution d'une année sur l'autre peut être plus inégalitaire. Cela peut se traduire par une hausse de l'incidence de la pauvreté lorsqu'un seuil relatif est adopté. Utiliser un seuil relatif variable chaque année peut amener à un accroissement du bien-être de la population et néanmoins à un accroissement simultané de l'indicateur de la pauvreté.

Concernant la comparaison entre pays, il est en effet difficile de comparer des pays qui ont des niveaux de développement et d'inégalités très différents. Des pays peuvent être beaucoup plus pauvres mais plus égalitaires, leur incidence de pauvreté relative sera inférieure à des pays plus riches mais plus inégalitaires.

Nguyễn Hữu Chí

Le choix du seuil absolu ou relatif dépend-t-il des caractéristiques de la distribution des revenus ?

[Javier Herrera]

Le choix d'un seuil relatif ou absolu dépend de ce que l'on cherche à mesurer dans la réalité. Nous cherchons à mesurer le niveau de bien-être dans un pays puis nous nous interrogeons sur les propriétés que doivent avoir ces seuils. Nous avons besoin d'un seuil qui soit absolu dans l'espace du bien-être et qui représente le même niveau de bien-être d'une année sur l'autre.

Au Việt Nam par exemple, ou dans d'autres pays en voie de développement, un seuil de pauvreté absolu sera utilisé, qui rappelons-le a aussi ses propres limites.

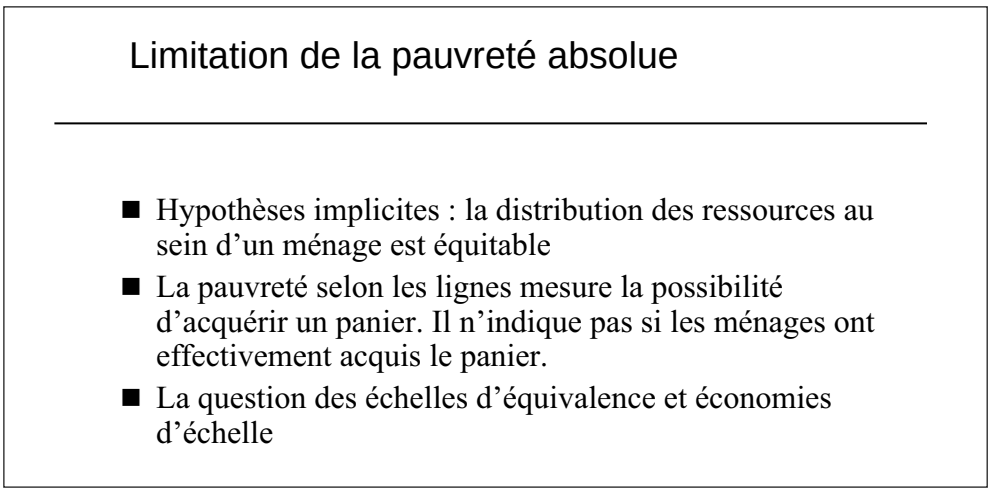

Comment mesure-t-on le seuil de pauvreté absolue ? Deux méthodes sont identifiées selon un principe de base : la pauvreté des populations doit être mesurée avec un standard absolu dans l'espace de bien-être.

Définition du seuil ou ligne de pauvreté

Définition du seuil ou ligne de pauvreté

Ligne de pauvreté monétaire objective (Ravallion)

1. Méthode des coûts des besoins fondamentaux (*Cost of basic needs method*)
Ligne pauvreté = coût d'un panier de biens considéré suffisant pour satisfaire les "besoins fondamentaux"

2. Méthode calorique (*Food-energy intake method*)
Trouver le niveau de dépense pour lequel les besoins caloriques sont satisfaits en moyenne

Un standard identique doit être utilisé pour comparer les niveaux de bien-être entre différents individus. Il ne serait pas équitable d'utiliser des seuils différents selon le niveau de richesse initial des individus. Ainsi, les lignes de pauvreté doivent représenter le même niveau de bien-être pour tout le monde.

Les deux méthodes

+ La ligne de pauvreté représente le coût d'un panier de biens considérés comme suffisants pour atteindre un certain niveau de bien-être qui satisfasse aux besoins fondamentaux.
+ La méthode calorique : identifier le niveau de dépenses pour lequel les besoins en calories sont satisfaits.

Les résultats vont varier de façon importante selon la méthode qu'on utilise. Par exemple, les études menées en Indonésie ont souligné les écarts suivants :

+ méthode du coût du panier de base : incidence de pauvreté de 10,7 % pour les ménages urbains et de 23,6 % pour les ménages ruraux ;
+ méthode calorique : incidence de pauvreté de 16,8 % pour les ménages urbains et de 14,3 % pour les ménages ruraux.

Deux problèmes génériques

Problème d'identification **:** Comment pondérer les aspects du bien-être qui ne sont pas révélés par des comportements marchands

- Comment les caractéristiques du ménage (taille, composition) affecte le bien-être individuel à un niveau donné de consommation du ménage?
- Comment valoriser les biens non-marchands (incluant les services publics)?
- Comment mesurer l'effet sur le bien-être individuel d'une privation relative (relativement aux autres), l'insecurité, l'exclusion sociale?

Problème de référence **:** Quel est le niveau de référence de bien-être au-dessus lequel un individu n'est pas pauvre, c'est-à-dire la ligne de pauvreté sur l'espace du bien-être, qui doit être le point d'ancrage de la ligne de pauvreté suivant la métrique monétaire

Méthode calorique

Méthode calorique

Trouver le niveau de dépenses pour lequel
les besoins caloriques sont satisfaits en moyenne.

→ nécessite une table de conversion des quantités de biens achetés en calories

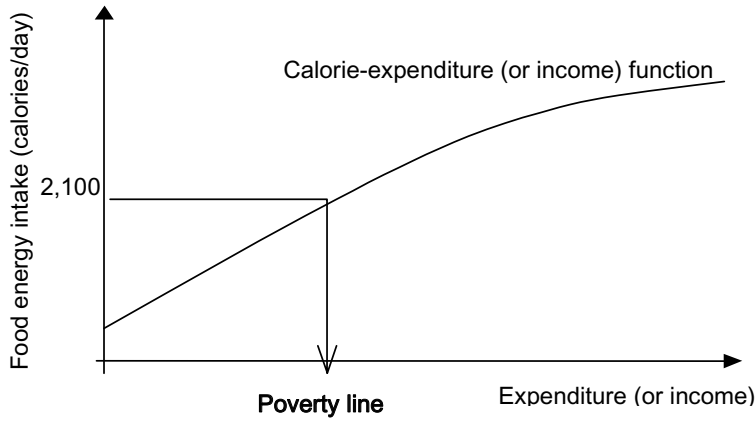

Il s'agit d'identifier le niveau de dépenses requis pour satisfaire le niveau de calories nécessaires pour un ménage – dépenses et quantité de calories requise par personne sont inscrits sur deux axes. Une hypothèse de 2 100 calories en moyenne par jour et par personne est retenue. En réalité les besoins en calories dépendent des personnes, de leur sexe et de leur poids.

Pour agréger les dépenses sur cet axe, il faut tenir compte des différences de prix dues au facteur spatial, notamment pour placer les dépenses des ménages ruraux et des ménages urbains sur la même échelle. On obtient alors la courbe des calories consommées par les ménages en fonction de leurs dépenses. La quantité minimale de calories nécessaires permet de fixer la ligne de pauvreté. Le principal inconvénient de cette méthode repose sur la difficulté de prendre en compte les variations des prix d'une région à l'autre.

Méthode calorique

Cette méthode a ses limites :

La relation entre apport calorique et consommation totale varie. Les prix relatifs diffèrent d'une région à l'autre : par exemple, les calories sont meilleur marché dans les zones rurales, le seuil de pauvreté est ainsi plus bas.

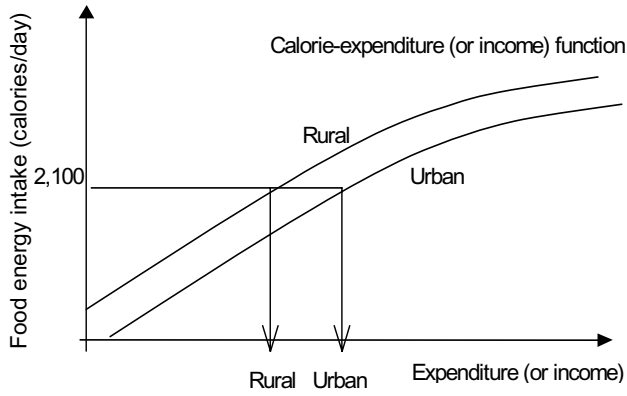

Dans les dépenses, l'autoconsommation a été prise en compte : on a imputé un prix aux produits autoconsommés. Ce n'est pas l'autoconsommation qui explique la différence entre les deux courbes : si l'autoconsommation n'avait pas été prise en compte, l'ordre des deux courbes aurait été inversé.

Nguyễn Hữu Chí

Cette différence s'explique par la structure de la consommation – produits alimentaires et non alimentaires. La plupart des dépenses des ménages ruraux s'effectuent pour des produits alimentaires.

Phan Phương Thảo

Les prix en milieu rural sont moins élevés que ceux en milieu urbain : on dépense moins pour obtenir le même niveau de calories.

[Javier Herrera]

Effectivement. Avec le même revenu vous pouvez obtenir plus de calories en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les ménages ruraux pauvres achètent des calories moins chères que les ménages riches

	Coût per 100cal		*Dépenses per capita*	
Déciles	*urbain*	*rural*	*urbain*	*rural*
1	3,12	2,47	93,98	34,06
2	3,58	2,72	142,33	53,36
3	3,82	2,71	175,26	67,66
4	4,10	2,83	209,97	81,71
5	4,46	2,99	247,43	97,42
6	4,56	3,21	295,29	114,21
7	5,31	3,36	358,32	134,90
8	5,58	3,56	439,49	164,51
9	6,10	3,79	598,99	204,78
10	8,55	4,64	1306,08	365,30
National	4,92	3,23	386,52	131,69

En moyenne, les ménages urbains sont plus riches que les ménages ruraux, le niveau moyen de dépenses par décile est donc plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. On ordonne ainsi séparément les deux types de ménages puis l'on compare les coûts par calories de chacun des déciles entre urbains et ruraux. En milieu rural, la plupart des ménages vivent de l'agriculture. On ne parle que des biens alimentaires et non pas des biens manufacturés (vêtements, téléviseurs, etc.) qui ne sont pas produits en milieu rural. Le tableau illustre deux idées :

+ la nécessité de considérer une population de référence ;
+ la nécessité de considérer l'ensemble de la population au moment où les calculs du seuil de pauvreté sont faits, au lieu de calculer des seuils séparés pour des populations urbaines et rurales.

Les coûts par calorie varient selon les milieux urbains et ruraux et également selon les déciles de la distribution : que ce soit en milieu urbain ou rural, les ménages plus riches consomment des calories plus chères. Les niveaux moyens de dépense des populations urbaines et rurales sont très proches. Les ménages avec un niveau moyen de revenus ont un coût par calorie relativement proche, la seule différence sera la différence de prix entre les régions. Il est donc très important de considérer l'ensemble de la population pour trouver un seuil de pauvreté qui corresponde à l'ensemble de la population au lieu de définir des seuils de pauvreté spécifiques à chacune des régions. Un autre inconvénient repose sur la différence de prix relatifs entre les biens alimentaires et les biens non alimentaires.

Méthode calorique

- Dans le temps : la fonction calorie-consommation s'est déplacée de 1993 à 1998. Les prix des biens alimentaires ont augmenté de 70 % tandis que les biens non-alimentaires se sont appréciés de 25 %, si bien que les consommateurs ont préféré consommer du non-alimentaire en plus grande proportion

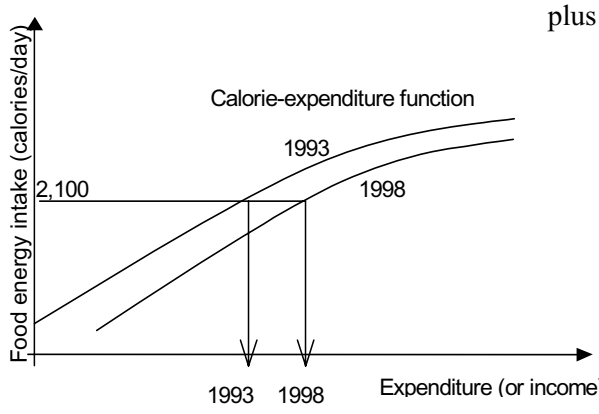

Cette méthode des calories est en partie adoptée au Việt Nam.

Méthode du coût du panier de base

On commence par la sélection *a priori* d'une population de référence pour laquelle on calcule la ligne de pauvreté – un segment de ménages considéré être sur la ligne de pauvreté. Le problème est qu'on ne sait pas encore où se situe la ligne de pauvreté. On utilise alors la méthode itérative c'est-à-dire par approximations

successives. Cette méthode a été appliquée au cas de l'Indonésie. La méthode itérative va converger vers une solution en fonction des caractéristiques et des propriétés des dépenses alimentaires sur les dépenses totales. En effet, **en principe la proportion des dépenses alimentaires sur les dépenses totales diminue au fur et à mesure que le niveau des revenus augmente**. Cette population de référence est un segment de la distribution des dépenses que l'on va considérer pour le calcul de pauvreté. La population de référence utilisée dans le cas du Việt Nam pour le calcul du seuil de pauvreté est le troisième quintile de distribution (1993). Ce quintile se rapprochait le plus du besoin des 2 100 calories sachant que 1 969 calories étaient consommées sans tenir compte des dépenses d'alimentation hors du ménage. Il y a eu imputation afin d'estimer la quantité de calories consommées en dehors des ménages.

La méthode recommandée:
→ la méthode des coûts des besoins fondamentaux

1. Déterminer un objectif nutritionnel
2. Déterminer un panier alimentaire UNIQUE pour l'ensemble de la population, en utilisant les préférences révélées (au besoin faire une moyenne au sein d'un groupe de référence)
3. Estimer le coût d'un tel panier en considérant les prix pertinents pour chaque groupe en question (par exemple rural/urbain).
4. Déterminer l'allocation non-alimentaire de manière cohérente avec le comportement des individus qui se trouvent au voisinage du seuil de pauvreté alimentaire (calculer la fraction alimentaire pour le groupe d'individus autour du seuil alimentaire).

Le troisième quintile achète 1969 calories. Nous avons estimé la quantité de calories correspondant à des aliments achetés hors ménage parmi les 1969 calories. Pour ce faire, nous avons calculé la valeur par calorie des aliments consommés dans le ménage.

Cette méthode se rapproche davantage de la méthode calorique : on a cherché à déterminer dans quel percentile de la distribution se trouvent les ménages dont la consommation de calories est la plus proche de la norme. Dans le document méthodologique qui explique ces calculs, il n'y a pas de référence aux méthodes de calcul. On ignore en particulier si un déflateur a été appliqué.

Un déflateur de prix est un indice qui indique la marge de différence du prix d'un même panier dans différentes régions. Cet indice permet de calculer des percentiles de la distribution des dépenses. Nous sélectionnons un segment de la distribution sur certains critères – par exemple, l'incidence connue de la pauvreté dans le passé. Ce segment sera la donnée initiale pour initier toutes les itérations successives.

Exemple. Avec une incidence de pauvreté de 50 %, nous pouvons choisir des percentiles autour de 50 %. On peut ordonner la population par groupe :

- 5 – quintiles ;
- 4 – quartiles ;
- 100 –centiles.

Supposons une incidence de pauvreté de 50 %, un segment de 40 % à 60 % ; l'ensemble des calculs s'effectuera sur ces ménages. La quantité consommée par ces ménages est calculée (en kilos, en grammes) pour chaque produit (riz, sucre, huile, etc.). Une table de conversion de nutriments est utilisée pour estimer combien de calories représentent chaque produit alimentaire. On connaît ainsi combien de calories ont acquis au total chacun des ménages. Par ailleurs, nous pouvons calculer de combien de calories chaque ménage a besoin en fonction des critères de taille, de poids, de sexe ou d'âge des individus. Dans beaucoup de PED, la taille et la composition démographique des ménages varient en zone urbaine et rurale et selon le niveau de richesse des régions. Si on prend une moyenne nationale en terme de besoins en calories, on suppose alors que la structure démographique des ménages est la même partout. Il est probable que les ménages ruraux aient une proportion d'enfants plus élevée que les ménages urbains et de ce fait qu'ils aient besoin de moins de calories en moyenne que les ménages urbains. Le besoin en calories dépend du métabolisme des individus (taille, poids, etc.) mais également du type d'activité. Les coefficients d'activité, fournis par des nutritionnistes, dépendent des types d'occupation des individus – une personne qui travaille dans l'agriculture a un coefficient d'activité plus élevé qu'une personne qui travaille dans un bureau.

On dispose du total de calories achetées par les ménages et du total de calories dont chaque ménage a besoin. On peut alors construire un premier indicateur qui permet de désigner les ménages qui n'achètent pas une quantité suffisante de calories. Cet indicateur a plusieurs avantages par rapport aux indicateurs classiques monétaires de pauvreté extrême, notamment parce que l'on sait si effectivement les ménages ont acheté les calories dont ils ont besoin.

Dans le document concernant la méthodologie de mesure de la pauvreté au Việt Nam élaboré par l'OGS (*cf.* textes de lecture), les ménages achètent à l'intérieur du ménage 1 969 calories auxquels il faut ajouter les calories consommées en dehors du ménage : au total, on obtient 2 052 calories. Après ajustement des quantités, on cherche à savoir combien coûte la quantité d'aliments qui correspond à 2 100 calories.

Si l'enquête comporte aussi un module de prix détaillés, on utilisera ces prix pour estimer la valeur des paniers alimentaires. Il existe des coefficients pour toutes les communes dans lesquelles les prix sont différents. Cette méthode a été adoptée au Việt Nam pour estimer la valeur des paniers de consommation alimentaire des ménages en milieu rural.

On a ainsi calculé la ligne de pauvreté extrême qui est un critère relativement objectif même si la consommation spécifique de calories est socialement déterminée. Cependant, il manque encore les dépenses non alimentaires. Nous n'avons pas vraiment de critères objectifs pour définir ces dépenses.

Deux méthodes sont possibles :

+ la plus courante consiste à calculer la part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales et à multiplier l'inverse de ces coefficients par la ligne de pauvreté extrême ;
+ une seconde méthode consiste à considérer les dépenses non alimentaires des ménages quand les dépenses totales sont égales à la ligne de la pauvreté extrême.

Une fois la ligne de pauvreté totale obtenue, il est possible d'estimer l'incidence de pauvreté.

Quelle était au Việt Nam l'incidence de la pauvreté en 1993 ?

Phan Phương Thảo

58,1 %

[Javier Herrera]

La population de référence qui avait été choisie initialement était le troisième quintile – population entre 40 % et 60 %. Cette ligne apparaît un peu basse par rapport à celle qu'on aurait du obtenir si l'on avait centré autour de l'incidence de pauvreté de 58,1 %. Cela peut impliquer une sous-estimation de l'incidence de pauvreté en 1993.

Pourquoi ?

+ indice 1 : le coût des paniers varie selon le niveau de revenus ;
+ indice 2 : est-ce que la proportion des dépenses d'alimentation sur les dépenses totales varie selon les niveaux de revenus et dans quel sens ?

Nguyễn Hữu Chí

Deux raisons expliquent ce phénomène : il existe une différence en termes de prix entre ville et campagne : la structure des dépenses en produits alimentaires et non alimentaires diffèrent. Dans les campagnes, la part des dépenses alimentaires sur la dépense totale est plus élevée qu'en ville.

[Javier Herrera]

Cela est indépendant des différences de prix relatifs entre la ville et la campagne. En ville comme à la campagne, les coûts par calorie augmentent avec le niveau de revenus. Plus on est riche plus on achète de calories chères, le coût du panier alimentaire est par conséquent plus élevé. De plus, le coefficient des dépenses alimentaires sur les dépenses totales augmente également aussi bien en ville qu'à la campagne, à mesure que les niveaux de revenus augmentent. La ligne de pauvreté extrême sera plus élevée. Puisque l'on multiplie cette ligne de pauvreté par l'inverse des coefficients des dépenses alimentaires sur les dépenses totales, la ligne de pauvreté sera également plus élevée.

Pour résumer :

> la méthode calorique adoptée pour le Việt Nam consiste à chercher à quel niveau de dépenses totales on consomme la quantité de calories requises. Cette méthode ne permet pas d'assurer l'obtention de lignes de pauvreté qui

représente le même niveau de bien-être pour toute la population. Cette méthode produit des données incohérentes ;

> la méthode itérative, au contraire, a de fortes chances de produire des lignes de pauvreté cohérentes.

Phan Phương Thảo

Prend-on en compte dans les deux méthodes la différence de niveaux de prix selon la qualité des produits ?

[Javier Herrera]

Les ménages qui ont des niveaux de revenus très proches achètent en général la même qualité de produit. Dans la méthode proposée, on contrôle cet effet de deux façons :

- en considérant une population de référence dans le même segment de distribution de revenus ;
- en tenant compte des prix effectivement payés par les ménages calculés à partir des valeurs unitaires des produits obtenues dans la même enquête.

Pour examiner si cette méthode fonctionne, il faut examiner la distribution des valeurs unitaires. Le niveau d'agrégation ou de désagrégation des produits peut ne pas être suffisant, il faut examiner l'ensemble de la distribution des valeurs unitaires pour voir si des variétés différentes ne sont pas cachées.

[Mireille Razafindrakoto]

Revenons rapidement sur la notion de seuils absolus et de seuils relatifs.

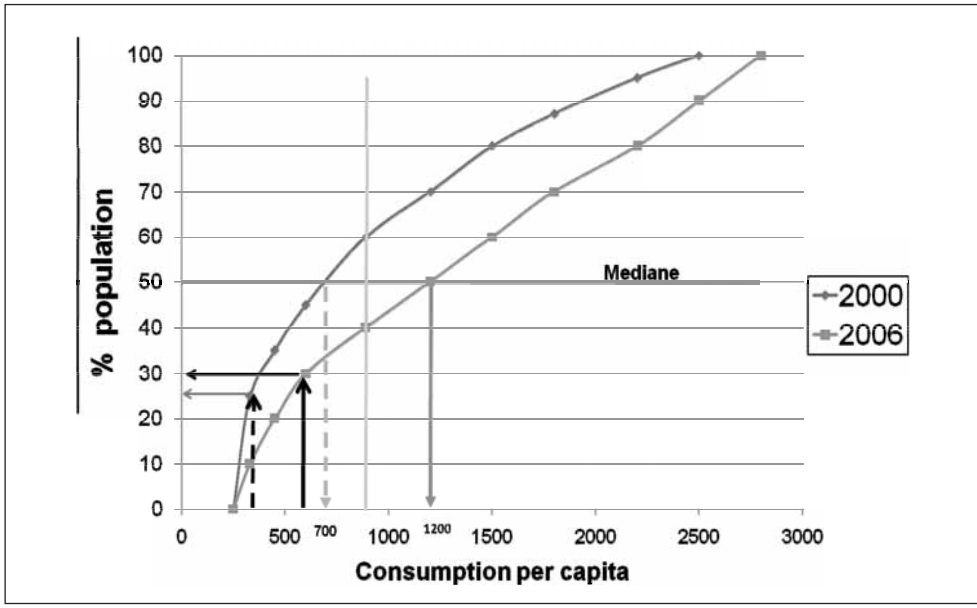

Vous avez sur ce graphique la distribution de la consommation par tête au sein de la population d'un pays fictif. L'axe des abscisses indique la consommation par tête ; en ordonnées, il est noté le pourcentage de la population qui consomme.

On note que 50 % de la population consomme moins de 700 000 VND par tête par exemple en 2000. On prend un seuil relatif : la moitié de la consommation médiane de la population en général.

Pour l'année 2000, la consommation médiane est de 700 000 par tête. Si nous divisons ce chiffre par deux – soit 350 000 VND –, nous obtenons 26 % de la population considérée comme pauvre.

En 2006 la consommation médiane est de 1 200 000, la demi-médiane est 600 000 et 30 % de la population est considérée comme pauvre.

Dans cet exemple fictif, et selon ces seuils relatifs, la pauvreté a augmenté. Pourtant entre 2000 et 2006 on constate que la consommation de l'ensemble de la population a augmenté. La courbe se déplace vers la droite. Le seuil relatif change d'une année à l'autre.

Si on prend un seuil absolu de 900 000, quels sont les chiffres de l'incidence de la pauvreté en 2000 et en 2006 ?

- 2000 : 60 % de la population en dessous de la ligne de la pauvreté ;
- 2006 : 40 % de la population. L'incidence de la pauvreté baisse.

Les approches de la pauvreté sont plurielles. Au Việt Nam, quelle méthode serait la plus appropriée ?

Nguyễn Hữu Chí

Le seuil adéquat est la méthode du seuil absolu. La méthode relative est plus adaptée aux pays développés.

[Mireille Razafindrakoto]

On ne mesure pas la même chose selon le seuil qu'on utilise :

+ seuil absolu : on mesure l'évolution de la part de la population en deçà d'un seuil fixe. Si la situation s'améliore globalement, moins de personnes seront sous ce seuil ;
+ seuil relatif : on mesure l'évolution de la distribution de la consommation au niveau d'une population donnée. On s'intéresse plutôt aux inégalités.

Ce résultat parait contradictoire car la situation s'est améliorée pour l'ensemble de la population ; en réalité, l'amélioration a été plus sensible pour les populations les plus riches.

[Javier Herrera]

Il est en effet préférable d'utiliser les seuils absolus. Même dans les sociétés développées, de nouveaux besoins apparaissent et le seuil relatif ne semble pas être une bonne solution.

[Jean-Pierre Cling]

Après avoir vu les différents seuils de pauvreté, je vous propose d'aborder les indicateurs de pauvreté qui nous permettront de caractériser un pays. Le premier

indicateur, le plus simple et intuitif, est l'incidence de pauvreté (Po) c'est-à-dire le nombre de pauvres divisé par la population totale.

Principes pour définir la pauvreté

On doit définir :

- Un *indicateur de bien-être* et un *minimum standard*.

Tous les individus se trouvant en deça de ce minimum sont considérés comme pauvres.

La ligne de pauvreté est le coût du panier de biens pour ceux qui se trouvent sur la ligne de pauvreté

MAIS on ne sait pas qui sont sur cette ligne de pauvreté!

Si chaque point de ces graphiques représente un individu, à combien s'élève l'incidence de pauvreté ?

Nguyễn Hữu Chí
50 %

[Jean-Pierre Cling]
Effectivement. Rappelons que chaque ménage est composé de plusieurs individus, et que les indicateurs de bien-être se situent à l'échelle de l'individu et non pas du ménage. Quelles sont les limites de cet indicateur ?

Nguyễn Công Thảo
C'est une approche purement quantitative et non qualitative. De plus, il ne reflète pas réellement le degré et l'intensité de la pauvreté.

[Jean-Pierre Cling]

Les indicateurs de pauvreté

- **Les indicateurs de classe Pα, dits indicateurs de Foster-Greer-Thorbecke (FGT)(1984)**

$$P_\alpha(Z,Y) = \frac{1}{N}\sum_i \left(\frac{Z - Y_i}{Z}\right)^\alpha$$ avec (Z-Yi)=0 si négatif

- Pour **α = 0**, l'indicateur P0 est égal à H(Z), l'incidence de la pauvreté.
- Pour **α = 1**, l'indicateur P1 est égal à PG(H), le " Poverty Gap Index "et mesure la profondeur de la pauvreté.
- Pour **α = 2**, l'indicateur P2 est connu sous le nom d'intensité de la pauvreté (squared poverty gap index) qui est sensible à la distribution.

- P2 mesure la sévérité de la pauvreté au travers d'une combinaison du taux de pauvreté, du degré moyen de pauvreté et d'une mesure d'inégalité parmi les pauvres CV(Z).

Indicateurs de profondeur et de sévérité de la pauvreté

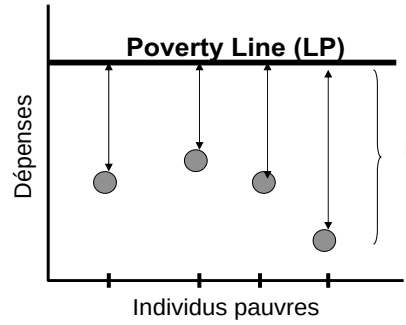

Distance between Poverty Line and purchases:

LP- Dépenses

$$GAP = \frac{1}{Pob}\sum_{ind=1}^{nro_pauvres}\left(\frac{LP - Dépenses_{ind}}{LP}\right)$$

What is the Mean distance between poors' purchases and poverty line?

$$SEVERITE = \frac{1}{Pob}\sum_{ind=1}^{nro_pauvres}\left(\frac{LP - Dépenses_{ind}}{LP}\right)^2$$

What is purchases's inequality among poors?

De plus, la distance par rapport à la ligne de pauvreté n'est pas mesurée. Si la situation économique s'améliore mais pas assez pour que certains pauvres aillent

au-delà du seuil, ceci ne se reflètera pas sur l'indicateur. Enfin, cet indicateur ne satisfait pas au principe de « transferts ». Selon ce principe, un transfert de revenus à l'intérieur du groupe des pauvres ne devrait pas changer la valeur de l'indice de pauvreté. Pourtant, si on transfère des revenus des plus pauvres aux moins pauvres qui sont les plus proches du seuil de pauvreté, ces derniers peuvent passer au dessus du seuil de pauvreté et ce transfert peut se traduire par une réduction de l'incidence de la pauvreté, ce qui est paradoxal !

Les deux autres indices de pauvreté sont complémentaires du précédent :

- l'indice de profondeur de la pauvreté (P1) mesure la distance moyenne entre le revenu (la consommation, les dépenses, etc.) des pauvres et la ligne de pauvreté. On peut interpréter la valeur de cet indicateur comme le montant du transfert financier moyen par individu qui serait nécessaire pour faire passer tous les pauvres au dessus du seuil de pauvreté (stricto sensu, pour les amener au niveau de ce seuil) ; par construction, cet indice satisfait le principe de transferts ;
- l'indice de sévérité (ou d'intensité) de la pauvreté (P2) est plus complexe puisqu'il prend également en compte la distance par rapport à la ligne de pauvreté mais de manière quadratique ; de ce fait, sa valeur dépend de la distribution des revenus (des dépenses) parmi les pauvres ; autrement dit, l'indice de sévérité de la pauvreté prend en compte l'inégalité parmi les pauvres.

Données d'enquête et principes d'analyse

[Mireille Razafindrakoto]

Il est important de s'interroger sur la collecte des données de toute base statistique avant d'entamer une analyse.

Les enquêtes ménages sont souvent les données les plus appropriées aux études sur la pauvreté, elles seules fournissent des informations directes sur :

- la distribution des niveaux de vie dans une société ;
- le nombre de ménages dont la consommation demeure inférieure à un niveau donné.

Comme tout instrument, ces enquêtes ont des limites et comportent des pré-requis. Il faut tenir compte :

- de la couverture de l'enquête. Il faut savoir que les pauvres sont souvent sous-représentés dans les enquêtes, les sans-domiciles ou itinérants sont difficiles à interroger ;
- du plan de sondage de l'enquête. L'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population s'il a été tiré de manière aléatoire. Généralement, on ne fait pas de tirage aléatoire simple et l'on construit un échantillon stratifié. On définit différentes strates puis on tire aléatoirement des personnes. Cette stratification permet d'augmenter la précision de la mesure de la pauvreté en sur-représentant les régions où se concentrent les pauvres ou les régions très peu peuplées. Pratiquement, les strates, souvent géographiques (régions), sont divisées en

grappes ou premières unités de sondage. Puis, les grappes (villes, groupes de villages, sous-groupes de population) sont sélectionnées aléatoirement à l'intérieur de la strate. Enfin, un certain nombre de ménages sont ensuite sélectionnés aléatoirement au sein de chaque grappe. Pour réduire les coûts, il est possible d'établir des « clusters » concentrant les observations sur un sous-groupe de la population. Cependant, l'information obtenue à partir des « clusters » est moins représentative de la population de l'ensemble de la zone que celle obtenue à partir d'un échantillon purement aléatoire ;

- de la taille de l'échantillon qui déterminera l'intervalle de confiance. Plus le nombre de personnes est élevé, plus la marge d'erreur est faible et le niveau de précision élevé ;
- des erreurs de mesure sur certaines variables, comme les doublons et les valeurs aberrantes ;
- de la qualité de l'enquête (questionnaire, non-réponses qui peuvent biaiser l'analyse, étude de la cohérence des informations, par rapport aux bornes supérieures et inférieures, entre les variables).

Voici quelques éléments méthodologiques de l'enquête VHLSS 2004 :

- taille de l'échantillon : 9 189 ménages répartis dans 3 100 communes ;
- échantillon représentatif au niveau national, urbain/rural et huit régions ;
- échantillonnage : tirage à partir de l'échantillon maître – échantillon aléatoire de zones de dénombrement (ZD) du recensement de 1999 ;
- tirage en trois étapes : 1. tirage des communes (stratification provinces et urbain/rural) ; 2. tirage de trois ZD dans chaque commune, tirage aléatoire avec probabilité proportionnelle à la taille des communes et ZD (taille = nombre de ménages selon recensement) ; 3. tirage des ménages dans les ZD selon une liste actualisée des ménages.
- unité statistique : les ménages (et les membres du ménage) et les communes ;
- population enquêtée : les résidents permanents.

Concernant les différentes variables, nous vous proposons une liste non exhaustive que l'on peut utiliser et intégrer dans une base de données – au niveau géographique, du ménage et des individus :

- région, urbain/rural ;
- taille du ménage ;
- nombre d'unités de consommation ;
- nombre d'actifs dans le ménage ;
- nombre de personnes dépendantes dans le ménage ;
- rapport entre le nombre d'hommes et de femmes dans le ménage ;
- niveau moyen d'instruction dans le ménage ;
- caractéristiques du chef de ménage (sexe, âge, éducation, nationalité, migration, situation par rapport à l'activité, type d'emploi, catégorie socio-professionnelle, secteur d'activité, secteur institutionnel, ancienneté dans l'emploi, etc.) ;
- type d'habitat, nombre de personnes par pièce, accès à l'électricité, approvisionnement en eau potable, type d'aisances, etc. ;
- indicateurs sur quelques biens durables ;

- variables agrégées sur les revenus et la consommation par ménage, par tête et par UC (unités de consommation), consommation alimentaire (avec autoconsommation) ;
- dépenses regroupées en grandes fonctions ;
- dépense totale ;
- revenus totaux provenant de l'activité et hors activité ;
- participation, « subjective well-being » (SWB), risques/vulnérabilités, etc.

Journée 3, mercredi 23 septembre

Les profils de pauvreté

Programme de la session

Profils de pauvreté

- Principes généraux
  - Applications et analyses
- Robustesse, analyse de dominance stochastique
- Cartes de pauvreté
- Les déterminants de la pauvreté

[Mireille Razafindrakoto]

Nous allons vous présenter les « profils de pauvreté »[1]. Il s'agit de l'analyse basique des caractéristiques de la pauvreté pour une population donnée obtenues à partir de données statistiques. Nous développerons un certain nombre de principes généraux et insisterons sur la notion de robustesse.

Il est difficile de définir les seuils de pauvreté. Plus que le choix même du seuil, il faut vérifier que les résultats obtenus sont robustes. Si l'on bouge légèrement le seuil, obtiendrons-nous toujours les mêmes résultats ? Nous examinerons ensuite quelques exemples de cartes de pauvreté. Enfin, nous analyserons les déterminants de la pauvreté qui sont obtenus après régressions économétriques.

[1] Nous souhaitons remercier Laure Pasquier-Doumer, chercheur à Dial-Paris, qui a fourni un canevas de base à partir duquel cette section de l'atelier sur les profils de pauvreté a été développée.

Il est nécessaire de poser une problématique, de définir quelles sont les questions auxquelles nous cherchons à répondre. Il faut chercher une ou des variable(s) qui permettrai(en)t de répondre à cette problématique. À partir de la démonstration issue de vos analyses, il vous faut identifier les variables permettant de répondre aux questions que vous vous posez et présenter vos résultats de façon pertinente (tableaux, graphiques, variables utilisées, etc.).

Profil de pauvreté

- Qu'est-ce qu'un profil de pauvreté?
- Quelles sont les questions auxquelles on cherche à répondre par un profil de pauvreté ?
- Quelles sont les variables d'intérêt et pourquoi ?
- Comment présenter un profil de pauvreté ?
- Un exemple de profil de pauvreté

Qu'est-ce qu'un profil de pauvreté ? Il s'agit de déterminer les principales caractéristiques des pauvres dans un pays, dans une population donnée. Autrement dit : qui sont les pauvres ?

L'idée est d'essayer de voir comment varie l'incidence, les caractéristiques de la pauvreté selon les différents groupes et sous-groupes. Quelles sont les caractéristiques de la pauvreté ? Comment varie la pauvreté selon le genre, la région, les caractéristiques de l'emploi, les différentes ethnies ? Évidemment, pour mener une analyse sur les groupes et sous-groupes que vous avez définis, il vous faut tenter de voir s'il existe un moyen de bien cibler les populations pour l'analyse.

Prenons l'exemple du groupe de travail qui souhaite étudier la pauvreté suivant le genre. Nous avons ici une base de données qui porte essentiellement sur les ménages. Si nous voulons travailler sur le genre, nous n'avons pas suffisamment d'informations permettant de distinguer les individus à l'intérieur des ménages. Nous pouvons effectivement mener quelques analyses, suivant le niveau d'éducation, le bien-être subjectif (perception des individus), etc. Mais nous n'obtiendrons pas d'éléments de distinction en termes de pauvreté monétaire entre les femmes et les hommes au sein d'un même ménage.

L'approche plus classique est de distinguer les ménages dirigés par des hommes de ceux dirigés par des femmes. Quand nous faisons une analyse de pauvreté et que nous distinguons les groupes, il s'agit ensuite de voir quelle distinction nous pouvons

avoir sur tel groupe donné. D'une manière générale, il est plus facile d'avoir des politiques qui ciblent les ménages que les individus à l'intérieur même d'un ménage.

Questions auxquelles on cherche à répondre ?

- a) La pauvreté est-elle très différente (en terme d'incidence, d'intensité ou de profondeur) d'une région du pays à une autre ?
- b) Les régions les plus peuplées sont-elles également celles où vivent le plus grand nombre de pauvres ?
- c) La pauvreté est-elle corrélée au genre, à l'âge, à l'ethnie, au fait de vivre en ville plutôt qu'en milieu urbain ?
- d) Quelle est la principale source de revenu des pauvres ?
- e) De quels secteurs dépendent principalement les pauvres pour assurer leur subsistance ?

Voici une liste de questions auxquelles nous cherchons à répondre dans un profil de pauvreté. Il est intéressant de souligner que, tout d'abord, nous commençons par un constat. Nous essayons de cerner et de dresser, à travers les chiffres et les données, un état des lieux.

La pauvreté varie-t-elle d'une région à une autre ? Est-elle plus forte dans les régions plus peuplées ou moins peuplées ? Quelles différences observe-t-on entre milieu urbain et rural ? Quelles sont les principales sources de revenus des pauvres (le secteur informel, le milieu agricole) ? Les pauvres dépendent-ils plus particulièrement d'un secteur pour assurer leur subsistance ?

Questions auxquelles on cherche à répondre ?

- f) Quels produits ou services les pauvres vendent-ils ?
- g) Les pauvres en milieu rural sont-ils surtout ceux qui vivent de l'agriculture ou les autres ?
- h) Dans quelle mesure le chômage ou le sous-emploi est-il un déterminant de la pauvreté ?
- i) Comment se répartissent les dépenses des ménages pauvres ?
- j) En quoi la pauvreté est-elle liée à l'état de malnutrition et à de faibles résultats scolaires

Si l'on constate que l'incidence de la pauvreté est plus forte en milieu rural, nous pouvons nous demander si les pauvres sont ceux qui vivent de l'agriculture ou s'il s'agit des personnes qui ne possèdent pas de terres, qui sont obligées de recourir à d'autres activités pour assurer leur subsistance. Nous pouvons aussi nous interroger dans quelle mesure le chômage ou le sous-emploi sont des facteurs qui constituent un déterminant de la pauvreté.

Questions auxquelles on cherche à répondre ?

- k) Quel est le comportement des pauvres en matière de fécondité ?
- l) À quel service public les pauvres ont-ils accès ? De quelle qualité ?
- m) Les pauvres ont-ils accès au marché du crédit formel ou informel ?
- n) Les pauvres sont-ils en possession de biens durables ? Si oui, lesquels ?
- o) Le revenu des pauvres est-il instable? A quels risques font-ils face ?
- p) Certains groupes de la population ont-ils un risque plus élevé de devenir pauvres que d'autres ?
- ...

En quoi la pauvreté est-elle corrélée à l'accès aux soins de base ? Au niveau d'éducation atteint par des individus ? À l'accès à des services publics ? Nous pouvons être encore plus précis. Les revenus des pauvres sont-ils instables ? Font-ils face à des risques particuliers ? Certains groupes de la population subissent-ils un risque plus élevé de tomber en pauvreté ?

Il s'agit ici d'une étape descriptive. Nous établissons un lien entre les caractéristiques d'un groupe de la population donnée dans le cas de pauvres ou non pauvres. Nous n'établissons pas, pour l'instant, de lien de causalité.

Quelles sont les variables d'intérêt et pourquoi ?

Emploi

- Relation entre le type d'emploi et la pauvreté.
- La probabilité d'entrer ou de sortir de la pauvreté va très souvent dépendre des revenus d'activité.
- Décomposition de la pauvreté en fonction du secteur d'activité (ou source de revenu)

  → éclairer les questions précédentes d) e) f) g) h).

Education

- Education = priorité dans la lutte contre la pauvreté car l'éducation souvent considérée comme facteur de croissance.
- Niveau d'éducation élevé souvent = garantie contre le risque d'être pauvre.

  → éclairer les questions j) et l) précédentes.

Quelles sont les variables d'intérêt et pourquoi ?

Genre

Lien entre pauvreté et genre du chef de ménage pour un meilleur ciblage des ménages pauvres.

- Dans beaucoup de pays, les ménages dont le chef de ménage est une femme ont une plus forte probabilité que les autres d'être pauvres.
- Permet d'éclairer la question c) précédente.

Région de résidence

Région de résidence souvent une variable clef pour le ciblage de politique de réduction de la pauvreté.

Age

Les jeunes et les vieux sont-ils les plus touchés par la pauvreté ?

À partir de ces questions, quelles sont les variables que nous pouvons mobiliser pour essayer d'y répondre ? Nous entrons dans une deuxième phase : après avoir défini une problématique, nous définissons les variables que nous allons mobiliser pour l'analyse.

Concernant le lien entre emploi et pauvreté, nous pouvons nous intéresser à l'endroit où travaille le chef de famille dans les ménages pauvres par rapport à ceux qui ne sont pas pauvres. Pour l'éducation, nous pouvons nous pencher sur le niveau d'instruction atteint par le chef du ménage.

Dans le cadre de cette semaine de formation et de la journée de restitution de samedi, vous avez choisi des thématiques couramment abordées pour analyser la pauvreté de manière générale :

- le genre : nous constatons que dans beaucoup de pays, quand le chef de ménage est une femme, le ménage a une plus forte probabilité d'être pauvre ;
- les régions de résidence : le niveau de pauvreté varie selon les régions ;
- l'âge : bien souvent les plus jeunes et les plus vieux sont plus susceptibles d'être touchés par la pauvreté.

Comment présenter un profil de pauvreté ?

Exemple : 1 000 personnes réparties entre deux régions: Nord et Sud

	Nombre de personnes			Profil de pauvreté	
Région	**Pauvre**	**Non Pauvre**	**Total**	**Type A % de la population de la région en-dessous du seuil de pauvreté**	**Type B % de la population pauvre qui vit dans la région**
Sud	100	100	200	50%	33%
Nord	200	600	800	25%	67%
Total	300	700	1000	30%	100%

A et B mesurent des choses différentes: deux manières de voir

Part des pauvres plus importante dans le Sud que dans le Nord
➔ Le profil de type A → **plus forte incidence de la pauvreté au Sud qu'au Nord**

Mais Population au Nord est beaucoup plus importante qu'au Sud. Le nombre de pauvres est plus élevé au Nord qu'au Sud. ➔ Le profil de type B montre que **plus de pauvres vivent dans le Nord que dans le Sud**

Il existe deux modes de présentation d'un profil de pauvreté. Ce tableau présente une situation fictive : deux régions, le Nord et le Sud, et 1 000 individus. Dans le premier cas, « profil de pauvreté de type A », nous allons regarder pour chaque sous-population : combien de personnes sont concernées par la pauvreté ?

Quel est le pourcentage de la population qui se trouve en dessous du seuil de pauvreté ?

- 50 % dans le Sud sont concernés ;
- 25 % dans le Nord ;
- 30 % de la population totale du pays sont touchés par la pauvreté.

Dans le « profil de pauvreté de type B », nous cherchons à savoir comment se répartit la population pauvre : 33 % dans le Sud et 67 % dans le Nord.

Nous avons donc deux manières d'analyser ces chiffres, le sentiment est contradictoire. Cependant si l'on prête attention à l'incidence de la pauvreté au sein de chaque région, nous constatons que dans le Sud, l'incidence de la pauvreté est beaucoup plus forte que dans le Nord. Par contre, lorsque nous regardons au sein de la population pauvre, nous voyons qu'il y a plus de pauvres dans la région du Nord que dans la région du Sud.

Cela est-il contradictoire ? Quels enseignements pouvons-nous tirer de ces deux types de profil ?

Nguyễn Hữu Chí

Le type A mesure la gravité de la pauvreté par région. Le type B calcule le nombre de pauvres par région.

[Mireille Razafindrakoto]

Effectivement. Pour vous, les autorités de ce pays devraient-elles comprendre que la situation est meilleure dans le Nord ou dans le Sud ?

Mai Thị Nghĩa

Nous constatons que les gens du Sud tombent plus facilement dans la pauvreté. Une politique de lutte contre la pauvreté devrait tout d'abord concerner la population du Sud.

[Mireille Razafindrakoto]

Ces deux types de profils de pauvreté montrent deux choses différentes. Le profil de type A montre où l'incidence de la pauvreté est la plus forte. Nous essayons de voir, au sein d'une population donnée, quelle est la proportion de pauvres. Le profil de type B montre la répartition de la pauvreté au niveau de chaque région.

Nous pouvons imaginer que la région du Sud est plus défavorisée : l'incidence de la pauvreté est plus élevée. Cependant, nous constatons qu'il y a plus de pauvres dans la région du Nord. Ces deux éléments doivent être pris en compte par les politiques.

Prenons un exemple concret. Lors des plénières, Monsieur Ngô Huy Liêm nous a montré une carte de densité de la pauvreté. D'une manière générale, on pense souvent qu'au Việt Nam la pauvreté se concentre plutôt dans les zones rurales et surtout montagneuses. Cette carte a montré que la pauvreté était plutôt localisée autour des zones urbaines. Cela résulte du fait que la population, au Việt Nam, se concentre davantage autour des centres urbains ; en montagne, la densité démographique demeure très faible.

Comment présenter un profil de pauvreté ?

Exemple 1 : Caractéristiques des individus de différents sous-groupes de pauvreté (**Type B**).

	Croatie 1998		Moldavie 1998	
	Pauvre	Non-Pauvre	Pauvre	Non-Pauvre
Electricité	99.0	99.8	97.7	99.8
Chauffage central	7.8	33.4	23.1	35.9
Système d'égout	51.2	79.6	20.0	35.0
Eau	74.5	96.6	20.0	35.0
Ligne de pauvreté=2/3 de la médiane de la consommation par tête				

À partir de ce tableau, pouvez-vous me préciser :
- si la ligne de pauvreté qui a été choisie est une ligne de pauvreté absolue ou relative ?
- vos principaux commentaires ?

Chanthanivong Thongpheth
Il s'agit d'une ligne de pauvreté relative.

[Mireille Razafindrakoto]
Effectivement : 2/3 de la médiane de la consommation par tête.

Nguyễn Hữu Chí
Vous avez dit hier que le seuil de pauvreté est égal à 50 % de la médiane de la consommation par tête. Ici, la ligne de pauvreté est établie au 2/3 de la médiane de la consommation par tête. Sur quels fondements vous basez-vous pour choisir ce seuil ?

[Mireille Razafindrakoto]
Le choix des lignes de pauvreté dépend des pays. Chaque pays choisit sa ligne de pauvreté en partant d'un certain nombre de pratiques. La Croatie et la Moldavie ont choisi 2/3 de la médiane. Dans d'autres pays, le rapport est de 50 %. Ces lignes de pauvreté relatives ne permettent pas de comparaisons ni dans l'espace ni dans le temps. Nous ne pouvons pas faire de comparaison entre pays car le niveau de pauvreté absolue est différent. De même dans le temps : ici nous voyons 2/3 de la médiane, l'année suivante la médiane peut changer.

Nguyễn Đỗ Hương Giang

Quatre critères sont utilisés : le chauffage, l'électricité, les égouts et l'approvisionnement en eau. Nous constatons qu'en Croatie 79,6 % des non pauvres ont accès au système d'égout tandis que ce taux en Moldavie n'est que de 37 %.

[Mireille Razafindrakoto]

Nous mettons deux pays en parallèle, ce qui rend l'analyse ardue. Examinons tout d'abord la situation par pays. Il faut aller à l'essentiel et regarder en premier lieu où sont les différences les plus frappantes. Nous parlons d'analyse de la pauvreté avec en toile de fond les politiques d'intervention possibles, il nous faut trouver des éléments qui permettraient de proposer des moyens d'intervention.

En Croatie, le constat est le suivant :

- pour les pauvres et les non-pauvres, les chiffres sont extrêmement faibles au niveau du chauffage central ;
- l'accès à l'eau est presque généralisé pour les non-pauvres ; 25 % des pauvres n'ont pas accès à l'eau ;
- 80 % de la population non-pauvre bénéficient de système d'égouts contre 51 % chez les pauvres.

Comment présenter un profil de pauvreté ?

Exemple 2 : Incidence de la pauvreté pour différents groupes de population (Type A). Géorgie

Characteristic:	Headcount P0	Poverty gap index P1	Square poverty gap index P2
Employed for wage	8.6	1.6	0.7
Self-employed	10.9	1.7	0.6
Other employed	15.4	3.6	1.6
Unemployed	23.2	7.1	3.4
Out of labor force	10.3	3.4	1.7
Has central gas	10.6	3.2	1.4
Has individual gas	8.4	2.0	0.8
Does not have gas	21.1	3.1	1.5
Rural without land	24.8	4.8	2.1
Rural with land	16.7	2.9	1.2
Total	13.4	2.9	1.3

Concernant l'accès au chauffage, au système d'égouts et à l'eau, la situation est plus défavorable aux pauvres. Mais le pourcentage de ceux qui ont accès à ces trois variables reste tout de même relativement limité – même pour les non-pauvres. En termes de politique publique, il faudrait cibler l'intervention sur les 25 % n'ayant pas accès à l'eau chez les pauvres.

Pour la Moldavie, l'accès à l'eau n'est pas généralisé pour les pauvres et les non-pauvres. La politique doit concerner l'ensemble de la population.

Deux dernières remarques :

- il importe d'examiner si la différence entre pauvres et non-pauvres est significative, il peut y avoir des erreurs de calcul ;
- nous avons séparé pauvres et non-pauvres mais il est tout à fait possible qu'il y ait d'autres catégories.

Voici un autre type de présentation de profil de pauvreté. Hier, nous avons parlé de trois indicateurs de pauvreté :

- l'incidence de la pauvreté ;
- la profondeur de la pauvreté ;
- la sévérité de la pauvreté.

Nous avons un tableau représentant ces trois indicateurs, avec ici différentes caractéristiques de la population : type d'emploi, activités et accès à un certain nombre de services (chauffage et accès au gaz). Nous sommes en milieu rural.

Comment présenter un profil de pauvreté ?

Autre manière de présenter les info dans un profil de la pauvreté :

Présenter les **risques relatifs** d'être pauvre d'un groupe

Le risque relatif exprime la **probabilité** qu'a un membre d'un sous-groupe **d'être pauvre** relativement à celle d'un membre d'un autre sous-groupe

- Deux façons de calculer le risque relatif :
  - Par rapport à un autre sous-groupe
  - Par rapport à la moyenne

Une autre manière consiste à examiner les risques encourus par les pauvres, par un groupe de population par rapport à la moyenne nationale, par un groupe par rapport à un autre groupe. Le risque relatif est la probabilité d'un membre d'être pauvre par rapport à un autre membre.

Comment présenter un profil de pauvreté ?

Calcul du risque relatif:

Imaginons une incidence de la pauvreté de:
30 en zones urbaines
50 en zones rurales

- Le risque des ménages urbains d'être pauvres relativement à celui des ménages ruraux est – 40% ([30-50]/50).

Ils ont 40% moins de chances d'être pauvres que les ménages ruraux.

- Le risque des ménages ruraux d'être pauvres relativement à celui des ménages urbains est +66% ([50-30]/30).

Ils ont 66% plus de chances d'être pauvres que les ménages urbains.

Comment présenter un profil de pauvreté ?

Un autre exemple de risques relatifs: Arménie (1998/99).

→ les personnes ayant un niveau d'éducation primaire ont 1,17 (=27,7/23,6) fois plus de risques d'être pauvre que les autres personnes de la population

	Incidence (headcount index)	Relative risk (relative to national average)
Education:		
- None	22.5	95%
- primary	27.7	117%
- secondary	24.1	102%
- higher	15.7	67%
Location:		
- urban	24.1	102%
- rural	22.9	97%
Total	23.6	100%

Imaginons une population qui a trente pauvres en zone urbaine, l'incidence de la pauvreté est de 30 % dans cette zone et de 50 % en zone rurale. Le risque relatif des ménages urbains d'être pauvres par rapport aux ménages ruraux est :

((30 %) – (50 %)) / (50 %) = - 40 %

Les ménages urbains ont 40 % moins de chances d'être pauvres que les ménages ruraux.

Inversement, le risque des ménages ruraux d'être pauvres par rapport aux ménages urbains :

(50 – 30) / 30 = 66 %

Les ménages ruraux ont 66 % plus de chances d'être pauvres que les ménages urbains.

Essayons à présent de calculer les risques au niveau national, l'incidence de la pauvreté suivant le niveau d'éducation par exemple et suivant la région de résidence. Nous avons l'incidence de la pauvreté pour chaque groupe et le risque relatif à la moyenne nationale. Prenons le groupe de la population qui a un niveau d'éducation primaire, le taux d'incidence de la pauvreté est de 27,7 %. Le calcul du risque relatif est : (27,7 - incidence totale (23,6 %)) / 23,6 % = 17 %

Comment présenter un profil de pauvreté ?

Présentation graphique (histogrammes, courbes, camemberts, radars, etc)

Exemple:

	Effectif de la population	Nombre de pauvres	Part des pauvres P0 dans la région	Part pop dans la population totale	Part pauvres de la région dans la population pauvre
Region 1	100	50	50	6	14
Region 2	200	60	30	11	17
Region 3	500	100	20	28	28
Region 4	1000	150	15	56	42
Total	1800	360	20	100	100

Comment présenter un profil de pauvreté ?

Un exemple d'histogramme

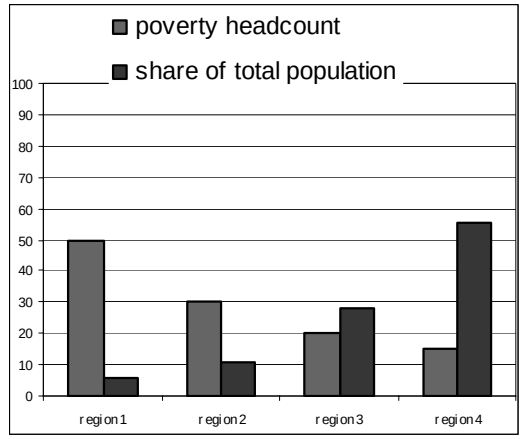

Ce graphique permet de montrer immédiatement comment se répartissent les pauvres au sein des différentes régions concernant le type A et le type B.

Comment présenter un profil de pauvreté ?

Un exemple de camembert

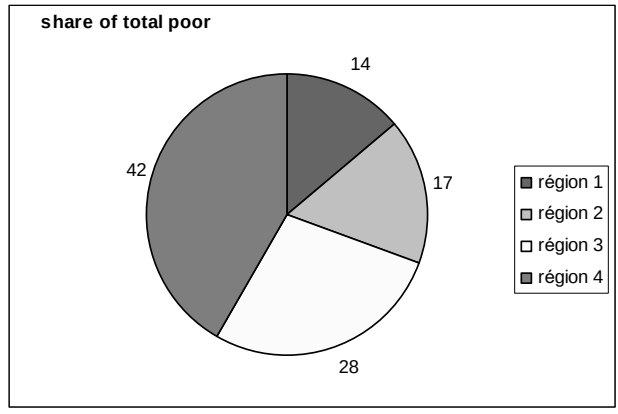

Le graphique « camembert » nous montre de façon simple comment se répartissent les pauvres suivant les régions mais il ne montre pas l'incidence de la pauvreté suivant les régions.

Comment présenter un profil de pauvreté ?

Un exemple de "radar"

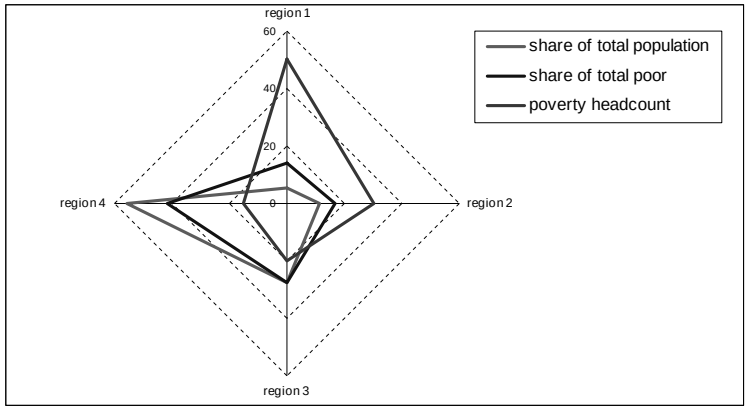

Comment présenter un profil de pauvreté ?

Autre manière de présenter les info dans un profil de la pauvreté :

A l'aide de **cartes**

- Les cartes permettent de combiner des informations sur la pauvreté de différents types et d'identifier les corrélations et les différentes causes possibles de la pauvreté.

- On peut représenter par exemple sur la même carte: l'incidence de la pauvreté, l'accès aux marchés, l'accès à l'électricité, en fonction des régions.
- On peut alors identifier des
  - "poches" avec manque d'accès aux outils de production et forte pauvreté
  - "poches" où l'accès est bon et la pauvreté faible
  - "poches" où l'accès est bon et la pauvreté forte

Les présentations de type « Radar » peuvent être difficiles à lire mais elles permettent de placer différents types d'informations. Ici, nous avons trois types de variables

projetées : l'incidence de la pauvreté, la répartition de la population dans les différentes régions, comment se répartit la population pauvre au sein des différentes régions.

Nous pouvons aussi faire des présentations de profil de pauvreté à l'aide de cartes. Cela permet notamment d'identifier les poches de pauvreté – région où il y a un manque d'accès à l'eau, etc.

Comment présenter un profil de pauvreté ?

ATTENTION!

Il est nécessaire de **tester statistiquement la significativité des différences** observées entre les deux sous-groupes ou entre deux époques.

Les mesures étant seulement des estimations (car échantillons), il faut calculer les **intervalles de confiance** de chaque mesure!!

Évidemment lorsque nous présentons des chiffres et des graphiques, il est nécessaire de tester statistiquement la pertinence des différences observées, de tenir compte des intervalles de confiance – écarts significatifs ou non.

Un exemple de profil de pauvreté : Việt Nam

Figure 5. Rural and Urban Poverty (1993-2004)

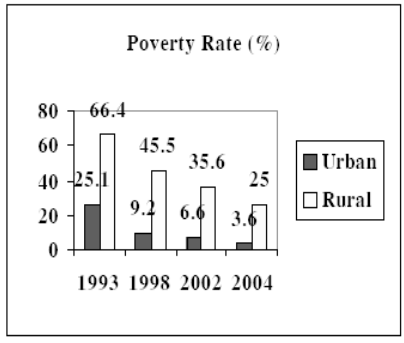

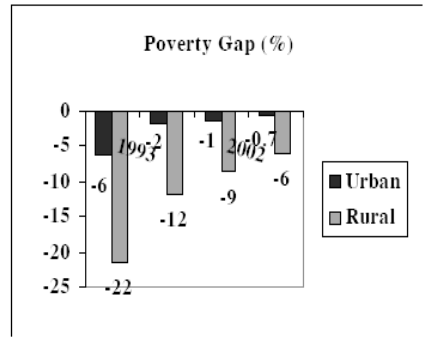

Source: GSO

Voilà quelques exemples de profils relatifs au Viêt Nam : caractéristiques de la pauvreté en milieu rural et urbain avec incidence de la pauvreté et indicateur de profondeur.

Un exemple de profil de pauvreté : Viêt Nam

Figure 7. Regional Poverty Rates 1993-2004

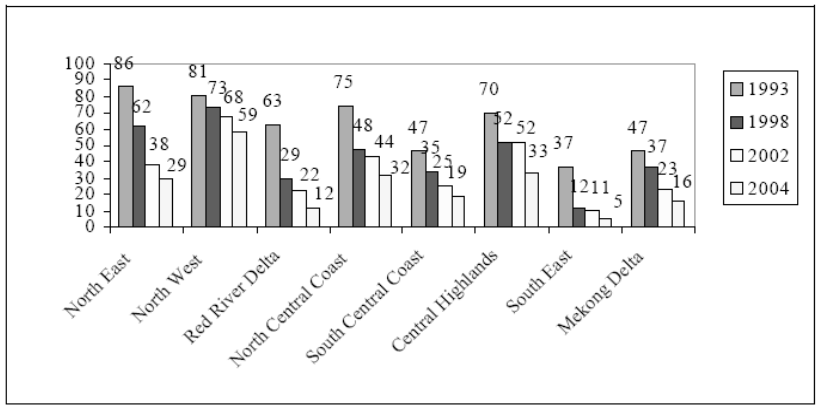

Source: GSO

Nous avons une incidence du taux de la pauvreté suivant les régions. La notion de dimension dans le temps permet de détailler l'analyse.

Un exemple de profil de pauvreté : Viêt Nam

Table 4. Regional Shares of Poverty in 2004

Unit: percent

	Share of poverty	Share of population
Northern Mountains	26.1	14.4
North East	17.2	11.4
North West	8.9	3.0
Red River Delta	13.6	21.8
North Central Coast	21.1	12.9
South Central Coast	8.3	8.6
Central Highlands	9.6	5.7
South East	4.4	15.9
Mekong Delta River	17.0	20.9
Total	**100.0**	**100.0**

Source: GSO

Nous voyons ici comment la population pauvre se répartit suivant les régions.

Un exemple de profil de pauvreté : Việt Nam

Figure 9. Poverty by Ethnic Groups 1993-2004

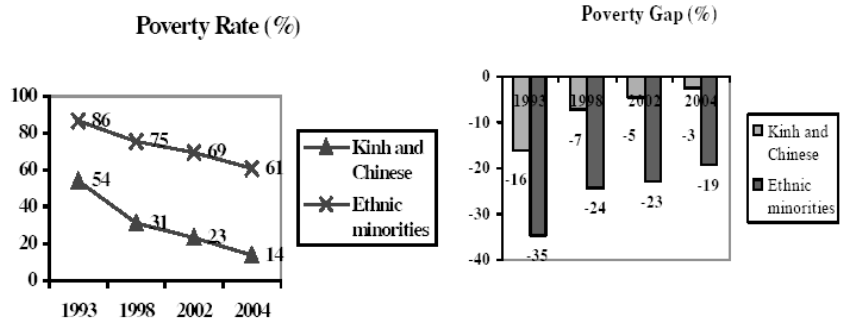

Source: GSO

Ici, nous avons une présentation suivant les ethnies, avec l'incidence et la profondeur de la pauvreté. Premier constat : regarder globalement les indicateurs de pauvreté (incidence de la pauvreté, répartition des pauvres suivants le sexe, l'ethnie, la région, etc.).

Un exemple de profil de pauvreté : Việt Nam

Table 7. Health insurance and free health care card – expenditure quintiles

Regions	1998	2004	
	Percentage of people having health insurance	Percentage of people having health insurance	Percentage of people having health insurance plus free healthcare card
Poorest	6.22	22.69	41.81
Near poorest	9.67	23.22	30.43
Middle	13.59	26.15	31.37
Near richest	20.18	34.41	38.22
Richest	28.99	44.12	46.70
Total	15.73	29.53	37.56

Source: Constructed based on VLSS 1998 and VHLSS 2004

Il faut aller plus loin en s'intéressant aux différentes variables : l'analyse de la santé chez les pauvres permet ici d'observer une évolution dans le temps, entre 1998 et 2004.

Un exemple de profil de pauvreté : Viêt Nam

Structure de l'emploi selon le quintile de revenu, 2004

(%)	Quintiles (du plus pauvre au plus riche)					
	I	II	III	IV	V	Total
Auto-emploi "informel"	5.3	10.8	15.6	17.5	14.9	12.9
Salarié "informel"	14.8	19.3	17.6	13.5	9.0	14.8
Auto-emploi agricole	77.0	62.1	50.6	39.5	23.2	50.2
Auto-emploi "formel"	0.6	2.1	3.8	7.2	15.6	5.9
Salarié "formel"	2.3	5.7	12.4	22.3	37.4	16.1
Total	100	100	100	100	100	100
Informel non-agricole/ total non agricole	**87.5**	**79.3**	**67.2**	**51.2**	**31.1**	**55.7**

Vous vous focalisez sur un thème, suivant le genre, les ethnies, le type d'activités. Puis, il faut analyser les populations pauvres et non-pauvres suivant les quartiers. Il s'agit d'identifier, en regardant plus spécifiquement les femmes, quelle est la caractéristique de la pauvreté chez la population sélectionnée.

Un exemple de profil de pauvreté : Viêt Nam

Les sources de revenu

Structure revenu %	Quintile I	Quintile II	Quintile III	Quintile IV	Quintile V	Total
Revenu agricole	47,3%	43,0%	36,2%	28,9%	15,3%	25,8%
Sous-total : revenu travail	**78,1%**	**84,0%**	**83,3%**	**81,5%**	**74,9%**	**78,6%**
Revenu de transferts publ.	7,4%	5,8%	5,7%	6,2%	4,0%	5,1%
Revenu de transferts priv.	13,0%	8,8%	8,3%	8,1%	9,4%	9,1%
Revenus de transferts intern.	0,3%	0,4%	1,5%	2,4%	7,1%	4,2%
Autres (profits, loyers, etc.)	1,2%	1,0%	1,2%	1,3%	4,6%	3,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : VHLSS 2004; calculs des auteurs

Ce type de tableau nous montre comment sont évaluées les caractéristiques suivant le niveau des revenus. Cela peut être réalisé bien entendu sur les dépenses, et en séparant la population en 5 groupes suivant le degré de pauvreté.

Robustesse des comparaisons
Analyse de dominance stochastique

Pourquoi l'analyse de robustesse?

▪ *Comparaisons de pauvreté et d'inégalité peuvent être sensibles* aux choix d'indices ou de seuils de pauvreté

Exemple: un choix différent d'indices ou de seuils de pauvreté peut inverser une conclusion que la pauvreté est plus importante dans une région *A que dans une région B*

→ *Faire des tests de dominance permet de s'assurer que les* comparaisons de pauvreté sont valides peu importe le choix d'un indice (pourvu qu'il appartienne `a une classe) et peu importe le choix d'un seuil (pourvu qu'il appartienne à un certain intervalle de seuils).

Robustesse des comparaisons
Analyse de dominance stochastique

Test de robustesse (Ravallion)

Les trois courbes de pauvreté:

1. La **courbe d'incidence de la pauvreté**
   = *H* pour chaque ligne de pauvreté possible
   Chaque point donne le % de pauvres dans lapopulation si le point sur l'abcisse est la ligne de pauvreté.
2. La **courbe de profondeur (ou écart) de la pauvreté**
   = surface en dessous de la courbe d'incidence de la pauvreté
   Chaque point sur cette courbe donne la profondeur (agrégée) de la pauvreté par tête.
3. La **courbe d'intensité (ou sévérité) de la pauvreté**
   = surface sous la courbe de profondeur de la pauvreté
   Chaque point donne le carré de la profondeur de la pauvreté par tête.

Quand nous faisons une comparaison de la pauvreté, les résultats que nous obtenons peuvent être sensibles au choix des indicateurs et au choix des lignes de pauvreté choisies. Un choix différent d'indices, d'indicateurs et de seuils peut inverser complètement les résultats de comparaison.

L'analyse de robustesse permet de s'assurer que les résultats obtenus sont valides pour au moins un groupe ou une classe d'indicateurs donnés.

Concernant l'analyse de **dominance stochastique**, trois courbes de pauvreté sont à étudier :

- indicateur d'incidence de la pauvreté, effectuer un test de dominance du premier ordre ;
- courbes de profondeur de la pauvreté ;
- courbes d'intensité de la pauvreté.

Il s'agit des courbes d'incidence, de profondeur et d'intensité/sévérité de la pauvreté.

Nous allons nous focaliser sur des tests de dominance du premier ordre qui s'intéressent aux courbes d'incidence de la pauvreté. Nous pouvons également pousser l'analyse en utilisant les courbes de la profondeur ou de la sévérité de la pauvreté.

Nous allons essayer de voir, en bougeant la ligne de la pauvreté, si le résultat est modifié.

Robustesse des comparaisons

Analyse de dominance stochastique

Test de dominance du premier ordre

Si la courbe d'incidence de la pauvreté pour A est au-dessus de celle de pour toutes les lignes de pauvreté jusqu'à zmax, alors la pauvreté est plus élevée pour A comparée à B pour toutes les mesures de la pauvreté et pour toutes les lignes de pauvreté < zmax.

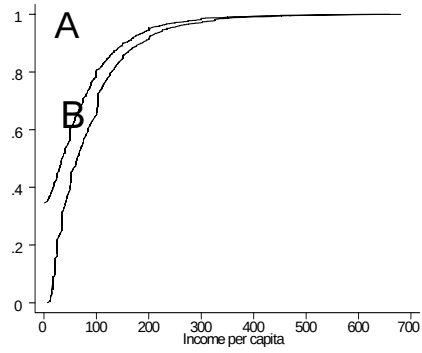

Et si les courbes d'incidence de la pauvreté se croisent à un point < zmax?
Exemple: Hausse du prix du riz en Indonésie: négatifs pour les très pauvres,
Mais positifs pour ceux proches de la ligne de pauvreté.

Exemple : en terme de pauvreté entre deux régions – comment la situation évolue en termes d'incidence de la pauvreté (% de pauvres dans les 2 groupes) ; en examinant si la progression est la même en tenant compte de la profondeur de la pauvreté (distance où se trouvent les populations pauvres par rapport à la ligne de pauvreté) ; en examinant l'intensité de la sévérité de la pauvreté (la distance au carré soulignant les inégalités au sein même des populations).

Nous observons la courbe d'incidence de la pauvreté avec en abscisses le revenu par tête et en ordonnées le pourcentage de la population qui, à chaque fois, a un niveau de revenu par tête inférieur à un niveau donné. Si on regarde le graphique qui considère un exemple fictif, on peut voir que pour le groupe B, 40 % de la population a moins de 50 000 đồng de revenu par tête par mois. Il nous faut donc regarder si la courbe de la population A et celle de la population B se croisent à un moment donné, ou si l'une de ces courbes est toujours au-dessus de l'autre quel que soit le niveau de revenus observé. Nous voyons que les courbes A et B ne se croisent pas avant un niveau de revenus de l'ordre de 350 000 đồng de revenu par tête. Pour n'importe quel seuil de revenus inférieur à ce montant, la courbe A est toujours au-dessus de la courbe B. Donc l'incidence de la pauvreté dans la région A, quel que soit le niveau que l'on considère comme seuil, sera toujours supérieur à l'incidence de la pauvreté de la population B pour cet ensemble d'intervalles. Les lignes de pauvreté que nous allons choisir, lorsque nous nous intéressons à des revenus faibles, doivent se trouver dans cet intervalle, c'est-à-dire en deçà de 350 000 đồng, pour assurer la robustesse des résultats comparant les deux groupes de population.

Dominance stochastique
Répartition des dépenses, Việt Nam 1993-2004

Figure 2. Cumulative Distribution by Per Capita Expenditures
(Money values are in January 1993 price)

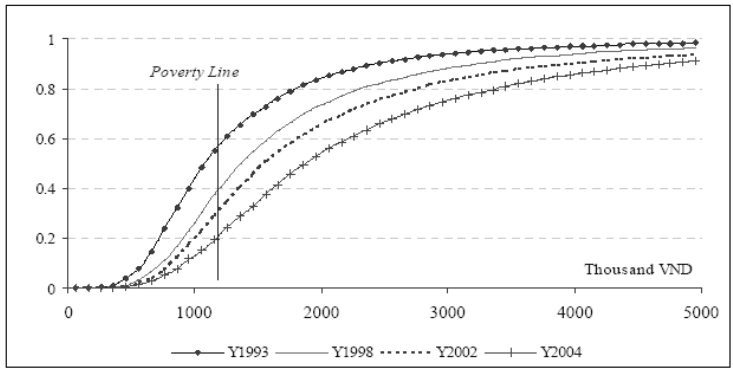

Source: GSO

Nous comparons ci-dessus l'incidence de la pauvreté de 1993 à 2004. Les courbes ne se croisent pas quelle que soit la ligne de pauvreté que nous choisissons. Le test de dominance valide donc l'évolution de la pauvreté au Viêt Nam quelle que soit la ligne de pauvreté choisie. Il y a donc une évolution positive au Viêt Nam avec une diminution de la pauvreté, car chaque courbe de l'année supérieure se trouve au-dessus de celle de l'année précédente.

Dominance stochastique
Répartition des dépenses, ménages urbains, Pérou 1997-2000

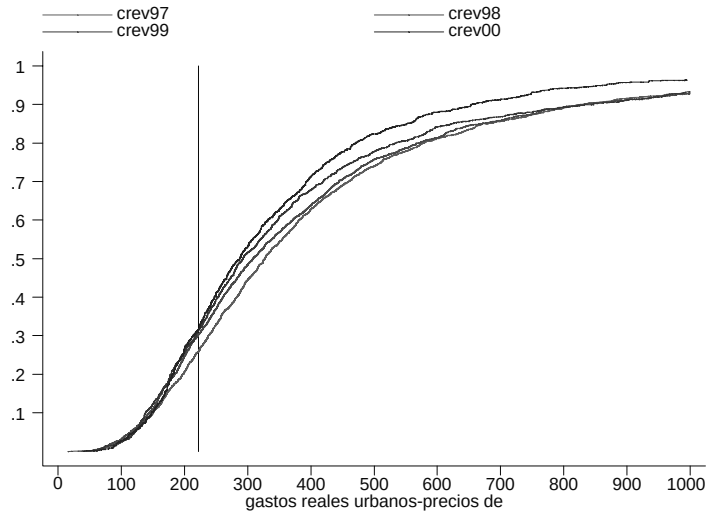

Concernant le Pérou, l'évolution de la situation en termes de réduction de la pauvreté semble positive de 1997 vers les autres années. En revanche les évolutions de 1999 à 2000 sont moins nettes et les courbes se croisent. L'évolution peut varier d'une année à l'autre. Ceci permet d'illustrer l'importance de l'indice de robustesse, notamment concernant la sensibilité au seuil et aux indicateurs de pauvreté choisis.

L'établissement d'un profil de pauvreté permet seulement une description des caractéristiques de la pauvreté. Il est impossible de classer les différents déterminants que nous constatons. Nous ne pouvons pas nous permettre de dire que tel facteur est plus important que tel autre. À ce niveau, nous pouvons simplement identifier les causes de la pauvreté. Les causalités peuvent aller dans deux sens : tel facteur peut causer la pauvreté mais la pauvreté peut aussi engendrer tel facteur.

Carte de pauvreté ?

- Les cartes permettent de combiner des informations sur différentes dimensions et d'identifier des corrélations et des causes possibles de la situation.

Mais

- La plupart des enquêtes-ménages donne des informations representatives au niveau régional mais pas au niveau des districts.
- La plupart des recensements donne des données représentatives à tous les niveaux, mais ne collectent pas les informations sur la consommation, les dépenses et d'autres thèmes.

→ Comment obtenir des données représentatives au niveau local?

La solution consiste à combiner les données des enquêtes-ménages avec les données des recensements

→ Pour établir des "cartes de pauvreté" qui sont très détaillées, avec des informations au niveau des plus petites unités administratives.

→ Meilleures compréhensions des spécificités locales, meilleur ciblage des interventions, etc.

Carte de pauvreté?

- Le principe : e**stimer un modèle** en utilisant les données de l'enquête-ménage, **qui explique les dépenses des ménages**. Les variables explicatifs du modèle doivent porter sur les caractéristiques infividuelles ou des ménages qui sont disponibles à la fois dans l'enquête-ménage et dans le recensement.
- Utiliser les **paramètres estimés pour "deviner/estimer" le niveau des dépenses pour tous les** ménages du recensement.
- Faire une analyse de la pauvreté en utilisant le recensement sur la base de ces "dépenses estimées"

Comment obtenir des données suffisamment précises au niveau local, de sorte que l'on puisse mettre en place des politiques plus localisées ? La solution consiste à combiner les informations à partir des enquêtes, type recensement, qui donnent des informations sur l'ensemble de la population d'un pays, et des enquêtes qui ne sont pas détaillées au niveau local mais qui livrent des informations sur un grand nombre de variables et notamment sur les consommations et dépenses des ménages.

Le principe consiste, à partir de l'enquête de type VHLSS – informations détaillées sur les niveaux de vie des ménages –, à estimer un modèle permettant d'établir le niveau, par exemple, des dépenses en fonction d'un certain nombre de caractéristiques simples à partir du recensement. Nous essayons d'étudier le niveau de consommation selon le type de ménage, le type d'habitat, etc. Nous pouvons alors calculer un niveau de dépense de chaque ménage sur l'ensemble d'une population.

Carte de pauvreté ?

Figure 14.1 Provincial Poverty Incidence by Molisa and the GSO, Vietnam 2002 and 2003

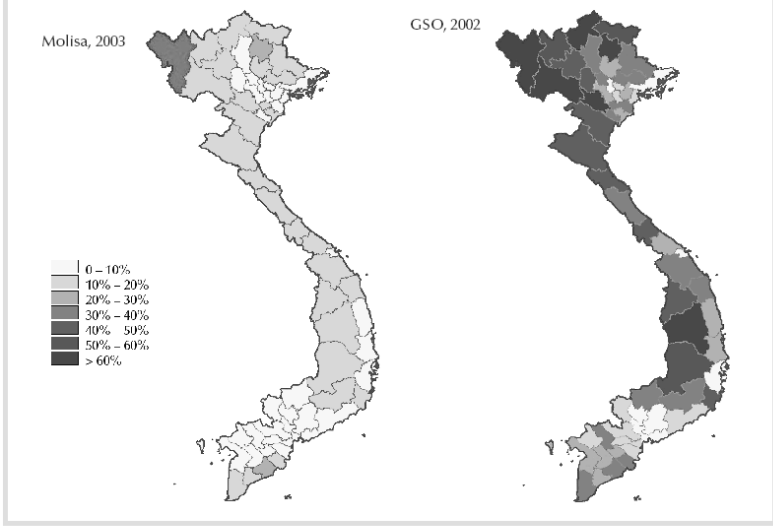

Sources: Administrative data from Molisa; GSO estimates.
Note: The GSO estimates rely on the VHLSS; the GSO data (right) have standard errors ranging between 1.5 and 5.5 percent.

Il y a une différence d'une année entre ces deux cartes. Les cartes sont relativement distinctes. D'un côté (carte de gauche), on constate un niveau de pauvreté relativement uniforme au Việt Nam. De l'autre côté (carte de droite), en mobilisant à la fois les données du recensement et les informations précises de l'enquête VHSS sur les revenus/consommations des ménages, nous remarquons des différenciations plus visibles en termes de niveau de pauvreté et d'incidence. Cette carte est plus détaillée et permet de cibler les politiques de lutte contre la pauvreté. Tandis que pour la carte tirée des données du MOLISA (carte de gauche),les données utilisées ne sont pas forcément comparables entre les provinces, sachant que les critères pour définir la pauvreté d'une province à l'autre ne sont pas nécessairement les mêmes. Cela explique le fait que les niveaux de pauvreté ne sont pas clairement différenciés.

Déterminants de la pauvreté

Exemple : Déterminants de la pauvreté monétaire (Antananarivo, 1998) *Modèle Logit*

	Effectifs	Coefficient	Wald
Constante		- 8,5	5,6
Sexe du chef de ménage : femme	110	**1,0***	3,1
Niveau de français du chef : ne sait pas parler français	118	**0,8****	3,9
Niveau d'étude du conjoint : secondaire ou moins (ou pas de conjoint)	418	**2,0****	7,9
Secteur institutionnel du chef de ménage :			
secteur public	110	**- 2,1****	9,1
secteur informel	222	-	-
CSP du chef :			
cadre ou patron	124	**- 3,4****	18,4
travailleur à son propre compte	148	**- 1,1****	6,4
CSP du père du chef : cadre ou patron	79	-	-
Secteur institutionnel du père du chef : secteur formel	89	**- 0,8***	3,1
Log (âge du chef)		**-**	**-**
Log (taille du ménage)		**1,7****	**8,6**
Log (nombre d'enfants)		**1,2****	**8,8**
Log (taux d'activité, domestiques exclus)		**1,0****	**4,4**
Log (années d'études du chef de famille)		**-**	**-**
Pourcentage de paires concordantes : 92,7 %			46

*Lecture : * significatif au seuil de 10%. ** significatif au seuil de 5%. - : non significatif.*

Il s'agit de mettre en avant les facteurs les plus fortement associés aux caractéristiques de la pauvreté. Il est très facile à partir du logiciel *Stata* de recourir à ce type de modèle.

Déterminants de la pauvreté

Exemple: Pauvreté objective vs subjective (modèle probit bivarié)

	Pauvreté Monétaire (objective)	Pauvreté subjective (perception /satisfaction)
Constante	-2,37***	-1,73***
Sexe du chef de ménage : - femme	0,21*	0,12
Niveau de français du chef : - sait parler	-0,04	-0,50***
Niveau d'étude du conjoint : - primaire ou moins	0,24***	0,16**
Type de ménage : - monoparental	0,20*	0,16
Statut migratoire : - migrant venant de grand centre urbain	0,34**	0,21
- migrant d'une petite ville ou rural	-0,08	-0,17**
Secteur institutionnel du chef : - secteur privé formel	0,28**	0,25**
- secteur informel	0,85***	0,65***
CSP du chef de famille : **-** cadre ou patron	-0,65***	-0,27**
- travailleur à son propre compte	-0,08	-0,22***
Chef de famille chômeur	2,34***	0,95***
Recherche une autre activité	0,29**	0,30***
Niveau d'étude du père du chef : **-** pas d'études ou primaire	0,06	0,26***
Niv. d'étude du chef comparé à celui du père : - plus d'études	-0,05	-0,06
Log (âge du chef)	0,11	0,23**
Log (taille du ménage)	0,25***	0,00
Log (nombre d'enfants)	0,58***	0,20**
Log (taux d'activité)	-0,43***	-0,10**
Log de vraisemblance	-2080,8	
Wald chi2	(852,6)	
Corrélation des résidus	0,22	
chi2	(23,2)	
Observations	2 960	

Source : Enquête 1-2-3, phase 1et module pauvreté, 2006, INSTAT/DIAL, nos propres calculs.

Selon la forme (ou approche) de la pauvreté retenue, nous essayons de trouver quels groupes de la population lui sont associés ici pour le cas de Madagascar. Lorsque nous considérons la variable « femme chef de ménage », il s'agit d'analyser le cas des ménages dont le chef est une femme comparé au reste de la population (c'est-à-dire aux ménages dirigés par des hommes, la catégorie de référence pour cette modalité). Les différents cœfficients ne sont pas comparables entre eux. Il faut se demander si ces cœfficients sont significatifs. Par exemple, le fait que le conjoint n'ait pas fait d'études n'est pas nécessairement plus important que le fait que le chef parle français ou non. Ces deux chiffres ne sont pas comparables. L'essentiel dans ce tableau est d'observer la significativité et le signe qui est devant le cœfficient. Nous pouvons avancer ici que :

- les personnes travaillant dans le secteur public ont une moindre probabilité d'être pauvres que les ménages avec un chef de famille travaillant dans un autre secteur (privé formel ou informel) ;
- les ménages de grande taille ont une probabilité plus forte d'être pauvres que les ménages de taille plus réduite ;

- les ménages dont le niveau d'étude n'a pas dépassé le secondaire ont plus de chance d'être pauvres.

Lorsque vous avez des chiffres significatifs, les signes positifs marquent une plus forte probabilité d'être pauvre pour une catégorie donnée par rapport à la catégorie de référence. Inversement lorsqu'il s'agit d'un signe négatif.

La taille du ménage accroît la probabilité d'être pauvre, d'un point de vue monétaire, mais ne semble avoir aucune influence dans le sentiment d'appartenance à la catégorie des pauvres (perception subjective). Selon l'indicateur et l'approche que nous choisissons, les caractéristiques et les facteurs déterminants de la pauvreté peuvent être différents.

Journée 4, Jeudi 24 septembre

La matinée débute par un tour de table sur les avancées des travaux de chaque groupe, les problèmes rencontrés. Les premiers résultats obtenus sont discutés

Inégalités, croissance et pauvreté chronique

[Jean-Pierre Cling]

Nous allons aujourd'hui vous présenter trois thèmes d'ouverture liés à la pauvreté :

- inégalités et pauvreté ;
- croissance et pauvreté (lien entre croissance, inégalités et pauvreté) ;
- pauvreté chronique et transitoire (approche dynamique).

NB : le thème de la pauvreté chronique et transitoire n'a finalement pas été abordé faute de temps

Pourquoi parler des inégalités ? Pourquoi faut-il s'y intéresser ?

Đỗ Ngọc Hà

Il existe un lien très fort entre pauvreté et inégalités, je pense notamment aux inégalités de genre. Prenons d'autres exemples, comme le lieu de résidence ou l'ethnie. Au Việt Nam, l'accès aux services publics pour les ethnies minoritaires est moins important que pour les autres populations. Ainsi, l'ethnie peut devenir un déterminant qui aggrave le taux d'incidence de la pauvreté.

[Jean-Pierre Cling]

Les inégalités sont une dimension fondamentale du bien-être. On a évoqué la pauvreté absolue et la pauvreté relative qui sont une mesure des inégalités et un indicateur du bien-être d'une population. Il y a aussi des raisons relatives à la cohésion sociale et politique et des raisons économiques. Quel est le lien entre inégalités et

efficacité économique ? Si l'on prive une certaine partie de la population d'accès à l'éducation, on restreint de fait son apport potentiel à la société. On peut penser que réduire les inégalités peut favoriser la croissance d'un pays, cela peut être bénéfique à tous. Des travaux d'économistes vont dans ce sens. Pensons aussi aux questions éthiques et de droits de l'homme. Réduire les inégalités permet de réduire la pauvreté.

D'une manière générale on distingue trois types d'inégalités à des niveaux différents :

- inégalités de processus – a-t-on tous les mêmes chances d'arriver à un résultat ?
- inégalités de résultats – revenu, accès aux services publics, etc.
- inégalité d'opportunités – a-t-on tous les mêmes chances au départ ?

Une autre question : parle-t-on d'inégalités entre individus, entre genres (homme/femme), entre groupes ethniques, entre générations, zones géographiques, etc. ?

[François Roubaud]

Si l'on se restreint aux inégalités monétaires – consommation par tête, revenu par tête – qui correspondent à des lignes nationales de pauvreté, au seuil de pauvreté monétaire, il existe un lien statistique très clair entre croissance, inégalités et pauvreté (triangle croissance, inégalités, pauvreté).

Inégalités et pauvreté: un lien statistique

Inégalités : distribution des « richesses »

Changement des inégalités → Changement du taux de pauvreté

Avec 2 % de croissance des revenus par individus et un taux de pauvreté (indice numérique de 40%) :

- Pays à faible inégalité (Gini=0.30): l'indice numérique sera divisé par deux en **11 années.**
- Pays à forte inégalité (Gini=0.60): l'indice numérique sera divisé par deux en **57 années.**

Voici un exemple fictif. Dans le premier pays, le niveau des inégalités est relativement faible. L'indice de Gini[1] est égal à 0,3 dans le premier pays (caractéristique d'une société relativement égalitaire). Ce pays a un taux de pauvreté de 40 %, il faudra onze

[1] L'indice de Gini varie entre 0 et 1 : 0 s'il n'y a aucune inégalité, et 1 si l'inégalité est maximale.

ans pour arriver à diviser la pauvreté par deux. Dans le second pays, il faudra cinq fois plus de temps pour diviser la pauvreté par 2 (57 ans).

– Gini de 0,6 (niveau observé par exemple au Brésil ou en Afrique du Sud). Ces deux pays fictifs ont exactement le même niveau de revenu. Les deux pays se ressemblent. On peut utiliser des lignes de pauvreté absolues. Quand on analyse l'évolution de l'incidence de la pauvreté (en supposant un même rythme de croissance dans les deux pays), on voit que la pauvreté diminue plus vite dans le premier pays où le niveau d'inégalité est plus faible.

[Jean-Pierre Cling]

Quelles Inégalités?
Revenus

Coef. Gini : distribution des revenus des ménages par habitant, régions du monde, années 1990

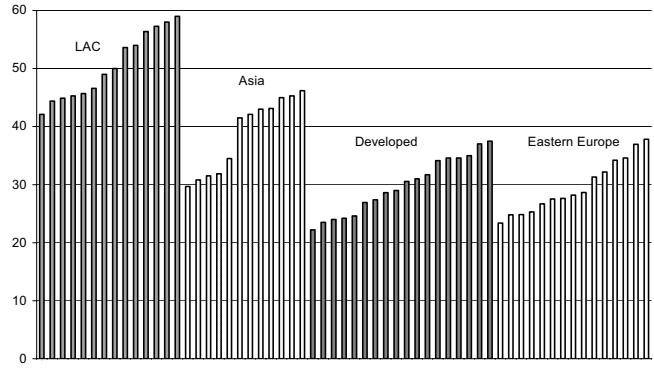

Source: Banque Mondiale: Rapport sur les **Inégalités en Amérique Latine et les Caraïbes**

De façon générale, les inégalités dans les pays pauvres sont plus élevées que dans les pays développés. Les pays d'Amérique du Sud sont ceux qui concentrent les plus fortes inégalités – l'Afrique n'est pas représentée sur ce graphique. Les pays d'Asie sont généralement des pays à plus faibles inégalités.

L'Amérique latine est très inégalitaire. En sens inverse, en Asie, les inégalités sont plus faibles grâce aux réformes agraires. En Europe, les inégalités sont plus fortes qu'en Asie.

Quelles Inégalités?
Propriété foncière

Coef Gini de la distribution des terres agricoles à travers différentes régions du monde

Region	D&O (i)	UNDP (ii)
Latin America	**0.81**	**0.74**
Mid-East & N. Africa	0.67	0.56
North America	0.64	
Sub-Saharan Africa	0.61	0.51
Western Europe	0.57	
East & South Asia	0.56	0.52

Source: Rapport sur les Inégalités en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Deininger et Olinto (2002) et PNUD (1993).

Colonne (i): moyenne sur la période1950-1994. Colonne (ii): valeurs autour de 1981.

Tendances des différentes inégalités de par le monde

- Importante hétérogénéité des inégalités de revenus et propriété foncière de par le monde
- Inégalités entre pays des niveaux d'éducation et de santé (espérance de vie) se sont résorbées dans le temps
- Les inégalités de revenus se sont détériorées depuis le début du XIXème siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale, puis stabilisées.
- Au XIXème siècle, les inégalités étaient principalement intra plutôt qu'inter pays. Tendance inverse depuis.
- Depuis 1980, la pauvreté a reculé, mais pas de tendance particulière quant aux inégalités. La croissance de la Chine et de l'Inde a réduit les inégalités au niveau global

L'observation des inégalités au niveau mondial, montre qu'il existe des pays très égalitaires et d'autres très inégalitaires. Certaines inégalités entre pays ont tendance à se réduire (éducation). On peut distinguer les inégalités à l'intérieur d'un pays et

entre pays. Les inégalités à l'intérieur d'un pays ont eu tendance à s'accroître dans les pays en voie de développement depuis les années 1980. Entre pays, on note trois différentes mesures des inégalités :

- **PIB/habitant entre pays.** Les inégalités s'accroissent. Il y a beaucoup de pays où le PIB/habitant ne progresse pas (Afrique). Dans les pays asiatiques, le PIB/habitant progresse plus vite que la moyenne, les inégalités s'accroissent si l'on mesure la moyenne des PIB/habitant ;
- **en pondérant le PIB/habitant par sa population.** Les inégalités mondiales stagnent. Par exemple la Chine, qui est le pays le plus peuplé au monde, a tendance à réduire les inégalités (car elle est pauvre au départ ; mais les inégalités augmentent en Chine) ;
- **à partir des enquêtes ménages.** Affecter un revenu à tous les habitants, et mesurer les inégalités au niveau mondial en considérant les inégalités par habitants. Les inégalités ont tendance à baisser à cause d'un même phénomène : émergence de pays très peuplés et moins inégalitaires.

Comment évaluer les inégalités de revenus au Việt Nam ? Que savez-vous de l'évolution de ces inégalités au Việt Nam ?

Nguyễn Hữu Chí

La période 1993-2004 a été marquée par une forte croissance économique. On constate cependant une augmentation des inégalités : l'indice de Gini est passé de 0,34 en 1993 à 0,37 en 2004.

[Jean-Pierre Cling]

Plusieurs mesures des inégalités sont possibles, que l'on peut interpréter de différentes manières. Il n'y a donc pas un seul indice qui résume l'ensemble de l'évolution des inégalités. Martin Rama nous disait que les chiffres étaient sous-estimés au Việt Nam du fait des inégalités de possession de la terre qui ne sont pas bien pris en compte[1]. Celles-ci sont relativement moins importantes au Việt Nam qu'en Chine. Au Việt Nam, les plus riches gagnaient cinq fois plus que les plus pauvres en 1993 (rapport inter-déciles) ; en 2004 le rapport est passé à six.

Méthodes de mesures des inégalités

Le principe de la courbe de Lorenz est le suivant : l'ensemble de la population est classé par ordre de revenu croissant. Si vous prenez, par exemple, 40 % de la population et que vous vous placez sur la courbe, vous avez la part de l'ensemble des revenus que touchent 40 % les plus pauvres de la population.

Dans notre exemple, la distribution est très inégalitaire car 50 % de la population ne touchent que 15 % des revenus.

Plus la courbe est proche de la bissectrice, plus les revenus sont égalitaires.

Puisque la droite (bissectrice) représente une distribution égale, la mesure des inégalités est faite à partir de la distance de chaque point de la courbe par rapport à

[1] Voir Martin Rama, séance plénière dans cet ouvrage.

la bissectrice. La surface entre la bissectrice et la courbe de Lorenz représente une mesure des inégalités, à savoir l'indice de Gini.

Distribution totalement inégalitaire = par exemple, 99 % de la population reçoit 0 % des revenus, seulement 1 % de la population reçoit 100 % des revenus. L'indice de Gini vaut alors 1 (ce qui n'arrive jamais).

Lien croissance-pauvreté-inégalités

Question essentielle derrière le lien pauvreté/inégalité : est-ce que la croissance économique dans un pays suffit à réduire la pauvreté ? Ou bien y a-t-il d'autres éléments importants pour réduire la pauvreté dans les pays ? Le président Kennedy avait déclaré : « La marée soulève tous les bateaux », ce qui signifiait que la croissance suffit pour réduire la pauvreté.

Est-ce que la croissance bénéficie aux pauvres ? Quel est le rôle de la redistribution des revenus sur la réduction de la pauvreté ?

Le premier des OMD a fixé pour objectif de réduire de 50 % la pauvreté d'ici 2015, on peut se poser la question : quel va être le rôle de la croissance ? La croissance suffira-t-elle pour réduire la pauvreté ?

Beaucoup de débats existent sur ce thème au sein des organisations internationales. Par exemple, Dollar et Kraay, économistes de la Banque mondiale, soutiennent qu'il n'y a pas besoin de se préoccuper des questions de distribution des revenus, parce que la croissance suffit pour réduire la pauvreté.

Certains économistes critiquent ces thèses. Les statistiques de la pauvreté dans le monde sont très fragiles. Les méthodes de calcul de la pauvreté ont été révisées par la Banque mondiale en 2008 et les chiffres ont été revus à la hausse (40 % de pauvres en plus par rapport à l'estimation précédente).

La croissance *pro-pauvres* existe-telle ?

L'examen de la base de données utilisée par Dollar et Kraay montre l'importance de l'hétérogénéité sous-jacente à la relation moyenne entre croissance et inégalité. Le tableau 3 illustre clairement la diversité des situations individuelles ou régionales. L'ensemble des 234 épisodes de croissance positive de la base a été réparti en quatre classes, suivant leur caractère plus ou moins redistributif :

- ***fortement pro-pauvres***, si l'élasticité du revenu moyen du quintile le plus pauvre par rapport au revenu moyen global est supérieure à 2 ;
- ***modérément pro-pauvres*** si elle est comprise entre 1 et 2 ;

inversement, croissance ***très inégalitaire*** lorsque le revenu des plus pauvres augmente moins de deux fois moins vite que l'ensemble ;

- ***modérément inégalitaire*** si l'élasticité est comprise entre 0,5 et 1.

La croissance *pro-pauvres* existe-telle ?

Résultats (cf. tableau)

- les épisodes de croissance se répartissent de façon à peu près égale entre épisodes *pro-pauvres* et épisodes inégalitaires ;
- plus de la moitié des épisodes s'accompagne de changements distributifs très prononcés (élasticité supérieure à 2 ou inférieure à 0,5). Ainsi, la croissance *fortement pro-pauvres*, représente un peu plus de 20 % de l'ensemble des épisodes, tandis que près d'un sur trois correspond à une croissance *très inégalitaire* ;
- quelle que soit la catégorie de pays considérée, l'hétérogénéité des épisodes de croissance reste entière ;
- l'Afrique sub-saharienne semble se démarquer par une prédominance massive d'épisodes de croissance « *très inégalitaire* » ;
- le profil distributif des épisodes de croissance en Asie de l'Est ne se montre pas particulièrement *pro-pauvres*

Conclusion

- l'économétrie de la croissance « écrase » la variance observée dans tous les types de pays (piste : privilégier les études de cas/pays)
- pas de fatalité à ce que les pays parmi les plus pauvres ne puissent redistribuer en direction des plus démunis

Répartition des épisodes de croissance selon leurs effets en termes d'inégalité de revenus

	Episodes de croissance			
Zone ou groupe de revenus	**Très inégalitaires**	**Modérément inégalitaires**	**Modérément *pro-pauvres***	**Fortement *pro-pauvres***
Moyen Orient, Afrique du Nord	3 (17,65%)	3 (17,65%)	6 (35,4%)	5 (29,4%)
Europe de l'est, Asie Centrale	6 (42,9%)	1 (7,1%)	7 (50,0%)	0 (0,0%)
Afrique du sud du Sahara	10 (66,7%)	0 (0,0%)	4 (26,7%)	1 (6,7%)
Amérique Latine, Caraïbes	20 (43,5%)	5 (10,9%)	8 (17,4%)	13 (28,3%)
Asie du sud	5 (25,0%)	5 (25,0%)	7 (35,0%)	3 (15,0%)
Asie de l'est et Pacifique	15 (26,3%)	16 (28,1%)	18 (31,6%)	8 (14,0%)
OCDE	15 (23,1%)	13 (20,0%)	20 (30,8%)	17 (26,15%)
Pays à revenu faible	11 (33,3%)	6 (18,2%)	13 (39,4%)	3 (9,1%)
Pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure	19 (33,3%)	10 (17,5%)	14 (24,6%)	14 (24,6%)
Pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure	21 (45,65%)	4 (8,7%)	13 (28,3%)	8 (17,4%)
Pays à revenu élevé	23 (23,5%)	23 (23,5%)	30 (30,6%)	22 (22,45%)
Total	**74 (31,6%)**	**43 (18,4%)**	**70 (29,9%)**	**47 (20,1%)**

Source : Dollar et Kraay, 2000.

L'arithmétique de la relation entre pauvreté, croissance et inégalités
L'approche arithmétique : méthode de simulation

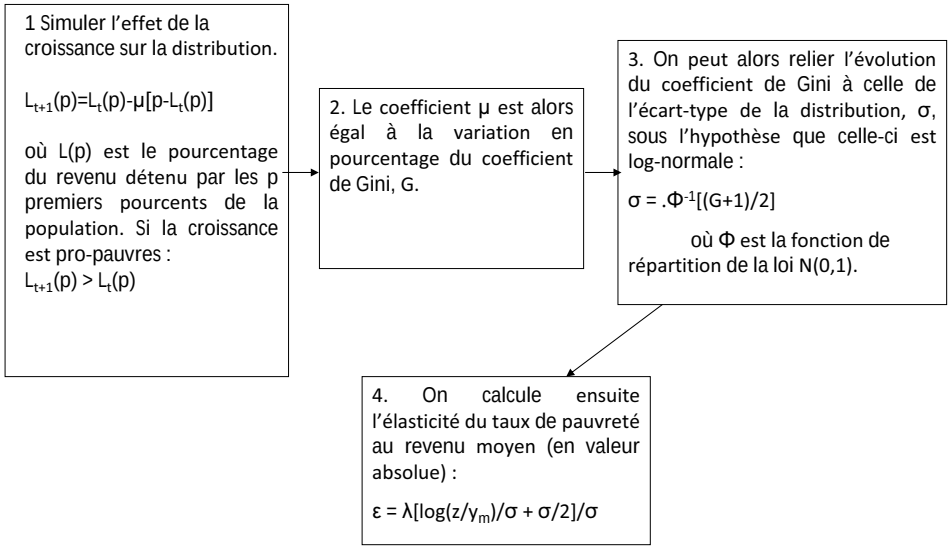

Dollar et Kraay ont calculé des « épisodes » de croissance de chaque quintile de revenu de pays en développement sur plusieurs années. Est-ce que la croissance a bénéficié aux pauvres parce que le revenu du quintile le plus pauvre a plus augmenté que la moyenne ? Dollar et Kraay considèrent que « la croissance est bonne pour les pauvres » parce qu'ils observent économétriquement qu'en moyenne le revenu des pauvres augmente autant que le revenu moyen (l'élasticité est de 1). En fait, il y a autant de cas inégalitaires que de cas égalitaires sur la période étudiée pour la croissance dans les dernières années dans les pays en développement. Suivant les pays et suivant la période, la croissance a eu un impact différent sur la pauvreté.

Pour montrer concrètement pourquoi la question des inégalités et du type de croissance est importante, nous avons comparé 4 pays : Brésil (un des pays les plus inégalitaires au monde), Turquie, Sri Lanka et Zimbabwe.

- ***L'approche arithmétique : illustration***

Valeur théorique de l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen pour une sélection de pays

Pays	PIB/tête en 2000 ($ PPA)	Incidence de la pauvreté* (%)		Indice de Gini	Elasticité du taux de pauvreté au revenu moyen
		1$	2$		
Brésil	7 320	11,6	26,5	0,60	1,0
Turquie	7 030	2,4	18,0	0,42	2,3
Sri Lanka	3 470	6,6	45,4	0,34	2,8
Zimbabwe	2 590	36,0	64,2	0,57	0,8

Source : Banque mondiale, WDI 2000 et 2002, calculs des auteurs.
*1998 pour le Brésil et Turquie, 1995 pour le Sri Lanka et 1990-91 pour le Zimbabwe.

Ce tableau est tiré d'un travail que nous avons fait sur l'analyse du lien entre croissance/pauvreté/inégalités. Dans notre étude, nous avons calculé la relation entre croissance et pauvreté en fonction du taux de pauvreté, du niveau de développement (mesuré par le PIB/habitant) et de l'indice de Gini (= « triangle croissance-pauvreté-inégalités »). On peut tirer deux observations de ce tableau :

- d'abord, deux pays qui sont au même niveau de développement (Brésil/Turquie) peuvent avoir une incidence de la pauvreté très différente, l'écart s'expliquant de manière évidente par une distribution plus ou moins inégalitaire des revenus ;
- ensuite, sous l'hypothèse que les inégalités sont stables, un même taux de croissance économique peut avoir des incidences très différentes sur la réduction de la pauvreté (élasticité pauvreté/croissance 2 fois supérieure en Turquie qu'au Brésil).

La fin de séance est consacrée aux explications sur le travail en groupe. L'objectif est d'effectuer une analyse globale de l'ensemble de la population et de comparer les caractéristiques de la population choisie comme objet d'étude afin d'examiner si les déterminants de la pauvreté sont différents (en allant si possible jusqu'à des estimations économétriques). Chaque groupe de travail est composé d'un responsable en charge de la coordination des activités.

Journée 5, vendredi 25 septembre

La journée est consacrée à la finalisation du travail par groupe : présentation des travaux, discussion des résultats, préparation et validation de la présentation des travaux de l'atelier pour la restitution du samedi. Les sujets retenus sont :

- *liens entre pauvreté et insertion sur le marché du travail ;*
- *pauvreté selon le genre ;*
- *comparaison entre les caractéristiques de la pauvreté en milieu urbain et rural ;*
- *pauvreté et de l'accès à l'eau et à l'électricité.*

Restitution synthétique de l'atelier

(Retranscription)

[Mireille Razafindrakoto]

En guise d'introduction, je voudrais vous présenter rapidement les caractéristiques et les objectifs de notre atelier *« Pauvreté et bien-être de la population, analyse à partir des enquêtes statistiques auprès des ménages »*. Puis nos deux rapporteurs vous exposeront plus en détail ce qui a été fait au cours de la semaine.

Il s'agit de notre troisième participation aux Journées de Tam Đảo. Cet atelier 2009 s'inscrit dans le prolongement des ateliers des deux premières années ; l'un de nos objectifs a été d'apporter un transfert méthodologique basé sur des enquêtes statistiques auprès des ménages. Une forte capitalisation s'est opérée notamment pour les stagiaires qui ont eu la possibilité de suivre la formation durant trois ans. Nous avons constaté une réelle aisance dans la mobilisation des outils proposés pour répondre aux différentes problématiques.

Cet atelier avait un objectif double : présenter un outil statistique – les enquêtes auprès des ménages – et développer la capacité d'analyse sur une thématique donnée. Les stagiaires étaient composés de Vietnamiens, de Laotiens et de Cambodgiens. Cet élargissement régional a fortement enrichi les échanges. Du côté des formateurs, les origines géographiques étaient également bien marquées avec des représentants du Pérou, d'Europe et de Madagascar ! Les formateurs, tous économistes et statisticiens, ont confronté leur point de vue avec, pour une moitié, des stagiaires venant d'autres disciplines variées : anthropologie, sociologie, histoire (l'autre moitié des stagiaires étant composée d'économistes et statisticiens).

Notre premier objectif a été de sensibiliser les participants aux principales questions et débats autour du thème de la réduction de la pauvreté – mesures, approches, méthodes – mais aussi aux politiques à mettre en œuvre pour améliorer le bien-être des populations. Nous avons également tenté de nous « glisser » derrière les chiffres

dans le but de déconstruire les indicateurs, de mieux comprendre leur construction, ce qu'ils mesurent exactement.

Du point de vue des outils méthodologiques, notre dernier objectif a été de mobiliser les enquêtes auprès des ménages, d'utiliser le logiciel d'analyse de données *Stata* pour lancer une analyse sur le bien-être des populations et de la pauvreté. L'idée était d'utiliser l'outil informatique, de comprendre comment mobiliser une enquête statistique mais aussi de construire une problématique, d'identifier les limites de l'outil méthodologique.

En milieu de semaine, l'atelier a été divisé en quatre groupes. Les formateurs ont apporté un cadre d'analyse. Chaque groupe a défini un thème sur lequel il a travaillé et qu'il a présenté dans la journée de vendredi. Nous aimerions à présent vous présenter une synthèse de ces travaux.

Introduction

Contexte et enjeux: Pourquoi s'intéresser à la pauvreté?

I - Concept et approches de la pauvreté

→ *La difficile définition*

→ *La pauvreté: un phénomène multi-dimensionnel*

II - Mesure de la pauvreté monétaire

→ Quels seuils et quels indicateurs?

Pourquoi et comment on définit les seuils et les indicateurs?

III - Les données pour l'analyse de la pauvreté

→ Limites et contraintes liées aux données

IV - Profils de pauvreté

→ Principes et Robustesse des analyses

→ Les déterminants de la pauvreté

V - Ouverture sur d'autres types d'analyse

→Croissance et redistribution : croissance pro-pauvre?

→ Pauvreté chronique et transitoire

VI - Les travaux par groupe

Rapporteur (1)

Contexte et enjeux – Pauvreté dans le monde entier

	Population living with less than 1 $ per day			Population living with less than 2 $ per day		
	Millions					
Region	1990	1999	2004	1990	1999	2004
East Asia & Pacific	476	277	169	1 113	883	684
- China	374	223	128	819	628	452
Europe & Central Asia	2	18	4	20	88	46
Latin America & Caribean	45	49	47	115	128	121
Middle East & North Africa	5	6	4	49	65	59
South Asia	479	463	446	953	1 067	1 116
Sub Saharan Africa	240	296	298	396	491	522
TOTAL	1 248	1 109	969	2 646	2 721	2 548
- Excl. China	873	886	841	1 827	2 094	2 096
	In %					
Region	1990	1999	2004	1990	1999	2004
East Asia & Pacific	29,8	15,5	9,1	69,8	49,3	36,6
- China	33,0	17,8	9,9	72,1	50,1	34,9
Europe & Central Asia	0,5	3,8	0,9	4,3	18,6	9,8
Latin America & Caribean	10,2	9,7	8,6	26,3	25,3	22,2
Middle East & North Africa	2,3	2,1	1,5	21,7	23,6	19,7
South Asia	44,3	34,9	30,8	85,6	80,4	77,1
Sub Saharan Africa	46,7	45,8	41,1	77,1	75,9	72,0
TOTAL	28,7	22,1	18,1	60,8	54,2	47,6
- Excl. China	27,1	23,5	20,7	56,8	55,6	51,6

Source : Chen & Ravallion [2007]

Ce tableau présente l'état des lieux de la pauvreté dans le monde : taux de pauvreté en 1990, 1999 et 2004 définis selon un seuil de pauvreté de 1 et 2 dollars par jour. Ces taux varient en fonction des seuils adoptés.

Une photographie de la pauvreté par régions au Việt Nam est donnée dans le tableau ci-dessous. Une nette tendance à la baisse entre 1993 et 2006 se dégage selon les indicateurs utilisés : taux de pauvreté monétaire et pauvreté alimentaire.

Contexte et enjeux
Pauvreté au Viêt Nam

	1993	1998	2002	2004	2006*
Poverty rate	58.1	37.4	28.9	19.5	16
Urban	25.1	9.2	6.6	3.6	3.9
Rural	66.4	45.5	35.6	25.0	20.4
Kinh and Chinese	53.9	31.1	23.1	13.5	10.3
Ethnic minorities	86.4	75.2	69.3	60.7	52.3
Food poverty	24.9	15.0	10.9	7.4	6.7
Urban	7.9	2.5	1.9	0.8	1.2
Rural	29.1	18.6	13.6	9.7	8.7
Kinh and Chinese	20.8	10.6	6.5	3.5	3.2
Ethnic minorities	52.0	41.8	41.5	34.2	29.2

Source : VDR (2008)

L'attention portée aux questions de la pauvreté se décline selon de nombreux angles :

Contexte et enjeux

Pourquoi s'intéresser à la pauvreté?

- Droit de l'Homme (bon niveau de vie pour tout le monde)
- Raisons économiques (moins de pauvreté, plus de consommation, plus de production, plus de croissance)
- Raisons budgétaires (moins de pauvreté, moins de chômage, moins de dépenses publiques, plus de recettes fiscales)
- Raisons politiques (moins de pauvreté, moins d'inégalité sociale, moins de coûts de santé publique)

Multiples dimensions de la pauvreté
Le cas de la capitale malgache

• Pauvreté monétaire (consommation < 1$ /tête)	32%
• Pauvreté "objective" non monétaire :	
- en termes de conditions d'existence (pauvreté d'existence)	35,0%
- en termes de capital humain	32,6%
- en termes de capital social (pauvreté d'exclusion)	34,6%
• Pauvreté "subjective" :	
- Perception générale : bien-être subjectif	33,0%
- Non satisfaction des besoins jugés vitaux	34,5%
- Difficultés financières	33,9%
Cumulant les différentes formes de pauvreté	2,4%
Cumulant les 4 formes de pauvreté " objective"	7,1%
Cumulant les 3 formes de pauvreté " objective" non monétaire	8,9%
Cumulant les 3 formes de pauvreté "subjective"	11,9%
Présentant au moins une forme de pauvreté	77,7%

La multi-dimensionnalité de la pauvreté implique diverses entrées d'analyse : critères monétaire ou non-monétaire, approches subjective ou objective. On constate ici pour le cas de Madagascar qu'en considérant différentes approches de la pauvreté, l'intersection entre les groupes de pauvres (cumul des différentes formes de pauvreté) ne représente qu'un faible pourcentage de la population. Par ailleurs, la grande majorité de la population est touchée par au moins une forme de pauvreté. Pour ces raisons, il s'agit d'une notion complexe à définir.

Concept et approches de la pauvreté

- Difficile définition
- Différentes approches
- Pauvreté et inégalités

L'évolution du concept de pauvreté dans le temps est résumée ci-dessous :

La difficile définition de la pauvreté

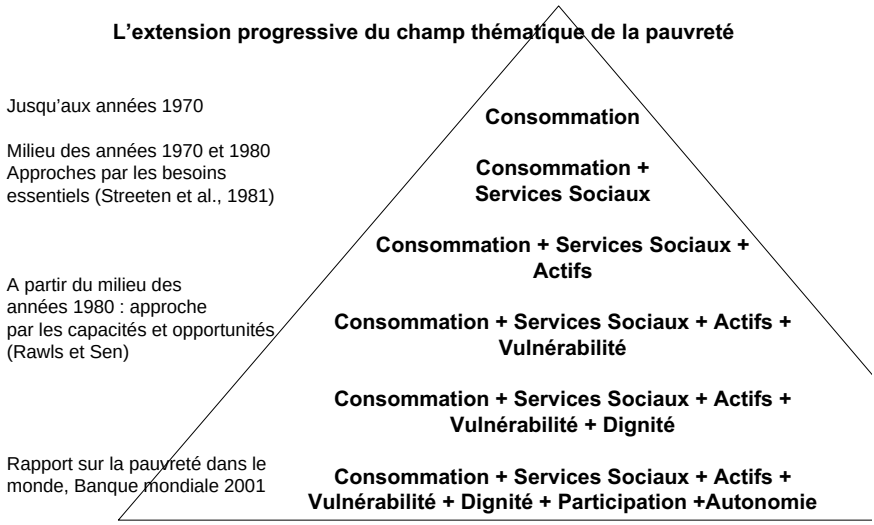

Les différentes approches de la pauvreté

- Différents fondements « théoriques »
  - L'approche utilitariste
  - Les approches non utilitaristes :
    - besoins de base (Basic needs)
    - fonctionnalités (Functionings)
    - capacités (Capabilities)
- Approches monétaires et non-monétaires
- Pauvreté objective et subjective
- Pauvreté absolue et relative

Dans les années 1970, le niveau de consommation qualifiait un niveau de pauvreté. En 2001, la Banque mondiale a mis en avant des critères tels que l'accès aux services publics, aux services sociaux, la participation communautaire, l'auto-détermination. Les méthodes d'analyse de la pauvreté se sont ainsi modifiées.

L'approche utilitariste repose sur l'hypothèse selon laquelle les individus font des choix de consommation de bien en fonction de leur préférence. Le bien-être des individus sont ainsi directement au niveau total de leur consommation.

L'approche non utilitariste se réfère aux principes de besoins de base, de fonctionnalité (résultats en deçà des biens de consommation : éducation, santé, etc.) et de capacité (capacité de réaliser un certain nombre de résultat : se nourrir, accéder aux soins, etc.). D'autres méthodes d'analyses utilisent les critères monétaires ou non monétaires, subjectifs ou objectifs, la mesure absolue ou relative.

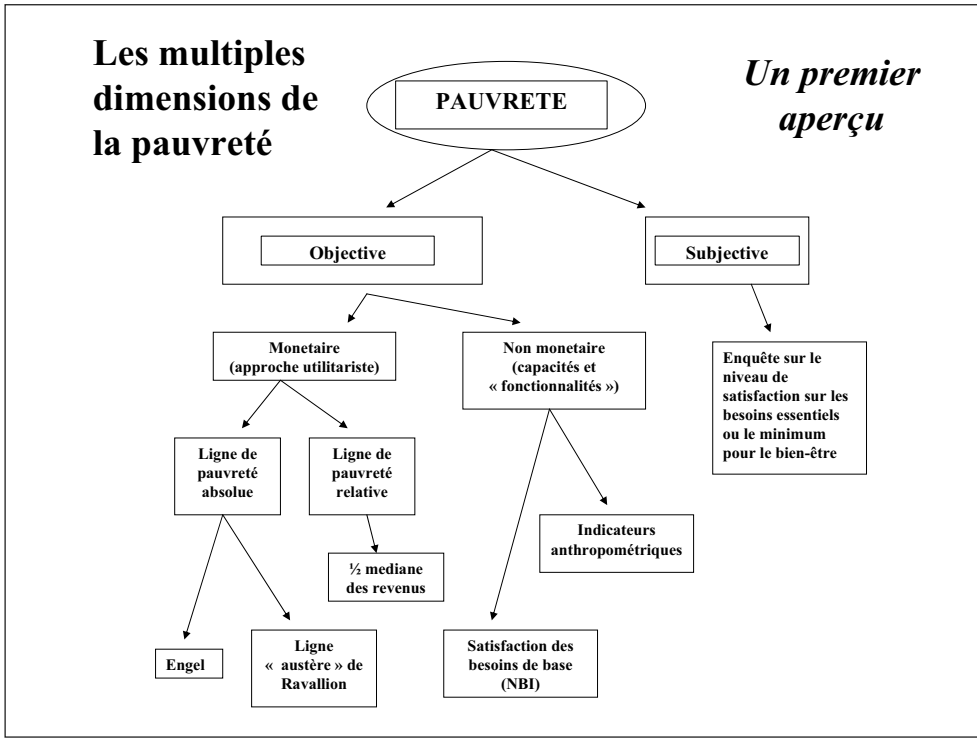

Du fait des multiples méthodes de mesure de la pauvreté, les données statistiques doivent être abordées avec prudence. L'analyse de robustesse doit permettre une approche raisonnée de la pauvreté.

Une autre dimension d'analyse consiste à s'intéresser à la relation entre pauvreté et croissance.

Ouverture sur d'autres types d'analyse

- Une nouvelle conception a été introduite pour l'analyse de la pauvreté = la croissance pro-pauvre : pays dont le taux de croissance élevé bénéficie à un groupe de personnes, pas d'impact sur la réduction de la pauvreté chronique et transitoire

Dans un pays où seuls les intérêts d'un certain groupe sont servis, les pauvres sont ignorés et le taux de pauvreté peut augmenter en dépit de la croissance.

La pauvreté chronique se réfère au cas où la pauvreté touche l'ensemble de la famille sur plusieurs générations.

Rapporteur (2)

La spécificité de notre atelier réside dans sa grande pluralité : participation de chercheurs laotiens et cambodgiens, stagiaires vietnamiens de formations universitaires diverses. Nous avons donc brassé ces différents niveaux de compétences dans chacun des quatre groupes de travail afin de favoriser la diversité des points de vue. Nous avons étudié la pauvreté en liaison avec le marché du travail, suivant le genre ou par zone géographique.

Le premier groupe a abordé **les liens entre pauvreté et l'insertion sur le marché du travail** :

Groupe 1

Liens entre pauvreté et insertion sur le marché du travail

Taux et niveau de la paureté des groupes en termes des activités économiques

	Headcount	Poverty gap	Squared poverty gap
Employed (children)	0.316	0.085	0.032
Employed (>=15 y.o)	0.188	0.041	0.014
Unemployed	0.076	0.015	0.004
Inactive	0.182	0.040	0.013

→ **Taux élevés chez les travailleurs, surtout ceux qui sont sous-âge de travail**

→ **Taux bas chez les chômeurs (?)**

Nous avons établi certains critères de mesure de la pauvreté en utilisant les méthodes acquises durant la semaine :

- critères monétaires ou non monétaires ;
- pauvreté objective ou subjective ;
- base des données de l'enquête VHLSS de 2004 ;
- logiciel d'analyse statistique et économétrique *Stata*.

Le groupe a utilisé les critères de mesure monétaire sur la base du seuil de pauvreté absolue afin de définir les indicateurs de mesure de la pauvreté et de sa gravité. Les analyses de la pauvreté selon les activités économiques nous montrent que le taux de pauvreté varie entre les ménages dirigés par des « chômeurs » et ceux dirigés par des « employés », entre les différents secteurs d'activités économiques.

Caractéristiques des travailleurs pauvres

Taux de la pauvreté des travailleurs en termes des types de travail

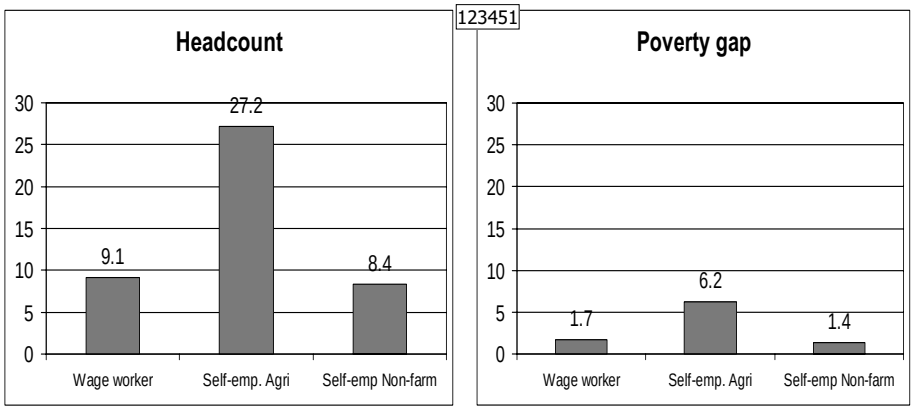

Les individus ayant une activité non agricole à son propre compte (auto-emploi = diversification) ont plus de chance d'échapper à la pauvreté, être salarié ou non ne permet pas de sortir de la pauvreté

Les non salariés non agricoles ne se distinguent pas des salariés vis-à-vis de la pauvreté

Le groupe « employés » connaît un taux de pauvreté élevé, tandis que ce taux pour le groupe « chômeurs » est faible. Cela remet en question la relation chômage/ pauvreté. La conclusion souligne une spécificité des pays en développement : il n'y a pas/peu de protection sociale (ceux qui sont chômeurs sont donc des groupes très spécifiques), emplois dans des secteurs à faibles revenus ou dans le secteur agricole et informel.

Notre analyse de la pauvreté par type d'activités montre que : le plus fort taux de pauvreté touche le groupe des travailleurs indépendants dans l'agriculture ; le groupe des travailleurs indépendants non-agricoles sort plus aisément de la pauvreté. De plus, le risque de tomber en pauvreté concerne également le groupe « salariés ».

Le groupe 2 s'est intéressé à **la pauvreté suivant le genre**. L'analyse montre que l'incidence de la pauvreté est plus forte chez les ménages dirigés par un homme que chez les ménages dirigés par une femme.

Groupe 2

Caractéristiques de la pauvreté suivant le genre

- **L'incidence de la pauvreté est plus forte chez les ménages dirigés par un homme que chez les ménages dirigés par une femme (pourquoi ?)**

	Male	Female	Total
non-poor			
%	82.12	88.02	83.62
Poor			
%	17.88	11.98	16.38
Total	100	100	100

Groupe 3

Écarts de pauvreté selon les régions géographiques et entre zones urbaines et rurales

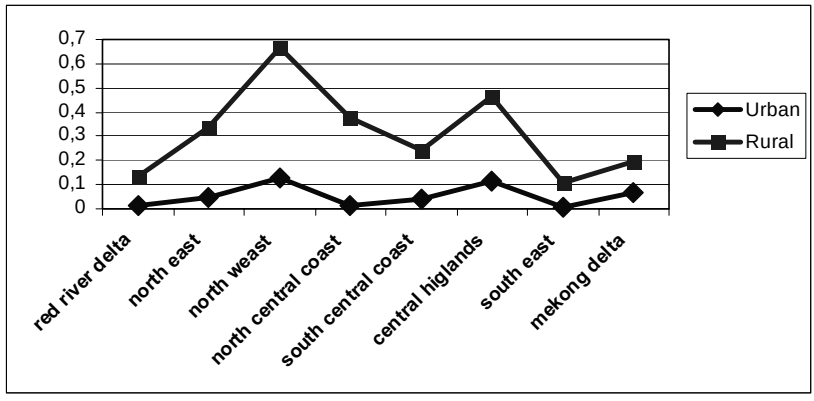

Les taux de la pauvreté dans les zones rurales sont supérieurs aux taux des zones urbaines, notemment dans les zones rurales du nord-ouest, les hauts-plateaux et le nord central connaissent des taux les plus forts

Les ménages dirigés par une femme s'investissent plus en termes d'effort et de temps dans le travail, les sources de revenus sont davantage diversifiées. Les données sont cependant à relativiser car il est difficile parfois d'identifier précisément le chef de ménage.

Le troisième groupe devait répondre à la question suivante : **en quoi les caractéristiques de la pauvreté différent suivant le milieu urbain ou rural ?**

L'incidence de la pauvreté est plus élevée dans le Nord-Ouest, les Hauts-Plateaux et le Centre-Nord ; cela doit être pris en compte pour l'élaboration d'une stratégie de lutte contre la pauvreté. L'analyse a porté sur une approche classique : caractéristiques des pauvres en fonction du niveau d'éducation, de l'accès à l'eau potable, de la surface de terre habitable et cultivable. Une comparaison entre pauvres et non-pauvres, ruraux et urbains a ensuite été réalisée.

Caractéristiques des pauvres

	Poverty	Urban	Rural
Year of Education	poor	4.73851	5.042608
	non poor	9.036476	7.209317
	all	8.893949	6.663531
Total living area	poor	7.852667	8.808113
	non poor	16.29656	14.42896
	all	16.01865	13.01537
Total of Cultivated area/ person	poor	-	817.4949
	non poor	-	1230.663
	all	-	-
Access to clean water	poor	0.112521	0.049521
	non poor	0.587109	0.082048
	all	0.571371	0.073855

- Niveau d'éducation plus bas
- Taux d'accès aux ressources d'eaux propres plus bas
- Superficie moyenne de terre par tête plus petite
- Superficie de terre cultivable par tête à la campagne est plus petite

Ce sont les pauvres et les ruraux qui ont le plus de difficultés à accéder aux services publics et qui ont le plus faible niveau d'éducation.

Le dernier groupe s'est penché sur **la pauvreté et l'accès à l'eau et à l'électricité**. L'entrée ethnique a été privilégiée (région des Hauts-Plateaux et Nord-Ouest).

- ***Groupe 4***
- Caractéristiques de la pauvreté dans deux régions : hauts-plateaux et nord-ouest, et, selon le milieu rural et urbain
- Pauvreté et accès à l'eau et à l'électricité
- Le taux de pauvreté de chaque groupe ethnique est toujours supérieur à celui des Kinh

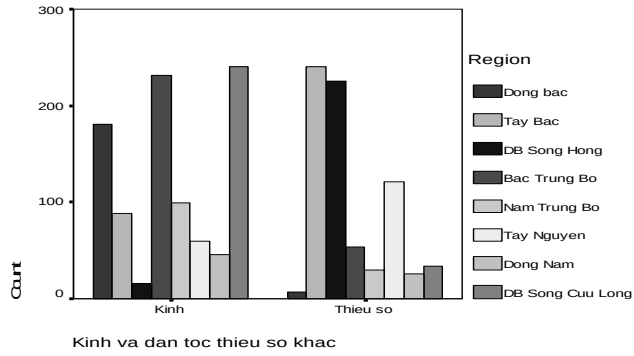

Un point important dans les résultats concerne l'accès limité à l'eau potable et à l'électricité. Les calculs détaillés pour chaque groupe ethnique montrent que l'incidence de la pauvreté chez l'ensemble des groupes ethniques minoritaires est plus élevée que pour les Kinh et les Chinois.

Benoît Massuyeau

Je vous remercie pour cet exposé de qualité. Le groupe qui a travaillé sur le thème « Pauvreté et accès à l'eau et à l'électricité » pourrait-il revenir sur les résultats obtenus ?

Stagiaire

Notre groupe a étudié la pauvreté suivant les zones géographiques et selon les zones rurale ou urbaine en utilisant le seuil de pauvreté absolu. Dans le même temps, nous avons inséré l'indicateur d'accès à l'eau potable car les données montrent que 90 % de la population ont accès à l'électricité. Concernant l'accès à l'eau, nos résultats sont assez clairs : 7 % de la population rurale ont accès à l'eau tandis qu'ils sont 57 % en zones urbaines.

Nguyễn Thị Văn

Il est annoncé que le taux de pauvreté est moins élevé dans le groupe de « chômeurs » que dans le groupe des « employés ». Pouvez-vous nous expliquer ce résultat ?

Stagiaire

Nous avons pris les revenus de l'ensemble d'un ménage et nous l'avons divisé par le nombre de membres du ménage, en supposant que tous ses membres ont la même part de revenu. Cette part de revenu a été utilisée pour mesurer le seuil de pauvreté. Un chômeur peut être à la tête d'une famille non-pauvre, ce qui explique ce paradoxe.

Rapporteur (2)

Nous nous sommes basés sur des statistiques de l'emploi de la population de plus de six ans. Nous avons calculé les revenus mensuels par habitant en moyenne à partir des revenus de ménages puis nous les avons comparés au seuil de pauvreté de 2004 pour déterminer les catégories des pauvres. Nous avons ainsi estimé à 7,6 % l'incidence de la pauvreté chez les ménages dirigés par les chômeurs. Quant aux ménages dirigés par des employés, le taux est de 31,6 % pour les jeunes travailleurs et 18,8 % pour l'ensemble des travailleurs de plus de 15 ans. Dans un pays en développement comme le Việt Nam, la priorité est de s'insérer dans le marché du travail. Pour ne pas être au chômage, certains doivent accepter des emplois temporaires, des horaires irréguliers, dans les secteurs informel ou agricole à faibles revenus. Ainsi, à la limite, on peut dire que pour certains, le chômage est un choix, sachant qu'ils bénéficient d'autres sources de revenus procurés par d'autres membres de leur ménage.

Nguyễn Thị Văn

Pourquoi avez-vous utilisé le seuil de pauvreté de 2004 pour vos analyses ?

Rapporteur (2)

Le seuil utilisé est le seuil de pauvreté absolu de 2004 fixé à 200.500 VND par mois – dépenses par habitant. Il s'agit d'un revenu minimum pour pouvoir acheter des produits de première consommation.

Stagiaire

Pour compléter la réponse précédente, le seuil de pauvreté que nous avons utilisé est le seuil de pauvreté relatif fixé à 19,5 % par l'Office Général des Statistiques en 2004. Enfin, si le groupe « chômeurs » a un plus faible taux de pauvreté, il importe de préciser que ce taux est mesuré pour les ménages et non pas pour les individus.

Emmanuel Pannier

Le groupe 1 nous a expliqué que les individus qui s'emploient dans une activité non agricole à leur propre compte ont plus de chances d'échapper à la pauvreté ;

cette conclusion est très intéressante et doit être rapprochée des observations menées dans notre « atelier terrain ». Dans ce village, les ménages vont devoir sortir du secteur agricole. L'inquiétude est grande. Les ménages n'ont plus de terre, ils ne peuvent plus produire. Mais une seule activité extra-agricole ne sera pas suffisamment stable.

Il serait certainement pertinent de regrouper les approches macro-micro, quantitatif-qualitatif afin de mieux cerner la diversité des situations sur un même objet d'étude.

[Mireille Razafindrakoto]

Je constate une formidable passion des stagiaires de l'atelier pour répondre aux questions, cela est très enthousiasmant par rapport à ce qui a été fait durant la semaine.

Pourquoi a-t-on choisi l'enquête VHLSS 2004 ? Il s'agit d'une enquête qui comporte un module sur les activités non-agricoles permettant notamment de saisir l'informel. Certes, pour beaucoup d'entre vous, les résultats présentés peuvent sembler incomplets. Se pose ici la question du temps de la formation. Des questions ont été lancées, certaines restent en suspens. Les stagiaires des trois autres ateliers peuvent certainement nous aider à lever certaines interrogations. On invoque souvent l'hypothèse selon laquelle les ménages dirigés par les femmes seraient plus vulnérables, or cela ne semble pas être le cas au Việt Nam. Quelle en est la raison ? La question reste posée. À propos du groupe « chômeurs », évidemment, les résultats semblent *a priori* contradictoires. Cela met bien en avant le fait que l'indicateur et que la catégorie « chômeurs » n'est pas pertinente au Việt Nam.

Notre atelier était composé de sociologues, d'anthropologues, d'économistes et de statisticiens etc. Cela montre que l'on peut bien travailler ensemble, dans un cadre interdisciplinaire ! D'autres disciplines peuvent également mobiliser ces outils pour les commenter. Nous espérons vivement vous revoir en 2010 ! Merci.

***Texte de lecture** (www.tamdaoconf.com)*

Martin Ravallion, Issue in Measuring and Modeling Poverty, Policy Research Working Paper, The World Bank Research Department Poverty and Human Ressources Division, June 2006.

***Bibliographie et références** (www.tamdaoconf.com)*

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherches	Courriel
Chanthanivong Thongpheth	Faculté d'économie et de gestion Université nationale du Laos	Économie du développement	Filières rizicoles au Laos	thongpheth@hotmail.com
Đỗ Bích Diễm	Centre de recherche et de consultance des affaires sociales et de développement communautaire, Hồ Chí Minh Ville	Développement durable	Femmes et enfants pauvres dans les milieux urbains, ruraux, et ethnies minoritaires	dbdiem@yahoo.com
Đỗ Ngọc Hà	Département général des statistiques	Analyse statistique	Marché du travail et secteur informel au Việt Nam	dnha@gso.gov.vn
Em Sovannar	Institut des relations internationales Académie royale du Cambodge	Relations internationales	Gestion des ressources humaines au Cambodge	emsovannara@gmail.com
Heng Bosung	Institut des relations internationales Académie royale du Cambodge	Économie du développement	Impact de la crise financière pour l'économie cambodgienne	phbsung@yahoo.com
Lê Hoàng Anh Thư	Université de Hoa Sen, Hồ Chí Minh Ville	Sociologie	Sociologie urbaine	lhathu@hoasen.edu.vn
Mai Thị Nghĩa	Institut de recherche d'économie du développement, Hồ Chí Minh Ville	Économie du développement	Moyens d'existence et lutte contre la pauvreté	nghia182003@yahoo.com
Manysot Lianepraseuth	Faculté d'économie et de gestion, Université nationale du Laos	Économie du développement.	Commerce équitable au Laos	manysot@yahoo.com
Nguyễn Công Thảo	Institut d'anthropologie	Anthropologie	Dynamiques des écosystèmes Lutte contre la pauvreté	writervn@yahoo.com
Nguyễn Đỗ Hương Giang	Université d'agriculture et sylviculture de Thai Nguyen	Sociologie	Populations ethniques minoritaires et Kinh	giangndh@gmail.com

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherches	Courriel
Nguyễn Hữu Chí	Faculté des statistiques, Ecole supérieure d'économie nationale	Économie du développement	Secteur informel et l'emploi des travailleurs en milieu rural	huuchi_isit@yahoo.com
Nguyễn Văn Chiến	Institut des sciences de l'éducation du Việt Nam	Sociologie	Statistiques. Évaluations des politiques	ngchienbg@gmail.com
Phạm Thị Thu Hà	Institut du développement durable du Sud	Sociologie	Pauvreté dans le delta du Mékong	thuhaxhh@gmail.com
Phan Phương Thảo	Université des sciences sociales et humaines, Hà Nội'	Histoire	Histoire économique	phthao62@gmail.com
Phan thị Ngọc Trâm	Institut des sciences statistiques	Analyse de données économiques	Secteur informel et marché de travail au Việt Nam	tramphan-iss@hn.vnn.vn
Ros Chantrabot	Académie royale du Cambodge	Ressources humaines	Gestion des ressources humaines au Cambodge	roschantrabot@yahoo.com
Sirivanh Thongvanh	Faculté d'économie et de gestion, Université nationale du Laos	Économie du développement	Développement du système d'agrobusiness au Laos	sirivanh_thongvanh@yahoo.ca
Tạ Hữu Dực	Institut d'anthropologie	Anthropologie Sociologie	Famille, ménages et transformation de l'économie	taducvdt@yahoo.com
Vũ Hào Quang	Institut de recherche (opinions publiques)	Sociologie	Communautés vietnamiennes à l'étranger	vhqxhh@yahoo.com
Vũ Tuyết Lan	Institut d'anthropologie	Anthropologie, sociologie	Éducation des enfants dans les ethnies minoritaires	vutuyetlan@hotmail.com

Atelier 4

Anthropologie du développement : formation aux méthodes d'enquêtes de terrain en sociologie et anthropologie

Claude Arditi, Christian Culas, Olivier Tessier

Anthropologie du développement : formation aux méthodes d'enquêtes de terrain en sociologie et anthropologie

Claude Arditi – Centre d'Études Africaines,
Christian Culas – CNRS, Olivier Tessier – ÉFEO

Présentation et cadre général de l'atelier 488
La riziculture irriguée dans le Nord du Cameroun ou comment faire le bonheur de l'autre malgré lui 492
Contexte du projet 492
Mise en place et évolution du projet 498
Méthode, approche et techniques d'enquête 507
Notions transversales comme trame pour l'ensemble des recherches 509
Le contexte 510
Les groupes stratégiques 512
Tensions, incompréhensions, conflits et arènes 515
Normes, marge et transgression de la norme 516
Présentation de la commune d'étude à partir d'une lecture critique des rapports de 2008 521
Travaux dirigés : traitement de données qualitatives 524
Restitution synthétique de l'atelier 525
Annexe : Cadre de traitement et d'analyse des données collectées sur le terrain 538
Texte de lecture 539
Liste des stagiaires 540

Présentation et cadre général de l'atelier

Sur la base de l'expérience pédagogique acquise lors de l'atelier « Méthodes d'enquête » de juillet 2008[1], il est proposé de poursuivre la mise en application des méthodes, concepts et notions clés de l'anthropologie.

Structuration de l'atelier terrain

Les vingt stagiaires ont été répartis en trois groupes. Chacun des groupes devait utiliser comme base pour les enquêtes les notions transversales suivantes : norme/marge (distorsion et transgression) ; cadre théorique/cadre pragmatique ; contextes ; groupes stratégiques ; tensions-conflits-négociations et arènes.

Ces notions transversales ont permis à chaque groupe de traiter le thème de recherche commun : implications et perceptions des différents groupes d'acteurs locaux vis-à-vis du grand projet de développement touristique déployé dans leur commune ; importance de ce projet dans la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Les trois groupes ont mis en commun leurs données et analyses pour réaliser une synthèse de fond. L'objectif était de préparer dès le début de l'atelier la synthèse générale présentée en séance plénière le samedi 26 septembre.

Chacun des trois enseignants était en charge d'un groupe tout au long du déroulement de l'atelier. Concrètement, chacun des groupes a été divisé en trois binômes suivis à tour de rôle par l'encadrant en charge du groupe. Le but était de faire un suivi pas-à-pas de leurs travaux, c'est-à-dire au fil des trois journées de terrain et de la journée de préparation à la restitution. Le travail de chaque groupe et le suivi se sont articulés autour de quatre entrées thématiques :

1. **Techniques d'enquête :** appréciation lors des entretiens de la plus ou moins bonne maîtrise des techniques d'enquêtes (outils, méthodes, méthodologie), du niveau d'interaction avec les personnes interviewées, etc. à l'image de ce qui a été fait lors de l'université d'été 2008.
2. **Concepts et notions :** norme/marge (distorsion et transgression), cadre théorique/cadre pragmatique ; contexte ; groupes stratégiques ; tensions-conflits-négociations ; arènes. Ces notions ont été pour partie abordées lors des Journées 2008. Cependant, dans la mesure où ce sont des notions clés pour la compréhension des dynamiques de changement social et pour l'analyse des processus de développement, il a semblé nécessaire de les replacer au cœur de l'atelier 2009. Le choix des thématiques et des axes de recherche de chaque groupe s'est fait en référence à ces notions et concepts.
3. **Construction de l'objet de recherche :** le suivi quotidien d'un ou de plusieurs binôme(s) et la réunion de débriefing du soir ont permis de développer un processus de construction de l'objet de recherche au fur et à mesure de la progression du travail de terrain et des avancées croisées restituées brièvement par chaque binôme. L'objectif était de montrer concrètement aux participants

[1] Christian Culas, Olivier Tessier, « Formation en sociologie et anthropologie : méthodes et flexibilité, enquêtes de terrain et organisation du recueil de données » in Lagrée S. (éditeur), *Op. cit.* septembre 2009, pp. 241-356 (version française).

que la phase d'enquêtes de terrain inclut un travail de traitement de l'information recueillie. Lors des réunions quotidiennes de débriefing, les éléments collectés articulés les uns aux autres ont fait évoluer l'objet de recherche sans qu'il faille attendre pour cela la phase de traitement et d'analyse post-terrain : la pertinence des hypothèses initiales et des trames d'enquête a été évaluée et, si nécessaire, redéfinie lors de ces réunions. En d'autres termes, l'objet de recherche a été construit au fil de la progression du travail d'enquête selon une démarche dynamique inductive où le terrain de la journée influençait en continu le cadre de recherche.

4. **Résultats :** exploitation des résultats de terrain en faisant interagir les trois binômes afin de familiariser les participants à une démarche cumulative – apprendre à partager et à mettre en commun des données de terrain et des pistes de recherche.

Une des particularités de l'atelier a consisté à intégrer l'enseignant au sein du groupe comme un membre actif et non pas uniquement comme un observateur.

Chaque groupe a élaboré progressivement son rapport de restitution lors des réunions quotidiennes.

L'interaction entre les trois groupes n'a pas été une priorité lors de la phase de terrain afin de ne pas multiplier exagérément les niveaux d'échange. C'est pendant la journée de préparation à la restitution (25 septembre) qu'ont été établis des ponts entre les données et les analyses des trois groupes. La restitution de chaque groupe a repris explicitement et précisément les quatre entrées précitées. Cela a permis d'avoir un rendu en temps réel de l'appréciation par les participants de leur démarche et de leur évolution au fil des journées de terrain. En d'autres termes, l'objectif était que les participants mènent leur propre travail d'évaluation sur leur compréhension des méthodes et techniques d'enquête proposées : dans ce schéma, l'encadrant a joué un rôle d'animateur en stimulant les échanges.

Notions transversales comme trame d'enquête

Après la présentation de Claude Arditi, les trois intervenants se sont efforcés d'établir des liens entre les notions présentées dans l'étude de cas sur le Cameroun et la situation du projet de développement touristique dans la commune d'étude. Trois notions transversales ont été extraites de cette étude de cas pour constituer la trame de recherche qui allait être appliquée sur le terrain à Tam Đảo : contexte ; groupes stratégiques ; tensions-conflits-négociations. Les notions de norme/marge et cadre théorique/cadre pragmatique ont également été mobilisées.

L'objectif était que chacun des groupes intègre les notions transversales proposées comme autant de références pertinentes permettant de construire leur propre grille d'enquête.

Le fait de recueillir et d'organiser les données sous l'angle de ces trois notions transversales a facilité la mise en commun des données produites par chacun des groupes et l'élaboration de la présentation synthétique de l'atelier.

Notions transversales

+ Définir les contextes (différentes échelles de description et d'analyse)
+ Identifier les groupes stratégiques en présence autour du projet de développement touristique
+ Révéler les tensions, les incompréhensions, les conflits et les arènes (les espaces où ils s'expriment) suscités et/ou exacerbés par ce projet de développement touristique
+ Définir les normes et les marges (distorsion et transgression) dans les pratiques des différents groupes d'acteurs, notamment par l'analyse de discours, pour au final proposer une analyse distinguant clairement cadre théorique et cadre pragmatique.

Calendrier des activités

	Matinée	Après-midi
Lundi 21	Exposé de Claude Arditi sur l'expérience d'un projet développement de riziculture irriguée au Nord du Cameroun. Les thèmes de recherche et les méthodes d'enquête mises en œuvre ont été exposés en détail, ainsi que l'étude des relations entre les différents groupes d'acteurs impliqués : agents de développement, paysans-cibles, fonctionnaires et commerçants qui interviennent à différentes échelles dans ce projet. Pour préparer la phase de recherche de terrain, nous nous sommes appuyés sur cette expérience africaine en nous efforçant d'établir des connections avec les réalités sociales, économiques, politiques et administratives vietnamiennes dans les zones rurales. Il ne s'agissait pas d'assimiler la situation vietnamienne à celle du Cameroun mais de mener une réflexion sur la notion de développement conçue comme une intervention extérieure aux sociétés villageoises et potentiellement en décalage avec les réalités locales.	Définition précise de la nature et de la portée des notions utilisées dans le texte consacré à l'expérience menée au Cameroun puis évaluation de leur pertinence dans le contexte de la commune du piémont de Tam Đảo. Sur cette base furent élaborées une démarche commune et une première grille d'enquête dans le but d'appréhender les principaux enjeux du projet de développement touristique mis en œuvre dans cette commune depuis plusieurs années et de cerner les impacts majeurs de ce projet sur la vie de la population locale considérée comme potentiellement composée de groupes d'acteurs différenciés (intérêts, enjeux, contraintes).

Mardi 22	Arrivée sur le terrain. Établissement d'une programmation des entretiens qui intègre les différents rendez-vous avec les autorités locales de la commune et des villages. Dernière mise au point du travail de la journée de chacun des trois groupes et début des enquêtes.	Enquêtes par binôme : 3 binômes par groupe Réunion de « débriefing » par groupe. Le but de cette réunion est de faire un point sur la façon dont se sont déroulées les activités de terrain de la journée et d'évaluer l'avancée des travaux du groupe (techniques et méthodes d'enquête, données recueillies et évolution de l'objet de recherche, difficultés rencontrées). Il s'agissait donc d'intégrer au fur et à mesure le point de vue des acteurs (analyse de discours) afin d'analyser les différentes positions des groupes stratégiques en présence et sur cette base, de modifier éventuellement les grilles d'enquête
Mercredi 23 et jeudi 24	Enquêtes de terrain	Réunion quotidienne de « débriefing » par groupe. Retour à la station de Tam Đảo
Vendredi 25	Élaboration du rapport final de chacun des groupes selon un format standard : i) maîtrise des techniques d'enquête ; ii) compréhension et opérationnalité des concepts et notions utilisés pendant la phase de terrain ; iii) définition et construction de l'objet de recherche ; iv) résultats obtenus ; v) regards critiques sur les méthodes appliquées et sur cette base, propositions pour transformer et adapter les méthodes non efficientes	Confrontation et synthèse des rapports de chacun des groupes. Préparation de l'exposé global de l'atelier présenté en séance plénière le samedi.
Samedi 26	Suivi des présentations des ateliers	Présentation de l'atelier « méthodes de terrain »

(Retranscription)

Journée 1 : matinée du lundi 21 septembre

[Olivier Tessier]

Bienvenus à Tam Đảo pour cet atelier portant sur les méthodes d'enquêtes et les pratiques de terrain. Nous sommes trois intervenants : Christian Culas du CNRS, anthropologue, Claude Arditi anthropologue de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Paris, et moi-même de l'EFEO, également anthropologue. Nous avons, l'an dernier, avec Christian Culas, animé ce même atelier qui est centré, comme son nom l'indique, sur le terrain. Nous allons passer trois jours dans un village du piémont. Notre objectif est d'appliquer et de mettre en œuvre des pratiques et des méthodes d'enquêtes en allant se confronter directement aux réalités du terrain.

Nous allons aujourd'hui insister sur un certain nombre de concepts. Certains sont déjà « connus » par certain d'entre vous, mais afin de créer une base commune à tous, nous allons « revisiter » certains d'entre eux. La journée de vendredi sera consacrée à la synthèse et à la préparation de la restitution du samedi.

Claude Arditi va présenter une étude de cas sur le développement d'un projet rizicole au Cameroun. Dans l'après-midi, nous tenterons d'en extraire à la fois des concepts, des pratiques et des enseignements afin de bâtir notre programme de la semaine. Il nous semble intéressant pour vous Vietnamiens, qui vivez la riziculture au « quotidien » presque comme une réalité allant de soi, d'approcher d'autres situation où la riziculture ne s'impose pas d'elle-même, notamment en Afrique.

Présentation des formateurs et des participants

[Claude Arditi]

Je suis anthropologue et ai travaillé quarante ans en Afrique sub-saharienne. Mes activités ont été de consultance et d'enseignement. J'ai ainsi eu à intervenir dans plusieurs projets de riziculture irriguée. C'est pour cette raison que nous avons choisi ce thème en accord avec Christian et Olivier : il est peut-être le plus susceptible de rapprochement avec la situation vietnamienne.

La riziculture irriguée dans le Nord du Cameroun ou comment faire le bonheur de l'autre malgré lui

Contexte du projet

[Claude Arditi]

« Comment faire le bonheur de l'autre malgré lui », quelques précisions s'imposent sur ce titre. Derrière l'expression, il s'agit d'un type d'opération de développement d'une époque révolue. Malheureusement, je n'en suis pas sûr… Le type d'opération de développement révolue dont je parle se caractérise par une approche *top-down*,

du sommet vers la base – la base étant les paysans. Le problème est que les paysans n'ont été consultés à aucun moment sur la nature du projet qui allait, si j'ose dire, leur tomber sur leur tête. Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'ai souhaité apporter quelques informations sur le lieu géographique, le pays et les pays voisins dans lesquels se sont déroulés les faits dont je vais vous parler.

Carte Cameroun dans l'Afrique Équatoriale Française

L'opération de riziculture se déroule au Cameroun, en Afrique dite Centrale. Tous les pays qui figurent en blanc sur la carte sont les pays voisins, ils font partie de l'ancienne Afrique Équatoriale Française. Le Cameroun ne faisait pas partie de cette Afrique Équatoriale Française. Bien qu'aujourd'hui ce soit un pays francophone et anglophone, il a été colonisé par la France et par l'Allemagne. Pays voisin, le Nigéria, ex-colonie britannique, interviendra dans le déroulement du projet.

La superficie du Cameroun est de 475 000km², soit un peu plus grand que le Viêt Nam. Sa population était dans les années 90 de 10 millions d'habitants. Le Nigéria, « Géant de l'Afrique », couvre 900 000 km², sa population est d'environ 130 millions

d'habitants. Il s'agit du pays le plus peuplé du continent africain. Le pays est un grand pays producteur de pétrole.

Revenons au Cameroun pour en présenter brièvement les différentes composantes écologiques et humaines. Différentes zones écologiques doivent être distinguées :

- le Nord Cameroun dans laquelle l'opération de développement se déroule. Cette zone est caractérisée par une assez faible pluviométrie, son maximum varie autour de 600 millimètres par an et s'organise en une longue saison sèche de sept mois environ. La saison des pluies est de quatre à cinq mois. À cette saison, les activités agricoles sont intenses, elles sont fondées essentiellement sur la production de céréales, base de l'alimentation : principalement mil et sorgho. Cette région a longtemps pu s'adapter aux aléas climatiques par une large biodiversité végétale : était alors associée à l'agriculture céréalière, la pêche et l'élevage – notamment de zébus. L'alimentation des populations était alors diversifiée et quantitativement suffisante en situation climatique normale.
  Enfin, la région a vu se développer depuis au moins le 19ème siècle la religion musulmane. Cependant toutes les populations ne sont pas devenues musulmanes. Le christianisme a également été introduit faisant ainsi coexister des catholiques protestants, minoritaires, et un plus grand nombre de musulmans ;
- le Sud du pays est beaucoup plus arrosé, l'extrémité du Cameroun est forestier. Le milieu écologique est fortement contrasté. Hormis l'exploitation forestière, la colonisation a introduit la culture du café et du cacao. Les deux principaux centres urbains dont la capitale Yaoundé sont situés au Sud du pays. L'autre ville principale est le port de Douala.

Cette carte montre qu'il existe une voie de chemin de fer Douala-Yaoundé-N'Gaoundéré située au Centre du Cameroun. Elle est utilisée pour le transport de produits agricoles comme le coton. Puisque le projet de riziculture est localisé un peu plus au Nord, cette voie ferrée aurait dû permettre d'évacuer le riz produit dans le nord du pays. Ce riz était destiné à approvisionner les deux centres urbains, Douala et Yaoundé, qui dans les années 70 était les deux principaux lieux où le riz (importé) était consommé en faible quantité avec d'autres produits locaux tels que manioc et bananes plantains. Cette carte permet également de constater que les lieux de production du riz sont localisés dans le nord. Ces lieux ont été choisis en fonction de critères géographiques physiques – présence d'un fleuve – permettant le pompage nécessaire pour irriguer environ 13 000 hectares de rizières. Ce choix a très peu été fait en fonction de critères de géographie humaine, c'est-à-dire en fonction de la présence des populations paysannes. Si l'on avait donné toute liberté aux concepteurs du projet, ils auraient certainement préféré que la main-d'œuvre soit salariée… Il est vrai que pour eux la gestion foncière auprès des paysans devenait plus complexe pour l'aménagement d'un grand projet rizicole.

Carte Cameroun voie ferrée

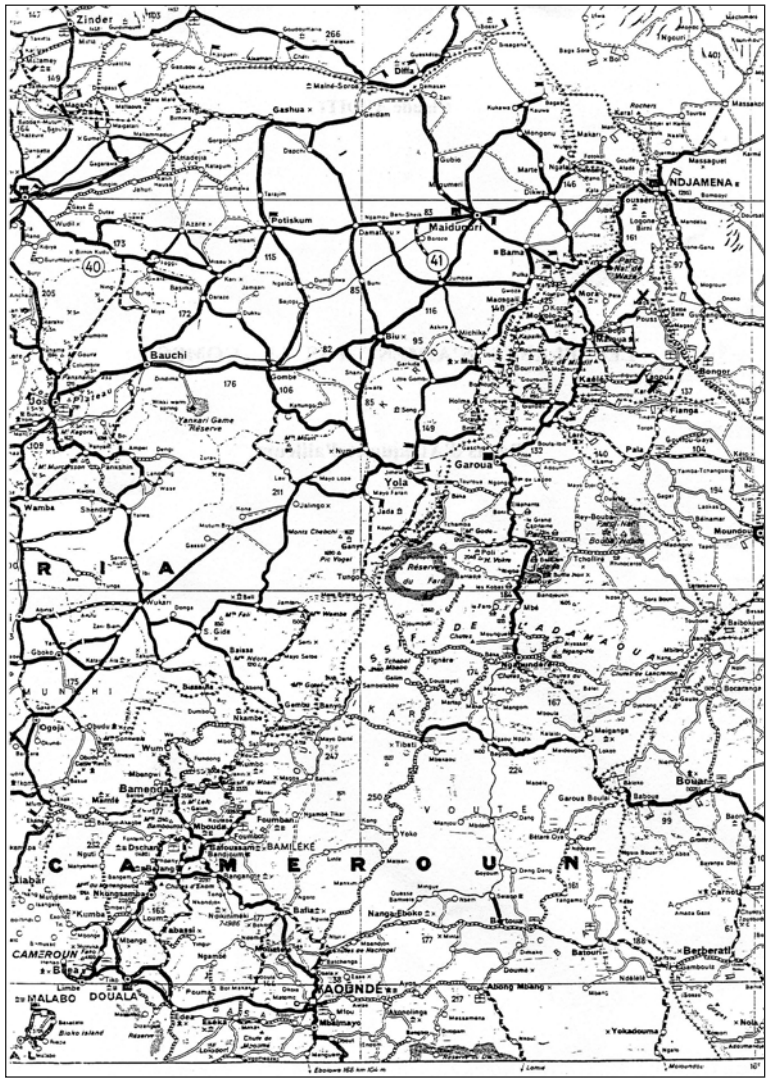

Cette présentation générale ne serait pas complète sans la dimension politique. Les pays francophones de l'Afrique équatoriale et de l'ensemble des pays sous domination française ont acquis leur indépendance en 1960. Ces indépendances ont été octroyées sans qu'il y ait une véritable lutte des populations pour l'indépendance – ce qui ne veut pas dire qu'elles n'ont pas lutté. Il s'agit plutôt de ce qu'on peut appeler des indépendances formelles. Le premier président camerounais a été

Ahmadou Ahidjo[1], originaire du Nord Cameroun. À partir de 1960, de nombreux investissements se sont développés du fait de cette origine ethno-géographique : infrastructures routières, culture de rente cotonnière. Cette opération de riziculture ne peut se comprendre que dans un contexte géopolitique. En 1984, le président Ahidjo va être victime d'un coup d'État en faveur du président actuel, le président Paul Biya[2], originaire du Sud Cameroun.

Avez-vous des questions ?

Trần Quang Minh

La quantité de vivres peut donc satisfaire les besoins des habitants de la région. Mais est-ce vrai pour la viande et le poisson ?

---

[1] Élu à l'assemblée territoriale du Cameroun en 1947, Ahmadou Ahidjo devient conseiller de l'Assemblée de l'Union française de 1953 à 1958 et président de celle-ci en 1957. Grâce à un passage en force orchestré par Jean Ramadier, haut-commissaire français de l'État du Cameroun sous tutelle des Nations Unies, il fait tomber le gouvernement André-Marie Mbida en démissionnant avec la totalité des ministres du Nord qui lui sont fidèles. Il remplace ainsi André-Marie Mbida à la tête du gouvernement en février 1958. Grâce à son parti l'Union Camerounaise, à une constitution taillée sur mesure, à quelques intrigues électorales et, l'aide active de l'armée française qui réduit les rébellions bamiléké et bassa, il est élu en mai 1960 président du Cameroun. Le pays devient un État fédéral en octobre 1961. Ahidjo pense mener un développement économique qui favoriserait l'unification progressive du pays. Malgré l'opposition du Parti des Démocrates Camerounais et de l'Union des populations du Cameroun, il fonde en 1966 un parti unique, l'Union nationale camerounaise (UNC). Un référendum approuve en mai 1972 une constitution qui fait du Cameroun un État unitaire. Si le président défend à l'extérieur les instances de l'OUA, il se retire cependant, en 1973, de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM). Ahidjo âgé de 58 ans, qui tient le pays d'une main de fer décide, tout d'un coup, de se retirer du pouvoir et de céder sa place à son successeur constitutionnel, Paul Biya, le 4 novembre 1982, officiellement pour des raisons de santé. Il quitte l'UNC l'année suivante à cause de conflits internes. Après une tentative avortée de coup d'État contre le gouvernement le 6 avril 1984, il est accusé et condamné à mort l'année suivante par contumace. Séjournant alors entre la France, l'Espagne et le Sénégal pendant ces événements, il ne rentrera jamais au Cameroun et s'installe au Sénégal. Il y meurt le 30 novembre 1989 et y demeure enterré. [ajout des éditeurs]

[2] Paul Biya est « bulu », ethnie rattachée au groupe « béti » du centre du Cameroun. En 1962, il devient chargé de mission à la Présidence de la République dans le gouvernement du président Ahmadou Ahidjo. En 1968, il est nommé ministre secrétaire général à la Présidence, puis, en 1975, Premier ministre d'Ahidjo. Il devient président de la République le 6 novembre 1982 après l'annonce radio diffusée par le président Ahidjo de sa démission le 4 novembre. Le 6 avril 1984, une tentative de coup d'État, fomentée selon certains par Ahmadou Ahidjo réfugié en France, vise à assassiner Paul Biya. Les combats opposent l'armée restée fidèle à la garde présidentielle composée d'hommes du Nord. En mars et avril 1991, les opérations de désobéissance civile « Villes mortes », les émeutes et le vent de l'est qui soufflent sur toute l'Afrique le contraignent à accepter des élections libres. En 1992, lors des premières élections multipartites, il aurait perdu l'élection présidentielle face à John Fru Ndi, mais se serait maintenu au pouvoir grâce à des fraudes massives. Il s'ensuit un boycott de l'élection présidentielle de 1997 par nombre de partis de l'opposition. Après ce boycott, il est réélu, après révision de la constitution, pour un mandat de 7 ans renouvelable une fois. Le 11 octobre 2004, il est reconduit pour un nouveau septennat après vingt-deux ans passés à la tête du pays, face à une opposition divisée et un scrutin sujet à caution. [ajout des éditeurs]

[Claude Arditi]

Les gens au Nord sont éleveurs de zébus. Il existe un cheptel bovin qui est acheminé à pied vers le sud pour être abattu et pour produire de la viande. Si le cheptel n'est pas suffisant, il est également approvisionné par le Tchad, pays voisin, par voie terrestre jusque dans les villes du Sud Cameroun.

Juste une précision. Les bovins sont présents dans le Nord Cameroun, où la pluviométrie est relativement faible parce que la « maladie du sommeil » dont le vecteur est la mouche tsé-tsé n'existe pas. Cette maladie touche hommes et animaux. Dans les régions arrosées du Sud, elle a été une barrière à l'élevage. Voilà pourquoi l'approvisionnement vient aussi de l'extérieur.

Dans le Nord, les nombreuses variétés de céréales dans le passé, base de l'alimentation, ont permis une situation d'autosuffisance alimentaire, sauf accidents climatiques. En 1984 par exemple, il y a eu dans ces zones écologiques de manière plus marquée, une très grande sécheresse. Pour soutenir la production agricole, le gouvernement a fait appel à l'aide alimentaire internationale. Il importe de préciser que cette agriculture céréalière est peu productive et extensive, elle utilise beaucoup d'espace. Or nous verrons que le projet de riziculture est exactement contraire à l'agriculture traditionnelle puisqu'il vise une forte productivité sur un espace restreint.

L'agriculture extensive signifie que, différemment de l'agriculture moderne ou du projet de riziculture, les gens n'utilisent pas d'engrais pour fertiliser. Après quelques années d'exploitation, le sol est mis en repos, en jachère pendant plusieurs années. Cela suppose que chaque village dispose de grandes réserves foncières. Ce système extensif est généralement accompagné de densités humaines relativement faibles. Si pour des raisons historiques et géographiques les densités augmentent, les formes d'occupations de l'espace vont se différencier. On connaît dans certaines régions d'Afrique (Nord Nigéria) des formes d'association entre élevage et agriculture : les déjections animales vont par exemple remplacer la jachère, l'agriculture est quasi-permanente avec conservation de la fertilité des sols.

Bùi Phương Mai

Quelles sont les cultures principales dans une agriculture de type extensif ?

[Claude Arditi]

Le mil et le sorgho sont la base de l'alimentation. Dans le Nord Cameroun, le mil et surtout le sorgho constituent 90 % de la ration alimentaire.

[Olivier Tessier]

Prenons l'exemple du delta du fleuve Rouge au Việt Nam. Il s'agit d'une agriculture intensive utilisant beaucoup d'intrants chimiques – le sol ne se repose pas – sur des parcellaires extrêmement morcelées.

[Claude Arditi]

L'extensivité se traduit aussi par de faibles rendements car il n'y a aucun engrais utilisé.

Nguyễn Thị Minh Nguyệt

Vous disiez qu'il y avait une autosuffisance alimentaire dans le Nord. Est-ce parce que les paysans cultivaient eux-mêmes la terre ou bien devaient-ils acheter des aliments ?

[Claude Arditi]

En dehors d'accidents climatiques, l'agriculture était suffisante. En cas de périodes de grande sécheresse, le gouvernement faisait appel à l'aide internationale, aux programmes alimentaires mondiaux ou à des organismes comme la FAO chargés de fournir de l'aide alimentaire venant essentiellement des États-Unis et des pays d'Europe.

Nguyễn Thị Minh Nguyệt

J'imagine donc que le projet de riziculture va engendrer d'importantes différences…

[Claude Arditi]

En effet ! Mais elles ne sont pas forcément positives pour l'alimentation des populations.

Je voudrais avant tout apporter quelques précisions aux questions posées durant la pause. Cette agriculture céréalière basée sur la production de mil et de sorgho constitue la base de l'alimentation de l'alimentation locale mais elle est aussi commercialisée en petite partie, environ 20 % de la production totale. Ce commerce est lié à la présence de centres urbains au Nord Cameroun, qui, à l'époque, n'excédaient pas 100 000 habitants : les citadins ne cultivent plus directement, les paysans ont besoin de rentrées d'argent pour les différents impôts, la scolarisation des enfants, l'achat de vêtements, etc. L'économie est d'autant plus monétaire que la colonisation a introduit des cultures de rente destinées à être commercialisées sur le marché mondial. Dans le Nord Cameroun, la culture introduite par la colonisation est le coton. Les paysans vont vendre toute la production pour dégager des revenus monétaires. Dans certains cas, les paysans vont vendre trop de céréales car l'argent de la vente du coton ne suffira pas pour pallier la soudure. C'est en ayant conscience de ces différents problèmes que le projet de riziculture a été introduit et développé au Nord Cameroun mais avec une différence de taille : le mil et le sorgho à la base de l'alimentation seront exclus du projet, une autre plante, le riz, alors pratiquement inconnue dans la région, fera alors son apparition.

Mise en place et évolution du projet

J'ai établi une chronologie du projet de 1950 à 2009. Je vais caractériser les événements pour que vous puissiez mieux suivre le déroulement des choses.

1950. Amorce de développement de la riziculture sous l'impulsion française et d'italiens. L'une des raisons de l'intérêt pour la riziculture dans cette région provient sans doute de la présence d'administrateurs coloniaux français qui avaient servi en Asie, au Việt Nam peut-être et certainement en Indochine. Il s'agissait d'un modèle à

introduire en Afrique subsaharienne. Le riz existait en Afrique depuis plus de 2000 ans mais pas dans cette région. Les travaux des ethnobotanistes nous apprennent qu'il existait une riziculture dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, qui correspondent aujourd'hui principalement à la Guinée, au Liberia et au Sierra-Léone. Cette riziculture, encore pratiquée dans ces pays, est pluviale et non pas irriguée comme celle que nous allons étudier. Dans le Nord Cameroun, l'unique connaissance du riz des paysans était des variétés de riz sauvage, qui était cueilli pendant les périodes de famine et de sécheresse comme aliment complémentaire au mil et sorgho. La plante n'était pas très appréciée par la principale population de la région, les Massa. Je reviendrai sur l'importance de la population Massa dans la production et la consommation du sorgho rouge : tant qu'on n'a pas mangé du sorgho rouge, la représentation mentale est qu'on n'a pas mangé, comme peut-être ici au Việt Nam pour le riz.

1954. Création du Secteur Expérimental de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY), Yagoua étant la principale localité de la région. Cette société gère la riziculture sur une superficie de 2000 hectares, avec une main-d'œuvre salariée qui n'est pas une main-d'œuvre paysanne sur ses propres terres – comme on va le voir à partir des années 70. Les salariés agricoles sont payés soit à la semaine ou au mois. Ils ne cultivent pas pour eux-mêmes mais ils travaillent contre un salaire.

1970. Le projet porte sur environ 13 000 hectares, le financement est très important. Il identifie deux zones distinctes : SEMRY 1 et SEMRY 2 situées en plaine au bord du fleuve Logone. Comme l'indique la carte, ce fleuve coule vers le Nord et si on se reporte à la carte précédente, on constate que ce fleuve sert de frontière entre le Tchad et le Cameroun. À Ndjamena, capitale du Tchad, le Logone se jette dans le Chari, fleuve bien plus important, qui se déverse à son tour plus au Nord dans le lac Tchad. À SEMRY 1, des stations pompent l'eau du fleuve pour la redistribuer dans un périmètre aménagé en parcelles. La hauteur d'eau est contrôlée afin que les variétés de riz performantes, issues de la révolution verte, puissent donner leur plein rendement. Ce système d'irrigation fonctionne à partir du pompage de l'eau du fleuve.

À SEMRY 2, le système d'irrigation est différent. On a créé un lac à partir du fleuve et endigué pour contenir l'eau du lac et irriguer les rizières. À SEMRY 1, la population est Massa, le peuplement est homogène. Les Massa, comme toutes les populations dont nous allons parler, sont présentes à la fois au Tchad et au Cameroun. Les frontières coloniales élaborées au 19ème siècle n'ont en effet pas tenu compte de la répartition spatiale des groupes ethniques.

À la naissance de SEMRY 1, la technique du repiquage, encore peu connue des populations Massa ne sera pas introduite immédiatement. Ce n'est qu'en 1976, que la population formée au repiquage permettant des rendements de plusieurs tonnes par hectare. Pour être très précis, à SEMRY 1, l'ensemble du périmètre fait 6000 hectares et 7000 hectares à SEMRY 2.

À partir de 1976, grâce à l'introduction du repiquage, la double récolte par an est généralisée à SEMRY 1. Contrairement à 1954, où la main-d'œuvre était composée de salariés, il s'agit à présent de paysans Massa à qui l'on a retiré des terres pour la construction du périmètre et de rizeries industrielles pour le décorticage. Le paysage traditionnel a été transformé. Les terres ont été soustraites au terroir villageois, les

paysans ont donc été les premiers bénéficiaires des attributions de parcelles. La double culture annuelle a été pratiquée avec des rendements élevés même si les superficies cultivées en saison des pluies et en saison sèche n'étaient pas les mêmes.

Carte Cameroun Semry 1 et 2

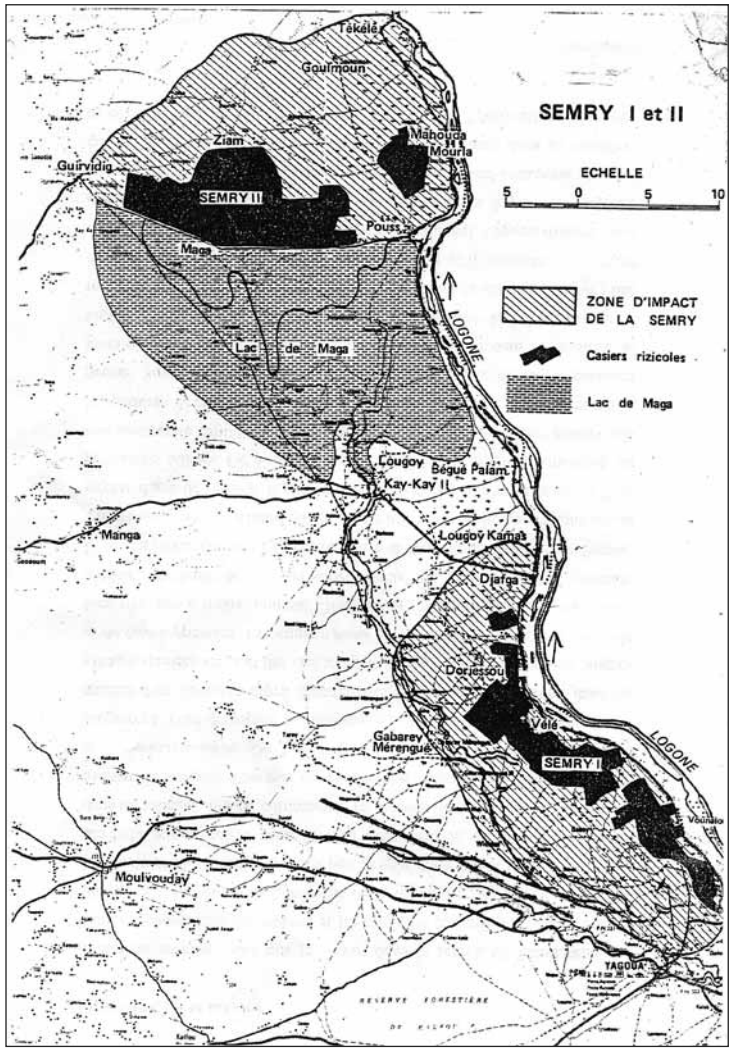

De « bons » résultats sont obtenus au niveau global mais… la satisfaction n'est qu'apparente. Chaque campagne rizicole s'étend sur une centaine de jours de travail. Cela fait dans l'année 200 jours avec des périodes de travail intensives comme au moment du repiquage par exemple. Deux hypothèses étaient alors sous-jacentes pour les responsables du projet : la riziculture irriguée, avec ses hauts rendements, allait constituer l'activité économique la plus rentable de la région ; les activités à l'extérieur du périmètre – pêche et élevage – disparaîtraient progressivement. Les

paysans allaient, en théorie, consacrer toute leur force de travail familial à la riziculture et se désintéresser de toutes les autres productions. Dans la réalité, l'activité rizicole et les activités hors périmètre, principalement l'agriculture, vont coexister et entrer en contradiction. En fonction de la force de travail disponible de chaque famille, les rendements obtenus seront différents.

Précisons comment se constitue la force de travail chez les Massa. Cette société pratique la polygamie, un homme peut avoir plusieurs épouses : les familles sont grandes, la force de travail importante. Mais la polygamie ne concerne seulement que quelques familles, les différences dans la force de travail familial disponible sont donc considérables. Il apparaît ainsi une grande diversité dans la taille des familles qui ne disposent pas toutes de la même force de travail. Ces différences de force de travail et de stratégies paysannes vont se traduire dans l'investissement des familles : des niveaux différenciés de rendements rizicoles vont apparaître.

Intervient ici une notion importante : la redevance. Elle correspond à la quantité de paddy que le paysan doit payer en échange de ce qui lui est offert, à savoir la possibilité, grâce à des aménagements rizicoles coûteux, de bénéficier d'une récolte de riz garantie avec des rendements élevés. La redevance inclut la construction des aménagements, la fourniture de l'eau, des semences, des engrais et surtout, un choix technologique qui a été fait et sur lequel je reviendrai, le labour avec de gros tracteurs qui sera facturé aux paysans. Elle comprend également un encadrement, des conseillers qui deviendront, en réalité, des « surveillants ».

Des modalités d'encadrement du projet se dégage une vision péjorative des mentalités et pratiques paysannes issue de l'époque coloniale. Cette vision a été transmise aux Africains chargés de l'encadrement du projet. En résumant : quand le colonisateur est en contact avec les paysans, qu'il observe des pratiques agricoles différentes des siennes, il les considère irrationnelles. Au moment de la colonisation, les populations pratiquaient un système de cultures associées. Cette pratique est apparue non-rationnelle aux Européens. De même, les champs ne respectant pas la ligne droite leur semble absurdes à cette époque. Dans la mentalité occidentale, la ligne droite symbolise la rationalité. Je cite ici la phrase d'un militaire français en Algérie reprise par P. Bourdieu : « les gens ici sont fâchés avec la ligne droite ». Ainsi, l'introduction d'un périmètre rizicole avec des parcelles bien dessinées, des angles droits est un symbole fort de rationalité. L'autre source d'incompréhension pour les Européens est l'imprévoyance : les paysans, alors qu'ils stockent leur récolte de céréales parfois pendant plusieurs années, sont considérés comme incapables d'anticiper l'avenir. Cette vision s'est prolongée après les indépendances dans de nombreux projets de développement : les paysans étaient perçus comme ceux qu'il fallait éduquer.

Le montant de la redevance a été fixé par le projet SEMRY à 2 t/ha par saison sur la totalité de la production. Comment ce montant a-t-il été défini ? Le calcul reposait sur un rendement moyen de 5t/ha obtenu de manière expérimentale, en dehors des contraintes réelles du paysan. Au lieu de considérer, comme je l'ai fait précédemment, que les familles sont diversifiées dans leur taille et dans leur comportement économique, les concepteurs ont raisonné en moyenne – 5t/ha affecté à une famille moyenne. Or, dans la réalité, il existe une typologie, des gens

pauvres jusqu'aux riches ; les composantes de cette typologie vont se traduire par des comportements économiques différents. Ce raisonnement sur le rendement moyen et la famille moyenne a servi de base aux calculs de la redevance. Une famille qui aurait un rendement de 5 t/ha versera 2 tonnes, soit 40 % de sa production. On comprend naturellement que le pourcentage réel de ponction de la redevance pourra être bien plus important. Dans le tableau présenté dans le texte de lecture « Incidence des rendements sur le montant de la redevance en paddy », on constate que des familles vont être fortement pénalisées, le paiement de la redevance pouvant atteindre 67 % de la production.

Des familles vont utiliser toutes les stratégies possibles pour ne pas payer une redevance trop élevée. Des paysans qui ont des rendements faibles vont alors s'associer à d'autres familles dont la récolte est plus importante, ils feront passer leur récolte avec celle d'un autre.

Réactions et discussion désordonnée entre les stagiaires

[Claude Arditi]

Il est annoncé aux responsables par exemple que cette année la production est nulle, que la redevance sera versée l'année prochaine. Il se met en place une forme de crédit. Ce système à une incidence très importante. Avant que je ne travaille dans ce projet en 1981, on disait dans les milieux du développement que la SEMRY obtenait les rendements rizicoles les plus élevés de toute l'Afrique. La réussite technique était soulignée. J'ai demandé comment les rendements étaient calculés. Comme je l'avais appris en contact avec les agronomes, je croyais que le rendement était calculé à partir d'une mesure dans la parcelle – appelée carré de densité. À ma grande stupéfaction, on m'a appris que les rendements étaient calculés lors des campagnes de commercialisation ! Les rendements les plus élevés pouvaient donc provenir non pas d'une seule parcelle mais de plusieurs parcelles. Les rendements réels étaient donc plus bas que ceux annoncés. C'est un point fondamental.

Reprenons la chronologie.

1979 est l'année de création du périmètre SEMRY 2 [1], le projet est conçu comme une extension de SEMRY 1 mais les modalités de mise en œuvre sont différentes. Premièrement, la population n'est plus constituée de Massa mais de Mousgoum, culturellement et économiquement proche. Les stations de pompages sont exclues du projet, un lac et un système d'endiguement sont créés à partir du fleuve Logone. Des villages sont submergés suite aux aménagements. Curieusement, la direction et la gestion des deux périmètres demeurent attribuées depuis 1970 à un bureau d'études français, dix années après l'indépendance du Cameroun, pays pourtant doté dotés de nombreux cadres. Le bureau avait effectué, avant que le lac ne soit créé, un recensement des populations de la région. Les conclusions du recensement, effectué rapidement par des gens pas toujours très compétents, indiquaient qu'il

[1] Sur financement Banque mondiale, Agence Française de Développement, Coopération Française et État camerounais.

y aurait suffisamment de demande de parcelles rizicoles pour que l'ensemble du périmètre soit attribué en totalité.

Lors de l'attribution des parcelles, l'unité de référence était le demi-hectare ; les grandes familles pouvaient bénéficier de deux ou trois demi-hectares. Étonnamment, tout au moins pour les concepteurs du projet qui considéraient la riziculture comme l'activité la plus rémunératrice, la superficie distribuée n'a représenté que la moitié du périmètre.

Face à cette situation très préoccupante pour l'extension du projet, la Banque mondiale menace alors de se retirer du projet. La Banque impose une étude et constitue une équipe comprenant un économiste, un pédologue – spécialiste des sols – et pour la première fois un anthropologue, à qui on va demander de s'attacher au problème de la pénurie de riziculteurs. Deux mois de terrain m'ont ainsi été donnés pour étudier le projet. Dans le cahier des charges, figurait sous la forme d'une carte la solution préconisée par le bureau d'étude :

Carte Cameroun population migration

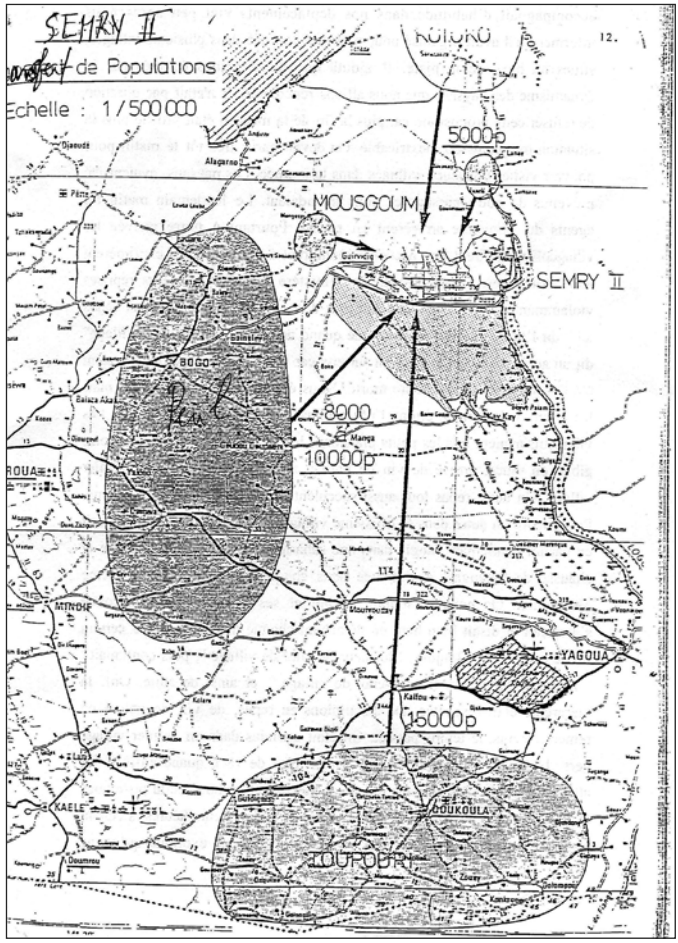

Le bureau d'études était censé avoir réalisé des enquêtes permettant d'identifier des familles paysannes extérieures au périmètre. Nous devions proposer environ 30 000 personnes à qui on allait présenter les caractéristiques du projet, surtout les avantages et non pas les inconvénients, dans le cadre d'une installation durable. Parmi ceux-ci, les membres de l'ethnie Toupouri seraient les plus nombreux : 15 000 personnes. Le pays Toupouri présentait, à l'époque, des densités de population élevées : de l'ordre de 100 hab/km². Cette population était considérée comme particulièrement travailleuse selon les stéréotypes coloniaux. Dans les rapports qui m'étaient remis, ils étaient qualifiés de « sérieux » et « travailleurs »… Quand je suis arrivé en 1981, la migration des Toupouri en provenance de cette région avait déjà commencé : un village « expérimental » de 1000 individus avait été créé à SEMRY 2. Un second foyer serait susceptible de fournir entre 8000 et 10 000 riziculteurs, selon le bureau d'étude, habitant une région Peul. J'ai moi-même ajouté le nom de l'ethnie sur la carte car dans le document original qui m'avait été donné le nom ne figurait pas. Les Peuls sont dispersés dans toute l'Afrique de l'Ouest et Centrale. Les Peuls sont des éleveurs qui se sont progressivement sédentarisés créant des royautés musulmanes dans différents pays. Enfin, 5000 Kotoko, population du Nord, devaient également s'installer à SEMRY 2.

Les sources documentaires disponibles se composaient de rapports d'organismes de développement dont la SEMRY et de littérature anthropologique ou géographique. Le Nord du Cameroun était déjà à cette époque une région très étudiée. Il existait également un excellent travail sur le système de production Toupouri réalisé dans les années 60 par un ingénieur forestier. Je me suis rendu compte très rapidement que ces documents n'avaient pas été utilisés. Leur consultation aurait pourtant permis d'éviter de nombreuses erreurs. Par ailleurs, je me suis rendu compte que les responsables chargés de la migration ne s'étaient rendus ni en pays Toupouri ni en pays Peul. Le travail de terrain n'avait pas été effectué. La version officielle mentionnait pourtant des campagnes de sensibilisation, grâce à elles 1000 volontaires s'étaient présentés. Cette version officielle était tout à fait fausse. Je me suis rendu dans les deux sous-préfectures concernées, j'ai discuté avec les autorités et les villageois. Des réunions de concertation avaient eu lieu avec les autorités locales, un calendrier avait été fixé pour le départ. Pourtant personne ne s'est présenté. L'explication est simple : les périmètres de la SEMRY sont consacrés à l'activité rizicole mais à leur marge, depuis l'époque coloniale, la culture du coton prédomine. Les Toupouri, excellents agriculteurs, sont également producteurs de coton. Or les autorités locales percevaient une commission de la société cotonnière proportionnelle à la production. Il n'était donc pas question pour eux de laisser partir 15000 personnes ! L'information n'a donc pas été transmise.

La situation pour les Peuls est comparable. Les experts du bureau d'études n'ont pas consulté la littérature sur cette ethnie, et ne se sont pas rendus sur le terrain. Au milieu des années 80, un recensement linguistique indiquait qu'aucune personne de langue Peul ne s'était s'installé à la SEMRY.

J'ai bien évidemment très fortement critiqué ce programme de migration dont le taux de réalisation a été nul. J'avais moi-même effectué quelques enquêtes. Les Peuls de cette région sont relativement riches et je me souviens encore de la remarque de

l'un deux à qui j'avais parlé de riziculture, il m'avait répondu qu'il n'était pas un esclave pour cultiver ainsi les pieds dans l'eau.

En **1984**, quatorze ans après le démarrage du projet, la situation se tend fortement entre riziculteurs et la SEMRY. Les paysans refusent de payer la redevance, certains endommagent le réseau d'irrigation ou volent manettes d'arrivée d'eau entravant le fonctionnement du réseau d'irrigation. Deux initiatives sont alors prises par la direction de la SEMRY :

- la création de groupements de riziculteurs. Depuis 1970, aucun contrat écrit ne régissait les relations entre la SEMRY et les riziculteurs. L'objectif principal était l'acquittement de la redevance : par regroupement, le montant de la redevance était moindre. Ce système n'a fonctionné que deux ou trois ans pour des raisons que j'expliquerai plus tard ;
- la réalisation de la première étude sur la commercialisation du riz produit à la SEMRY. Personne ne s'était en effet demandé à quels coûts le riz de la SEMRY pouvait être acheminé dans les principales villes du pays, Yaoundé et Douala, afin que la dépendance extérieure diminue. Le résultat de l'étude montre que le riz de la SEMRY ne pouvait pas sortir du Nord Cameroun car les frais de transport et d'acheminement jusqu'au Sud étaient trop coûteux : au-dessus du riz importé en provenance du marché mondial. Le riz produit au Nord Cameroun ne pouvait donc pas avoir comme débouché les deux villes principales du Cameroun.

1987. L'année est marquée par une crise de surproduction – comme en 1983 – suite à la fermeture des frontières et coupant de fait les débouchés vers le Nigéria. Où vendre alors le riz ? La filière est déficitaire, l'État est dans l'obligation de subventionner encore plus. La Banque mondiale mène à cette époque une politique d'ajustement structurel : elle prône la libéralisation de la filière riz et le démantèlement d'une partie de la société rizicole. La double culture va être abandonnée, une grande partie des Toupouri quitte la région. On est alors loin des objectifs d'un projet de riziculture intensive…

[Olivier Tessier]

Je voulais vous signaler que sur l'un des aspects dont a parlé Claude, la consultance, les règles sont régies par des termes de références qui s'apparentent à un véritable cahier des charges, j'ai fait une intervention sur ce point aux Journées de Tam Đảo 2007[1]. Vous pouvez y trouver quelques idées sur la particularité de la recherche en sciences sociales lorsqu'on est employé comme consultant et non plus comme chercheur.

Pour finir la session de ce matin, nous vous proposons d'échanger avec Claude Arditi. Il s'agit juste d'éclaircir certains points. Cet après-midi, nous réutiliserons ce travail pour intégrer une présentation plus formelle et plus théorique.

Nguyễn Thu Quỳnh

J'aimerais que vous précisiez les modes de refus de paiement de la redevance.

[1] Olivier Tessier, La recherche socio-anthropologique « sous contrat » : pratiques et limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain in Lagrée S. (éditeur), *Op. cit.*, mai 2009 (réédition), pp. 103-123 (version française). [ajout de l'éditeur]

[Claude Arditi]

Il y a dans le texte de lecture un tableau sur l'incidence des rendements sur le montant de la redevance qui est progressif. Ce tableau montre que plus votre rendement est bas plus la redevance va peser. Le problème vient du fait qu'il était supposé que les rendements seraient de 5t/ha ou plus.

Face au refus de paiement de la redevance, des groupements paysans ont été artificiellement créés. Le crédit est possible mais si en année 2 un paysan ne paye pas, la parcelle est retirée et attribuée à un autre. Or il n'y a pas d'état civil dans cette région du Cameroun et la plupart des paysans n'ont pas de carte d'identité. Si un paysan a été exclu d'une partie du périmètre, il peut se faire attribuer une parcelle ou d'autres parcelles dans une autre portion du périmètre avec la complicité de l'encadrement moyennant finance.

Lê Đức Hạnh

Comment assure-t-on la gestion de la superficie cultivable pour que les gens entrent dans des groupements pour payer la redevance ? Par exemple au Việt Nam, la commune gère la perception des impôts.

[Claude Arditi]

Cette expérience de création de groupements villageois visait à résoudre les problèmes liés à la participation paysanne, elle ne sera opérationnelle que quatorze ans après le démarrage du projet.

Trần Quang Minh

Vous avez évoqué le trafic transfrontalier entre le Cameroun et le Nigéria. Ce trafic est-il à double sens ?

[Claude Arditi]

Oui. Le Nigéria est un pays de 130 millions d'habitants, son pouvoir d'achat est fort. Beaucoup de produits du secteur primaire, du bétail surtout, partent des pays voisins pour aller au Nigéria ; en sens inverse, il s'agit de biens manufacturés.

Lê Thị Liên

Si un paysan ne verse pas la redevance, doit-il payer la redevance de l'année passée plus celle de l'année en cours ?

[Claude Arditi]

En effet…Quand on retire la parcelle d'un paysan, elle risque d'être attribuée à des fonctionnaires ou des commerçants qui la feront cultiver par des salariés alors que le règlement l'interdit. Cette pratique a été très répandue.

Nguyễn Thu Quỳnh

Vous avez mentionné que les paysans constituaient un obstacle à la réalisation du projet de riziculture irriguée. Peut-on parler de conflit entre paysans et agents du projet ? Comment se manifeste-t-il ?

[Claude Arditi]

Il faut faire la distinction entre les responsables et ceux qui distribuent les parcelles, qui sont en contact direct avec les paysans. Ils peuvent être parfois corrompus. Ils sont une sorte de courroie de transmission entre la structure dirigeante et les paysans. Un certain laxisme règne et l'ampleur du projet n'autorise pas un contrôle de chaque parcelle.

Emmanuel Pannier

J'aimerais apporter une précision. Quand Claude Arditi a dit tout à l'heure que les paysans sont un obstacle, il ne s'agit pas d'un obstacle de fait mais dans la conception des gens qui gérent le projet.

Nguyễn Thị Hằng

Les paysans étaient propriétaires de la terre et, avec le projet, ils deviennent salariés, n'est ce pas ?

[Claude Arditi]

Ils deviennent locataires de leur terre. La SEMRY, qui représente l'État Camerounais, a un droit sur les terres pendant 99 ans. Elle va rétrocéder ses droits comme un bail à un locataire. Celui-ci a un certain nombre de devoirs dont le paiement de la redevance. S'il ne remplit pas ses devoirs, il sera exclu. C'est-à-dire qu'il n'aura plus accès à la terre de ses ancêtres sur laquelle, bien qu'il n'ait pas de droits de propriété privée, il disposait d'un droit d'utilisation inaliénable.

Méthode, approche et techniques d'enquête

[Olivier Tessier]

Je voudrais vous rappeler quelques éléments de vocabulaire qui seront utilisés pendant cet atelier et dont le sens commun doit être clair pour l'ensemble des participants afin de prévenir d'éventuelles incompréhensions. Il me semble important de différencier quatre éléments du lexique : la méthode, l'approche, la technique d'enquête et la méthodologie. Dans la mesure où des confusions sont apparues lors des discussions l'an dernier, il nous a semblé utile de les préciser à nouveau.

La méthode est l'ensemble des pratiques particulières qu'une science met en œuvre pour que le cheminement de ses démonstrations et de ses théorisations soit clair, évident et irréfutable. Il s'agit d'un ensemble de règles qui permet de valider les différentes étapes de la recherche scientifique. Tous les domaines scientifiques, toutes les disciplines ont une méthode qui leur est propre. La méthode est assez indépendante du contenu et des faits que l'on est en train d'étudier. On peut identifier deux grandes méthodes utilisées dans les sciences sociales :

- la **méthode déductive**. On part d'une théorie générale pour essayer de l'appliquer au particulier, d'une grille théorique pour analyser une situation particulière ;
- à l'opposé, la **méthode inductive**. Il s'agit d'essayer de généraliser des faits qui sont observés localement sur un objet spécifique. Par exemple j'étudie **un** village du delta du fleuve Rouge puis j'écris un livre qui s'appelle « ***Les*** villages

traditionnels du delta du fleuve Rouge ». À partir d'une étude de cas, je vais essayer de faire une généralisation. On retrouve les quatre grandes étapes de la méthode : l'observation, l'analyse des données recueillies, l'interprétation, la généralisation.

Dans la démarche anthropologique et socio-anthropologique, ce sont les deux méthodes les plus couramment utilisées. Généralement elles sont associées : on se base sur un travail théorique ou sur des travaux essentiels antérieurs que l'on utilise comme une grille de lecture. Mais simultanément, on utilise des données inédites recueillies sur le terrain afin de tenter de les généraliser ou, tout au moins, d'étendre leur validité et leur pertinence au-delà des limites de la seule situation locale dans laquelle elles ont été produites. Il s'agit donc d'une entreprise d'extrapolation de données.

L'approche ou **concept**. « L'approche » n'implique pas d'étapes successives, c'est un état d'esprit, une pensée. Ainsi, on parle d'anthropologie marxiste, fonctionnaliste, structuraliste, culturaliste. Ces termes représentent un rapport particulier du chercheur avec son objet. Je vais prendre deux exemples : l'anthropologie marxiste d'un côté et l'anthropologie culturaliste de l'autre. On peut difficilement trouver plus opposé. L'anthropologie marxiste privilégie la compréhension des sociétés au travers de l'étude de leurs dimensions économiques et des rapports de dépendance qui se nouent, de gré ou de force, entre les différentes classes sociales qui structurent la société. C'est donc une grille d'analyse qui est pour partie déterminée par un courant de pensée de nature politique. On décrit généralement la société comme traversée par des forces sociales différenciées et parfois contradictoires, qui se confrontent et s'opposent. Une institution comme le mariage par exemple, va être analysée au travers de la dimension économique sous-tendue par la réunion de deux entités sociales distinctes (famille, lignage, groupe) qui se trouvent en situation d'échanges, qu'ils soient équilibrés ou non. Du fait de cette approche particulière, l'anthropologie marxiste a des domaines de prédilection, comme l'étude des modes de production, des rapports de classes et de pouvoir qui en découlent, des formes extrêmes de dépendance tel l'esclavage, etc. L'approche culturaliste a tendance à constituer de gros ensembles sans apprécier les différences internes à chaque société, l'hétérogénéité intrinsèque propre à toute production sociale. On dit que le village traditionnel vietnamien est « comme ça » parce qu'il a des traits culturels communs partagés par tous. Cela revient, en quelque sorte, à produire une caricature des formes sociales observées en ce sens que cette approche finit par nier la variabilité et la diversité interne au sein d'un groupe donné quel qu'il soit (clan, village, corporation d'ouvriers, etc.), en lui accolant une étiquette qui résume à elle seule ce qu'il est et qu'il n'est pas.

Technique ou outil méthodologique. Lors de l'université d'été 2008, nous nous sommes aperçus qu'il y avait pour certains participants une confusion, un glissement sémantique entre méthode et technique. Pour bien les différencier, partons de l'image de l'outil dont la dimension « physique » illustre bien nos propos. Par exemple, ce papier est un outil mais si je ne sais ni lire ni écrire, j'ai beau avoir une feuille blanche et un stylo, je ne pourrai jamais écrire. Savoir écrire est la méthode. Dans le cadre de cet atelier en particulier, et des sciences sociales en général, on appelle « technique » ou « outil » différents procédés simples permettant d'obtenir des informations, qu'il

s'agisse d'entretiens avec des paysans, d'observations directes sur le terrain, de la lecture de rapports du Comité populaire, etc. La méthode est le traitement, l'analyse, puis l'interprétation des données que nous ont fourni les différents outils.

[Christian Culas]

Les actes des Journées de Tam Đảo 2008[1] présentent un chapitre intitulé « Processus de construction de l'objet de recherche et hypothèses » qui explique et décortique tous ces concepts.

Notions transversales comme trame pour l'ensemble des recherches

[Christian Culas]

À partir de l'exposé de Claude Arditi, des notions transversales ont été définies. Essayons de les utiliser pour notre terrain de cette semaine.

Lorsque j'emploie une notion ou un concept, je vais proposer soit une définition admise et générale soit une définition très précise que j'ai définie moi-même. C'est un point de méthode que l'on peut généraliser. Quand vous écrivez un article et que vous employez le terme « religion » par exemple, il faut préciser ce que vous entendez exactement par ce terme : il importe de toujours définir les concepts et les notions utilisés. Vous savez qu'en sciences sociales, les chercheurs sont souvent en désaccord sur les définitions. Mais si vous ne donnez pas vos définitions, la discussion se ferme. Si vous précisez votre définition, le débat scientifique est relancé. Essayer de définir les notions et concepts que vous utilisez, cela aide votre lecteur.

Les notions transversales permettent de toucher à tous les éléments de l'objet d'étude.

L'objet d'étude qui va nous intéresser sur le piémont est un projet de développement touristique. J'espère que vous avez lu les quatre rapports d'études qui sont proposés dans les actes de 2008 et qui ont été réalisé par vos collègues sur le village. On y trouve des informations nécessaires pour l'enquête de cette année.

Le deuxième point est une trame pour l'ensemble des enquêtes. Pour nous, une trame est comme un tissage. Les fils sont d'abord fixes puis l'on passe des fils dans l'autre sens. L'intérêt de l'idée de trame est que l'on a quelque chose de souple, de non-définitif, quelque chose en construction. Au niveau des méthodes, comme le mentionnait Olivier, on peut opposer une approche avec une trame et une approche avec un questionnaire. Ce sont deux choses complètement différentes. Pour cet atelier, nous utiliserons des trames de recherche. Une trame est composée de questions importantes pré-définies que l'on garde à l'esprit. Ces questions ne seront évidemment pas posées directement aux villageois. En simplifiant, on peut dire qu'un questionnaire est un système clos alors qu'une trame est un système ouvert.

---

[1] Christian Culas, Olivier Tessier, « Formation en sociologie et anthropologie : méthodes et flexibilité, enquêtes de terrain et organisation du recueil de données » in Lagrée S. (éditeur), *Op. cit.*, septembre 2009, pp. 262-263 (version française). [ajout de l'éditeur]

Discussion générale désordonnée

Par exemple, je vais vous présenter trois notions qui sont également des thèmes de recherche : les recherches sur le contexte, sur les groupes stratégiques et les conflits et tensions. Autour de ces trois notions, nous construirons des interrogations qui ne sont pas des questionnaires mais qui définissent ce que l'on cherche et comment on le cherche. Voyons comment l'on peut procéder pour construire cette trame à partir de notions transversales. On a quatre entrées pour chaque notion :

1) définir la notion ;
2) que recherche-t-on lors des enquêtes sur cette notion ? ;
3) comment cherche-t-on ? ;
4) les exemples d'usage de cette notion dans le texte « riz au Cameroun ».

Le contexte

La première notion que nous allons aborder est le contexte. Je vais vous demander de m'aider à définir, selon vos connaissances, ce qu'est un contexte. Pour des raisons de temps, je vous demande de me donner des définitions courtes et synthétiques.

Cela peut être le contexte dans lequel se déroule un événement. Pour donner des choses plus concrètes, on peut se demander quel est le contexte d'un projet de développement touristique.

Đinh Thị Thùy Hiên

Le contexte est l'ensemble des conditions pouvant avoir un impact sur un projet ou un événement. Par exemple le lieu, l'espace, les événements socio-économiques.

[Christian Culas]

Tout à fait,le contexte est tout ce qu'il y a autour d'un objet central et qui peut influencer cet objet.

Voici quelques définitions :

- « Circonstances, situation globale où se situe un évènement » (dictionnaire Larousse)
- « Le "contexte" peut être défini comme l'ensemble des informations permettant de restreindre le nombre de signification possible d'un mot, d'un acte, d'un événement. » (Winkin 2001: 68)

Ce que je fais en vous donnant ces différentes définitions est une pratique classique en sciences sociales : je prends une définition générale, tirée du dictionnaire puis je prends une définition spécifique aux sciences sociales. C'est une stratégie pour examiner les différents niveaux de définition pour le même mot.

Un point de méthode sur l'exercice. Plutôt que de vous donner directement les définitions, je vous demande d'abord de les chercher par vous-mêmes. J'utilise en fait une méthode pour que vous puissiez retenir les définitions.

Le contexte présente un aspect particulier car, par définition, le contexte n'a pas de limite. Par rapport à un événement, on peut toujours trouver du contexte de plus en plus éloigné. Notre travail de chercheur consiste en deux choses : 1) donner des éléments du contexte – par exemple, le fait qu'on soit réuni est lié aux propositions de formation de Stéphane Lagrée ; on peut également prendre une échelle beaucoup plus large et dire que l'on est aujourd'hui ici parce qu'on habite tous au Việt Nam – ; 2) justifier pourquoi tel élément plutôt que tel autre est choisi pour définir le contexte.

La deuxième entrée pour aborder cette notion transversale est « que recherche-t-on lors des enquêtes ? » Nous allons tenter de définir ce qu'est le ou les contextes du projet de développement touristique dans la commune. Je dis, « le » ou « les » contextes, pour tenter de rester au plus près des réalités locales et de ne pas limiter notre description à une seule réalité. Nous aurons ainsi une vision concentrique (du plus petit vers le plus grand) des différents contextes par différents acteurs impliqués dans le projet.

Un autre point de méthode qui est un outil fondamental du travail en sciences sociales consiste à faire varier les échelles de lecture des phénomènes sociaux.

Pour le projet de développement touristique et de ses impacts dans les villages, trois niveaux peuvent être facilement considérés : le niveau national – le projet qui a été lancé a fait l'objet de déclarations officielles de la part des ministres ; le niveau provincial ; le niveau familial.

Autre exemple, ce matin, Claude Arditi a passé au moins un tiers de son exposé à nous expliquer le contexte national, régional, géographique, économique, culturel, technique, etc. L'un des premiers niveaux de contexte abordé est le niveau national avec ce pays divisé en deux régions, deux tendances politiques. L'on a vu que l'appartenance ethnique, le lieu de naissance des responsables peuvent avoir une forte influence sur le développement d'un pays… tout cela constitue des éléments de contexte.

[Claude Arditi]

Le contexte supranational est aussi important dans la mesure où ce périmètre irrigué symbolise la modernité. Beaucoup de pays africains ont souhaité avoir ce type de projet pour illustrer la modernisation de leur agriculture.

[Olivier Tessier]

En écoutant ce que disent mes collègues, je repensais à la présentation de ce matin et j'essayais d'imaginer ce qu'elle aurait été sans avoir tous ces éléments de contexte. Aurait-on compris quelque chose ? Aurait-on mesuré à quel point l'histoire de ce périmètre irrigué est symptomatique des dérives qu'il peut y avoir en Afrique ? Le contexte est à la fois explicatif parce qu'il donne des éléments essentiels mais il permet aussi de mesurer, d'évaluer et de hiérarchiser l'importance des faits, c'est-à-dire de ce que Claude Arditi a montré.

[Christian Culas]

Faisons une projection sur notre terrain de demain. Claude Arditi disait que le riz irrigué est une vitrine de la modernité en Afrique. Dans notre cas, en étudiant la

manière dont un projet de développement touristique est vécu dans un village, on peut se poser également la question. Pourquoi fait-on un projet de développement touristique dans un village alors que les paysans ne l'ont pas demandé ? Il y a une conception qui dit : « on va moderniser ses paysans ». Le thème central de l'Université d'été est la lutte contre la pauvreté. On pourra alors se demander si ce projet peut être un bon moyen de lutter contre la pauvreté.

Les groupes stratégiques

Nous vous renvoyons sur cette notion au texte de Jean-Pierre Olivier de Sardan intitulé « L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse et recommandations à usage des étudiants », Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL, Études et travaux n°13, octobre 2003).

L'intérêt d'utiliser les groupes stratégiques est qu'ils peuvent être informels, ponctuels, non institués. Selon les contextes et les circonstances, un acteur social peut être membre de plusieurs groupes stratégiques en même temps. Il n'y a pas de frontières rigides entre les groupes stratégiques, ils peuvent se chevaucher. Par rapport aux catégories sociologiques classiques, il est possible qu'une personne, d'une commune ou d'un village par exemple, n'appartiennent à aucun groupe stratégique.

La notion est empirique, elle découle de l'observation. Elle est heuristique au sens où elle va nous faciliter la découverte du fonctionnement des sociétés. Elle est fondée sur une supposition selon laquelle dans une collectivité donnée, dans un groupe de personnes, tous les acteurs n'ont pas les mêmes intérêts ni les mêmes visions des problèmes.

Les définitions complètes de groupes stratégiques sont proposées dans les actes des Journées de Tam Đảo 2008. Gardons en mémoire trois points importants :

- un groupe stratégique n'est pas toujours un groupe institué, beaucoup de groupes stratégiques sont des groupes informels, sans hiérarchie, sans structure établie et sans enregistrement légal. Dans un cas limite, le chercheur peut considérer comme un groupe stratégique des individus qui défendent les mêmes intérêts mais qui ne se connaissent pas, qui ne sont pas en relation. On parle de groupes stratégiques virtuels, potentiels ;
- un acteur social appartient à un groupe stratégique pour une durée déterminée en relation avec l'intérêt commun qu'il a avec les autres membres. Un groupe stratégique peut avoir une durée de vie très courte, quelques semaines, quelques mois, puis disparaître ;
- en sociologie classique, on définit les individus en fonction d'attributs (âge, sexe, profession, groupe ethnique, religion, habitat – ville/campagne –, niveau de richesse, etc.). L'approche est statique. Ici, il s'agit d'une approche d'anthropologie dynamique qui décrit les individus en fonction des intérêts qu'ils mettent en avant.

L'approche d'anthropologie dynamique par les groupes stratégiques permet d'intégrer, dans la description, la dimension du choix et de la volonté des individus.

La question des groupes stratégiques est une « question de chercheur » ou « une question de bureau », quelque chose que l'on rencontre tout le temps. Quand on est derrière son bureau avec ses livres et son ordinateur, on se pose des questions souvent complexes et abstraites. Pour l'anthropologue, il y a clairement deux types de questions : la question de bureau ou de chercheur et la question de terrain. Il est bien évident qu'on ne va pas aller dans un village demander à un paysan à quel groupe stratégique il appartient !

[Olivier Tessier]

Pour ce problème du passage de la question du chercheur à la question de terrain, on a eu l'année dernière de très belles questions de chercheurs posées directement aux paysans. Il y avait notamment une question qui était : « est-ce que le développement du tourisme favorise le développement des vices sociaux ? » Les groupes sont allés poser cette question telle quelle aux paysans ! Ce n'est pas pour me moquer d'eux que je donne cet exemple, mais c'est typiquement une question de chercheur qu'il faut déconstruire. Et il ne s'agit pas d'une simple reformulation des termes contenues dans la question mais de tout un travail d'élaboration par rapport à des indicateurs et au contexte.

[Christian Culas]

Prenons un exemple. Nous travaillons avec Emmanuel Pannier sur les réseaux sociaux. Nous avons été confrontés à des situations où des chercheurs demandaient à un paysan : à quels réseaux sociaux appartenez-vous ? Bien évident, cela ne fait pas sens pour le paysan, « réseaux sociaux » est un terme de chercheur, de bureau…

Par observation, en vivant chez notre informateur principal, on se rend compte qu'il y a très souvent un homme qui vient chez lui avec des sacs vides et repart avec des sacs pleins. Quand on lui demande qui est cette personne et que transporte-t-elle dans les sacs, notre informateur nous explique qu'il s'agit de son cousin qui habite dans le district à côté, que les sacs sont remplis de thé. Lui est grossiste en thé et son cousin lui achète du thé pour le commerce local. Pourtant quand on lui demande quels sont les réseaux sociaux auxquels il participe, il ne nous a pas cité son cousin. Si l'on veut connaître le réseau auquel appartient une personne, il importe de définir une série de questions du type : quels sont vos activités commerciales ? quand allez-vous à la ville ? pour faire quoi ? quelles sont vos relations avec les associations ? etc. Il faut bien connaître les personnes et leurs activités. Il faut connaître leur vie. On ne peut pas depuis Hà Nội sans connaître le village, définir des questions précises.

Selon vous, quels groupes stratégiques pouvez-vous définir à partir de l'exposé de Claude Arditi ?

Nguyễn Thị Hằng

Les groupes ethniques Massa, Toupouris...

[Christian Culas]
Ce sont peut-être des groupes stratégiques, mais ce sont surtout des catégories statiques définies par attribut. Vous remarquez que Claude Arditi n'a pas parlé de groupe ethnique et de comportement homogène au sein du projet de développement.

Tôn Thị Tú Anh
Les groupes d'éleveurs, les investisseurs du projet.

Lê Thị Liên
Le groupe d'encadrement du projet, ceux qui veulent échapper aux redevances, les autorités locales en pays Toupouri.

Vương Ngọc Thi
Les fonctionnaires et commerçants qui rachètent des terrains pour le faire cultiver par des travailleurs salariés.

Lê Đức Hạnh
Ceux qui sont partis du pays Toupouri pour reconstituer un village dans la zone du projet.

Đinh Thị Thùy Hiên
Les chercheurs du bureau d'études.

[Claude Arditi]
Nous n'étions pas vraiment un groupe stratégique : si le rapport a été écrit ensemble, des désaccords forts existaient.

[Christian Culas]
Je pense que tous les groupes que vous avez désignés peuvent être des groupes stratégiques excepté le groupe identifié par sa nature ethnique. C'est la connaissance des intérêts d'un ensemble d'individus qui permet de définir l'appartenance à un groupe stratégique. Les groupes ethniques ne sont généralement pas des groupes stratégiques car l'appartenance à une identité ethnique ne suffit généralement pas à définir des intérêts communs, sauf dans des situations qui sont exceptionnelles. Par exemple, l'ensemble des Hmong du Việt Nam n'ont pas les mêmes intérêts en matière d'usage et de protection de la forêt : les Hmong de l'Est de la province de Lai Châu, en frontière avec le Laos, y sont très sensibles, ceux du Nord de la province de Hà Giang où il n'y a pas de forêt n'ont aucun intérêt pour cette question. Mais, le chercheur en proposant, presque autonatiquement, les groupes ethniques comme des groupes stratégiques ne parvient pas à se détacher des catégories *a priori* et des divisions par attribut ; il passe alors à côté de l'approche dynamique des groupes.

Sur le terrain, nous identifierons des groupes avec des gens qui appartiennent à deux ou trois groupes différents en même temps. Notre travail consistera à considérer le projet de développement touristique comme un ensemble de groupes qui sont parfois en relation d'entraide, de conflit ou de neutralité. Les relations peuvent être

positives, négatives, il peut aussi ne pas y avoir d'échange. Essayez de penser un projet de développement comme un ensemble de relations entre groupes avec différents types de qualité de relation. Cette approche fonctionne pour un projet de développement mais elle peut aussi être mobilisée pour étudier une usine par exemple. Dans une usine, même parmi les ouvriers, il y a différents groupes : certains veulent un salaire supérieur, certains préfèrent soutenir leur patron (pour différentes raisons), certains veulent beaucoup travailler, moins travailler, certains veulent travailler le dimanche, etc. Dans ce cas, l'attribut « ouvrier » n'est pas suffisant pour définir un groupe stratégique.

Trần Quang Minh
Les gens qui sont expropriés forment-ils un groupe stratégique ?

[Christian Culas]
Vu de l'extérieur, ils ont un problème en commun, cela pourrait être une raison pour qu'il constitue un groupe stratégique. Mais la question est de savoir s'ils ont tous la même perception du problème et les mêmes intérêts à défendre face aux expropriations ; et au final, s'ils peuvent se regrouper et tisser des liens entre eux. Du point de vue de recherche, on peut émettre l'hypothèse que les gens expropriés forment un groupe stratégique ; les enquêtes de terrain viendront alors confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Journée 1, après-midi du 21 septembre

Tensions, incompréhensions, conflits et arènes

[Christian Culas]
Les tensions, les incompréhensions, les conflits et les négociations sont des moments d'échange entre différents groupes stratégiques qui permettent de comprendre comment s'organise un groupe social (village, commune, usine, bureau de poste, etc.).

Dans la suite logique des groupes stratégiques, l'intérêt de travailler sur ces différentes notions est qu'elles permettent de comprendre quel type de relations il existe en pratique entre les groupes. L'intérêt d'aborder un groupe social par ce qui est conflictuel ou consensuel permet de comprendre des hiérarchies, des positions de pouvoir ou d'autorité.

Les « arènes » sont des espaces physiques, sociaux et symboliques où les tensions, les incompréhensions, les conflits et les négociations s'expriment. Une arène peut être un espace officiel – comité populaire, maison de la culture – ou un espace privé – maison d'un paysan, du chef de lignage. Dans la culture européenne antique (en Grèce et à Rome), l'arène est l'endroit géographique où les gens se regroupent en particulier pour des combats, comme les gladiateurs ou pour les jeux du cirque.

Les raisons pour lesquelles les groupes sont en conflit sont souvent des raisons de désaccord entre des règles et des pratiques. On a vu dans l'exemple de ce matin, que les règles du projet de développement rizicole postulent que ceux qui reçoivent une parcelle doivent la cultiver eux-mêmes. Par manque de riziculteurs, des fonctionnaires ou des commerçants se font allouer des terres pour les faire cultiver par des salariés. Pourquoi accepte-t-on de transgresser la règle ? On définit une nouvelle règle pour que le projet continue de fonctionner mais d'une autre manière.

Normes, marge et transgression de la norme

[Olivier Tessier]

Toutes les sociétés produisent des normes et des règles. Elles sont partout : normes sociales, comportementales, légales. Les normes, les règles constituent un élément essentiel du maillage social et du lien social. Les normes sont aussi un lieu de tension ou de conflit au sein de la société. C'est par l'étude de la transgression de la norme et de l'imposition d'une nouvelle norme que l'on peut voir apparaître en filigrane la dynamique sociale et le jeu des formations sociales.

Un exemple parlant au Việt Nam est la circulation routière et le respect du code de la route. En dehors des agglomérations urbaines, la vitesse est limitée à 80 km/h. C'est une norme, une règle. Si vous ne dépassez pas cette limite, vous êtes dans la norme - partie foncée du schéma. Si vous êtes à 120 km/h vous êtes totalement en dehors de la norme – partie claire du schéma. En revanche, si vous êtes à 85 km/h, vous êtes dans une marge acceptable ou, tout au moins, que vous considérez comme telle. En effet, si vous vous faites arrêter vous allez développer un argumentaire complètement différent selon le degré de transgression de la norme. Si vous vous faites arrêter à 120 km/h, vous allez dire : « je sais, je vais beaucoup trop vite, ma femme est malade, etc. ». Si vous vous faites arrêter à 85km/h, vous allez avoir une argumentation différente : « vous êtes sûr que votre appareil de contrôle est bien réglé, parce que sur mon compteur j'étais à 80 km/h. C'est peut-être votre appareil qui ne fonctionne pas, etc. » ou encore « C'est à cause des voitures de cette marque, les compteurs sont très mal réglés en général ! ». Ce que je veux dire, c'est que dans ce dernier cas, on est dans l'idée d'une transgression acceptable qui ouvre une marge de négociation. Cette marge de transgression est un élément essentiel dans l'étude des transformations sociales car historiquement, le fait de transgresser les normes a toujours constitué le moteur des dynamiques sociales.

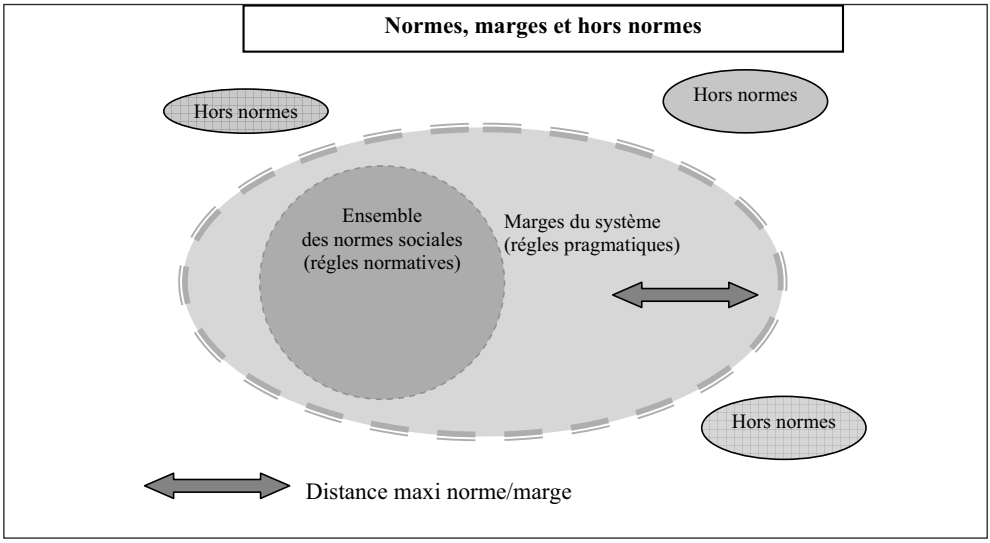

Nguyễn Thu Quỳnh

L'exemple de l'année dernière était que si Emmanuel vient en classe avec une chemise rose, on l'acceptera mais s'il vient avec une robe rose, il ne sera pas accepté.

[Olivier Tessier]

En rose, il sera à la marge puisque normalement les hommes ne s'habillent pas en rose. En revanche, s'il arrive en robe et en talons hauts, il sera totalement hors norme ! Il s'agit de normes comportementales, elles ne sont pas écrites, il n'y a pas de code, mais elles sont admises par l'ensemble du groupe social. Il est intéressant d'observer sa société, son environnement, avec cette grille de lecture. On s'aperçoit alors de la densité incroyable de normes de comportements qui sont acceptés dans une société et pas dans une autre. Il y a également la norme au sens de règle, de loi, ce qui est écrit, où le pouvoir politique et législatif décide de ce qu'un individu peut faire et de ce qu'il n'a pas le droit de faire. Prenons un exemple : la polygamie. Certaines sociétés africaines, musulmanes autorisent et parfois même prescrivent à un homme d'avoir 2, 3 ou 4 épouses. En Europe et dans les sociétés occidentales, cela est inconcevable, et la polygamie est sévèrement punie par la loi.

[Claude Arditi]

Dans l'histoire de la société française, il existe des formes de polygamie déguisée. Il était fréquent que dans la bourgeoisie du 19ème siècle, un homme marié sorte avec sa maîtresse, qu'il la montre et cela ne choquait personne, simplement il n'avait pas le droit de l'épouser légalement.

[Olivier Tessier]

Au Việt Nam, la polygamie a existé, elle était légale, puis depuis l'indépendance et la promulgation du code de la famille, la norme a changé. On a décrété qu'il était formellement interdit d'avoir plusieurs épouses ou maris (polyandrie).

[Claude Arditi]

Sur la surface de la planète, la polyandrie existe mais elle est beaucoup moins répandue.

[Olivier Tessier]

Dans le cas du Việt Nam, cela signifie qu'on a fait évoluer la norme, elle est plus restrictive aujourd'hui. Il s'agit d'une modification récente et ce n'est pas parce que la règle légale a été changée que les comportements vont aussitôt se transformer. Il y a un temps de latence, une force d'inertie car la pratique sociale et culturelle est ancrée. Ce n'est pas parce que l'on décrète que la polygamie est interdite que la pratique disparaîtra d'elle-même. Il y a dans les villages du Nord du Việt Nam des hommes de cinquante ans qui ont vraiment deux épouses. Ce n'est pas légal mais ils ont bien deux épouses. Soit ils habitent dans deux maisons séparées soit, ce qui est plus rare, ensembles sous le même toit. Un décalage s'opère entre un cadre légal contraignant et des pratiques sociales qui perdurent. Il y a culturellement une différence entre avoir une maîtresse et deux épouses reconnues dans son propre village.

Il existe le discours officiel qui représente généralement le cadre légal, la norme restrictive et des pratiques plus ou moins en décalage avec ce cadre. Ce qui est important pour l'enquête de terrain est de ne pas prendre le discours officiel, la règle comme « argent comptant » mais d'aller questionner la règle : est-ce que ce qui est dit est vraiment ce qui se passe, est-ce socialement ce qui est produit ? Je pense que le sujet sur le développement du tourisme, auquel on va être confronté dans le village, nous donnera la possibilité de mesurer l'écart, la distorsion qu'il peut y avoir entre un cadre légal et des pratiques.

Ces deux figures sont des représentations schématiques de la dynamique d'intégration de comportements hors normes ou à la marge. Ces comportements sont du fait de l'évolution sociale, culturelle ou légale, intégrés au fur et à mesure à la norme. Est-ce que cela vous semble clair ?

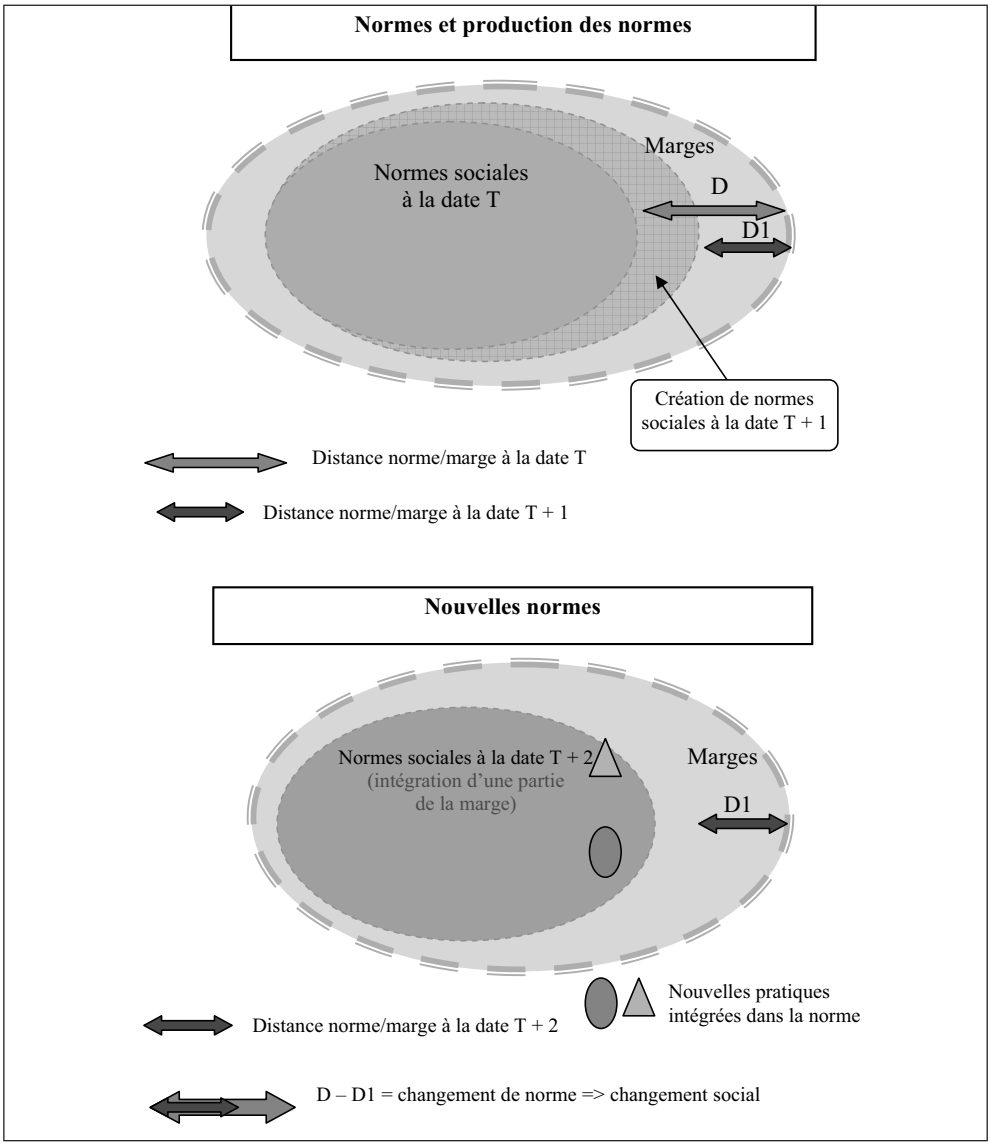

Đinh Thị Thùy Hiên

La transgression se situe dans la marge ou en dehors, ou bien dans les deux ?

[Olivier Tessier]

D'un point de vue légal, la transgression propulse automatiquement le transgresseur en dehors de la norme. Sous l'angle social et culturel, la transgression est à la marge lorsqu'une pratique ou un comportement est de plus en plus accepté ou, tout au mois, toléré. La transgression nous fait passer de « l'autre côté du mur ». Sur le schéma, la transgression a été englobée dans la nouvelle norme par une évolution soit légale,

soit sociale : ce qui était transgression il y a dix ans est à présent totalement admis et même légalement reconnu.

[Christian Culas]

Un petit point de méthode. Si le chercheur pense la réalité sociale seulement en terme de bipolarité, selon l'opposition norme/hors norme, cela va lui poser de nombreux problèmes car en divisant ainsi les pratiques en deux catégories extrêmes, il ne va pouvoir « voir » et « décrire » les multiples catégories intermédiaires entre les extrêmes. On sait bien que dans une société, les gens ont souvent des positions médianes, la majorité n'est pas attirée par les extrêmes. Les trois entrées « normes, marge et hors norme » permettent de décrire plus finement la réalité observable et de mieux mesurer les différentes pratiques.

[Olivier Tessier]

L'étude des normes et des règles ne signifie pas que l'on va porter un jugement de valeur sur telle ou telle pratique : pour cela, une distance doit être maintenue par rapport à l'objet étudié. Ce n'est pas au chercheur de juger. Un positionnement moral et éthique peut introduire un biais qui sera insurmontable pour la poursuite de nos recherches. Pour conclure sur ce point, si vous relisez les rapports de l'année passée, vous constaterez que certains groupes ont porté des jugements de valeur sur ce qu'ils observaient. Je pense que la démarche d'un scientifique réside dans sa capacité à adopter une position d'extériorité qui soit la plus complète possible par rapport à son objet d'étude.

Pour revenir à l'exemple que nous a donné Claude Arditi ce matin, avez-vous pu identifier dans la présentation des éléments qui correspondent à une règle ou à une norme qui aurait été transgressé, dénaturé ou que la pratique aurait fait voler en éclat ?

Lê Đức Hạnh

Si vous estimez que le chercheur doit prendre de la distance par rapport à son objet de recherche, comment peut-il exprimer son point du vue. Selon moi, il est nécessaire que le chercheur exprime son point de vue devant l'objet d'étude.

[Olivier Tessier]

Nous sommes d'accord. Je faisais référence à la dimension jugement de valeur. Par exemple, si je dis que le culte des ancêtres relève de la superstition, j'adopte une position idéologique. Ne pas prendre position ne veut pas dire ne pas décrire, traiter l'information, analyser et interpréter. Toutes les étapes d'une démarche scientifique objective et apaisée sont là. En revanche, si je conclus mon article en disant que le culte des ancêtres est de la superstition, je ne suis plus du tout dans le domaine scientifique. J'énonce autre chose qui se rapproche d'un discours politique ou d'une discussion entre amis. Dans une démarche scientifique, on doit autant que possible se préserver de ce type de dérapage où l'on passe de la recherche d'une certaine objectivité à un jugement de valeur qui revient, dans cet exemple, à tracer une ligne de démarcation entre ce qui est bien et ce qui est mal.

[Christian Culas]

Un autre exemple marquant au Việt Nam peut être la matière dont la culture sur brûlis pratiquée par les groupes ethniques est décrite et qualifiée. La conception la plus fréquente au Việt Nam sur cette pratique est un cas très particulier en Asie du Sud-Est. Les mêmes groupes ethniques sont présents en Chine, au Việt Nam, au Laos et en Thaïlande, les mêmes populations avec les mêmes types d'agriculture. Le Việt Nam est l'un des quelques pays qui continue à dire que le brûlis est une pratique arriérée qui détruit totalement les forêts. Au Laos et en Thaïlande, on essaye plutôt de comprendre non pas ***le*** brûlis (comme principe abstrait) mais ***les*** brûlis (comme pratiques contextualisées), on se demande alors comment les brûlis sont réalisés dans le détail ? Comment ils sont intégrés à la forêt environnante ? Ou comment le brûlis peut régénérer une forêt s'il est effectué d'une certaine manière qui est connue des groupes ethniques ? Il faut donc faire attention aux discours et à leur ancrage dans les réalités locales ; sur le terrain, les situations sont toujours beaucoup plus complexes que les situations blanches ou noires que l'on peut penser depuis son bureau, derrière son ordinateur.

[Claude Arditi]

Dans le règlement promulgué tardivement en 1984 à la SEMRY, le point saillant était le faire-valoir direct, seule la famille du riziculteur et le riziculteur devaient travailler sur la parcelle allouée. Or l'on a introduit et imposé le labour avec tracteurs.

[Olivier Tessier]

Pour le travail de demain, vous disposez des actes des Journées de Tam Đảo 2008 : des rapports d'enquête de l'an passé et de la synthèse que nous avons faite avec Christian sur la base de ces rapports.

Présentation de la commune d'étude à partir d'une lecture critique des rapports de 2008

Nous allons travailler dans la commune de Đại Đình – district de Tam Đảo, province de Vĩnh Phúc. Elle comprend 15 villages, environ 2200 familles, la surface agricole est de 740 hectares. Les autorités ont classé la population en trois classes : riches, moyens et pauvres. Le niveau d'éducation, le nombre de buffle, la possession de mobylettes sont autant d'indicateurs pris en compte pour établir cette classification. 460 familles pauvres ont été identifiées soit 21,5 % de la population. Il serait intéressant au cours de nos trois jours sur le terrain de questionner cette classification qui oppose les « pauvres » aux catégories « moyens/riches ». Qu'est-ce qu'elle veut dire ?

Trần Quang Minh

Il s'agit des données de quelle année ?

[Olivier Tessier]

Les données sont de 2007. On va surtout travailler dans un ou deux villages. Le village principal est le village de Đền Thõng appelé également Đền Thỏng et/ou

Đồng Thỏng. L'autre village sur lequel nous allons certainement travailler est Sơn Đình. Il s'agit de villages de création et de colonisation récente.

Dans le village de Đền Thõng environ 40 % de la population est Sán Dìu. À Sơn Đình, quelques femmes Sán Dìu ont épousé des Kinh mais l'immense majorité de la population est constituée de Kinh. Le groupe qui a travaillé l'année dernière sur la parenté et les lignages ont montré que les plus anciens groupes de parenté se sont établis au début des années 40. Il y a eu une importante arrivée de population dans le cadre du mouvement « xây dựng quê mới » – « Édifier un nouveau pays natal », mouvement de création de nouvelles zones économiques lancé dans les années 60. Cet élément structure l'espace social et même l'espace physique et géographique de façon différente ; cela doit être gardé à l'esprit dans notre réflexion et notre approche du terrain.

À Đền Thõng existe un ensemble de temples dont le plus connu est Tây Thiên. En 1991, le Ministère de la Culture et de l'Information a reconnu et classé ce site comme patrimoine historique et culturel national (Décision 1371/QD-VHTT en date du 3 août 1991). Selon l'analyse proposée par les groupes l'année dernière, cette reconnaissance a été le facteur majeur du développement touristique de la région. Ainsi, on établit un lien de causalité entre une décision prise à Hà Nội et le développement sur place. Il faut peut-être questionner cette chronologie, car ce n'est peut-être pas comme cela que les choses se passent. Il y a sûrement d'autres éléments qui ont agi ou interagi pour favoriser le développement touristique. Cette explication mono-causale me semble par trop simpliste.

Nous avons peu travaillé l'an passé sur l'institut de méditation de Trúc Lâm. Nous aurons peut être besoin cette année d'élargir notre approche et d'imaginer une situation en réseau pour essayer d'avoir une vision plus globale de la dynamique touristique. J'ai également retenu des rapports 2008, l'appréciation de l'impact de l'activité touristique sur la population locale. Nous avons procédé à une analyse de discours avec deux groupes d'acteurs : les autorités communales pour qui le développement touristique est positif, les familles paysannes. Nous avions également isolés trois groupes stratégiques : les commerçants et petits vendeurs ambulants qui profitent de la manne touristique ; les paysans expropriés mécontents ; les paysans plutôt neutres car peu ou pas concernés par les activités touristiques. Nous avons donc commencé à identifier des groupes mais nous ne sommes qu'au début du processus. Ce « ventre mou », les personnes neutres, mérite d'être mieux cerné.

Chacun des groupes a mis en avant des impacts positifs et négatifs du développement du tourisme en établissant des liens de causalité qui doivent être questionnés. Exemple. « La vie matérielle des habitants s'améliore, les gens gagnent plus d'argent, l'éducation des enfants est meilleure » ; cette affirmation est une interprétation du chercheur qui, sur la base d'un seul élément, l'élément matériel, conclut que l'éducation s'améliore. Sur ce thème, il y a énormément d'éléments qui devraient être pris en compte pour arriver à une telle affirmation : la qualité des enseignants, la qualité du programme, la disponibilité des parents pour le suivi, etc. Vous trouverez dans les rapports de nombreux liens de causalité établis entre deux éléments simples qui procèdent sur le mode « puisque l'on à cela, alors c'est normal

que l'on obtienne ceci ». Je pense qu'il est nécessaire de questionner la pertinence et la valeur de ces liens de causalité.

[Christian Culas]

Quand on dit que quelque chose a augmenté, il faut être en mesure de la mesurer et de comparer au moins deux situations. Si on dit que la superstition a augmenté alors que nous ne sommes allés qu'une seule fois dans les villages, cela pose un problème logique très fort.

[Olivier Tessier]

Dernier élément important. Une des conclusions avancées l'an passé était que le développement du tourisme provoquait des fissures dans l'unité communautaire. C'est une vision très culturaliste puisqu'elle repose sur le postulat qu'avant la communauté était soudée, que les paysans vivaient ensemble en harmonie, puis qu'avec l'intrusion de cet élément extérieur, cette belle unité est en train d'exploser.

Nous retrouvons ici la vision du village traditionnel communautaire qui alimente la littérature sur le village vietnamien depuis 150 ans. Sur le plan méthodologique, il faudrait savoir ce qu'était le village avant, il faudrait pour mener une comparaison sérieuse que l'on dispose d'éléments comparables au temps 1 puis au temps 2 afin de pouvoir identifier d'éventuelles fissures. De façon plus générale, il revient au chercheur en sciences sociales de bousculer les idées reçues, de questionner ce « prêt-à-penser ». À nous de porter un regard critique afin de dépasser le discours officiel et de questionner cette notion abstraite de « communauté villageoise ».

Depuis 2006, à part l'expropriation des paysans de 30 hectares de rizières, nous avons très peu d'informations concrètes sur le projet touristique.

On parle d'un processus de développement touristique qui aurait débuté depuis 1991 et qui aurait eu des impacts positifs et négatifs, mais sur le nouveau projet lancé en 2006 et qui est une unité à part entière, les participants n'ont pas réussi l'année dernière à obtenir beaucoup d'informations.

Il s'agit d'un projet *top-down*, décidé au niveau national et provincial, et mis en œuvre au niveau du district. L'unité locale n'est peut-être pas la seule unité pertinente pour obtenir une vision pertinente du projet. Aussi, il faudrait essayer de rencontrer quelqu'un au niveau du district en charge du projet. L'an passé, il y a un groupe qui a travaillé sur les migrations : du village vers le chef de lieu de la province ou en direction de Hà Nội. C'est un sujet à part entière et le rapport est bien fait. Dans tous les rapports, vous avez la liste des personnes que chaque groupe a rencontré et la liste des documents qu'ils ont utilisés. Cela est important lors de l'entretien.

Ces quatre rapports vous donnent certains éléments du contexte. Il importe d'utiliser ce travail. On ne peut pas recommencer ce qui a été fait l'an dernier. On utilise l'existant pour aller plus loin. Voici la façon dont on va organiser le travail pendant ces trois jours : nous allons séparer les participants en trois groupes, en fonction de la spécialité et de l'origine de chacun, de la participation ou non aux Journées 2008. Chacun des trois intervenants sera en charge d'un groupe de sept ou huit personnes. Nous allons construire ensemble l'objet de recherche. Dans la pratique, on ne peut

pas mener un entretien à plusieurs personnes : aussi des binômes vont être constitué à l'intérieur de chaque groupe.

L'atelier se déplace pour trois jours d'enquête sur le piémont

Journée 5, matinée du vendredi 25 septembre

Travaux dirigés : traitement de données qualitatives

Séance de la matinée

La matinée est consacrée à un travail par groupe afin d'organiser et de synthétiser les données collectées durant les trois jours d'enquête, en utilisant pour cela la grille d'analyse établie par les enseignants, (cf. Annexe 1 « Cadre de traitement et d'analyse des données collectées sur le terrain »).

Les formateurs présentent rapidement aux participants le programme de la journée. L'une des finalités est la préparation de la restitution globale de l'atelier pour la journée du samedi. Ils présentent ensuite le cadre d'analyse commun qu'ils ont établi pour traiter les données collectées. Ce cadre permet de rendre compte du contenu du travail de terrain et de l'appareil conceptuel et méthodologique employé.

Chacun des trois groupes se réunit avec le formateur responsable pour remplir le cadre d'analyse. Ce premier niveau de traitement des données sera utilisé lors de la séance de l'après-midi afin d'établir la synthèse commune aux sous-groupes.

Séance de l'après-midi

Il s'agit d'élaborer une synthèse commune des données recueillies par l'ensemble des groupes en croisant les synthèses établies pendant la matinée par chacun des trois groupes. Un premier groupe[1] présente sa synthèse et les deux autres groupes complètent et ajustent au fur et à mesure en fonction des données complémentaires et des éléments divergents dont ils disposent dans leur propre synthèse. Une fois l'ensemble des données mises en commun, classées et organisées, le travail consiste en une analyse basée sur les notions transversales présentées lors de la première journée de cours théorique.

[1] Le groupe 2, encadré par Olivier Tessier, a été choisi car, en plus des entretiens auprès des foyers, ils ont effectué la plupart des entretiens avec les autorités locales et avec divers services administratifs.

Pour chacune des entrées analytiques, les participants sont invités à identifier des exemples de cas concrets en relation avec le terrain.

Le produit final est une synthèse commune des informations, analyses et interprétations du projet de développement touristique et de son impact dans la commune. La présentation orale pour la restitution générale des ateliers est élaborée à partir de cette synthèse.

Restitution synthétique de l'atelier

(Retranscription)

[Christian Culas]

Tout d'abord, j'aimerais vous présenter les trois enseignants de l'atelier : Claude Arditi, anthropologue à l'EHESS de Paris, spécialiste de l'Afrique et des études sur le développement ; Olivier Tessier, anthropologue, ÉFEO à Hà Nội, spécialiste des études rurales au Việt Nam ; je suis pour ma part anthropologue au CNRS, spécialiste des groupes ethniques de montagne en Thaïlande, au Laos et au Việt Nam. Au nom de tous les enseignants de l'atelier, je tiens à remercier l'ensemble des stagiaires pour leur dynamisme, leur compétence et leur bonne humeur. Nous remercions également chaleureusement les autorités de la commune de Đại Đình dans laquelle nous avons travaillé.

L'objectif de cet atelier est double : introduire des outils et des méthodes d'enquête de sociologie et d'anthropologie, et les mettre en application sur le terrain. Cette année, l'atelier a été divisé en quatre étapes. La première journée a été consacrée à la présentation des outils et des méthodes, à la préparation du terrain et la composition des groupes de recherche. Nous avons insisté sur quelques concepts clés de l'anthropologie du développement comme « les groupes stratégiques » ou encore les notions de « conflit » et de « tension ». Un séjour de trois jours dans les villages s'est effectué en milieu de semaine. La journée de vendredi a été consacrée à l'organisation des données et l'élaboration d'une synthèse. Nous présentons ici une partie de nos résultats.

Nous avons choisi pour objet d'étude, un projet de développement touristique. Nous avons perçu en 2008 que beaucoup de questions émergeaient autour de ce projet. Le projet a en réalité pris une réelle ampleur en 2009. Les villages sont la scène de véritables conflits et tensions. Cette situation d'enquête est très particulière. Nous prendrons des exemples sur deux notions-clées d'anthropologie du développement : « groupe stratégique » et articulation entre « norme théorique » et « norme pratique ». Les groupes stratégiques se définissent par la convergence des stratégies et des intérêts de certains groupes d'individus, ces groupes partagent le même problème et le même point de vue. Le type de problème n'est pas forcément économique. Il peut être de n'importe quelle nature. Contrairement à la définition des groupes sociaux donnée par la sociologie classique, qui sont en général définis

par attribut – âge, genre, niveau de richesse, niveau d'éducation, lieu d'habitation –, la définition par groupes stratégiques n'est pas constituée définitivement. Elle varie selon les problèmes considérés et selon les enjeux locaux à venir. La deuxième notion est « normes théoriques et normes pratiques ». Nous savons par observation que toute société s'organise autour de différents types de normes. On constate presque partout que ces normes ne sont pas respectées. En d'autres termes, il existe un décalage plus ou moins important entre les normes et les pratiques. C'est pour cela que les chercheurs ont construit la notion de « norme pratique » qui est une manière de définir les normes qui sont réellement appliquées en situation pratique et non pas imposées de manière abstraite. Cette norme est produite par dépassement, transgression d'une norme théorique.

Notre atelier était composé de vingt stagiaires divisés en trois groupes. Chacun des trois enseignants était en charge d'un groupe composé de binômes. Chaque soirée a été consacrée à des restitutions du travail de la journée.

Rapporteur (1)

Nous avons été désignés par les participants de notre atelier pour présenter la synthèse des résultats tirés de notre travail d'enquête de terrain dans la commune de Đại Đình.

CONTEXTE GÉNÉRAL

1. Commune de Đại Đình

- Đại Đình est une commune montagneuse du district de Tam Đảo
- La commune est composée de 15 villages
- Il y a 2 groupes ethniques : 20% sont des Sán Dìu, 80% sont des Kinh
- La majorité de sa population est constituée de migrants originaires du delta du fleuve Rouge (Nam Định, Thái Bình, Hà Nam…) venus s'installer dans le cadre de la politique de création de nouvelles zones économiques (pendant des années 1950-60).
- Quatre villages sont directement concernés par le projet de développement touristique de Tây Thiên.

Il s'agit d'une commune située sur le district de Tam Đảo au pied du massif montagneux, à environ 20 km de la station d'altitude du Tam Đảo. La commune est composée de quinze villages. Sa population est composée des deux groupes ethniques Sán Dìu et Kinh. La majorité de sa population est constituée de migrants originaires du delta du fleuve Rouge venus s'installer dans le cadre de la politique de création de nouvelles zones économiques impulsée à la fin des années 50. Quatre villages sont directement concernés par le projet de développement touristique. Voici une vue du site touristique depuis le village de Sơn Đình et le plan du site de Tây Thiên.

Versants externes : village de Đền Thõng

•En 1991, le Temple Thõng a été inscrit au patrimoine culturel national

En 1991, le Temple Thõng a été inscrit au patrimoine culturel national. Touristes et pratiquants ont commencé à affluer au cours de la décennie 1990. Voici quelques photos du temple Thõng, un des deux principaux temples du site de Tây Thiên et le certificat d'inscription.

L'Institut de Méditation Trúc Lâm Tây Thiên est également inclus dans ce site.

Nous divisons l'évolution du projet du développement touristique en trois étapes. La première phase, 2005-2006, correspond à la construction d'une base d'accueil pour la saison haute des trois premiers mois de l'année : parking de 1,1 hectare. Seul le village de Đền Thông est alors concerné par le projet. L'investissement revient à la SARL Bình Minh. Trente-huit foyers sont touchés par la confiscation totale ou partielle de leurs terres, toutes agricoles.

Vue de l'aménagement

Lors de la deuxième phase, le projet s'étend : la surface du complexe touristique est portée à 30 ha. Cinq hectares de terres agricoles du village de Đền Thõng sont réquisitionnés. C'est au comité populaire du district de Tam Đảo que revient la maîtrise d'ouvrage ; l'indemnisation est fixé à 12,6 millions de VND/*sào* – 360 m² – soit 9,8 millions de VND de plus que le montant lors de la phase 1. S'y ajoutent une subvention de 108 kg de paddy par *sào* pendant cinq années consécutives et une assistance-emploi aux foyers.

Plan d'aménagement du site approuvé en phase 2

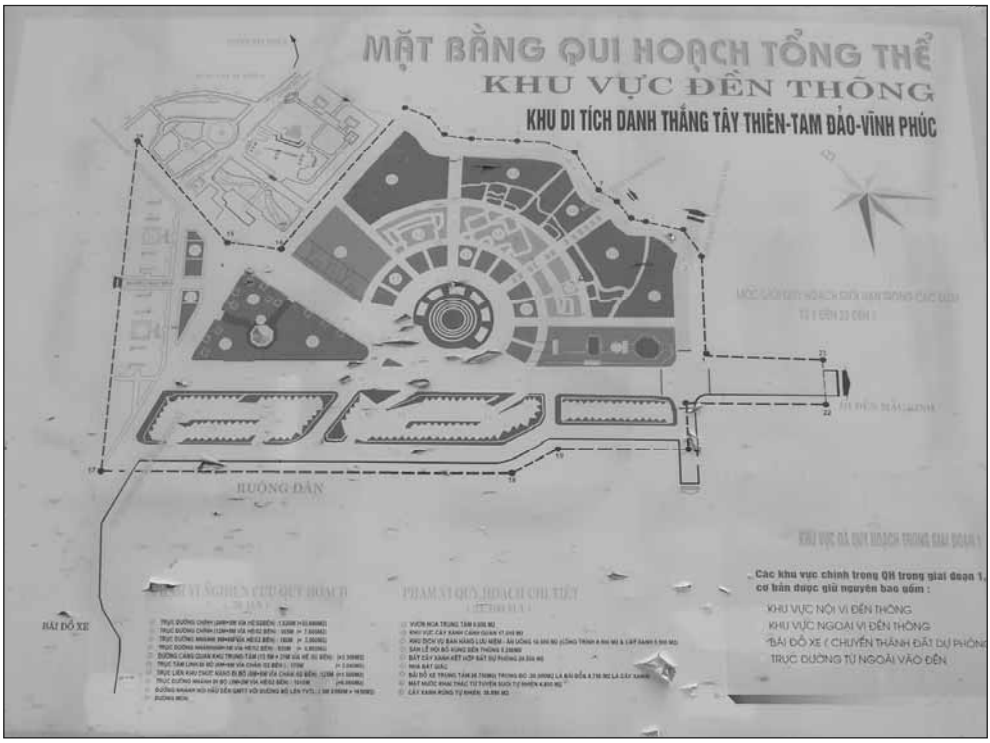

La troisième phase est initiée début 2009. Selon une décision en date de juillet 2008, le site est renommé « Festivals de Tây Thiên ». Le projet doit être achevé en 2013. Le site sera ouvert toute l'année. Le projet concerne alors 163 hectares de terres et huit cents foyers de quatre villages : Đền Thõng, Sơn Đình, Đồng Lính et Ấp Đồn. Le niveau d'indemnisation est beaucoup plus élevé que lors des phases précédentes : 31,6 millions de VND par *sào*. Le coût total du projet est évalué à 22 milliards de VND [soit environ 1 million d'euro].

Depuis le lancement de la phase 1, des tensions sont apparues sur la zone d'aménagement : plaintes collectives, altercations, absences lors des réunions d'information, refus de valider les documents liés au projet, entraves au fonctionnement du parking. Voici la photo prise par nos collègues à 13 heures le 24 septembre. L'affaire a éclaté au moment où la SARL An Phước est venu niveler le terrain : trente-cinq habitants du village de Đền Thõng, munis de houes et de couteaux, sont intervenus. Finalement, la société a dû quitter les lieux.

Tensions avec la population villageoise

Rapporteur (2)

Ma collègue vient de vous donner des éléments descriptifs sur le contexte et les étapes d'évolution du projet de développement touristique. Je vais aborder la nature et les causes des tensions.

Les tensions identifiées sont liées :

- au manque d'informations livrées à la population, absence de prise en compte des intérêts des familles ;
- des incertitudes de la population pour assurer sa subsistance, accaparement des moyens de production des familles paysannes ;
- un dialogue difficile entre autorités et population : mise en cause des autorités locales par la population sur le montant d'indemnisation foncière ;
- une réappropriation des bénéfices par des gens écartés de l'expropriation.

Différents groupes stratégiques sont identifiés :

- les habitants dont les terres agricoles sont réquisitionnées et/ou qui sont expropriés de leur maison et qui vont donc être obligés de se déplacer ;
- les bonzes et gardiens des temples ;
- les gros commerçants ;
- les petits commerçants qui maintiennent une activité agricole ;
- les gestionnaires du projet et du site classé patrimoine national ;
- les protestataires.

Passons à présent à la question de la circulation de l'information et de la perception par les acteurs locaux de la pertinence de l'information transmise lors des différentes phases. En phase 1 et 2, l'information a été diffusée dans le cadre de réunions de village, d'échanges entre les habitants, de bulletins d'informations diffusés par haut-parleurs. La phase 3 marque une sensibilisation plus forte de la population grâce à des réunions organisées au sein du village, de rencontres avec les élus présidées par un responsable du district, de la pose d'affiches d'information, d'une publication dans la revue « Justice » en septembre 2009.

Sur la base des données recueillies, nous avons identifié certaines attentes de la population : amélioration des modes de diffusion de l'information au sein de la communauté villageoise ; un droit de parole et de négociation plus large ; une priorité à l'emploi ; l'octroi de parcelles de terres agricoles et pour l'élevage lors de la réinstallation ; une indemnisation appropriée. *In fine*, les familles ne voient pas de contreparties viables au projet.

Nos conclusions portent sur les normes et la transgression des normes ; le discours sur la démocratie à la base et le projet imposé. Cette transgression des normes a lieu à tous les échelons administratifs. Exemple : la lutte contre la pauvreté. Les habitants sont amenés à abandonner leurs activités agricoles sans autre perspective d'emploi, les procédures d'indemnisation sont mises en doute. Cela nous amène à penser que les règlements de l'État sur la mise en œuvre du projet ont été détournés.

Rapporteur (1)

Au regard de l'ensemble des données récoltées, du temps de préparation de la restitution et du temps de présentation imposé, nous n'avons pu donner ici que quelques éléments d'analyses.

Benoît Massuyeau, AFD

Je suis très impressionné par votre travail. Pourriez-vous nous livrer des exemples, à partir des études de cas que vous avez analysées, de transgression des normes théoriques en normes pratiques ?

François Roubaud

Je renouvelle les félicitations ! Cet enthousiasme vaut aussi pour les autres groupes. Je voudrais souligner l'importance des concepts utilisés, et notamment les notions d' « attributs » et de « groupes stratégiques ». Cela a été également développé dans le cadre des doctoriales ; l'initiative « Doctoriales » - « Journées de Tam Đảo » se place bien dans une logique de capitalisation et de synergie[1].

Concernant les acteurs stratégiques, je suis surpris que vous n'ayez pas cité les autorités locales. Il y a les autorités du projet, la population du village et les autorités locales de la commune, du district, de la province. Par ailleurs, le village est en situation de précarité. En tant qu'économiste, quantitativement nous dirions qu'il s'opère une aggravation de la pauvreté. La question est de savoir s'il s'agit d'un effet à court terme, d'un problème d'ajustement – aujourd'hui il y a une reconversion à

[1] Nous renvoyons le lecteur au site web www.tamdaoconf.com pour de plus amples informations sur les doctoriales. [ajout des éditeurs]

mettre en place –, à moyen terme – demain, les investisseurs permettront aux familles d'être employées dans le projet – ou bien s'il s'agit d'une déstructuration sur le long terme provoquant, par exemple, des migrations définitives.

Public

Votre restitution a parlé des méthodes de recherche sur le terrain, de la façon dont les données ont été recueillies et les groupes stratégiques déterminés. Mais vous n'avez pas précisé si ces méthodes étaient appropriées à un tel type de terrain. Avez-vous rencontré des difficultés sur place ? Comment ces données ont-elles été traitées ? Quels sont les commentaires des jeunes chercheurs de votre atelier sur le terrain de recherche ?

Public

Je pense qu'il est difficile d'obtenir un soutien unanime de la part de la population pour tout projet de développement.

À propos de la transgression des normes, je ne vois pas bien l'idée. Les questions foncières sont soumises aux lois que les autorités locales sont à même d'observer. Le barème des tarifs d'indemnisation, par exemple, n'est pas déterminé au niveau local mais provincial. Son application ne peut être modifiée. Les normes de communication sont respectées au regard des modes de diffusion de l'information que vous avez cités.

Vous annoncez que 20 % de la population est Sán Dìu : y a-t-il un lien entre contestation et ethnicité ? Il est important de considérer l'ensemble des points de vue lors de conflit. Quelle est la position des investisseurs et des autorités locales ?

[Olivier Tessier]

Les autorités locales sont absentes des « groupes stratégiques » car ceux-ci sont définis non pas par rapport à leurs attributs mais par leur fonction dans le jeu social étudié. Les autorités villageoises en tant que telles ne sont pas un groupe stratégique, elles sont entre « le marteau et l'enclume » et penchent plutôt du côté des paysans. Elles sont davantage présentes dans le groupe des paysans, notamment ceux qui ne veulent pas vendre leur terre. Les autorités communales sont également des autorités du projet ; le président du Comité populaire a un discours très normé en affirmant que le projet sera un formidable développement pour la région.

D'un point de vue économique, effectivement on ne peut pas se projeter dans l'avenir. On peut à ce stade simplement constater que les paysans ne sont absolument pas associés à l'exploitation et à la mise en valeur du site. D'autre part, dans la mesure où ils vont être expropriés et vont être obligés de quitter leur village, on peut parler de déstructuration sociale. Tout un tissu humain et d'habitat va disparaître.

Sur la question relative aux normes. Effectivement, l'idéal serait que les acteurs respectent les normes théoriques mais la réalité sociale est bien différente. On ne peut pas postuler que puisqu'un cadre est fixé alors il sera respecté. Il est important de questionner ce lien de causalité, de vérifier qu'il est une réalité. Il s'agit d'un travail scientifique qui consiste à porter un regard critique sur la plus ou moins grande adéquation entre le cadre théorique et les réalités de terrain, c'est-à-dire sur la

capacité d'aménagement de ce cadre et de transgression des normes dont dispose et use chaque groupe d'acteurs.

[Christian Culas]

Je voudrais vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre exposé. Je réponds un peu de manière synthétique aux deux questions qui se recoupent sur les exemples de transgression. L'une des conclusions de notre synthèse était sur la démocratie à la base qui est au Viet Nam le discours affiché. Il faut que les décisions soient prises à la base et qu'elles remontent vers les décideurs. Ce projet montre le contraire de ce qui est annoncé par la norme. Prenons le paiement des indemnités. Les normes officielles de paiements existent mais ce qui est versé ne correspond pas à ces normes. Il est vrai qu'au Viet Nam, le cadre théorique légal pour les confiscations de terres est très précis. Ici il ne semble guère être respecté. Certaines personnes ont du signer des contrats d'expropriation de terre où il y avait juste leur nom et la somme l'argent, parfois une surface de terre, mais jamais le type de terre. S'agit il de terres agricoles ou d'habitat ? L'ambiguïté est fâcheuse sachant le prix varie de 1 à 25 peut être.

Rapporteur 1

Je voudrais ajouter un point de clarification au sujet des méthodes. Les groupes stratégiques ont été définis à partir des enquêtes participatives. Sur la base des données recueillies, nous avons procédé à un classement, à l'aide d'un cadre conceptuel préalablement établi.

[Christian Culas]

Pour l'approche ethnique. Les Sán Dìu sont en effectif d'importance mineure dans cette région. Je ne pense pas qu'il y ait une différenciation ethnique. Tout le monde pense à sa terre, qu'il soit Sán Dìu ou Kinh.

Mireille Razafindrakoto, IRD-DIAL

Vous avez parlé des méthodologies et des séances de travail en soirée afin de mieux cerner les réalités de terrain. Pourriez-vous nous éclairer ? Christian a évoqué des questions sur lesquelles vous n'avez pas obtenu de réponses. Il serait intéressant de savoir quels types de questions sont restés sans réponse.

[Olivier Tessier]

Notre volonté était de faire évoluer notre objet de recherche au fil du temps en intégrant les informations et documents récoltés pendant la journée. On a adopté une démarche dynamique parce que *de facto* notre objet de recherche se dévoilait au fur et à mesure des enquêtes. D'autre part, au vu de la nature de notre objet de recherche, il nous fallait absolument éviter de tomber dans un rapport journalistique ou événementiel avec le terrain. Après quelques discussions, nous avons pu identifier des groupes stratégiques dont la nature et les contours ont été remaniés au fil des journées.

Quant aux questions sans réponse, il y en a beaucoup ! La présentation, le descriptif historique, la chronologie de la construction du projet sont autant d'entrées hypothétiques. Il existe des zones d'ombre. Nous n'avions pas du tout anticipé que le projet avait pris, en une année, une telle ampleur. Nous n'avons donc pas prévenu suffisamment tôt les autorités pour d'autres rencontres. Maintenant, il serait passionnant d'aller rencontrer le responsable de la construction du district et du niveau provincial et d'essayer de croiser les informations avec celles recueillies au niveau villageois. Il s'agit d'une technique appelée « analyse de discours », qui vise à confronter les opinions et avis de différents acteurs sur un sujet donné en partant d'une série de questions clés.

Michel Bruneau

L'origine du projet est-il public, étatique ? S'agit-il d'une compagnie privée appuyée par l'État ?

Rapporteur (1)

Selon les documents dont nous disposons, il s'agit d'un projet de l'État qui associe des partenaires privés, les sociétés Bình Minh et Lạc Hồng.

Stagiaire

En ce qui concerne le chef de projet et les commanditaires de ces trois phases de projet, je voudrais apporter les clarifications suivantes. En 2005-2006, il ne s'agissait pas d'une politique menée par les autorités du district ni de la province mais d'une entente tacite entre autorités de la commune et une société privée. Il est probable que les informations du plan d'aménagement mis en place en 2007 aient été divulguées. On a pris part à une adjudication et commencé à acheter 11.000 mètres carrées aux habitants. En réalité, bien que la construction du parking soit l'objectif officiel de cette première phase du projet, l'achat de la terre agricole pour la convertir en terre à usage non-agricole constitue vraisemblablement une spéculation par ceux qui étaient informés du plan d'aménagement qui allait démarrer en 2007. À notre avis, la première phase du projet 2005-2006 était gérée par les acteurs privés, avec le soutien des autorités locales. Lorsque la société de Bình Minh a déclaré qu'elle avait obtenu l'autorisation de la province et donc que les habitants devaient se conformer à cette décision, il est possible que les responsables locaux aient été mal informés. Le conflit a surgi au sujet du tarif des indemnisations. Nous pensons que l'expropriation des terres lors de la première phase du projet n'a pas été initiée par l'État mais par une société privée. Seulement en 2006, quand les autorités provinciales ont fait part officiellement de leur décision, ces arrangements ont été dévoilés.

Stagiaire

En ma qualité de participant au quatrième atelier, j'essayerai de répondre brièvement à la question concernant le statut du projet. Nous avons conscience de la différence entre la réalité et ce que nous pouvons appréhender en tant que chercheur sur la base des données obtenues. Le projet s'est déroulé selon les trois phases décrites plus haut et l'expropriation de terres a été effective en fonction de ce calendrier. Comme

nos données ont été recueillies auprès d'acteurs autres que les autorités locales, nous avons provisoirement nommé le projet « projet de développement et d'aménagement touristique». Je tiens à confirmer que ce qui était en cours lors de la première phase du projet, avec la société Bình Minh est de nature privée. C'est à partir de l'année 2007 que le projet a fait l'objet d'un travail d'aménagement, avec l'intervention des autorités de la province et du district.

Stagiaire

A l'issue de la décision des autorités provinciales, le comité populaire du district a été chargé de procéder à un appel d'offre. La société de Lạc Hồng a gagné le contrat. Elle avait ainsi droit à 75 % du bénéfice du site touristique, le reste revenant à l'État.

[Olivier Tessier]

Nous arrivons au terme de cette présentation. Un des intérêts de l'atelier de terrain est d'insister auprès des participants sur la diversité des sources d'information disponibles et potentiellement mobilisables, et sur leur nécessaire croisement pour maintenir un regard critique vis-à-vis de l'objet de recherche. On ne se contente pas simplement du discours des paysans, on essaie en fin de compte de le croiser à d'autres opinions qu'elles soient données par les sources écrites ou orales. Enfin, je pense qu'il serait intéressant de tenter un croisement entre une approche macro et micro en 2010 ; les deux regards sont si différents et complémentaires qu'il serait intéressant d'arriver à identifier un objet de recherche commun et d'essayer de le traiter sous l'angle de différentes approches et disciplines.

Il me reste à remercier tous les participants à cet atelier, formateurs, stagiaires et interprètes, et à remercier Stéphane et Trang qui ont fait de cette université d'été une troisième et peut-être encore plus grande réussite que l'année précédente.

Annexe : Cadre de traitement et d'analyse des données collectées sur le terrain

I) Le contexte

- Sur la commune et les 4 villages touchés par le projet, rapide présentation des données démographiques, ethniques, des surfaces (terres agricoles, terres de forêt, d'habitation), types de productions agricoles, données économiques.
- Bref historique du peuplement de la commune

II) Histoire descriptive du projet de développement touristique

1) Le contexte global (montrant que ce projet n'est qu'un élément d'un projet d'aménagement touristique de grande envergure dit « Tam Đảo 2 »)

Les trois phases du projet

2) Phase 1. Données quantitatives : année de début et de fin du projet, surfaces, type de terre, quels villages sont concernés ? Propositions (réaliser un parking, une route, etc.) et indemnisation octroyée par le projet (terres de commerce, d'habitation, riz, formation, etc.), indemnités théoriquement allouées /indemnités effectivement versées.
3) Phase 2. Données quantitatives : année de début et de fin du projet, surfaces, type de terre, quels villages sont concernés ? Propositions (réaliser un parking, une route, etc.) et indemnisation octroyée par le projet (terres de commerce, d'habitation, riz, formation, etc.), indemnités théoriquement allouées /indemnités effectivement versées.
4) Phase 3. Données quantitatives : année de début et de fin du projet, surfaces, type de terre, quels villages sont concernés ? Propositions (réaliser un parking, une route, etc.) et indemnisation octroyée par le projet (terres de commerce, d'habitation, riz, formation, etc.), indemnités théoriquement allouées /indemnités effectivement versées.
5) Chronogramme prévisionnel et plan d'aménagement des différentes phase du projet (phase 1, 2 et 3

III) Circulation de l'information et perception

1) Informations reçues par les paysans (réunion au village, à la commune, district, réunion spécifique projet, page ou livret d'information, information par haut-parleurs, etc.)

* Distinguer les informations formelles (officielles) et informelles.

Quelle est la ou les source(s) d'information ?

2) Informations reçues au niveau supra-villageois : entre le village et la commune ; entre la commune et le district.
3) Perception de la qualité et de la pertinence de l'information qui circule.

* Pour tous les types d'acteurs dans le projet

4) Informations recueillies par le projet sur la population-cible

IV) Nature et termes des tensions et conflits dans le projet

1) Indentification des acteurs (par groupe institutionnel et par attribut) du niveau villageois à la province : organigramme du projet.
2) Causes et origines des tensions et conflits
3) Typologie des situations conflictuelles :
– type de pertes (terres agricoles, habitations, commerces, tombes) ;
– demande et attente sans réponse ;
– autres critères de classement

* Analyse de discours de différents acteurs et groupes d'acteurs : mise en évidence de la diversité de perception associée aux différentes pertes et aux différentes attentes non satisfaites.

V) Revendications paysannes et formes d'action collectives

1) Contenus des revendications
2) Formes d'expression des revendications
3) Résultats obtenus

Conclusion

Texte de lecture *(www.tamdaoconf.com)*

> Claude Arditi, la riziculture irriguée au Nord-Cameroun ou comment faire le bonheur des autres malgré lui (extrait de « Pourquoi les Massa préfèrent-ils le sorgho ? Heurs et malheurs de la riziculture au Nord-Cameroun », *Journal des Anthropologues*, Nº 74 : 117-131, 1998.

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherches	Courriel
Bùi Phương Mai	Service de sciences et technologies de Can Tho	Agronomie	Urbanisation et développement	phuongmai@cantho.gov.vn
Chu Thị Vân Anh	Université de Thái Nguyên	Anthropologie	Recherche sur les symboles	vananh_dth@yahoo.com.vn
Đàm Thị Mai Thủy	Molisa	Anthropologie	Appropriation des terres agricoles en zones péri-urbaines (Hà Nội)	thuydam_share@yahoo.com
Đinh Thị Hồng Thơm	Service de la culture, des sports et du tourisme de Lao Cai	Anthropologie	Protection des forêts chez les Hà Nhì	dinhhongthom@yahoo.com
Đinh Thị Thùy Hiên	Université des sciences sociales et humaines, Hà Nội	Histoire	Mode de vie des jeunes vietnamiens dans le contexte d'intégration internationale	hiendinhthuyls@gmail.com
Emmanuel Pannier	Institut de sociologie	Anthropologie	Échanges, dons et lien social en milieu rural au Nord Việt Nam	manuelpannier@yahoo.fr
Hoàng Phương Mai	Institut d'anthropologie	Anthropologie	Femmes pauvres des ethnies minoritaires dans le contexte d'économie de marché, famille traditionnelle San Diu	hoangphuongmai1986@gmail.com
Lê Đức Hạnh	Institut des religions	Anthropologie	Mariage et famille	duchanh05@gmail.com
Lê Thành Nam	Service de la culture, des sports et du tourisme de Lao Cai	Sociologie	Conservation des cultures touristiques de Sa Pa	tnamxhh77@gmail.com
Lê Thị Liên	ÉFEO	Cultures	Histoires des patrimoines culturels du Centre du Việt Nam	le_lien_85@yahoo.com
Nguyễn Hùng Mạnh	Service de la culture, des sports et du tourisme de Lao Cai	Sociologie	Tourisme communautaire chez les Zhao à la commune de Nam Cang, Sa Pa	manhnguyen-vn@gmail.com

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherches	Courriel
Nguyễn Ngọc Anh	Institut du développement durable du Sud	Sociologie	Villages ruraux	anhnguyencpr@yahoo.com
Nguyễn Thị Hằng	Association de protection de droits des enfants	Sociologie	Les liaisons communautaires, transformations des valeurs culturelles des Muong à Hoa Binh	hangdo8482@yahoo.com
Nguyễn Thị Minh Nguyệt	Institut du développement durable du Sud	Anthropologie	Sécurité alimentaire et état lieu de l'alimentation chez les ethnies minoritaires au Việt Nam	minhnguyetdth@yahoo.com
Nguyễn Thị Quế Hương	Institut des religions	Cultures	Règlements intérieurs des villages catholiques	quehuongtg@gmail.com
Nguyễn Thu Quỳnh	Université des sciences sociales et humaines, Hà Nội	Anthropologie	Moyen d'existence et prise en soin des patients, Hà Nội	thuquynhk50nv@gmail.com
Tôn Thị Tú Anh	Institut du développement durable du Sud	Anthropologie	Éducation et communication. Processus de développement des ethnies minoritaires du Sud-ouest du Việt Nam	tontuanh2000@yahoo.com
Trần Minh Út	Institut du développement durable du Sud	Sociologie	Santé des populations (sud-ouest du Việt Nam)	minhutxhh@gmail.com
Trần Quang Minh	Achevêché de Hà Nội	Sociologie	Les jeunes catholiques	tranquangminh@fpt.vn
Vương Ngọc Thi	Institut d'anthropologie	Sociologie	Éducation, ethnies minoritaires au Việt Nam	vuongngocthi@gmail.com

Préparation au terrain à Tam Đảo

Formation à l'enquête de terrain

Biographies des intervenants

Claude ARDITI

- **Courriel :** arditi@ehess.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - 1964-67 Etudes de Sociologie à la Sorbonne
  - Certificat d'études supérieures de sociologie générale
  - Certificat d'études supérieures de sociologie de l'Afrique tropicale
  - Certificat d'études supérieures d'économie politique et sociale.
  - 1969 Diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (VIe Section)
  - -1970 DEA de Sociologie de l''Afrique tropicale

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Anthropologue, chercheur associé au Centre d'Études Africaines UMR EHESS-IRD 194 (depuis 1989).
  - Chargé de cours à l'IEDES (Paris I), DESS Pratiques sociales et pratiques professionnelles du développement et Master développement local "Etudes de cas d'opérations de développement en Afrique Noire" (de 1993 à 2007)
  - Membre de la Société des Africanistes (depuis 1968) et membre du Conseil d'administration (depuis 2008)
  - Membre de l'association « Pour mieux connaître le Tchad» (depuis 1993), Président (1998-2003), Secrétaire général (depuis 2003)

- **RESUME DES TRAVAUX**

Commerce, Islam et État au Tchad

Nous avons effectué de nombreuses études et consultations sur ce thème depuis une trentaine d'années dans différentes régions du pays et publié des articles, des chapitres d'ouvrages, des rapports et co-réalisé un film. Un recueil d'articles est en préparation. Nous avons aussi enquêté et publié sur la corruption.

Anthropologie du développement

Nous avons, en tant que consultant, réalisé pour des agences internationales, le ministère français des relations extérieures etc. de nombreuses études, évaluations d'opérations de développement (filières céréalières, riziculture irriguée, pastoralisme, santé publique etc.) et publié des articles et assuré pendant 15 ans un enseignement à Paris I. Ce dernier visait, à partir d'analyses critiques d'un échantillon d'opérations de développement (projet ou institution) réalisées de la période coloniale à nos jours et ayant pour point commun d'avoir fait l'objet de notre part d'un travail de terrain, parfois à diverses reprises, à esquisser une anthropologie historique du développement de l'Afrique. Ces études de cas réalisées dans les pays suivants : Burkina Faso, Cameroun; Mali, Tchad sont fondées sur des données de terrain complétées par une utilisation de la documentation disponible. Cette anthropologie historique du développement se fonde sur une connaissance de l'histoire économique (plantes cultivées et systèmes de production diversifiés) qui montre que dans la longue durée les

paysans africains ont été capables d'innovations dans divers domaines et ne sont donc en aucune manière rétifs au changement comme cela est souvent affirmé par certains développeurs agences de développement et ONG, pour expliquer l'échec de nombreuses opérations de développement.

Nous avons en outre participé à l'Action Concernée Incitative « Acteurs stratégiques, cadres normatifs de l'action, et régulations des politiques alimentaires au Sahel » (2004-2007, IRD, CIRAD) qui va faire l'objet d'une publication à Karthala fin 2009.

Nous participons au projet pluridisciplinaire (anthropologues, géographes, généticiens) Plantadiv (2007-2011) financé par l'ANR qui se propose d'étudier l'évolution de l'agrobiodiversité au Cameroun, Niger et Tchad.

Publications récentes

Direction d'ouvrages

Atlas du Tchad, avec C. Raymond (éds), Paris, Éd. du Jaguar, 2006, 63 p.

Anthropologie et psychanalyse, Journal des anthropologues, 1996, n° 64-65, 227 p.

Les dynamiques du changement en Afrique sub-saharienne : freins et impulsions, avec M.J. Tubiana et A. Luxereau (dir.), Paris, L'Harmattan, 1996. (Bibliothèque Pereisc, 11).

L'identité tchadienne : l'héritage des peuples et les apports extérieurs, Actes du colloque "Trente ans de l'Institut des Sciences Humaines de N'Djamena", avec J. Tubiana et C. Pairault (éds), Paris, L'Harmattan, 1995, 407 p. (Pour mieux connaître le Tchad).

Chapitres d'ouvrages

Commerce et échanges", pp. 46-47 et "Perspectives de développement", avec G. Magrin, pp. 48-49 in Atlas du Tchad / C. Arditi & C. Raymond (coord.), Paris, Éd. du Jaguar, 2006.

Les interventions de l'État dans la commercialisation des céréales (Tchad)" in Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad, XI colloque du réseau Méga-Tchad (2002), pp. 649-666 / C. Raimond, E. Garine, O. Langlois (eds), Paris, Éd. de l'IRD, 2005. (Colloques et séminaires)

Du 'prix de la kola' au détournement de l'aide internationale. Clientélisme et corruption au Tchad (1900-1998)" in Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption, pp. 249-267 / G. Blundo (éd.), Paris, Éd. PUF/ Iued, 2000.

Paysans sara et éleveurs arabes dans le sud du Tchad : du conflit à la cohabitation ?" in L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad / C. Baroin et J. Boutrais (éds), Paris, Éd. de l'IRD, 1999. (Colloques et séminaires).

Femmes possédées de N'Djamena (Tchad) : le culte badri" in Les orientalistes sont des aventuriers. Hommage à Joseph Tubiana, pp. 205-221 / Alain Rouaud (dir.), Saint-Maur, Éd. Sépia, 1999.

Tchad : paysans, commerçants et État, une histoire mouvementée" in Les dynamiques du changement en Afrique sub-saharienne : freins et impulsions,

pp. 117-134 / M.J. Tubiana, A. Luxereau et C. Arditi (dir.), Paris, L'Harmattan, 1996. (Bibliothèque Pereisc, 11).

Articles récents

Conflits agriculteurs-éleveurs et « enfants bouviers » au Tchad méridional : essai d'analyse anthropologique.Communication au colloque Prasac (Garoua) avril 2009.

Chad. Encyclopedia of the Islamic World .Oxford University Press, 2008.

"Niger : chronique d'une évaluation censurée ou comment une agence des Nations Unies fabrique un bilan positif de son action contre l'insécurité alimentaire, la marginalisation des femmes et la pauvreté", Revue Tiers Monde, oct.-déc. 2005 :861-883.

"Les 'enfants bouviers' du sud du Tchad : nouveaux esclaves ou apprentis éleveurs ?" Cahiers d'études africaines, 2005, 179/180(3-4) : 713-729.

Le rôle des étrangers dans la constitution d'une classe de commerçants au Tchad au XXème siècle", Bulletin Méga-Tchad, 2005, pp. 21-26.

Des paysans plus professionnels que les développeurs ? L'exemple du coton au Tchad depuis la colonisation jusqu'à l'intervention des ONG actuelles (1930-2002)", Revue Tiers Monde, Paris, 2004, n°180 :841-865.

"Les conséquences du refus de l'école chez les populations musulmanes du Tchad au XXe siècle", Journal des africanistes, Paris, 2003, n°73(1) : 2-22.

«Les violences ordinaires ont une histoire : le cas du Tchad", Politique africaine, Paris, 2003, n°91 :51-67.

«Le Tchad et le monde arabe : Essai d'analyse des relations commerciales de la période pré-coloniale à aujourd'hui", Afrique contemporaine, Paris, automne 2003 :185-198.

«Grands commerçants au bord de la crise ? Ajustement structurel, dévaluation et pétrole au Tchad", Islam et sociétés au sud du Sahara, Paris, 1999, n°13 :103-116.

«Un projet colonial sans lendemain", Préface à Gilles Sautter, Le chemin de fer Bangui-Tchad (AEF), pp. 5-28 / Paris, Ed EHESS-CEAf, 1999. (Dossiers africains).

«Pourquoi les Massa préfèrent-ils le sorgho ? Heurs et malheurs de la riziculture irriguée au Nord Cameroun", Journal des anthropologues, Montrouge, 1998, n°74 :117-131.

«L'utilisation des services de santé à N'Djamena", Journal des anthropologues, Montrouge, 1995, n°60 :81-85.

«Le commerce des dattes du Borkou (Tchad)", Cahiers des sciences humaines, Paris, 1995, vol. 31, n°4 :849-882.

«Tchad : chronique d'une démocratie importée", Journal des anthropologues, Montrouge, 1994, n°53-54-55 :147-153.

«Tchad : de Fort-Lamy à N'Djamena" in Pays du Sahel, Paris, Autrement, 1994, p. 61-169. (Monde, n°72)

Rapports récents

« Ignorer le passé expose souvent à le répéter : essai d'anthropologie historique des politiques alimentaires au Mali » 97 p. Participation à l'Action Concernée Incitative « Acteurs stratégiques, cadres normatifs de l'action, et régulations des politiques alimentaires au Sahel » (2004-2007, IRD, CIRAD)

Facteurs influençant les représentations et les comportements des vendeurs et des acheteurs de préservatifs au Tchad 2 v, 406 p et rapport de synthèse, 80 p et annexes. en collaboration avec E.Ndalbaye (Amasot/Banque Mondiale) 2005

Évaluation à mi-parcours du Programme Population et Lutte contre le Sida (PPLS 2, Tchad) avec D. Benditttini et M.P. Thiriat, Conseil Santé/Banque Mondiale, 2005, 104 p.

Évaluation du Programme Cadre d'Appui aux Communautés, avec E.Visser, agro-économiste, Burundi, PCAC, New York, PNUD, 2004, 92 p.

Participation à l'évaluation à mi-parcours du projet d'appui au développement local des régions de N'guigmi et de Mayahi (Niger), avec S. Robert et A. Adamou, New York, Fonds d'équipement des Nations Unis, 2003, 67 p.

Les acteurs de la commercialisation du cheptel bovin en RCA, Paris, FNEC/ Ministère des Affaires étrangères, 2002, 117 p. + annexes.

Étude socio-économique des Peuls de RCA, avec W. Chachir, J. Picard et L. Mbaiki, Paris, FNEC/Ministère des Affaires étrangères, 2001, 100 p.

Mission d'évaluation et de réorientation des activités de le Fédération nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC), avec A. Martin et D. Neu, Paris, GRET/ CIRAD, 2000, 131 p.

Identification des actions d'appui à la commercialisation (RCA), Paris, ACDA/ Ministère des Affaires étrangères, 2000, 63 p.

Film

Prie Dieu pour ne pas être riche parmi les pauvres, avec Issa Serge Coelo, 58 mn. Film documentaire, Prod. Parenthèses films, Paris, 2006. Distinction : Sélection au 26e Bilan du Film Ethnographique, Paris, Musée de l'Homme, mars 2007.

Houssein BOUMELLASSA

- **Courriel :** houssein.boumellassa@cepii.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - 2004 : DEA « Economie de l'Environnement et des Ressources Naturelles », EHESS - ENGREF – ENPC - INA-PG – Paris X - X

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Economiste au CEPII depuis 2004.
  - Enseignant en Master de Commerce International à Paris II depuis 2006.

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Mes travaux portent principalement sur les politiques commerciales via la construction de bases de données (Protection tarifaire, Balance des paiements et Investissements), leur exploitation ainsi que la modélisation de ces problématiques en équilibre général calculable.

  J'ai participé à de nombreuses études sur le cycle de Doha (notamment pour la Commission Européenne, le Centre d'Analyse Stratégique ou encore le Ministère français de l'Economie et des Finances), sur les accords bilatéraux de l'Union Européenne (avec les pays de l'ASEAN notamment), sur la protection mondiale (2001-2004), sur des projections de l'économie française à horizon 2025 et sur l'accession du Vietnam à l'OMC (en partenariat avec les économistes vietnamiens du M.P.I. , dans le cadre du 7ème forum économique et financier de 2008, organisé par l'ADETEF).

  Je m'occupe également de la gestion de la composante « Balance des paiements » de la base de données CHELEM.

  Actuellement, mes travaux portent sur :
  - la protection mondiale en 2007 : construction de la base de données MAcMap 2007 et exploitation économétrique de cette dernière sur fond de régionalisme et de bilatéralisme.
  - les investissements directs à l'étranger : introduction des IDE dans le modèle d'équilibre général calculable MIRAGE et évaluation d'une ouverture dans ce domaine.
  - le commerce des services.

PUBLICATIONS (revue à comité de lecture)

Boumellassa H. et Valin H., «Vietnam's Accession to the WTO: Ex-Post Evaluation in a Dynamic Perspective », à paraître dans Economie Internationale.

PUBLICATIONS

Boumellassa H. & Ünal-Kesenci D., « Base de données CHELEM-BAL du CEPII », CEPII Working paper n° 2006-08, 2006.

Drogué S. & Bartovac L., avec Boumellassa H., Bureau J.C., Gallezot J., Harel M. et Levert F., « Sources and methodology for tariffs and trade data », TradeAg Working Paper, 2006.

Boumellassa H., Decreux Y. et Valin H., « A Computable General Equilibrium Models Comparison : GTAP-Linkage-Mirage, where do the differences in the results come from? », Trade Ag Working paper, (2007).

Boumellassa H. et Valin H., «Vietnam's Accession to the WTO: Ex-Post Evaluation in a Dynamic Perspective », CEPII Working paper n° 2008-31, 2008.

Boumellassa H., « Accords bilatéraux et structures commerciales : quels intérêts et quels changements ? », Accomex, n° 79 - Commerce mondial, 2008.

Boumellassa H., Laborde D. et Mitaritonna C., « A consistent picture of the protection across the world in 2004: MAcMap-HS6 v2 », CEPII Working paper n°, Document de travail à paraître (Juillet 2009).

Boumellassa H., Gouel C. et Laborde D., « A consistent world-wide FDI database », CEPII Working paper n°, Document de travail à paraître (2009).

RAPPORTS

Boumellassa H., Gohin A., Laborde D. et Mitaritonna C., « GTAP Improvements Following an EC Perspective », Report for the European Commission, DG Trade, 2006.

Boumellassa H., Decreux Y. et Fontagné L., « A quantitative assessment of an EU-ASEAN FTA», CEPII Research Report, n°2008-04, Report for the European Commission, DG Trade, 2006.

Boumellassa H. et Decreux Y., « A quantitative assessment of the DDA», Report for the European Commission, DG Trade, 2007.

Boumellassa H., Gouel C. et Laborde D., « A consistent world-wide FDI database », Report for the European Commission, DG Trade, 2007.

Michel Bruneau

- **Courriel :** michel.bruneau@msha.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - 1977 Doctorat d'État en géographie Université Paris-Sorbonne (Paris IV)
  - 1965 Agrégation de géographie

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Directeur de Recherches au CNRS jusqu'en 2006 dans une UMR (Poitiers-Bordeaux) « Migrations Internationales Territorialités Identités » (MITI) CNRS-Universités de Bordeaux 3 et de Poitiers.
  - Directeur de Recherche émérite au CNRS à l'UMR « Europe-Européanité-Européanisation » n° 5222 CNRS-Université Bordeaux III depuis 2007.

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Mes travaux de recherche se sont déroulés entre 1966 et 1990 essentiellement en Thaïlande où, après ma thèse qui portait sur le développement rural dans le Nord du pays en rapport avec les structures spatiales et territoriales, je me suis occupé de programmes de coopération dans le domaine de l'application de la télédétection satellitaire à la cartographie agro-écologique avec les universités de Chiang Mai, Khon Kaen et Had Yai-Songkla. J'ai également travaillé plus brièvement en Birmanie, Malaisie et Vietnam.

  À partir des années 1990, j'ai changé de thématique de recherche en m'intéressant prioritairement aux relations entre les migrations internationales et les identités, en particulier aux diasporas et aux communautés transnationales, aux espaces et territoires transnationaux, en changeant aussi d'aire culturelle (Sud-Est de l'Europe : Grèce-Turquie, Mer Noire). J'ai étudié la mémoire des lieux et territoires perdus dans une population de réfugiés. Je n'ai cependant jamais cessé de m'intéresser à l'Asie du Sud-Est sur laquelle j'ai continué à publier.

  Je participe actuellement (2005-2010) au projet international Chatsea *(Challenges of the Agrarian Transition in Southeast Asia)* du Conseil Canadien des recherches en sciences humaines et sociales piloté par Rodolphe De Koninck, professeur à l'Université de Montréal. J'ai revisité 36 à 40 ans après quatre des villages du Nord de la Thaïlande étudiés dans ma thèse, en y analysant en particulier les effets de la mondialisation sur la société rurale du Nord de la Thaïlande. Le problème de la transition agraire et de la pauvreté en rapport avec les changements d'activités et de modes de vie dans les campagnes d'Asie du Sud-Est est au centre de ce travail collectif.

- **Publications récentes**

  Ouvrages

  Bruneau M., 2006, *L'Asie d'entre Inde et Chine. Logiques territoriales des États*, coll. Mappemonde, Belin, Paris, 317 p.

Bruneau M., 2004, *Diasporas et espaces transnationaux*, coll. Villes-Géographie D. Pumain (dir.) Anthropos-Economica, Paris, 249 p.

Asies Nouvelles, 2002, Livre Atlas Belin sous la direction de Michel Foucher. 3e partie *Asie du Sud-Est* (37 planches) M. Bruneau (dir), p. 157-256.

Bruneau M., 1980, *Recherches sur l'organisation de l'espace dans le Nord de la Thaïlande*, H. Champion, Paris, 2 t., 1 044 p.

Chapitres d'ouvrages

Bruneau M., 2009, Pour une approche de la territorialité dans la migration internationale, in *Turbulences migratoires, formes et pratiques des circulations transnationales contemporaines*, L. Faret, G. Cortes (dir.), Armand Colin, Paris, 12 p. à paraître en septembre 2009.

Bruneau M., 2009, Diasporas, transnational spaces and communities, in *Diaspora and Transnationalism, conceptual, theoretical and methodological challenges*, Th. Faist, R. Bauböck (ed.), University of Amsterdam Press, 20 p. à paraître fin 2009.

Bruneau M., 2008, « chapitre 3 : Diasporas et peuples transnationaux », in *L'Atlas des Migrations, les routes de l'humanité*, Le Monde hors série, p. 90-109.

Bruneau M. , Talazac G. , Prevelakis G., 2007, « Comment cartographier une diaspora dans l'espace et le temps ? L'exemple de la diaspora grecque », in Audebert Cédric, Ma Mung Emmanuel (eds), *Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales*. Bilbao: Presses de l'Université de Deusto, p. 287-308

Articles

Bruneau M., 2009, « Agrarian transitions in Northern Thailand (1966-2006) : from peri-urban to mountain margins », *Chatsea Working Papers*, Toronto, 11 p.

Bruneau M., Papoulidis K., 2009, "Remembering the Genocide and the 'Unforgettable Homelands' – the Erecting of Commemorative Monuments in Greece by Refugees of Asia Minor" in *Genocide of the Ottoman Greeks: Facts and Interpretations*, Tessa Hofmann, Matthias Bjornlund, Vasileios Meichanetsidis (ed.), Melissa Publications, New York, 20 p. à paraître en 2009.

Bruneau M., 2009, « Le rapport aux lieux et aux territoires en diaspora : les Grecs pontiques », Colloque international de la Maison René Ginouvès *Portraits de migrants, portraits de colons*, Université Paris X, 11-13 juin 2008, 10 p., Actes à paraître en mai 2009.

Bruneau M., 2008, « Des icônes aux églises et aux monastères reconstruits par les Réfugiés grecs d'Asie Mineure sur les lieux de leur exil », *Diasporas, Histoire et Sociétés*, 12, numéro thématique dieux-valises, Toulouse Le-Mirail, p. 24-44.

Bruneau M., 2006, " Les géographes français et la tropicalité, à propos de l'Asie des moussons ", *l'Espace Géographique*, 36 (3), p. 193-207

Bruneau M., 2006, " Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora", *l'Espace Géographique*, 36 (4), p. 328-333.

Bruneau M., 2005, “ From a centred to a decentred tropicality : francophone colonial and postcolonial geography in Monsoon Asia ”, *Singapore Journal of Tropical Geography*, 26 (3), p. 304-322.

Bruneau M., 2001, « Peuples-monde de la longue durée : Grecs, Indiens, Chinois », *L'Espace Géographique*, 30 (3), pp. 193-212.

Jean-Pierre CLING

- **Courriel :** cling@dial.prd.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - 2005 : Thèse de doctorat d'économie, Université Paris Dauphine, félicitations du jury, inscription en prix de thèse et subvention pour publication.
  - 1983 : Admis au concours d'Administrateur de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).
  - 1982 : Diplôme de statisticien-économiste, Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE), Paris.

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Administrateur de l'INSEE, accueilli en tant que directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement, DIAL, Hanoi (2007-). Programme de recherche sur la transition économique et sociale au Vietnam mené en partenariat avec l'Institut de Sciences Statistiques.

- **RESUME DES TRAVAUX**

  D'une manière générale, ma problématique de recherche s'articule autour de la relation entre le processus de développement économique, la répartition des ressources (donc les questions de distribution) et les politiques publiques. Mon travail actuel s'inscrit dans le cadre du programme de recherche sur la transition économique et sociale au Vietnam mené par l'équipe IRD/DIAL dans ce pays.

  Trois axes de recherche complémentaires sont poursuivis :
  - analyse du fonctionnement du marché du travail et des caractéristiques et du rôle du secteur informel, sachant que la connaissance de ce secteur est très limitée au Vietnam ; on s'interroge notamment sur les caractéristiques de ce secteur et sur son impact sur les conditions de vie des ménages ;
  - suivi et évaluation de l'impact des politiques, dans le but d'identifier les moteurs de la croissance et leurs caractéristiques distributives ; l'impact de l'adhésion du Vietnam à l'Organisation mondiale du commerce intervenue début 2007 est plus particulièrement étudié dans ce cadre (évaluation ex ante à l'aide de modèles micro-macro) ;
  - étude du rôle et de la performance des institutions dans le processus de transition ; une étude du rôle de la Banque mondiale au Vietnam et de son interaction avec les politiques publiques menées par ce pays est notamment en cours selon cet axe.

  Conformément aux missions de l'IRD, mon travail comprend trois dimensions de recherche, de formation et d'expertise en appui à la réflexion sur les politiques de développement. Ce travail s'effectue en partenariat avec des chercheurs vietnamiens et comprend une importante activité d'appui statistique dans le cadre de l'accueil en cours au sein de l'Office Général de la Statistique du Vietnam (Institut de Science Statistique).

- **Publications récentes**

Ouvrages

Cling J.-P., Lagrée S., Razafindrakoto M., et Roubaud F. eds, *Le Vietnam dans l'OMC*, Occasional Paper N°7, IRASEC-IRD, Bangkok et Hanoï, Janvier 2009 (également disponible en vietnamien aux éditions Chinh Tri Quoc Gia, Hanoi).

Cling J.-P., Roubaud F., *La Banque mondiale*, Paris: Editions La Découverte, 2008 (version en vietnamien à paraître aux Editions Kien Thuc, Hanoi).

Cling J.-P, Razafindrakoto M. et Roubaud F. (eds), *New International Poverty Reduction Strategies*, London and New York: Routledge, 2003.

Chapitres d'ouvrages

Chaponnière J.-R., Cling J.-P. & Zhou B., Vietnam Following in China's Footsteps: The Third Wave of Emerging Asian Economies, in A. U. Santos-Paulino & Guanghua Wan, eds, *Southern Engines of Global Growth and the Role of FDI*, Oxford University Press, New York and Oxford, 2009.

Cling J.-P., Razafindrakoto M., A.-S. Robilliard & Roubaud F., Les conditions d'adhésion et l'impact distributif de l'adhésion du Vietnam à l'OMC, in *Les enjeux de l'adhésion du Vietnam à l'OMC*, ouvrage paru en vietnamien sous la coordination de ADETEF/ISD, Editions Chinh Tri Quoc Gia, Hanoi, Juin 2009.

Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F., Export Processing Zones in Madagascar: The impact of the dismantling of clothing quotas on employment and labour standards, in R. Robertson (ed.), *Globalization and Working Conditions*, World Bank, Washington D.C., Juin 2009.

Cling J.-P., De Vreyer P., Razafindrakoto M., Roubaud F., « L'impact de la croissance économique et des inégalités sur la pauvreté », in Mourji F, Decaluwe B., Plane P. (dir.), *Le développement face à la pauvreté*, Editions Economica, Paris, 2006, pp. 25-47.

Articles

Chaponnière J.-R. & Cling J.-P., 2009. Vietnam's export-led growth model and competition with China, *Economie internationale* / *International Economics*, numéro spécial Vietnam (accepté pour publication, à paraître en juin 2009).

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Robilliard A.-S., Roubaud F., Marouani M. A., 2009. The distributive impact of Vietnam's accession to the WTO, *Economie internationale* / *International Economics*, numéro spécial Vietnam (accepté pour publication, à paraître en juin 2009).

Cling J.-P., Cogneau D., Loup J., Naudet J.-D., Razafindrakoto M. et Roubaud F., "Development, a Question of Opportunity? A Critique of the 2006 World Development Report: Equity and Development", *Development Policy Review*, 24 (4), July 2006, pp. 455-476.

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F., "Export Processing Zones in Madagascar: a Success Story under Threat?", *World development*, Vol. 33, n°5, May 2005, pp. 785-803.

Chaponnière J.R., Cling J.-P., Marouani M. A., "L'impact de la fin de l'AMF; le cas de la Tunisie", *Revue Française d'Economie*, n°2, Vol. XIX, October 2005, pp. 151-196.

Christian CULAS

- **Courriel :** christianculas@yahoo.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - 1998 – Thèse de doctorat en anthropologie, Université de Provence (Aix en Provence), sous la direction de M. Charles Macdonald. Titre : “Le messianisme hmong”. Publiée en 2004 aux éditions du CNRS, Paris.
  - 1991 – Diplôme d’Etudes Approfondies (DEA) d’Ethnologie et de Sociologie comparative, Université de Paris X-Nanterre, sous la direction de M. Alexander W. Macdonald sur l’organisation politique endogène et exogène des Hmong du Vietnam, du Laos et de Thaïlande.

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Chargé de recherche en anthropologie au CNRS à l’Institut de Recherche sur l’Asie du Sud-Est Contemporain (IRASEC- Bangkok – CNRS – MAEE). En poste au Vietnam depuis 2008 : Programme de recherche sur l’anthropologie du développement en zone ethnique et l’étude des formes d’émergence de la société civile au Vietnam en partenariat avec le Département de la Culture, du Tourisme et du Sport de la province de Lao Cai.

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Dans les années 1990 mes recherches portaient principalement sur les différentes formes de la religion traditionnelle hmong (chamanisme, rituels), sur leurs mouvements politiques et religieux (messianiques, influences bouddhiques et taoïques), sur les migrations transnationales en Asie, sur les changements sociaux à travers la production d’opium et le développement des marchés au Laos et au Vietnam.

  Depuis les années 2000, mes recherches se sont orientées vers les voies d’émergence de la société civile au Vietnam (un livre et des articles collectifs sont en cours), sur l’étude épistémologique des savoirs locaux et des pratiques de gestion des milieux naturels dans les montagnes du Vietnam.

  Depuis 2008, nous avons lancé un programme de recherche sur l’anthropologie du développement et du changement social en zone ethnique. Il comprend un volet de formation à la recherche en anthropologie (méthodes d’enquête de terrain, méthodes d’analyse de texte, méthodes interprétatives et d’écriture de textes en sciences sociales). L’objectif est de pouvoir associer une profonde connaissance des réalités du terrain (enquêtes collectives, longues enquêtes extensives) et les outils de la recherche les plus performants (approche de socio-anthropologie inspirée des méthodes de Jean-Pierre Olivier de Sardan).

  Mon travail comprend trois dimensions : les recherches individuelles et collectives (franco-vietnamienne) en socio-anthropologie ; les formations (théoriques et pratiques) à la recherche par la recherche au sein des projets de coopération thématiques et la collaboration-conseil auprès des institutions vietnamiennes

dans le domaine du développement du tourisme ethnique, de la protection du patrimoine culturel des groupes ethniques du Nord du Vietnam et de l'intégration des savoirs locaux ethniques sur les forêts à la gestion des espaces naturels.

- **Publications récentes**

Ouvrages et Coordination de Numéro de Revue

2009 (octobre) C. Culas and F. Robinne (eds.), *Interethnic Dynamics in Asia. Ethnic Relationships through Ethnonyms, Territories and Rituals*. London: Routledge, (352 p.).

2009 (août) Christian Culas et Jean-François Klein (eds.), Revue Moussons, N° 13-14, Spécial Vietnam (Double) « Histoire et perspectives contemporaines », 14 articles, 420 p.

2008 Christian Culas et Bui Quang Dung (eds.), Ouvrage de Jean-Pierre Olivier de Sardan [traduction annotée en vietnamien]: *Méthode d'enquête de terrain en sociologie et anthropologie. Etudes de cas : trois approches du développement, la corruption au quotidien, en vietnamien [Phương pháp điều tra thực địa ngành xã hội học và nhân chủng học.]*, Hà Nội, Nhà Xuất Bản Khoa Học Xã Hội [Editions des sciences sociales], 326 p.

2005 *Le Messianisme hmong XIXe et XXe siècle. La dynamique religieuse comme instrument politique*. Paris, Éditions du CNRS, Col. Les Chemins de l'ethnologie, 380 p. Préface de Roberte Hamayon. (cartes, photographies, glossaires et index).

2004, C. Culas ; G. Y. Lee ; J. Michaud and N. Tapp (eds.), *The Hmong/Miao in Asia*, Silkworm Books Edition, Chiang Mai (Thailand), 500 p., (maps, index, bibliographies).

Chapitres d'ouvrages et articles

2009 (octobre) "Introduction", in C. Culas and F. Robinne (eds.), *Interethnic Dynamics in Asia. Ethnic Relationships through Ethnonyms, Territories and Rituals*. Routledge London, (12 p.)

2009 (octobre) "The ethnonyms of the Hmong in Vietnam: Short history (1856-1924) and basic epistemology", in C. Culas and F. Robinne (eds.), *Interethnic Dynamics in Asia. Ethnic Relationships through Ethnonyms, Territories and Rituals*. Routledge London, (32 p.)

2009 (Juillet) "Study of discourses on local knowledge and practices on environment management in Vietnam mountains: An anthropological perspective" ("Nghiên cứu sự trao đổi về kiến thức và tập tục địa phương trong quản lý môi trường ở miền núi Việt Nam: Nhìn từ quan điểm nhân chủng học.") in Hy Van Luong (ed.), *Modernity and Dynamics of Tradition in Vietnam: Anthropological Approaches*, Part 1: « Environment and Ecology in Vietnam », Hà Nội, Nhà Xuất Bản Khoa Học Xã Hội [Editions des sciences sociales], 21 p. [en vietnamien et anglais].

2008 "Studying the emergence of Civil Society in Vietnam: An epistemological approach" in *Vietnam: Integration and Development* (Editoral board), Proceedings of *The Third International Conference on Vietnamese Studies*, Hanoi 4th – 7th December 2008, organized by Vietnam Academy of Social

Sciences and Vietnam National University, Hanoi, Vietnam National University Publisher, pp. 180-189. [Paper and CD publishing].

2008« Introduction » par Christian Culas à l'ouvrage de Jean-Pierre Olivier de Sardan : *Méthode d'enquête de terrain en sociologie et anthropologie. Etudes de cas : trois approches du développement, la corruption au quotidien, en vietnamien [Phương pháp điều tra thực địa ngành xã hội học và nhân chủng học.*] édité par Christian Culas et Bui Quang Dung, Hà Nội, Nhà Xuất Bản Khoa Học Xã Hội [Editions des sciences sociales], 328 p. [en vietnamien], pp. 9-40.

2008 Christian Culas et Francis Engelmann, "Le nouveau marché « hmong » de Luang Phrabang (1998-2003) : étude de l'initiative économique locale et réseaux montagnards au Laos", in Yves Goudineau et Michel Lorrillard (eds.), *Nouvelles Recherches sur le Laos*. Paris-Vientiane, Publications de l'École française d'Extrême-Orient, Col. Études thématiques N° 18, pp. 403-429.

2005-2006 Georges Rossi et Christian Culas, *Quy Chế Du Lịch Lào Cai. Ủy Ban Nhân Dân Tỉnh Lào Cai [Schéma et réglementation du touristique de la province de Lao Cai. Comité Populaire de la Province de Lao Cai]*, 130 p. et annexes, 4 cartes HT. Nhà Xuất Bản Lao Động, Hà Nội. [en vietnamien].

2005 "Le chamane hmong : le pragmatisme des esprits", *Histoire – Religions (Paris)*, N°5 : 73-77.

2004 "Innovation and Tradition in Rituals and Cosmology among Hmong Messianism and Chamanism in South-East Asia", in *The Hmong/Miao in Asia*, by Culas C., Lee G.Y., Michaud J. & Tapp N. (eds), Silkworm Books Edition, Chiang Mai (Thailand), pp. 97-128.

2004 Christian Culas et Jean Michaud, "From China to Upper Indochina: An Overview of Hmong (Miao) Migrations", in *The Hmong/Miao in Asia*, by Culas C., Lee G.Y., Michaud J. & Tapp N. (eds), Silkworm Books Edition, Chiang Mai (Thailand), pp. 61-96.

2003 Pierre Alary et Christian Culas, "Inequitable integration of rural multi-ethnic societies into a market exchange system. The Northern Lao case of Phong Saly province", *15th Annual Conference of the Society for Advencement of Socio-Economics (SASE): Knowledge, Education and Future Society*, LEST (Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail), Aix en Provence, 26-28 juin 2003. 40 p. Online http://www.sase.org/oldsite/conf2003/papers/pierre-christian.pdf

Michel FOUQUIN

- **Courriel :** michel.fouquin@cepii.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - 1978 : DESS systèmes d'information Université Paris 1 Sorbonne.
  - 1969 : DES sciences économiques Université Paris 1 Sorbonne.
  - 1967 : Diplôme de statisticien, Institut de Statistique de l'Université de Paris (ISUP),Jussieu, Paris.

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Directeur Adjoint du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII)
  - Responsable scientifique du programme Intégration Internationale
  - Professeur en économie du développement à la FASSE
  - Administrateur délégué du Club du CEPII, membre du Steering Comitee of the Euro-Latin Study Network on Integration and Trade (ELSNIT)

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Mes travaux concernent la mondialisation, l'intégration internationale des pays émergents, les tendances de long terme de la productivité et du progrès technique. Concrètement trois études sont en cours :
  - deux siècles de mondialisation par le commerce ;
  - fin de la convergence de la productivité du travail entre pays développés ;
  - panorama de la mondialisation.

- **Publications récentes**

« Productivité du travail : les divergences entre pays développés sont-elles durables? ", Working Paper du CEPII, 2009-02

« Regionalisation in East Asia », Michel Fouquin, in Economic Change and Restructuring, Éditeur Springer Boston, Volume 41,Number4, décembre 2008

« Comparing Bilateral and Multilateral ASEAN 10 + 4 FTA", Michel Fouquin, pp. 281 à 320, in "East Asia'S Economic Integration", edited by Daisuke Hiratsuka and Fukunari Kimura, IDE-JETRO, Palgrave Macmillan, 2008

« Une chronique de la mondialisation » avec Agnès Benassy Quere, et Agnès Chevallier , Lettre du CEPII n°274, Janvier 2007, La documentation française.

"Divergences in Productivity between Europe and the United States", edited by G.Cette, M.Fouquin and H-W.Sinn, IFO economic policy collection, Edward Elgar Publishing, 2007.

"Fin de partie", les échos, décembre 2007.

« Economic Integration in Asia », *CEPII working paper n°15-2006 (October 2006)*

« Natural Resource Abundance and its Impact on Regional Integration : Curse or Blessing? » *Policy paper with Rolf Langhammer and Rainer Schweikert from Kiehl, presented at the ELSNIT follow up meeting at the Fundacao Getulio Vargas, Sao Paulo, April 7, 2006*

« Vertical Production Networks: Evidence from France », *CEPII working paper n°18, November 2006, Michel Fouquin, Laurence Nayman and Laurent Wagner*

« Regionalization in East Asia: Simulations using a CGE model MIRAGE » in *de facto integration in Asia*, JETRO, éditions Mac Millan, 2006.

« L'internationalisation de l'emploi : des conséquences distinctes au Nord et au Sud », *communication aux rencontres de l'OIT, Annecy 2005, publié aux éditions la Découverte dans « Délocalisation, normes de travail et politique de l'emploi », chapitre 2*.

"Introduction" to « Economic Implications of the Doha Development Agenda for Latin America and the Caribbean », *proceedings of a conference co-organized by CEPII and the Inter American Development Bank, INTAL review Buenos Aires*.

« Entraves aux échanges dans l'industrie automobile mondiale », *rapport pour le groupe PSA*.

«Determinants of EU Trade Growth with Developing Countries», *Report for DG Trade, (European Consortium for Trade Analysis)*.

"Future of European Industry", *Report for DG trade, sous la direction de Lionel Fontagné*.

«Study on the Implications of the 2005 Trade Liberalization in the Textile and Clothing Sector», *Chapter 5 et 6, rapport pour la DG entreprises avec IFM*.

Les Echos : « Chronique d'une tempête annoncée », avec P. Morand, 27 Décembre 2004.

Les Echos : « L'Europe face à la Chine », 3 Mars 2004.

«The Sensitivity of European Sectors to Exchange Rate Fluctuations», *M. Fouquin et K. Sekkat in European Integration and the Functioning of Product Market", A.Dierx, F. Ilzkovitz, K. Sekkat editors, Edward Elgard, 2004*.

"Mondialisation et régionalisation: le cas des industries textile et de l'habillement", en collaboration avec Pascal Morand, Document de travail du CEPII, N°2002-08, Septembre 2002.

Flore GUBERT

- **Courriel :** gubert@dial.prd.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - Doctorat en Sciences-économiques, CERDI, Université d'Auvergne, 2000.
  - Magistère d'Economie du Développement, CERDI, Université d'Auvergne, 1995.

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Chargée de Recherche à l'IRD depuis 2001 et Professeur associée à l'Ecole d'Economie de Paris depuis 2008.

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Mon activité de recherche a jusqu'à présent été consacrée à la réalisation de plusieurs travaux ou projets examinant les liens entre migration et développement des pays d'origine en prolongement de mon travail de thèse qui portait sur les déterminants et les conséquences de la migration en provenance de la région de Kayes, au Mali. Certains de ces travaux ont porté sur l'impact micro-économique des transferts, d'autres sur les déterminants micro-économiques de la migration et du choix de la destination migratoire, d'autres enfin sur le choix d'activité et le comportement entrepreneurial des migrants de retour. J'ai également mené plusieurs travaux de recherche sur la question du partage du risque et des mécanismes d'assurance informelle au sein des ménages agricoles. L'objectif de ces travaux est de comprendre les interactions entre la pauvreté et le risque et d'en saisir les effets sur la croissance économique. J'ai enfin travaillé sur les facteurs de persistance de la pauvreté, ainsi que sur les transitions dans et hors de la pauvreté en adoptant une approche dynamique sur courte et longue périodes dans le cas de Madagascar.

  Je coordonne actuellement un projet de recherche, le projet MIDDAS, qui vise à analyser les liens entre les migrants et leurs familles d'origine à partir de l'exemple du Sénégal. L'originalité de ce projet tient pour partie aux données qu'il entend produire et sur lesquelles prendront appui les analyses des déterminants et des conséquences de l'émigration sénégalaise. Un des objectifs du projet est en effet de collecter des données quantitatives originales portant sur un échantillon de migrants sénégalais résidant en France, en Espagne et en Italie (côté européen) et en Guinée et Mauritanie (côté africain) et dont les familles d'origine au Sénégal ont déjà fait l'objet d'une enquête au cours du premier trimestre de l'année 2007. Au plan méthodologique, il s'agit donc de construire une base de données « appariées » migrants-familles d'origine. Les entretiens avec les migrants identifiés lors de l'enquête sénégalaise seront également mis à profit pour entrer en contact et interroger d'autres migrants et pour recenser les réseaux, associatifs ou non, dans lesquels sont insérés les migrants sur leur lieu de résidence. Ce faisant, le projet vise à enrichir la littérature micro-économique

existante laquelle se compose, pour l'essentiel, de travaux mobilisant soit des données collectées auprès de migrants, soit de données collectées auprès de leurs familles d'origine, mais jamais de données appariées.

- **Publications récentes**

Chapitres d'ouvrages

Gubert F.,»Enjeux individuels et collectifs de la migration : le point de vue des pays de départ», in Chemin A. et Gélard J-P. (sous la dir.), Migrants. Craintes et espoirs, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

Gubert F. et Nordman C.J., «Migration from MENA to OCED Countries: Trends, Determinants, and Prospects», in World Bank, Shaping the Future: A Long-Term Perspective of People and Job Mobility for the Middle East and North Africa. Volume II: Background Papers (à paraître)

Gubert F. et Roubaud F., «Le financement des très petites entreprises urbaines : étude d'impact d'un projet de microfinance à Antananarivo (Madagascar)», in F. Mourji, B. Decaluwé et P. Plane (sous la dir.), Le développement face à la pauvreté, CRDI, AUF, Economica, 2006

Gubert F. "Migrant Remittances and their Impact on the Economic Development of Sending Countries. The Case of Africa", chap. I in OCDE (ed.), *Migrations, Remittances and Development*, Paris : OCDE, pp.43-72, 2005.

Cogneau D. et Gubert F., "Migrations du Sud, pauvreté et développement", in E.M. Mouhoud (dir.), Les nouvelles migrations, un enjeu Nord-Sud de la mondialisation, Editions Universalis, 2005

Articles

De Vreyer P., Gubert F. et Roubaud F., "Migration, Self-selection and Returns to Education in the WAEMU", *Journal of African Economies* (à paraître)

Gubert F., "(In)Cohérences des politiques migratoires et de co-développement françaises. Illustrations maliennes", Politique africaine 109, 2008, pp.42-55

Gubert F. et Robilliard A-S., "Risk and Schooling Decisions in Rural Madagascar. A Panel Data Analysis", Journal of African Economies, 17(2), pp.207-238, 2008

Gubert F. "Migration and Development: Mixed evidence from western Mali", Development, 50.4, 2007

Fafchamps M. et Gubert F., "The Formation of Risk-Sharing Networks", Journal of Development Economics, 83(2), pp.326-350, 2007

Fafchamps M. et Gubert F., "Risk Sharing and Network Formation", American Economic Review Papers and Proceedings 97(2), 2007

Fafchamps M. et Gubert F., "Contingent Loan Repayment in the Philippines", Economic Development and Cultural Change, 55(4), 2007

Azam J-P. et Gubert F., "Migrants' Remittances and the Household in Africa: A Review of Evidence", Journal of African Economies, vol. 15 Supplement 2, 2006.

Azam J-P. et Gubert F., "Those in Kayes. The Impact of Remittances on Their Recipients in Africa", Revue Economique, 56(6), 1331-1358, 2005.

Andrew HARDY

- **Courriel :** hardyvn@yahoo.co.uk

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - 2009 Habilitation à diriger des recherches : Université de Provence. « Vers une histoire du phénomène migratoire au Vietnam ».
  - 1999 Thèse de Doctorat : histoire, Australian National University. « A History of Migration to Upland Areas in 20th Century Vietnam » [Une histoire des migrations vers les hautes terres du Vietnam pendant le XXe siècle].
  - 1993 Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) : histoire, Paris 7 - Jussieu. « Politiques et expériences en matière de migration au Vietnam pendant le XXème siècle ».
  - 1991 Maîtrise : histoire, Paris 7 - Jussieu. « La politique économique français en Indochine de 1944 à 1948 ».

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Historien, maître de conférences à l'École française d'Extrême-Orient (EFEO)
  - Responsable du centre de l'ÉFEO à Hanoi.

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Les recherches d'Andrew Hardy portent sur l'histoire du phénomène migratoire des Vietnamiens, dans ses dimensions aussi bien internes que internationales, ainsi que sur les relations de contact des migrants vietnamiens avec les peuples voisins du Sud-Est Asiatique. Ses publications principales traitent du mouvement migratoire des paysans du delta du fleuve Rouge vers les hautes terres, de l'intégration nationale des minorités des hauts plateaux du Vietnam central et de l'histoire du Champa.

  À l'heure actuelle, il poursuit des recherches dans la région centrale du Việt Nam, en Thaïlande et au Laos sur deux sujets, qui ont pour l'objectif commun de contribuer à nos connaissances de deux axes géo-historiques constituants du Việt Nam : un axe Nord-Sud, direction principale des migrations vietnamiennes dans le cadre du « Nam Tiến » (Marche vers le Sud) millénaire, formatrice du territoire nationale ; un axe Est-Ouest, direction principale des relations socio-économiques du Champa et cadre principale des relations entre peuples dans la péninsule indochinoise à l'époque contemporaine. Ces deux sujets se résume comme suit :

  - histoire des migrations vietnamiennes vers le Laos et la Thaïlande : dimensions socio-politiques de la guerre froide en Asie du Sud-Est. Une population de 50 000 Vietnamiens, migrants vers le Laos pendant l'époque coloniale, s'est réfugiée en Thaïlande en 1946. Pour la plupart d'entre eux, ils y sont restés apatrides jusqu'à la fin du XXe siècle. Par son encadrement communiste dans un pays aligné avec les États-Unis, l'étude de cette population, dont l'intérêt politique dépasse son importance démographique, offre une perspective sociale sur l'histoire des conflits indochinois.

- histoire et patrimoine du Việt Nam centrale : la muraille de Quảng Ngãi–Bình Định dans son contexte régionale. Construit en 1819 en pierre et en terre, la muraille s'étend sur 300 km sur le tracé d'une ancienne route orienté Nord-Sud (première « route mandarine » reliant la capitale aux provinces méridionales). L'étude permettra d'expliquer la construction du monument (économie du post-Champa, pratiques administratifs des seigneurs Nguyễn au Vietnam central, conflit inter-ethnique) ainsi que son existence en tant qu'ouvrage militaire (jusqu'en 1905) et barrière entre la plaine et la région montagneuse et entre les ethnies respectives, Việt et Hrê (anciens habitants des plaines du Champa), jusqu'au XXIe siècle. Elle constitue ainsi une clé à notre compréhension de la Marche vers le Sud, suscite une réflexion sur les relations historiques et contemporaines entre les ethnies Việt, Cham et montagnardes, et permet de comprendre les raisons historiques du sous-développement de la région centrale du Vietnam.

- **Publications récentes**

Ouvrages

Đường tới Bờ Rạ/ Sur le chemin de Bờ Rạ (édition bilingue français/vietnamien), Hanoi : EFEO, 2008, 205 p.

Red Hills: Migrants and the State in the Highlands of Vietnam [Les collines rouges : les migrants et l'État dans les hautes terres du Vietnam], Copenhague-Honolulu : NIAS Press-Hawai'i University Press, 2003, 357 p. (Réédité en 2005 par NIAS Press et ISEAS, Singapour).

Avec Mathieu Guérin, Nguyễn Văn Chính & Stan B-H Tan, Des Montagnards aux Minorités ethniques. *Quelle intégration nationale pour les habitants des hautes terres du Vietnam et du Cambodge ?*, Paris-Bangkok : L'Harmattan-IRASEC, 2003, 354 p.

Avec Mauro Cucarzi & Patrizia Zolese (eds), *Champa and the Archaeology of Mỹ Sơn (Vietnam)*, Singapour : NUS Press, 2009, 440 p.

Avec Nguyên Ngọc (eds), *Rừng người thượng* (traduction par Lưu Đình Tuân de l'ouvrage par Henri Maitre, *Les Jungles Moï*, Paris : Larose, 1912), Hanoi : EFEO, 2008, 370 p.

Avec Nguyễn Văn Kự & Ngô Văn Doanh (eds), *Pérégrinations culturelles au Champa*, Hanoi: EFEO, 2005, 407 p.

Chapitres d'ouvrages

« Eaglewood and the Economic History of Champa and Central Vietnam » [Le bois d'aigle et l'histoire économique du Champa et du Vietnam central], dans *Champa and the Archaeology of Mỹ Sơn (Vietnam)*, Singapour : NUS Press, 2009, pp. 107-126.

« People In-between: Exile and Memory among the Vietnamese in Thailand » [Un peuple au milieu : l'exile et la mémoire parmi les Vietnamiens en Thaïlande], dans Frédéric Mantienne & Keith Taylor (eds), *Monde du Viet Nam – Vietnam World, Hommage à Nguyễn Thế Anh*, Paris : Les Indes Savantes, 2008, p. 271-293.

« Nền kinh tế Đông Dương thời thuộc Pháp nhìn từ tiểu sử Paul Bernard (1892-1960) » [L'économie de l'Indochine au temps de la colonisation française vu à travers la biographie de Paul Bernard (1892-1960)], dans *20 năm Việt Nam học theo định hướng liên ngành* [20 ans d'études vietnamiennes en suivant la tendance de l'inter-disciplinarité], Hanoi : NXB Thế Giới, 2008, p. 500-556.

« 'Nguồn' trong kinh tế hàng hóa ở Đàng Trong » [La 'source' dans l'économie commerciale à Đàng Trong], dans *Chúa Nguyễn và Vương Triều Nguyễn trong lịch sử Việt Nam từ thế kỷ XVI đến thế kỷ XIX* [Les seigneurs Nguyễn et la cour de Nguyễn dans l'histoire du Vietnam du XVI siècle au XIX siècle], Hanoi : NXB Thế Giới, 2008, p. 55-65.

« Núi và biển trong lịch sử kinh tế Chămpa và Việt Nam » [La montagne et la mer dans l'histoire économique du Champa et du Vietnam], dans *Văn hóa biển miền Trung và văn hóa biển Tây Nam Bộ* [La culture maritime de la région centrale et la culture maritime du Sud-Ouest], Hanoi : NXB Từ điển Bách khoa, 2008, p. 88-102.

« Une vue de la montagne Linh Thái : Pérégrinations historiques en culture Chăm », (article trilingue français/anglais/vietnamien) dans *Pérégrinations culturelles au Champa*, Hanoi : EFEO, 2005, p. 49-63.

« Culture of Migration and Impact of History in Wartime Indochina: A Game of Chance? » [La culture de migration et l'impact de l'histoire sur l'Indochine en guerre : un jeu de hasard ?], dans Beatriz P. Lorente, Nicola Piper, Shen Hsiu-Hua & Brenda S.A. Yeoh (eds), *Asian Migrations: Sojourning, Displacement, Homecoming and Other Travels*, Singapour : Asia Research Institute, 2005, p. 50-68.

Javier HERRERA

- **Courriel :** herrera@dial.prd.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - 1990 : Thèse de doctorat d'économie, Université Paris X, (mention "très honorable").
  - 1984 : Master of Arts in economics (avec "honors"), New School for Social Research, New York.
  - 1982 : Bachiller en Sciences Sociales, mention en économie, Pontificia Universidad Católica del Perú.

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Directeur de l'Unité de Recherche IRD 047 (2005-) et du GIE DIAL (2008-). Directeur de recherche à l'IRD. Programme de recherche sur la formation des inégalités et la pauvreté et sur les méthodologies des mesures de la pauvreté en partenariat avec les Instituts Nationaux de Statistique (INS).

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Mon programme de travail porte sur les multiples dimensions de la pauvreté tant en ce qui concerne la méthodologie de construction des indicateurs que l'analyses des déterminants de la pauvreté dans ses différentes dimensions ainsi que l'impact des programmes de lutte contre la pauvreté. Le champ géographique couvert est l'Amérique latine, Madagascar et le Vietnam. Plus particulièrement, mes travaux ont porté sur :
  - la mise en œuvre de dispositifs d'enquêtes statistiques permettant d'appréhender les différentes dimensions de la pauvreté en collaboration avec les INS ;
  - la méthodologie de calcul des indicateurs de la pauvreté monétaire absolue. Celle-ci a connu des développements récents (détermination de la population de référence, consistance des lignes de pauvreté, etc.) qui ont permis de mieux prendre en compte les disparités régionales des niveaux de vie ;
  - la prise en compte de la pauvreté subjective permettant de rendre compte du «vécu» de la pauvreté par la population, considérant divers indicateurs (aisance financière, pauvreté relative, satisfaction des besoins, etc.). Prise en compte de la vulnérabilité, la participation/exclusion sociale parmi les indicateurs de bien être.

  D'un point de vue de l'analyse, plusieurs thèmes ont été abordés : la dynamique de la pauvreté (pauvreté transitoire et chronique et ses déterminants) ; la croissance pro-pauvre ; trappes spatiales de pauvreté ; les liens entre secteur informel et pauvreté ; évaluation d'impact des programmes de lutte contre la pauvreté.

  La formation des cadres et d'expertise en appui à la réflexion sur les politiques de développement constitue une dimension importante de mon programme de travail, en accord avec les missions de l'IRD.

- **Publications récentes**

Ouvrages

Herrera, J., Pobreza y desigualdad en el área Andina, (éditeur scientifique), numéro spécial du *Bulletin de l'Institut Français d'Etudes Andines* (IFEA). 2002, vol. 31 (3), mars 2003.

Herrera, J., *La Pobreza en el Perú en 2001. Una visión departamental*, IRD/INEI, mai 2002, 196 p.

Herrera, J., F. Roubaud y A. Suarez (eds.): *El sector informal en Colombia y en los demás países andinos*, DANE, Bogotá. janvier 2004.

Aertz, J-J, D. Cogneau, G. de Monchy, J. Herrera et F. Roubaud (1999) : *Cameroun : Analyse d'un espoir évanoui*, Karthala, 2000, Paris, 287 p.

Egg, J.; J. Herrera (eds) (1998), Echanges transfrontaliers et intégration régionale en *Afrique Subsaharienne*. Autrepart, Paris, 210p.

Chapitres d'ouvrages

De Vreyer, Ph., Herrera, J., S. Mesplé-Somps (2008) "Consumption growth and spatial poverty traps : an analysis of the effect of social services and community infrastructures on living standards in rural Peru", in *Poverty, Inequality and Policy in Latin America*, Klasen S. (ed.), CESifo Series, Harvard: MIT Press, pp.129-155.

Herrera, J., (2008) "Reducción de la pobreza urbana y el mercado de trabajo en el Perú: Evolución 2004-2006" in *Crecimiento reciente y reducción de la pobreza en el Perú. Una oportunidad que no se puede dejar pasar*. Banque mondiale, Washington DC. pp.32-61.

Herrera, J., M. Razafindrakoto, F. Roubaud (2008) "The determinants of subjective poverty: A comparative analysis in Madagascar and Peru", in *Poverty, Inequality and Migration Dynamics in Latin America*, Stephan Klasen and Felicitas Nowak-Lehmann D., (ed.), Peter Lang Verlag, Frankfurt am Main, p.181-220.

Herrera, J., (2008) "Análisis de la pobreza en el Perú desde la perspectiva de las unidades de producción", in *Pobreza Urbana. Realidades y Desafíos*, PROPOLI, Lima. pp.38-58.

Herrera, J., M. Razafindrakoto, F. Roubaud (2008) «Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté : Enseignements tirés des enquêtes officielles auprès des ménages en Afrique francophone et dans la Communauté andine», in Guilbert P., Haziza D., Ruiz-Gazen A., Tillé Y (éds.), *Méthodes de Sondages*, Dunod, Sciences Sup, Paris, p.188-193.

Herrera, J., M. Razafindrakoto, F. Roubaud (2008) «Les enquêtes auprès des ménages : instrument de mesure pour appréhender la notion de secteur informel, les conditions de vie des ménages et la gouvernance», (en collaboration avec Cling, J.-P., F. Roubaud, M. Razafindrakoto), in Lagrée S. (ed), *Les Journées de Tam Đảo 2007 : Nouvelles approches méthodologique appliquées au développement. Université d'été en Sciences Sociales 2007*, Editions The Gioi, Hanoï, p .243-282. (paru en Vietnamien : Điều tra hộ gia đình : một công cụ đo lường để nắm bắt khái niệm khu vực phi chính thức, điều kiện sống của các hộ gia đình và quản trị, in S. Lagrée (ed), Những cách

tiếp cận phương pháp luận mới ứng dụng trong phát triển. Khóa học mùa hè về khoa học xã hội 2007, Nhà xuất bản Thế Giới, Hà Nội, pp.238-286).

Herrera, J.(2005) "Sobre y subeducación en el Perú urbano, 1995-2002" in Yamada, G., Jaramillo, M., Chacaltana, J. (éds.), *Cambios Globales y el mercado laboral peruano: comercio, legislación, capital humano y empleo*, Universidad del Pacífico, 2005, Lima, pp.181-227.

Herrera, J., F. Roubaud (2004a) "La problemática y la medición del sector informal : la experiencia 1-2-3 en los países andinos", in *Herrera*, J., F. Roubaud y A. Suarez (eds.): *El sector informal en Colombia y en los demás países andinos*, DANE, Bogotá. janvier 2004, p.9-62.

Herrera, J., F. Roubaud (2004b) "Poverty and Corruption in Peru", in *Global Corruption Report 2004*, Transparency International, avril 2004, p.343-345.

Articles

Herrera, J., M. Razafindrakoto, F. Roubaud (2008) "Poverty, Governance and Democratic Participation in Francophone Africa and the Andean Region", OECD *Journal on Development, Special Issue*: Measuring Human Rights and Democratic Governance. Experiences and Lessons from Metagora, June, p.99-121.

Herrera, J., M. Razafindrakoto, F. Roubaud (2008) "Measuring the Informal Sector: the Latin American Experience", *Statistical Scientific Information Review. Special Issue*, p. 59-72. (en collaboration avec F. Roubaud, M. Razafindrakoto), (paru en vietnamien : Nghiên cứu khu vực kinh tế phi chính thức : Kinh nghiệm của Châu Mỹ La tinh », Thông Tin Khoa học Thống kê, No.2, p. 85-102).

Herrera, J., F. Roubaud (2007) "Urban poverty dynamics in Peru and Madagascar", in *International Planning Studies*, 75(1), 2007, pp.70-95.

Herrera, J., F. Roubaud (2007) "Urban poverty dynamics in Peru and Madagascar", in *International Planning Studies*, 75(1), 2007, pp.70-95.

Herrera, J., M. Razafindrakoto, F. Roubaud (2005) "Governance, Democracy and Poverty Reduction: Lessons drawn from household surveys in sub-Saharan Africa and Latin America", *International Statistical Review*), 55p.

Nicolas MEISEL

- **Courriel :** meiseln@afd.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - Nicolas Meisel est un économiste français dont les recherches se concentrent sur le développement et la finance.
  - Il est diplômé de HEC (Hautes Etudes Commerciales), première école de commerce française, et titulaire d'un DEA (M.Sc.) en Economie des Institutions de l'Université Paris-X Nanterre.
  - Il a travaillé six ans comme chercheur au Centre de Développement de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) avant de rejoindre en 2005 le département de la recherche de l'AFD (Agence française de développement) à Paris.

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Nicolas Meisel dirige actuellement à l'AFD un programme de recherches sur le rôle des facteurs institutionnels, politiques et sociaux dans la croissance à long terme, qui combine analyse statistique, économétrique et études de cas pays. Ce programme s'inscrit dans une collaboration internationale avec la Banque mondiale (Washington), l'Université de Maastricht (Pays-Bas), l'Université de SOAS (Londres) et l'équipe du Prix Nobel d'économie Douglas North (Universités de Maryland et de Stanford).
    Pages Web : http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/chercheur/pid/1916 ;
    http://www.cepii.fr/anglaisgraph/bdd/institutions.htm

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Ses travaux portent notamment sur le rôle des institutions et de la gouvernance dans les processus de développement, le fonctionnement des systèmes financiers, la macro-économie et les stratégies de développement. Il s'est spécialisé entre 2006 et 2008 comme macro-économiste spécialiste des pays africains de la Zone Franc. Il a également mené en parallèle, avec Michel Aglietta et pour le compte de la Caisse des Dépôts et Consignations, un travail sur les investisseurs institutionnels (fonds de pension, fonds d'investissement, assurances) et leur importance dans le système financier international. Il travaille enfin depuis 2006 avec Jacques Ould Aoudia (Ministère de l'Economie français) à l'élaboration et à l'exploitation de la base de données Profils Institutionnels, qui propose près de 400 variables institutionnelles originales pour 125 pays.

- **Publications**

  2009 (avec J. Ould Aoudia), « Le miroir brisé de la ''bonne gouvernance'' : Quelles conséquences pour l'aide au développement ? », Afrique contemporaine, No. 229, 2009-1, pp. 183-196.

2008 (avec J. Ould Aoudia), « La gouvernance dans tous ses états. Economie politique d'un processus endogène » in S. Bellina, H. Magro et V. de Villemeur (dir.), La gouvernance démocratique, Karthala, Paris.

2008, « Les institutions, nouvelle frontière des politiques de développement ? », Revue Agir, No. 35, pp. 41-50.

2008 (avec J. Ould Aoudia), « L'insaisissable relation entre ''bonne gouvernance'' et développement », Revue Economique, Vol. 59 (6), pp. 1159-1191.

2008 (avec J. Ould Aoudia), « La 'bonne gouvernance' est-elle une bonne stratégie de développement ? », *Document de travail*, No. 58, Agence Française de Développement. Traduit en anglais.

2007 (avec J. Ould Aoudia), « Une nouvelle base de données institutionnelles : Profils Institutionnels 2006 », *Document de travail*, No. 46, Agence Française de Développement. Traduit en anglais.

2007 (avec J.-P. Mvogo), « Quelles politiques de développement financier en Zone Franc ? », in *Rapport Jumbo thématique*, Agence Française de Développement.

2006 (avec D. Chen), « L'intégration des programmes d'aide alimentaire aux politiques de développement du Niger : le cas de la crise alimentaire 2004-2005 », *Document de travail*, N° 26, Agence française de Développement. Traduit en anglais.

2004, Culture de Gouvernance et Développement. Un autre regard sur la gouvernance d'entreprise, Étude du Centre de Développement de l'OCDE, Paris, 147 pages. Traduit en anglais. (Essai d'histoire économique soulignant l'importance de l'interaction entre gouvernance des entreprises et gouvernance publique dans les processus de développement à travers le XXème en France et dans plusieurs pays en développement).

Jacques OULD AOUDIA

- **Courriel :** jacques.ould-aoudia@dgtpe.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - 1994: Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes (CHEAM)
  - 1971: Centre d'Etudes des Programmes Economiques (CEPE)
  - 1969: Diplôme d'Etudes Supérieures à la Faculté de Droit et de Sciences Economiques (Paris - Panthéon)
  - 1968: Licence de Sciences Economiques, option économétrie (Paris - Assas)

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - depuis 1992: Chargé de mission au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique. Paris. Travaille sur le lien entre Institutions et Développement et sur le suivi des évolutions économiques dans le monde arabe.
  - 1989-1992: Président de la Société « Alexandrie », agence de design de l'environnement, et Directeur-Adjoint de l'Agence de Communication Institutionnelle « Anatome ».
  - 1969-1989: Chargé de Mission à la Direction de la Prévision au Ministère de l'Economie (Paris). Responsable de la projection du Tableau des Opérations Financières, puis du suivi de la politique économique française.

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**

  Engagement bénévole. Depuis 2005, président de l'ONG « Migrations & Développement », association créée en 1986 par des migrants marocains. L'ONG anime depuis 23 ans un programme de développement rural intégré sur l'Atlas marocain, région de forte émigration, à partir des transferts des migrants dans des programmes d'infrastructures, de développement du capital humain, de soutien aux activités économiques et de renforcement de la société civile. http://www.migdev.org/

  Travaux actuels. Sur la 'mesure' des institutions : création, mise en œuvre et suivi de la base de données institutionnelles « Institutional Profiles Database » (IPD).

  Sur la relation entre Institutions et Développement : recherche des combinaisons institutionnelles favorables (défavorables) à la croissance de long terme des pays en développement, mobilisant notamment les outils de l'économie politique, à partir d'une approche utilisant la base IPD. Focus sur les pays arabes méditerranéens.

- **Publications**

  avec Nicolas Meisel : « L'insaisissable relation entre 'bonne gouvernance' et développement » - *Revue Economique*, nov 2008.

« Croissance et Réformes dans les pays arabes méditerranéens » - Karthala - AFD juillet 2008.

avec Nicolas Meisel : « La 'bonne gouvernance' est elle une bonne stratégie de développement ? » - *Document de travail de la DGTPE et de l'AFD*, 2007 et « http://www.cepii.fr/institutions/11_2007_eng.pdf

avec Nicolas Meisel : « Une nouvelle base de données institutionnelles : 'Profils Institutionnels 2006' » - *Document de travail de la DGTPE et de l'AFD*, 2007.

avec Bachir Hamdouch : « L'aide des Organisations Non Gouvernementales dans la collecte des transferts de fonds » – in «*Migrations, Transferts de fonds et Développement*», OCDE, 2005.

« Gouvernance et Pauvreté dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient : analyse à partir d'une approche multidimensionnelle » - Colloque de la Banque Mondiale sur « Gouvernance dans les pays MENA » - Paris, nov. 2003. www.worldbank.org/wbi/governance/pdf/mena_1103fr_ouldaoudia.pdf.

avec Jean-Pierre Cling « Le Partenariat euro-méditerranéen : l'intégration en trompe l'œil ? » – *Economie et Statistique* N° 363-364-365 – 2003.

avec Pierre Berthelier et Alain Desdoigts : « Profils institutionnels : présentation et analyse d'une base de données originale sur les caractéristiques institutionnelles de pays en développement, en transition et développés » – *Revue Française d'Economie*, vol XIX, juillet 2004. Egalement in *Document de Travail du Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie* – juil. 2003. (http://www.dgtpe.minefi.gouv.fr/etudes/doctrav/07_2003.pdf). Une traduction en anglais est disponible (http://www.dgtpe.minefi.gouv.fr/etudes/doctrav/11-2_2003.pdf)

avec Laurence Tubiana : « Euro-Méditerranée : recentrer le Partenariat » – in *« Questions européennes »* - *Conseil d'Analyse Economique* – *La documentation française* – sept. 2000.

« Europe/Méditerranée : des partenaires inégaux » - *Courrier de la Planète* n° 49 – janv./fev. 1999.

« Financement et croissance dans les Pays tiers méditerranéens » - Monde Arabe Maghreb-Machrek - *La documentation française* - n° hors-série – déc. 1997.

« Conférence de Barcelone, la nouvelle politique euro-méditerranéenne » - Monde Arabe Maghreb-Machrek - *La documentation française* - n° 153 juil./sept. 1996.

« Les enjeux économiques de la nouvelle politique méditerranéenne : Un choc salutaire pour les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ? » - *Document de Travail du Ministère de l'Economie* - n° 96-5 juin 1996.

Chapitre « Les pays en développement » dans « L'Economie Mondiale 1996 » - CEPII - *La Découverte*, sep. 1995.

« Proche-Orient: processus de paix, intégration régionale et partenariat euro-méditerranéen » Monde Arabe Maghreb-Machrek - *La documentation française* - n° 148 avril/juin 1995.

Chapitre « La crise financière » dans l'ouvrage collectif *« Demain l'Algérie »* - Syros, mai 1995

Chapitre « L'éclatement économique: les disparités régionales » dans *« Les Tiers Mondes » - Cahiers Français - La documentation française* - n° 270 mars/avril 1995.

« L'Europe et sa proximité » - *Cahier du GEMDEV* n° 22 – oct. 1994.

Chapitre « Les pays en développement » dans *« L'Economie Mondiale 1995 »* - CEPII - *La Découverte*, sept 1994.

« L'économie dans le processus de paix au Proche-Orient » - *Economie Internationale* n°58 - CEPII, juil. 1994.

« L'Europe en panne d'innovation. Le cercle vertueux des délocalisations » - Futuribles, nov 1993 - repris dans « L'Economie Mondiale » - *Cahiers français* n° 269, janv./fev. 1995 - *La documentation française*.

avec Nicole Etienne : « La projection du Tableau d'Opérations Financières à court terme » - *Statistiques & Etudes Financières - 1978*.

Philippe PAPIN

- **Courriel :** ppephe@yahoo.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - Hypokhâgne (1985), khâgne (1986), Ecole Normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud ((1986)
  - Agrégation d'histoire (1990)
  - Thèse de doctorat sur la ville de Hanoi (1996)
  - Licence de vietnamien (1996)
  - Thèse d'habilitation (2002)

  Prix Francis Garnier de la Société de Géographie de Paris (2001) et prix Joseph Carroll de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres (2007).

  Professeur agrégé hors-classe ; chevalier des Palmes académiques (2002) ; chevalier de l'Ordre National du Mérite (2008).

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Titulaire de la chaire *Histoire du Vietnam* à l'École pratique des Hautes Études, section des Sciences historiques et philologiques
  - Professeur invité à l'Université de Genève
  - Directeur de l'équipe de recherche *États et Sociétés en Péninsule indochinoise*
  - Membre du conseil scientifique puis du conseil d'administration de l'EFEO
  - Expert auprès du ministère de la Recherche. Membre de la Société Asiatique

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Ouvrages liés aux recherches épigraphiques

  P. Papin (avec Trịnh Khắc Mạnh et Nguyễn Văn Nguyên), *Catalogue des inscriptions du Việt-Nam* (Hanoi, EPHE, EFEO et Institut Han-Nôm, 2007 et 2008, 4 vol.).

  P. Papin (avec Trịnh Khắc Mạnh et Nguyễn Văn Nguyên), *Corpus des inscriptions anciennes du Vietnam* (Hanoi, EPHE, EFEO et Institut Han-Nôm, 2005 à 2009, 15 vol. de 1000 p. chacun). Travail récompensé du prix de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres.

  Ouvrages parus en France

  P. Papin (éd.), *Parcours d'un historien du Vietnam, Recueil des articles écrits par Nguyên Thê Anh* (Paris, Indes Savantes, 2008, 1026 p.).

  P. Papin, *À Paris pendant les guerres de Religion* (éd. de Pierre de L'Estoile, Paris Arléa, 2007, 558 p.).

  P. Papin, *Viêt-Nam, parcours d'une nation* (Paris, Belin, 2003, 202 p.).

  P. Papin, *Histoire de la ville de Hanoi* (Paris, Fayard, 2001, 404 p.). Ouvrage récompensé du prix de la Société de Géographie de Paris.

  P. Papin, *Une Campagne au Tonkin* (édition critique de C.A. Hocquard, Paris, Arléa, 1999, 520 p.).

Ouvrages parus à l'étranger

P. Papin (avec Ngô Đức Thọ et Nguyễn Văn Nguyên), *Géographie descriptive de l'empereur Đồng-Khánh* (Hanoi, EFEO-EPHE, Thế Giới, 2003, 3 vol., 2400 p. de texte et 1 vol. de 300 p. de cartes).

P. Papin, *Việt Nam, hành trình một dân tộc* (Toronto, Thời mới, 2001,173 p).

P. Papin (avec Olivier Tessier), *Etudes sur les villages du delta du fleuve Rouge* [Làng ở vùng châu thổ sông Hồng : vấn đề còn bỏ ngỏ] (Hanoi, EFEO et Centre National des Sciences Sociales et Humaines du Viet-Nam, 2002, 740 p.).

P. Papin (avec Vũ Thị Minh Hương et Ngô Thiếu Hiệu), *Répertoire des toponymes et des archives villageoises du nord du Viêt-Nam* [Địa danh và tài liệu lưu trữ về làng xã Bắc-Kỳ], (Hanoi, EFEO et Archives du Viêt-Nam, Văn hóa thông tin, 1999, I-LIX et 1289 p.).

P. Papin (éd., avec John Kleinen), *Liber Amicorum, Mélanges offerts au Professeur Phan Huy Lê* (Hanoi, EFEO, Thanh-Niên, 1999, 320 p.).

P. Papin (avec Võ Văn Sách et Vũ Thị Minh Hương), *Prose et poésies de l'Ecole du Đông Kinh Nghĩa Thục* (Hanoi, EFEO et Archives Nationales du Viêt-Nam, Văn hóa, 1997, 295 p. + reprod. des originaux).

P. Papin (avec Ngô Thiếu Hiệu et Vũ Thị Minh Hương), *Guide des fonds d'archives d'époque coloniale conservées au Centre n°1 des Archives Nationales du Viêt-Nam* (Hanoi, éd. des Sciences Sociales, 1995 et 2001, 340 p.).

Articles

Dernier article paru : "«Un temps pour payer, l'éternité pour se souvenir », premiers jalons d'une histoire des donations intéressées dans les campagnes vietnamiennes" (Mélanges offerts au professeur Nguyên Thê Anh, Paris, Les Indes Savantes, 2008, pp.45-67).

… et une trentaine d'articles parus antérieurement, en français, anglais et vietnamien.

Traductions : 9 ouvrages traduits du vietnamien au français.

Préfaces : 6 préfaces à des ouvrages publiés.

Établissement de textes : 4 ouvrages parus.

Martín RAMA

- **Courriel :** mrama@worldbank.org

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - 2007: Harvard University (Cambridge, MA) New Thinking on Growth and Development Policy
  - 1985: Université de Paris I (France); Doctorat en Science Economique
  - 1982: Université de Paris I (France); Diplôme d'Etudes Approfondies en Analyse Macroéconomique
  - 1981: Universidad de la República (Uruguay); Licenciatura en Economía

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Économiste principal de la Banque mondiale au Vietnam depuis Septembre 2002
  - Responsable des études de la Banque dans les domaines liés à la stratégie de développement, la politique économique et la réduction de la pauvreté – entre autres activités, direction de la série annuelle « Vietnam Development Reports », une publication de référence de la communauté internationale au Vietnam, et de la série annuelle des crédits d'appui budgétaire pour les réformes économiques (Poverty Reduction Support Credits, ou PRSCs)

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Avant de joindre la Banque mondiale, j'ai travaillé au sein du Centro de Investigaciones Económicas, bureau d'études le plus important d'Uruguay. J'ai notamment participé à l'étude consacrée à l'ouverture commerciale du pays après des décennies de politiques de substitution aux importations.

  J'ai travaillé dix ans au département de recherche de la Banque mondiale à Washington et mené des activités opérationnelles dans un grand nombre de pays en voie de développement. Mes recherches ont essentiellement visé le marché du travail et en particulier les situations de restructuration économique.

  En parallèle, j'ai enseigné en tant que Maître de conférences invité, puis Professeur invité, dans le DEA d'économie du développement de l'Université de Paris-I (France) de 1990 à 2005. J'ai également été Professeur adjoint en analyse macroéconomique à l'Universidad de la República (Uruguay) en 1991-1992.

  J'ai servi en tant que rapporteur pour une vingtaine de revues académiques en économie, et fut membre du comité éditorial de *Revista de Análisis Económico* et de la *World Bank Economic Review*.

- **PUBLICATIONS CHOISIES**

  "Making Difficult Choices: Vietnam in Transition" (based on conversations with H.E. Vo Van Kiet, with Professor Dang Phong and Doan Hong Quang), *Working Paper 40*, Washington DC: The World Bank, on behalf of the Commission on Growth and Development, 2008.

"A Comparison of Quantitative and Qualitative Poverty Targeting Methods in Vietnam" (jointly with Nga Nguyet Nguyen), *Q2 Working Paper*, 32, University of Toronto, 2007.

"Labor Market 'Rigidity' and the Success of Economic Reforms across more than One Hundred Countries" (jointly with Alvaro Forteza), *Journal of Policy Reform*, 9(1), p. 75-105, March 2006.

"Globalization and the Labor Market", *World Bank Research Observer*, 18(2), p. 159-186, Fall 2003.

"Globalization and Workers in Developing Countries", in Rana Hasan and Devashish Mitra (eds.): *The Impact of Trade on Labor: Issues, Perspectives and Experiences from Developing Asia*, Amsterdam: Elsevier Science, North Holland, p. 19-64, 2003.

"The Sri Lankan Unemployment Problem Revisited", *Review of Development Economics*, 7(3), p. 510-525, August 2003.

"Mondialisation, inégalités et politiques de l'emploi", *Revue d'économie du développement*. 1-2, p. 43-84, June 2002.

«Public Sector Downsizing: an Introduction", in Marsha Pripstein Posusney and Linda Cook (eds.): *Privatization and Labor: Responses and Consequences in Global Perspective*, Northampton, MA: Edward Elgar, p. 111-135, 2002.

"The Gender Implications of Public Sector Downsizing: The Reform Program of Vietnam", *World Bank Research Observer*, 17(2), p. 167-190, Fall 2002.

"The Consequences of Doubling the Minimum Wage: the Case of Indonesia", *Industrial and Labor Relations Review*, 54(4), p. 864-881, July 2001.

"Do Separation Packages Need to Be That Generous? Simulations for Government Employees in Guinea-Bissau" (jointly with Alberto Chong) in Shantayanan Devarajan, F. Halsey Rogers and Lyn Squire (eds.): *World Bank Economists' Forum*, p. 169-196, Washington, DC: The World Bank, 2001.

"Wage Misalignment in CFA Countries: Are Labor Market Policies to Blame?", *Journal of African Economies*, 9(4), p. 475-511, December 2000.

"Helping Workers Deal with the Risk of Unemployment" (main author), in David de Ferranti *et al.: Securing Our Future in a Global Economy*, p. 89-110, Washington, DC: The World Bank, 2000.

"Déséquilibre salarial dans les pays de la zone CFA: Les politiques de l'emploi sont-elles responsables?", *Revue d'Economie du Développement*, 4, p. 35-77, 2000.

«Public Sector Downsizing: an Introduction", *World Bank Economic Review*, 13(1), p. 1-22, January 1999.

"Earnings and Welfare after Downsizing: Central Bank Employees in Ecuador" (jointly with Donna MacIsaac), *World Bank Economic Review*, 13(1), p. 89-116, January 1999.

"Labor Earnings in One-company Towns: Theory and Evidence from Kazakhstan" (jointly with Kinnon Scott), *World Bank Economic Revie*w, 13(1), p. 185-209, January 1999.

"Lobbying by Capital and Labor over Trade and Labor Market Distortions" (jointly with Guido Tabellini), *European Economic Review*, 42, p. 1295-1316, July 1998.

"How Bad is Unemployment in Tunisia? Assessing Labor Market Efficiency in a Developing Country", *World Bank Research Observer*, 13(1), p. 59-78, February 1998.

"Imperfect Rent Dissipation with Unionized Labor", *Public Choice*, 93, p. 55-75, 1997.

"Efficient Public Sector Downsizing", *Finance and Development*, 34(3), p. 40-43, September 1997.

"Determinants of Hourly Earnings in Ecuador: the Role of Labor Market Regulations" (jointly with Donna MacIsaac), *Journal of Labor Economics*, 15(3) Part 2, p. S136-S165, July 1997.

"Labor Market Institutions and the Second-Best Tariff", *Scandinavian Journal of Economics*, 99(2), p. 299-314, June 1997.

"Organized Labor and the Political Economy of Product Market Distortions", *World Bank Economic Review*, 11(2), p. 327-355, May 1997.

"Distortions des marchés des biens et du travail: déterminants et conséquences", in Jaime de Melo and Patrick Guillaumont (eds.): *Commerce Nord-Sud, migration et délocalisation: conséquences pour les salaires et l'emploi*, p. 75-103, Paris: Economica, 1997.

«Groupes d'intérêt et politique économique», in Patrick Artus, André Cartapanis and Didier Laussel (eds.): *Politique économique: fondements théoriques*, p. 89-109, Paris: Economica, 1997.

«Do Labor Market Policies and Institutions Matter? The Adjustment Experience in Latin America and the Caribbean», *Labour*, p. S243-S268, Special Issue 1995.

"La détermination des salaires au Paradis: une analyse du marché du travail à l'Ile Maurice", *Revue d'économie du développement*, 2, p. 3-27, 1995.

«Endogenous Trade Policy: a Time-Series Approach», *Economics & Politics*, 6(3), p. 215-232, November 1994.

"The Labor Market and Trade Reform in Manufacturing", in Michael Connolly and Jaime de Melo (Eds.): *Essays on the Effects of Protectionism on a Small Country: the Case of Uruguay*, Washington, DC: The World Bank, 1994.

"Bargaining Structure and Economic Performance in the Open Economy", *European Economic Review*, 38(2), p. 403-415, February 1994.

"Empirical Investment Equations in Developing Countries", in Luis Servén and Andrés Solimano (Eds.): *Striving for Growth after Adjustment*, Washington, DC: The World Bank, 1993

"Rent Seeking and Economic Growth: a Theoretical Model and Some Empirical Evidence", *Journal of Development Economics*, p. 35-50, October 1993.

"Exchange Rate Preannouncement and Economic Activity: a Note on Southern Cone Stabilization Attempts", *Journal of Macroeconomics*, 14(3), p. 509-524, Summer 1992.

"El país de los vivos: un enfoque económico", *Suma*, 6(11), p. 7-36, Montevideo, October 1991.
"L'endettement extérieur dans un modèle de croissance en déséquilibre", *Revue économique*, 38(5), Paris, September 1987.
«La politique économique dans la transition démocratique», *Problèmes d'Amérique Latine*, 85, Paris, September 1987.
«Preanuncio del tipo de cambio y desempleo keynesiano», *Analisis económico*, 1(1), p. 17-32, Santiago, November 1986.

Mireille RAZAFINDRAKOTO

- **Courriel :** razafindrakoto@dial.prd.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - Docteur en Sciences Economiques, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris (EHESS). Spécialité : Analyse et Politique Economique. Mention très honorable avec les félicitations du jury
  - Ingénieur Statisticien Economiste, diplômée de l'ENSAE-CESD, Paris (Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique, Centre Européen de formation des Statisticiens Economistes des pays en développement). Major de la promotion 1991

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Chargée de Recherche 1ère classe, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Unité de recherche DIAL (Développement, Institutions et Analyse de Long terme)
  - Affectée au Vietnam, au General Statistical Office (GSO), depuis juillet 2006. Responsable de la mise en oeuvre du programme de recherche de DIAL au Vietnam

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Mes travaux actuels portent en particulier sur : les liens entre le bien-être et les conditions de vie des ménages, les inégalités et la gouvernance ; la satisfaction dans l'emploi ; la corruption et la pauvreté, ainsi que l'évaluation de l'impact des politiques publiques. Les recherches sur le Vietnam s'inscrivent dans un programme sur « les enjeux et les contraintes de la transition économique amorcée depuis le Doi Moi ». Elles sont menées suivant trois axes complémentaires :

  1- Le rôle du secteur informel sur le marché du travail et son impact sur les conditions de vie des ménages. Partant de l'analyse des caractéristiques de ce secteur, on s'interrogera dans quelle mesure il contribue à l'amélioration des niveaux de vie et à la réduction des inégalités ? Quelles sont les spécificités du secteur informel qui doivent être prises en compte dans les politiques publiques? ; **2-** Suivi et évaluation de l'impact des politiques publiques, en particulier en termes distributifs. D'une part, il s'agit d'analyser l'influence de l'ouverture commerciale du Vietnam, notamment les conséquences sociales de l'adhésion du Vietnam à l'OMC (approche ex ante en recourant aux modèles micro-macro). D'autre part, l'objectif est de mesurer l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre dans les zones montagneuses où vivent les minorités ethniques (évaluation ex post : analyse des causalités, méthodes spécifiques d'évaluation d'impact) ; **3-** Le rôle et la performance des institutions dans le processus de transition. Il s'agit d'explorer les liens entre la gouvernance (rôle et le mode de fonctionnement des institutions publiques), le système de valeurs de la société, la dynamique économique et les conditions de vie de la

population. Les analyses porteront entre autres sur les multiples dimensions de la pauvreté (bien-être subjectif, conditions d'emploi, participation et exclusion sociale, conditions d'accès aux services publics, etc.).

- **PRINCIPALES PUBLICATIONS**

Cling J.-P., Lagrée S., Razafindrakoto M., et Roubaud F. eds, *Le Vietnam dans l'OMC*, Occasional Paper N°7, IRASEC-IRD, Bangkok et Hanoï, Janvier (également disponible en vietnamien aux éditions Chinh Tri Quoc Gia, Hanoi).

Herrera J., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2007), « The determinants of subjective poverty: A comparative analysis in Madagascar and Peru », in Klasen S. (ed.), Poverty, Inequality and Policy in *Latin America, CESifo Series*, Harvard, MIT Press (à paraître).

Herrera J., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2007), « Governance, Democracy and Poverty Reduction: Lessons drawn from household surveys in sub-Saharan Africa and Latin America », *International Statistical Review*, 75(1). pp.70-95.

Razafindrakoto M., Roubaud F., Wantchékon L. (éditeurs scientifiques) (2006), Gouvernance, démocratie et opinion publique en Afrique, *Afrique Contemporaine* n° 220, numéro spécial, 2006/4.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2006), «Les déterminants du bien-être individuel en Afrique francophone : le poids des institutions », *Afrique Contemporaine* N°220. pp.191-223.

Cling J.-P., De Vreyer Ph., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2006), « L'impact de la croissance économique et des inégalités sur la pauvreté », in Decaluwe B., Mourji F., Plane P. (eds.), *Le développement face à la pauvreté*, AUF/ Economica/CRDI, Paris, chapitre I, pp.25-47.

Cling J.-P., Cogneau D., Loup J., Naudet J.-D., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2006), « Development, a question of opportunity? A critique of the 2006 World Development Report: Equity and Development », *Development Policy Review*, 24(4), pp. 455-476.

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005), « Export Processing Zones in Madagascar: a Success Story under Threat? », *World development*, Vol. 33, n°5, pp.785-803.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005), « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache », *Economie et Statistique*, n° 383-384-385, pp.131-155.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005), « How far can we trust the experts' opinion on corruption? An experiment based on surveys in francophone Africa », *Transparency International*, Pluto Press, London / Ann Arbor, pp. 292-295. (Extrait du Document de travail « Peut-on se fier aux bases de données internationales sur la corruption? Une confrontation entre enquêtes-experts et enquêtes-ménages en Afrique subsaharienne». DIAL, DT2006/17, Paris.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005), « Les pauvres, la démocratie et le marché à Madagascar : une analyse à partir de trois séries d'enquêtes auprès de

la population malgache », *Revue d'économie du développement* 1/2005, pp.56-89.

Cling J.-P., De Vreyer P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2004), « La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté ; le rôle des inégalités », *Revue Française d'Economie*, n° 3, volume XVIII, janvier, pp. 187-237.

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2004), "New Poverty Reduction Strategies: Old Wine in New Bottles?", B. Tungodden, N. tern, I. Kolstad. Toward Pro-Poor Policies - Aid, *Institutions and Globalization*,World Bank/ Oxford University Press, New York.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2004), « Daily corruption in French speaking African countries », Global Corruption Report 2004, *Transparency International*, pp. 346-348.

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (eds) (2003), *The new international poverty reduction strategies: old wine in new bottles?* Londres/New York, Routledge.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2003), « Statistics at the service of the democratic debate in Africa: The example of the MADIO project in Madagascar », *InterStat* n°26, EUROSTAT, DFID, INSEE, pp. 33-50.

Cling J.P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (dir.) (2002), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica.

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2002), " La Banque mondiale et la pauvreté : tout changer pour que tout reste pareil ? ", *Politique Africaine* n° 87, Karthala, Paris, septembre, pp. 64-74.

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2002), " Processus participatifs et lutte contre la pauvreté: de nouvelles relations entre les acteurs ? ", *L'Economie Politique* n° 16, 4ème trimestre, pp. 32-54.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2002): « Les dispositifs existants de suivi de la pauvreté : les faiblesses des enquêtes classiques auprès des ménages », in Cling J.P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (eds), Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, Paris, *Economica*, Chapitre XI, pp. 313-338.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2002), « Do they think differently? The Voice of The Poor through quantitative survey », in Cling J.-P., Razafindrakoto, Roubaud F., *op. cit.*, pp. 126-147.

Razafindrakoto, M. (2001), "Un dispositif pérenne de suivi macro-économique : le cadre d'utilisation du modèle Prestomad", STATECO, 2001.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2001), « Vingt ans de réformes de la fonction publique à Madagascar », *Autrepart* n° 20, pp. 43-60.

Razafindrakoto, M., Roubaud F. (2000) : « La dynamique du marché du travail dans l'agglomération d'Antananarivo entre 1995 et 1999 : La croissance macro-économique profite-t-elle aux ménages », Revue *Economie de Madagascar* n°4, juin, pp 103-130.

François ROUBAUD

- **Courriel :** roubaud@dial.prd.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - 1991 : Doctorat en économie. Université Paris XI-Nanterre. Mention très honorable avec les félicitations du jury, inscription en prix de thèse et subvention pour publication
  - 1986 : Diplôme de statisticien-économiste, Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE), Paris

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Directeur de Recherche, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Unité de recherche DIAL (Développement, Institutions et Analyse de Long terme)
  - Affecté au Vietnam, Office Général de la Statistique (OGS-ISS), depuis septembre 2006 (Programme de recherche sur la transition économique et sociale au Vietnam)

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Economiste du développement, mes travaux sont orientés suivant deux lignes de recherche.

  Statistique : méthodologie d'enquêtes, traitement des données.
  - Développement de la méthode des enquêtes mixtes (ménages/entreprises) et concepteur des enquêtes 1-2-3 pour la mesure statistique et l'analyse du secteur informel (réalisations en Afrique, Amérique latine et en Asie).
  - Développement des modules *« Multiples dimensions de la pauvreté »*, *« Gouvernance »* et *« Démocratie »* (réalisations en Afrique et en Amérique latine).
  - Appui aux instituts nationaux de statistique dans la mise en place et l'analyse des résultats d'enquêtes.

  Economique :
  - Fonctionnement du marché du travail, secteur informel, dynamiques urbaines et impact sur les conditions de vie.
  - Liens entre gouvernance, démocratie, nouvelles dimensions de la pauvreté et processus de développement économique
  - Analyse des politiques publiques dans les pays en développement : programmes d'ajustement structurel, stratégies de lutte contre la pauvreté, suivi et évaluation d'impact.

- **PRINCIPALES PUBLICATIONS**

Ouvrages

Cling J.-P., Lagrée S., Razafindrakoto M., et Roubaud F. eds, *Le Vietnam dans l'OMC*, Occasional Paper N°7, IRASEC-IRD, Bangkok et Hanoï, Janvier (également disponible en vietnamien aux éditions Chinh Tri Quoc Gia, Hanoi).

Razafindrakoto M., Roubaud F., Wantchékon L. (éditeurs scientifiques) (2006), Gouvernance, démocratie et opinion publique en Afrique, *Afrique Contemporaine* n° 220, numéro spécial, 2006/4.

Brilleau A., Ouedraogo E., Roubaud F. (2005), *L'enquête 1-2-3 dans les pays de l'UEMOA: la consolidation d'une méthode, Stateco* n°99, AFRISTAT-DIAL-INSEE, pp.15-170.

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (eds) (2003), *The new international poverty reduction strategies*, Londres/New York, Routledge.

Roubaud F., ed. (2002), *Madagascar après la tourmente : regards sur dix ans de transitions politique et économique, dossier spécial, Afrique Contemporaine* n° 202/203, avril-septembre, pp. 3-163.

Raffinot M., Roubaud F., eds. (2001), *Les fonctionnaires du Sud : sacrifiés ou protégés ?, Autrepart* n°20, IRD éditions de l'Aube, pp. 5-175.

Roubaud F. (2000), *Identités et transition démocratique : l'exception malgache ?*, L'Harmattan/Tsipika, Paris, Antananarivo, 256p.

Aerts J.J., Cogneau D., de Monchy G., Herrera J., Roubaud F. (2000), *L'économie camerounaise : un espoir évanoui* , Karthala, col. *Les Afriques*, Paris, 287 p.

Roubaud F. (1994), *L'économie informelle au Mexique: de la sphère domestique à la dynamique macro-économique*, Karthala, Paris.

Articles

Herrera J., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2007), « Governance, Democracy and Poverty Reduction: Lessons drawn from household surveys in sub-Saharan Africa and Latin America », *International Statistical Review*, 75(1). pp.70-95.

Herrera J., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2007), « The determinants of subjective poverty: A comparative analysis in Madagascar and Peru », in Klasen S. (ed.), *Poverty, Inequality and Policy in Latin America*, CESifo Series, Harvard, MIT Press (à paraître).

Glick P., Roubaud F. (2006), "Export Processing Zone Expansion in Madagascar: What are the Labor Market and Gender Impacts?", *Journal of African Economies*, Vol. 15, No 4, pp. 722-756.

Gubert F., Roubaud F. (2006), « Le financement de très petites entreprises urbaines : étude d'impact de microfinance à Antananarivo (Madagascar) », in Decaluwe B., Mourji F., Plane P. (eds), *Le développement face à la pauvreté*, AUF/Economica/CRDI, Paris, chapitre VII, pp.167-189.

Cling J.-P., De Vreyer Ph., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2006), « L'impact de la croissance économique et des inégalités sur la pauvreté », in Decaluwe B., Mourji F., Plane P. (eds.), *Le développement face à la pauvreté*, AUF/Economica/CRDI, Paris, chapitre I, pp.25-47.

Cling J.-P., Cogneau D., Loup J., Naudet J.-D., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2006), « Development, a question of opportunity? A critique of the 2006 World Development Report: Equity and Development », *Development Policy Review*, 24(4), pp. 455-476.

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005), « Export Processing Zones in Madagascar: a Success Story under Threat? », *World development*, Vol. 33, n°5, pp.785-803.

Herrera J., Roubaud F. (2005), « Poverty dynamics in urban Peru and Madagascar: a comparative approach », *International Planning Studies Journal*, Vol. 10, N°1, February, pp.21-48.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005), « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache », *Economie et Statistique*, n° 383-384-385, pp.131-155.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005), « How far can we trust the experts' opinion on corruption? An experiment based on surveys in francophone Africa », *Transparency International*, Pluto Press, London / Ann Arbor, pp. 292-295.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005), « Les pauvres, la démocratie et le marché à Madagascar : une analyse à partir de trois séries d'enquêtes auprès de la population malgache », *Revue d'économie du développement* 1/2005, pp.56-89.

Cling J.-P., De Vreyer P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2004), « La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté ; le rôle des inégalités », *Revue Française d'Economie*, n° 3, volume XVIII, janvier, pp. 187-237.

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2004), "New Poverty Reduction Strategies: Old Wine in New Bottles?", B. Tungodden, N. tern, I. Kolstad. Toward Pro-Poor Policies - Aid, *Institutions and Globalization*,World Bank/ Oxford University Press, New York.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2004), « Daily corruption in French speaking African countries », Global Corruption Report 2004, *Transparency International*, pp. 346-348.

Gautier J.-F., Rakotomanana F., Roubaud F. (2001), « Fiscalisation du secteur informel : recherche impôt désespérément », *Revue Tiers-monde*, Tome XXXV, n°140, 4ème trimestre, pp.751-778.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2001), « Vingt ans de réformes de la fonction publique à Madagascar », *Autrepart* n° 20, pp. 43-60.

Olivier TESSIER

- **Courriel :** otessier2002@yahoo.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - Docteur en Anthropologie, Université d'Aix - Marseille I, 1995 – 2003, *« Le pays natal est un carambole sucré ». Ancrage social et mobilité spatiale : essai de définition d'un espace social local au nord du Vietnam.* Académie d'Aix-Marseille, Université de Provence (Aix-Marseille I), département d'anthropologie secteur Lettres & Sciences Humaines, décembre 2003, 658 p. + 150 p. d'annexes. Mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.
  - Ingénieur des Techniques Agronomiques des Régions Chaudes, *Spécialisation* : Gestion Sociale de l'Eau, Centre National des Etudes Agronomiques en Régions Chaudes (CNEARC), Montpellier, 1991-1993

- **RESUME DES TRAVAUX**

  Après une formation d'ingénieur en agronomie tropicale et une expérience de quatre années comme responsable de programmes de développement (Burkina Faso, Haïti), Olivier Tessier a débuté en 1995 un doctorat d'anthropologie (université d'Aix-Marseille) dont le terrain se situait au nord du Vietnam (province de Phu Tho). Au fil de sa thèse, soutenue en 2003, il s'attache à montrer que l'espace rural *kinh* (ou *viet*), généralement conçu et décrit comme l'agrégation d'unités totales et exclusives que sont les villages, présente un tout autre aspect lorsqu'il est envisagé sous l'angle des échanges, de la dynamique de constitution et de transformation des espaces sociaux et politiques. À l'enracinement légendaire des paysans « à la terre de leurs ancêtres » se substitue une réalité plus complexe et foisonnante, celle d'une population mobile se déplaçant aisément au gré des opportunités.

  Coéditeur de l'ouvrage *Le village en question* qui finalisa un programme de recherche pluridisciplinaire mené conjointement de 1996 à 2000 par le centre de l'EFEO de Hanoi et l'Académie des Sciences Sociales du Vietnam, Olivier Tessier a coordonné, parallèlement à ses propres travaux de recherche, deux programmes de coopération scientifique (1999-2004) pour le compte de l'Université Catholique de Louvain dans les provinces montagneuses de Son La et Hoa Binh. Pendant la même période, il a participé à différentes missions d'expertise pour des organisations internationales (Union Européenne, Banque mondiale). Enfin, il a dirigé de janvier 2005 à septembre 2006, le projet FSP *« Appui à la recherche sur les enjeux de la transition économique et sociale au Vietnam »* financé par le Ministère des Affaires Etrangères et mis en œuvre par le centre de l'EFEO de Hanoi.

  Dans le cadre de son recrutement à l'EFEO en qualité de maître de conférence (septembre 2006), il poursuit ses travaux de recherche consacrés à la question centrale de l'évolution des rapports « État – collectivités paysannes » au cours des XIXe et XXe siècles en les envisageant sous l'angle de la gestion de l'eau et de

l'hydraulique, dont l'omniprésence ordonne le paysage et imprègne la culture des hommes. Concrètement, il convient de s'interroger sur les conditions sociales, politiques et économiques de la mise en place d'une hydraulique à grande échelle dans les deltas du fleuve Rouge et du Mékong, d'envisager les possibilités de contrôle de la terre et des hommes offertes par un tel quadrillage de l'espace, de s'intéresser aux techniques de construction qui ont progressivement abouti au remodelage du territoire, d'analyser les modalités d'intendance de l'eau mises en œuvre par les collectivités paysannes d'un côté, et par l'État au travers de ses corporations spécialisées, véritables services techniques, de l'autre.

- **PRINCIPALES PUBLICATIONS**

Ouvrages et édition d'ouvrages collectifs

2009 - *Technique du Peuple Annamite* de Henri OGER, réédition revue et augmentée, trilingue, Olivier Tessier et Philippe Le Failler (ed.), nxb Nhã Nam, Hà Nội, 2 volumes (planches : 700 p. ; introduction : 271 p.).

2002 - *Le village en questions*, Philippe Papin et Olivier Tessier (ed.), Publication du centre de l'EFEO Hanoi, Hà Nội, 740 p.

Articles

2009 - « Don (*giúp đỡ*) et réciprocité dans une société villageoise du Nord du Vietnam : entre solidarité et dépendance » in *Revue Moussons* Spécial Vietnam *Histoire et perspectives contemporaines*, n° 13-14, C. Culas et J-F. Klein (ed.), (à paraitre 2nd trimestre 2009).

- « Regards croisés sur la réforme agraire en République Démocratique du Vietnam : le "grand bouleversement" (long trời lở đất) » in *BEFEO*, Paris, (à paraître).

- « Tác phẩm Kỹ thuật của người An Nam hay là sự mở đầu của « nhân học kỹ thuật » ở Bắc Việt Nam » in *tạp chí Xưa & Nay*, n°323+324, Hà Nội, janvier 2009, pp. 58-65.

- & Le Failler P. (éd.), 2009, préface à la réédition de l'ouvrage d'Henri OGER *Technique du Peuple Annamite*, réédition revue et augmentée, trilingue, nxb Nhã Nam- EFEO, Hà Nội, 2 volumes (planches : 700 p. ; introduction : 292 p.), 22 p.

2008 - « La recherche socio-anthropologique "sous contrat" : pratiques et limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain », actes de la *Première université d'été en Sciences Sociales et Humaines*, FSP2S-ASSV, nxb Thế Giới, Hà Nội, pp. 103-123.

- « Một cái nhình về con người Tây Nguyên » [Regards sur les peuples des Hauts Plateaux], in *tạp chí Xưa & Nay*, n°299+300, Hà Nội, janvier 2008, pp. 65-68.

2004 - & al. « Giving or imposing the opportunity to participate? Reconsidering the meaning of success and failure of participatory approaches ». in *Participatory approaches for sustainable land use in Southeast Asia*, Neef A (ed.), White Lotus Publishers, Bangkok, pp. 196 – 227.

2003 - « Fondateurs, ancêtres et migrants : mobilité et reformulation des espaces d'appartenance dans un village du nord du Vietnam » in revue *Moussons*, n° 6, Paris, pp. 99-132.

2002 - « Commuting from the village to the city: analyzing the patterns of migration of the people of the northern village of Hay to Hanoi » in *Vietnam Exposé: French scholarship on Twentieth-Century Vietnamese Society*, Bousquet G.L. and Brocheux P. (ed.), University of Michigan Press, pp. 387-420.

- & Papin P. « Le village en questions » [Làng ở vùng châu thổ sông Hồng : vấn đề còn bỏ ngỏ], in *Le village en questions* [Làng ở vùng châu thổ sông Hồng : vấn đề còn bỏ ngỏ], Papin P. et Tessier O. (éd.), Bibliothèque vietnamienne EFEO, nxb Lao Động – Xã Hội, Hà Nội, pp. 41 – 57.

- « Mobilité économique et ancrage au village » [Ra đi để cải thiện cuộc sống và tình cảm gắn bó với làng quê], in *Le village en questions* [Làng ở vùng châu thổ sông Hồng : vấn đề còn bỏ ngỏ], Papin P. et Tessier O. (éd.), Publication du centre de l'EFEO Hanoi, nxb Lao Động – Xã Hội, Hà Nội, pp. 139 - 179.

- « Construire et dénommer l'espace: histoire et pratiques culturelles dans un village de la Moyenne Région (province de Phu Tho) » [Xây dựng và gọi tên không gian: lịch sử và tập quán văn hóa ở một làng Trung Du (tỉnh Phú Thọ], in *Le village en questions* [Làng ở vùng châu thổ sông Hồng : vấn đề còn bỏ ngỏ], Papin P. et Tessier O. (éd.), Publication du centre de l'EFEO Hanoi, nxb Lao Động – Xã Hội, Hà Nội, pp. 619 - 662.

2001 - « Symbolique des espaces villageois au nord du Vietnam » [Biểu thị không gian làng ở Trung du Bắc Bộ] in *Việt Nam Học* [Etudes Vietnamiennes], Tập III, nxb Thế Giới, Hà Nội, pp. 640 – 651.

- *Les groupes paysans comme construits sociaux - Itinéraire méthodologique d'une étude socio-anthropologique sur un projet de développement rural (nord du Vietnam)*. Document scientifique du GRET, n° 22, Paris, 43 p.

- *Groupements paysans : de l'action technique au construit social - Principaux résultats d'une étude socio-anthropologique sur un projet de développement rural (nord du Vietnam)*. Document scientifique du GRET, n° 23, Paris, 39 p.

2000 - & Fontenelle J.P. « Pression démographique et contraintes politiques : la paysannerie nord vietnamienne dans la tourmente du XXe siècle », in *Population et développement au Vietnam*, Gubry P. (éd.), Karthala - CEPED, Paris, pp. 495 – 527.

- Version vietnamienne « Áp lực dân số và tính cưỡng chế của chính sách : nông dân đồng bằng sông Hồng dưới ảnh hưởng của những chuyển biến mạnh mẽ của thế kỷ 20 », in *Dân số và Phát Triển ở Việt Nam*, Gubry P., Nguyễn Hữu Dũng và Phạm Thúy Hương (chủ biên), nxb Thế Giới, Hà Nội, 2004, pp. 557 – 596.

1999 - « Aide et entraide agricole dans un village du Nord Vietnam : modalités pratiques et motivations », in revue *Aséanie*, n°4, Bangkok, pp. 125-159.

1997 - & Fontenelle J.P. « L'appropriation paysanne de l'hydraulique agricole du delta du Fleuve Rouge : processus et limites », in revue *Autre part*, n° 3, Paris, pp. 25-43

1996 - « Aperçu de la dynamique de constitution de l'espace habité d'un village du Nord Vietnam », in *B.EFEO*, n° 83, Paris, pp. 286-298.

Conférences–séminaires

2009 - « Les échanges non-marchand : de la production de réseaux sociaux à l'exclusion », *Le don dans l'histoire et la société*, Table ronde organisé par le laboratoire d'Anthropologie sociale (CNRS) et le Centre archéologique européen Bibracte, 4 et 5 juin 2009.

- « Riziculture et hydraulique dans le delta du fleuve Rouge : transformation des espaces et des pratiques au cours du XXe siècle », Séminaire EFEO-EPHE, Maison de l'Asie, 28 mai 2009.

- « Approche des rapports État – paysannerie (XIXe-XXe siècles) au travers de la gestion de l'hydraulique dans le delta du fleuve Rouge (Việt Nam) », Séminaire à l'EHESS *Sociétés et construction étatique au Việt Nam, Laos et Cambodge contemporains, De la colonisation aux États-nations Pouvoirs, cultures et religions*, 27 mai 2009.

2008 - "The Study of the Craft and Techniques of the Annamite People" by Henri Oger: the early beginnings of technical anthropology of the North-Vietnamese people", *the Third International Conference on Vietnamese Studies: Vietnam: Integration and Development*. Hanoi, December, 2008.

- « Aperçu de la dynamique d'aménagement hydraulique du delta du fleuve Rouge sous la dynastie des Nguyễn », *Chúa Nguyễn và triều Nguyễn trong lịch sử Việt Nam từ thế kỷ XVI đến thế kỷ XIX* [Les seigneurs Nguyễn et la dynastie des Nguyễn dans l'histoire du Vietnam du XVIe au XIXe siècle], colloque international organisé par l'Association des historiens du Vietnam et le Comité populaire de la province de Thanh Hóa, 18 et 19 octobre.

- Coorganisateur avec Christian Culas (IRSEA-CNRS) de l'« Atelier sur les méthodes d'enquêtes en socio-anthropologie : théorie et mise en pratique sur le terrain », *Seconde université d'été en Sciences Sociales et Humaines*, FSP2S-ASSV, Tam Đảo, 21-25 juillet 2008.

- « Systèmes d'échange et réciprocité dans une société villageoise : l'identification de réseaux sociaux au travers de la circulation de biens matériels et immatériels », *Seconde université d'été en Sciences Sociales et Humaines*, FSP2S-ASSV, Hanoi, 17-18 juillet 2008.

- « De la diversité des sources utilisables pour une étude anthropologique de terrain », séminaire méthodologique donné au département d'Anthropologie, faculté d'Histoire, 21 mars 2008, Université des Sciences Sociales et Humaines, Hanoi.

Exposition

2009 & Le Failler P. 2009, « Henri Oger et la technique du peuple annamite », mai 2009 à L'Espace, centre culturel français de Hanoi ; juin-juillet 2009 à la Bibliothèque des Sciences Générales HCM ville.

2007 - Organisateur de l'exposition *« Regards sur les peuples des Hauts Plateaux »*, du 06 au 12 décembre 2007 au Centre Culturel français L'ESPACE – Hanoi.

TRẦN Thị Anh Đào

- **Courriel :** thianh-dao.tran@univ-rouen.fr

- **TITRE ET DIPLOMES**
  - Diplôme d'Habilitions à Diriger des Recherches (HDR), Université Paris 13
  - Docteur en sciences économiques, Université Paris 13. Mention Très honorable avec les félicitations du jury et proposition pour subvention à la publication
  - DEA « Dynamiques nationales comparées et compétitivité », Université Paris 13. Mention AB

- **SITUATION PROFESSIONNELLE**
  - Depuis septembre 2006 : Maître de conférences en économie à l'Université de Rouen
  - Septembre 1997 - août 2006 : Maître de conférences en économie à l'Université Paris 13
  - Chercheur associé au Centre d'Economie de Paris-Nord (CEPN, Université Paris 13)
  - Responsable de l'axe « Mondialisation, interdépendance économique et dynamiques territoriales » au Centre d'Analyse et de Recherche en Economie (CARE, Université de Rouen)
  - Porteur du réseau international de recherche Mondialisation et développement (IRSHS-Rouen)

- **RESUME DES TRAVAUX**

  L'originalité de notre recherche est de combiner une approche faisant appel aux instruments et aux concepts récents de l'analyse économique (nouvelle économie géographique, nouvelles théories du commerce international) avec les théories traditionnelles du développement. D'une manière générale, notre ambition est de formaliser dans un cadre rigoureux et d'étendre au paradigme de la mondialisation un certain nombre d'intuitions énoncées par les pionniers du développement. Trois problématiques de recherche sont poursuivies dans cette perspective et s'inscrivent dans le cadre du réseau international de recherche Mondialisation et développement soutenu par l'Institut de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (IRSHS) : **1.** Intégration commerciale et développement. Les pionniers du développement avaient insisté sur la nécessité d'une coopération entre PVD comme alternative à un commerce bilatéral Nord-Sud porteur de distorsions et source de désarticulations internes. En conformité avec cette intuition, nos travaux discutent de l'hypothèse d'homogénéisation de l'espace mondial par l'échange ; **2.** Libéralisation économique et développement. Quels que soient les thèmes abordés (industrialisation, commerce et environnement, mondialisation et santé), nos activités de recherche s'articulent autour de l'analyse des enjeux associés au choix d'une stratégie d'ouverture dans un

environnement international de plus en plus intégré. Elles s'interrogent en l'occurrence sur la pertinence des mesures favorables à la mondialisation ou à l'intégration régionale comme substituts aux politiques de développement ; **3.** Dynamiques internationales et industrialisation en Asie de l'Est . A travers une étude comparée des performances de développement des PVD, nos travaux tentent de tirer les leçons des expériences de deux générations de NPI d'Asie de l'Est pour les pays latecomers tels que le Vietnam. L'émergence rapide de la zone asiatique sur la scène internationale est souvent opposée à l'ajustement par le bas de certains pays d'Afrique et d'Amérique Latine. Pour autant, les PVD peuvent-ils poursuivre aujourd'hui les mêmes stratégies d'industrialisation que celles adoptées par les NPI d'Asie de l'Est? A défaut de reproduire les mêmes expériences, de quelles marges de manoeuvre disposent-ils aujourd'hui ?

- **Publications récentes**

Articles dans des revues à comité de lecture

2009 : "International environmental issues in the age of globalization : North versus South?" (avec Rieber A.), *Asia-Pacific Journal of Accounting and Economics*, à paraître en décembre 2009.

2009 : « Intégration régionale et développement économique : Le cas du Sénégal dans l'UEMOA » (avec Diaw D.), en cours de révision pour la *Revue Tiers-Monde*.

2008 : « Dumping environnemental et délocalisation des activités industrielles : le Sud face à la mondialisation » (avec Rieber A.), *Revue d'Economie du Développement*, n°2, juin, p.5-35.

2005 : « Transition et ouverture économique au Vietnam: une différenciation sectorielle » (avec Cao X.D.), *Economie Internationale*, 104, 4ème trimestre, p.27-43.

2004 : « Gestion du secteur pétrolier et développement institutionnel. Le cas du Vietnam » (avec Cao X.D.), *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, 34(4), p.77-95.

2004 : « Catching-up process and location of industrial activity in East Asia. A model » (avec Rieber A.), *Journal of Economics and Development*, vol. 14, June, p.22-27.

2004 : « Intégration régionale Sud-Sud et répartition intra-zone des activités » (avec Rieber A.), *Revue Economique*, 55(1), janvier, p.41-64.

2002 : « Technology diffusion, North-South spillovers and industrial location » (avec Rieber A.), *Journal of Economic Development*, 27(1), June, p.25-39.

2002 : « Stratégies de politique commerciale pour une sortie de la trappe de sous-développement » (avec Rieber A.), *Revue Economique*, 53(2), mars, p.223-243.

2001 : « Stratégie de promotion des exportations et ajustement macro-économique : quelles marges de manoeuvre ? », *Economie Internationale*, n°86, 2e trimestre, p.3-25.

2001 : « Diffusion technologique internationale et politiques de développement » (avec Rieber A.), *Région et Développement*, n°13, p.47-64.

Chapitres d'ouvrage

2009: "Regional Integration and South-South Trade Expansion: The Case of Senegal in WAEMU" » (avec Diaw D.), in P. GOULART, M. MURSHED and L. SERINO (eds.): *South-South Globalization. Challenges and Opportunities for Development*, à paraître.

2009: "Globalization, North-South industrial location and environmental competition" (avec Rieber A.), in Z. WU (ed.): *Financial Sector Reform and the International Integration of China*, Routledge, avril.

2008: "Vietnam's export to the EU: an overview and assessment using CMS-based approach", in G. TONDL (ed.): *Trade, Integration and Economic Development, Publication Series of ECSA-Austria (European Community Studies Association)*, Springer, janvier.

2006: « Insertion internationale et intégration régionale : le Vietnam doit-il craindre la concurrence chinoise ? » (avec Nguyen B.D.), in F. HAY et Y. SHI (eds.): *La Chine : forces et faiblesses d'une économie en expansion*, Presses Universitaires de Rennes, 297-323.

2005 : « Catching-up process, South-South integration and location of industrial activity » (avec Rieber A.) in J. BRADLEY, G. PETRAKOS and I. TRAISTARU (eds.): *Integration, growth and cohesion in an enlarged European Union*, Springer, 131-150.

2001 : « Intra-Asian trade and its role in amplification of the economic crisis », in V. HOUBEN and M. GROSSHEIM (eds.): *Vietnam, regional integration and the Asian financial crisis*, Department of Southeast Asian Studies, Passau University, 131-161.

Évaluations des Journées

Les commentaires critiques des rapporteurs en séances plénières et en atelier, ainsi que les évaluations recueillies auprès des participants et des formateurs nous livrent des éléments de valorisation scientifiques et pédagogiques.

Les enseignements dégagés permettront de mieux répondre aux attentes des chercheurs en sciences sociales au Việt Nam dans le cadre de la quatrième édition des Journées de Tam Đảo 2010.

Évaluations par les rapporteurs

Séances plénières

Les journées plénières ont été l'occasion de rencontres, ou de retrouvailles, des participants et ont été assidûment suivies. Les interventions et questions ont été plus ou moins nombreuses selon les sujets mais toujours spontanées et pertinentes vis-à-vis du thème traité. Certaines présentations se répondant – Martin Rama et Ngô Huy Liêm –, ont engendré un débat d'autant plus intéressant au sein de l'auditoire.

Il est à noter que peu d'étudiants ont osé intervenir lors des plénières tandis que les auditeurs appartenant à des instituts ou des organisations, travaillant de manière concrète sur le terrain, ont fait davantage de remarques et ont apporté de nombreux avis sur les différents sujets. Les exposés ont amené la formulation de questions parmi l'ensemble des participants sans distinction de spécialité ou d'aire géographique d'étude. Des formateurs n'intervenant que dans le cadre d'un atelier à Tam Đảo se sont également exprimés en réponse ou en complément des interventions de leurs collègues.

Sur le contenu des journées, il a été fait la remarque que les plénières ont vu une partie de leurs présentations dédiées aux questions économiques. Les premiers exposés ont effectivement mis l'accent sur l'aspect économique du problème de la réduction de pauvreté et ont, d'ailleurs, constitué une bonne introduction au sujet. Mais, comme l'a fait remarquer Stéphane Lagrée, ceux-ci ont été suivis de présentations à caractère davantage sociologique, ethnologique ou encore géographique (intervention sur les migrations de Michel Bruneau).

Les journées plénières ont permis de lancer des discussions et des débats qui ont contribué au dynamisme de la semaine d'ateliers. Elles ont suscité un grand intérêt parmi les participants et ont constitué une introduction efficace à l'Université d'été de Tam Đảo.

Atelier 1. Mondialisation, croissance et développement

L'étude des concepts « mondialisation », « pays émergent » et l'analyse de la récente crise financière a permis des corrélations très concrètes avec le concept de « pauvreté ». Il en été de même pour les possibilités offertes par la base de données CHELEM – Comptes Harmonisés sur les Echanges et l'Economie Mondiale – qui traite du commerce international et génère la production d'informations en rapport avec la pauvreté et le développement. Les formateurs ont adapté la formation aux demandes

des stagiaires, certaines parties ont ainsi été supprimées et l'utilisation de CHELEM a été définie comme prioritaire lors du réajustement du programme de la semaine.

Michel Fouquin a débuté la première session en proposant des définitions et un historique de la mondialisation. Il a ensuite principalement traité des risques et des opportunités liés à l'ouverture, du multilatéralisme face à l'unilatéralisme. Au cours des sessions suivantes, Michel Fouquin a présenté les fondements et les conséquences pour les pays émergents de la crise financière. Enfin, il a commenté le modèle de développement de pays asiatiques – Chine, Corée du Sud, Taiwan, Japon – à travers l'exemple de différents secteurs industriels. Tran Thi Anh Dao a mis en lumière la complexité du concept d'émergence. L'intervention a été suivie d'une présentation des critères utilisés pour répertorier ces pays et les resituer dans le contexte actuel de crise. Houssein Boumellassa a assuré la partie technique et méthodologique de l'atelier : définition et exploitation des bases de données.

Utilisation de la base de données CHELEM. Cette base contient les statistiques de commerce international détaillées par pays ou par zones et par catégories de produits échangés sur une quarantaine d'années. Le logiciel a été mis à disposition. L'intérêt d'une étude comparative a amené les intervenants à se concentrer sur quatre pays : Việt Nam, Chine, Brésil et Afrique du Sud. Le traitement des données par les stagiaires s'est s'effectué dans le cadre de quatre groupes de travail distincts. Les séances de travaux pratiques ont été consacrées à la préparation de la synthèse du samedi matin. Les intervenants ont également présenté les avantages que pouvaient offrir la base de données CHELEM dans les travaux respectifs des participants de l'atelier. Ces derniers ont été invités à poser des questions pratiques concernant leurs propres recherches.

Ambiance de travail. Les stagiaires ont fait preuve de ponctualité et de motivation. On déplore seulement l'absence d'un stagiaire après la première journée. Le profil très diversifié – établissement, domaine de recherche, âge – des participants a facilité la confrontation des points de vue. Les formateurs se sont montrés très pédagogues bien que la complexité de certains concepts ou formules économiques ne semblait pas *a priori* évidente. Le traducteur a été soutenu par Tran Thi Anh Dao, d'origine vietnamienne. La maitrise linguistique a été ici un gage de qualité tout au long de la semaine.

Atelier 2. Impacts des migrations sur le développement et la pauvreté

La mobilité des hommes a été au centre des préoccupations de cet atelier. C'est tour à tour comme tendance de la globalisation et de la mondialisation, agent dynamique du développement, réponse possible à des situations d'instabilités socio-économiques, enjeux de politiques publiques et de débats sur les identités culturelles que cette notion a été présentée, spécifiée dans le temps et dans l'espace, disséquée

à l'aide des outils et des approches complémentaires des sciences économiques et sociales.

Le programme des exposés a tout d'abord permis aux stagiaires d'approfondir leur connaissance des concepts et des problématiques actuelles traitant de migration et de développement. La notion de pauvreté n'a été quant à elle abordée qu'en creux. Michel Bruneau a ainsi ouvert l'atelier en caractérisant, sous une approche géographique, les diverses formes de réseaux, de circulation et de recompositions migratoires en insistant sur la distinction diaspora-communauté transnationale et en soulignant l'évidente dimension pluridisciplinaire de ces concepts. Flore Gubert a présenté un panorama des migrations dans le monde en insistant sur les critères de distinctions économiques des migrants, sur les difficultés méthodologiques pour quantifier les stocks et les flux, enfin sur les écueils rencontrés lorsqu'on mène des études économiques sur l'impact des migrations.

Le déroulement des séances suivantes a permis aux stagiaires de discuter de la pertinence et de l'utilité de tels concepts mobilisés dans des études empiriques menées ces dernières années au Maghreb, en Afrique sub-saharienne et en péninsule indochinoise. Jacques Ould Aoudia est intervenu à la fois en tant qu'économiste et qu'acteur engagé dans le développement. Il a ainsi présenté les principes (participation, partenariat, équité) et les modalités d'action (neutralité, gouvernance des villageois, appels à projet) de l'ONG dont il est l'actuel président : bénéficiant du droit des associations français et d'une expérience syndicale, « Migration et Développement » mène au Maroc une forme de développement alternatif qui relie depuis 25 ans les migrants partis pour l'Europe aux villageois de l'Atlas. Leurs formes d'action qui cherchent à participer au développement d'une région restée à l'écart des grands projets étatiques et qui tentent d'y enrayer l'émigration ont été analysées au niveau méso-économique. Flore Gubert a poursuivi par une étude de cas au Mali (région de Kayes) qui a également cherché à comprendre la nature des liens entre migration et développement local à travers l'analyse, cette fois, micro-économique, des stratégies des migrants et des familles puis de l'impact des transferts sur l'économie locale. Michel Bruneau a enfin présenté quelques aspects de la migration intra-asiatique en Thaïlande et au Laos. Il s'est pour cela appuyé sur la comparaison d'enquêtes villageoises réalisées à 20 ans d'écart (1988-2008) et sur les résultats d'un programme interdisciplinaire international auquel il a participé *(ChATSEA: Challenge on agrarian transition of Southeast Asia)*. Les évolutions socio-économiques décrites éclairent là aussi le lien entre l'aménagement du territoire, le développement et diverses formes de migration que l'on perçoit également depuis peu au Việt Nam.

Les deux dernières séances ont fini de ramener les stagiaires en terrain plus connu grâce à une présentation anthropo-historique de la migration contemporaine vietnamienne. Andrew Hardy a ainsi décrit la mobilité interne en rappelant les jalons historiques et les politiques incitatives ; il a également insisté sur les aspects socioculturels de la migration (prérequis du réseau, concept de pays natal, représentations de la montagne) et sur les nuances du champ lexical vietnamien relatif à la mobilité (vận động, di dân, di cư…). Il a prolongé cette approche pluridisciplinaire et subjective en présentant quelques profils de migrants vietnamiens (Thaïlande, Laos) et sa propre expérience qui l'a menée sur le « chemin de Bờ Rạ ».

Outre les commentaires judicieux apportés à ces études de cas, le cheminement comparatif produit individuellement par les stagiaires tout au long de la semaine a permis de mettre en partage des questionnements théoriques ou spécifiques au cas vietnamien tirés des expériences professionnelles diverses – et parfois même personnelles – de chacun. Les échanges ont ainsi été nombreux et constructifs, à la fois précis et détaillés mais également prospectifs et comparatifs. Soulignons ici la qualité de la traduction et la maîtrise du français par certains stagiaires. Les quatre formateurs ont toujours favorisé la discussion, quitte à réduire leur temps de parole et à renvoyer aux textes sélectionnés et préalablement traduits dans le dossier. Leurs exposés se sont par ailleurs révélés complémentaires et particulièrement bien articulés, comme tendent à le prouver les renvois et les rappels aux séances antérieures ou postérieures – aux séances plénières mêmes – des intervenants à chaque introduction ou synthèse de séance. La densité de la matière traitée n'a pas tari l'intérêt et la curiosité d'un groupe dynamique et studieux, formé de stagiaires issus de différents instituts et domaines d'études mais qui ont su échanger, travailler en groupe pour préparer le travail de restitution et démontrer tout l'intérêt de la pluridisciplinarité.

La dernière après-midi de synthèse permet de se faire une idée de la réappropriation des outils et des méthodes par les stagiaires : la prise en compte de la complexité du réel, la distinction des niveaux d'analyses économiques, la complémentarité du quantitatif et du qualitatif, la déconstruction des hypothèses, l'esprit critique par rapport aux politiques de développement figurent parmi les acquis ou, pour le moins, parmi les centres de réflexion de nombre d'entre eux.

Atelier 3. Pauvreté et bien-être de la population : analyse à partir des enquêtes statistiques auprès des ménages

Cet atelier s'est inscrit dans le prolongement des ateliers animés par l'équipe DIAL - IRD des deux précédentes éditions des JTD. Jean-Pierre Cling, Javier Herrera, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud ont décliné le sujet « Pauvreté et bien-être de la population » selon deux volets : une approche théorique qui développait les principaux thèmes de la pauvreté et les différents débats qu'ils soulevaient ; une approche pratique qui reposait sur des travaux de groupe avec comme support le logiciel d'analyses statistiques *Stata*.

L'alternance théorique et pratique répondait à trois objectifs distincts et complémentaires.

Présenter les différentes thématiques et problématiques actuelles qui traversent la pauvreté : ses présupposés et ses approches, sa mesure, l'analyse de ses données, ses profils, une ouverture sur les enjeux qui lui sont associés – croissance pro-pauvre et inégalités. Les formateurs ont appuyé leur propos sur de nombreux supports : graphiques, tableaux, diagrammes, présentations Power Point bilingue – vietnamien et français pour les participants cambodgiens et laotiens

francophones. Les exposés des thématiques replaçaient toujours la pauvreté et le bien-être dans une dynamique temporelle et à l'échelle mondiale afin de souligner les similitudes-différences, ruptures-continuités entre plusieurs aires géographiques, ce qui permettait également une comparaison entre les différentes politiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre. Les participants ont suivi avec intérêt ces présentations étayées de cas concrets et d'exemples et n'ont pas hésité à intervenir pour faire part de leur opinion ou défendre leur propre point de vue. La diversité des disciplines et des nationalités représentées, la qualité de l'interprétariat ont permis une forte interactivité.

Dévoiler et déconstruire les indicateurs et les variables de pauvreté généralement usités pour mieux les comprendre, y porter un regard critique puis les recontextualiser en faisant apparaître leurs forces et leurs contraintes. Cet objectif s'insérait naturellement et utilement dans le cadre des analyses plus conceptuelles de la pauvreté et du bien-être. Comme certains stagiaires n'étaient pas réellement familiers avec les calculs statistiques, les explications et les mises au point furent synthétiques et claires. La formation en statistiques de l'interprète a également concouru au succès de l'approche pédagogique.

Assurer une formation au logiciel *Stata* avec comme base de données l'enquête sur le niveau de vie des ménages vietnamiens – VHLSS 2004 – pour appliquer certaines de ses fonctions à la mesure de la pauvreté. Outre l'aspect purement technique de maniement du logiciel, cet objectif a encouragé les stagiaires à choisir un sujet relatif à la pauvreté et au Viêt Nam et a été l'occasion d'un rappel méthodologique : limites et contraintes liées aux sources de données, mobilisation des éléments, élaboration d'une problématique, portée et limites de l'analyse. Les axes de recherches choisis par les groupes de travaux ont été :

- lien entre pauvreté et insertion sur le marché du travail ;
- caractéristiques de la pauvreté selon le genre ;
- caractéristiques de la pauvreté en milieu urbain et rural ;
- lien entre accès à l'eau-électricité et pauvreté.

Cette mise en pratique entrait en résonance avec les deux premiers objectifs plus théoriques tout en concentrant son approche sur le Viêt Nam. Elle permit aux stagiaires de travailler en groupe et d'interagir selon leur discipline d'origine. Elle a confirmé l'intérêt d'une présence régionale afin de développer les points de comparaison.

L'ambiance générale fut studieuse, sereine et égayée par certains traits d'humour. La disponibilité des formateurs fut à la hauteur de la demande des stagiaires.

Globalement, le programme a répondu aux attentes formulées par les stagiaires en début de semaine :

- acquisition/renforcement de(s) compétences statistiques ;
- approche transversale, multidisciplinaire et régionale de la pauvreté ;
- pour ceux qui avaient été présents aux ateliers de 2007 et 2008, capitaliser leur savoir et aborder un thème lié au développement et plus particulièrement en lien avec les politiques de lutte contre la pauvreté.

Atelier 4. Anthropologie du développement :formation aux méthodes d'enquêtes de terrain en sociologie et anthropologie

Objectifs de l'atelier. Cet atelier, conçu dans la continuité directe des deux années précédentes – *cf.* publication des JTD 2007 et 2008 – s'est intéressé à la dimension théorique et pratique des enquêtes qualitatives de terrain. L'objectif était de cerner et de mettre en application des approches, des méthodes et concepts clés de la socio-anthropologie. Si les techniques d'enquêtes étaient au cœur de l'atelier de l'édition 2008, un travail sur le « contenu » des données collectées et sur les modalités de construction d'un objet d'étude était l'objectif principal de 2009. L'approche a donc été cumulative et non répétitive. Les enquêtes 2008 portaient sur un large panel de dynamiques sociales (parenté et généalogies, migration et lien social, tourisme et religion, agriculture et commerce), elles ont permis d'identifier un thème particulier sur lequel s'est focalisé l'étude de terrain réalisée cette année : impacts sociaux, culturels, politiques et économiques au niveau local de la mise en œuvre d'un projet touristique de grande ampleur dans la commune de Đại Đình (village de Đèn Thõng).

Le choix du sujet d'étude s'est avéré particulièrement riche pour deux raisons : (1) une situation de tension suscitée par la mise en place du projet touristique (conflits, négociations et revendications liés aux modalités de mise en place du projet de développement touristique) qui a nécessité le déploiement de techniques et méthodes propres à l'anthropologie du changement social ; (2) le projet a amené une réflexion sur les opérations de développement perçues comme des interventions extérieures aux sociétés locales afin d'améliorer les conditions de vie des populations. La problématique de l'intervention des sciences sociales dans la sphère du développement est donc restée la trame de fond qui a accompagné les réflexions menées tout au long de l'atelier.

Le lien entre sciences sociales et développement a été assuré par le choix des formateurs – spécialistes de recherche/développement – et l'équilibre entre cours théoriques – première matinée portant sur un projet de développement de riziculture irriguée dans le nord du Cameroun – et le terrain.

Déroulement de l'atelier. Cet atelier a été animé par trois formateurs : Claude Arditi (anthropologue EHESS – Paris, spécialiste des projets de développement et de l'Afrique), Christian Culas (anthropologue CNRS-Centre National de la Recherche Scientifique – Hà Nội, spécialiste des groupes ethniques du Việt Nam, Laos et Thaïlande) et Olivier Tessier (anthropologue ÉFEO – Hà Nội, spécialiste des études rurales vietnamiennes.). Après un tour de table pour se familiariser avec le profil et les attentes des participants, la première journée a débuté par une présentation des objectifs et du programme de l'atelier. La matinée a ensuite été consacrée à un exposé expliquant, sous un regard anthropologique, les raisons de dysfonctionnement d'un projet de développement rizicole mis en place dans le nord du Cameroun par la Banque mondiale, l'AFD et l'état camerounais. L'après-midi s'est divisée en quatre parties : une série de questions sur l'intervention de la matinée, un rappel des définitions de certains termes usuels qui avaient été définis en 2008 (« méthode », « méthodologie », « outil méthodologique », « approche »), une présentation de concepts clés de l'anthropologie mobilisés pour les enquêtes

sur le piémont (norme/marge, cadre théorique/cadre pragmatique, contextes, groupes stratégiques, tensions-conflits-négociations et arènes), une présentation des informations générales de la commune d'étude.

Les participants ont passé les trois jours suivants sur le terrain. Pour les enquêtes, chacun des trois formateurs s'est vu confier un groupe composé de six à sept personnes – scindé en binômes. Chaque journée a débuté par une « réunion collective » afin de préciser le travail de la journée, apporter des recadrages dans la stratégie de collecte de données, exposer des orientations nouvelles prises en fonction de l'avancée de l'étude. Les soirées ont été consacrées à des réunions de « débriefing » par sous-groupes animées par les formateurs. Il s'agissait pour les participants d'échanger les données collectées, d'exposer les méthodes et « tour de main » utilisés, de confronter les interprétations de chacun, de discuter des pistes à approfondir ou à abandonner et d'élaborer la stratégie de recherche à adopter pour la journée suivante. Cette organisation en sous-groupes a été jugée plus opérante qu'en 2008. Elle permet non seulement un suivi rapproché des stagiaires et de leur compréhension concrète du contenu de la formation mais aussi une implication et une participation de tous dans le processus de production de données, d'élaboration de l'objet de recherche et de traitement des données.

L'atelier est revenu à la station de Tam Đảo le jeudi 24 en soirée. La dernière journée, qui était la plus longue en temps de travail, consistait à effectuer une synthèse globale des informations collectées dans la commune d'étude et à préparer la restitution du samedi 26. Chacun des trois sous-groupes s'est réuni avec leur formateur respectif durant la matinée pour élaborer une synthèse selon un format standard. L'après-midi a été consacrée à une confrontation des différentes synthèses. Cette séance, très intense, a stimulé l'esprit critique des stagiaires. Les échanges ont également permis d'expérimenter les difficultés d'un travail de traitement collectif de données : commentaires critiques, remise en cause des interprétations proposées, questionnements et débats au sein des sous-groupes puis entre les différents sous-groupes.

La gestion du temps. Les horaires des cours en salle on été systématiquement décalés par rapport au programme initial. Lors des séances à Tam Đảo, les cours ont commencé et se sont terminés une vingtaine de minutes après l'horaire prévu. Des pauses régulières ont cependant permis un rythme soutenu sans tension. Avec le consentement des participants et afin d'achever le travail entamé, les formateurs ont prolongé la journée du vendredi jusqu'à 18h30.

Deux angles de la formation ont dû être limités faute de temps. L'exposé de Claude Arditi lors de la première matinée aurait demandé davantage qu'une demi-journée. Une séance de questions sur la présentation du matin a dû être ajoutée sur le programme de l'après-midi afin que les stagiaires puissent questionner et/ou s'exprimer sur les thèmes abordés. Enfin, les notions transversales abordées en cours théorique avant le terrain, et qui ont servi de trame de fond pour traiter le thème de recherche commun, n'ont pu être pleinement mobilisées pour l'analyse finale lors de la dernière séance du vendredi.

Relations avec les autorités. Les relations avec les autorités locales ont été particulièrement bien gérées. Le contexte de crise et de tension entre population

locale et autorités aurait pu rendre l'enquête de terrain très compliquée – modalités opaques de mise en œuvre du projet touristique, question de l'expropriation des terres et les conflits qui opposent les différents groupes d'intérêts impliqués. Cependant, les contacts en amont de l'équipe de pilotage des JTD auprès des autorités de la province, du district et de la commune relayés par le travail quotidien sur le terrain des formateurs et de certains stagiaires ont permis à l'atelier d'effectuer un travail sans contraintes trop pesantes.

Traduction. La traduction est apparue mieux adaptée et plus efficace que lors des deux éditions précédentes. La forte implication des interprètes tant en cours que dans les villages est à souligner – la présence, pour la première fois, d'un second interprète a également allégé la somme de travail à fournir.

Les participants. De nombreux éléments permettent de témoigner de l'intérêt que les participants ont eu pour la formation : peu de sorties de salle en dehors des pauses, pertinence des questions posées en cours et qui se prolongeaient à la pause, dynamisme sur le terrain, implication lors des réunions de groupe en soirée.

Une formation cohérente et fluide. La fluidité et la cohérence d'ensemble constitue un point fort de la formation. Les formateurs ont su s'adapter en articulant leurs interventions respectives autour d'une trame commune : la construction d'un objet de recherche autour de notions transversales confrontées aux réalités de terrain. Bien que l'atelier soit animé par trois formateurs abordant chacun des aspects différents, les liens entre les interventions sont clairement apparus offrant ainsi des propos clairs et cohérents. De nombreux liens sont apparus entre le projet de développement au Cameroun et la situation dans la commune d'étude. Dans les deux cas, il s'agit d'une intervention extérieure afin de stimuler le développement local. On retrouve dans les deux situations la même approche *top-down*, des problèmes de corruption, d'expropriation des terres, de déplacements de population, une modification du paysage, le déploiement de stratégies de détournement du projet, un décalage entre les informations officielles issues des rapports et les réalités de terrain observées. Enfin, les deux projets sont présentés comme une « vitrine de la modernité » et le même paradigme développementaliste motive leur mise en place : un équilibre qui repose sur la diversification des activités – agricoles et extra-agricoles – garantissant des revenus monétaires et en nature certes faibles mais suffisants et réguliers ; la reconversion vers une seule activité censée rapporter davantage de revenus monétaires.

Présence et posture des formateurs. Si les participants ont été en partie livrés à eux-mêmes sur le terrain, les formateurs ont su faire preuve d'une présence suffisante pour orienter, conseiller, encourager ou critiquer leur travail. L'organisation en sous-groupes a autorisé un suivi « pas-à-pas » des travaux de groupe et de chaque membre.

Une formation « prise » et non pas seulement « apprise ». L'une des particularités de la formation se situe dans la dimension pédagogique qui consiste à impliquer fortement les stagiaires dans le processus d'apprentissage, notamment par l'expérience. Plus que de fournir des connaissances sur des réalités sociales ou des thèmes donnés, il s'agissait avant tout de transmettre les méthodes, postures et approches qui permettent d'acquérir des connaissances afin d'appréhender les

réalités sociales. L'approche pédagogique choisie consistait à solliciter constamment les stagiaires en cours théorique comme dans leur travail d'enquête de terrain pour qu'ils fassent eux-mêmes l'effort de compréhension et d'acquisition des méthodes. L'approche a donc été particulièrement participative et interactive autant pour la partie théorique et conceptuelle que pour le volet terrain.

Les éléments théoriques mis en avant en cours ont été « pratiqués » par les stagiaires. Cette année encore, le choix d'associer dimension théorique et travaux pratiques s'est révélé fructueux et efficace pour que les stagiaires assimilent pleinement la démarche transmise, les notions définies et les méthodes. Les éléments théoriques et méthodologiques présentés ont été l'objet d'une mise en application concrète non seulement lors des enquêtes de terrain mais aussi lors de la dernière journée d'analyse des données. Ainsi, accompagnés des formateurs mais en partie livrés à eux-mêmes, les stagiaires ont expérimenté :

- la préparation d'une enquête de terrain avec la formulation d'hypothèses et de questions de recherche ;
- une courte enquête de terrain rigoureuse organisée autour d'entrées thématiques précises ;
- un classement et un traitement de données articulés autour d'une grille d'analyse ;
- un travail d'analyse et d'interprétation des données produites.

Le principe d'itération a été au cœur de l'atelier grâce aux allers-retours constants entre analyses et réalités empiriques. Cette double boucle reliant théorie et mise en pratique d'un côté et théorisation et réalités empiriques de l'autre constitue un des points forts et stimulants de la formation.

Eléments des méthodes socio-anthropologiques transmis. La posture pédagogique adoptée a facilité la transmission d'un ensemble de principes et d'éléments de méthodes qui constituent le fondement de la socio-anthropologie. On peut citer le principe d'itération, de triangulation, l'utilité de ne pas aborder un sujet de manière frontale mais à travers une série de questions détournées, l'importance de mener une étude large sur différents aspects avant de se concentrer sur un sujet précis et circonscrit. Les stagiaires ont également expérimenté l'observation et l'imprégnation. Quelques détails concernant les techniques d'enquêtes semblent également avoir été bien transmis : intérêt lors des entretiens de creuser les questions pour faire le tour du thème abordé ou encore de ne pas se laisser assimiler au projet par les villageois. Autrement dit, les formateurs semblent avoir réuni les conditions permettant d'atteindre l'objectif principal de l'atelier qui consistait à « impulser une dynamique de construction de l'objet de recherche au fur et à mesure de la progression du travail de terrain et des avancées » pour que les participants assimilent, par l'expérience, l'idée selon laquelle « la phase d'enquêtes de terrain inclut un travail simultané de traitement de l'information recueillie ».

Évaluation par les stagiaires

Séances plénières

N (effectifs enregistrés) = 66

	Pertinent / excellent	Assez pertinent / bon	Peu adapté / moyen	Non adapté	Sans réponse
Programmes proposés	50 %	43 %	3 %		4 %
Approche pédagogique	32 %	55 %	5 %		8 %
Interprétariat	30 %	56 %	11 %		3 %
Dossiers livrés	71 %	24 %	-		5 %
Supports présentation	56 %	33 %	1 %		10 %

Le tableau ci-dessus montre un taux de satisfaction élevé sur l'ensemble des critères d'évaluation des deux journées plénières[1]. Les dossiers des JTD 2009 ont été très appréciés du public, près de trois stagiaires sur trois attribuent en effet un jugement d'excellence.

La double présentation PowerPoint, en français et vietnamien, est jugée indispensable.

Nombre de demandes et remarques portent sur (1) une troisième journée de formation ; (2) un temps d'échanges plus important entre stagiaires et formateurs et (3) une amélioration de la traduction simultanée – exercice moins périlleux, la traduction consécutive en atelier est jugée bien plus satisfaisante comme le montre ci-dessous les résultats d'évaluation par atelier (interprétariat jugé excellent par 76 % des stagiaires pour l'ensemble des ateliers).

Ce dernier point mérite un arrêt. La traduction simultanée du vietnamien vers le français apparaît particulièrement difficile ; de façon générale, l'exercice amène

[1] Fait notable, l'évaluation des JTD 2009 apparaît bien supérieure à celle de 2007 (indicateur pertinent/excellent) : programme proposé 34 % ; approche pédagogique 24 % ; interprétariat 21 % ; dossiers livrés 29 % ; support de présentation 30 % (N = 83).

une perte d'informations importante malgré le travail effectué en amont par l'équipe de traducteurs – appropriation des textes de lecture, des notions et concepts utilisés. Ce constat est un obstacle sérieux au passage à une traduction simultanée en atelier.

Ateliers thématiques

en %	Pertinent / excellent				Assez pertinent / bon				Peu adapté / moyen				Non adapté				Sans réponse			
Ateliers	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Programmes proposés	31	52	64	93	69	43	29	7	-	-	-	-	-	-	-		-	5	7	-
Interprétariat	56	76	86	87	44	19	7	13	-	-	-	-	-	-	-		-	5	7	-
Dossiers livrés	13	71	43	60	69	19	43	27	19	-	-	-	-	-	-			5	14	13
Supports présentation	19	62	79	53	63	28	14	47	12	5	-	-	-	-	-		6	5	7	-
Approche pédagogique	19	52	71	73	81	43	22	27	-	-	-	-	-	-	-		-	5	7	-

Ci-dessous est présentée une synthèse des commentaires critiques les plus récurrents par atelier ainsi qu'une mise en perspective pour les JTD 2010 et au-delà :

Atelier 1. Mondialisation, croissance et développement

Commentaires libres :

- un effectif de stagiaires plus élevé en plénières ;
- développer les approches méthodologiques transversales en sciences sociales ;
- développer davantage les aspect pratiques d'utilisation de logiciel, présentation de logiciels accessibles pour les stagiaires (téléchargeable sur internet, coût).

Comment allez vous utilisez les connaissances acquises dans vos activités professionnelles ?

- Utilisation de base de données sur le commerce international ;
- prise de contacts pour une coopération avec les stagiaires.

Attentes pour 2010 : développement durable et industrialisation des campagnes, crise financière : impacts et sorties de crise, micro-finance, mondialisation et intégration internationale, économie informelle et lutte contre la pauvreté, impacts de l'adhésion du Vietnam à l'OMC, urbanisation et industrialisation : impacts et risques, éducation et emploi, genre, changements climatiques, approfondissement des thématiques abordées en 2009.

Atelier 2. Impacts des migrations sur le développement et la pauvreté

Commentaires libres :

- accroître le temps des échanges entre formateurs et stagiaires ;
- amélioration de la traduction en plénières ;
- multiplier les études de cas et de comparaison avec le Việt Nam.

Comment allez vous utilisez les connaissances acquises dans vos activités professionnelles ?

- Travaux de recherches ;
- reprise de la formation pour l'enseignement ;
- acquisition de méthodes dans l'analyse de données.

Attentes pour 2010 : impacts de l'urbanisation (environnement, mode de vie), la pauvreté en ville, genre et développement, gouvernance, santé publique, migrations et intégration internationale, croissance, emploi et environnement, intégration économique internationale en Asie du Sud-Est, systèmes d'information cartographique et pauvreté.

Une conférence débat sur : l'adhésion du Vietnam à l'OMC ; inégalités et aide au développement, la crise financière mondiale, quelle sécurité sociale en Asie du Sud-Est, agriculture, urbanisation et industrialisation en Asie du Sud-Est, urbanisation et développement durable, les jeunes et l'emploi en zones rurales et urbaines.

Atelier 3. Pauvreté et bien-être de la population : analyse à partir des enquêtes statistiques auprès des ménages

Commentaires libres :

- un nombre de jours d'atelier plus important et une place plus large laissée aux travaux pratiques (analyse statistique et utilisation d'un logiciel).

Comment allez vous utilisez les connaissances acquises dans vos activités professionnelles ?

- Reprise des modules d'enseignement à l'université ;
- application des connaissances pour les travaux de thèse et de recherche ;
- utilisation des connaissances pour l'analyse des niveaux de vie et l'analyse statistique en général.

Attentes pour 2010 : méthode d'évaluation des politiques publiques, modèles d'équilibre général calculable, mondialisation et intégration des marges (ethnicité), environnement, urbanisation au Vietnam et dans la région Asie, thématique en lien avec le millénaire de Hanoi, thématique en lien avec la santé.

Atelier 4. Anthropologie du développement : formation aux méthodes d'enquêtes de terrain en sociologie et anthropologie

Commentaires libres :

- plus de temps pour les échanges,
- amélioration de la traduction ;
- durée de formation plus longue.

Comment allez vous utilisez les connaissances acquises dans vos activités professionnelles ?

L'atelier a fourni d'importantes références d'enquêtes de terrain théoriques et pratiques utilisables et sensibilisé l'auditoire à une approche moderne de l'anthropologie. Les outils d'observation et de raisonnement ont été renforcés :

- application des méthodes acquises aux recherches de terrain – apport d'autant plus important qu'elles ont absentes du cursus universitaire ;
- outils d'analyse pour la rédaction de mémoire et/ou de thèse ;
- utilisation (enseignement) de l'approche socio-antropologique pour l'étude de projets de développement et de leur impacts sur les populations cibles.

Attentes pour 2010 : enseignements également centrés sur le delta du Mékong, politiques publiques et minorités ethniques, une formation en histoire qualitative et quantitative, élargissement du public vietnamien, ouverture internationale plus large pour les formateurs et les stagiaires, environnement et développement, lutte contre la pauvreté et développement durable, environnement et changements climatiques, un atelier sur une thématique associant quantitatif et qualitatif, une formation à la lecture et l'écriture, une conférence débat sur les paradigmes du développement.

Avez-vous noué de nouveaux contacts professionnels (ateliers 1, 2, 3 et 4) ?

Dans une très large majorité, les stagiaires ont souligné la multiplication de contacts professionnels transversaux, à la fois franco-vietnamiens et au sein de la communauté de chercheurs nationaux (Hà Nội, Hồ Chí Minh Ville, Lào Cai, Thái Nguyên, Huế, Cần Thơ) et régionaux (Laos, Cambodge). Le regroupement à l'extérieur de Hà Nội

durant les six journées constitue un facteur clé de réussite de la mise en réseau scientifique.

Commentaires sur la projection documentaire

La projection du documentaire « Nioro du sahel, une ville sous tension » a été suivie par une large majorité de stagiaires. 90 % des participants ont jugé le choix des films proposés tout à fait pertinent. Des réserves sur la qualité sonore du documentaire sont avancées par le public francophone – le sous-titrage en vietnamien a levé cette contrainte pour le reste de la salle. Toutes les personnes ayant répondu au questionnaire pensent qu'il est utile de renouveler cette action.

Évaluation par les formateurs

Séances plénières

Commentaires

Claude Arditi	J'ai trouvé que les JTD, auxquelles je participais pour la première fois, avaient été très bien préparées et s'étaient déroulées dans une ambiance studieuse et amicale
Michel Bruneau	L'Université 2009 a combiné les approches sur la pauvreté de différentes disciplines avec une dominante économique qu'impliquait ce thème. Le Việt Nam occupait une place centrale mais des comparaisons avec d'autres États ou sociétés ont été abordées. Les stagiaires étaient très motivés et très souvent d'un bon niveau et même souvent ayant une expérience sur le thème qu'ils ont faite partager aux autres stagiaires et aux formateurs
Houssein Boumellassa	L'oganisation des plénières était excellente en tout point. Il n'y a donc rien à redire à ce niveau là. J'en suis entièrement satisfait
DIAL Việt Nam*	Comme chaque année depuis 2007 (1ère universités d'été), le programme et la logistique sont parfaits. Nous sommes d'autant plus satisfaits que certaines de nos suggestions proposées à l'issue de l'université d'été précédente (thématique, ouverture régionale, présentation finale commune de tous les ateliers, etc.) ont été intégrées cette année. La participation d'intervenants de disciplines diverses en sciences sociales, ayant des approches différentes (micro, méso, macro), a permis des regards croisés sur une thématique (la réduction de la pauvreté) et a été à l'origine de riches échanges. Les journées de Tam Đảo constituent ainsi une véritable opportunité de rencontres multidisciplinaires, ce qui représente un de leurs points forts ; nouveau point fort cette année, la définition d'une thématique précise (réduction de la pauvreté) autour de laquelle se sont articulées les interventions et les débats de manière enrichissante et selon des approches complémentaires. Comme lors de la précédente session, les séances plénières, tout en présentant un panorama général et un état des lieux sur un sujet, ont joué un rôle d'introduction et de sensibilisation aux thèmes présentés plus en détail et de manière plus approfondie lors des ateliers
Michel Fouquin	La qualité des intervenants était en générale excellente. Le dossier des JTD pourrait être allégé ou séparé en deux parties : les sessions plénières pour tous, les ateliers pour les participants concernés
Flore Gubert	Peut-être serait-il utile pour les stagiaires d'avoir une version papier des diaporamas qui leur sont présentés

Jacques Ould Aoudia	Les séances plénières ont une fonction politique dont on doit tenir compte (faire intervenir les acteurs importants, locaux et étrangers, dans le champ de la politique du développement vietnamien…). Le thème d'entrée choisi (la lutte contre la pauvreté) n'était pas le plus facile pour nous (Nicolas et moi) par rapport aux outils et aux concepts que nous avons développés dans notre recherche. La pauvreté n'est pas une « entrée » familière pour nous. Ceci dit, je trouve que les séances pleinières ont constitué une excellente introduction au Việt Nam, y compris sur le plan informatif pour moi qui ne connaissait de ce pays que les lectures que j'avais faites auparavant (notamment le livre de Philippe Papin et des notes de Jean Raphael Chaponnière). Ces journées ont par ailleurs servi à « briser la glace », comme on dit dans les techniques d'animation de groupe). Les séances en atelier en ont été d'autant mieux préparées
Philippe Papin	Les séances plénières étaient parfaitement dans le ton qui convenait, à la fois générales pour présenter le sujet de l'année et, pour certains intervenants, assez précises pour en exposer la méthode

* DIAL Việt Nam : fiche commune à J-P Cling, J. Herrera M. Razafindrakoto, F. Roubaud

** La participation de MM. Ngô Huy Liêm et Martin Rama s'est limitée à la première journée ou demi-journée, la fiche d'évaluation n'a donc pas été demandée

Quelles thématiques proposeriez-vous pour l'Université 2010 ?

Claude Arditi	La corruption qui fut évoquée à diverses reprises sous l'angle des politiques mises en œuvre pour la résorber mais presque jamais sous celui de son analyse historique et anthropologique qui constitue pourtant un préalable indispensable
Houssein Boumellassa	La politique commerciale, avec un accent sur celle du Việt Nam. Il s'agirait de présenter les concepts (droits de douane, quotas…), les outils (les bases de données) et les évaluations (empiriques et de simulations). Un travail pratique serait de calculer un scénario tarifaire (par exemple, calcul des engagements tarifaires du Việt Nam dans le cadre de son accession à l'OMC)
Michel Bruneau	L'aménagement du territoire au Việt Nam et dans les pays voisins pourrait être d'un grand intérêt et abordé à partir des différentes disciplines des sciences sociales
DIAL Việt Nam	a) la question des minorités ethniques, b) l'impact de la crise, c) les questions de gouvernance (en lien avec l'atelier de terrain et les problèmes afférents rencontrés dans le village d'étude), d) les méthodes d'évaluation d'impact des politiques
Michel Fouquin	La question de l'impact économique du réchauffement climatique me paraît incontournable. Un atelier devrait y être consacré
Flore Gubert	Evaluation des politiques publiques
Jacques Ould Aoudia	Le rôle de l'État dans le développement du Việt Nam. Ce serait intéressant de le faire sous l'angle des « capacités de gouvernance » spécifiques que le Việt Nam développe pour connaître un décollage économique rapide, comme cela a été le cas pour d'autres pays de la région
Olivier Tessier	Un thème qui permette de jouer sur les échelles d'observation c'est-à-dire une approche pluridisciplinaire où un même thème à définir serait traité par différentes disciplines afin de souligner la diversité des regards et des méthodes possibles
Trần Thị Anh Đào	Insertion internationale et vulnérabilité des économies et sociétés : mesures et perception

Pensez-vous pertinent de proposer pour l'édition 2010 une conférence débat ? Quel thème proposeriez-vous ?

Michel Bruneau	Une conférence débat sur les conséquences environnementales des aménagements abordées à partir d'exemples pris au Việt Nam et dans les pays voisins ou ailleurs dans le monde (grands barrages hydro-électriques, déforestation et érosion des sols, impacts positifs et négatifs des aménagements routiers, etc)
DIAL Việt Nam	Cette idée est très bonne (cf. l'expérience de cette année sur le livre Banque mondiale à Tam Đảo). Autour d'un ouvrage, d'un film ou d'une recherche récente réalisés par un (ou pusieurs) des participants
Jacques Ould Aoudia	Une conférence débat aurait une fonction politique : faire passer des messages à un cercle large, y compris vers les décideurs locaux et étrangers, presse comprise
Philippe Papin	Oui, très pertinent, surtout si elle a lieu après les ateliers et non en plénière où les étudiants sont encore intimidés et parlent peu. En fin de cycle, en revanche, je suis certain du succès de cette initiative
Olivier Tessier	Oui, un peu plus d'interactions structurées qui dépassent les séances de questions réponses parfois un peu fastidieuses serait bienvenu
Trần Thị Anh Đào	Les nouveaux risques émergents à l'ère de la mondialisation. Enjeux et méthodes en sciences sociales

Quelles sont vos impressions lors des échanges avec les participants durant ces deux journées ?

Claude Arditi	Les interventions étaient intéressantes et les discussions qui les ont suivi l'étaient aussi. La confrontation de points de vue différents émanant de représentants de disciplines différentes m'a paru fructueuse
Michel Bruneau	Les échanges avec les participants restaient un peu trop formels parce que devant passer par la traductrice. Ils étaient beaucoup plus spontanés lorsque ceux-ci connaissaient l'anglais ou le français. Les poses café étaient très utiles pour cela
Christian Culas	Très enrichissant et grande diversité d'intervenants
DIAL Việt Nam	Très interactives. Bonne qualité des débats
Jacques Ould Aoudia	J'ai été très attentif au degré de liberté que les Vietnamiens avaient dans les débats, et j'ai trouvé que sous certaines contraintes, les débats avaient un contenu scientifique certain. « Sous certaines contraintes », cela signifie que les participants intègrent un certain nombre de lignes à ne pas franchir, ce qui est le cas dans tous les pays du Sud, qui n'ont pas la pratique du débat critique comme nous le connaissons au Nord. La comparaison avec les débats dans d'autres pays du sud (les pays arabes que je connais un peu), du point de vue de la liberté d'expression, est plutôt à l'avantage du Việt Nam !
Philippe Papin	J'ai beaucoup parlé avec les étudiants lors du séjour à Tam Đảo. Ils sont très satisfaits et j'ai même cru comprendre que certains d'entre eux voulaient poursuivre cette expérience en créant une Université d'Hiver, c'est-à-dire choisir un autre lieu et renouveler cette expérience. C'est un signe plus qu'encourageant. Le point fort, remarqué par les étudiants, a justement été de confronter les disciplines et les « bureaux » vietnamiens, qui ne collaborent pas énormément dans le courant de l'année. J'ai pu voir se nouer des relations entre des chercheurs venus d'horizons différents : nul ne sait s'ils coopéreront ensemble dans l'avenir, mais, s'ils devaient se revoir, le fait de s'être rencontrés était un pre-requis
Trần Thị Anh Đào	Bien qu'économiste, l'Université d'été de Tam Đảo m'a confirmé l'idée qu'une approche interdisciplinaire (économie, sociologie-anthopologie, histoire-géographie, démographie) était plus que nécessaire pour appréhender les questions portant sur le développement et la réduction de la pauvreté en sciences sociales. Tout l'enjeu est évidemment de trouver la bonne articulation entre ces différentes disciplines

Ateliers

Pensez vous utile d'organiser les ateliers à l'extérieur de Hanoi ?

Michel Bruneau	Je pense que c'est indispensable pour faciliter les échanges entre formateurs et participants et pour assurer une cohésion à l'ensemble
Christian Culas	Cela est très important pour que les gens soient disponibles
DIAL Vietnam	Pas utile : impératif. C'est le seul moyen d'obtenir la disponibilité continue des participants en favorisant les contacts (hors atelier). Cette option permet d'avoir un cadre propice aux échanges, à la réflexion et au travail (un réel investissement du côté des participants)
Michel Fouquin	Cela est sans doute indispensable si l'on veut obtenir un contact approfondi
Flore Gubert	L'idée d'organiser les journées à Tam Đảo et non à Hà Nội est excellente dans la mesure où cela garantit la pleine disponibilité des formateurs et des stagiaires et permet de multiplier les possibilités d'échanges entre formateurs, entre stagiaires et entre formateurs et stagiaires. Les journées sont de ce fait assez intenses.
Jacques Ould Aoudia	Oui, tout à fait, cela introduit une discontinuité dans le travail, et permet une proximité, hors du champ de travail quotidien
Philippe Papin	A Tam Đảo, comme cette fois-ci ? Si c'est la question, alors mille fois oui. Sinon, au Việt Nam, les gens rentrent chez eux sitôt que la cloche a retenti. C'est une condition du succès de l'opération

Quelles sont vos impressions lors des échanges avec les stagiaires durant votre atelier ?

Claude Arditi	J'ai constaté un grand intérêt et une attention soutenue pendant les exposés et beaucoup de sérieux dans les enquêtes de terrain
Houssein Boumellassa	Excellentes, les participants étant de véritables experts et ayant une vraie connaissance du « terrain ». Les échanges sont toujours enrichissants : la diversité des disciplines permet, en plus, des discussions très intéressantes. Une vraie complicité s'est installée dans cet atelier, une ambiance de travail très agréable avec des stagiaires intéressants et intéressés
Michel Bruneau	La seule observation critique que j'aurai concerne l'atelier 2 sur les migrations auquel j'ai participé. Dans la partie concernant les migrations internes au Việt Nam, il n'a pas été possible d'aborder le problème des migrations forcées d'après 1975 et le rapport des migrants Kinh aux minorités montagnardes. Les stagiaires ont souvent utilisé à ce propos une langue de bois et le sujet est manifestement trop politiquement sensible pour qu'on puisse l'aborder en toute liberté critique. À cette réserve près qui ne concernait que le dernier jour, l'atelier a été très réussi tant du point de vue théorique que méthodologique et des exemples analysés par les différents intervenants et stagiaires
Christian Culas	Cette année les stagiaires étaient particulièrement motivés et actifs. Seul regret, personne n'aura le temps de valoriser les documents et données recueillies, dommage mais difficile de se retrouver en dehors de Tam Đảo
DIAL Việt Nam	Extrêmement animés, et fructueux. On peut souligner la soif de savoir du côté des participants et une envie également de partager leurs expériences. Notre atelier consacré à l'analyse de la pauvreté et du bien-être à partir des enquêtes ménages se déroulait pour la troisième fois autour d'une même thématique et méthodologie, avec un approfondissement progressif des enseignements chaque année ; plusieurs participants ont ainsi assisté aux trois sessions successives (ou au moins à deux) et nous avons pu mesurer leur progrès dans ce domaine. L'organisation d'une dernière journée de restitution (regroupant tous les ateliers) a été bénéfique car elle a permis aux participants de : se mobiliser (et être motivés) pour aller le plus loin possible dans leurs travaux d'apprentissage des méthodologies, dans un cadre d'émulation collective ; faire un exercice de synthèse et de capitalisation des connaissances reçues, particulièrement salutaire à l'issue d'une semaine de formation ; partager leur expérience respective dans les ateliers en présentant succinctement ce qu'ils ont appris (et le résultat de leurs travaux dans leurs ateliers)
Michel Fouquin	Le niveau et la fréquence des échanges étaient bons. Il faut être attentif aux stagiaires discrets et aller les solliciter, les surprises sont souvent bonnes
Flore Gubert	Beaucoup d'interactions avec les stagiaires en dépit de l'obstacle de la langue. La traduction décalée est un peu frustrante, même si on s'y habitue

Jacques Ould Aoudia	Là aussi, une grande liberté d'expression (une participante, parmi les plus âgées, a posé la question suivante : pensez vous que la corruption constitue un frein au développement ?) combinée avec une certaine retenue : nous sommes aussi des étrangers, et il y a des enjeux de souveraineté / fierté nationale même dans les débats académiques
Philippe Papin	Je n'ai assisté qu'à l'atelier terrain à Tam Đảo, mais je peux affirmer qu'il a été remarquablement organisé et, étant donné le contexte, d'une actualité brûlante qui a passionné les étudiants. J'ai assisté à un entretien réalisé par deux d'entre eux, et j'ai trouvé leur technique excellente
Olivier Tessier	Cette année fut un excellent millésime : participants motivés, terrain passionnant, il est difficile d'imaginer mieux
Trần Thị Anh Đào	Très grande motivation, envie de comprendre et d'assimiler les approches et méthodes présentées

Les journées de formation sont elles organisées à un rythme adéquat ? Les séances de travail vous semblent-elles bien adaptées ?

Claude Arditi	Le rythme est soutenu et exige un investissement constant. Une journée supplémentaire d'enquête sur le terrain aurait été la bienvenue
Houssein Boumellassa	Oui. J'appréhendais quelque peu la traduction différée mais le traducteur était extrêmement compétent et nous avons rapidement trouvé le rythme adéquat. Le format de 3 heures le matin et 3 heures l'après midi était suffisant. Il est arrivé de rester un peu plus tard pour terminer une séance mais, autant les stagiaires que les formateurs avaient manifesté cet intérêt momentané pour terminer une séance sur une vraie sensation de « fin »
Michel Bruneau	Oui Ce n'est ni trop long ni pas assez. Il me semble difficile de faire mieux
Christian Culas	Pour l'atelier « enquêtes », il nous faut absolument une journée pour traiter les données et une pour écrire. Sinon, on fait du collage un peu superficiel. Mais en une semaine faire terrain et exposé est difficile
DIAL Việt Nam	Le format déjà bien rodé est idéal
Jacques Ould Aoudia	C'est intense, mais je trouve le rythme bon
Olivier Tessier	L'atelier terrain est très intense car nous devons associer enquêtes et formation. Je pense que nous avons trouvé cette année un bon équilibre. Il ne serait pas possible d'avoir un rythme encore plus élevé. Au contraire, nous devons réfléchir à une façon d'alléger quelque peu la pression sur les participants sachant que la solution idéale serait de mener un travail préparatoire plus approfondi : idéal mais consommateur de temps qui reste le principal facteur limitant

Quelles seraient vos recommandations pour l'Université d'été 2010 ?

Christian Culas	Un atelier qui croiserait l'économie quantitative et l'anthropologie qualitative. Je me demande s'il est cependant possible de lancer une chose si novatrice lors d'un atelier avec des stagiaires qui souvent découvrent la complexité de nos disciplines prises une par une
Houssein Boumellassa	Pour certains ateliers, il pourrait être nécessaire d'avoir un budget informatique plus important. Par exemple, l'achat de licences de logiciels peut se révéler crucial, surtout en économie appliquée, me semble-t-il. Si, dans l'atelier 1, nous avons réussi à prêter momentanément des dvd de données dont nous sommes les « producteurs », il pourra être difficile dans l'avenir de prévoir des ateliers pratiques sans outils informatiques adaptés (je pense notamment à l'utilisation de logiciels de gestion des données comme SAS, Stata, SPSS, Matlab, Gams etc.). Il pourrait sans doute être utile de regarder du côté des versions d'évaluations (quand elles existent). Dans tous les cas, il faut voir cela très en amont afin d'éviter les mauvaises surprises. Côté budget, cela risque d'être délicat (la plupart des licences, surtout pour du multipostes, ont un prix relativement élévé) mais il est important de considérer cette contrainte technique et scientifique (encore une fois, sans l'outil informatique, il est difficile de faire des travaux pratiques intéressants pour les participants qui ont, au minimum, un niveau bac +5)
Michel Bruneau	Je pense qu'on peut garder le Tam Đảo comme lieu pour les ateliers. Il faudrait peut-être inviter des formateurs venant d'autres pays asiatiques voisins et donc introduire l'anglais comme autre langue de travail, mais cela risque de compliquer l'organisation des traductions et des échanges
DIAL Việt Nam	Partir du cœur déjà bien rodé et qui a fait ses preuves des deux Universités d'été passées, en l'améliorant à la marge. On peut penser à : - élargissement de la composante régionale (Cambodge, Laos, Thaïlande (?) dans le recrutement des participants ; - ouverture aux intervenants et aux participants anglophones (sans sacrifier le français et le vietnamien), en assurant les opérations de traduction nécessaires (trilingue). Par ailleurs, nous envisageons une jonction avec l'atelier « méthodes socio-anthropologiques », afin de confronter et d'engager le dialogue comparé approches quantitative et qualitative. Il nous reste à trouver la meilleure manière de procéder (celle qui serait la plus profitable pour les étudiants). Il faudrait garder le même format que l'Université de 2009 avec : un sujet transversal suffisamment large (gouvernance ou impact de la crise par exemple) ; décliner cette thématique sous différents angles (sous-thèmes, disciplines et approches méthodologiques)
Michel Fouquin	Les aspects régionaux devraient peut être être beaucoup plus présents d'une part dans le recrutement de stagiaires d'autre part dans les thèmes évoqués

Jacques Ould Aoudia	La question de l'ouverture régionale est posée, mais je n'ai pas d'éléments pour apprécier, sauf l'intuition que ce serait bien. Je pense qu'il faudrait peut être que des intervenants vietnamiens ou régionaux prennent une place un peu plus grande (j'ai bien apprécié l'expert vietnamien le 1e jour, juste après M Rama qui a fait un numéro d'équilibriste (critique mais pas trop) qui en disait beaucoup sur « l'instrumentalisation mutuelle BM/ VN »). On a en effet besoin de renforcer l'approche critique, mais nous ne sommes pas bien placés, nous de France, pour apporter cette dimension. La difficulté est de trouver les bonnes personnes pour enrichir, sous cet angle, le séminaire
Philippe Papin	Sans doute d'élargir le recrutement des stagiaires au Cambodge, Laos et Thaïlande. Peu de stagiaires suffiraient, mais ils seraient utiles à désenclaver la recherche sur le Việt Nam
Trần Thị Anh Đào	Inviter les cadres politiques, conseillers du gouvernement à participer aux formations ? Les JTD ne doivent pas limiter leur public de stagiaires aux enseignants-chercheurs car les méthodes et approches récentes doivent également servir aux décideurs politiques
Olivier Tessier	Poursuivre sur cette voie en ouvrant plus à l'international du côté des intervenants que des participants. Je suis prêt à m'investir pour 2010 toujours dans l'atelier terrain. Nous avons évoqué une possibilité d'associer notre approche à celle des chercheurs de DIAL afin de faire un exercice d'enquête et d'analyse sous l'angle « local-central ». Cela reste une idée très générale qu'il va nous falloir creuser. A l'année prochaine

Avez-vous noué des contacts professionnels ?

Michel Bruneau	Oui avec des collègues de l'EFEO et avec des doctorants s'intéressant à mes thématiques
Christian Culas	Oui beaucoup
DIAL Việt Nam	Oui. A la fois dans la région (hors Việt Nam : Cambodge, Laos) et avec des chercheurs d'autres disciplines (par exemple, un certain nombre de personnes ont été identifiées pour participer à une enquête qualitiative sur le secteur informel au Việt Nam sur le secteur informel et la crise qui doit avoir lieu en octobre – novembre 2009
Flore Gubert	Pas vraiment, même si les journées m'ont permis de faire la connaissance de chercheurs français que je ne connaissais pas ou peu et d'avoir plein d'échanges avec eux. Elles m'ont également permis de rencontrer des chercheurs en sciences sociales et humaines travaillant au Việt Nam et de voir un peu quels étaient les thèmes sur lesquels ils travaillaient
Jacques Ould Aoudia	Quelques contacts personnels et professionnels à activer lors des déplacements éventuels à Paris ou à Hà Nội, mais sans enjeu opérationnel à court terme
Philippe Papin	Oui, sur certaines provinces qui m'intéressent
Trần Thị Anh Đào	Oui, bien qu'un tel lieu de contacts englobe d'autres dimensions !
Olivier Tessier	En fait, pas vraiment dans la mesure où je connaissais déjà la plupart des intervenants et que nous étions 3 jours sur le terrain

Vos commentaires sur les actes des Journées de Tam Đảo 2008

Claude Arditi	Je trouve la version papier très intéressante et l'idée d'avoir inclus un film dans la version électronique me paraît excellente
Michel Bruneau	C'est un travail remarquable restituant les enseignements et les travaux pratiques pour l'ensemble des participants et au delà
Christian Culas	L'ouvrage est excellent et sera également diffusé via mes propres réseaux
DIAL Việt Nam	Excellent travail d'édition. La publication de deux tomes (français et vietnamien) est appropriée. Encore amélioré par rapport à 2007 : évaluation complète de l'Université, Cdrom avec film. Un excellent support pédagogique pour ceux qui voudraient se lancer dans des expériences similaires
Trần Thị Anh Đào	Privilégier la version électronique de la diffusion (CD-Rom) plutôt que sous forme papier ? Placer l'ouvrage sur les sites des institutions participantes
Olivier Tessier	C'est superbe, un gros travail à poursuivre

Commentaires libres

Houssein Boumellassa	Il s'agissait de ma première participation aux journées de Tam Đảo. Mon impression globale est excellente, tant au niveau de l'organisation que des rencontres avec les experts invités et les participants
Michel Bruneau	L'organisation d'une telle université suppose un organisateur très présent, ferme quand il le faut, et ouvert aux diverses suggestions des formateurs et participants. Je trouve que Stéphane Lagrée remplit parfaitement tous ces rôles et je pense qu'il faut l'encourager à poursuivre cette tâche. Il a très bien géré tant la phase préparatoire que le déroulement lui-même
DIAL Việt Nam	La qualité des participants s'améliore au fil des ans. La disparition progressive des stagiaires « institutionnels » (envoyés par leur institution sans motivation forte) est une très bonne chose. Le processus de sélection des participants vietnamiens devraient être étendu aux autres pays (meilleure diffusion en amont de l'information, candidats plus impliqués et en adéquation avec les thématiques d'atelier). Il faudrait également renforcer (en nombre) la présence régionale. Il y a une véritable demande au Việt Nam pour ce type de formation qui permet aux participants d'acquérir des connaissances approfondies et pratiques (avec la mobilisation d'outils méthodologiques) sur la façon d'aborder une thématique et une problématique donnée. La motivation des participants (ainsi que des manifestations d'intérêt exprimées par des équipes de jeunes chercheurs que nous avons récemment rencontrés à l'université) en témoignent. L'organisation s'améliore également d'une année à l'autre. La grande efficacité de l'équipe coordinatrice doit être soulignée. Elle a contribué à favoriser une ambiance particulièrement sympathique et stimulante durant les journées. Ces résultats montrent clairement l'intérêt de poursuivre cette expérience
Michel Fouquin	Encore une fois bravo !
Flore Gubert	Bravo à Stéphane et Trang pour l'organisation sans faille de ses journées
Philippe Papin	En dépit du proverbe vietnamien qui juge « Inutile de complimenter les princes pour leurs beaux costumes », je tiens pour ma part à féliciter Stéphane Lagrée et son assistante, Trang, pour la parfaite organisation de cet exercice qui n'était pas facile. C'est aussi à cette organisation que cette édition 2009 des Journées de Tam Đảo doit son succès ou, pour le dire autrement, il n'y aurait pas eu de réel succès sans cette organisation
Trần Thị Anh Đào	Merci de m'avoir invité à participer à cette manisfestation dont l'organisation s'améliore incontestablement d'année en année, avec des thématiques intéressantes. Bonne continuation !

Maison d'édition Tri Thức
53 Nguyễn Du - Hà Nội - Việt Nam
Tel: (84-4) 3945 4661 - Fax: (84-4) 3945 4660
Email: lienhe@nxbtrithuc.com.vn

Stratégies de réduction de la pauvreté : approches méthodologiques et transversales Université d'été en Sciences Sociales 2009

Responsable de la publication
CHU HẢO

Editeur
Nguyễn Bích Thủy

Couverture
Tomorrow Media Co., Ltd.

Imprimé en 300 exemplaires, format (16 x 24)cm au SARL Hà Vĩnh.
Licence numéro 670-2010/CXB/2-22/TrT,
délivrée le 05/07/2010 par Maison d'édition Tri Thức
Dépôt légal au 3ème trimestre, 2010.

Académie des Sciences Sociales du Vietnam
Salle 1206, 12è étage, 1 Liễu Giai, Hanoi
Tel : (84-4) 62 73 04 53 – Fax : (84-4) 62 73 04 43
Email : fsp2s@yahoo.fr
www.tamdaoconf.com